HABITAT MOBILITÉS ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.1 - REGLEMENT ECRIT

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

- Modification simplifiée n°1 approuvée le 14 avril 2021
- Mise à jour des Annexes n°1 approuvée le 26 mai 2021
- Déclaration de projet n°1 approuvée le 18 juillet 2022
- Modification simplifiée n°2 approuvée le 18 octobre 2022
- Déclaration de projet n°2 approuvée le 15 mai 2023
- Déclaration de projet n°3 approuvée le 14 février 2024
- Modification n°1 approuvée le 14 février 2024
- Modification simplifiée n°3 approuvée le 17 décembre 2025
- Modification simplifiée n°4 approuvée le 23 septembre 2026

-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
-Arrêté n°ARR08-2021 du Président portant mise à jour n°1 des annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitude (PLUi-H) du Grand Dax
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 11 juillet 2022
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 18 octobre 2022
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 15 mai 2023
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2025
-Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 23 septembre 2026

Le Président,

M Julien DUBOIS

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal GRAND DAX

grand-dax.fr

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

CITADIA CONSEIL Even Conseil MERCAT biotope

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

3 Reglement

3.1 Reglement ecrit

SOMMAIRE

1ère PARTIE - DISPOSITIONS GÉNÉRALES 7

1. APPLICATION DU REGLEMENT 8

a) Composition du règlement 8

b) Articulation entre règles graphiques et règles écrites 8

c) Découpage du territoire en zones règlementaires 9

2. AUTRES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES 10

a) Prescriptions spéciales et ordre public 10

b) Règles applicables en lotissement et permis valant division 10

c) Adaptations mineures 10

d) Bâtiments* détruits ou démolis 10

e) Construction existante* non conforme aux règles applicables à la zone 11

f) Terrains à cheval sur deux zones 11

g) Édification de clôtures soumises à déclaration préalable (article R.421-12 du Code de l'urbanisme) 11

h) Permis de démolir soumis à autorisation (article R.421-27 du Code de l'urbanisme) 11

i) Ravalement de façades soumis à déclaration préalable (article R.421-17-1 du Code de l'urbanisme) 11

3. DISPOSITIONS RELATIVES AUX RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES 12

a) Archéologie 14

b) Mouvements de terrain 14

c) Risque sismique 14

d) Espaces soumis au risque d'inondation 14

e) Aléa feu de forêt 15

f) Transport de matière dangereuse 15

g) Risques pyrotechniques 15

h) Risques miniers 16

i) Nuisances liées au bruit des transports aériens 16

j) Nuisances liées au bruit des transports terrestres 18

k) Inondation par remontée de nappes 18

2ème PARTIE RÈGLEMENT 19

CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES ZONES DESTINATIONS DES CONSTRUCTIONS*, USAGES DES SOLS ET NATURES D'ACTIVITE 20

1.1. DESCRIPTION DES ZONES 21

1.1.1. ZONES URBAINES 21

1.1.1.1. Zone UA 21

1.1.1.2. Zone UB 21

1.1.1.3. Zone UC 21

1.1.1.4 Zone UD 21
1.1.1.5. Zone UE 21
1.1.1.6. Zone UF 22
1.1.1.7. Zone USpr 22
1.1.1.8. Zone UT 22
1.1.1.9. Zone UX 22
1.1.1.10. Zone URu 22
1.1.2. ZONES À URBANISER 23
1.1.2.1. Zone 1AU 23
1.1.2.2. Zone 2AU 23
1.1.3. ZONES AGRICOLES 24
1.1.4. ZONES NATURELLES ET FORESTIERES 26
1.2.DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS 29
1.3.INTERDICTION ET LIMITATION DE CERTAINS USAGES ET AFFECTATIONS DES SOLS 34
1.4.MIXITE SOCIALE ET FONCTIONNELLE 36
1.4.1. MIXITE SOCIALE 36
1.4.1.1. Au titre de l'article L.151-41 4° du Code de l'urbanisme 36
1.4.1.2. Au titre de l'article L.151-15 du Code de l'urbanisme 36
1.4.2. MIXITE FONCTIONNELLE 39
CHAPITRE 2 CARACTERISTIQUES URBAINE, ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGERE 40
2.1. VOLUMETRIE ET IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS* 41
2.1.1. PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES* 41
2.1.1.1. Par rapport aux voies* 41
2.1.1.2. Par rapport aux emprises publiques 45
2.1.2. PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES 46
2.1.3. LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES 52
2.1.4. EMPRISE AU SOL* 54
2.1.5. HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS* 56
2.2.ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS* ET DES CLOTURES 60
2.2.1. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS* 60
2.2.1.1. Constructions* nouvelles 61
2.2.1.2. Bâti existant 68
2.2.2. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CLOTURES 70
2.2.2.1. Clôture implantée en bordure des voies et des emprises publiques* 71
2.2.2.2. Clôture implantée en limite séparative 78
2.2.2.3. Portail et portillon 82
2.3.PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DES CONSTRUCTIONS* 84

2.4. . PROTECTION, MISE EN VALEUR ET REQUALIFICATION DU PATRIMOINE CULTUREL, HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL 87

2.4.1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES POUR LES ENSEMBLE BÂTIS ET PAYSAGERS A PROTEGER 87

2.4.1.1. Éléments architecturaux bâtis 87

2.4.1.2. Clôtures et portails 89

2.4.2. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES EN SOUS-SECTEURS INDEXES « P » 90

2.4.2.1. Bâti existant 90

2.4.2.2. Constructions* nouvelles 90

2.5.Traitement environnemental et paysager des espaces non bâtis et abords des constructions* 91

2.5.1. ASPECT QUALITATIF 91

2.5.1.1. Trame verte et bleue 93

2.5.1.2. Autres espaces non bâtis 95

2.5.2. ASPECT QUANTITATIF 96

2.5.2.1. Surfaces végétalisées 96

2.5.2.2. Coefficient de Biotope par Surface (CBS) 96

2.6. STATIONNEMENT 100

2.6.1. NORMES DE STATIONNEMENT 100

2.6.2. MODALITES DE REALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT ET EMPLACEMENT DEUX ROUES 107

2.6.2.1. Véhicules automobiles 107

2.6.2.2. Deux roues (R.111-14-4 du Code de la construction et de l'habitation) 107

2.6.2.3. Véhicules électriques et hybrides 108

2.6.2.4. Véhicules pour les livraisons 108

CHAPITRE 3 : EQUIPEMENTS ET RESEAUX 109

3.1. DESSERTE PAR LES VOIES PUBLIQUES* OU PRIVEES 110

3.1.1. CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR DES VOIES PUBLIQUES* OU PRIVEES 110

3.1.1.1. Conditions de desserte par les voies automobiles 110

3.1.1.2. Conditions de desserte par les cheminements piétons et cycles 111

3.1.2. CONDITIONS D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC* 112

3.1.3. EMPLACEMENTS RESERVES POUR VOIRIE 112

3.2. DESSERTE PAR LES RESEAUX (EAU, ASSAINISSEMENT, ELECTRICITE, COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES) 114

3.2.1. EAU POTABLE 114

3.2.2. ASSAINISSEMENT 114

3.2.2.1. Eaux usées 114

3.2.2.2. Eaux pluviales 114

3.2.2.3. Eau thermale 116

3.2.2.4. Dispositions particulières dans les espaces soumis à des risques d'inondation 116

3.2.3. RESEAUX DIVERS 116

3.2.4. COLLECTE DES DECHETS 116
3ème PARTIE DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES 118
LEXIQUE 119
LISTE DU PATRIMOINE POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION DANS LES ZONES A ET N 130
LISTE DES ESSENCES LOCALES 137
PERIMETRE DE BONNE DESSERTE EN TRANSPORT COMMUN 143
CARTE DES HAUTEURS DU SPR DE DAX 144
CONSTRUCTIBILITE INTERDITE LE LONG DES GRANDS AXES ROUTIERS 145
PERIMETRE OPERATION DE REVITALISATION TERRITORIALE (ORT) 146
FICHES TYPOLOGIQUES 147
FICHES PATRIMONIALES ..... (voir document spécifique)

1ère PARTIE

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. APPLICATION DU REGLEMENT

a) Composition du règlement

Le règlement du PLUi-H est composé d'un règlement écrit et d'un règlement graphique.

Le **règlement écrit** est décomposé en trois parties :

- Partie 1 : **dispositions générales** ;
  Elles présentent l'organisation générale du règlement et les articulations entre les différentes parties et les annexes (servitudes d'utilité publique, prescriptions …) ;
- Partie 2 : **règlement par zone** (zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles) ;
  Cette partie comprend le règlement applicable dans chacune des zones délimitées sur l'ensemble du règlement graphique, les règles communes et leurs modalités d'application ;
- Partie 3 : **dispositions réglementaires complémentaires applicables dans toutes les zones** :
  - Lexique : les termes suivis d'un astérisque * sont définies dans le lexique ;
  - Dispositions complémentaires applicables aux éléments bâtis identifiés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme. Ces bâtiments* sont repérés pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural. Il est précisé pour chacun d'entre eux les caractéristiques qu'il convient de préserver ;
  - Liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans les zones A et N ;
  - Liste des essences locales ;
  - Fiches typologiques ;
  - Périmètre de bonne desserte en transport en commun ;
  - Carte des hauteurs du site patrimonial remarquable (SPR)* de Dax ;
  - Constructibilité interdite le long des grands axes routiers (Application L.111-6 et suivants du Code de l'urbanisme ;
  - Fiches patrimoniales.

Les règles écrites applicables sur un terrain résultent de la lecture combinée de l'ensemble des parties du règlement.

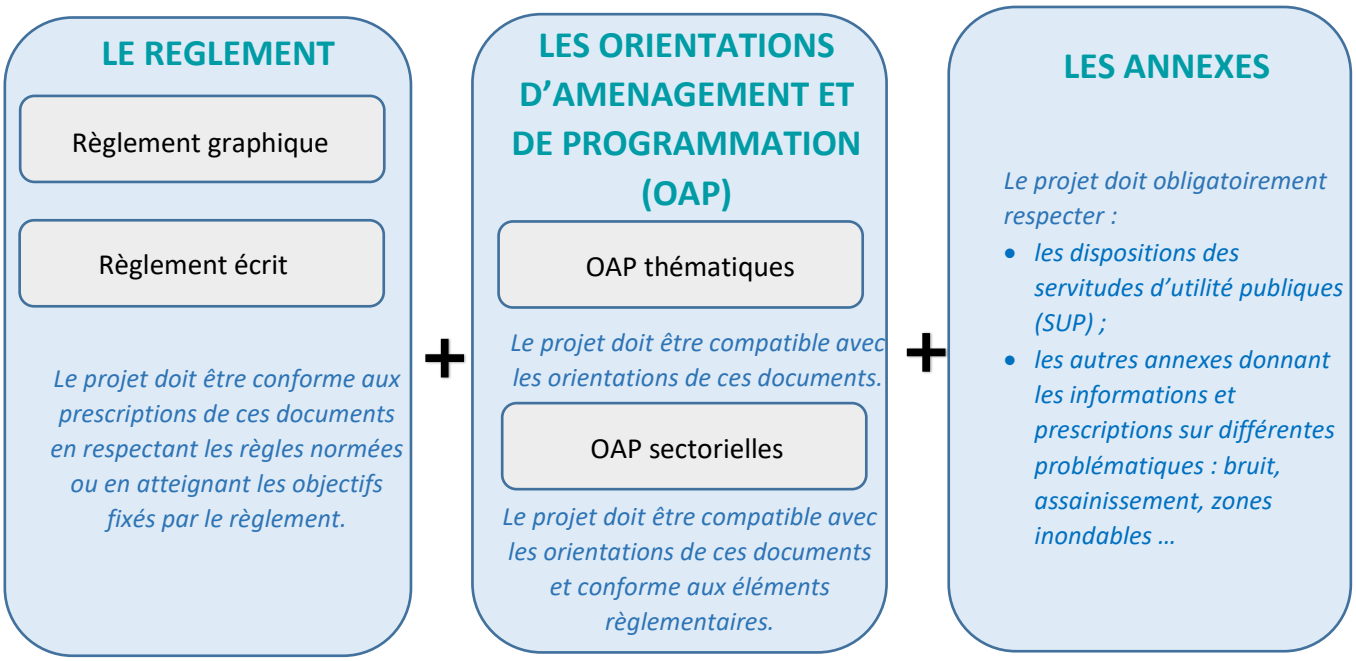
Le **règlement graphique** est composé de plusieurs plans identifiant notamment les zones concernées, et les prescriptions et servitudes correspondantes.

Le règlement graphique décompose le territoire en différentes zones dans lesquelles s'appliquent les règles de construction et d'aménagement. Chaque zone peut comprendre un ou plusieurs secteurs dans lesquels des règles particulières sont applicables.
Il comprend également des règles graphiques et des dispositions particulières dont les effets peuvent être complémentaires ou se substituer à la règle écrite.

b) Articulation entre règles graphiques et règles écrites

Quelles règles appliquer lors de l'élaboration de mon projet ?

1. Pour connaître les droits à construire sur une parcelle ou ensemble de parcelles, je détermine à l'aide du **règlement graphique** la zone dont relève le terrain objet de mon projet de travaux ;
2. Je lis les règles communes et spécifiques du **règlement écrit** applicables à la zone dans laquelle mon terrain est situé afin de connaître les règles et prescriptions à respecter ;
3. Si le terrain d'assiette de mon projet est compris dans le périmètre d'une **OAP sectorielle** j'applique aussi les dispositions qui y sont définies, en plus de celles du règlement ;
4. Dans tous les cas, je respecte les servitudes et prescriptions figurant sous formes d'**annexes** au PLUi-H, qui peuvent être applicables lorsqu'elles sont constitutives de règles.



c) Découpage du territoire en zones règlementaires

Le territoire couvert par le PLUi-H est divisé en **quatre grandes catégories de zones :**

• les zones urbaines identifiées par la lettre « U »
• les zones à urbaniser identifiées par les lettres « AU »
• les zones agricoles identifiées par la lettre « A »
• les zones naturelles identifiées par la lettre « N »

La description des zones figure dans la seconde partie du présent règlement, paragraphe 1.1 page 21.

2. AUTRES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES

Les dispositions du présent règlement se substituent à celles des articles R.111-1 à R.111-51 du Code de l'urbanisme (règlement national d'urbanisme), à l'exception des articles relatif à l'ordre public. De même, certains articles du Code de l'urbanisme restent applicables sur le territoire.

a) Prescriptions spéciales et ordre public

- Article R.111-2 du Code de l'urbanisme : « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations ».
- Article R.111-4 du Code de l'urbanisme : « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature, par sa localisation et ses caractéristiques, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques ».
- Article R.111-26 du Code de l'urbanisme : « Le permis ou la décision prise sur la déclaration préalable doit respecter les préoccupations d'environnement définies aux articles L.110-1 et L.110-2 du Code de l'environnement. Le projet peut n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si, par son importance, sa situation ou sa destination, il est de nature à avoir des conséquences dommageables pour l'environnement ».
- Article R.111-27 du Code de l'urbanisme : « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions*, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments* ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales ».

b) Règles applicables en lotissement et permis valant division

Dans le cas d'un lotissement* ou dans celui de la construction*, sur une unité foncière* ou sur plusieurs unités foncières* contiguës, de plusieurs bâtiments* dont le terrain d'assiette doit faire l'objet d'une division en propriété ou en jouissance, les règles édictées par le présent PLUi-H doivent s'entendre par rapport à l'ensemble du projet et non lot par lot (application de l'article R.151-21 du Code de l'urbanisme).

c) Adaptations mineures

Les règles et les servitudes définies par le PLUi-H ne peuvent faire l'objet d'aucune dérogation à l'exception des adaptations mineures rendues nécessaires par la nature du sol, la configuration des parcelles ou le caractère des constructions* avoisinantes. Les adaptations mineures ne concernent que les chapitres 2 et 3 du présent règlement (article L 152-3 du Code de l'urbanisme).

d) Bâtiments* détruits ou démolis

Il est rappelé que les dispositions des articles L.111-15 et L.111-23 du Code de l'urbanisme demeurent applicables. Elles permettent, dans les conditions énoncées au Code de l'urbanisme :

- La reconstruction à l'identique d'un bâtiment régulièrement édifié, détruit ou démoli depuis moins de 10 ans ;
- La restauration d'un bâtiment dont il reste l'essentiel des murs porteurs, lorsque son intérêt architectural ou patrimonial en justifie le maintien.

e) Construction existante* non conforme aux règles applicables à la zone

Une autorisation d'occupation du sol ne peut être accordée que pour des travaux qui n'ont pas pour effet d'aggraver la non-conformité de ces constructions* à l'égard desdites règles.

f) Terrains à cheval sur deux zones

Dans le cas où un même terrain est à cheval sur deux zones, il convient d'appliquer distinctement les prescriptions de chacun des règlements de chacune de ces deux zones à la partie du terrain qui y est sise. Ainsi lorsque le présent règlement limite les possibilités de construction dans une zone à l'extension* des constructions existantes, il faut comprendre que cet article autorise les seules extensions* des constructions existantes dans cette même zone et, à contrario, qu'il ne permet pas de procéder dans cette zone à l'extension* de constructions implantées dans une autre zone.

g) Édification de clôtures soumises à déclaration préalable (article R.421-12 du Code de l'urbanisme)

Sur l'ensemble du territoire du Grand Dax, l'édification d'une clôture doit être précédée d'une déclaration préalable.

h) Permis de démolir soumis à autorisation (article R.421-27 du Code de l'urbanisme)

Sur l'ensemble du territoire du Grand Dax, doivent être précédés d'un permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction

i) Ravalement de façades soumis à déclaration préalable (article R.421-17-1 du Code de l'urbanisme)

Sur l'ensemble du territoire du Grand Dax, les travaux de ravalement effectués sur toute ou partie d'une construction doivent être précédés d'une déclaration préalable.

3. DISPOSITIONS RELATIVES AUX RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Sur les terrains situés dans des secteurs soumis à des risques naturels et technologiques, les dispositions de l'article R.111-2 du Code de l'urbanisme s'appliquent aux demandes d'occupation et d'utilisation du sol, afin d'assurer la préservation des biens et des personnes, conformément aux dispositions en vigueur.

Certains risques ou nuisances génèrent des contraintes sur l'occupation ou l'utilisation du sol pouvant diminuer la constructibilité de certains secteurs. Elles s'appliquent en substitution et/ou complément du présent règlement.

Le tableau ci-après répertorie les risques naturels et technologiques par commune.

L'ensemble des éléments relatifs aux risques sont reportés dans les annexes ou sur les documents graphiques.

Figure 1 : Tableau des risques naturels et technologiques par communes

	Archéologie	Risques naturels											Risques technologiques				Nuisances sonores
		Mouvements de terrain						Risque sismique	Risque inondation	Aléa feu de forêt	Inondation par remontée de nappe		Transport de matière dangereuse		Risques pyrotechniques	Risques miniers	Liées au bruit des transports aériens (PEB)
		Aléa retrait-gonflement des argiles			Cavités	Effondrements	Tassement différentiel				Inondations de cave par remontée de nappe	Inondation par débordement de nappe	Voie ferrée	Canalisation de gaz			
		nul	faible	moyen													
Angoumé	X	X	X	X				faible	PPRI	X	X	X	X	X			
Bénesse-lès-Dax	X	X	X	X				modéré			X	X		X		X	
Candresse	X		X					faible	PPRI		X	X					
Dax	X	X	X	X		X	X	faible	PPRI		X	X	X	X	X	X	X
Gourbera	X	X	X					faible		X	X	X					
Herm	X	X	X					faible		X	X	X		X			
Heugas	X	X	X	X		X		modéré			X	X		X			
Mées	X	X	X					faible	PPRI	X	X	X	X				
Narrosse	X	X	X					faible	PPRI		X	X	X			X	X
Oeyreluy	X		X		X			faible	PPRI		X	X		X			X
Rivière-Saas-et-Gourby	X	X	X	X	X			faible	PPRI	X	X	X	X	X			
Saint-Pandelon	X	X	X	X				faible	Atlas		X	X		X		X	
Saint-Paul-lès-Dax	X	X	X	X				faible	PPRI	X	X	X	X				
Saint-Vincent-de-Paul	X	X	X					faible	PPRI	X	X	X	X				
Saugnac-et-Cambran	X	X	X	X				faible	Atlas		X	X	X			X	
Seyresse	X	X						faible	PPRI		X	X		X			X
Siest	X		X	X	X			modéré	Atlas		X	X					
Tercis-les-Bains	X	X	X	X	X			faible	PPRI		X	X		X			X
Téthieu	X	X	X					faible	PPRI	X	X	X					
Yzosse	X		X					faible	PPRI		X	X					

a) Archéologie

Lorsque les projets sont réalisés dans les **zones définies par la carte archéologique nationale** et portent, le cas échéant, sur des emprises au sol supérieures à un seuil défini par arrêté de zonage, les travaux dont la réalisation est subordonnée à un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une décision de réalisation de zone d'aménagement concerté, font l'objet d'une saisine du Préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie).
Les projets d'aménagement affectant le sous-sol des terrains sis dans ces zones sont présumés faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive préalablement à leur réalisation.
Dans le cas de découvertes fortuites en cours de travaux en dehors de ces zones, le Service Régional de l'Archéologie doit immédiatement être informé, conformément aux dispositions de l'article L.531-14 du Code du patrimoine.

b) Mouvements de terrain

- **Aléa retrait gonflement des argiles** : Un document d'information sur l'aléa « retrait-gonflement argile » a été communiqué aux élus de chaque commune le 23 avril 2010. La cartographie des zones d'aléa est consultable sur le site www.argiles.fr
- **Cavités** : Un document d'information sur l'aléa « cavités souterraines » a été communiqué par le Préfet à la commune en date du 23 avril 2010. La cartographie de cet aléa est consultable sur le site www.cavites.fr
- **Affaissement et éboulement :** Pour les constructions situées dans les secteurs soumis à tassement différentiel, une étude de sol qui comporte les règles de constructibilité permettant d'éviter tout désordre en cas de tassement différentiel doit accompagner toute demande d'aménagement ou d'occupation du sol.

c) Risque sismique

Le zonage sismique français, en vigueur depuis le 1er mai 2011, est défini par l'article D.563-8-1 du Code de l'environnement (créé par décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 et modifié par décret n°2015-5 du 6 janvier 2015). Ce zonage, reposant sur une analyse probabiliste de l'aléa, divise la France en 5 zones de sismicité :

- Zone 1 : sismicité très faible,
- Zone 2 : sismicité faible,
- Zone 3 : sismicité modérée,
- Zone 4 : sismicité moyenne,
- Zone 5 : sismicité forte.

À noter que le niveau d'alea faible induit l'application de règles de constructions pour certains bâtiments.
http://www.georisques.gouv.fr/articles/zonage-sismique-de-la-france

d) Espaces soumis au risque d'inondation

Le plan de prévention du risque inondation (PPRI) comprend un zonage et des mesures réglementaires, établies à partir de l'identification des zones d'aléas forts et faibles croisés à l'analyse des enjeux :

- Des zones R (rouges) : zones rurales à préserver pour l'expansion des crues ou zones urbanisées où l'aléa est fort ;
- Des zones QN (quadrillées Noires) : zones urbanisées ou non à risque de rupture de digue, où l'aléa est fort (zone de remous et de vitesse). Les largeurs de la zone ont vocation à être modifiées en fonction des travaux de confortement, d'aménagement, d'entretien qui seraient réalisés sur l'ouvrage ;

- Les zones O (oranges) : zones urbanisées à l'abri des digues où l'aléa est fort (hauteur d'eau de plus d'1 m) ;
- Les zones B (bleues) : zones urbanisées où l'aléa est faible ou centre urbain où l'aléa est fort.

Treize communes du territoire sont concernées par un PPRI. Elles disposent chacune d'un document spécifique annexé au présent PLUi-H.

L'Atlas des zones inondables traduit la connaissance du phénomène des inondations dans les zones les plus exposées. Les informations relatives au risque inondation figurent dans le dossier communal d'informations.
En l'absence de PPRI, ou si de nouveaux éléments de connaissance permettent d'actualiser les données de ces derniers avant leur révision, les services en charge du contrôle ou de l'instruction des documents d'urbanisme doivent recourir à l'article R.111-2 du Code de l'urbanisme pour réglementer l'occupation des sols.
Cet article stipule que « Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations ».
Ce recours suppose donc l'appréciation de la connaissance de l'exposition au risque et de la vulnérabilité du bâti, mais également l'appréciation des conséquences prévisibles du projet sur les phénomènes d'inondations (cas d'implantation d'un bâtiment de superficie notable dans un champ d'expansion des crues, par exemple).

La création de nouveaux logements est interdite dans les zones soumises au risque inondation défini par l'Atlas des zones inondables. Sont autorisés sous conditions telles que définies ci-dessus dans l'article R111-2 du CU

- L'extension* des bâtiments* d'habitation et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements), sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site :
- L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;
- Les constructions et d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ;
- La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.

e) Aléa feu de forêt

Les massifs forestiers aquitains sont considérés comme des zones exposées aux incendies. Le massif des Landes de Gascogne, composé majoritairement de pins maritimes, est tout particulièrement concerné par ce risque.
La prise en compte de ces risques se traduit dans le PLUi-H par la volonté marquée de limiter le développement de l'habitat dans les secteurs d'écart et d'imposer dans les secteurs urbanisés et à urbaniser des règles de recul* qui permettent le passage des engins de secours autour des bâtiments*.

f) Transport de matière dangereuse

Le risque de transport de matières dangereuses ou risque TMD est consécutif à un accident se produisant lors du transport, par voie routière, ferroviaire, aérienne, voie d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses.
Sur le territoire du Grand Dax, les matières dangereuses peuvent être acheminées par différents modes de transport : par coute, par voie ferrées et par canalisations enterrées (gaz).

g) Risques pyrotechniques

La pyrotechnie génère des zones à risques dans lesquelles des prescriptions du service des installations classées sont à prendre en compte. Ainsi :

Sont interdits :

- Les établissements recevant du public ainsi que les infrastructures dont la mise hors service prolongée en cas d'accident pyrotechnique serait dommageable pour la collectivité (installations non enterrées d'alimentation ou de distribution d'eau, d'énergie telles que les réseaux électriques sous haute et moyenne tension, réservoirs et conduites de produits inflammables, ensembles de production et de transmission d'énergie pneumatique, etc.) en zones **Z1 à Z4** ;
- Les lieux de grands rassemblements ponctuels de personnes, les agglomérations denses, les immeubles de grande hauteur et les lieux de séjour de personnes vulnérables sont interdits en zones **Z1 à Z5** ;
- Les structures particulièrement sensibles à la surpression, telles qu'immeubles de grande hauteur ou formant mur rideau, en zones **Z1 à Z5** ;
- Toute nouvelle construction* dans les territoires exposés à des effets significatifs et létaux en zones **Z1 à Z3**.

Sont autorisés :

- Dans les zones exposées à des effets létaux significatifs (**Z1 à Z2**), les installations industrielles directement en lien avec l'activité à l'origine des risques ;
- Dans les zones exposées à des effets létaux (**Z3**), les installations industrielles directement en lien avec l'activité à l'origine des risques, les aménagements et extensions* d'installations existantes ou les nouvelles installations classées soumises à autorisation compatibles avec cet environnement (notamment au regard des effets dominos et de la gestion des situations d'urgence). La construction d'infrastructure de transport peut être autorisée uniquement pour les fonctions de desserte de la zone industrielle. En tout état de cause, le nombre de construction* dans la zone est limité par le nombre de personnes qui se trouverait exposées à ces effets et qui doit rester inférieur à 20 personnes :
- Dans les zones exposées à des effets irréversibles (**Z4**), l'aménagement ou l'extension* de constructions existantes* sont possibles. Par ailleurs, l'autorisation de nouvelles constructions* est possible sous réserve de ne pas augmenter la population exposée à l'extérieur de l'établissement doit rester inférieur à 100 personnes ;
- L'autorisation de nouvelles constructions* est la règle dans les zones exposées à des effets indirects (**Z5**) sous réserve que le nombre de personnes exposées à l'extérieur de l'établissement reste égal à 200 personnes au plus. Par ailleurs, il conviendra d'introduire dans les règles d'urbanisme du PLU les dispositions imposant à la construction* d'être adaptée à l'effet de surpression lorsqu'un tel effet est généré. Dans cette zone, les effets de surpression peuvent aller jusqu'à 50 mbar.

h) Risques miniers

Une mine est un gisement de matériaux (or, charbon, sel…). De nombreuses concessions minières ont été octroyées au cours des siècles. Il en résulte la présence de nombreuses cavités souterraines artificielles plus ou moins profondes présentant des risques d'effondrement.
À l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, il peut se produire, à l'aplomb de certaines mines, trois catégories de mouvements résiduels de terrains.

- Les effondrements localisés. Ils résultent de l'éboulement de cavités proches de la surface se traduisant par la création d'un entonnoir de faible surface ;
- Les effondrements généralisés. Ils se produisent quand les terrains cèdent brutalement sans signes précurseurs ;
- Les affaissements. Ils se produisent généralement lorsque les travaux sont à plus grande profondeur.

http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/mouvements-de-terrain#/

i) Nuisances liées au bruit des transports aériens

Le plan d'exposition au bruit (PEB) définit, à partir des prévisions de développement de l'activité aérienne et des procédures de circulation aérienne, des zones diversement exposées au bruit autour de l'aérodrome. Elles sont classées en zone de bruit fort et en zone de bruit modéré, en fonction de la nuisance mesurée et supposée.

Des conditions d'utilisation spécifiques des sols sont établies en fonction du classement de la zone :

- **Zone A** (délimitée par la courbe d'indice de bruit Lden 70 dB) **et B** (comprise entre les courbes d'indice de bruit Lden 70 dB et 64 dB) du PEB : gêne très forte ou forte impliquant pour l'utilisation des sols d'exclure les nouvelles zones d'habitation et de prescrire des niveaux d'isolation acoustique pour les autres types d'implantations ;
- **Zone C** (comprise entre les courbes d'indice de bruit Lden 64 dB et 57 dB) ou proches de la zone C : gêne assez forte ou modérée, impliquant pour l'utilisation des sols, de limiter la densité des nouvelles zones d'habitat et de prescrire également leur isolation acoustique ;
- **Zone D** (comprise entre les courbes d'indice de bruit Lden 57 dB et 50 dB) : cette zone ne donne pas lieu à des restrictions de droits à construire mais impose une isolation acoustique sur les nouveaux bâtiments* et une information des futurs occupants.

<table>
<tr><th></th><th>ZONE A
Lden ≥ 70</th><th>ZONE B
70 > Lden ≥ (62 à 65)</th><th>ZONE C
(62 à 65) > Lden ≥ (55 à 57)
(indices fixés par le préfet)</th><th>ZONE D
(55 à 57) > Lden ≥ 50</th></tr>
<tr><td colspan="5">CONSTRUCTIONS NOUVELLES A USAGE D'HABITATION</td></tr>
<tr><td>Logements nécessaires à l'activité aéronautique ou liés à celle-ci</td><td colspan="3">Autorisés *</td><td rowspan="4">Autorisés *</td></tr>
<tr><td>Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone</td><td>Autorisés * dans les secteurs déjà urbanisés</td><td colspan="2" rowspan="2">Autorisés *</td></tr>
<tr><td>Constructions directement liées ou nécessaires à l'activité agricole</td></tr>
<tr><td>Constructions individuelles non groupées</td><td colspan="2">Non autorisées</td><td>Autorisées * si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par des équipements publics et si elles n'entraînent qu'un faible accroissement de la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances</td></tr>
<tr><td>Autres types de constructions nouvelles à usage d'habitation (exemples : lotissements, immeubles collectifs à usage d'habitation)</td><td colspan="2">Non autorisés</td><td>Opérations de reconstruction autorisées * si rendues nécessaires par une opération de démolition en zone A ou B, dès lors qu'elles n'entraînent pas d'accroissement de la population exposée aux nuisances, que les normes d'isolation phonique fixées par l'autorité administrative sont respectées et que le coût d'isolation est à la charge exclusive du constructeur</td></tr>
<tr><td colspan="5">EQUIPEMENTS PUBLICS OU COLLECTIFS</td></tr>
<tr><td>Création ou extension</td><td colspan="2">Autorisée * s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes</td><td>Autorisée *</td><td>Autorisée *</td></tr>
<tr><td colspan="5">INTERVENTIONS SUR L'EXISTANT</td></tr>
<tr><td>Rénovation, réhabilitation amélioration, extension mesurée ou reconstruction des constructions existantes</td><td colspan="3">Autorisée * sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances</td><td rowspan="2">Autorisées *</td></tr>
<tr><td>Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain</td><td colspan="2">Non autorisées</td><td>Autorisées * sous réserve de se situer dans un des secteurs délimités pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existant, à condition de ne pas entraîner d'augmentation de la population soumise au nuisances sonores</td></tr>
</table>

** sous réserve d'une isolation acoustique et, le cas échéant, de l'information des futurs occupants*

Extrait du Rapport de présentation, Plan d'exposition au bruit, Aérodrome militaire Dax Seyresse, tableau figurant dans le Chapitre 2 Zones de bruit d'un PEB et règles d'urbanisme applicables.

j) Nuisances liées au bruit des transports terrestres

Les infrastructures de transport terrestre bruyantes sont classées par application de l'article 13 de la Loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, qui détermine 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent, la catégorie 1 étant la plus bruyante. Des zones affectées par le bruit sont délimitées de part et d'autre de ces infrastructures classées, leur largeur dépendant de la catégorie.

k) Inondation par remontée de nappes

Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a réalisé en 2018 un Atlas des remontées de nappes identifiant cet aléa sur le territoire du Grand Dax et constituant une prescription rapportée en annexe du PLUi-H.

La remontée des nappes phréatiques peut causer des inondations de caves voire des inondations par débordement lorsque le niveau de la nappe devient supérieur à celui du sol.

- En zone sujette au risque d'**inondations de cave par remontée de nappe**, sans débordement les caves ou sous-sols sont interdits.
- En zone sujette au risque d'**inondation par débordement de nappe** :
    - les caves et les sous-sols sont interdits,
    - les planchers bas seront positionnés à + 0,30 m minimum du terrain naturel voire au-dessus lorsqu'une remontée plus importante est connue sur le secteur.

Ces obligations pourront être revues si une étude démontrant l'absence d'aléa est fournie.

2ème PARTIE

RÈGLEMENT

CHAPITRE 1

DESCRIPTION DES ZONES
DESTINATIONS DES CONSTRUCTIONS*, USAGES DES SOLS ET NATURES D'ACTIVITE

1.1. DESCRIPTION DES ZONES

1.1.1. ZONES URBAINES

1.1.1.1. Zone UA

Zone dense et mixte de centre-ville, destinée à l'habitat, aux services et activités complémentaires à l'habitat.

1.1.1.2. Zone UB

Zone dense et mixte destinée à l'habitat, aux services et activités complémentaires à l'habitat.

La zone UB comprend :

- Un secteur **UBp**, qui comporte des éléments bâtis et paysagers à caractère patrimonial soumis à des prescriptions qualitatives particulières afin de favoriser leur préservation, notamment pour le traitement de l'aspect extérieur, en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme ;

1.1.1.3. Zone UC

Zone de densité moyenne destinée à l'habitat, aux services et activités complémentaires à l'habitat.

La zone UC comprend :

- Un secteur **UCa**, dans lequel les autorisations ne pourront être délivrées qu'à compter de la desserte des terrains en assainissement collectif ;
- Un secteur **UCarch**, correspondant à un périmètre concerné par des vestiges archéologiques, dans lequel des règles spécifiques restreignent la hauteur des constructions* et les interventions en sous-sol ;
- Un secteur **UCenr,** autorisant exceptionnellement l'implantation de parcs photovoltaïques en raison des contraintes de valorisation du site (friches, site pollué, anciennes décharges ou carrières …) ;
- Un secteur **UCp**, qui comporte des éléments bâtis et paysagers à caractère patrimonial soumis à des prescriptions qualitatives particulières afin de favoriser leur préservation, notamment pour le traitement de l'aspect extérieur, en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme ;
- Un secteur **UC2**, dans lequel la hauteur des constructions* autorisée peut aller jusqu'à R+2.

1.1.1.4. Zone UD

Zone de faible densité destinée à l'habitat, aux services et activités complémentaires à l'habitat.

La zone comprend :

- Un secteur **UDa** dans lequel les constructions* peuvent être équipées d'un dispositif d'assainissement autonome.

1.1.1.5. Zone UE

La zone UE correspond aux équipements publics ou de services publics, et à certaines constructions* qui leur sont directement liées (habitation, bureau…). Ces équipements sont de différentes natures : sportive, scolaire …

1.1.1.6. Zone UF

La zone **UF** est une zone destinée aux formations et à certaines constructions qui leur sont directement liées.

1.1.1.7. Zone USpr

La zone **USpr** correspond aux zones urbaines à vocation mixte concernées par le périmètre du site patrimonial remarquable (SPR*).

La ville de Dax dispose d'un site patrimonial remarquable (ancienne zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) approuvée le 25/02/1997). En cas de contradiction entre le règlement du SPR* et celui du PLUi-H, ce sont les règles les plus contraignantes qui prévalent.

1.1.1.8. Zone UT

Zone destinée aux activités touristiques et de loisirs avec hébergement.

La zone UT comprend :

- Un secteur **UTc** destiné aux activités touristiques et de loisirs avec hébergement de plein air : campings, parc résidentiel de loisir (PRL) … ;
- Un secteur **UTh** destiné aux activités touristiques et de loisirs avec hébergement : hôtellerie ;
- Un secteur **UTt** destiné aux équipements et à l'hébergement hôtelier lié à l'activité thermale ;
- Un secteur **UTl** destiné à l'hébergement en lien avec l'activité thermale ou type résidence services et du logement.

1.1.1.9. Zone UX

Zone d'activités économiques (industrielles, artisanales ou commerciales, tertiaires).

La zone UX comprend :

- Un secteur **UXenr**, secteur autorisant exceptionnellement l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol en raison des contraintes de valorisation du site (friches, site pollué, anciennes décharges ou carrières …) ;
- Un secteur **UXcom**, correspondant aux zones d'aménagement commercial (ZACOM) définies au schéma de cohérence territorial (SCoT), destiné à l'accueil privilégié des grandes et moyennes surfaces commerciales de plus de 1 000 m² de surface de vente ou 1200 m² de surface de plancher*.

1.1.1.10. Zone URu

Zone dense et mixte ciblée pour réaliser des projets de renouvellement urbain, destinée à l'habitat, aux commerces et services. La zone URu est une zone dans laquelle s'appliquent les OAP sectorielles, référencées dans le volet 6 OAP du PLUi-H.

1.1.2. ZONES À URBANISER

1.1.2.1. Zone 1AU

Zone de développement à court terme dans laquelle s'appliquent les OAP sectorielles.

La zone 1AU comprend :

- Un secteur **1AUenrr**, secteur de performance énergétique et environnemental renforcé ;
- À l'intérieur du secteur **1AUenrr**, un dépassement des règles relatives au gabarit* n'excédant pas 30 % peut être accordé pour les constructions* faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale ou qui sont à énergie positive ;
- Un secteur **1AUg**, réservé au projet résidentiel du golf ;
- Un secteur **1AUgarch**, réservé au projet résidentiel du golf, correspondant à un périmètre concerné par des vestiges archéologiques, dans lequel des règles spécifiques restreignent la hauteur des constructions* et les interventions en sous-sol ;
- Un secteur **1AUx**, réservé aux activités économiques.
  Dans le sous-secteur 1AUx ayant un bâti existant à usage d'habitation avant la date d'approbation du PLUi-H, et ne faisant pas partie d'un périmètre d'OAP, sont autorisés :
  - L'extension* des bâtiments* d'habitation et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements), est autorisée ;
    - L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;
    - Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ;
    - La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

  Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.

1.1.2.2. Zone 2AU

Zone de développement à moyen terme.

La zone 2 AU comprend :

- Un secteur **2AUg**, secteur réservé au projet résidentiel du golf ;
- Un secteur **2AUgarch**, secteur réservé au projet résidentiel du golf, correspondant à un périmètre concerné par des vestiges archéologiques ;
- Un secteur **2AUx**, secteur réservé aux activités économiques.

Conformément à l'article R.151-20 du Code de l'urbanisme, les voies* et réseaux des zones 2AU n'étant pas en capacité suffisante pour desservir des constructions*, leur ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une révision du PLUi-H, comportant notamment les OAP de la zone.

En zone 2AU et pour le secteur 2AUx, ayant un bâti existant à usage d'habitation avant la date d'approbation du PLUi-H, sont autorisés :

- L'extension* des bâtiments* d'habitation et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements), est autorisée ;
  - L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;

- Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ;
- La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.

1.1.3. ZONES AGRICOLES

La zone agricole A correspond aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Elle comprend un secteur **AL** destiné aux activités culturelles, touristiques et de loisirs sans hébergement.

Dans l'ensemble de la zone A sont autorisés :

- **Les constructions* et installations nécessaires à l'exploitation agricole** ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole agréées au titre de l'article L.525-1 du Code rural et de la pêche maritime.
  Seuls les exploitants agricoles exerçant, à titre principal ou exclusif, des activités nécessitant une présence permanente sur l'exploitation (élevage principalement ou cultures particulières) justifieront d'un logement sur place.
  Il ne sera autorisé qu'un seul logement lié à la surveillance et aux soins des animaux**.** Celui-ci devra être prioritairement inclus dans le bâti existant ou en extension*.

- **Les constructions* et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles**, lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production et que l'activité agricole reste la principale activité,, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.
  Ces constructions* doivent être situées au plus près des installations de l'exploitation et les activités de transformation, conditionnement ou commercialisation s'appliquent uniquement à la production de l'exploitation concernée. Les magasins de producteurs, les boutiques de spécialités régionales … n'entrent pas dans le champ de cette mesure.

- **Les constructions* et installations nécessaires à des équipements collectifs** dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain, sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages (exemples : transformateurs, station d'épuration, antennes de télécommunication…).

- **Les changements de destination** sous réserve :
  - Que les bâtiments* concernés soient identifiés sur le plan de zonage et répertoriés dans la liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination (page 130) ;
  - Que les bâtiments concernés présentent un caractère patrimonial ;
  - Qu'ils soient soumis à l'avis de la CDPENAF ;
  - De ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site ;
  - Que les conditions de desserte et la capacité des réseaux soient satisfaisantes ;
  - Que le nombre de logements nouveaux induits par le changement de destination soit limité à 2 par bâtiment identifié ;
  - Que sur une unité foncière* située au sein même de la zone d'aléa fort incendie de forêt, les constructions* présentent, dans un rayon de 12 m, un espace libre.

Des projets supérieurs à 2 logements nouveaux pourront néanmoins être autorisés s'ils justifient de leur intérêt pour la vocation de la zone (logements de saisonniers nécessaires à l'activité de la zone, gîte rural, …).

- **L'extension* des bâtiments* d'habitation et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements)**, sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site :
    - L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;
    - Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ;
    - La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

  Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.

Sont de plus autorisés en secteur **AL** sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site :

- Les constructions*, installations ou travaux de toute nature en lien avec des activités culturelles, touristiques et de loisirs ;
- Les locaux d'habitation des personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des établissements, à condition qu'ils ne dépassent pas 50 m² de surface de plancher*.

1.1.4. ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

La zone naturelle et forestière N correspond aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison de :

- La qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique ;
- L'existence d'une exploitation forestière ;
- Leur caractère d'espaces naturels ;
- La nécessité de préserver ou restaurer les ressources naturelles ;
- La nécessité de prévenir les risques notamment d'expansion des crues.

Elle comprend plusieurs secteurs dont des secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL), à savoir :

- Un secteur **NC** destiné à l'exploitation de carrière ;
- Un secteur **NE** destiné aux équipements publics (STECAL) ;
- Un secteur **Nenr,** autorisant exceptionnellement l'implantation de parcs photovoltaïques en raison des contraintes de valorisation du site (friches, site pollué, anciennes décharges ou carrières … (STECAL) ;
- Un secteur **NH** réservé à de l'habitat isolé en milieu agricole, naturel ou forestier (STECAL) ;
- Un secteur **NHgdv** correspondant au secteur d'habitat isolé en milieu agricole, naturel ou forestier destiné à l'accueil des gens du voyage (STECAL) ;
- Un secteur **NJ** destiné aux jardins ouvriers et familiaux ;
- Un secteur **NL** réservé aux activités de sport et de loisirs (STECAL) ;
  - Un sous-secteur **NLa** où seuls sont autorisés les équipement liés aux parcours sportifs, sans créations d'emprise au sol ou de surface de plancher (STECAL) ;
- Un secteur **NLg** réservé au parcours golfique ;
- Un secteur **NStep** destiné aux stations d'épuration ;
- Un secteur **NTc** destiné aux activités touristiques et de loisirs avec hébergement : camping, parc résidentiel de loisirs (PRL) … (STECAL) ;
- Un secteur **NTh** destiné à l'hébergement hôtelier et à la restauration (STECAL) ;
- Un secteur **NX** réservé aux activités économiques existantes ;
- Un secteur **NXe** autorisant la construction de nouveaux bâtiments d'activité économique (STECAL).

Dans l'ensemble de la zone **N** sont autorisés :

- **Les constructions* et installations nécessaires à l'exploitation forestière et agricole** ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole agréées au titre de l'article L.525-1 du Code rural et de la pêche maritime.
  Les constructions* nécessaires à l'exploitation forestière seront admises sous réserve d'être implantées à moins de 50 m du bâti existant.

- **Les constructions* et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles,** lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production et que l'activité agricole reste la principale activité, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.
  Ces constructions* doivent être situées au plus près des installations de l'exploitation et les activités de transformation, conditionnement ou commercialisation s'appliquent uniquement à la production de l'exploitation concernée. Les magasins de producteurs, les boutiques de spécialités régionales,… n'entrent pas dans le champ de cette mesure.

- **Les constructions* et installations nécessaires à des équipements collectifs** dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain, sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages (exemples : transformateurs, station d'épuration, antennes de télécommunication…).

- **Les changements de destination sous réserve :**
  - Que les bâtiments* concernés soient identifiés sur le plan de zonage et répertoriés dans la liste du patrimoine pouvant faire l'objet d'un changement de destination (page 130) ;
  - Que les bâtiments concernés présentent un caractère patrimonial ;
  - Qu'ils soient soumis à l'avis de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) ;
  - De ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site ;
  - Que les conditions de desserte et la capacité des réseaux soient satisfaisantes ;
  - Que le nombre de logements nouveaux induits par le changement de destination soit limité à 2 par bâtiment identifié ;
  - Que sur une unité foncière* située au sein même de la zone d'aléa fort incendie de forêt, les constructions* présentent, dans un rayon de 12 m, un espace libre.

  Des projets supérieurs à 2 logements nouveaux pourront néanmoins être autorisés s'ils justifient de leur intérêt pour la vocation de la zone (logements de saisonniers nécessaires à l'activité de la zone, gîte rural, …).

- **L'extension* des bâtiments* d'habitation et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements)**, sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site :
  - L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;
  - Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ;
  - La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

  Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.

En sus des conditions ci-dessus, le tableau suivant précise les destinations des constructions*, usages des sols et natures d'activités autorisées dans les différents secteurs, sous réserve de ne pas compromette l'activité agricole ou la qualité paysagère du site :

Secteur	Destinations des constructions*, usages des sols et natures d'activités soumises à des conditions particulières
NC	• Les constructions* et installations techniques nécessaires à l'exploitation de carrières ; • Les affouillements et exhaussements du sol en lien direct avec l'exploitation de carrières.
NE	• Les constructions*, installations techniques et aménagements nécessaires aux services publics.
Nenr	• Les parcs de panneaux photovoltaïques au sol sous réserve de ne pas porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.
NH	• Les constructions* à usage d'habitation ; • L'aménagement d'aires d'accueil et terrains familiaux des gens du voyage ; • Les résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs, sous réserve que les équipements soient raccordés aux réseaux publics ou que le demandeur joigne une attestation permettant de s'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité, notamment de sécurité contre les incendies, ainsi que des conditions dans lesquelles sont satisfaits les besoins des occupants en eau, assainissement et électricité.
NHgdv	• L'aménagement d'aires d'accueil des gens du voyage ; • Les résidences mobiles des gens du voyage et d'un local accessoire (type bloc sanitaire) dont l'emprise au sol ne peut excéder 20 m² par site.
NJ	• L'aménagement de jardins ouvriers ou familiaux sous réserve que l'emprise au sol* de chacun des abris de jardin et des serres n'excédant pas 10 m².

NL	• Les constructions*, installations techniques et aménagements en lien avec les activités de loisirs, de détente et de sport.
NLa	• Les installations démontables liées et nécessaires à l'activité de loisirs, de détente et de sport, sans création de superficie de plancher et d'emprise au sol.
NLg	• Les constructions*, installations techniques et aménagements en lien avec l'activité golfique.
NStep	• Les constructions* et installations d'infrastructure en lien avec les stations d'épuration, ainsi que les constructions* afférentes (station de pompage, réservoir d'eau, etc.).
NTc	• Les constructions*, installations ou travaux de toute nature en lien avec l'exploitation d'un terrain de camping ou de caravanage, compatibles avec la sécurité, la tranquillité, ou la bonne tenue du voisinage ; • Un logement pour les personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, à condition qu'il ne dépasse pas 150 m² de surface de plancher* par site.
NTh	• Les constructions* en lien avec l'hébergement hôtelier et à la restauration.
NX	• Seule l'extension des bâtiments d'activité existants est autorisée, dans la limite de 20 % d'emprise au sol ; • Un logement pour les personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, à condition qu'il ne dépasse pas 50 m² de surface de plancher* par site ; • L'extension* des bâtiments* d'habitation (existant à la date d'approbation du PLUi-H) et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements), sous réserve de ne pas compromettre l'activité économique de la zone et de respecter l'emprise au sol de 20 % autorisée dans la zone : - L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ; - Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ; - La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*. Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H. Par contre, pour les logements aménagés ultérieurement à l'approbation du PLUi-H, dans le volume du bâtiment, sont interdites les extensions, la construction d'annexe et la construction de piscine.
NXe	• Les règles du secteur NX s'appliquent également dans ce secteur, • Est autorisée, en plus des destinations des constructions, usages des sols et natures d'activités autorisés en zone NX, la construction de nouveaux bâtiments d'activité

1.2. DESTINATIONS ET SOUS-DESTINATIONS

Figure 2 : Tableau des destinations et sous-destinations, constructions* et activités par zones

Destinations	Sous-destinations	UA	UB	UC	UD	UE	UF	USpr	UT	UX	URu	1AU	2AU	A	N	Secteurs OAP
1. Exploitation agricole et forestière	• Exploitation agricole	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✗
	• Exploitation forestière	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
2. Habitation	• Logement	✓	✓	✓	✓	✓ 1	✓	✓	✓ 14	✓ 2		✓ 11	✓ 12	✓ 3	✓ 4	
	• Hébergement	✓	✓	✓	✓	✓ 1	✓	✓	✓ 14	✗				✗	✗	
3. Commerce et activités de services	• Artisanat et commerce de détail	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✗	✓	✓	✓	✓				✓ 6	✓ 7	
	• Restauration	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓ 8	✓ 7	
	• Commerce de gros	✓ 5	✓ 5	✗	✗	✗	✗	✓ 5	✗	✓				✗	✗	
	• Activités où s'effectue l'accueil d'une clientèle	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✗	✓ 13	
	• Hébergement hôtelier et touristique	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓				✗	✓ 7	
	• Cinéma	✓	✓ 9	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓ 9				✗	✗	
4. Équipements d'intérêt collectif et services publics	• Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓ 11	✓ 11		✗	✗	✓ 11
	• Locaux techniques et industriels des administrations publiques et/ou assimilés	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✗	✓				✗	✗	
	• Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓				✗	✗	
	• Salles d'art et de spectacles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓				✗	✗	
	• Équipements sportifs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓				✗	✗	
	• Autres équipements recevant du public	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓				✗	✗	
5.Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	• Industrie	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓				✗	✓ 10	
	• Entrepôt	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✓ 5	✗	✗	✓ 5	✗	✓				✗	✓ 10	
	• Bureau	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓				✗	✓ 13	
	• Centre de congrès et d'exposition	✓ 9	✓ 9	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓				✗	✗	

✓ destination autorisée ✗ destination interdite ✓ destination autorisée sous conditions (pour chaque condition se reporter aux numéros ci-après)

✓ 1 – Les logements et les hébergements sont autorisés dès lors qu'ils sont nécessaires au fonctionnement des équipements autorisés : internat, logement directeur, gardien, … ;

✓ 2 – Les logements sont autorisés en secteur UX pour les personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, à condition qu'ils ne dépassent pas 50 m² de surface de plancher* par site et qu'ils soient intégrés dans le volume du bâtiment ;
Pour les habitations existantes à la date d'approbation du PLUi-H, l'extension* des bâtiments* d'habitation et la construction d'annexes* est autorisée (sans création de nouveaux logements), sous réserve de ne pas compromettre l'activité économique de la zone :

- L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;
- Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m²
- La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.
Par contre, pour les logements aménagés ultérieurement à l'approbation du PLUi-H, dans le volume du bâtiment, sont interdites les extensions, la construction d'annexe et la construction de piscine.

✓ 3 – Les logements sont autorisés uniquement pour les agriculteurs (voir descriptif zone agricole page 24) ;

✓ 4 – Les logements sont autorisés dans certains secteurs de la zone N :

- en secteur NH ;
- en secteur NTc pour les personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, à condition qu'il ne dépasse pas 150 m² de surface de plancher* par site ;
- en secteur NX, il peut être autorisé :
  - Un logement pour les personnes dont la présence permanente est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, à condition qu'ils ne dépassent pas 50 m² de surface de plancher* par site et qu'ils soient intégrés dans le volume du bâtiment ;
  - L'extension* des bâtiments* d'habitation (existant à la date d'approbation du PLUi-H) et la construction d'annexes* (sans création de nouveaux logements), sous réserve de ne pas compromettre l'activité économique de la zone et de respecter l'emprise au sol de 20 % autorisée dans la zone :
    - L'extension* des bâtiments* d'habitation dans la limite de 30 % de surface de plancher* existante. Elle est portée à 50 % pour les habitations d'une surface de plancher* inférieure à 100 m² ;
    - Les constructions d'annexes* (garages, abris de jardins…) dans la limite de 40 m² d'emprise au sol*, à condition qu'elles soient situées à moins de 30 m de la construction existante*. Plusieurs annexes* peuvent être construites, mais leur emprise au sol* cumulée ne peut pas excéder 40 m² ;
    - La construction d'une piscine non couverte est autorisée en sus, sous réserve d'être située à moins de 30 m de la construction existante*.

  Ces possibilités ne sont offertes qu'une fois tous les 10 ans, à compter de la date d'approbation du PLUi-H.
  Par contre, pour les logements aménagés ultérieurement à l'approbation du PLUi-H, dans le volume du bâtiment, sont interdites les extensions, la construction d'annexe et la construction de piscine.

- 5 – L'artisanat, le commerce de détail, le commerce de gros, les locaux techniques et industriels des administrations publiques et/ou assimilés et les entrepôts sont autorisés à condition d'être compatible avec le voisinage d'habitations, de ne pas générer de nuisance et sous réserve d'intégration paysagère et urbaine ;
- 6 – L'artisanat et le commerce de détail sont autorisés pour les constructions* et installations nécessaires à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles ;
- 7 – En secteurs NTc et NTh sont autorisés le commerce de détail, la restauration et l'hébergement touristique ; En secteur NXe est autorisé la construction de nouveau bâtiments à usage d'artisanat (bâtiment(s) existant(s) et nouvelles constructions).
- 8 – La restauration est autorisée en secteur AL ;
- 9 – Les cinémas sont autorisés à condition d'être dans ou à proximité d'un périmètre de centralité ou d'une desserte en transport collectif ;
- 10 – En zone NX, les extensions* des bâtiments industriels et des entrepôts sont autorisées dans la limite de 20% de la surface de plancher existante ; En secteur NXe est autorisée la construction de nouveaux bâtiments à usage d'industrie et d'entrepôt (bâtiment(s) existant(s) et nouvelles constructions).
- 11 – Voir volet écrit associé à chaque OAP sectorielle ;
- 12 – Les extensions* des bâtiments à usage d'habitation existants et la construction d'annexes sont autorisées dans les conditions décrites au chapitre 1.1.2 des zones à urbaniser.
- 13– Les activités où s'effectuent l'accueil d'une clientèle et le bureau sont autorisées en NX, NXe, NL, et NLg.
- 14 – Dans les secteur UTc, UTh et UTt les logements et hébergements sont autorisés dès lors qu'ils sont nécessaires au fonctionnement des équipements autorisés : internat, logement directeur, gardien, …. ; Dans le secteur UTl, les hébergements en lien avec l'activité thermale ou type résidence services ainsi que les logements sont autorisés.

Modalités d'application

Le tableau des destinations et sous-destinations, constructions* et activités par zones (figure 2) récapitule les destinations et sous destinations, les constructions* et activités, interdites, autorisées sans conditions ou autorisées sous conditions.

Les destinations et sous-destinations, constructions* et activités non autorisées au règlement de chaque zone sont interdits.

Les **5 destinations**, elles-mêmes divisées en **20 sous-destinations** (articles R.151-27 et R.151-28 du Code de l'urbanisme), sont définies et illustrées par des exemples, non exhaustifs, dans le tableau ci-dessous.

Figure 3 : Tableau des destinations et sous-destinations, définitions et exemples

Destinations	Sous-destinations	Définition	Exemples
1. Exploitation agricole et forestière	1.1 Exploitation agricole	Constructions* destinées à l'exercice d'une activité agricole ou pastorale.	Logement du matériel, des animaux et des récoltes, …
	1.2 Exploitation forestière	Constructions* et entrepôts notamment de stockage du bois, des véhicules et des machines permettant l'exploitation forestière.	Maisons forestières, scieries, …
2. Habitation	2.1 Logement	Constructions* destinées au logement principal, secondaire ou occasionnel des ménages à l'exclusion des hébergements couverts par la sous-destination « hébergement ».	Maisons individuelles et immeubles collectifs, résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs …
	2.2 Hébergement	Constructions* principalement à vocation sociale, destinées à héberger un public spécifique : des étudiants, des jeunes travailleurs, des personnes âgées, …	Maisons de retraite, EHPAD, foyers de jeunes travailleurs, résidences hôtelières à vocation sociale, hébergements d'urgences, …
3. Commerce et activités de services	3.1 Artisanat et commerce de détail	Constructions* commerciales destinées à la présentation et vente de bien directe à une clientèle, ainsi que les constructions* artisanales destinées principalement à la vente de biens ou services.	Commerces de détail, notamment les épiceries, les supermarchés, artisanat avec une activité commerciale de vente de biens (boulangeries, charcuteries, poissonneries) et de vente de services (cordonnerie, salon de coiffure), …
	3.2 Restauration	Constructions* destinées à la restauration ouverte à la vente directe pour une clientèle commerciale.	N'entre pas dans cette sous-catégorie la restauration collective, …
	3.3 Commerce de gros	Constructions* destinées à la présentation et la vente de biens pour une clientèle professionnelle.	Grossistes, …
	3.4 Activités où s'effectue l'accueil d'une clientèle	Constructions* destinées à l'accueil d'une clientèle pour la conclusion directe de contrat de vente de services ou de prestation de services et accessoirement la présentation de biens.	Cabinets professions libérales, assurances, banques, location de véhicules, salles de sport privées, spa, magasins de téléphonie mobile, …
	3.5 Hébergement hôtelier et touristique	Constructions* destinées à l'hébergement temporaire de courte ou moyenne durée proposant un service commercial.	Résidences de tourisme, villages résidentiels de tourisme, maisons familiales de vacances, bâtiments* nécessaires au fonctionnement des campings, …
	3.6 Cinéma	Constructions* répondant à la définition d'établissement de spectacles cinématographiques mentionnée à l'article L.212-1 du Code du cinéma et de l'image animée accueillant une clientèle commerciale.	Ces constructions* nécessitent d'obtenir une autorisation d'exploitation et l'homologation de la salle et de ses équipements de projection.

4. Équipement d'intérêt collectif et services publics	4.1 Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés	Constructions* des porteurs d'une mission de service public.	Mairies, préfectures, commissariat, URSAFF, RATP, maisons de services publics, …
	4.2 Locaux techniques et industriels des administrations publiques ou et assimilés	Constructions* des équipements collectifs de nature technique ou industrielle.	Fourrières automobiles, les dépôts de transports en communs, les stations d'épuration, …
	4.3 Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale	Équipements d'intérêts collectifs destinés à l'enseignement, établissements destinés à la petite enfance, équipements d'intérêts collectifs hospitaliers, équipements collectifs accueillant des services sociaux, d'assistance, d'orientation et autres services similaires.	École, Lycée, collège, hôpitaux, cliniques, établissement d'enseignement et de formation pour adultes, …
	4.4 Salles d'art et de spectacles	Constructions* destinées aux activités créatives, artistiques et de spectacle, musées et autres activités culturelles d'intérêt collectif.	Salles de concert, théâtres, opéras, …
	4.5 Équipements sportifs	Équipements d'intérêts collectifs destinés à l'exercice d'une activité sportive.	Stades, gymnases, piscines municipales, …
	4.6 Autres équipements recevant du public	Équipements collectifs destinés à accueillir du public afin de satisfaire un besoin collectif ne répondant à aucune autre sous-destination définie au sein de la destination « Équipement d'intérêt collectif et services publics ».	Lieux de culte, salles polyvalentes, aires d'accueil des gens du voyage, maisons de quartier, …
5. Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	5.1 Industrie	Constructions* industrielles ou artisanales affiliées à l'industrie.	Construction automobile, construction aéronautiques, ateliers métallurgique, maçonnerie ou de peinture, …
	5.2 Entrepôt	Constructions* destinées au stockage des biens ou à la logistique.	Locaux logistiques, centres de données, …
	5.3 Bureau	Constructions* destinées au travail tertiaire, les sièges sociaux des entreprises privées et les différents établissements assurant des activités de gestion financière, administrative et commerciale.	
	5.4 Centre de congrès et d'exposition	Constructions* destinées à l'événementiel polyvalent, l'organisation de salons et forums à titre payant.	Centres, palais et parcs d'exposition, les parcs d'attraction, les zéniths, …

Les destinations et sous-destinations concernent uniquement les constructions*, et non les usages et affectations des sols qui disposent d'un régime propre.

1.3. INTERDICTION ET LIMITATION DE CERTAINS USAGES ET AFFECTATIONS DES SOLS

Figure 4 : Tableau des usages et affectation des sols par zone

Catégories d'usage du sol et natures des activités	UA	UB	UC	UD	UE	UF	USpr	UT	UX	URu	1AU	2AU	A	N	Secteurs OAP
Aménagement de terrains de camping, parc résidentiel de loisirs	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓a	✗				✗	✓a	
Aménagement de terrain permettant l'installation de résidences démontables	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗				✗	✓b	
Aménagement d'un terrain pour la pratique des sports ou loisirs motorisés (autres qu'équipement public)	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✓				✗	✓c	
Aménagement d'un parc d'attraction et aires de jeux ou de sport (autre qu'équipement public)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓				✗	✓c	
Aménagement d'un golf	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗				✗	✓d	
Création de dépôt de véhicules, garages collectifs de caravanes et résidences ou habitations de loisir (plus de 10 unités)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓e				✗	✗	
Exhaussements et affouillements de sol hors construction (plus de 2 m de dénivelé et de 100 m²)	✓f	✓f	✓f	✓f	✓f	✓f	✓f	✓f	✓f	✓j	✓j		✓f	✓f	✓j
Aménagement d'aires d'accueil et terrains familiaux des gens du voyage	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗				✗	✓g	
Installation d'une caravane pendant plus de 3 mois par an (hors parc résidentiel de loisirs, camping ou village de vacances)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗				✗	✗	
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	✓h	✓h	✓h	✓h	✓h	✓h	✓h	✓h	✓h				✓h	✓h	
Carrières	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗				✗	✓i	
Les dépôts de ferraille, de matériaux, de déchets ainsi que les dépôts de véhicules désaffectés	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓				✗	✗	

- ✓ a – Autorisé en secteur UTc et NTc ;
- ✓ b – Autorisé en secteur NH, NX et NXe ;
- ✓ c – Autorisé en secteur NL et NX et NXe ;
- ✓ d – Autorisé en secteur NLg ;
- ✓ e – Seuls sont autorisés les dépôts de véhicules (neufs ou d'occasion) à conditions qu'ils soient liés à une activité commerciale ou de service autorisée dans la zone et qu'ils n'entrainent pas de dangers, nuisances ou problème de sécurité pour le voisinage ;
- ✓ f – Autorisés dès lors qu'ils sont directement liés aux travaux de construction dont la destination est autorisée ou à l'aménagement paysager des espaces non bâtis. ;
- ✓ g – Autorisés en secteur NH et NHgdv ;
- ✓ h – Autorisées dès lors qu'elles ont mis en œuvre les mesures utiles pour rendre les constructions*, installations ou travaux compatibles avec le caractère dominant de la zone notamment au regard des nuisances sonores, olfactives et celles liées à un trafic automobile qu'elles sont susceptibles d'engendrer ;
- ✓ i – Autorisés en secteur NC ;
- ✓ j – Voir volet écrit associé à chaque OAP sectorielle.

Modalités d'application

Le tableau des usages et affectations des sols autorisés par zones (figure 4) récapitule les usages et affectations des sols, interdits, autorisés sans conditions ou autorisés sous conditions.

Les usages et affectations des sols non autorisés au règlement de chaque zone sont interdits.

1.4. MIXITE SOCIALE ET FONCTIONNELLE

1.4.1. MIXITE SOCIALE

Le PLUi-H institue deux types de dispositions en faveur de la mixité sociale.

1.4.1.1. Au titre de l'article L.151-41 4° du Code de l'urbanisme

L'article L.151-41 4° du Code de l'urbanisme stipule que "le règlement peut délimiter des terrains sur lesquels sont institués, dans les zones urbaines et à urbaniser, des emplacements réservés en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, de programmes de logements qu'il définit. "

N° ER	Localisation	Programme de logements	Superficie	Nombre minimum de logements sociaux estimés
N°1	Narrosse : parcelles cadastrées section AB n°160, n°161 Zone UC	Réalisation d'un programme de logements 100 % à vocation sociale avec un minimum de 8 logements locatifs sociaux (6 PLUS et 2 PLAI)	2 385 m²	8

1.4.1.2. Au titre de l'article L.151-15 du Code de l'urbanisme

Le PLUi-H identifie plusieurs secteurs de mixité sociale reportés au document graphique figurant sur le plan en annexe p. 143 du règlement écrit. Au sein de ces secteurs, tout projet à destination d'habitation doit respecter des règles, établies selon la densité attendue dans les zones du PLUi-H. Ces règles, numérotées de 1 à 2, sont répertoriées dans le tableau suivant, par commune et par zones du PLUi-H (figure 5).

Règle ❶ :

- applicable sur les communes de Dax (hors ORT), Saint-Paul-lès-Dax, Narrosse et Saint-Vincent-de-Paul (communes concernées par l'article 55 de la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) et communes en anticipation de l'application de cet article) ;

Toute opérations d'aménagement*, de réhabilitation de bâtiment ou de construction égale ou supérieure à 12 logements devra affecter au minimum 30 % du programme de logements, à du logement locatif social bénéficiant d'un financement aidé par l'État (PLAI, PLUS, PLS).

- applicable sur la communes de Dax (en ORT, hors QPV et zone USpr) :

Toute opération d'aménagement*, de réhabilitation de bâtiment ou de construction égale ou supérieure à 20 logements devra affecter au minimum 30 % du programme de logements, à du logement locatif social bénéficiant d'un financement aidé par l'État (PLAI, PLUS, PLS).

Règle ❷ édictée dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du secteur concerné.

Secteurs couverts par une OAP. Dans ces secteurs, les projets doivent produire un pourcentage de logements locatifs sociaux (LLS) (locatifs et en accession sociale à la propriété) et un nombre minimum de logements locatifs sociaux. L'accession sociale à la propriété comprend les produits comptabilisés au titre de l'article 55 de la loi SRU tel que les Prêt Social Location-Accession - PSLA et Bail Réel Solidaire – BRS.

Les objectifs de mixité sociale sont répertoriés dans le programme d'orientations et d'actions (POA - volet 3 du dossier PLUi-H).

La mixité sociale peut être traitée à l'échelle globale des différents secteurs d'aménagement (OAP) sous réserve de respecter les objectifs de mixité sociale fixés dans le POA.

Modalités d'application

Le programme et le pourcentage seront exprimés en nombre de logements. Le nombre sera arrondi au dixième supérieur.

L'obligation de réalisation de logements locatifs sociaux ne s'applique pas aux reconstructions à l'identique après destruction par sinistre.

Figure 5 : Tableau des règles en matière de mixité sociale à respecter par commune et par zone

	UA	UB	UBp	UC	UCa	UCarch	UCenr	UCp	UC2	UD	UDa	UE	UF	USpr	UT	UTc	UTh	UTt	UTl	UX	UXenr	UXcom	URu	1AU	1AUenrr	1AUg	1AUgarch	1AUx	2AU	2AUx	A	N
ANGOUME																							❷									
BENESSE-LES-DAX																							❷									
CANDRESSE																							❷									
DAX	❶*	❶*	❶*	❶*				❶*	❶*													❷	❷		❷						
GOURBERA																							❷									
HERM																							❷									
HEUGAS																							❷									
MEES																							❷									
NARROSSE				❶																			❷									
OEYRELUY																							❷		❷	❷						
RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY																							❷	❷								
SAINT-PANDELON																							❷									
SAINT-PAUL-LES-DAX	❶	❶						❶														❷	❷									
SAINT-VINCENT-DE-PAUL				❶																			❷	❷								
SAUGNAC-ET-CAMBRAN																							❷									
SEYRESSE																							❷									
SIEST																							❷									
TERCIS-LES-BAINS																							❷		❷	❷						
TETHIEU																							❷									
YZOSSE																							❷									

* Servitude de mixité sociale non applicable au sein des périmètres des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)

1.4.2. MIXITE FONCTIONNELLE

Au titre de l'article L.151-16 du Code de l'urbanisme, **un linéaire commercial** a été déterminé sur la commune de Dax, le long des voies* identifiées sur le règlement graphique.

Sauf contrainte particulière, sur justification, sont interdits au rez-de-chaussée des bâtiments, les changements de destination et de sous-destination ayant pour objet la réalisation de **locaux à usage d'habitation**.

Toutefois, ces derniers pourront être réaménagés et partiellement affectés à la création d'un accès aux autres niveaux. La création ou la restitution d'un accès indépendant aux étages pourra être imposée à l'occasion de travaux portant sur le rez-de-chaussée d'un immeuble.

CHAPITRE 2

CARACTERISTIQUES URBAINE, ARCHITECTURALE, ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGERE

2.1. VOLUMETRIE ET IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS*

2.1.1. PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES*

2.1.1.1. Par rapport aux voies*

- **Règles générales en agglomération** :

L'implantation des constructions* par rapport aux voies et emprises publiques* doit respecter les règles suivantes :

<table>
<tr><th colspan="2">Zones urbaines</th><th colspan="2">Zones à urbaniser</th><th colspan="2">Zones agricoles</th><th colspan="2">Zones naturelles</th></tr>
<tr><td>UA</td><td>❶</td><td>1AU</td><td rowspan="4">❷</td><td>A</td><td rowspan="2">❷</td><td>N</td><td rowspan="14">❷</td></tr>
<tr><td>UB</td><td rowspan="11">❷</td><td>1AUenrr</td><td>AL</td><td>NC</td></tr>
<tr><td>UBp</td><td>1AUg</td><td></td><td>NE</td></tr>
<tr><td>UC</td><td>1AUgarch</td><td></td><td>Nenr</td></tr>
<tr><td>UCa</td><td>1AUx</td><td>❷❹</td><td></td><td>NH</td></tr>
<tr><td>UCarch</td><td>2AU</td><td rowspan="4">❷</td><td></td><td>NHgdv</td></tr>
<tr><td>UCenr</td><td>2AUx</td><td></td><td>NJ</td></tr>
<tr><td>UCp</td><td>2AUg</td><td></td><td>NL</td></tr>
<tr><td>UC2</td><td>2AUgarch</td><td></td><td>NLg</td></tr>
<tr><td>UD</td><td></td><td></td><td></td><td>NStep</td></tr>
<tr><td>UDa</td><td></td><td></td><td></td><td>NTc</td></tr>
<tr><td>UE</td><td>NR</td><td></td><td></td><td>NTh</td></tr>
<tr><td>UF</td><td>❷</td><td></td><td></td><td>NX</td></tr>
<tr><td>USpr</td><td>❶❸</td><td></td><td></td><td>NXe</td></tr>
<tr><td>UT</td><td rowspan="5">❷</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTc</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTh</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTt</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTl</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UX</td><td>❷❹</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UXenr</td><td rowspan="2">❷</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UXcom</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>URu</td><td>❷</td><td></td><td></td></tr>
</table>

NR : non règlementé

Sauf indications contraires portées au document graphique, toute construction*, débords de toits exclus, devra être implantée :

- ❶ À l'alignement* des voies et emprises publiques*, existantes ou projetées ;
- ❷ À 3 m minimum en retrait* de l'alignement* existant ou à créer ;
- ❸ Dans les espaces repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du présent chapitre ainsi que celles du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe). La règle la plus restrictive s'applique.

- ❹ À Mées, le long de la RD 824 et des échangeurs (secteur de Laustes), les constructions* devront respecter les reculs et les zones d'implantations imposées figurées au règlement graphique. L'implantation sur l'alignement* repéré d'une partie seulement du bâtiment, voire même d'un angle ou d'un élément en saillie de la construction*, est considérée comme suffisante pour satisfaire aux dispositions du présent alinéa.

- **Règles générales hors agglomération :**

  - Routes départementales :
    Sauf dispositions particulières indiquées au règlement graphique, les constructions*, débords de toits exclus, devront respecter les reculs suivants par rapport aux routes départementales :

Nature de la voie*	Recul* minimum des constructions* par rapport à l'axe de la voie* ①
Catégorie 1	RD 824 Route express et déviation : **100 m**
	RD 824 et RD 947 (tronçon entre RD 824 et limite communale de Castets) Route à grande circulation : **75 m**
	RD 947 (au Sud de la RD 824) : **50 m**
Catégorie 2	**35 m**
Catégorie 3	**25 m**
Catégorie 4	**15 m**

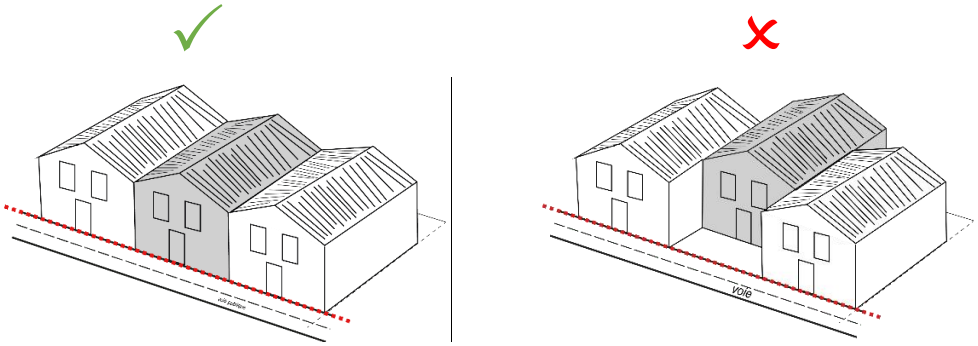
① Se reporter aux cartes des pages 113 et 145

  - Autres voies* :
    Application de la même règle qu'en agglomération.

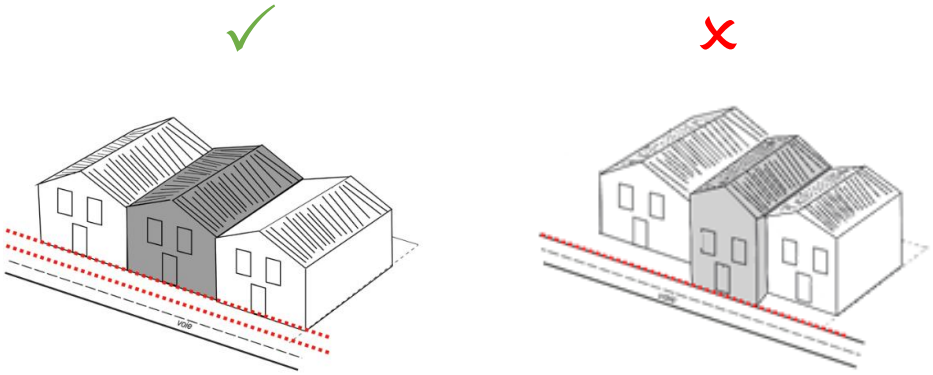
- **Règles alternatives :**

1. Dans les secteurs présentant une unité d'aspect et de formes urbaines, il pourra être imposé que les constructions* prennent en compte l'implantation des constructions* voisines pour s'insérer de manière harmonieuse au sein du tissu existant. Ainsi :

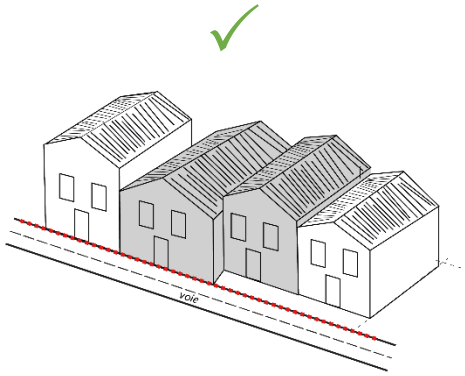
   - Dans le cas où les constructions* voisines sont déjà implantées à l'alignement*, toute nouvelle construction* s'implantera à l'alignement*.



- Dans le cas où les constructions* voisines sont implantées en retrait* de la voie*, toute nouvelle construction* devra s'implanter en retrait*, en respectant le même recul* que les bâtiments* adjacents.



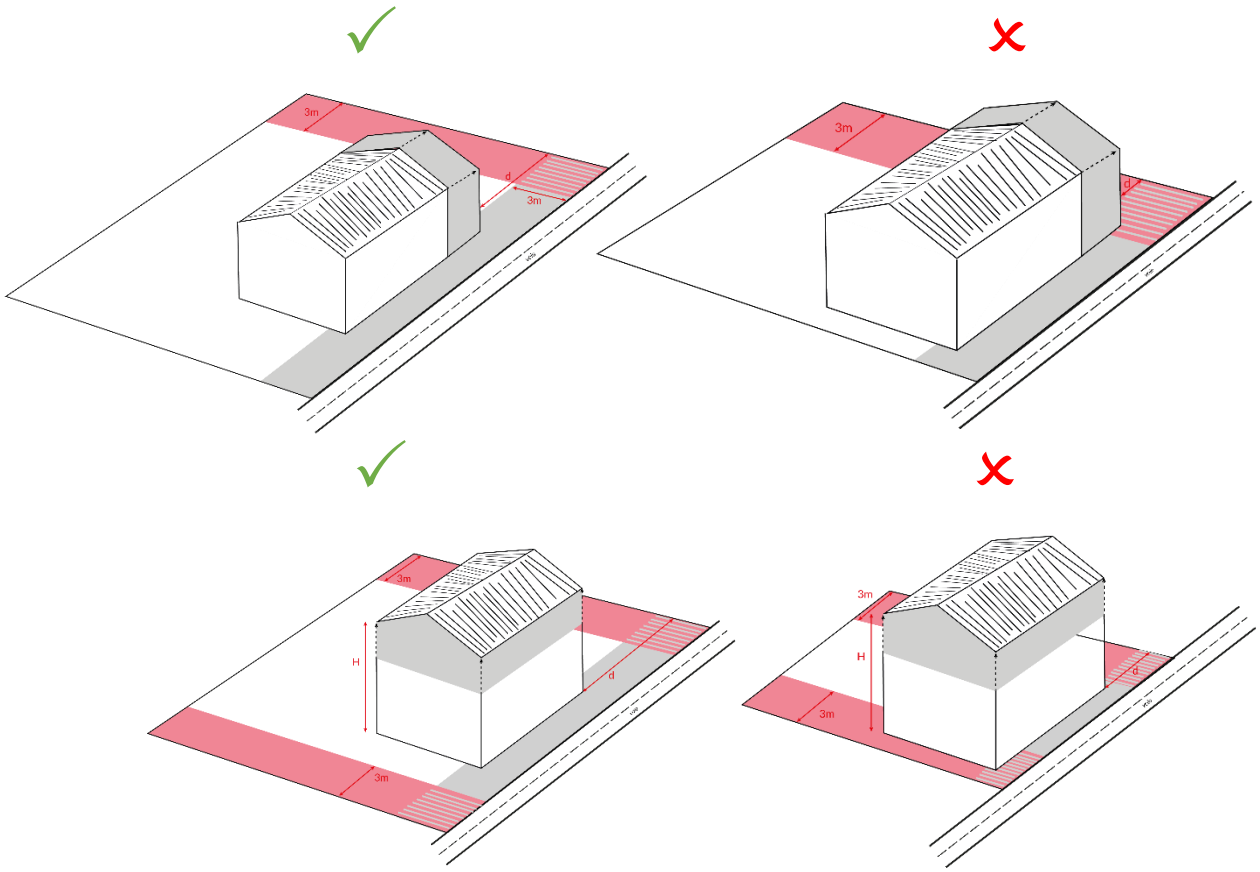
- Dans le cas où les constructions* voisines sont implantées sans homogénéité par rapport à la voie*, toute nouvelle construction* s'alignera en prolongement des bâtiments* existants.



2. Hors agglomération, à titre exceptionnel, le Département pourra autoriser des reculs moindres pour des projets cohérents.

3. Les règles générales ne sont pas applicables aux :
   - Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
   - Locaux de stockage des conteneurs d'ordures ménagères, d'une hauteur inférieure à 3 m, qui peuvent être implantés à l'alignement*.

4. Les règles générales ne sont pas applicables lorsqu'il existe déjà une construction* en tout ou partie implantée dans la marge de recul*. Dans ce cas, est autorisée l'extension* dans le prolongement horizontal ou vertical du volume existant, sous réserve que le projet :
   - N'aggrave pas le non-respect de la règle établie ;
   - Ne réduise pas de manière supplémentaire le recul* existant par rapport aux voies* ;
   - Respecte les autres articles du présent règlement (emprise au sol*, hauteur, recul* par rapport aux voies*, …).



Modalités d'application

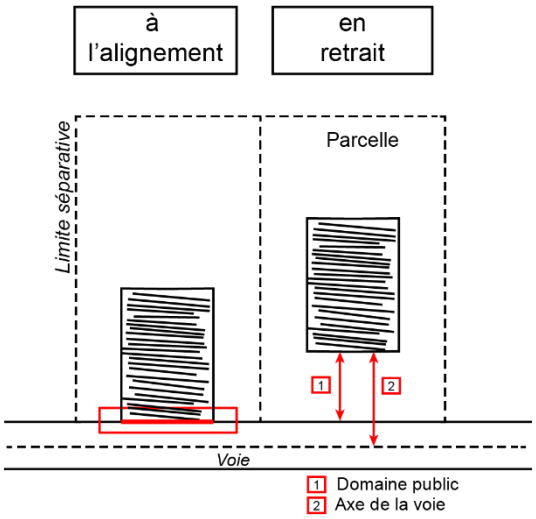
1. La voie publique* s'entend comme l'espace ouvert à la circulation publique, qui comprend la partie de la chaussée ouverte à la circulation des véhicules motorisés, les itinéraires cyclables, l'emprise réservée au passage des piétons, et les fossés et talus la bordant.

2. Le présent article s'applique aux voies* existantes et à créer. Ainsi, lorsqu'un emplacement réservé est inscrit sur le terrain en vue de la création ou de l'élargissement d'une voie* ou d'un carrefour, la limite de l'emplacement réservé tient lieu d'alignement* pour l'application de l'article 2.1.1. de chaque zone.

3. Les éventuelles saillies et surplombs au-dessus du domaine public peuvent être autorisés sous réserve d'une autorisation délivrée par le gestionnaire de l'espace public.

4. Cet article s'applique aussi bien aux voies publiques* qu'aux voies privées. Une impasse privée desservant un groupe de maisons passant devant le terrain concerné par la construction* sera alors considérée comme une voie ouverte à la circulation et les règles définies par l'article devront alors s'appliquer de fait, de la même manière que pour une voie publique*. Dans le cas de voies privées, la limite effective de la voie privée se substitue à l'alignement*.

5. Les constructions* peuvent être implantées à l'alignement* ou en retrait* de celui-ci. Ce retrait* se calcule à partir de :
   - L'alignement* existant ou à créer pour l'application des règles d'implantation en agglomération,
   - L'axe de la voie* pour les terrains situés hors agglomération.



6. Seuls sont admis à l'intérieur des marges de recul* des constructions* :
    - Les balcons, éléments de décor architecturaux, débords de toitures, ainsi que les dispositifs nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables, dans la mesure où ces éléments ou dispositifs n'excèdent pas 0,8 m de profondeur par rapport au nu de la façade* des bâtiments* ;
    - L'isolation par l'extérieur de la façade* lorsqu'un bâtiment existant fait l'objet de transformation visant à améliorer ses performances énergétiques, phoniques et thermiques ;
    - Les éléments permettant d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments* et installations de toute nature.

2.1.1.2. Par rapport aux emprises publiques

Des règles différentes s'appliquent selon le type d'emprises publiques :

- En limite de cours d'eau, les constructions* doivent être implantées avec un recul* minimum de 10 m par rapport à la limite haute des berges du cours d'eau concerné ;
- En limite d'une voie ferrée, aucune construction* autre qu'un mur de clôture, ne peut être établie à moins de 3 m de la limite légale du chemin de fer ;
- En limite d'espaces verts, jardins et parcs publics, s'appliqueront les règles relatives aux limites séparatives* ;
- Pour les autres emprises publiques, les règles relatives aux voies* s'appliquent.

Modalités d'application

L'emprise publique correspond aux espaces extérieurs ouverts au public qui ne répondent pas à la notion de voie*, ni d'équipement public. Constituent ainsi des emprises publiques : les voies ferrées, les cours d'eau domaniaux, les jardins et parcs publics, les bâtiments* publics et leurs dépendances …

2.1.2. PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES

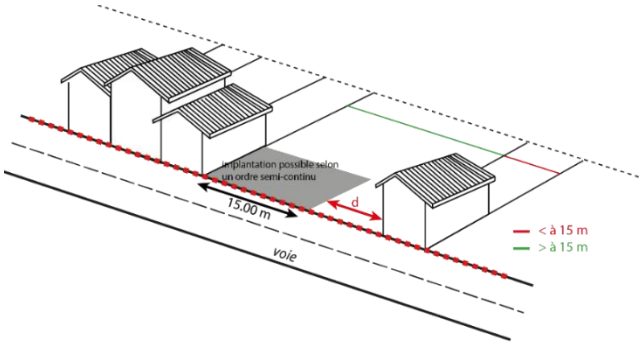
- **Règles générales :**

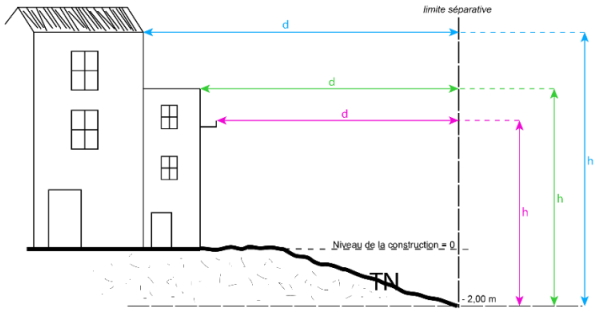
L'implantation des constructions* par rapport aux limites séparatives* doit respecter les règles suivantes :

Zones urbaines		Zones à urbaniser		Zones agricoles		Zones naturelles	
UA	❶	1AU	❷❹	A	❷❹	N	❷❹
UB	❷❹	1AUenrr		AL		NC	
UBp		1AUg				NE	
UC		1AUgarch				Nenr	
UCa		1AUx				NH	
UCarch		2AU				NHgdv	
UCenr		2AUx				NJ	
UCp		2AUg				NL	
UC2		2AUgarch				NLg	
UD						NStep	
UDa						NTc	
UE	❹					NTh	
UF	❷❹					NX	
USpr	❶❸					NXe	
UT	❷❹						
UTc							
UTh							
UTt							
UTl							
UX							
UXenr							
UXcom							
URu	❷						

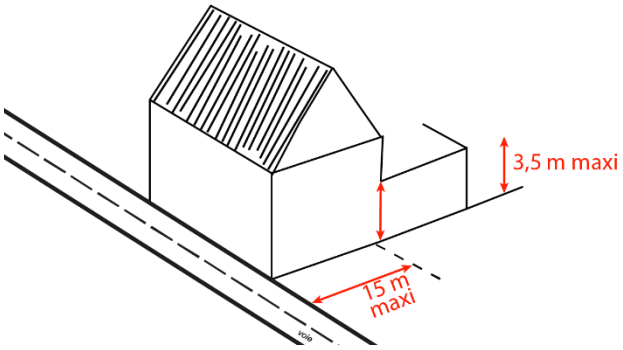
❶ Toute construction* peut être implantée, sur une profondeur maximale de 15 m à partir de l'alignement* ou de la limite d'emprise qui s'y substitue :

- En ordre continu, d'une limite latérale* à l'autre ;
- Si la largeur du terrain au droit de la construction* est supérieure à 15 m, en ordre semi-continu sur l'une des limites latérales et à une distance de l'autre comptée horizontalement de tout point de la construction* (hors avant-toit) au point de la limite parcellaire qui est la plus rapprochée au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points, sans pouvoir être inférieure à 3 m ($d \geq h/2$ avec minimum 3 m).



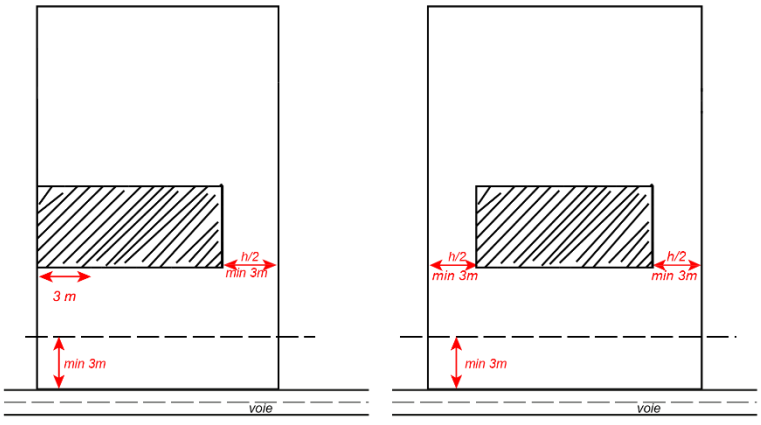


Au-delà de la profondeur de 15 m, les constructions* peuvent être édifiées en limite séparative ou en retrait*, dans le respect de la règle ❷.



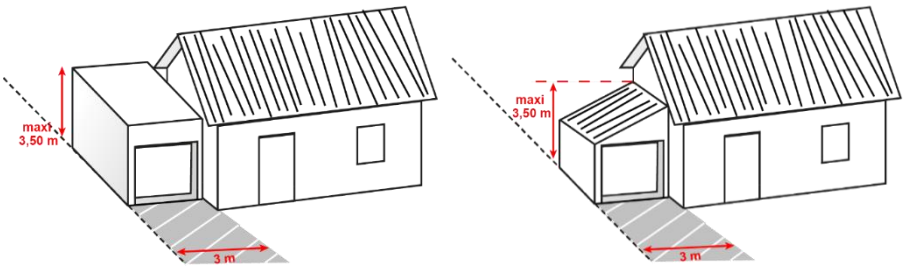
❷ Toute construction peut être implantée en retrait ou sur limite séparative :

- <u>En retrait</u> :
  À moins que le bâtiment à construire ne jouxte la limite parcellaire, la distance comptée horizontalement de tout point de la construction* (hors avant-toit) au point de la limite parcellaire qui est la plus rapprochée doit être au moins égale à la moitié de la différence d'altitude entre ces deux points, sans pouvoir être inférieure à 3 m (d ≥ h/2 avec minimum 3 m) ;

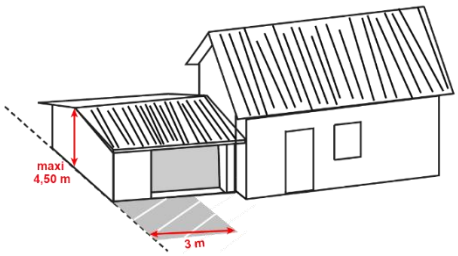


- <u>Sur limite séparative, sous réserve que</u> :

    - Dans une bande de 3 m de largeur à partir des limites séparatives* la hauteur des constructions* n'excède pas 3,50 m ;



    - Dans le cas de projet présentant un mur pignon* implanté en limite séparative, la hauteur au faîtage n'excède pas 4,50 m.



❸ Dans les espaces repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du présent chapitre ainsi que celles du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe). La règle la plus restrictive s'applique.

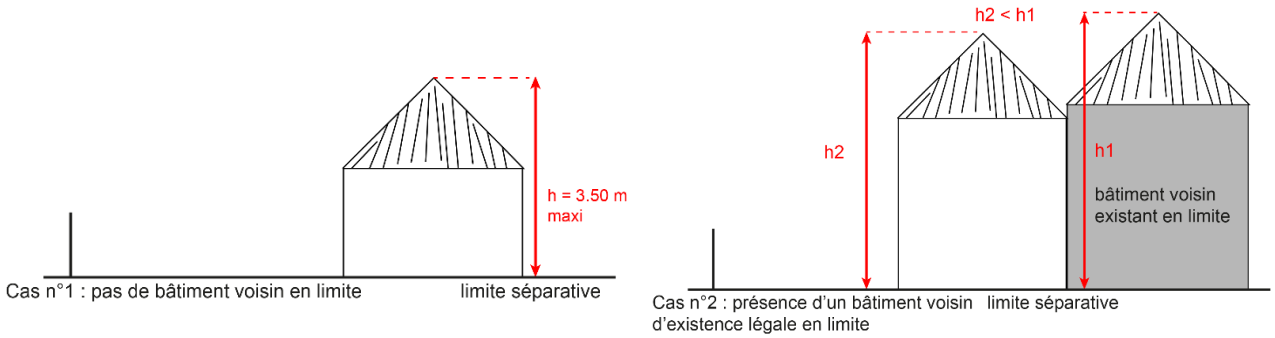
❹ Aléa feux de forêts :

- **Pour les unités foncières* situées au niveau de la zone de contact avec l'espace identifié en zone d'aléa fort incendie de forêt sur le document graphique :**
  Toute construction* doit être implantée à une distance de 12 m minimum des limites séparatives* jouxtant l'espace identifié en zone d'aléa fort incendie de forêt sur le document graphique.
  Cette distance peut être réduite à 6 m :
    - Pour les parcelles de dimensions réduites situées hors opérations d'aménagement*, dans le cas où le respect de 12 m rendrait la parcelle inconstructible. Les dimensions réduites de ces parcelles ne doivent toutefois pas être dues à la division d'une parcelle ;
    - Pour les piscines.
- **Pour les unités foncières* situées au sein même de la zone d'aléa fort incendie de forêt :**
  Les constructions* devront présenter dans un rayon de 12 m un espace libre.
  Des feuillus pourront être implantés dans ce rayon à condition qu'ils n'empêchent pas le passage d'un véhicule sur une largeur de 6 m minimum.
- **Pour les opérations d'aménagement situées au niveau de la zone de contact avec l'espace identifié en zone d'aléa fort incendie de forêt sur le document graphique ou au sein même de la zone d'aléa fort incendie de forêt,** une zone tampon constituant un espace commun de 6 m sera réalisée en périphérie des lots. Cette bande tampon doit être accessible aux engins d'incendie et de secours, reliée à la voie publique et ne pas être aménagée en impasse.
  La règle des 12 m minimum entre les constructions et les limites séparatives* de l'opération d'aménagement s'applique.

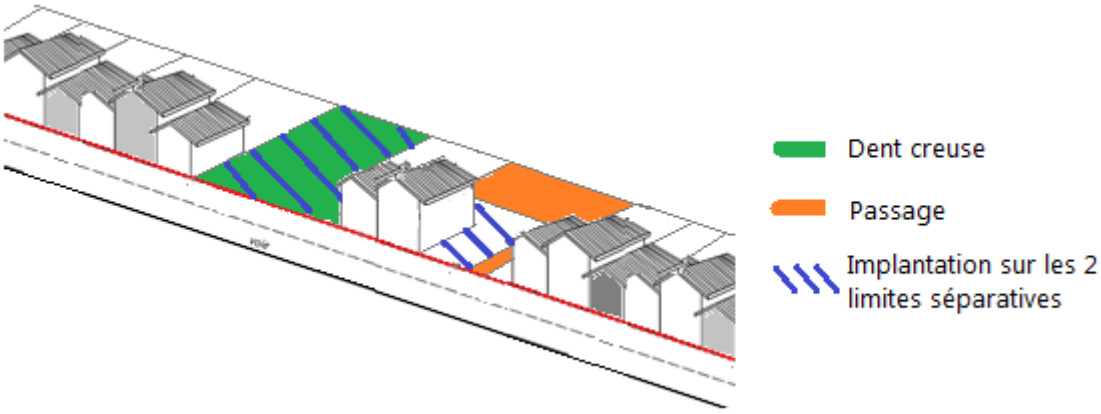
- **Règles alternatives :**

1. Les règles générales (en dehors de celles imposées au ❹ Aléa feux de forêts) ne sont pas applicables aux :
    - Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
    - Piscines extérieures qui peuvent être implantées à 1 m des limites séparatives*, compté à partir de leurs margelles ;
    - Abris de jardin ou annexes* présentant une emprise au sol* inférieure à 15 m² et une hauteur inférieure à 2,50 m, qui peuvent être implantés entre 0 et 3 m de la limite séparative.

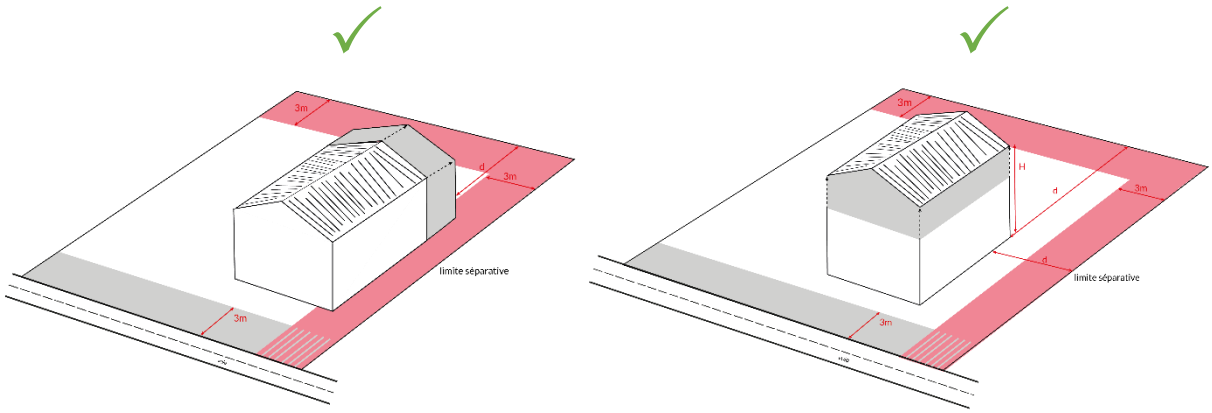
2. De plus, l'implantation en limite pourra être autorisée lorsque la construction* s'adosse à un bâtiment existant sur le ou les terrain(s) contigu(s), dans le respect d'une harmonie d'ensemble,

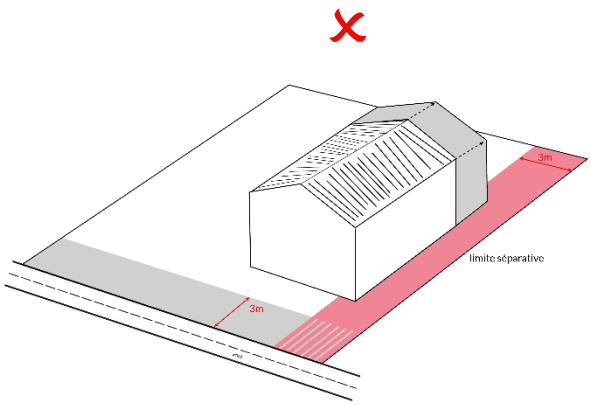


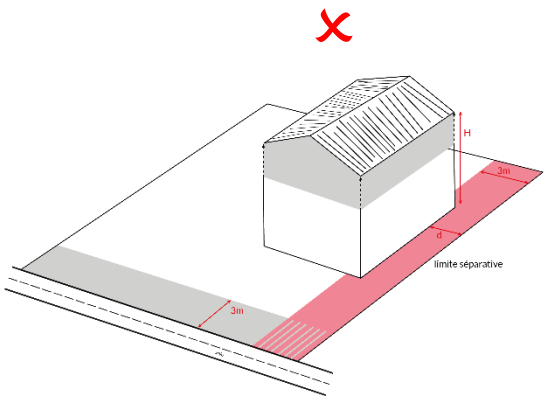
3. Afin de s'adapter au gabarit environnant en s'inscrivant dans la continuité du bâti existant, l'implantation sur une ou deux limites séparatives pourra être autorisée ou imposée afin de créer un front bâti continu le long de la rue.



4. Les règles générales ne sont pas applicables lorsqu'il existe déjà une construction* en tout ou partie implantée dans la marge de recul*. Dans ce cas, est autorisée l'extension* dans le prolongement horizontal ou vertical du volume existant, sous réserve que le projet :
    - N'aggrave pas le non-respect de la règle établie ;
    - Ne réduise pas de manière supplémentaire le recul* existant par rapport aux limites séparatives* ;
    - Respecte les autres articles du présent règlement (emprise au sol*, hauteur, retrait* par rapport aux voies*, etc.)

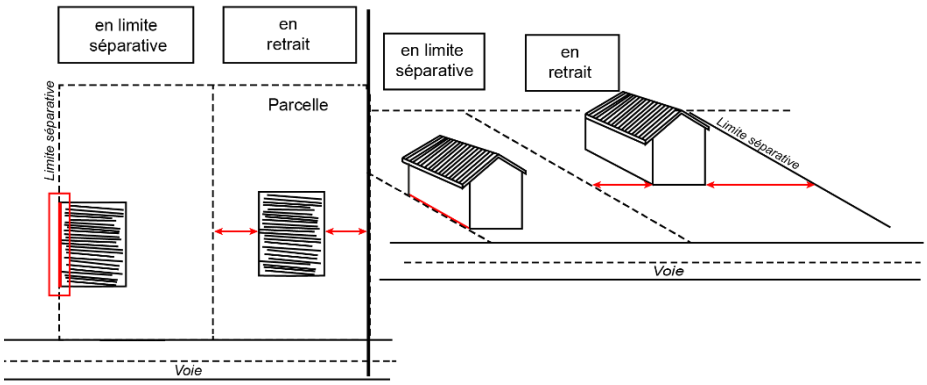



3m
limite séparative
3m

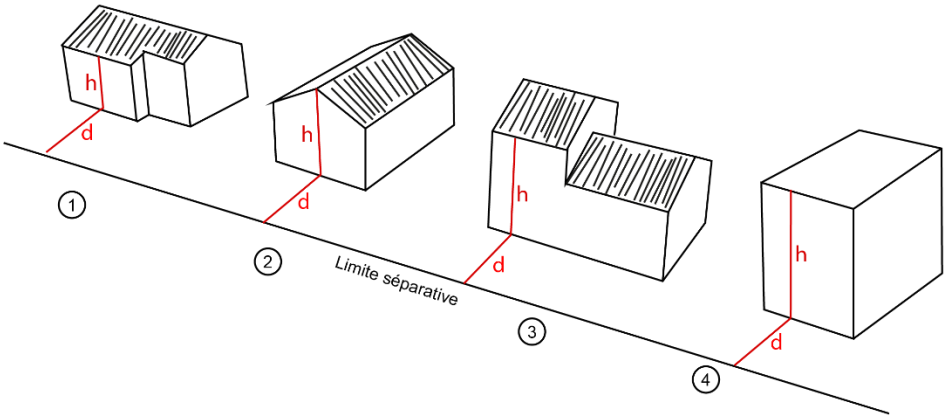

H
3m
d
limite séparative
3m

Modalités d'application

1. Le règlement de chaque zone peut permettre des implantations sur limite ou en retrait*.



2. La hauteur de la construction* est calculée au point le plus près de la limite parcellaire, soit :
   - L'égout du toit* pour les croquis 1 et 3 ;
   - Le faîtage pour le croquis 2 ;
   - Le sommet de l'acrotère* pour le croquis 4.



3. Ainsi, dans le cas d'un balcon, la marge de recul* doit être calculée à partir de l'extrémité du balcon.

4. Seuls sont admis à l'intérieur des marges de recul* des constructions* :
   - Les balcons, éléments de décor architecturaux, débords de toitures, ainsi que les dispositifs nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables, dans la mesure où ces éléments ou dispositifs n'excèdent pas 0,8 m de profondeur par rapport au nu de la façade* des bâtiments* ;
   - L'isolation par l'extérieur de la façade* lorsqu'un bâtiment existant fait l'objet de transformation visant à améliorer ses performances énergétiques, phoniques et thermiques ;
   - Les éléments permettant d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments* et installations de toute nature.

2.1.3. LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES

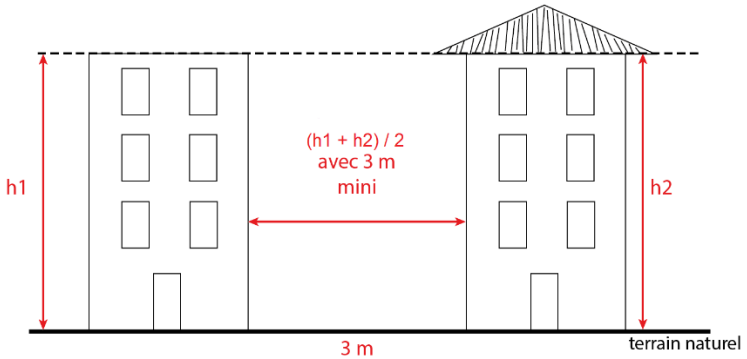
- **Règles générales :**

La distance entre deux bâtiments* non contigus implantés sur une même unité foncière* est règlementée par les règles figurant dans le tableau ci-après :

<table>
<tr><th colspan="2">Zones urbaines</th><th colspan="2">Zones à urbaniser et secteurs OAP</th><th colspan="2">Zones agricoles</th><th colspan="2">Zones naturelles</th></tr>
<tr><td>UA</td><td rowspan="10">❶</td><td>1AU</td><td rowspan="9">NR</td><td>A</td><td rowspan="2">NR</td><td>N</td><td rowspan="15">NR</td></tr>
<tr><td>UB</td><td>1AUenrr</td><td>AL</td><td>NC</td></tr>
<tr><td>UBp</td><td>1AUg</td><td></td><td></td><td>NE</td></tr>
<tr><td>UC</td><td>1AUgarch</td><td></td><td></td><td>Nenr</td></tr>
<tr><td>UCa</td><td>1AUx</td><td></td><td></td><td>NH</td></tr>
<tr><td>UCarch</td><td>2AU</td><td></td><td></td><td>NHgdv</td></tr>
<tr><td>UCenr</td><td>2AUx</td><td></td><td></td><td>NJ</td></tr>
<tr><td>UCp</td><td>2AUg</td><td></td><td></td><td>NL</td></tr>
<tr><td>UC2</td><td>2AUgarch</td><td></td><td></td><td>NLg</td></tr>
<tr><td>UD</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>NStep</td></tr>
<tr><td>UDa</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>NTc</td></tr>
<tr><td>UE</td><td>NR</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>NTh</td></tr>
<tr><td>UF</td><td>❶</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>NX</td></tr>
<tr><td>USpr</td><td>❶❷</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>NXe</td></tr>
<tr><td>UT</td><td rowspan="7">❶</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTc</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTh</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTt</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UTl</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UX</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UXenr</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>UXcom</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>URu</td><td>❶</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

NR : non règlementé

❶ La distance entre deux constructions* non contiguës doit être au moins égale à la demi-somme des hauteurs à l'égout de la toiture* des deux constructions*, avec un minimum de 3 m.



❷ Dans les espaces repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du présent chapitre ainsi que celles du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe). La règle la plus restrictive s'applique.

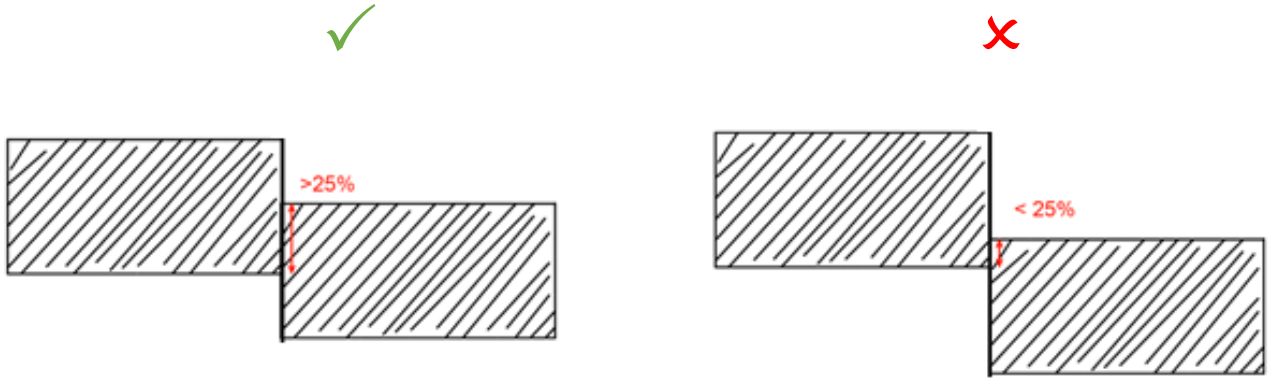
- **Règles alternatives :**

Les règles générales ne sont pas applicables aux :

- Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
- Piscines ;
- Bâtiments* annexes* non accolés : il n'y a pas de distance minimale à respecter entre la construction* principale et une annexe* ou entre 2 annexes*.

Modalités d'application

Deux constructions* sont contigües, au titre du présent règlement, lorsque plus de 25 % de la longueur de la façade* d'une construction* est accolée à la façade* de la construction* voisine.



2.1.4. EMPRISE AU SOL*

- **Règles générales :**

Pour chaque zone ou secteur, l'emprise au sol* des constructions* ne peut pas excéder un pourcentage de la surface du terrain, appelé coefficient d'emprise au sol (CES), indiqué dans le tableau suivant :

Zones urbaines		Zones à urbaniser et secteurs OAP		Zones agricoles		Zones naturelles	
UA	NR	1AU	Pour les constructions existantes 20% ❶ Voir CES associé à chaque OAP sectorielle	A	20% ❶	N	20% ❶
UB	70%	1AUenrr		AL		NC	20%
UBp		1AUg				NE	NR
UC	60%	1AUx				NH	20% ❶
UCa		2AU				NHgdv	20%
UCarch		2AUx				NJ	20% ❷
UCenr		2AUg				NL	20%
UCp		2AUgarch				NLg	
UC2						NStep	NR
UD	40%					NTc	20%
UDa	20%					NTh	
UE	NR					NX	
UF	60%					NXe	
USpr	NR						
UT	60%						
UTc							
UTh							
UTt							
UTl							
UX	50%						
UXenr							
UXcom							
URu	Voir CES associé à l'OAP sectorielle correspondante						

NR : non règlementé

❶ L'emprise au sol des constructions à usage d'habitation ne peut excéder 250 m² ;
L'emprise au sol des constructions et d'annexes (garage, abri de jardin,…) n'excèdera pas 40 m² (hors piscine) ;
❷ L'emprise au sol de chaque abri de jardin, destinés à l'aménagement de jardins ouvriers ou familiaux, n'excèdera pas 10 m².

- **Règles alternatives :**

Les règles générales ne sont pas applicables aux :

- Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
- Projets de réhabilitation, de surélévation ou de changement de destination de constructions existantes* à la date d'approbation du PLUi-H et qui dépassent déjà les maximums autorisés, à condition que le projet ne génère pas une emprise au sol* supplémentaire.

Modalités d'application

Le coefficient d'emprise au sol (CES) est le rapport maximum autorisé entre l'emprise au sol* des constructions* et la superficie de l'assiette foncière du projet de construction*.

2.1.5. HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS*

- **Règles générales :**

La hauteur totale des constructions* ne peut excéder celle indiquée dans le tableau ci-dessous :

Zones urbaines		Zones à urbaniser et secteurs OAP			Zones agricoles			Zones naturelles		
				Habitations existantes		Habitation	Autres constructions autorisées dans le secteur		Habitation	Autres constructions autorisées dans le secteur
UA	R+4	1AU	Voir hauteur associée à chaque OAP sectorielle		A	R+1	12 m	N	R+1	12 m
UB	R+3	1AUenrr			AL			NC		
UBp		1AUg						NE	NR	NR
UC	R+1	1AUgarch	RDC ❶					Nenr	NA	5 m
UCa		1AUx	Voir hauteur associée à chaque OAP sectorielle	R+1				NH	R+1	NA
UCarch	RDC ❶	2AU						NHgdv	RDC	NA
UCenr	R+1	2AUx						NJ	NA	3,50 m
UCp		2AUg						NL		9 m
UC2	R+2	2AUgarch						NLg	NA	R+2
UD	R+1							NStep		12 m
UDa								NTc	R+1	6 m
UE	NR							NTh		12 m
UF	R+5							NX		9 m
USpr	R+4 ❷							NXe		9 m
UT	R+5									
UTc	R+1									
UTh	R+5									
UTt										
UTl										
UX	12 m									
UXenr										
UXcom										
URu	Voir hauteur associée à chaque OAP sectorielle									

NR : non règlementé NA : non autorisé

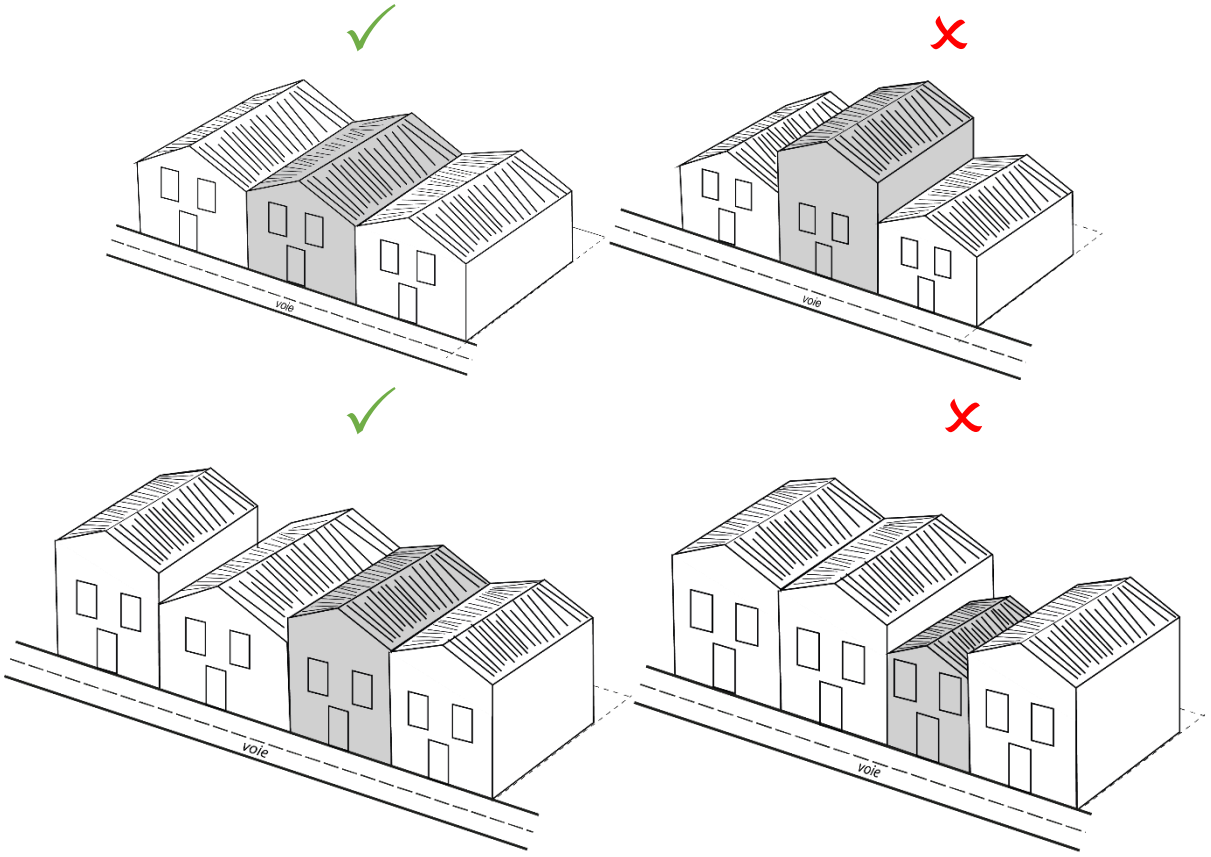
❶ Dans les zones de vestiges archéologiques (identifiées par l'indice « **arch** »), des règles particulières visant à limiter la hauteur des constructions* et la profondeur des interventions sur le sous-sol sont applicables :

- Les constructions* (habitations et annexes*) seront de plain-pied, sans sous-sol ni ouvrages techniques enterrés :
  - ✓ La hauteur totale des constructions* nouvelles ne peut pas excéder 6,50 m ;
  - ✓ Les constructions* seront fondées sur des dispositifs de semelles filantes ou de radiers dont le fond de fouille n'excédera pas une profondeur de 0,50 m par rapport au sol naturel existant avant travaux.
- Les affouillements devront respecter une profondeur maximale de 0,50 m sous le sol naturel existant avant travaux :
  - ✓ Les dispositifs de géothermie enterrés (réseau horizontal ou puits canadien) sont interdits ;
  - ✓ Les piscines ou autres bassins d'agrément seront implantées hors sol ;
  - ✓ Les travaux et affouillements nécessaires à la mise en place d'équipements de récupération ou de stockage des eaux pluviales, à la pose de clôtures, à l'aménagement des accès*, à la réalisation de places de stationnement et à la plantation des arbres et arbustes (fosses de plantation) n'excéderont pas une profondeur de 0,50 m sous le sol naturel existant avant travaux.
- Le fond de fouille de la tranchée d'enfouissement des réseaux d'amenée et d'évacuation de fluides depuis ou vers la voie publique* pourra atteindre 0,80 m sous le sol naturel existant avant travaux.

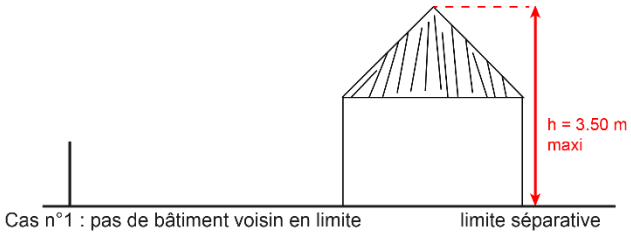
❷ Dans les espaces repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du présent chapitre ainsi que celles du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe). Un plan des hauteurs, annexé au présent règlement (page 123), précise les hauteurs maximales autorisées. La règle la plus restrictive s'applique.

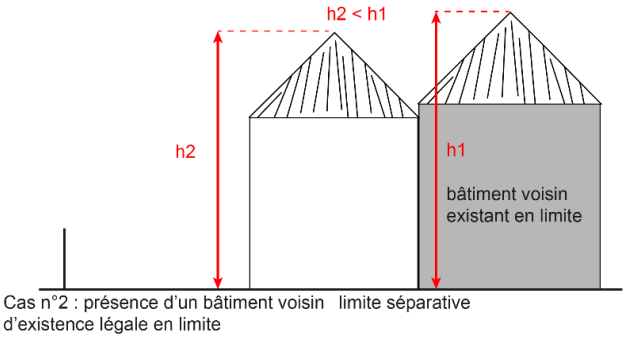
- **Règles alternatives :**

1. Dans les secteurs présentant une unité d'aspect et de formes urbaines, il pourra être imposé que la hauteur des bâtiments* à construire s'harmonise avec la hauteur moyenne des constructions* avoisinantes. La hauteur des constructions* s'alignera sur celle des bâtiments* contigus : elle pourra être d'une hauteur intermédiaire entre le bâtiment le plus bas et le bâtiment le plus haut, sans pouvoir être d'une hauteur inférieure au premier ni supérieure au deuxième.



2. La hauteur maximale autorisée pourra être dépassée lorsqu'une construction* s'adosse à un bâtiment existant sur le ou les terrain(s) contigu(s), dans le respect d'une harmonie d'ensemble, sans dépasser toutefois la hauteur de l'existant implanté en limite séparative.

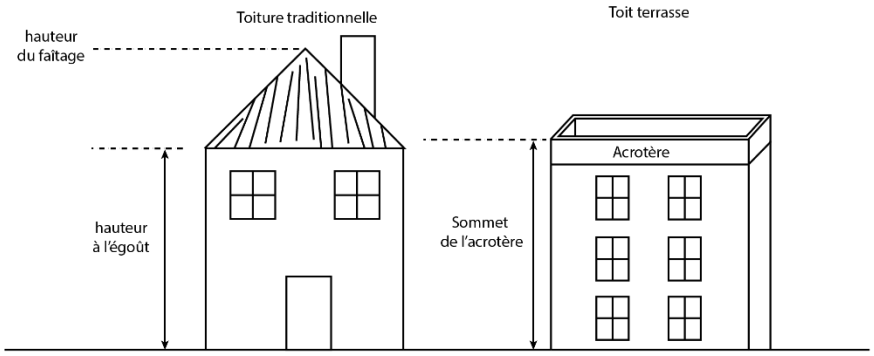




3. Les règles générales ne sont pas applicables aux constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

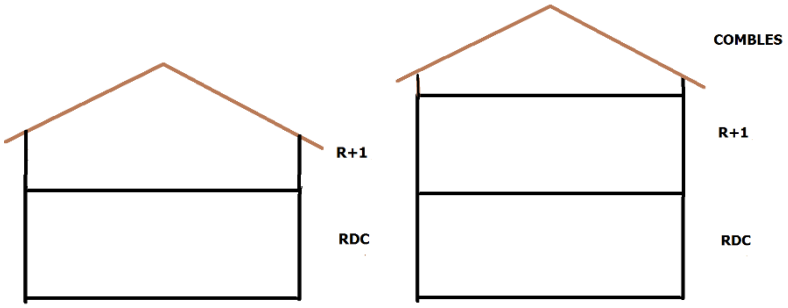
Modalités d'application

1. La hauteur d'une construction* est la différence de niveau avant travaux entre le point le plus haut et le plus bas d'une construction* mesurée à partir du sol du terrain naturel* :
   - Lorsque la hauteur est exprimée en mètres, celle-ci se calcule au point le plus haut : faitage pour les constructions* comportant une toiture ou acrotère* pour les toitures-terrasses ou à faible pente*.



   - Lorsque la hauteur est exprimée en nombre de niveaux, la hauteur maximale hors comble ne peut excéder 3,50 m multiplié par le nombre de niveaux autorisés.

Exemples de construction en R+1



Au titre du présent règlement, si le pied droit d'un comble* présente une hauteur supérieure à 0,50 m, l'étage est considéré comme un niveau entier de construction*.

Une correspondance peut être établie entre la hauteur de la façade (hors combles) et le nombre de niveaux pour les constructions à usage d'habitation.

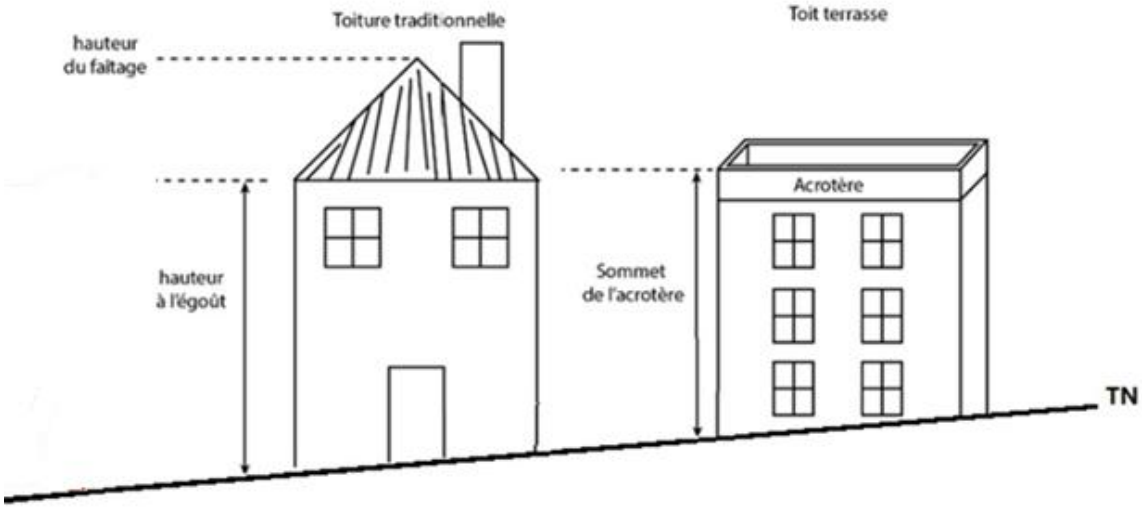
Nombre de niveaux ↔ Hauteur de façade	Nombre de niveaux ↔ Hauteur de façade
RDC ..... 3,50 m	R + 3 ..... 14 m
R + 1 ..... 7 m	R + 4 ..... 17,5 m
R + 2 ..... 10,5 m	etc...

En zone URu, et ce afin de permettre la réalisation de commerces en rez-de-chaussée, la hauteur totale de la façade des bâtiments comprenant au moins trois niveaux (au-delà du R+2), pourra être augmentée de 50 cm dans la limite de 18 m.

2. Seuls les niveaux totalement enterrés (c'est-à-dire construits sous le niveau du terrain naturel*) ne sont pas compris dans l'emprise* et la hauteur* de la construction. Les étages inférieurs semi enterrés constituent des niveaux comptabilisés pour déterminer la hauteur de l'immeuble.

3. Les éléments de superstructure technique (cheminées et dispositifs nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables comme les capteurs solaires) ne sont pas pris en compte pour le calcul de la hauteur de la construction.

4. Sur les terrains en pente, la hauteur du bâtiment est définie au point du terrain naturel*.



2.2. ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS* ET DES CLOTURES

2.2.1. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS*

1. L'autorisation d'urbanisme pourra être refusée ou n'être accordée que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions* et installations, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments* ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales. Elles doivent être conçues de manière à s'insérer dans leur environnement quel que soit le vocabulaire architectural utilisé.

2. L'aspect général des constructions*, y compris les annexes* et les clôtures, devra s'harmoniser, par les volumes et les proportions, par la composition générale des façades*, par les matériaux et les couleurs, avec la typologie architecturale dominante des constructions* les plus proches.

3. D'une manière générale, tout nouveau projet de construction à insérer dans du bâti existant n'exclut pas une présentation de facture contemporaine, mais nécessite que les projets justifient les dispositions prises pour assurer leur insertion dans le caractère du lieu dans lequel ils s'inscrivent.

4. Ainsi, des règles alternatives au présent chapitre seront appliquées pour :
   - Les projets de construction, dont l'intégration paysagère est justifiée, et faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale ou qui sont à énergie positive, au sens de l'article L. 151-28 du Code de l'urbanisme et de l'article R.111-21 du Code de la construction et de l'habitation ;
   - Les projets relevant d'une démarche de création architecturale ;
     Relèvent d'une démarche architecturale, les projets de construction faisant preuve d'une conception originale et pour lesquels le concepteur est en mesure de motiver et de justifier son insertion de façon harmonieuse dans le paysage environnant.

5. Dans les secteurs repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe). Les autorisations d'urbanisme peuvent être refusées ou n'être accordées que sous réserve du respect des dispositions du cahier des prescriptions architecturales du SPR*.

6. Dans les secteurs indicés "p" s'ajoutent les prescriptions figurant chapitre 2.4.2 (Prescriptions particulières en sous-secteur indexés « p »).

2.2.1.1. Constructions* nouvelles

1. Les constructions* nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

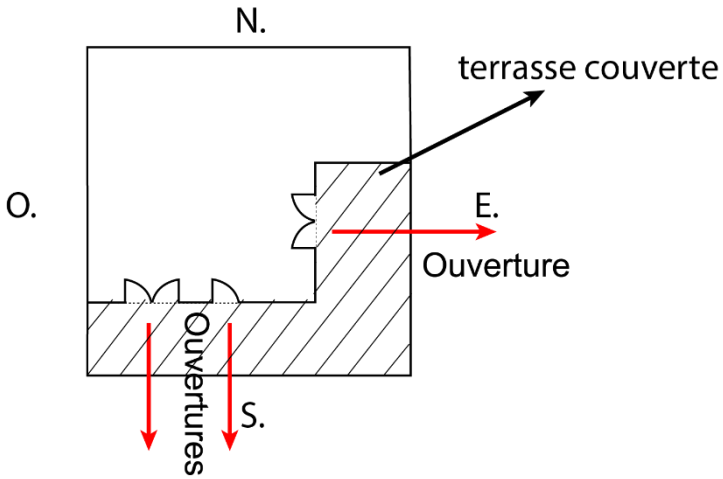
2. Les pastiches et imitations de styles architecturaux extérieurs au territoire sont interdits. Toute construction* s'inspirant d'une architecture typique d'une autre région est interdite : mas provençal, maison alsacienne, constructions* de type montagnard telles que chalets, bâtiments* en rondins, fustes ou madriers …

Implantation

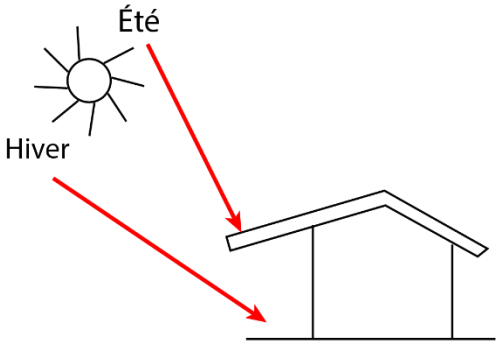
1. Le projet devra être réfléchi en fonction des contraintes du climat et de la topographie des lieux. Les constructions* s'adapteront au terrain naturel* et non l'inverse.

2. Les croupes sur façades* ouest, exposées au vent et à la pluie, seront à privilégier.

3. En vue d'une optimisation du potentiel photovoltaïque, l'orientation sud d'un pan de toit* devra être étudiée.



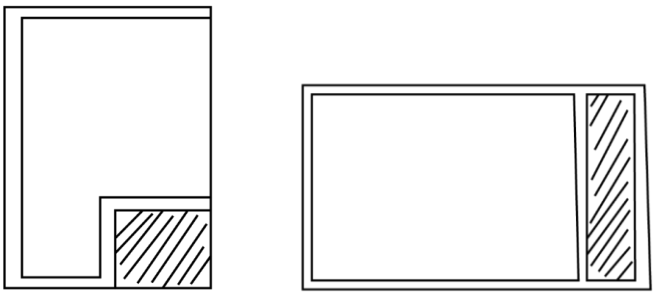
Ouverture au Sud :
- Capter l'énergie solaire en hiver,
- Mais se protéger de la surchauffe estivale.



Principe de débord de toit pour se protéger efficacement de la surchauffe estivale.

Volumétrie

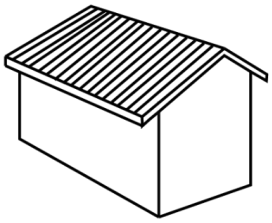
1. Les bâtiments* seront composés de volumes géométriques simples, hiérarchisés (habitations principales, annexes*, etc.) et assemblés de manière orthogonale.



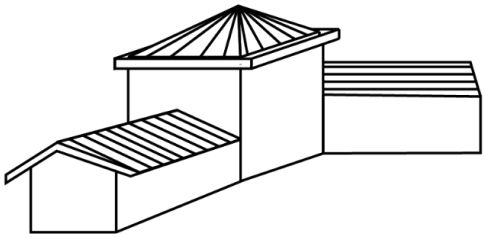
Un plan simple, compact pouvant être évidé

2. Si une construction* comprend plusieurs faîtages, ceux-ci seront parallèles ou perpendiculaires entre eux (sauf exceptions liées à la forme parcellaire).

3. Le nombre de pans de toit* sera limité



Volume simple à angles droits
Étage compris dans le même volume que l'ensemble de la construction*.



Architecture extérieure au territoire
Volume complexe plus coûteux à la construction* et sur le plan thermique (déperditions énergétiques)

Illustration Extrait de CONSTRUIRE AUJOURD'HUI, CC Cœur Hautes Landes

Toiture

- **Règles générales :**

1. Les couvertures seront en tuiles :
   - La forme des tuiles sera choisie dans le type canal, romane (tuile ronde avec emboitement) ou en tuile mécanique de type Marseille ;
   - Les tuiles canal* et romaine devront disposer d'un fort galbe pour constituer une ondulation marquée ;
   - Les pentes de toitures* seront comprises entre 35 % à 45 % ;
   - Le nombre de pans de toit* sera limité. De plus, pour les constructions d'une surface de plancher inférieure à 150 m², le nombre de pans de toit ne pourra excéder 6 pans* ;
   - La coloration de la couverture sera dans des tons de terre cuite ocre, rouge à rouge-brun, panachés ou vieillis. Les tuiles de teinte foncée (noir, gris ou brun foncé) sont interdites ;
   - Les débords de toiture seront d'au moins 50 cm ;
   - Les couvertures des extensions* et annexes* devront être réalisées avec le même matériau, dans la même teinte et la même pente de toiture* que ceux de la couverture du bâtiment principal.



Tuiles type canal en terre cuite, teinte rouge orangé



Tuiles méridionales peu galbées, de teinte pastel

Illustration Extrait de CONSTRUIRE AUJOURD'HUI, CC Cœur Hautes Landes

2. Afin d'éviter la prolifération d'éléments hétérogènes en toiture, les décrochements de toiture sans lien avec la composition de la façade* sont interdits.

Seules les avancées de toit, permettant de protéger ou de marquer les entrées ou de couvrir les terrasses, et constituant des pans de toiture*, peuvent être autorisées.

3. Les matériaux de couverture translucides sont admis, dans le cas de vérandas, verrières ou de fenêtres de toit.

4. Les constructions* édifiées sur limites séparatives* ne présenteront aucun débord de toit sur le fonds voisin (article 681 du Code civil). Le mur séparatif pourra être équipé d'un chéneau*.

5. Les toitures ondulées, ou composées de matériaux d'aspect médiocre (tôle ondulée, bitumeux, tuile de béton, larges plaques uniformes d'aspect plastique, asphalté ou fibrociment, bac acier, etc.) sont interdites sur les toitures en pente* (+ de 10 ° ou 17,6 %).

- **Règles alternatives :**

1. Les règles générales ne sont pas applicables aux :
   - Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
   - Bâtiments* agricoles ou forestiers, économiques (activités commerciales, industrielles, artisanales ou tertiaires) ou d'équipements dont les toitures sont entièrement ou à plus de 50 % recouvertes de panneaux photovoltaïques ;
   - Constructions à usage d'élevage (type abri tunnel pour poulets, canards, …) nécessaires à l'activité agricole ;
   - Serres ;
   - Abris de jardin ou autres annexes* présentant une emprise au sol* inférieure à 15 m² et une hauteur inférieure à 2,50 m. Quel que soit le matériau employé, un soin particulier doit être porté au choix de la couleur utilisée pour assurer une bonne insertion dans le site. Les matériaux d'aspect brillant, réfléchissants et de couleurs vives sont proscrits. Les abris de jardins en maçonnerie traditionnelle sont recommandés.

2. Les toits en terrasse ou à très faible pente* (inférieure à 10° ou 17,6 %) sont admis :
   - Pour les bâtiments* agricoles ou forestiers, économiques (activités commerciales, industrielles, artisanales ou tertiaires) ou d'équipements et les immeubles collectifs ;
   - Dans le cas d'une toiture végétalisée ;
   - Pour les vérandas, qui peuvent être couvertes de matériaux translucides ou isolants.

3. Ils peuvent également être autorisés, à condition qu'un dispositif architectural (acrotère*,…) vienne masquer les matériaux de couverture, pour :
   - Des volumes, développés en rez-de-chaussée, ne dépassant pas 30 % de l'emprise au sol* totale (construction existante + extension) de la construction* ;
   - La construction d'annexes* d'une surface maximale de 30 m² ;
   - Des éléments de liaison entre volumes ;
   - Dans ces 3 derniers cas, les matériaux de couverture (bac acier, revêtement de toiture en synthétique, bitume, …) ne devront pas être visibles depuis le domaine public.



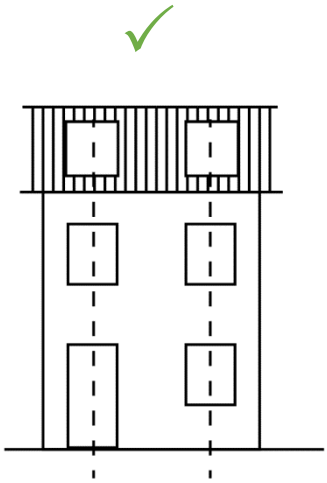


Façades

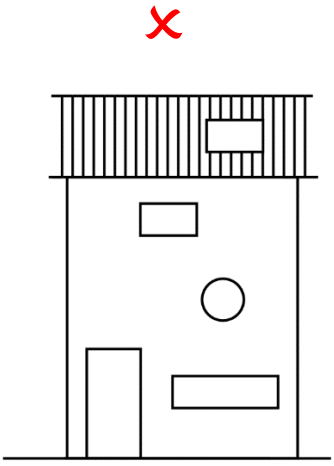
- **Règles générales :**

Composition des façades*

Les façades* doivent **respecter des principes de symétrie et d'alignement* des ouvertures** :



Éléments de composition de façade* : symétrie, alignement*, répétition d'un même élément (fenêtres,...)



À éviter : multiplication des modèles de fenêtres, façade* non structurée.

Illustration Extrait de CONSTRUIRE AUJOURD'HUI, CC Cœur Hautes Landes

Ouvertures et percements

1. Il est recommandé de concevoir des percements plus hauts que larges et ordonnés dans les alignements* verticaux et horizontaux.

2. Le dimensionnement et la situation des fenêtres de toit pourront s'inscrire dans la trame et le rythme des ouvertures de la façade*.

3. De manière générale, les linteaux seront horizontaux.

4. Afin de respecter la lecture des vides et les pleins, l'occultation des surfaces vitrées ne peut excéder 15 % (surface cumulée des enseignes appliquées sur les surfaces vitrées ou immédiatement derrière) de la surface totale de ces surfaces vitrées.

Colorations des façades*

1. Toutes les façades* (y compris les murs aveugles) des constructions* doivent être traitées avec le même soin et en harmonie entre elles.

2. Les matériaux destinés à être recouverts (parpaing, brique creuse, béton cellulaire, ...) seront obligatoirement enduits. Les couleurs d'enduits respecteront les colorations traditionnelles locales. Les tonalités exogènes à celles du terroir ne sont pas autorisées. La teinte des façades* (enduits et peinture) sera définie sur la base du nuancier ci-dessous.

Nuancier enduits et peinture :



3. Jusqu'à deux couleurs différentes de façade* sont admises à condition que la seconde couleur serve :
   - À différencier différents volumes d'une même construction* ;
   - À souligner les encadrements des fenêtres, porche en renfoncement, … dans la limite de 20 % de la surface totale enduite.

4. Les gouttières et descentes d'eaux pluviales seront soit en zinc, soit d'un autre matériau de couleur zinc ou de la même teinte que l'enduit de façade. Le matériau « zinc » est à privilégier.

5. Les façades* pourront également être en bois ou à pans* de bois et devront respecter l'aspect des constructions* bois traditionnelles de la région. La pose des bardages bois de manière verticale doit être privilégiée :
   - Selon les principes mis en œuvre dans l'habitat traditionnel ;
   - Afin d'assurer un vieillissement homogène de la façade*.





6. Dans le cas de bardage bois, les teintes naturelles seront privilégiées. Les bardages pourront être traités par imprégnation (huile de lin, brou de noix …). Les teintes du nuancier façade ci-dessus pourront être autorisées.

7. Pour les bâtiments* agricoles ou d'activité, le revêtement des façades* pourra être réalisé avec d'autres matériaux (béton, métal, polycarbonate, etc.). Dans ce cas, il est recommandé de privilégier les couleurs sourdes ou naturelles. La couleur de façade* sera définie sur la base du nuancier suivant :

Nuancier bardages :



8. Les matériaux de couleur vive ou d'aspect brillant sont interdits. L'emploi de couleurs vives liées aux couleurs de l'entreprise pourra être admis sur la ou les façades* accessibles au public, sur des éléments architecturaux accessoires et de petites surfaces (stores, menuiseries, enseignes, auvents ...).

- **Règles alternatives :**

1. Les règles générales ne sont pas applicables aux :
   - Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
   - Serres ;
   - Abris de jardin et autres annexes* présentant une emprise au sol* inférieure à 15 m² et une hauteur inférieure 2,50 m. Quel que soit le matériau employé, un soin particulier doit être porté au choix de la couleur utilisée pour assurer une bonne insertion dans le site. Les matériaux d'aspect brillant, réfléchissants et de couleurs vives sont proscrits. Les abris de jardins en maçonnerie traditionnelle sont recommandés.

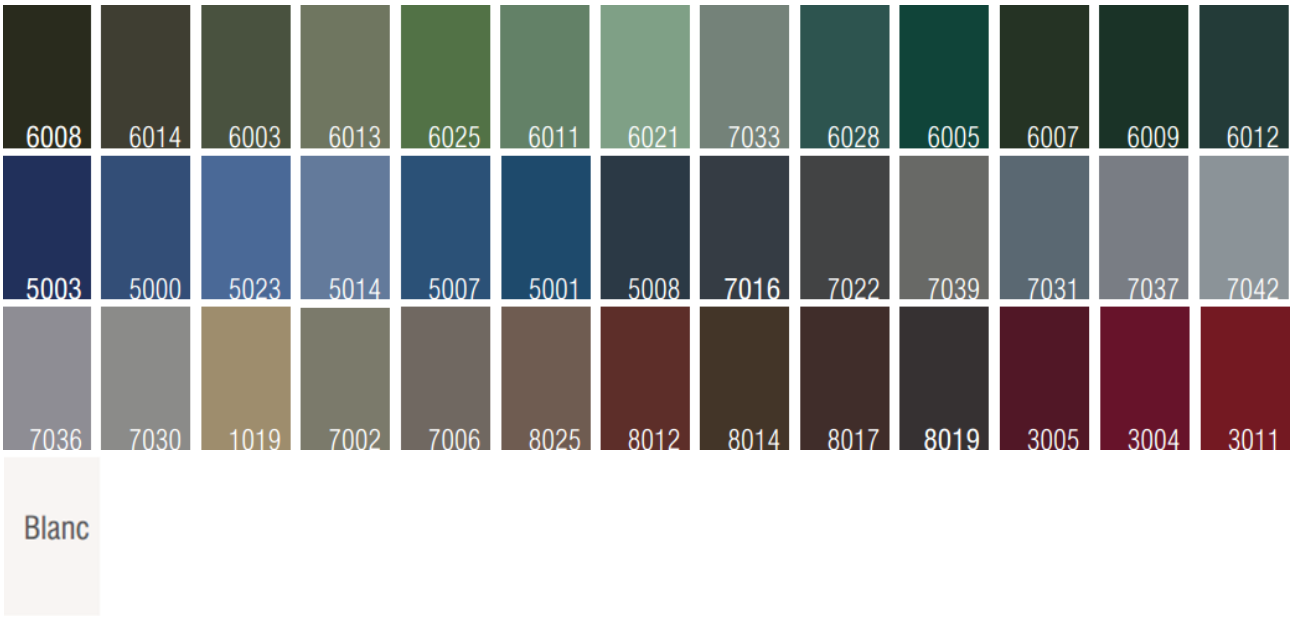
2. D'autres matériaux de façade peuvent être admis dans la mesure où ils ne portent pas atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites ou aux paysages naturels ou urbains et n'altèrent pas la continuité urbaine formée par les constructions existantes*.

Menuiseries

1. L'harmonie des couleurs des menuiseries entre elles et avec les façades sera recherchée.

2. Les boiseries, menuiseries ou autres éléments extérieurs seront dans une teinte en harmonie avec la teinte de la façade. La couleur des menuiseries sera définie sur la base du nuancier suivant :

Nuancier des menuiseries, ferronneries et faux pans* de bois :



Éléments techniques

1. Les descentes d'eaux pluviales doivent être intégrées dans la composition architecturale de la façade*. Les rejets d'eaux pluviales des balcons, loggias et terrasses devront être canalisés de façon à éviter les salissures des façades*. Les rejets directs sur le domaine public sont interdits.

2. Les gouttières et descentes d'eaux pluviales seront soit en zinc, soit d'un autre matériau de couleur zinc ou de la même teinte que l'enduit de façade. Le matériau « zinc » est à privilégier.
   Par exception, les gouttières et descentes d'eaux pluviales des annexes nouvelles pourront être de même facture que les éléments composant le bâtiment principal (coloris et matériaux).

3. Les équipements techniques (boîtiers de raccordement, cheminées, machineries d'ascenseurs, d'aération ou de réfrigération, sorties de secours, postes électriques, citernes à gaz ou à mazout, installations sanitaires ou autres installations de service, etc.), devront être implantés dans des endroits peu visibles, intégrés aux volumes principaux ou inclus dans une construction* annexe*.

4. Les antennes paraboliques et autres dispositifs de réception des télécommunications, ainsi que les climatiseurs et installations du type pompe à chaleur devront être implantés de manière discrète. En outre, ces ouvrages ne devront ni masquer les fenêtres, ni être installés à l'aplomb du domaine public.

5. Les dispositifs solaires photovoltaïques et thermiques sont autorisés sous réserve de ne pas porter atteinte à la qualité architecturale, urbaine ou paysagère des lieux. Ils devront s'harmoniser avec l'esthétique de la construction*.

Règles architecturales particulières

1. Le long des voies* ou des limites de zone repérées aux documents graphiques par la mention « Règles architecturales particulières » (secteur de Laustes à Mées), les constructions* et installations nouvelles devront respecter, en plus des règles édictées au présent chapitre (2.2 aspect extérieur des constructions* et des clôtures), les dispositions suivantes :
   - Le long de ces voies, emprises publiques* ou limites, l'implantation de dépôts ou d'aires de stockage à ciel ouvert est interdite. Cette disposition ne concerne pas les dépôts de véhicules.
   - Les façades* des constructions* donnant sur ces voies, emprises* ou limites et ayant une longueur supérieure à 50 mètres doivent comporter des éléments de décor architectural ou de volumétrie destinés à rompre la linéarité du plan de façade.
   - L'impact visuel des éléments techniques implantés en toiture devra être atténué (regroupement, traitement architectural)
   - La hauteur des enseignes publicitaires ne devra pas dépasser l'acrotère* ou l'égout de toiture* du bâtiment.
   - L'implantation d'objets de signalétique en façade des constructions* ne devra pas excéder 1 objet pour 15 mètres linéaire de façade*.

2.2.1.2. Bâti existant

1. En plus de toutes les dispositions relatives aux constructions* neuves figurant au chapitre précédent, les prescriptions suivantes s'appliquent aux constructions existantes*.

2. En raison de son intérêt patrimonial, le bâti existant peut faire l'objet de prescriptions particulières :
   - Pour le **patrimoine bâti inventorié identifié** sur le plan de zonage, se reporter au chapitre 2.4.1 du présent règlement ;
   - Si la construction* est située en **sous-secteur patrimonial indexé « p** », se reporter aux prescriptions particulières du chapitre 2.4.2.

3. Toute intervention, traditionnelle ou contemporaine, s'attachera à prendre en compte et à respecter le caractère architectural de chaque immeuble concerné, les principes de composition de ses façades*, les matériaux originels mis en œuvre et leurs colorations.

4. Lors de la réfection de toiture ou de façades d'une construction présentant un intérêt architectural au regard de son ancienneté, des matériaux employés, de sa composition ou encore de son ordonnancement, le réemploi des éléments existants (matériaux de couverture, couleurs et types d'enduits, etc.) pourra être autorisé ou imposé afin de conserver la typologie existante. Le choix de ces matériaux, utilisés dans les mêmes proportions, sera adapté aux contraintes techniques.

5. Tous travaux exécutés sur un bâtiment existant doivent employer des matériaux et techniques adaptés à la nature du bâti et au caractère original de l'immeuble. Les constructions* doivent s'harmoniser avec l'environnement architectural et paysager en s'inspirant des types constructifs traditionnels identifiés dans les fiches de typologie (Voir fiches typologiques, répertoriant les styles architecturaux couramment rencontrés dans le territoire, figurant aux pages suivantes) :
   1. La maison ou ferme forestière 148
   2. La maison de l'Airial 149
   3. La maison ou ferme chalossaise 150
   4. La maison Capcazalière 151
   5. La maison de Bourg 152
   6. La maison des Barthes 153
   7. La Villa Basco Landaise 154
   8. Le style Art Déco (pour les villes de Dax et Saint-Paul-lès-Dax) 155

Volumétrie

1. Tout intervention sur du bâti existant n'exclut pas une présentation de facture contemporaine mais nécessite que les projets ne portent atteinte ni au caractère du lieu dans lesquels ils s'inscrivent, ni aux caractéristiques architecturales propres de la construction* à modifier.

2. Les surélévations, les modifications et les extensions* éventuelles devront être réalisées en harmonie avec la composition architecturale des parties existantes. La composition architecturale originelle des façades* (proportions, percements…) doit être respectée.

3. Les extensions* d'un bâtiment existant doivent être bâties sur le même principe que le bâtiment principal et doivent respecter leur volumétrie, afin de contribuer à établir l'harmonie et la cohésion entre les différents corps du bâtiment.

4. Les extensions* se feront de manière privilégiée par prolongement de la toiture latérale ou à l'arrière (croupe).

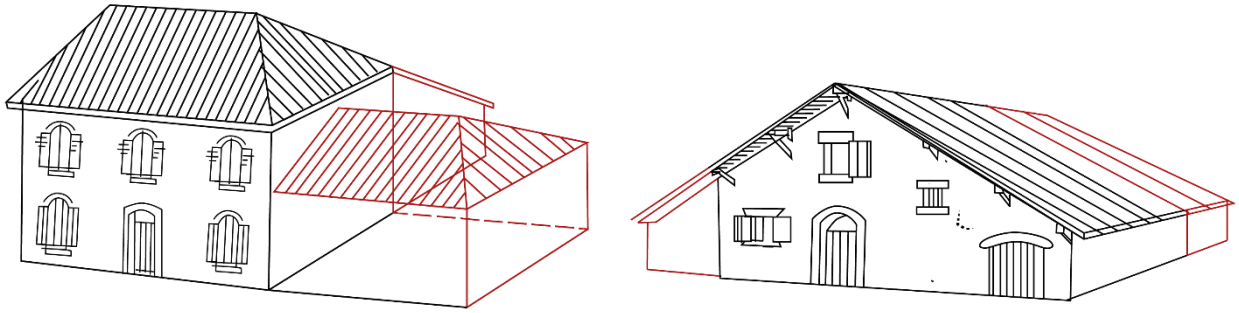


Illustration Extrait de CONSTRUIRE AUJOURD'HUI, CC Cœur Hautes Landes

Toiture

1. Le choix de la tuile se fera en fonction du modèle originel.

2. Dans le respect du style originel, les couvertures des constructions* antérieures à 1900 seront réalisées avec des tuiles largement galbées (type tuile canal) sauf justifications particulières.

3. Dans le cas d'extension* d'inspiration traditionnelle, une harmonie des matériaux, proportions et colorations est à rechercher.

Façades

1. La création de nouveaux percements devra s'intégrer dans la composition des façades* (reprises des proportions, du rythme et éléments de modénature).

2. À l'occasion de la réhabilitation ou du ravalement d'une façade* d'un immeuble ancien, les éléments décoratifs (moulures, corniches, bandeaux, pilastres ...) seront, dans la mesure du possible, conservés ou restaurés.

3. Les ornements, les enduits et les teintes des façades* doivent être conformes à l'état d'origine. Les enduits en place seront au maximum conservés. Ils seront réparés plutôt que piqués.

Menuiseries

1. Les menuiseries anciennes et de qualité seront dans la mesure du possible conservées et restaurées. Une solution de double menuiserie peut répondre aux exigences thermique ou acoustique.

2. Pour des constructions* d'architectures traditionnelles, les volets devront être conservés ou remplacés à l'identique ou restitués.

3. Les coffrets de volets roulants ne doivent pas être visibles en façade.

Éléments techniques

Les gouttières et descentes d'eaux pluviales pourront être de la même facture que les éléments existants (coloris et matériaux). Pour les autres éléments techniques, les mêmes prescriptions que pour les constructions* nouvelles s'appliquent (voir page 66).

2.2.2. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CLOTURES

Généralités

1. Les clôtures ne sont pas obligatoires.

2. Les clôtures (et les éléments entrant dans leur composition, tels que murs, portes, portails, grilles ou balustrades) doivent tenir compte des typologies fonctionnelles préexistantes et s'harmoniser avec le bâti et l'environnement végétal. Elles doivent présenter une cohérence d'aspect avec la construction* principale et être conçues avec simplicité, en évitant la multiplicité des matériaux et en favorisant l'emploi de matériaux de qualité (fer forgé, pierre, bois, …).

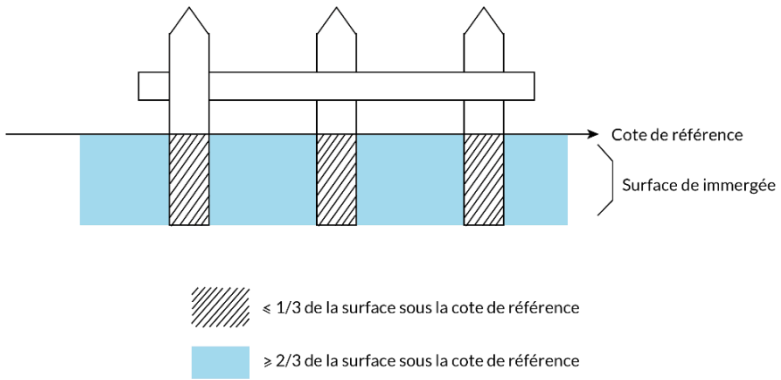
3. Les parties maçonnées des clôtures seront enduites à l'identique de la construction* principale ou des clôtures voisines respectant la réglementation. Les murs seront obligatoirement enduits sur les 2 faces (voir nuancier façade page 65).

4. Lors de l'édification de clôtures, il est recommandé de favoriser :
   - La continuité biologique avec les espaces libres voisins et avec l'espace public ;
   - L'accompagnement des dispositifs par le végétal, afin d'apporter un aspect vivant à la clôture et de favoriser la biodiversité ;
   - La perméabilité des dispositifs permettant le passage de la petite faune ;
   - Les surfaces naturelles favorisant l'infiltration et l'autoépuration des eaux de ruissellement.

5. Clôtures en zone inondable

Lorsque le terrain est exposé à un risque d'inondation, les clôtures doivent être réalisées de manière perméable sur toute leur hauteur, afin de ne pas entraver la libre circulation des eaux.

En zone inondable, une clôture perméable répond aux trois critères suivants :
- Ne pas constituer un obstacle au passage des eaux de la rivière en crue ;
- Ne pas créer un frein à l'évacuation des eaux de la rivière en décrue ;
- Ne pas présenter, sous la cote de référence, une surface pleine représentant plus d'un tiers de la surface de clôture.



Une clôture ajourée peut être matérialisée, par exemple, par un grillage ou une grille à barreaux.
Les portails et portillons, s'ils sont pleins, ne sont pas considérés comme surface de clôture ajourée.

De plus pour la partie émergée de clôture, c'est-à-dire située au-dessus de la cote de référence, il convient d'appliquer les règles propres aux clôtures perméables de chaque zone (hauteur, aspect…) - voir chapitres 2.2.2.1 – clôtures en bordure des voies et des emprises publiques et 2.2.2.2 – clôture implantée en limite séparative.

2.2.2.1. Clôture implantée en bordure des voies et des emprises publiques*

- **Règles générales :**

L'autorisation de clôture peut être assortie de prescriptions particulières si la clôture est située à l'intersection de voies* ou dans une courbe, pour des motifs de sécurité routière (hauteur limitée, pans coupés, …).

En bordure des voies* (publiques ou privées) et des emprises publiques, les clôtures devront respecter les types et hauteurs autorisés par commune, répertoriés dans le tableau suivant :

Zones urbaines		Zones à urbaniser et secteurs OAP		Zones agricoles		Zones naturelles	
UA	❶	1AU	❶	A	❹	N	❹
UB		1AUenrr		AL		NC	
UBp		1AUg				NE	
UC		1AUgarch				Nenr	
UCa		1AUx				NH	
UCarch		2AU				NHgdv	
UCenr		2AUx				NJ	
UCp		2AUg				NL	
UC2		2AUgarch				NLg	
UD						NStep	
UDa						NTc	
UE	NR					NTh	
UF	❶					NX	❸
USpr	❷					NXe	
UT	❶						
UTc	❹						
UTh	❶						
UTt							
UTl							
UX	❸						
UXenr							
UXcom							
URu	❶						

NR : non règlementé

❶ Les clôtures seront composées :

1. D'un mur plein (maçonné et enduit) dont la hauteur maximale est indiquée à la colonne (a) du tableau ci-après ;

2. D'un mur bahut (maçonné et enduit) dont la hauteur maximale est indiquée à la colonne (a) du tableau suivant surmonté d'un dispositif à claire-voie* (grille, grillage, barreaudage, lisses, …), dont les parties « vides » représenteront au minimum 50 % du dispositif (voir précisions et exemples page 75). Le tout n'excédant pas la hauteur maximale indiquée à la colonne (b) du tableau suivant ;

3. D'un dispositif à claire-voie* (grille, grillage, barreaudage, lisses, …), dont les parties « vides » représenteront au minimum 50 % du dispositif à claire-voie* (voir précisions et exemples page 75). La hauteur de la clôture ne pourra excéder celle indiquée à la colonne (b) du tableau suivant ;

4. Pour renforcer l'intimité du jardin et favoriser la biodiversité, ces clôtures pourront être doublées d'un traitement végétal : soit grâce à des plantes grimpantes, soit grâce à la plantation d'une haie mixte ou encore de massifs d'arbustes implantés à l'arrière de la clôture.

Hauteur et types de clôtures autorisées en bordure des voies et espaces publics* par commune

Communes	Hauteur maximale des murs (a)	Hauteur totale clôture (b)
• Candresse • Oeyreluy • Saint-Pandelon • Saint-Paul-lès-Dax • Siest • Tercis-les-Bains	0,8 m	1,6 m
• Angoumé • Herm • Mées • Narrosse • Rivière-Saas-et-Gourby • Saint-Vincent-de-Paul • Saugnac-et-Cambran • Seyresse • Téthieu • Yzosse	1,20 m	1,6 m
• Dax • Heugas	0,6 m	1,5 m
• Bénesse-lès-Dax • Gourbera	Pas de mur	1,6 m

5. La hauteur des portails et portillons doit être en cohérence avec celles des clôtures. Les piliers des portails et portillons pourront être légèrement plus haut (20 cm maximum) que le point le plus haut de la clôture (grille, mur, portail …).

❷ Dans les espaces repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe).

❸ Les clôtures doivent être constituées de grilles ou grillages de teinte sombre (vert, gris …) doublés ou non d'une haie vive, composée d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires.
Leur hauteur ne doit pas dépasser 2 m.
La hauteur des portails et portillons ne pourra pas excéder 2 m.





❹ Les clôtures sur les espaces publics ou sur l'alignement* des voies* doivent être traitées de manière soignée et en harmonie avec le bâti et les murs de clôture existants. Elles doivent être de type agricole, c'est à dire constituées d'un ou plusieurs fils superposés ou de grillage à mailles larges afin de permettre la libre circulation des animaux sauvages.
Ces clôtures doivent être posées à 30 centimètres au-dessus du sol et limitée à une hauteur de 1,20 m (sauf dérogations énumérées à l'article L. 372-1 du code de l'environnement).

Des clôtures étanches peuvent être autorisées dans un périmètre de 150 mètres autour des habitations et des sièges d'exploitation d'activité agricole et forestière. Dans ce cas, les clôtures pourront être composées d'un grillage d'une hauteur maximale de 1,80 m, éventuellement doublé d'une haie vive variée, composée d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires.
La hauteur des portails et portillons ne pourra pas excéder 1,80 m.

- **Règles alternatives :**

1. Lorsque la clôture intègre une séquence déjà bâtie*, présentant une unité architecturale, il pourra être proposé ou imposé un type de clôture identique ou présentant des caractéristiques similaires aux clôtures existantes dans l'environnement direct ou dominant dans la même voie de desserte.

2. Les clôtures répertoriées comme « éléments de patrimoine à protéger », identifiés dans le PLUi-H en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, sont repérés au plan de zonage. Ces clôtures doivent être conservées et restaurées en tenant compte des éléments descriptifs et des éléments prescriptifs de l'objet concerné, référencés dans la fiche correspondante.

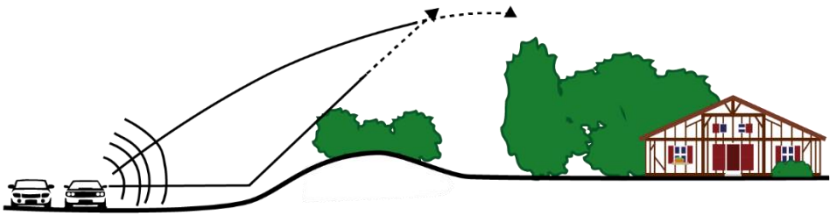
3. Les règles générales ne sont pas applicables aux constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

4. Une hauteur supérieure et un type de clôture différent peuvent être admis :
   - Dans le cas de continuité avec un mur de qualité existant sous réserve d'être réalisé en harmonie avec celui-ci ;
   - Dans les zones UX, en fonction de besoins de sécurité dûment justifiés.

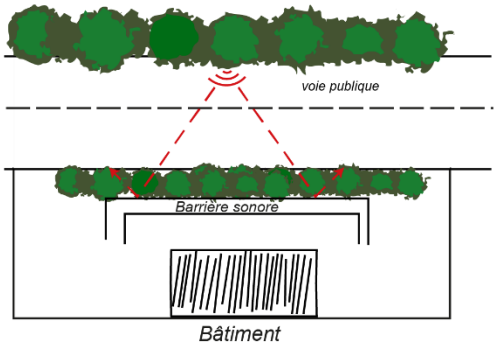
5. Les clôtures existantes de qualité seront conservées et entretenues. Les clôtures existantes à la date d'approbation du PLUi-H pourront faire l'objet d'une réfection à l'identique ou d'une extension* dans les mêmes matériaux.

6. Hors agglomération, en bordure des routes départementales classées en catégorie 1 à 3 (telles que repérées sur la carte représentant les différentes catégories de routes, page 113), pourront être autorisés des dispositifs de protection anti-bruit tels que :

- Merlons en terre paysagers ;



- De haies vives, composée d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires, éventuellement doublée d'un mur anti-bruit d'une hauteur maximale de 1,80 m ;





- Mur végétalisé d'une hauteur maximale de 1,80 m.



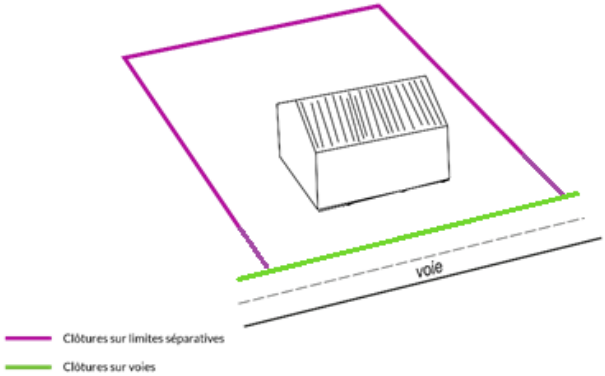


Un mur d'une hauteur supérieure pourra être autorisé pour tenir compte de la configuration du terrain (topographie, construction, …) et des caractéristiques de la voie* bruyante, sous réserve d'une bonne insertion dans le site.

Modalités d'application

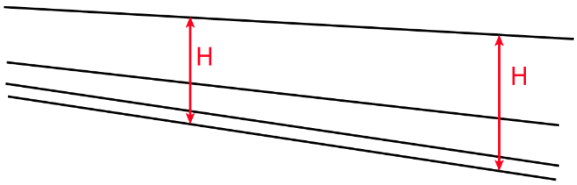
1. Cet article s'applique aux clôtures implantées en bordure des voies et des emprises publiques. La notion de voie regroupe toutes les voies publiques mais aussi les voies privées. Ainsi, le long des impasses, chemin de servitudes,… s'appliqueront les règles du présent article.

2. Les règles du présent article s'appliquent pour les clôtures édifiées le long des voies et emprises publiques*.

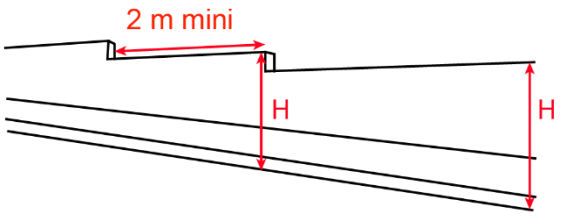


3. La hauteur de la clôture est mesurée à partir du niveau du sol fini de la voie (ou de l'emprise publique*) au droit de la clôture.

4. Dans le cas d'un terrain en pente, la clôture doit s'adapter au terrain et notamment à son relief et non l'inverse. Par conséquent, la clôture pourra :
   - Suivre la pente du terrain naturel* ;
   - Être composée d'éléments qui descendront par paliers successifs plus ou moins importants selon la pente. Dans ce cas, chaque palier devra présenter une longueur minimum de 2 m.



Muret suivant la pente de la rue



Muret en espalier

<u>Précisions et exemples sur les clôtures à claire-voie*</u>

1. Les clôtures doivent permettre de clore une propriété sans occulter les vues. Seules les haies végétales sont autorisées en doublage des clôtures ajourées. Celles-ci seront composées d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires.

2. Les dispositifs à claire voie*, autorisés, doivent laisser passer le jour. Les parties « vides » représenteront au minimum 50 % du dispositif à claire-voie*. À titre d'exemple, figure ci après le % des parties vides de certains dispositifs.









- Exemples de matériaux à claire voie autorisées (grille, grillage, bois,…).

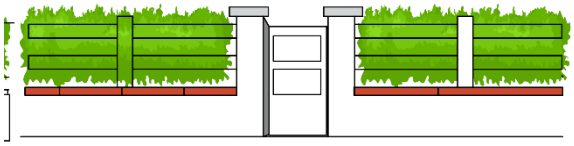




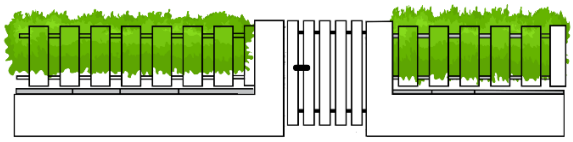
- Exemples de dispositifs autorisés en complément d'un mur bahut :



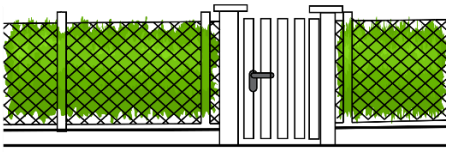
Grilles



Lisses horizontales



Barreaudages vertical



Grillages

- Le doublage des parties ajourées par des systèmes d'occultation rapportés est interdit (bois, brande, canisse, plastique, toile, …).







- Les plaques pleines (PVC, composite, béton, bois, …) et toutes autres occultations pleines sont interdites.



3. Les dispositifs techniques (coffrets, boite aux lettres, …) devront faire l'objet d'une intégration architecturale et paysagère soignée. Ils devront être intégrés soit dans la construction*, soit dans la clôture, soit de toute autre manière qui permette de minimiser leur impact visuel.

.

2.2.2.2. Clôture implantée en limite séparative

- **Règles générales :**

En limite séparative, les clôtures devront respecter les types et hauteurs autorisés par commune, répertoriés dans le tableau suivant :

Zones urbaines		Zones à urbaniser et secteurs OAP		Zones agricoles		Zones naturelles	
UA	❺	1AU	❺	A	❼	NC	❼
UB		1AUenrr		AL		NE	
UBp		1AUg				Nenr	
UC		1AUgarch				NH	
UCa		1AUx				NHgdv	
UCarch		2AU				NJ	
UCenr		2AUx				NL	
UCp		2AUg				NLg	
UC2		2AUgarch				NStep	
UD						NTc	
UDa						NTh	
UE	NR					NX	❻
UF	❺					NXe	
USpr							
UT							
UTc							
UTh							
UTt							
UTl							
UX	❻						
UXenr							
UXcom							
URu	❺						

NR : non règlementé

❺ Selon les communes, les clôtures en limites séparatives seront composées :

1. D'un dispositif à claire-voie* (grille, grillage, barreaudage, lisses, …) éventuellement doublée d'une haie vive, composée d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires. La hauteur de la clôture ne pourra excéder celle indiquée à la colonne (d) du tableau ci-dessous.

2. D'un mur plein, ou d'un mur bahut (maçonné et enduit) surmonté d'un dispositif, dont la hauteur maximale est indiquée à la colonne (c) du tableau ci-dessous.

3. D'un dispositif, dont la hauteur maximale est indiquée à la colonne (d) du tableau ci-dessous.

4. Pour renforcer l'intimité du jardin et favoriser la biodiversité, ces clôtures pourront être doublées d'un traitement végétal : soit grâce à des plantes grimpantes, soit grâce à la plantation d'une haie mixte ou encore de massifs d'arbustes implantés à l'arrière de la clôture.

Hauteur et types de clôtures autorisées en limites séparatives*

Communes	Hauteur maximale des murs (c)	Hauteur totale clôture (d)
• Angoumé • Candresse • Dax • Herm • Mées • Narrosse • Oeyreluy • Rivière-Saas-et-Gourby • Saint-Pandelon • Saint-Paul-lès-Dax • Saint-Vincent-de-Paul • Saugnac-et-Cambran • Seyresse • Tercis-les-Bains • Téthieu • Yzosse	1,8 m	1,8 m
• Bénesse-lès-Dax, • Gourbera • Heugas • Siest	Pas de mur	1,6 m

❻ Les clôtures doivent être constituées de grilles ou grillages de teinte sombre (vert, gris…), avec ou sans mur bahut, doublées ou non d'une haie vive, composée d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires.

Leur hauteur ne doit pas dépasser 2 m maximum.

❼ En limite séparative, les clôtures doivent être de type agricole, c'est à dire constituées d'un ou plusieurs fils superposés ou de grillage à mailles larges afin de permettre la libre circulation des animaux sauvages.
Ces clôtures doivent être posées à 30 centimètres au-dessus du sol et limitée à une hauteur de 1,20 m (sauf dérogations énumérées à l'article L. 372-1 du code de l'environnement).

Des clôtures étanches peuvent être autorisées dans un rayon de 150 mètres autour des habitations et des sièges d'exploitation d'activité agricole et forestière. Dans ce cas, les clôtures pourront être composées d'un grillage d'une hauteur maximale de 1,80 m, éventuellement doublé d'une haie vive variée, composée d'essences locales choisies parmi la liste non exhaustive fournie dans les dispositions complémentaires.

- **Règles alternatives :**

1. Lorsque la clôture intègre une séquence déjà bâtie, présentant une unité architecturale, il pourra être proposé ou imposé un type de clôture identique aux clôtures existantes ou présentant des caractéristiques similaires aux clôtures existantes dans l'environnement direct.

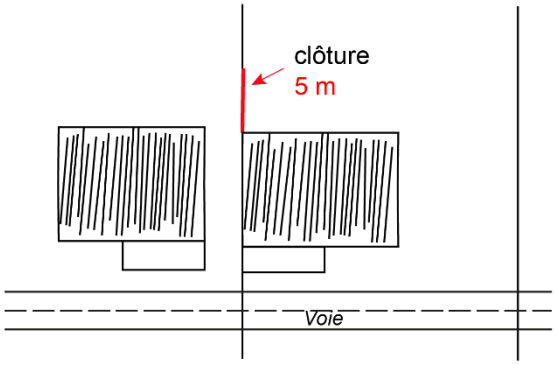
2. Les clôtures répertoriées comme « éléments de patrimoine à protéger », identifiés dans le PLUi-H en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, sont repérés au plan de zonage. Ces clôtures doivent être conservées et restaurées en tenant compte des éléments descriptifs et des éléments prescriptifs de l'objet concerné, référencés dans la fiche correspondante.

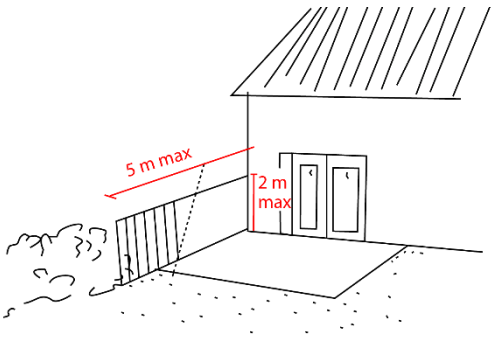
3. Une hauteur supérieure et un type de clôture différent peuvent être admis :
   - Dans le cas de continuité avec un mur de qualité existant sous réserve d'être réalisé en harmonie avec celui-ci ;
   - Dans les zones UX, en fonction de besoins de sécurité dûment justifiés.

4. Ces règles ne sont pas applicables aux constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

5. Les clôtures édifiées en limite avec la zone naturelle et forestière (zones A et N) devront être de type agricole, c'est à dire constituées d'un ou plusieurs fils superposés ou de grillage à mailles larges afin de permettre la libre circulation des animaux sauvages.
   Les murs et murets sont interdits dans ces espaces.

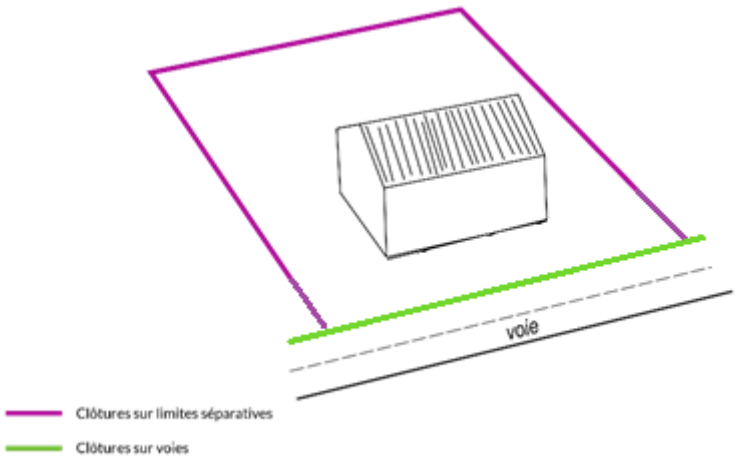
6. Pour les constructions* implantées en limite séparative, un dispositif brise-vue pourra être mis en place, d'une hauteur de 2 m et d'une longueur de 5 m maximale, dans le prolongement du mur de la construction* qui est en limite, vers le fond de lot.
   Ce dispositif brise-vue sera maçonné, enduit de la teinte de la construction* principale ou en panneaux bois ou d'aspect similaire. Les brise-vue industrialisés, les claustras et les bâches sont proscrits.





Modalités d'application

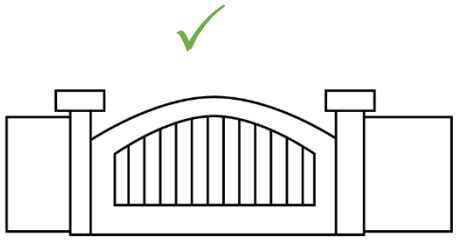
1. Les règles du présent article s'appliquent pour les clôtures édifiées en limites séparatives*.



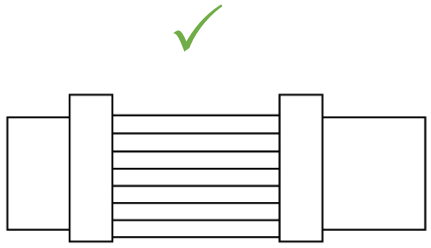
2. La hauteur de la clôture est mesurée à partir du terrain naturel* avant travaux.

2.2.2.3. Portail et portillon

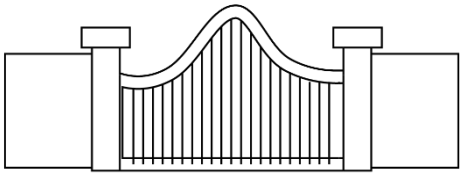
1. Le portail, de forme simple, doit s'insérer de façon harmonieuse dans l'ensemble de la clôture.



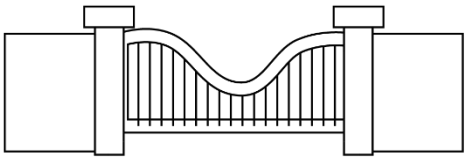
Cintré



Droit



Chapeau de gendarme

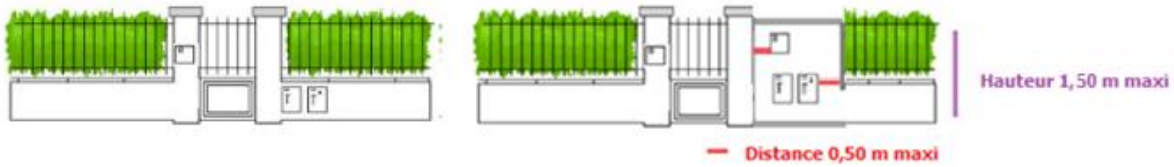


Chapeau de gendarme inversé

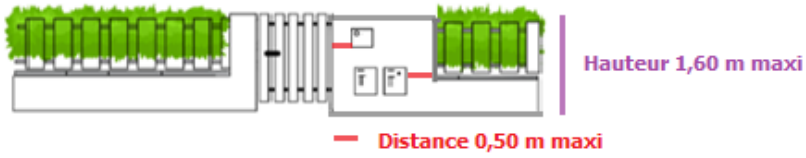
2. La hauteur des portails et portillons doit être en cohérence avec celles des clôtures. Les piliers des portails et portillons pourront être légèrement plus haut (20 cm maximum) que le point le plus haut de la clôture (grille, mur, portail ...).

3. Dans tous les cas, il est préférable de limiter le nombre de piliers pour marquer plus particulièrement les points singuliers de la parcelle (entrées, angles, décrochements de hauteur ...)

4. Les éléments annexes tels que les coffrets de comptage, les boîtes à lettres, etc., doivent être intégrés dans la clôture de manière à les dissimuler :
   - Soit dans la façade si celle-ci se situe en limite de voie ;
   - Soit dans un mur ou muret de clôture :
     - Sur le territoire de la ville de Dax, ces éléments devront être intégrés soit dans le mur bahut d'une hauteur de 0,60 m, soit dans un muret technique d'une hauteur maximale de 1,50 m, qui ne pourra s'étendre que de 0,5 m maxi à gauche et à droite des coffrets.



     - Pour les autres communes qui autorisent des murs et murets, le muret technique, d'une hauteur maximale de 1,60 m, ne pourra s'étendre que de 0,5 m maxi à gauche et à droite des coffrets. Au-delà de cette distance, la hauteur et le type de clôture devra respecter les règles applicables dans la commune, figurant dans le tableau de la page 79.



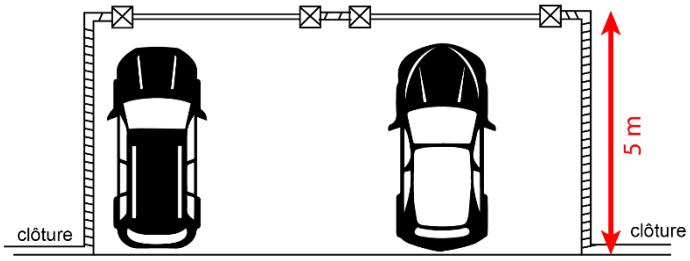
     - Pour la commune de Saint-Paul-lès-Dax (en dehors des zones naturelles et agricoles), dans le cas de portails coulissants, ceux-ci peuvent être associés à un mur d'une hauteur maximale de 1,60 m et d'une longueur ne pouvant excéder celle du portail. Ce mur ne pourra être édifié que dans le sens d'ouverture du portail coulissant.

- Dans le cas de portails coulissants, ils seront associés à des murs de la largeur du portail.

  - Soit, dans les communes qui n'autorise pas les murs, dans une clôture végétale.



5. Les portails d'accès des véhicules seront généralement réalisés à l'alignement*. Toutefois, en vertu de caractéristiques de certaines voies* et afin que la sécurité soit assurée, ceux-ci pourront être implantés en retrait* par rapport à la clôture.



6. Les éventuels portails ou portillons d'entrée doivent s'ouvrir sur l'intérieur de la propriété et en dehors de l'aire de stationnement non close.

2.3. PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DES CONSTRUCTIONS*

Les exigences et performances énergétiques et environnementales des constructions* varient en fonction de la zone ou du secteur dans lequel est située la construction*. Les règles à respecter, indiquées sous forme de numéro dans le tableau suivant, sont ensuite expliquées dans ce chapitre.

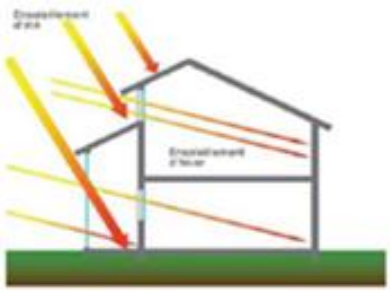
Zones urbaines		Zones à urbaniser		Zones agricoles		Zones naturelles	
UA	❶❷❸❹	1AU	❶❷❸❹	A	❶❷	N	❶❷
UB		1AUenrr	❶❷❸❹❺❻	AL		NC	
UBp		1AUg	❶❷❸❹			NE	❶❻
UC		1AUgarch				Nenr	❶❷
UCa		1AUx				NH	
UCarch		2AU				NHgdv	
UCenr	❶❷❸❹❻	2AUx				NJ	
UCp	❶❷❸❹	2AUg				NL	
UC2		2AUgarch				NLg	
UD						NStep	
UDa						NTc	
UE						NTh	
UF							
USpr						NX	
UT						NXe	
UTc							
UTh							
UTt							
UTl							
UX							
UXenr							
UXcom							
URu	❶❷❸❹						

NR : non règlementé

❶ Généralités

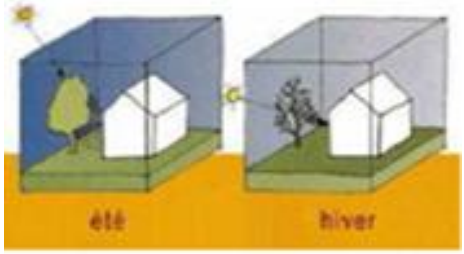
1. Les bâtiments* nouveaux et les parties nouvelles de bâtiments* doivent être construits et aménagés de telle sorte que leur consommation d'énergie primaire soit minimisée et doivent favoriser l'usage des énergies renouvelables.

2. Les éoliennes domestiques sont autorisées, à condition qu'elles s'inscrivent en adéquation avec les proportions et volumes des



bâtiments* et veillent à s'intégrer au contexte paysager du site et des vues.

3. Les panneaux photovoltaïques devront veiller à s'intégrer au mieux dans leur environnement et s'harmoniseront avec l'esthétique de la construction*. Ils devront épouser la pente du toit et seront de préférence positionnés en partie basse de la toiture. Leur visibilité depuis le domaine public sera évitée.



4. L'isolation thermique par l'extérieur sera privilégiée.
   Toutefois, pour raisons patrimoniales ou architecturales, dans le but de préserver les abords de la construction*, ou la composition et les détails de la façade* originelle, l'isolation thermique par l'extérieur pourra être interdite.

5. Dans le cadre de l'adaptation du territoire au changement climatique, notamment pour la réduction des ilots de chaleur en ville, les projets devront veiller à limiter l'imperméabilisation des sols et à favoriser la végétalisation y compris des constructions* (façades*, balcon-terrasses, toitures,…).

6. Afin de ne pas participer à la consommation foncière, sauf justification particulière telle que la qualification de friches rendues impropres à l'exploitation agricole ou forestière, les panneaux photovoltaïques ne sont pas autorisés au sol, sauf s'ils sont destinés à l'autoconsommation.

7. Le développement de l'énergie photovoltaïque est à privilégier sur les bâtiments* existants ou sur les constructions* nouvelles.

8. Les constructions* neuves et les constructions existantes* devront veiller à prendre en compte tout ou partie des objectifs du développement durable et de la préservation de l'environnement suivants, tout en s'inscrivant en harmonie avec le paysage :
   - Utiliser les matériaux renouvelables, récupérables, recyclables ;
   - Intégrer des dispositifs de récupération de l'eau de pluie ;
   - Utiliser des énergies renouvelables ;
   - Éviter les ombres portées sur les bâtiments* riverains (article 671 du Code civil) ;
   - Orienter les bâtiments* vers le Sud pour favoriser la récupération des apports solaires et valoriser la lumière naturelle, tout en évitant les effets de sur chauffe estivale par des dispositifs adaptés (débords de toits, végétalisation caduque, ...) ;
   - Veiller à ne pas créer de nuisances sonores / visuelles pour les riverains (pompe à chaleur, climatisation, éolien,…).

Valorisation énergétique ou environnementale des toitures :

Application de la règlementation en vigueur.

Obligation s'appliquant aux aires de stationnement associées à certains bâtiments :

Application de la règlementation en vigueur.

Dépassement des règles de gabarit* (Article L.151-28 du CU) :

❷ Afin d'inciter à la réalisation de constructions* durables, un dépassement des règles relatives au gabarit* est accordé pour les constructions* faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale :
- 20 % de bonus de constructibilité dans les zones AU pour performances énergétiques et environnementales ;
- 10 % de bonus de constructibilité dans les autres zones bâties (U).

Secteurs de haute performance énergétique et environnementale (Article L.151-21 du CU) :

❸ Plusieurs secteurs constructibles, en zone AU, imposent aux constructions*, travaux, installations et aménagements de respecter des performances énergétiques et environnementales renforcées.
Ces secteurs portent la mention **AUenrr** dans le document graphique.

Secteurs identifiés comme susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques au sol :

❹ Certains terrains, de par leur qualification de friches rendues impropres à l'exploitation agricole ou forestière, sont repérés sur le plan de zonage par la mention de UC, N ou NE suivie de « enr ». Cette mention « enr » identifie un potentiel et une autorisation au développement de panneaux photovoltaïques au sol et non une obligation à leur réalisation.
Le recensement n'étant pas exhaustif, d'autres fonciers pourront développer des panneaux photovoltaïques au sol, sous réserve de leur qualification de friches (à justifier).

2.4. PROTECTION, MISE EN VALEUR ET REQUALIFICATION DU PATRIMOINE CULTUREL, HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL

2.4.1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES POUR LES ENSEMBLE BÂTIS ET PAYSAGERS A PROTEGER

L'article L.151-19 du Code de l'urbanisme permet au règlement d'identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

Les « éléments de patrimoine à protéger », identifiés dans le PLUi-H en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, sont repérés au plan de zonage :

- Un astérisque marron * pour les éléments architecturaux bâti ;
- Un linéaire marron — pour les clôtures et portails ;
- Un quadrillé vert pour le patrimoine paysager à protéger, composé de jardins, ensemble d'arbre, cours,…

À ce titre, les éléments répertoriés sont soumis à des mesures de protection et de mise en valeur spécifiques traduites sous forme de prescriptions particulières, selon plusieurs critères.

2.4.1.1. Éléments architecturaux bâtis

Les bâtiments* sont classés en 2 catégories qui renvoient à des règles spécifiques.

Si l'élément identifié sur le plan de zonage, dispose d'un numéro renvoyant à une fiche, celle-ci doit être consultée afin de prendre en compte les éléments descriptifs de l'objet concerné. Ces fiches figurent au volet relatif au Fiche Patrimoine. En haut à droite de chaque fiche figure la catégorie dans laquelle est classé le bâtiment* :

- **Bâtiment* exceptionnel** : Ce sont des constructions* majeures, voir uniques, qui ont conservé toutes leurs qualités, la richesse de leur décor, qui ont été peu modifiées et qui ont été entretenues dans les règles de l'art. Ces bâtiments* majeurs sont à conserver en l'état et à protéger de toute intervention, adjonction ou modification qui en altèreraient l'esprit et l'authenticité.
  Les règles ❶ s'appliquent.

- **Bâtiment* remarquable** : Ces éléments sont à conserver. Les possibilités de modifications de toitures, façades* et ouvrages extérieurs sont limitées. Les extensions* du volume initial sont autorisées sous réserve de participer à une évolution positive et de ne pas nuire à la lecture du volume et à la qualité du bâtiment*. La restitution de volumes originels connus est par principe autorisée à l'appui de documents anciens.
  Les règles ❷ s'appliquent.

  Certains bâtiments*, qui sont repérés sur le document graphique mais ne sont pas numérotés, n'ont pas fait l'objet de fiche descriptive. Ces éléments, correspondant à des bâtiments* remarquables, sont toutefois à conserver. Dans ce cas, ce sont les règles ❷ qui s'appliquent.

Pour l'ensemble de ces bâtiments, les prescriptions suivantes s'ajoutent à celles figurant au 2.2.1.2 – Bâti existant page 68.

	❶	❷
Principe à respecter	Les bâtiments* exceptionnels doivent être conservés, restaurés et mis en valeur.	Les bâtiments* remarquables ou intéressants doivent être conservés et restaurés.
Démolition	La démolition des bâtiments* inventoriés et repérés sur le plan de zonage au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme est soumise à autorisation. Les démolitions partielles ou totales peuvent être autorisées pour : • Supprimer les parties dénaturant les bâtiments* originels ; • Suite à un sinistre (incendie, explosion, inondation) ayant détruit l'objet à plus de 50 % de son volume ; • Améliorer les conditions d'hygiène ou de sécurité, suivant justifications ; • Suite à une expertise, sur le fondement de problèmes structurels menaçant la sécurité des occupants ou des usagers les lieux.	
Extension*	• Les extensions* seront possibles si elles ne dissimulent pas des éléments essentiels d'architecture et si elles ne mettent pas en péril la lecture de la logique de la composition de l'ensemble du bâtiment*. Toute évolution se réalisera dans le respect de la construction* traditionnelle (structure de toit, proportions, couleurs, matériaux, protection des décors et modénatures), sans exclure un traitement contemporain, tout en soignant les jonctions entre parties anciennes et modernes. • Les extensions* se feront de manière privilégiée par prolongement de la toiture latérale ou à l'arrière (croupe).	
	Les extensions* seront limitées à 10 % de la surface de plancher* existante.	Les extensions* seront limitées à 30 % de la surface de plancher* existante.
Surélévation	Les surélévations sont interdites.	
Structure et volume	• Respecter les caractéristiques structurelles et volumétriques du bâtiment*.	
Caractéristiques architecturales du bâtiment*	• Respecter et mettre en valeur les caractéristiques architecturales du bâtiment*, et notamment la forme des toitures, l'ordonnancement de la façade* et les éléments de détails architecturaux. La composition architecturale des façades* doit être respectée, notamment lors de création de nouvelles ouvertures dont les alignements et les proportions devront être réalisés en harmonie avec celles des ouvertures existantes. • Respecter et mettre en valeur les détails architecturaux remarquables tels que les modénatures. • Si le bâtiment* a fait l'objet de transformations postérieures à sa construction*, il convient de mettre en valeur les éléments répertoriés pour les bâtiments* faisant l'objet d'une fiche ou supposés (pour les bâtiments* ne faisant pas l'objet d'une fiche) et de remédier aux altérations qu'il a subies.	
Matériaux	• Mettre en œuvre des matériaux et des techniques permettant de conserver ou de restituer l'aspect d'origine du bâtiment* ; traiter les installations techniques de manière à ne pas altérer sa qualité patrimoniale.	
Éléments techniques	• Proscrire la pose d'éléments extérieurs qui seraient incompatibles avec son caractère : isolation par l'extérieur, équipement divers en façade* et toiture.	
Patrimoine paysager	Il convient d'assurer aux espaces libres situés aux abords immédiats des bâtiments* répertoriés un traitement de qualité, approprié à ses caractéristiques architecturales. La cohérence et la concordance entre le bâti et ses abords doivent être prises en compte dans tout projet, en atténuant les divisions potentiellement créées par du morcellement foncier. Il convient de respecter les règles particulières qui s'appliquent aux éléments paysagers à protéger (*voir 2.5. TRAITEMENT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER DES ESPACES NON BATIS ET ABORDS DES CONSTRUCTIONS § Les éléments paysagers à protéger*).	

2.4.1.2. Clôtures et portails

1. Les clôtures répertoriées comme « éléments de patrimoine à protéger », identifiés dans le PLUi-H en application de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, sont repérées au plan de zonage. Ces clôtures et portails doivent être conservés et restaurés. Cette restauration doit être faite en tenant compte des éléments descriptifs et des éléments prescriptifs de l'objet concerné, référencés dans la fiche correspondante, lorsqu'elle existe.

2. Toute intervention d'entretien se fera dans le respect des méthodes traditionnelles et de leurs caractéristiques existantes : pierres et matières utilisées, type d'appareillage, type de montage, etc.

3. À titre exceptionnel, il pourra être autorisé le percement d'un nouvel accès* véhicule et/ou piéton indispensable à la parcelle ou l'élargissement d'un accès* existant, sous réserve :
   - Qu'aucun autre accès*, impactant moins la clôture, ne puisse être créé ;
   - De l'accord du service gestionnaire de la voirie ;
   - Que le positionnement et les dimensions de ces percements permettent de minimiser l'impact de cette ouverture sur le mur lui-même ou sur le paysage urbain.

   L'intervention peut être refusée si le projet s'avère dommageable à la qualité du mur ou au paysage urbain.

2.4.2. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES EN SOUS-SECTEURS INDEXES « p »

Les secteurs patrimoniaux indexés « p » recouvrent des secteurs identifiés pour leur caractère patrimonial, la qualité des paysages des ensembles urbains, la densité d'éléments remarquables ou exceptionnels identifiés.
Le principe de base est la conservation, restauration et la mise en valeur de ces ensembles dans les conditions de respect de l'authenticité des architectures et des compositions urbaines.

Des prescriptions particulières sont édictées dans ces secteurs, afin de :

- Préserver la qualité architecturale ;
- Préserver la qualité paysagère ;
- Permettre la valorisation du bâti ;
- Permettre l'adaptation du bâti aux modes de vie actuels.

2.4.2.1. Bâti existant

- **Démolition**

Des démolitions partielles peuvent être autorisées :

- Pour envisager une démolition partielle des parties qui dénaturent l'ensemble ;
- Suite à un sinistre (incendie, explosion, inondation) ayant détruit l'objet à plus de 50 % de son volume ;
- Suite à une expertise sur le fondement de problèmes structurels menaçant la sécurité des occupants ou les usagers des lieux.

- **Extension***

L'extension* d'une construction* peut être autorisée dès lors qu'elle ne porte pas atteinte à la qualité de l'espace existant, notamment l'intérêt historique, culturel ou écologique de la façade* et/ou des espaces plantés. Les extensions* seront de préférence sur les parties non-visibles depuis les voies publiques*. Les extensions* ne peuvent pas être supérieures à 50 % de la. surface de plancher*.

- **Modifications de l'aspect extérieur**

Les modifications de l'aspect extérieur d'une construction* (dans le cas d'une réhabilitation, d'une surélévation ou d'une extension*) doivent respecter et mettre en valeur les éléments existants de cette construction* (composition, décors, menuiseries, etc.) en respectant le caractère de la séquence dans laquelle elle s'inscrit.

2.4.2.2. Constructions* nouvelles

Les nouvelles constructions* doivent s'inspirer des caractéristiques des bâtiments* représentatif du caractère patrimonial de l'ensemble concerné, y compris en terme de densité, implantation, traitement végétal.

2.5. TRAITEMENT ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER DES ESPACES NON BATIS ET ABORDS DES CONSTRUCTIONS*

2.5.1. ASPECT QUALITATIF

Ce chapitre tend à favoriser un aménagement durable du territoire et répondre à de nombreux enjeux écologiques qui sont :

- **Réduire la fragmentation** des habitats naturels et leur vulnérabilité ;
- Permettre le **déplacement des espèces** en identifiant, préservant et reliant les espaces importants pour la biodiversité par des **corridors écologiques** ;
- Permettre l'adaptation au **changement climatique** et limiter les îlots de chaleur ;
- Atteindre le **bon état écologique** des ressources en eaux ;
- Préserver les **services rendus par la biodiversité :**
    - Interdépendance des espèces et des éco systèmes ;
    - Fonction d'épuration des milieux : eau, air, sol,…

Dans les espaces repérés aux documents graphiques par la mention site patrimonial remarquable (SPR*), s'appliquent les dispositions du présent chapitre ainsi que celles du règlement du SPR* (ZPPAUP figurant en annexe). La règle la plus restrictive s'applique.

Ainsi, de manière générale :

- **La protection des cours d'eau ou fossés et de leurs abords, des plans d'eau, des zones humides, des plantations et des arbres majeurs existants est exigée selon les principes Eviter/Réduire/Compenser ;**
- **Les espaces non bâtis doivent rester végétalisés afin d'améliorer le cadre de vie, d'optimiser la gestion des eaux pluviales et de réduire les pics thermiques**. Ils seront aménagés selon une **composition paysagère soignée, adaptée à l'échelle du terrain et aux lieux environnants**. Cette composition privilégiera **les espaces verts d'un seul tenant*** ;
- Les aménagements d'ensemble et les opérations de constructions doivent prévoir le **prolongement des corridors de la trame verte** urbaine à leur propre échelle, sous forme continue ou en pas japonais (création de haies, de vergers ou de jardins collectifs) ;
- Les plantations devront être composées d'**essences locales.** De façon générale, toutes les espèces invasives sont interdites sur l'ensemble du territoire (voir site ofsa.fr) ;
- Les secteurs bâties ou aménagées en contact avec des zones naturelles, agricoles ou forestières, des Espaces boisés classés, des éléments paysagers préservés au titre du L 151-19 du CU ou des Trames vertes et bleues, afin de préserver les continuités écologiques, devront **traiter leurs limites séparatives* ou sur voies publiques* de manière à assurer leur perméabilité aux petites espèces animales.** Leur végétalisation sera privilégiée avec un traitement avec des essences locales et variées ;
- L'aménagement des espaces ouverts au public doit être favorable à la biodiversité ;
- Les cheminements doux sont développés et réfléchis en fonction de leur **inscription dans les continuités écologiques et paysagères** des secteurs concernés et de leurs abords. Ils s'appuient sur les éléments naturels sans en compromettre l'intégrité et la fonctionnalité.

Les Espaces Boisés Classés (EBC)

Les Espaces Boisés Classés (EBC) au titre de l'article L.113-1 du Code de l'urbanisme et repérés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une préservation et d'une mise en valeur.

Le régime des Espaces Boisés Classés vise à pérenniser l'affectation boisée du sol. Il a notamment pour effet :

- D'**interdire tout changement d'affectation** ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements ;
- D'entraîner le **rejet de toutes demandes d'autorisations de défrichement** ;

- De soumettre à **déclaration préalable** toute coupe ou abattage d'arbres (sauf dans les cas de dispense de cette autorisation prévus à l'article L.421-4 du Code de l'urbanisme).

Effets de la disposition

À l'intérieur de ces espaces, les dispositions des articles L.113-1 à L.113-5 et R.113-1 à R.113-13 du Code de l'urbanisme sont applicables.

Le propriétaire d'un terrain couvert par un EBC est tenu d'entretenir le boisement existant et en particulier de remplacer les arbres qui viendraient à disparaître. Tout défrichement ou déboisement y est interdit.

Seuls sont autorisés les travaux qui ne sont pas susceptibles de compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements.

La **construction y est strictement interdite sauf** dans le cas où le bénéfice de l'article L.113-3 du Code de l'urbanisme aura été accordé. En outre, les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation préalable.

De plus, un recul* des constructions* par rapport aux arbres peut être exigé dans la limite de la projection au sol de leurs couronnes.

Afin d'assurer la préservation des continuités écologiques, dans ou en contact avec les espaces concernés les clôtures devront assurer leur **perméabilité aux petites espèces animales**, à travers une hauteur limitée et des passages adaptés. Le traitement des clôtures par des essences végétales locales et variées sera privilégié.

Sauf contraintes techniques ou enjeux patrimoniaux avérés, les clôtures respecteront les prescriptions prévues au chapitre 2.2. (page 60) du présent règlement :

- Les clôtures implantées à l'alignement* relèveront du type ❹ ;
- Les clôtures implantées en limites séparatives* relèveront du type ❼

Les éléments paysagers à protéger

Il existe plusieurs types d'éléments paysagers à protéger :

Les documents graphiques du règlement identifient et localisent au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme des éléments de paysage à préserver (jardins, arbres isolés, alignements d'arbres, haies, cours, murs, …).

Effets de la disposition

Les haies, arbres isolés ou en alignement repérés au plan comme éléments du paysage à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme seront conservés si l'état sanitaire des végétaux le permet. Sinon, ils seront remplacés par des espèces équivalentes.

Seuls peuvent être autorisés :

- L'abattage d'un arbre, si son état phytosanitaire représente un risque pour la sécurité des biens et des personnes, à condition qu'il soit remplacé par un plant de même essence ;
- La réduction partielle d'une haie ou d'un alignement, pour la création d'un accès* indispensable à une parcelle ou l'aménagement d'un carrefour existant, à condition que cette intervention soit la plus limitée possible dans son ampleur et que le projet soit étudié pour prendre en compte les enjeux patrimoniaux et paysagers du site.
- Les **adaptations mineures** nécessaires à l'accès* de la construction*, telle que le déplacement ou l'ouverture de portail, en reprenant les dispositifs adaptés au caractère de l'ouvrage ;
- Les travaux qui ne sont pas susceptibles de compromettre la conservation, la protection ou la création **des éléments paysagers.**

Les arbres, haies et alignements d'arbres protégés repérés sur le document graphique doivent être conservés.

Tout aménagement, modification du sol ou construction* à moins de 5 mètres de ces éléments doit faire l'objet d'une déclaration préalable. Ils pourront être refusés s'ils sont de nature à mettre en péril la pérennité de l'élément. Les opérations courantes d'entretien ne sont pas concernées.

La construction y est strictement interdite sauf :

- Dans le cas où le bénéfice de l'article L.113-3 du Code de l'urbanisme aura été accordé ;
- Pour des **installations et aménagements légers**, facilement démontables (kiosques, mobilier léger démontable, sans fondation, …), et nécessaires à l'entretien du site. Il est autorisé un local maximum par unité foncière*, d'une emprise au sol* maximale de 5 m² par terrain et d'une hauteur totale n'excédant pas 2,50 m.

Lorsque l'état sanitaire d'un élément végétal le justifie, sa **suppression** sera soumise à une **déclaration préalable de travaux** prévue à l'article R.421-23 du Code de l'urbanisme. L'autorisation éventuellement délivrée pourra comporter une prescription visant la replantation.

Tous les **travaux** ayant pour effet de modifier un élément du paysage identifié sur le document graphique doivent faire l'objet d'une **autorisation préalable** dans les conditions prévues aux articles R.421-17, R.421-23 et R.421-28 du Code de l'urbanisme.

Afin d'assurer la préservation des continuités écologiques, dans ou en contact avec les espaces concernés les clôtures devront assurer leur **perméabilité aux petites espèces animales**, à travers une hauteur limitée et des passages adaptés. Le traitement des clôtures par des essences végétales locales sera privilégié.

Sauf contraintes techniques ou enjeux patrimoniaux avérés les clôtures respecteront les prescriptions prévues au chapitre 2.2. (page 60) du présent règlement :

- Les clôtures implantées à l'alignement* relèveront du type ❹ ;
- Les clôtures implantées en limites séparatives* relèveront du type ❼.

2.5.1.1. Trame verte et bleue

Dans les espaces identifiés comme corridors ou réservoirs de biodiversité l'utilisation du sol est règlementée afin d'assurer leur préservation.

1. Les « **réservoirs de biodiversité principaux » définis dans le PLUi-H sont inconstructibles**.
   Toutefois peuvent être autorisés :
   - Certains aménagements à vocation de services publics ou d'intérêt collectif, sous condition de ne pas porter atteinte aux équilibres écologiques et paysagers : cela concerne les ouvrages nécessaires à la mise en valeur des corridors écologiques (type pont écologique, …) ;
   - Les installations légères pour la valorisation des éléments naturels, chemins piétonniers et objets mobiliers destinés à l'accueil ou l'information du public ;
   - Les aménagements légers nécessaires à l'exercice des activités agricoles et forestières ;
   - Tout autre projet de construction ou d'aménagement porteur d'intérêt général, lorsqu'il est impossible d'éviter tout impact, sous réserve d'obtention des autorisations environnementales :
     - Dans le respect des principes d'Evitement, Réduction, Compensation, le porteur du projet cherchera à réduire ces impacts à un niveau le moins pénalisant possible pour la fonctionnalité de l'écosystème zone humide. Il examinera pour cela toutes les solutions (d'implantation, de process ...) envisageables ;
     - Les surfaces détruites concernées devront être compensées.

2. **Aucune construction* ne sera admise à moins de 10 m de part et d'autre des berges d'un cours d'eau ou d'une zone humide**.

3. Toute occupation du sol entrainant la **destruction ou l'assèchement des mares et des étangs est interdite**.

4. Les abords de cours d'eau doivent être végétalisés et les cordons de végétation accompagnant les cours d'eau et zones humides (ripisylves) doivent être préservés.

5. En cas d'abattage ou d'arrachage d'arbres, des plantations compensatoires en nombre équivalent et composées d'essences adaptées doivent être réalisées à proximité des arbres éliminés afin de garantir le maintien des berges.

6. De manière générale, tout **comblement, exhaussement, affouillement, drainage ou aménagements susceptibles de générer des perturbations du régime des eaux sont interdits sur les zones humides** (et eaux stagnantes) figurant sur la trame verte et bleue au plan de zonage.

7. Les aménagements de cheminements doux en abords des cours d'eau devront être conçus et s'implanter en tenant compte de leur fonctionnement hydrologique et biologique et de la nature géologique des sols.

8. **Au sein des « réservoirs de biodiversité secondaires** destinés à préserver le massif landais, peuvent être autorisés :
   - Certains aménagements à vocation de services publics ou d'intérêt collectif ;
   - Les ouvrages hydrauliques et équipements publics types canalisations, station d'épuration, cheminements piétons ;
   - Les installations légères pour la valorisation des éléments naturels, chemins piétonniers et objets mobiliers destinés à l'accueil ou l'information du public ;
   - Les constructions et aménagements nécessaires à l'exercice des activités agricoles et forestières ;
   - Le développement urbain en continuité du tissu bâti existant (si le règlement de la zone du règlement l'autorise), sans générer de mitage des espaces naturels et agricoles.
     Le choix du site d'implantation doit tenir compte de la qualité des milieux naturels présents, de la biodiversité qu'ils abritent, et de leur éventuelle fonction de corridor écologique.

9. Le maintien des **haies bocagères, des arbres et des sujets remarquables** de par leur fonction écologique et paysagère devra être assuré.

10. Dans les secteurs identifiés sur le document graphique, les structures végétales remarquables (haies, jardins, vergers, ripisylve, linéaires arborées, …) seront protégées et maintenues.

11. Les **clôtures perméables et végétalisées** (exclusivement en essences locales) seront imposées en limite de TVB afin de favoriser la circulation des espèces, leur abri et la préservation de la biodiversité.

12. Les **plantations jouant un rôle de corridor écologique**, reliant plusieurs espaces de biodiversité entre eux dans ou hors du périmètre du projet, devront être tout particulièrement conservées ou remplacées si leur abattage est rendu nécessaire.

13. Les constructions* et aménagements seront conçus de manière à **limiter leur impact sur l'imperméabilisation** des sols et à **favoriser la circulation de la biodiversité**.

Corridors écologiques :

Le PLUi-H inscrit, en complément des Réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques
La définition de ces corridors se base sur le principe de **continuité des milieux naturels** pour favoriser la dispersion des espèces. Ils permettent la préservation des milieux naturels identitaires du territoire et les espaces de respiration urbaine, qui participent à la richesse biologique et paysagère de la Communauté d'Agglomération et sont potentiellement des supports de zones de détente et de déplacements doux.

Les corridors sont identifiés de manière schématique. **Les aménagements doivent être compatibles** afin de protéger et **préserver le fonctionnement de ces espaces** dans leur intégrité.

1. Le développement de nouvelles zones bâties ou la densification de celles existantes est interdit lorsque cela tend à interrompre les corridors écologiques. **Des espaces naturels suffisants pour le déplacement des espèces doivent être maintenus**.

2. Les impacts des infrastructures qui fragmentent les espaces (création de routes par exemple) doivent être limités par la création d'**ouvrages de franchissement** qui permettent une libre circulation des espèces.

3. Les clôtures doivent être rendues perméables **aux petites espèces animales**, à travers une hauteur limitée et des passages adaptés. Le traitement des clôtures par des essences végétales locales et variées sera privilégié.

4. Les haies, arbres et arbustes présents dans les secteurs de **corridors à préserver et protéger** sont protégés. La suppression ponctuelle des haies peut être autorisée à condition de **compenser** cette suppression au sein de la même zone.

2.5.1.2. Autres espaces non bâtis

1. L'intégration des **récupérateurs d'eaux pluviales** sur le bâti sera favorisée.

2. Le couvert végétal permettant de **limiter l'érosion et l'imperméabilisation des sols** sera dans la mesure du possible conservé.

3. L'aménagement des abords et des espaces résiduels situés entre les façades* et les clôtures ou alignements de voirie, doit faire l'objet de réflexion au même titre que les constructions* et leur traitement doit être soigné.

4. Les **fossés devront être préservés** dans leurs fonctions écologiques et hydrauliques.

2.5.2. ASPECT QUANTITATIF

- **Règles générales :**

2.5.2.1. Surfaces végétalisées

1. Les abords des constructions* doivent être traités avec un soin particulier afin de participer à leur insertion dans le site, à l'amélioration du cadre de vie, à la biodiversité et à la nature en ville, au respect du cycle naturel de l'eau et à la régulation du microclimat.

2. Pour toutes les opérations d'aménagement* de plus de 5 000 m² de surface du terrain ou de plus de 10 lots, des espaces en pleine terre* seront aménagés :
    - Leur surface doit représenter au moins 10 % de la surface totale du terrain ;
    - La moitié de ces espaces verts règlementairement exigés sera aménagée d'un seul tenant*.

3. Il sera exigé la plantation d'un arbre par tranche de 400 m² de terrain. Le nombre d'arbres à planter sera arrondi au chiffre supérieur. La plantation d'arbre n'est pas réglementée pour les terrains d'une superficie inférieure ou égale à 400 m².

4. Chaque opération d'aménagement doit respecter un taux minimum de surface aménagée en pleine terre* sur la surface totale de la parcelle ou de l'unité foncière*. Celui-ci figure dans le tableau ci-après, à la colonne ❷.

- **Règles alternatives :**

    1. L'aménageur pourra être tenu quitte de l'obligation d'aménager des espaces verts d'un seul tenant, dans le cas où un terrain de surface équivalente, situé en zone naturelle, est inclus dans le périmètre du lotissement. Les 10 % d'espaces verts règlementairement exigibles pourront alors être répartis au sein de l'opération (en zone constructible) en plusieurs espaces de tailles inférieures. Ceux-ci devront permettre des usages récréatifs, qui seront appréciés en fonction de la configuration du terrain.
    2. Pour les opérations supérieures ou égales à 4 ha, 2 000 m² d'espaces verts devront a minima être aménagés d'un seul tenant*. Le reliquat des espaces verts règlementairement exigibles pourra être réparti au sein de l'opération entre plusieurs espaces de tailles inférieures. »

Dans ces 2 cas, la conception de ces espaces verts devra tenir compte des attentes de la commune, des futurs occupants, de la taille et de l'environnement de l'opération, en permettant d'offrir de réels services écologiques, paysagers et sociaux.

2.5.2.2. Coefficient de Biotope par Surface (CBS)

1. Le CBS est un coefficient qui décrit la proportion minimale des surfaces favorables à la biodiversité (surface éco-aménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle ou de l'unité foncière*. Le calcul du CBS permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle, d'un îlot, d'un quartier ou d'un plus vaste territoire.

2. Dans certaines zones, un Coefficient de Biotope* par Surface (CBS) est appliqué à la parcelle ou à l'unité foncière* afin d'assurer une surface éco-aménageable. Celui-ci est indiqué à la colonne ❶ du tableau suivant. Il comprend une part obligatoire de surface aménagée en pleine terre*.

3. Tout projet de construction nouvelle ou d'extension*, situé dans une zone où s'applique un coefficient de biotope par surface*, doit comprendre une proportion de surfaces favorables à la biodiversité, au cycle de l'eau et à la régulation du microclimat, dites surfaces éco-aménagées*.

4. Dans les opérations d'aménagement, les règles de CBS édictées dans le tableau ci-après sont appliquées à la parcelle ou à l'unité foncière* issue de la division et destinée à être bâtie.

Zones urbaines			Zones à urbaniser et secteurs OAP			Zones agricoles			Zones naturelles		
	❶	❷		❶	❷		❶	❷		❶	❷
UA	0,2	0,1	1AU	Voir CBS associé à chaque OAP sectorielle		A	NR		N	NR	
UB	0,3	0,2	1AUenrr			AL			NC		
UBp			1AUg						NE		
UC	0,5	0,4	1AUgarch						Nenr		
UCa			1AUx						NH		
UCarch			2AU						NHgdv		
UCenr	NR		2AUx						NJ		
UCp	0,5	0,4	2AUg						NL		
UC2			2AUgarch						NLg		
UD	0,6	0,5							NStep		
UDa									NTc		
UE	NR								NTh		
UF	0,4	0,3							NX		
USpr	0,2	0,1							NXe		
UT	0,4	0,3									
UTc											
UTh											
UTt											
UTl											
UX											
UXenr											
UXcom											
URu	Voir CBS associé à chaque OAP sectorielle										

NR : non règlementé

❶ Coefficient de Biotope* par Surface (CBS)
❷ Taux minimum de surface aménagée en pleine terre*

- **Règles alternatives :**

Les règles générales ne sont pas applicables aux :

- Constructions* et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ;
- Extension* d'une construction existante sous réserve de justifications de contraintes techniques, architecturales, d'intégration du projet dans le site ou dans son contexte ;
- Réhabilitation ou changement de destination d'une construction existante dans le volume existant ;
- Construction d'une annexe inférieure ou égale à 40 m² d'emprise au sol.

Pour les 3 derniers points ci-dessus, la règle générale n'est pas applicable sous réserve de ne pas aggraver le CBS et le taux de surface aménagée en pleine terre existants avant travaux.

Modalités d'application

1. Le CBS se calcule de la manière suivante :

CBS = surface éco-aménageable / surface parcelle

La surface éco-aménageable est la somme des surfaces favorables à la biodiversité sur la parcelle, pondérées par un ratio tenant compte de leurs qualités environnementales.

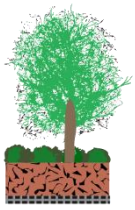
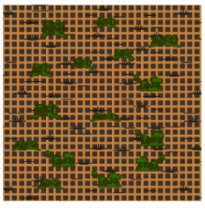
Surface éco-aménageable = (surface de type A × coef. A) + (surface de type B × coef. B) + … + (surface de type N × coef. N)

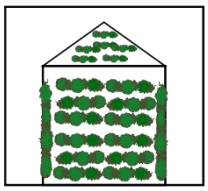
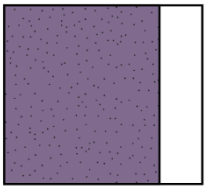
Remarque : La surface de terrain grevée par un emplacement réservé pour voirie ou pour les espaces publics est exclue de l'unité foncière* de référence pour le calcul et la réalisation d'espace en pleine terre*.

2. Le taux de la surface en pleine terre se calcule de la manière suivante :

Taux = surface pleine terre × 1 / surface parcelle

3. Les surfaces sont pondérées par les coefficients suivants :

Surfaces	Coefficient	Définition	Exemples et illustrations
Espaces verts en pleine terre*	**1**	*Terre végétale en relation directe avec les strates du sol naturel. Sont également comptabilisés les espaces en eau liés à l'infiltration naturelle des eaux de ruissellement.*	*Ex : pelouse, jardin d'ornement, haie, jardin maraîcher ou horticole, fosse d'arbre, bassin, mare, noue, cheminement piéton perméable, aires de jeux* 
Espaces verts sur dalle ou toiture ①	**0,5**	*Terrasse ou toiture plantée avec une épaisseur de terre végétale d'au moins 30 cm. Si l'épaisseur de terre est inférieure, le ratio est ramené à 0.*	*Ex : toiture terrasse végétalisée, dalle végétalisée au-dessus de dalle de parking, dispositif de végétalisation hors sol, en bacs ou pots sur terrasse, toiture (en RDC ou étage)* 
Surfaces semi-ouvertes	**0,5**	*Revêtement perméable pour l'air et l'eau ou semi-végétalisé.*	*Ex : stationnement en dalles engazonnées, graviers, dallage de bois, pierres de treillis de pelouse, stabilisé ou terre armée, pavés drainant ou à joints engazonnés, surface de roulement infiltrant avec un taux de vide >0,5* 

Surfaces verticales végétalisées ①	**0,5** (mode de calcul en projection verticale : voir schéma)	*Réalisation de bordures en terre ou de dispositifs assurant la croissance des plantes le long d'une surface verticale.*	*Ex : mur végétalisé à partir du sol, mur végétalisé à partir de dispositif implanté sur le mur vertical, mur de soutènement* permettant le développement de végétaux* 
Surfaces imperméables	**0**	*Revêtement imperméable à l'air ou à l'eau, sans végétation.*	*Ex : aire de parking en enrobé, allée piétonne en asphalte, en dallage ou en pavés jointés au ciment ou à la colle, terrasse en béton, toiture en tuile imperméable* 

① Des jardins verticaux et des jardins suspendus peuvent être aménagés sur les parois verticales et les toitures lorsque des conditions favorables à leur développement sont réunies (murs aveugles, bonne exposition, possibilité d'assurer l'entretien des plantations, arrosage automatique).
La prise en compte dans le calcul du CBS est la surface verticale concernée par la végétalisation (façade* totale ou partielle, mur pignon*, …). Les surfaces verticales des clôtures et murs de clôtures inférieures à 2 m ne sont pas prises en compte dans le calcul du CBS.

Exemple de calcul du CBS :

Zone UB :

Cas d'une maison individuelle :

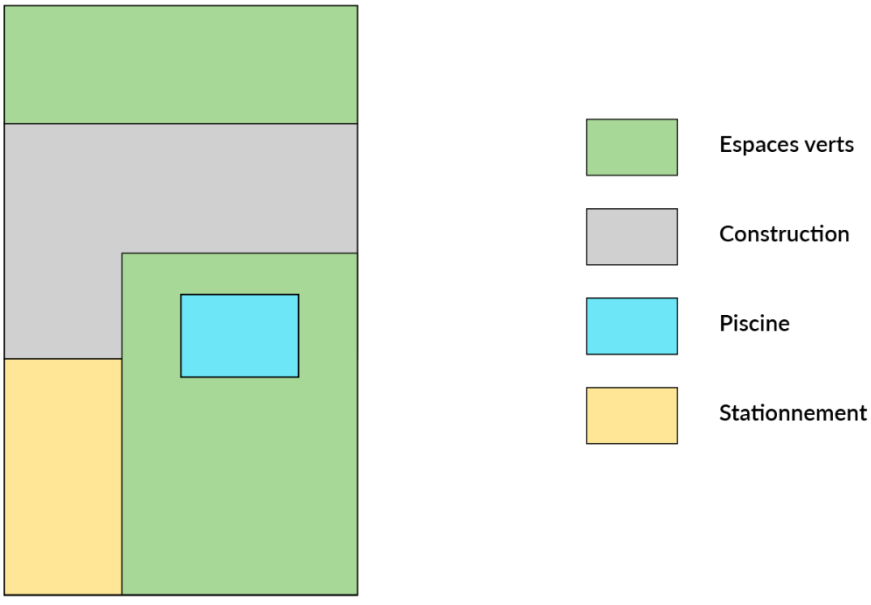
Parcelle de 429 m²

Construction : 140,3 m² × 0 = 0 m²*

Piscine : 18 m² × 0 = 0 m²

Stationnement et allée perméable (graviers) :
53,2 m² × 0,5 = 26,6 m²

Engazonnement : 217,5 m² × 1 = 217,5 m²



- ***Taux de pleine terre** = 217,5 × 1 / 429= 0,5*
- ***CBS** = (26,6 + 217,5) / 429 = 0,57*

Objectif atteint avec un CBS mini de 0,3 dont 0,2 en pleine terre imposé en zone UB.

2.6. STATIONNEMENT

2.6.1. NORMES DE STATIONNEMENT

- **Règles générales :**

Pour chaque zone ou secteur, les règles suivantes s'appliquent :

Zones urbaines		Zones à urbaniser		Zones agricoles		Zones naturelles	
UA	❶❷❸❹❻❼❽❾	1AU	❶❺❼❽❾	A	❶❺❽❾	N	❶❺❽❾
UB	❶❷❸❹❻❼❽❾	1AUenrr		AL		NC	
UBp	❶❷❸❹❻❼❽❾	1AUg				NE	
UC	❶❷❺❼❽❾	1AUgarch				Nenr	
UCa		1AUx				NH	
UCarch		2AU				NHgdv	
UCenr		2AUx				NJ	
UCp		2AUg				NL	
UC2	❶❷❺❻❼❽❾	2AUgarch				NLg	
UD	❶❺❼❽❾					NStep	
UDa						NTc	
UE	❶❷❺❾					NTh	
UF	❶❷❺❼❽❾					NX	
USpr	❶❷❸❹❻❼❽❾					NXe	
UT	❶❷❺❼❽❾						
UTc							
UTh							
UTt							
UTl							
UX	❶❹❼❽❾						
UXenr							
UXcom							
URu	❶❷❺❼❽❾						

❶ Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins des constructions* doit être assuré en dehors des emprises publiques*.

Sont soumis à l'obligation de réaliser des aires de stationnement automobiles :

- Toute construction* nouvelle ;

- Tout changement de destination ou aménagement susceptibles de générer des nouveaux besoins qu'il soit soumis ou non à autorisation ou déclaration ;
- Pour la destination « habitation », toute évolution (extension*, réhabilitation, …) entraînant la création d'un ou plusieurs logements ;
- Pour les autres destinations, toute extension* générant une nouvelle tranche au regard des normes de stationnement par rapport à la situation initiale.

En cas de changement de destination de tout ou partie d'une construction*, les normes de stationnement à respecter sont celles de la nouvelle destination.

Si un projet comporte plusieurs destinations, les normes applicables à chacune de ces destinations doivent être satisfaites au prorata de leur surface ou de leur nombre.

❷ Conformément à l'article L.152-6 du Code de l'urbanisme, les normes de stationnement peuvent être différenciées selon que le terrain d'assiette de la construction* est ou non localisé, entièrement ou partiellement, à moins de 500 mètres d'une gare ou d'une station de transport public guidé ou de transport collectif en site propre, en tenant compte de la qualité de la desserte, de la densité urbaine ou des besoins propres au projet au regard des capacités de stationnement existantes à proximité. Le périmètre correspondant figurant sur le plan de zonage et en annexe page 143.

❸ Dans les zones USpr, et UA et dans le secteur UBp la création de places de stationnement n'est pas exigée :
- Pour les travaux ayant pour objet de changer la destination de tout ou partie d'une construction existante* ;
- Pour les travaux de réhabilitation ayant pour objet la division du volume existant en plusieurs logements ;
- Pour les extensions* de bâtiments* existants limitées à 20 % de la surface de plancher* existante.

❹ Dans les zones UA, USpr, UB et UX afin de limiter le ruissellement et favoriser une absorption de l'eau directement dans le sol, l'utilisation de revêtements perméables ou revêtements absorbants sera exigée, sans minimum de place de stationnement.
Les places de stationnement destinées aux poids lourds et bus pourront être traités par des surfaces imperméables.

❺ Dans l'ensemble des autres zones, afin de limiter le ruissellement et favoriser une absorption de l'eau directement dans le sol, l'utilisation de revêtements perméables ou revêtements absorbants sera exigé :
- Pour les parties stationnées des opérations d'aménagement* (hors stationnement du midi) ;
- Pour les constructions* nouvelles générant plus de 5 places de stationnement.

À titre d'exemple, les surfaces absorbantes suivantes peuvent être utilisées :
- Pavés joints enherbés ;
- Dalles alvéolées engazonnées ou non ;
- Gazon pour les parkings ponctuellement utilisés ;
- Graviers, revêtement sans liant ou avec liant d'origine végétale.

Les places de stationnement destinées aux poids lourds et bus pourront être traités par des surfaces imperméables.

❻ Dans les zones UA, USpr, UB et dans le secteur UC2, pour les opérations créant plus de 5 logements en dehors des zones inondables, 50 % minimum des places de stationnement de véhicules, réalisées sur le terrain d'assiette ou sur un terrain à proximité immédiate, doivent être incluses dans l'emprise d'un ou plusieurs bâtiments*.

❼ Pour les opérations d'aménagement*, au-delà de 5 lots crées ou 5 logements prévoir 1 place visiteur par tranche de 5 lots ou logements supplémentaires créés.

❽ Tout projet de transformation d'un garage d'une habitation existante en pièce habitable, supprimant un stationnement, entraîne l'obligation de recréer du stationnement, dans la mesure où, du fait de cette suppression, le nombre de places est inférieur à la norme exigible. Un espace équivalent en nombre de place, couvert ou non couvert, dédié au stationnement devra être identifié sur la parcelle, auquel il convient d'ajouter la ou les places exigibles à l'occasion de la réalisation du projet.
Pour ce type de projet situé en zone UA, USpr, UB et UC2, la règle ❻ s'applique en sus.

❾ Traitement du stationnement

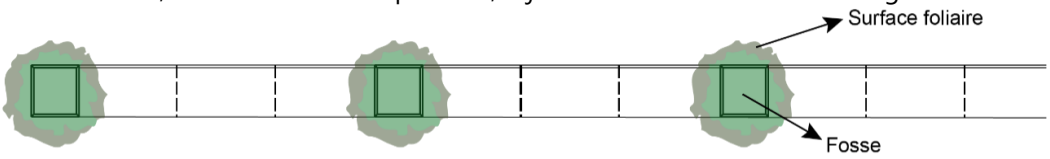
Afin d'assurer l'ombrage des parkings, des dispositions particulières sont à mettre en œuvre. Les aires de stationnement extérieures doivent recevoir un traitement paysager et être plantées au minimum, selon les cas ci-après :

Un regroupement de ces arbres aux franges du terrain pourra être autorisé (hors habitation et commerce) pour masquer, depuis le domaine public, les bâtiments* artisanaux, industriels ou agricoles ainsi que les entrepôts derrière un écran végétal.

Stationnement longitudinal

1 arbre pour 3 places de stationnement

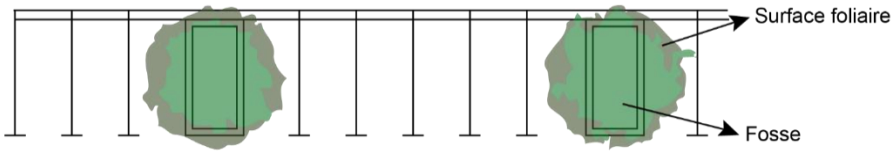
Les fosses de plantation auront un volume de terre végétale de 4 m³ minimum (2 m x 2 m x 1 m de profondeur). Le fond de la fosse devra, dans la mesure du possible, rejoindre le terrain naturel* d'origine.



Pour un stationnement en épi ou en bataille

1 arbre pour 6 places

Les fosses de plantation auront un volume de terre végétale de 4 m³ minimum (2 m x 2 m x 1 m de profondeur) avec une surface non-minéralisée d'environ 12 m² (équivalent à 1 place de parking). Le fond de la fosse devra, dans la mesure du possible, rejoindre le terrain naturel* d'origine.

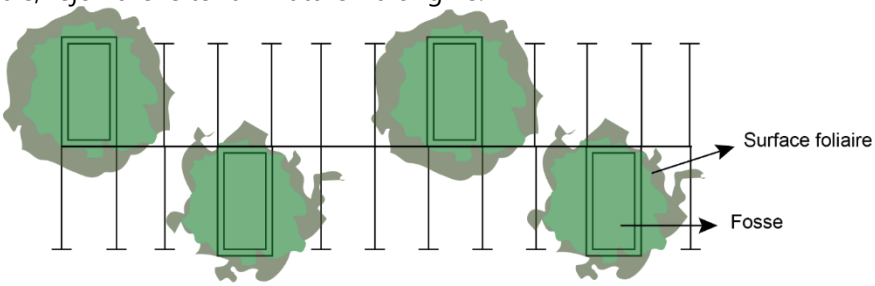


Pour ces 2 types de stationnement, des arbres de petit développement dont la surface foliaire est d'environ 20 m² seront à privilégier *(confère Essences adaptées aux aires de stationnement)*.

Pour le stationnement en épi double rang ou en bataille double rang

1 arbre pour 6 places (disposition en quinconce sur le second rang)

Les fosses de plantation auront un volume de terre végétale de 4 m³ minimum (2 m x 2 m x 1 m de profondeur) avec une surface non-minéralisée d'environ 12 m² (équivalent à 1 place de parking). Le fond de la fosse devra, dans la mesure du possible, rejoindre le terrain naturel* d'origine.



Pour ce type de stationnement, des arbres de moyen développement dont la surface foliaire est d'environ 50 m² seront à privilégier *(confère Essences adaptées aux aires de stationnement)*.

La norme de stationnement, véhicules et deux roues, figurant dans le tableau suivant est différenciée selon :

- La destination ou sous-destination des constructions*,
- La localisation du terrain.

Exploitation agricole et forestière	Norme pour le stationnement des véhicules		Norme pour le stationnement 2 roues	Exception à la règle
	En dehors des périmètres de bonne desserte en transport en commun	Dans les périmètres de bonne desserte en transport en commun (voir ❷ page 99)		
Exploitation agricole	Proportionné aux besoins de l'opération			
Exploitation forestière	Proportionné aux besoins de l'opération			
Habitation	Norme pour le stationnement des véhicules		Norme pour le stationnement 2 roues	Exception à la règle
	En dehors des périmètres de bonne desserte en transport en commun	Dans les périmètres de bonne desserte en transport en commun (voir ❷ page 99)		
Logement	1 place / lgt de moins de 30 m² de SP 2 au-delà	1 place / lgt	A partir de 2 lgts : 1 empl. par lgt	Ne s'applique pas en zone USpr
Logement locatif financé avec un prêt aidé de l'état	1 place / lgt	0,5 place / lgt	A partir de 2 lgts : 1 empl. par lgt	
Maison de retraite, résidence autonomie	1 place pour 5 chambres + 1 place par membre du personnel présent simultanément + 1 place visiteur pour 5 chambres		1 empl. pour 5 chambres + 1 empl. pour 2 membres du personnel présents simultanément	
Foyer de travailleurs, résidence universitaire	1 place pour 2 chambres + 1 place visiteur pour 5 chambres		1 empl. / chambre + 1 empl. pour 2 membres du personnel présents simultanément	
Commerce et activités de services	Norme pour le stationnement des véhicules		Norme pour le stationnement 2 roues	Exception à la règle
	En dehors des périmètres de bonne desserte en transport en commun	Dans les périmètres de bonne desserte en transport en commun (voir ❷ page 99)		
● Artisanat et commerce de détail	Exonéré jusqu'à 50 m² par unité au-delà 1 place par tranche de 30 m² créée		1 empl. pour 2 membres du personnel + 1 place / tranche de 30 m² de SP	
● Restauration	1 place / 10 m² de surface de salle de restauration		1 empl. pour 2 membres du personnel + 1 place / tranche de 10 m² de surface de salle de restauration	
● Commerce de gros	Exonéré jusqu'à 50 m² par unité au-delà 1 place par tranche de 50 m² de surface de vente		1 empl. pour 2 membres du personnel + 1 place / tranche de 50 m² de surface de vente de 50 à 400 m² et 1 place / tranche de 100 m² au-delà de 400 m²	
● Activités où s'effectue l'accueil d'une clientèle	Exonéré jusqu'à 50 m² par unité au-delà 1 place par tranche de 50 m²		1 empl. pour 2 membres du personnel + 1 place / tranche de 50 m² de surface de vente de 50 à 400 m² et 2 places / tranche de 100 m² au-delà de 400 m²	
● Hébergement hôtelier et touristique	1 place pour 2 chambres	1 place pour 4 chambres	1 empl. pour 2 membres du personnel + 5 places par établissement	
● Cinéma	1 place pour 5 spectateurs		1 empl. pour 2 membres du personnel + 10 places par salle de projection	

Equipement d'intérêt collectif et services publics	Norme pour le stationnement des véhicules		Norme pour le stationnement 2 roues	Exception à la règle
	En dehors des périmètres de bonne desserte en transport en commun	Dans les périmètres de bonne desserte en transport en commun (voir ❷ page 99)		
• Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés • Locaux techniques et industriels des administrations publiques ou et assimilés • Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale • Salles d'art et de spectacles • Équipements sportifs • Autres équipements recevant du public	Le nombre de place de stationnement à réaliser doit être suffisant au regard des besoins nécessaires à la nature de l'équipement, son mode de fonctionnement, le nombre et le type d'utilisation et sa localisation dans la commune (proximité d'une gare, desserte en transports en communs,...)			

Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Norme pour le stationnement des véhicules		Norme pour le stationnement 2 roues	Exception à la règle
	En dehors des périmètres de bonne desserte en transport en commun	Dans les périmètres de bonne desserte en transport en commun (voir ❷ page 99)		
• Industrie	1 place par tranche de 100 m² de SP + 1 place pour les véhicules de livraison à partir de 400 m²		1 place par tranche de 100 m² de SP	
• Entrepôt	2 places + 1 place par membre du personnel présent simultanément		2 empl. + 1 empl. par membre du personnel	
• Bureau	Jusqu'à 400 m² de surface de plancher créée 1 place par tranche de 30 m². Au-delà, 1 place par tranche de 50 m²		4 places par tranche de 100 m² de SP	
• Centre de congrés et d'exposition	Proportionné aux besoins de l'opération		Proportionné aux besoins de l'opération	

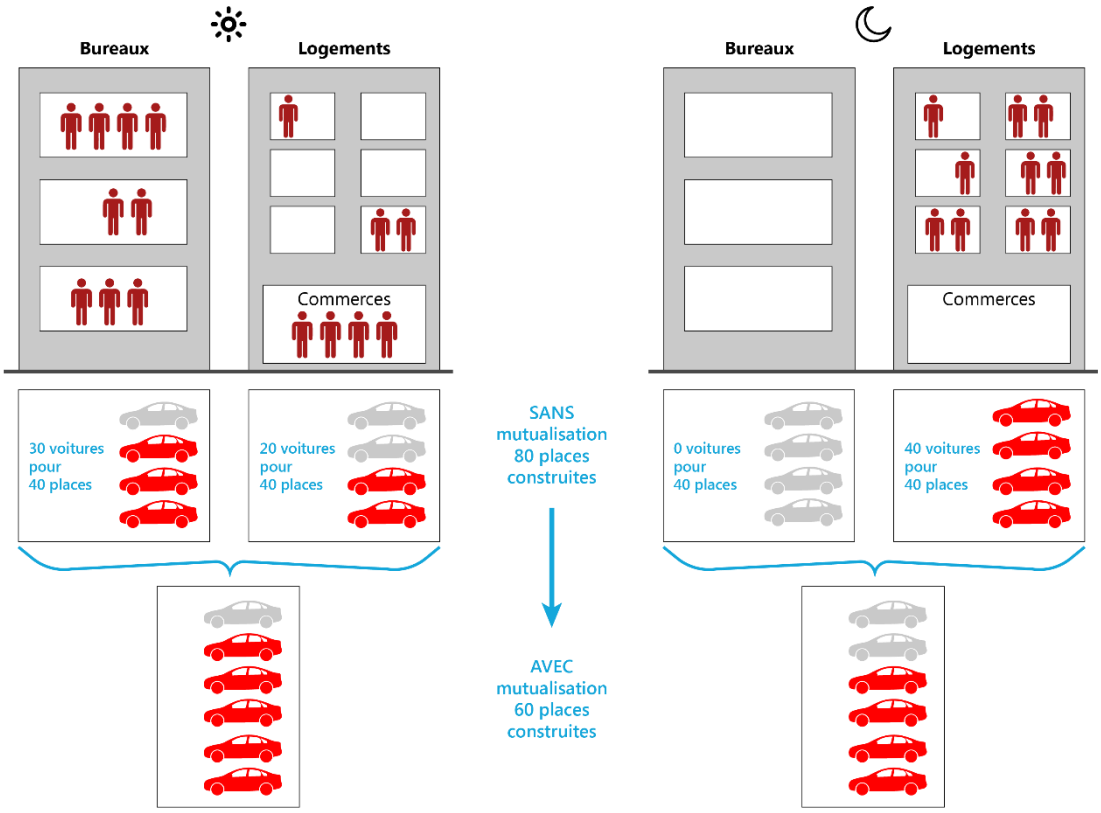
- **Règles alternatives :**

1. La conception des places de stationnement doit garantir leur bonne utilisation, ainsi :
   - Les places commandées* sont tolérées si les places fonctionnant ensemble constituent un lot unique ;
   - Les tailles, formes et accès* des places doivent permettre les manœuvres aisées de véhicules.

2. Pour favoriser le développement d'un urbanisme multifonctionnel participant de la réduction des déplacements motorisés, de l'optimisation du foncier et du développement des usages de proximité, l'allègement des obligations de stationnement pourra être envisagé dans le cadre d'une mutualisation des places* pour des programmes mixtes comportant différentes destinations.

   Les obligations minimales définies dans les règles communes des normes de stationnement (chapitre 2.6.1) pourront être réduites dès lors que les places aménagées satisferont les besoins en stationnements alternés répartis sur des horaires différents (par exemple en soirée et nuit pour l'habitat, en journée pour les activités et équipements publics).
   Ce foisonnement ne devra pas dépasser ¼ du nombre total des places exigées.
   La réduction sera déterminée sur la base du gain de places obtenu grâce au foisonnement des usages ; ce gain devant être préalablement estimé et justifié par le demandeur.

   Exemple de mutualisation de places de stationnement* pour un programme mixte nécessitant la réalisation de 80 places de stationnement minimales, avant réduction.



3. L'emprise au sol* des surfaces, bâties ou non, affectées aux aires de stationnement annexes d'un commerce soumis à l'autorisation d'exploitation commerciale, ne peut excéder un plafond correspondant aux 3/4 de la surface de plancher* des bâtiments* affectés au commerce.

   Les espaces paysagers en pleine terre*, les surfaces des aménagements relevant de l'article L.3114-1 du Code des transports, les surfaces réservées à l'auto-partage et les places de stationnement destinées à l'alimentation des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sont déduits de l'emprise au sol* des surfaces affectées au stationnement. La surface des places de stationnement non imperméabilisées compte pour la moitié de leur surface.

Modalités d'application

En cas d'impossibilité de réaliser les places de stationnement exigées par l'article article L. 151-33 du CU, sur le terrain d'assiette de l'opération ou sur un terrain contigu, le constructeur peut se dégager de ses obligations en justifiant :

- Soit de l'obtention d'une concession à long terme dans un parc public de stationnement existant ou en cours de réalisation situé à proximité de l'opération ;
- Soit de l'acquisition ou de la concession de places dans un parc privé de stationnement répondant aux mêmes conditions.

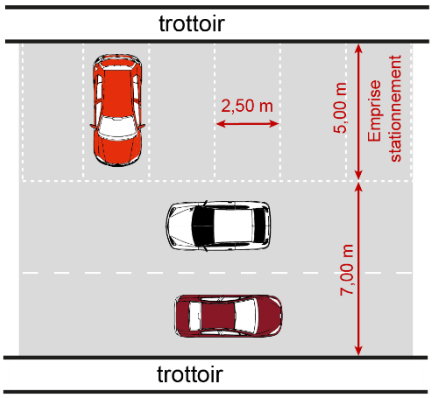
2.6.2. MODALITES DE REALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT ET EMPLACEMENT DEUX ROUES

2.6.2.1. Véhicules automobiles

1. Le calcul se fait par tranche entière entamée, ainsi lorsqu'il est exigé une place de stationnement par tranche de 30 m² de surface de plancher* (SP), le nombre de places exigées, pour une opération de 50 m² de surface de plancher*, est de 2 places.

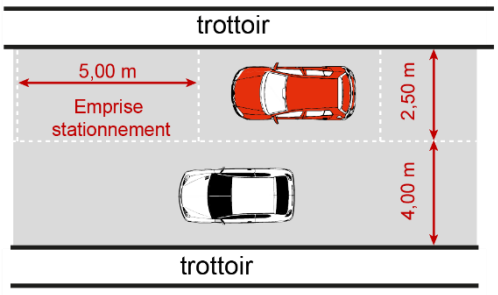
2. Les places créées ou réaménagées, ainsi que les boxes et garages, devront respecter les dimensions minimales suivantes (hors places PMR répondant aux normes NF adaptées) :
   Ces dimensions pourront être adaptées en fonction de l'importance, de la localisation et de la desserte interne du projet, après avis des services gestionnaires compétents.

Stationnement en BATAILLE ou 90°



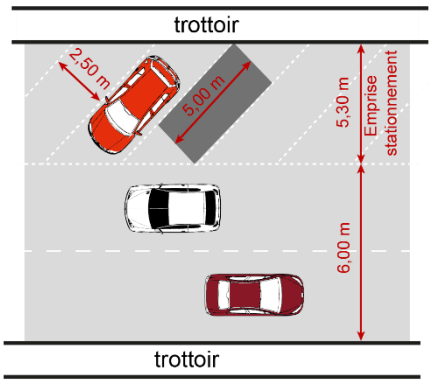
Longueur : 5 m
Largeur : 2,50 m
Dégagement : 7 m

Stationnement longitudinal



Longueur : 5 m
Largeur : 2,50 m
Dégagement : 4 m

Stationnement en épi 45°



Longueur : 5,30 m
Largeur : 2,50 m
Dégagement : 6 m

2.6.2.2. Deux roues (R.111-14-4 du Code de la construction et de l'habitation)

1. Un emplacement prévu pour le stationnement des deux roues correspond à une surface de 1,5 m².

2. Les espaces deux roues seront dans la mesure du possible regroupés.

3. Ces espaces de stationnement seront réalisés à l'intérieur du volume du bâtiment*, ou à l'extérieur, à condition qu'ils soient couverts, clos (dans le sens de clôture) et situés sur la même unité foncière*.

2.6.2.3. Véhicules électriques et hybrides

1. Lorsque les bâtiments* neufs à usage principal d'habitation groupant au moins deux logements sont équipés d'un parc de stationnement bâti clos et couvert d'accès réservé aux seuls occupants des places de stationnement, constitué notamment de places de stationnement individuelles fermées ou d'accès* sécurisé, ce parc est alimenté en électricité pour permettre la recharge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, conformément aux dispositions de l'article R.111-14-2 du Code de la construction et de l'habitation.

2. Lorsque les bâtiments* neufs à usage principal industriel ou tertiaire sont équipés d'un parc de stationnement bâti clos et couvert d'accès réservé aux salariés, ce parc est alimenté en électricité pour permettre la recharge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, conformément aux dispositions de l'article R.111-14-3 du Code de la construction et de l'habitation.

2.6.2.4. Véhicules pour les livraisons

1. Les emplacements nécessaires et adaptés pour assurer toutes les opérations usuelles de chargement, déchargement et manutention pour les livraisons doivent être réalisés sur les emprises privées.

2. L'aire doit présenter les dimensions minimales suivantes :
   - Largeur : 3,50 m ;
   - Longueur : 8 m ;
   - Hauteur : 4,20 m.

CHAPITRE 3 : EQUIPEMENTS ET RESEAUX

3.1. DESSERTE PAR LES VOIES PUBLIQUES* OU PRIVEES

3.1.1. CONDITIONS DE DESSERTE DES TERRAINS PAR DES VOIES PUBLIQUES* OU PRIVEES

3.1.1.1. Conditions de desserte par les voies automobiles

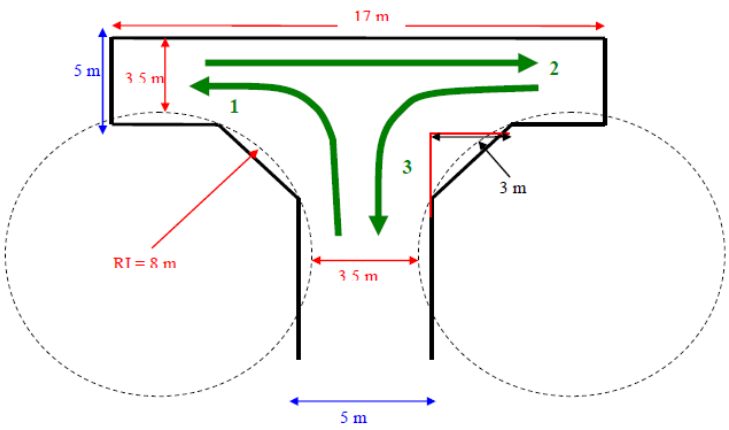
1. Pour être constructible, un terrain doit avoir accès à une voie publique* ou privée ouverte à la circulation, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une servitude de passage aménagée sur fonds voisin. Les caractéristiques et la configuration de ces voies* doivent :
   - Répondre à l'importance et à la destination des constructions* qu'ils accueillent ;
   - Permettre la circulation et l'utilisation des moyens de secours et des engins de lutte contre l'incendie ;
   - Permettre d'assurer la sécurité des usagers au regard de la nature et de l'intensité du trafic.

2. Les dimensions, formes et caractéristiques techniques des voies privées doivent être adaptées aux usages qu'elles supportent ou aux opérations qu'elles doivent desservir.

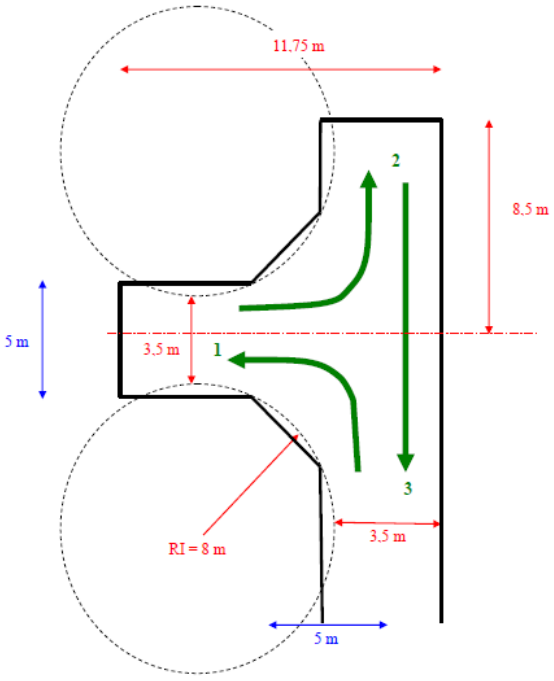
3. Les voies* nouvelles doivent avoir des caractéristiques répondant à leur destination et à l'importance de leur trafic et, lorsque l'importance du projet ou la situation du terrain le nécessite, comporter un cheminement (modes doux) sécurisé.
   Elles doivent être conçues pour s'intégrer au maillage viaire environnant, existant ou à créer, en compatibilité avec les orientations d'aménagement et de programmation.

4. Dans le souci de ne pas occasionner de retard dans la mise en œuvre des secours, les voies* en impasse de plus de 60 mètres de long devront comporter une aire de retournement permettant aux engins d'incendie et de secours de faire demi-tour en 3 manœuvres maximum. Les aires de retournement doivent répondre aux caractéristiques définies dans les schémas suivants.

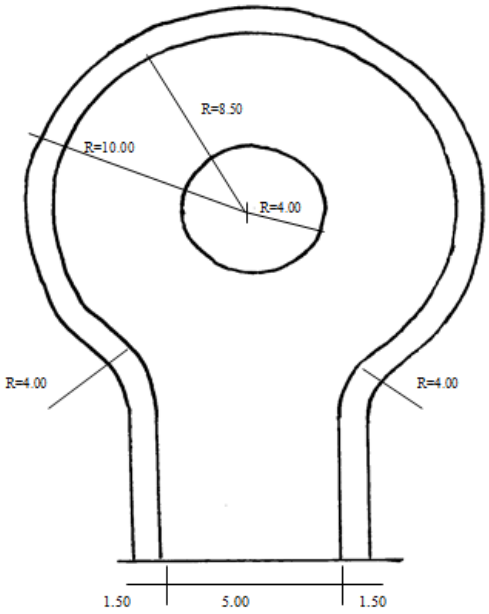
Aire de retournement en « T »



Aire de retournement en « L »



Aire de retournement en raquette



Toutefois, les voiries ne respectant pas ces caractéristiques pourront faire l'objet d'une étude spécifique par le SDIS.

3.1.1.2. Conditions de desserte par les cheminements piétons et cycles

1. Les opérations d'aménagement* d'ensemble doivent prendre en compte la sécurité et les continuités de déplacements piétons et cycles, soit dans le cadre de l'aménagement des voies*, soit par des cheminements spécifiques.

2. Dans tous les cas, ces opérations doivent assurer les possibilités de raccordement et la continuité des parcours piétons et/ou cycles, en liaison avec les cheminements existants ou dont la réalisation est prévue, et en compatibilité avec les orientations d'aménagement et de programmation du PLUi-H. La nature des aménagements sera proportionnelle à l'importance du projet.

3. Les aménagements réalisés (cheminements, trottoirs, ...) mettront en œuvre les normes applicables en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, sauf impossibilité du fait de la configuration du terrain concerné (dérogation accordée par la commission départementale d'accessibilité).

3.1.2. CONDITIONS D'ACCES AUX VOIES OUVERTES AU PUBLIC*

En bordure de toutes les voies*

1. Les accès* doivent être adaptés à la destination et à l'importance de l'opération qu'ils desservent. Ils doivent être aménagés de façon à apporter la moindre gêne à la circulation publique.

2. Dans tous les cas l'accès* tel que portail et bande d'accès (en pleine propriété, copropriété ou servitude) doit avoir une largeur d'au moins 3,50 m. Ce minimum n'est pas applicable aux porches, aux portes d'entrée aux garages et dans le cas de travaux d'amélioration d'une construction existante*.

3. Lorsque le terrain est riverain de deux ou plusieurs voies*, les accès* doivent, sauf impossibilité technique, s'effectuer à partir de la voie* présentant le moindre risque pour la circulation générale.

4. Le nombre des accès* sur les voies publiques* peut être limité dans l'intérêt de la sécurité.

Le long des routes départementales

5. Le long des routes départementales, les règles du tableau suivant s'appliqueront :

<table>
<tr><th>Catégorie</th><th>En agglomération</th><th>Hors agglomération</th></tr>
<tr><td>1ère</td><td rowspan="4">Favorable sous réserve des conditions de sécurité à appréhender selon les critères suivants :
• Intensité du trafic,
• Position de l'accès*,
• Configuration et nature de l'accès*,…</td><td rowspan="3">Les accès* individuels directs à une nouvelle construction* sont interdits, sauf dérogation du Conseil Départemental.</td></tr>
<tr><td>2ème</td></tr>
<tr><td>3ème</td></tr>
<tr><td>4ème</td><td>Accès* individuels autorisés sous réserve des conditions de sécurité. Un regroupement des accès* sera systématiquement recherché.</td></tr>
</table>

Pour connaitre la catégorie de la route concernée, il convient de se référer au plan représentant les différentes catégorie de voies*, page 113.

6. En cas de division de terrain suite à une autorisation d'urbanisme, il pourra être imposé un accès* commun ou un regroupement des accès*.

7. Pour des raisons de sécurité, il pourra être imposé un recul* de 5 m par rapport à la limite du domaine public pour permettre un stockage de véhicule en dehors de la chaussée. En aucun cas, un portail ne peut déborder sur le domaine public routier.

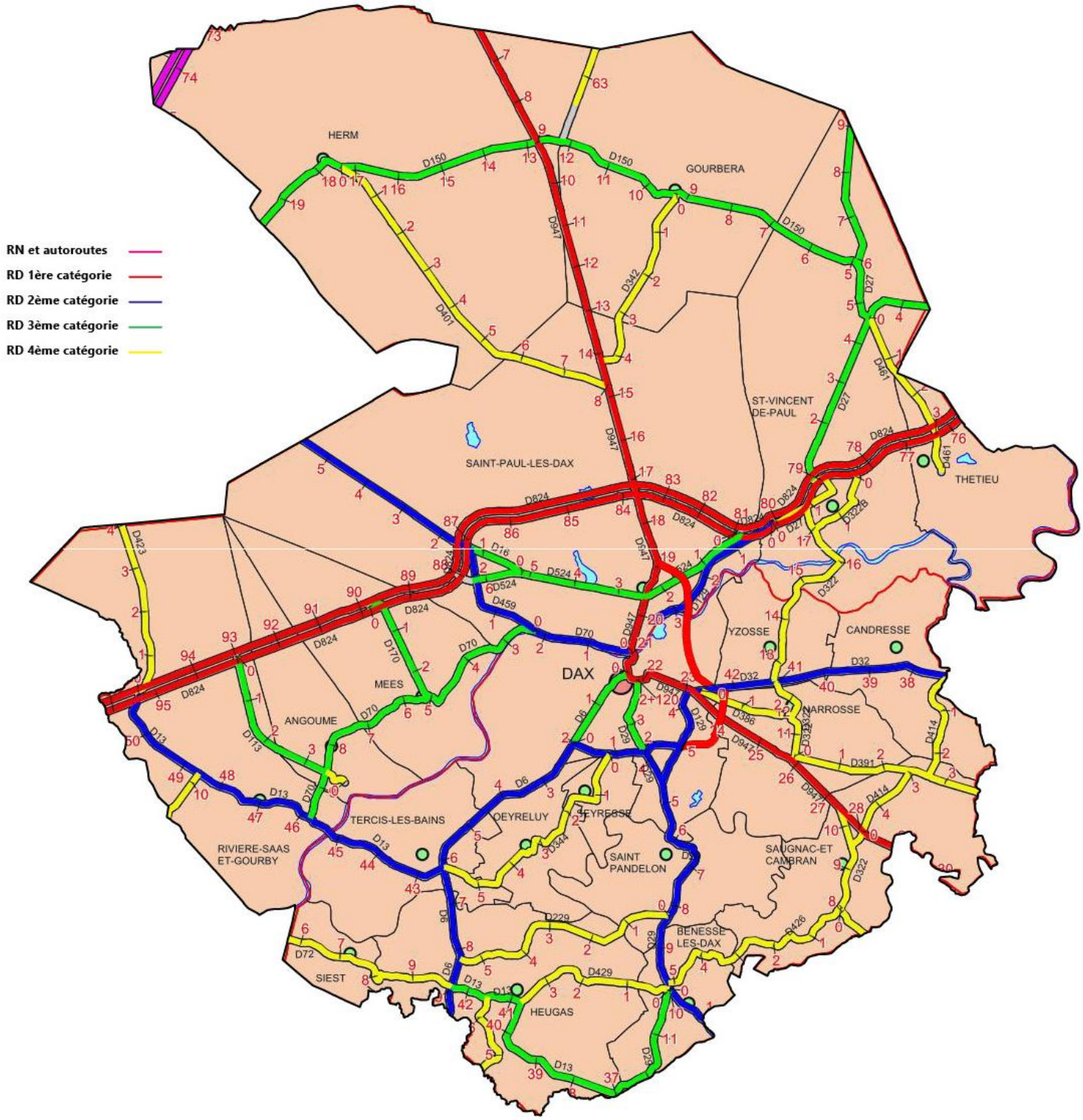
3.1.3. EMPLACEMENTS RESERVES POUR VOIRIE

1. En application des articles L.151-41-1° et R.151-48-2° du Code de l'urbanisme, les plans de zonage délimitent des terrains ou parties de terrain sur lesquels sont institués des emplacements réservés aux voies*. Ces emplacements sont identifiés par une trame particulière et sont numérotés.

2. Le numéro renvoie à la liste figurant sur le plan de zonage qui précise les caractéristiques des équipements projetés ainsi que les bénéficiaires de chaque réserve.

3. Ces servitudes d'urbanisme particulières ont pour effet d'interdire toute construction* ou aménagement dont la destination est différente de celle prévue pour l'emplacement réservé, sauf à titre précaire, et ouvre un droit de délaissement aux propriétaires des terrains concernés.

Carte représentant les différentes catégories de routes



3.2. DESSERTE PAR LES RESEAUX (EAU, ASSAINISSEMENT, ELECTRICITE, COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES)

3.2.1. EAU POTABLE

Toute construction* ou installation susceptible de requérir une alimentation en eau potable doit être raccordée au réseau de distribution.

3.2.2. ASSAINISSEMENT

À l'intérieur d'un même terrain, les eaux pluviales et les eaux usées doivent être recueillies séparément. Les installations d'assainissement doivent être réalisées dans le respect des normes édictées par le règlement du service d'assainissement de l'organisme compétent.

3.2.2.1. Eaux usées

✓ assainissement collectif

1. Dans les secteurs desservis ou devant être desservis par le réseau public d'assainissement collectif, toute construction*, occupation ou utilisation du sol susceptible d'évacuer des eaux résiduaires urbaines doit être raccordée au réseau public d'assainissement :
   - Toute construction* ou installation doit évacuer ses eaux et matières usées par des canalisations souterraines raccordées au réseau collectif d'assainissement, en respectant les caractéristiques de ce réseau. Le cas échéant, un prétraitement sera requis afin de rendre des eaux usées conformes aux normes fixées par l'exploitant du réseau.
   - Les réseaux d'assainissement mis en place doivent être de type séparatif (séparant eaux usées et eaux pluviales).

2. L'évacuation des eaux usées provenant des installations industrielles ou artisanales est sujette à une demande d'autorisation de rejet au réseau collectif pouvant aboutir à la demande de création d'un prétraitement privatif.

3. Les collecteurs d'eaux usées ne doivent transporter que des eaux usées domestiques ou les eaux industrielles autorisées au point 2.

✓ assainissement non collectif

Dans les secteurs non desservis par un réseau public d'assainissement collectif, toute construction*, occupation ou utilisation du sol susceptible d'évacuer des eaux usées domestiques doit être dotée d'un système d'assainissement non collectif (individuel ou regroupé), établi dans le respect des normes techniques et réglementaires en vigueur ainsi que des normes édictées par le règlement du service d'assainissement de l'organisme compétent. Un contrôle périodique de bon fonctionnement s'impose à chacune de ces installations.

3.2.2.2. Eaux pluviales

1. Les aménagements doivent être réalisés dans le respect du Zonage pluvial et du Règlement de l'organisme compétent.

2. Ils doivent limiter au maximum l'imperméabilisation des sols en proposant toutes les solutions pouvant y contribuer (surfaces en pleine terre*, toiture végétalisée, toiture avec récupération des eaux, surfaces éco aménageables,...). Voir Chapitre 2.5 « Traitement environnemental et paysager des espaces non-bâtis et abords des constructions* - Coefficient de Biotope* », page 101.

3. Les espaces stationnés seront traités en surface perméables (pavés joints enherbés, dalles alvéolées engazonnées ou non, gazon pour les parkings ponctuellement utilisés, revêtement sans liant ou avec liant d'origine végétale, ...).

4. Les aménagements ne doivent pas faire obstacle au libre écoulement des eaux pluviales et doivent préserver au mieux les réseaux collecteurs pré existants (réseau collecteur, fossés, réseau hydraulique superficiel, mares, zones humides,...).
   L'installation de clôtures en travers des exutoires des eaux ne doit pas nuire à leur libre écoulement.

5. Les aménagements doivent garantir le respect des normes de rejet qualitatives et quantitatives.
   Des dispositifs appropriés, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, adaptés à l'importance et à la nature de l'activité, peuvent être imposés afin de permettre la limitation des débits évacués et les traitements éventuels des eaux rejetées dans le réseau ou dans le milieu naturel.

6. Pour la gestion des eaux pluviales et de ruissellement des zones imperméabilisées des projets, les solutions d'infiltration participent à la préservation de la vie biologique des sols, à l'auto épuration des eaux et à la réalimentation des nappes phréatiques.
   Ces solutions peuvent donc être privilégiées, une fois validées par l'organisme compétent. Elles feront alors l'objet d'une analyse des capacités du terrain en différents points, pouvant nécessiter la réalisation d'essais d'infiltration et de détermination du niveau de la nappe en période de nappe haute. Une attention particulière sera portée sur les interférences et le positionnement avec les ressources locales (milieu naturel, nappe eau potable, nappe eau thermale).

7. Les solutions de gestion des eaux pluviales et de ruissellement doivent être conçues, dimensionnées et réalisées sur l'emprise du projet de manière à éviter toutes résurgences sur les fonds voisins.

8. Ouvrages techniques de gestion de l'eau :
   - Les ouvrages techniques de gestion de l'eau et leurs abords (tels que le bassin de rétention ou d'infiltration, ...) doivent :
   - Être dimensionnés de manière à prendre en charge les volumes imperméabilisés par le projet, pour des décennales à trentennales en fonction de l'importance et de la situation du projet ;
   - Faire l'objet d'un aménagement paysager à dominante végétale contribuant à leur insertion qualitative et fonctionnelle dans leur environnement naturel et bâti ;
   - Être conçu pour répondre à des usages ludiques ou d'agréments compatibles avec leur destination (espaces verts de détente, de jeux, ...) ;
   - Être facilement visitables, nettoyables et entretenus (accès par des engins mécaniques).

   - **Règles alternatives :**

1. Des solutions différentes (stockage non infiltrant, rejet dans le réseau...) pourront être imposées au regard de contraintes particulières telles que la préservation des ressources en eau thermales ou potables, les contraintes liées au risque inondation, la qualité des sols, la situation urbaine,...

2. L'autorisation d'évacuation des eaux pluviales dans le milieu naturel, au caniveau de la rue ou dans un réseau d'assainissement existant prévu à cet effet, sera conditionné à un rejet limité à 3 litres/seconde/hectare.

3. Pour toute opération, il pourra être demandé, en fonction de la capacité de l'exutoire et des contraintes sur le bassin versant, une amélioration par rapport à la situation existante.

3.2.2.3. Eau thermale

1. Tout projet de création, d'agrandissement ou de modification d'un établissement thermal ou d'installations ayant un lien direct avec l'utilisation de l'eau thermale, peut être raccordé au réseau d'eau thermale, sous réserve d'acceptation du projet par l'organisme compétent.

2. Le raccordement doit :
   - Être adapté aux besoins de l'activité, à la capacité et aux caractéristiques du réseau public ;
   - Répondre aux normes techniques et réglementaires en vigueur, ainsi qu'au règlement de service de l'organisme compétent.

3.2.2.4. Dispositions particulières dans les espaces soumis à des risques d'inondation

1. Le niveau d'eau étant susceptible de monter jusqu'à la cote altimétrique de la voie publique* (submersion ou pluie exceptionnelle), les installations privatives d'eaux usées de la construction* doivent être équipées d'un clapet antiretour (ou autre dispositif de coupure) et les regards situés en dessous des côtes critiques doivent être rendus étanches.

2. Les sols, murs, seuils et plafonds seront protégés contre les eaux de ruissellement, les infiltrations et les remontées d'eau. Les ouvrants seront étanches à l'eau et en bon état de fonctionnement (conformément aux dispositions de l'article R.443-11 §12 du Code de la construction et de l'habitation).

3.2.3. RESEAUX DIVERS

1. Pour toute construction* nouvelle, les réseaux de distribution d'énergie (électricité, gaz) et de télécommunications (téléphone, câble) doivent être conçus en souterrain.

2. Les bâtiments* comprenant un ou plusieurs locaux à usage professionnel ainsi que tous les bâtiments* d'habitation doivent être équipés de canalisations et câbles reliant le domaine public pour prévoir un raccordement aux réseaux de communications électroniques Très Haut Débit (fibre optique)

3. Le pré câblage permettant le rechargement des voitures électriques et hybrides est obligatoire pour les :
   - Ensembles d'habitations équipés de places de stationnement individuelles non couvertes ;
   - Bâtiments* industriels équipés de places de stationnement destinées aux salariés ;
   - Bâtiments* accueillant un service public équipés de places de stationnement destinées aux agents ou aux usagers du service public ;
   - Centres commerciaux (y compris les complexes de cinéma) équipés de places de stationnement destinées à la clientèle.

3.2.4. COLLECTE DES DECHETS

4. Les constructions*, à l'exception des maisons individuelles, doivent comporter des locaux pour le stockage des déchets. Ces installations doivent être suffisamment dimensionnées et être facilement accessibles depuis la voie* de desserte.

5. Dans le cas de la création de logements collectifs, pour les opérations d'aménagement* visées dans le cadre des OAP ainsi que pour les zones d'activités, une aire destinée à la collecte des ordures ménagères et au tri sélectif doit être aménagée. Cette aire doit satisfaire aux prescriptions techniques du Grand Dax.

6. En cas d'opérations d’aménagement* d'ensemble, les systèmes de collecte sont mutualisables à l'échelle de tout ou partie de l'opération et/ou au sein de chacune des zones à urbaniser. Les équipements choisis doivent être techniquement compatibles avec le matériel utilisé par l'autorité compétente en matière de collecte.

7. Les dimensions des aires de collecte (ordures ménagère et tri sélectif) seront déterminées conformément aux besoins de l’opération et aux réglementations en vigueur.

3ème PARTIE

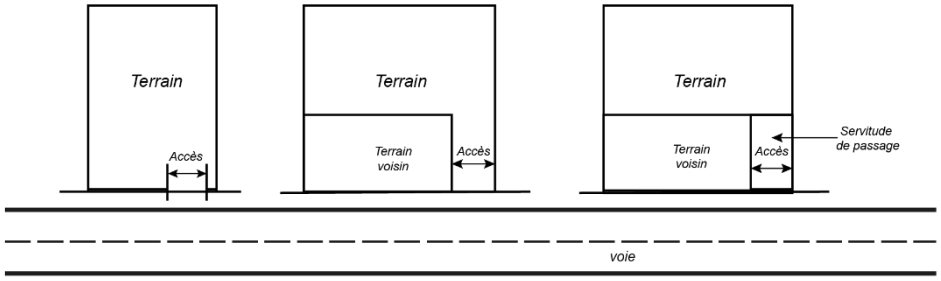
DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

LEXIQUE

Avertissement : les définitions reprises dans ce lexique n'ont de signification que pour l'application du présent règlement. Elles explicitent la manière dont doivent être interprétés certains termes utilisés dans le présent document, identifiés par un astérisque*.
Les illustrations du présent règlement ont une fonction pédagogique et explicative. En cas de doute sur l'interprétation d'une disposition, le texte prévaut sur l'illustration.

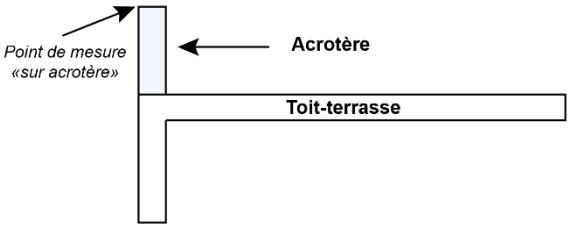
1. Accès

L'accès est un élément de la desserte d'un terrain ou d'un ensemble de terrains lorsqu'une mutualisation est possible afin de limiter le nombre des accès sur une voie*. Il forme une jonction avec une voie ouverte à la circulation automobile*, que celle-ci soit publique ou privée. L'accès doit permettre notamment aux véhicules de pénétrer sur le terrain et d'en sortir en toute sécurité.



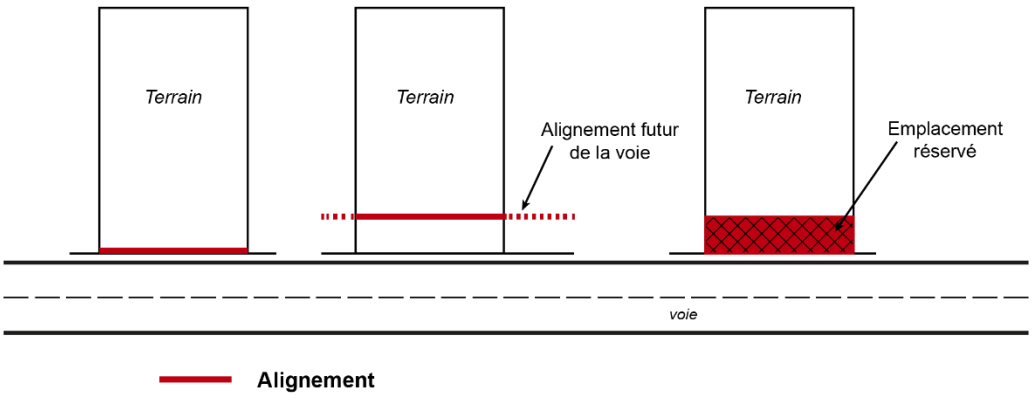
2. Acrotère

Saillie verticale d'une façade*, au-dessus du niveau d'une toiture-terrasse, ou d'une toiture à faible pente*, et qui constitue un rebord ou un garde-corps plein ou à claire-voie*. La cote de l'acrotère est une des cotes de référence qui a été choisie pour définir la hauteur maximale des constructions*, particulièrement pour les constructions comportant des toitures terrasses



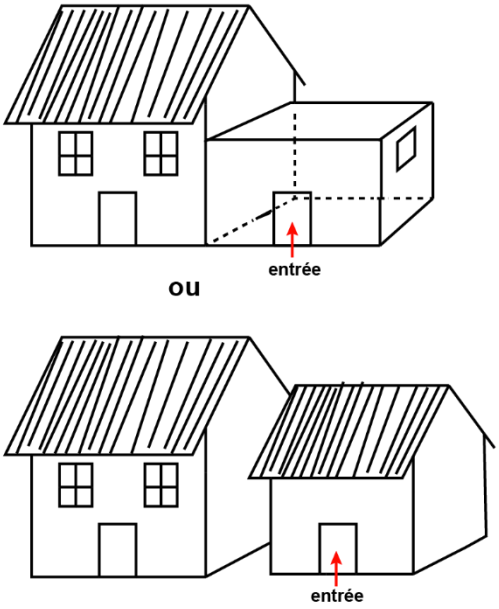
3. Alignement

Désigne la limite entre un espace privatif et une voie*. Il peut correspondre à l'alignement existant (physique) ou projeté (en cas d'emplacement réservé, de plan d'alignement, ...).



4. Annexe

Une annexe est une construction* secondaire, de dimensions réduites et inférieures à la construction* principale, qui apporte un complément aux fonctionnalités de la construction* principale. Elle doit être implantée selon un éloignement restreint entre les deux constructions* afin de marquer un lien d'usage.
Elle peut être accolée ou non à la construction* principale avec qui elle entretient un lien fonctionnel, sans disposer d'accès* direct depuis la construction* principale.

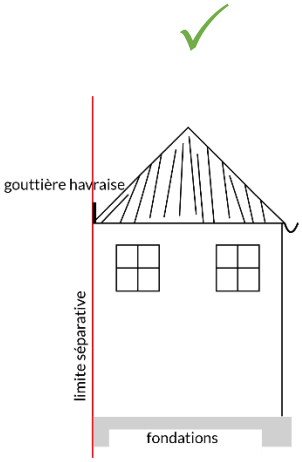


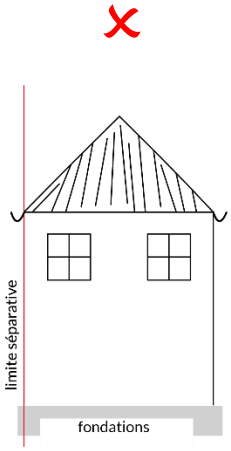
5. Bâtiment

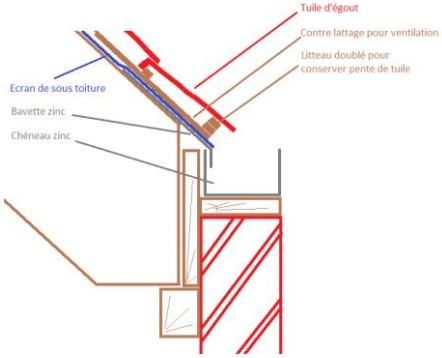
Un bâtiment est une construction* couverte et close.

6. Chéneau

Petit canal situé à la base des combles*, en encaissement, pour recueillir l'eau de pluie et la diriger vers un tuyau de descente







7. Claire-voie

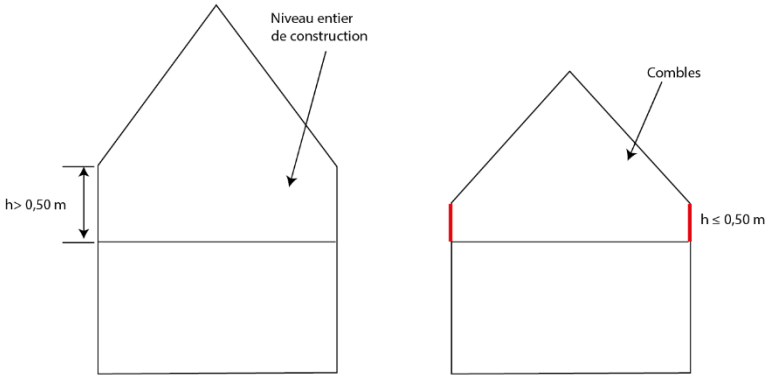
Élément d'une construction* ou d'une clôture qui présente des vides.

8. Coefficient de biotope

Le coefficient de biotope établit un ratio entre la surface favorable à la nature et la surface d'une parcelle construite ou devant l'être.

9. Comble

Un comble est l'ensemble constitué par la charpente et la couverture. Il désigne par extension* l'espace situé sous la toiture, volume intérieur délimité par les versants de toiture et le dernier plancher.
Au titre du présent règlement, si le pied droit présente une hauteur supérieure à 0,50 m, l'étage est considéré comme un niveau entier de construction*.



10. Construction

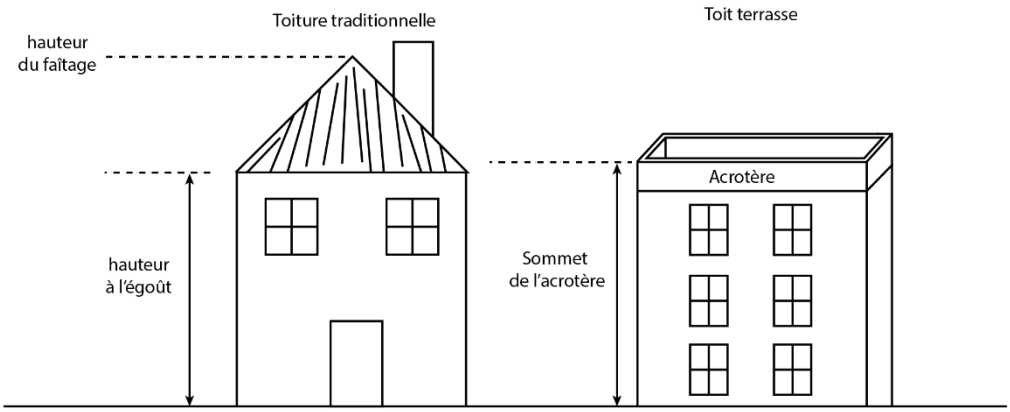
Une construction est un ouvrage fixe et pérenne, comportant ou non des fondations et générant un espace utilisable par l'Homme en sous-sol ou en surface.

11. Construction existante

Une construction* est considérée comme existante si elle est reconnue comme légalement construite et si la majorité des fondations ou des éléments hors fondations déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage remplissent leurs fonctions. Une ruine ne peut pas être considérée comme une construction existante.

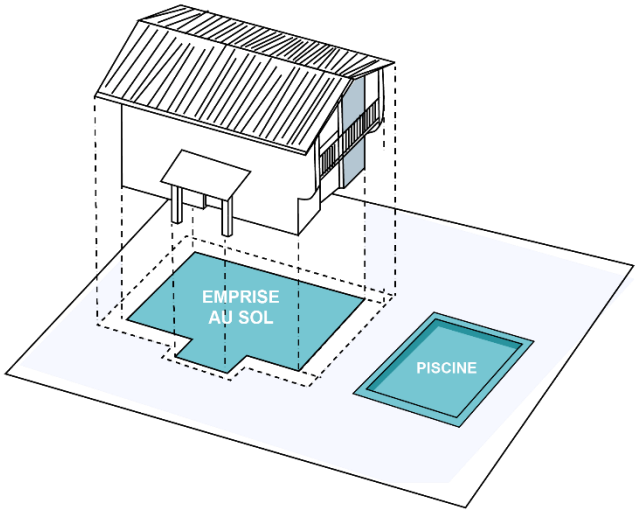
12. Égout du toit

C'est la ligne basse d'un pan de couverture*. Pour ce qui concerne les constructions* en toiture-terrasse, c'est le sommet de l'acrotère* qui correspond à l'égout du toit.



13. Emprise au sol

Extrait de l'article R.420-1 du Code de l'urbanisme :
"L'emprise au sol au sens du Code de l'urbanisme est la projection verticale du volume de la construction*, tous débords et surplombs inclus.
Toutefois, les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements."
Sont inclus dans le calcul de l'emprise au sol les balcons, loggias, coursives et débords de toitures formant une avancée maintenue au sol par un ou des éléments de soutien. Sont également pris en compte les dépendances ou les piscines implantées sur le terrain d'assiette.
Les constructions* enterrées telles que les sous-sols n'entrent pas dans le calcul de l'emprise au sol. Il n'en va pas de même des éléments aériens d'une telle construction*.



14. Espaces en pleine terre

Un espace non construit ne peut être qualifié de «pleine terre» que s'il répond aux conditions cumulatives suivantes:

- Son revêtement est perméable sur une profondeur de 2,30 m à compter de sa surface ;
- Il ne comporte que le passage éventuel de réseaux (électricité, téléphone, internet, eau potable, eaux usées ou pluviales) ;
- Il peut recevoir des plantations.

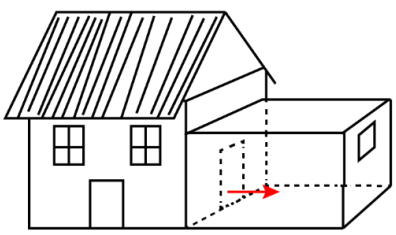
Les aires de stationnement et leurs accès sont exclus des surfaces de pleine terre. Les aires de stationnement végétalisées ne sont pas comptabilisées dans les espaces de pleine terre.
Les parties de terrain en pleine terre ne peuvent supporter des constructions* en sous-sol.

15. Espace vert d'un seul tenant

Espace commun non interrompu par une voirie de véhicule motorisée et présentant une dimension permettant des usages récréatifs. Ces espaces ne peuvent être constitués par les sur largeurs de voirie de moins de 3 m de large.

16. Extension

L'extension consiste en un agrandissement de la construction existante* présentant des dimensions inférieures à celle-ci. L'extension peut être horizontale ou verticale (par surélévation, excavation ou agrandissement), et doit présenter un lien physique et fonctionnel avec la construction existante*.



17. Façade

Les façades d'un bâtiment* ou d'une construction* correspondent à l'ensemble de ses parois extérieures hors toiture. Elles intègrent tous les éléments structurels, tels que les baies, les bardages, les ouvertures, l'isolation extérieure et les éléments de modénature.

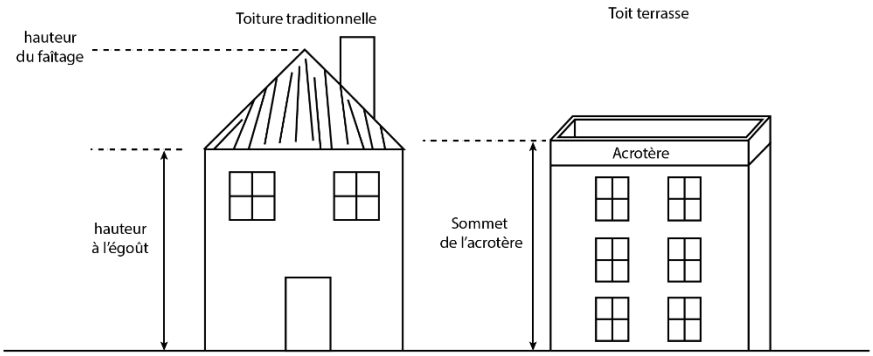
18. Gabarit

Le gabarit désigne l'ensemble des plans verticaux, horizontaux ou obliques constituant la forme extérieure de la construction*. Il résulte de la combinaison des règles de hauteur, de prospects et d'emprise au sol*.

19. Hauteur d'une construction

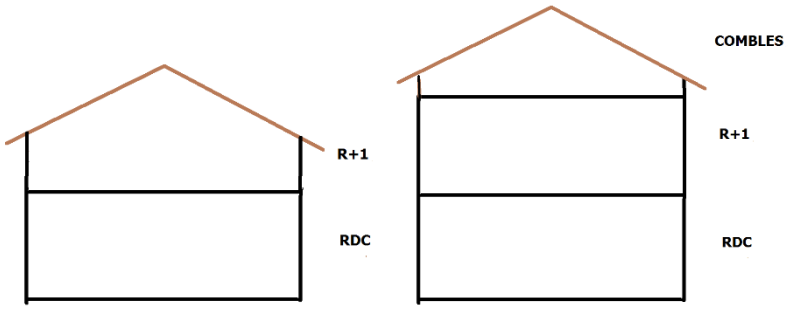
La hauteur d'une construction* est la différence de niveau avant travaux entre le point le plus haut et le plus bas d'une construction* mesurée à partir du sol du terrain naturel* :

- Lorsque la hauteur est exprimée en mètres, celle-ci se calcule au point le plus haut : faitage pour les constructions* comportant une toiture ou acrotère* pour les toitures-terrasses ou à faible pente*.



- Lorsque la hauteur est exprimée en nombre de niveaux, la hauteur maximale hors comble ne peut excéder 3,50 m multiplié par le nombre de niveaux autorisés.

Exemples de construction en R+1



Au titre du présent règlement, si le pied droit d'un comble* présente une hauteur supérieure à 0,50 m, l'étage est considéré comme un niveau entier de construction*.

Une correspondance peut être établie entre la hauteur de la façade (hors combles) et le nombre de niveaux pour les constructions à usage d'habitation.

Nombre de niveaux ↔ Hauteur de façade	Nombre de niveaux ↔ Hauteur de façade
RDC ..... 3,50 m	R + 3 ..... 14 m
R + 1 ..... 7 m	R + 4 ..... 17,5 m
R + 2 ..... 10,5 m	etc...

20. Limites séparatives

Les limites séparatives correspondent aux limites entre le terrain d'assiette de la construction*, constitué d'une ou plusieurs unités foncières, et le ou les terrains contigus. En sont exclues les limites de l'unité foncière par rapport aux voies et emprises publiques*.

21. Local accessoire

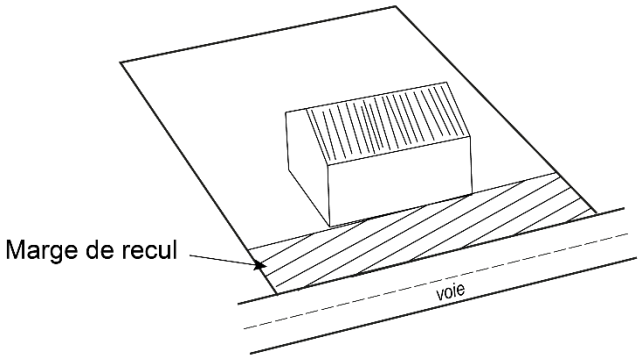
Le local accessoire fait soit partie intégrante d'une construction* principale, soit il en constitue une annexe*, soit une extension*. Il est indissociable du fonctionnement de la construction* principale.

22. Lotissement

Constitue un lotissement la division en propriété ou en jouissance d'une unité foncière ou de plusieurs unités foncières contiguës ayant pour objet de créer un ou plusieurs lots destinés à être bâtis (article L. 442-1 du Code de l'urbanisme).

23. Marge de recul

La marge de recul* est le retrait* imposé à une construction* à édifier en bordure d'une voie publique* ou privée. Il se compte à partir de l'alignement* actuel ou de l'élargissement futur quand il est prévu. Cette marge de recul* peut être représentée sur les documents graphiques du présent PLUi-H. En l'absence de dispositions graphiques, une marge de recul* est définie dans le chapitre relatif à l'implantation des constructions par rapport aux voies.

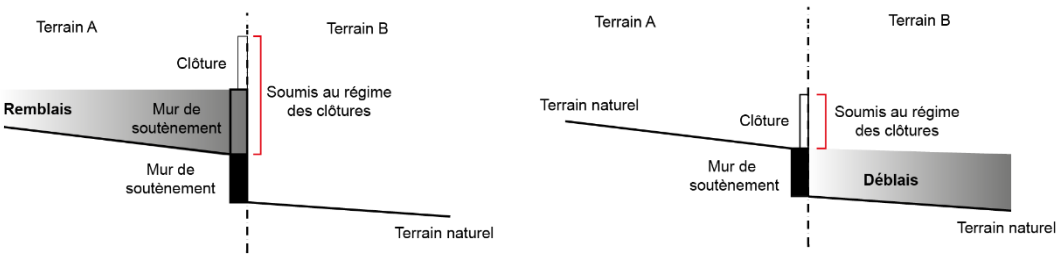


24. Mutualisation des places de stationnement

Le principe de mutualisation consiste à rassembler dans un même dispositif de stationnement les besoins de plusieurs projets immobiliers proches, sur un même site ou au sein d'une même construction*. Il permet une réduction du nombre de places de stationnement à réaliser en cas d'opération mixte (foisonnement).

25. Mur de soutènement

Un mur de soutènement est un ouvrage qui a pour objet de maintenir les terres lorsque les sols de deux fonds riverains ne sont pas au même niveau. Lorsque celui-ci est situé en limite séparative, il peut être assujetti aux dispositions relatives aux clôtures dès lors qu'il a pour but de permettre au propriétaire de niveler sa propriété lors d'un remblaiement. La hauteur du mur de soutènement entre alors en compte dans le calcul de la hauteur globale de la clôture. En revanche, le mur de soutènement qui a pour but de permettre au propriétaire de niveler sa propriété lors d'un déblaiement n'est pas assujetti aux dispositions relatives aux clôtures.



26. Opérations d'aménagement

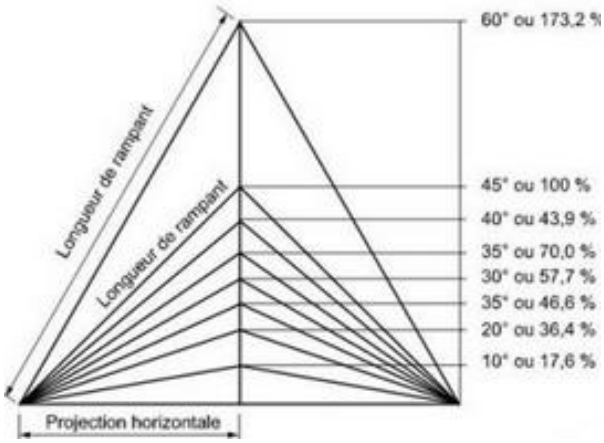
Une opération d'aménagement vise à aménager un ou plusieurs terrains par le biais de procédures diverses : lotissement (permis d'aménager ou déclaration préalable), permis groupé valant division, Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)…

27. Pan de toiture

Pan de toiture : il s'agit de chacune des surfaces élémentaires planes constituant un versant ou une toiture.

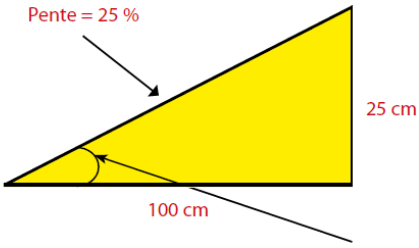
28. Pente de toiture

L'angle de la pente peut être exprimé en pourcentage % ou en degré °.



Pourcentages	Degrés
15 %	8°30
20 %	11°15
25 %	14°00
30 %	16°45
35 %	19°15
40 %	21°45
45 %	24°15
50 %	26°30
55 %	28°45
60 %	31°00

À titre d'exemple, dire que la pente d'une toiture est de 25 % signifie que sur une distance de 100 cm mesurée horizontalement, la hauteur du point haut est de 25 cm.



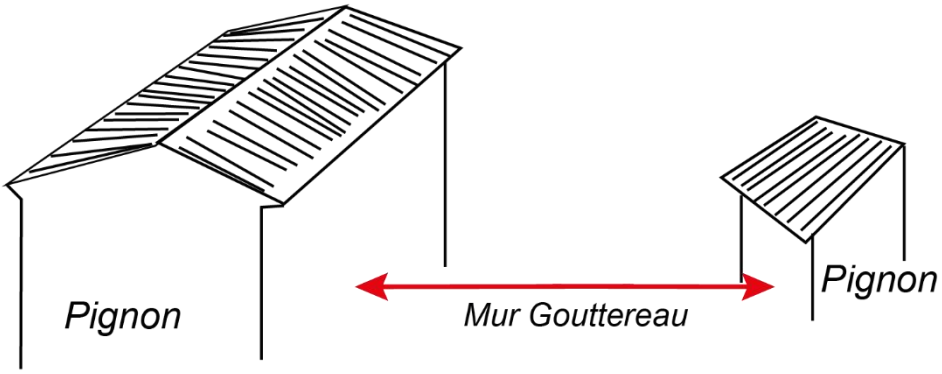
L'angle mesuré entre l'horizontale et la pente* est égale à 14 °

29. Pergola

Construction légère de faible ampleur placée dans un jardin ou sur une terrasse dont la toiture est faite de poutres espacées reposant sur des piliers ou des colonnes et qui sert de support à des plantes grimpantes.

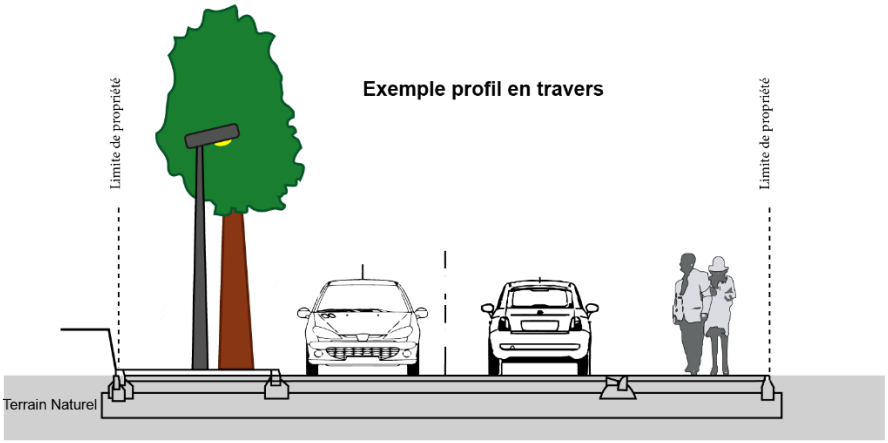
30. Pignon

Mur extérieur dont les contours épousent la forme des pentes* d'un comble*, par opposition aux murs gouttereaux.



31. Profil en travers d'une chaussée

En conception routière, le profil en travers d'une route est représenté par une coupe perpendiculaire à l'axe de la route de la surface définie par l'ensemble des points représentatifs de cette surface.
Le profil en travers peut se rapporter soit au terrain naturel*, soit au projet. En général on représente sur le même document à la fois terrain naturel* et projet, ce qui permet de bien percevoir l'intégration du projet dans le milieu naturel



32. Recul et retrait

Le recul ou retrait est la distance séparant la construction* des emprises publiques, des voies* ou des limites séparatives*. Il se mesure horizontalement et perpendiculairement aux limites. Il est constitué par l'espace compris entre la construction* et ces emprises publiques, voie*s ou limites.

33. Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Les « Sites Patrimoniaux Remarquables » sont "les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».
Le site patrimonial remarquable de Dax se substitue à la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) approuvée le 25/02/1997.

34. Séquence déjà bâtie

Il s'agit d'un espace qui s'impose aux perceptions dont les éléments de composition créent une unité d'ensemble.

35. Serre

Bâtiment clos et vitré, destiné aux cultures horticoles ou potagères.

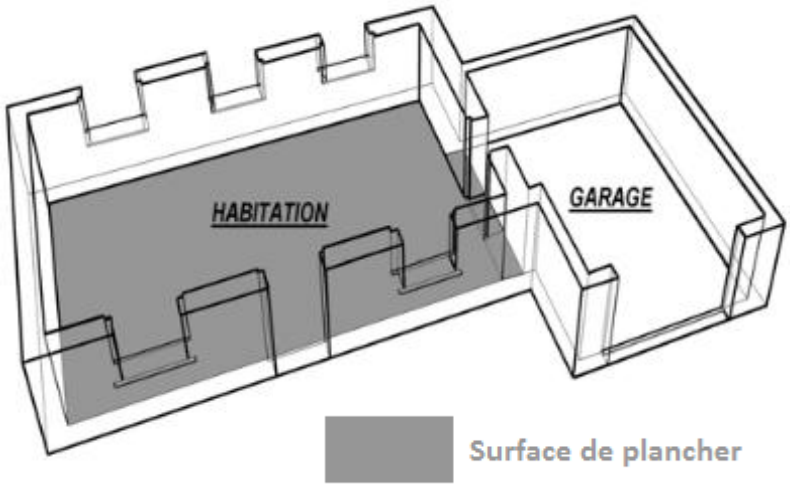
36. Sous-sol

Un sous-sol est défini comme une partie d'un bâtiment enterrée partiellement ou totalement en-dessous du « rez-de-chaussée » d'une construction.

37. Surface de plancher

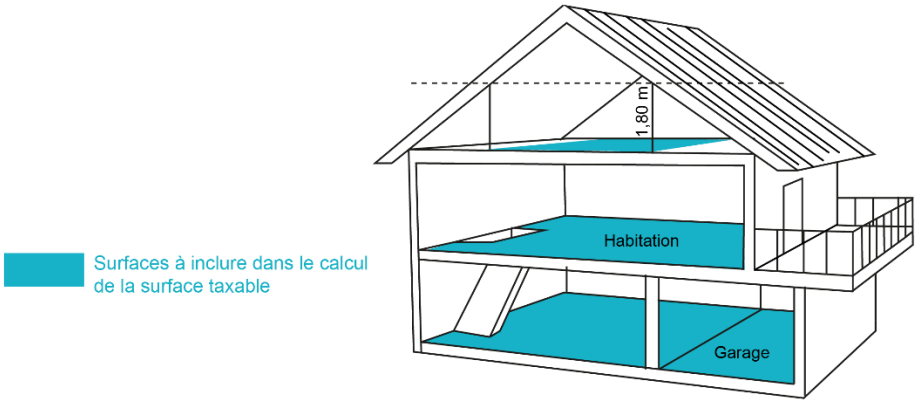
La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction :

- Des surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur ;
- Des vides et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs ;
- Des surfaces de plancher sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre ;
- Des surfaces de plancher aménagées en vue du stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres ;
- Des surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial ;
- Des surfaces de plancher des locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison individuelle au sens de l'article L. 231-1 du code de la construction et de l'habitation, y compris les locaux de stockage des déchets ;
- Des surfaces de plancher des caves ou des celliers, annexes à des logements, dès lors que ces locaux sont desservis uniquement par une partie commune ;
- D'une surface égale à 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation telles qu'elles résultent le cas échéant de l'application des alinéas précédents, dès lors que les logements sont desservis par des parties communes intérieures.



38. Surface taxable

Pour quantifier la surface taxable, il faut additionner toutes les surfaces de chaque niveau de l'immeuble, quel que soit leur usage. Closes et couvertes, elles sont comptées depuis le nu intérieur des murs de façade* et possèdent impérativement une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 m. On en déduira les ébrasements de porte et les vides tels que les trémies d'escalier, par exemple. Sous-sols et combles* aménageables sont à intégrer dans le calcul. On entend par comble* aménageable un local libre d'encombrement de charpente et disposant d'un plancher apte à supporter une charge d'usage courant.



39. Terrain naturel

Terrain tel qu'il existe avant les travaux de terrassement ou d'exhaussement nécessaires à la réalisation du projet

40. Toit-terrasse végétalisé

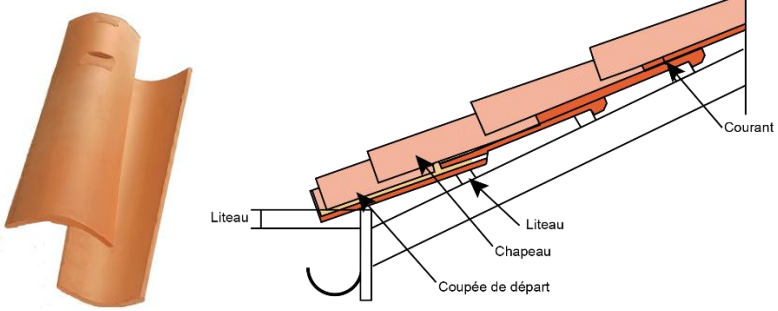
Les procédés de végétalisation des toits-terrasses (pente* inférieure ou égale à 3%) permettent la mise en place d'une végétation permanente sur les ouvrages de couverture revêtus d'un complexe d'étanchéité résistant à la pénétration des racines. La végétalisation est de type

- Extensive : complexe léger à faible épaisseur constituant un tapis végétal permanent qui s'adapte progressivement à son milieu et fonctionne de façon quasi autonome ; ce tapis végétal est obtenu par une association de plantes spécialement adaptées qui se reproduisent in situ ;
- Semi-intensive : complexe léger d'épaisseur moyenne permettant une large utilisation de la palette végétale mais assujetti à un entretien régulier.

Dans tous les cas, un ou plusieurs points d'eau de débit dimensionné à la surface végétalisée doit être disponible au niveau de la terrasse, pendant et après les travaux.

41. Tuiles canal

La tuile canal, appelée aussi tuile creuse ou tuile ronde, est une tuile de forme tronconique. Une couverture en tuiles canal comprend deux lits de tuiles.



42. Tuiles mécaniques

Cette tuile possède sur sa périphérie des nervures (parties en saillie) et des cannelures (parties en creux). Ces reliefs permettent l'assemblage avec les tuiles voisines. Sur le plan esthétique, il conviendra de choisir votre tuile avec un galbe suffisant, qui présentent une ondulation marqué aux formes généreuses, et une teinte appropriée, qui rappellent la traditionnelle tuile canal.



Tuile mécanique



Tuiles type canal en terre cuite, teinte rouge-orangé

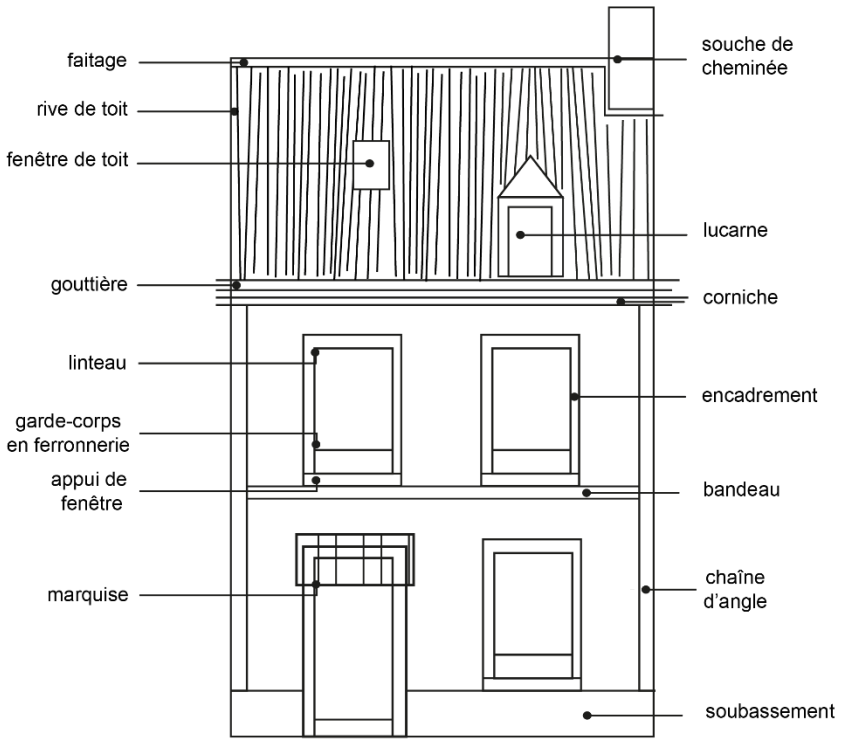


Tuiles méridionales peu galbées, de teinte pastel

43. Unité foncière

Îlot d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision.

44. Vocabulaire architectural



45. Voies ou emprises publiques

La voie publique s'entend comme l'espace ouvert à la circulation publique, qui comprend la partie de la chaussée ouverte à la circulation des véhicules motorisés, les itinéraires cyclables, l'emprise réservée au passage des piétons, et les fossés et talus la bordant. L'emprise publique correspond aux espaces extérieurs ouverts au public qui ne répondent pas à la notion de voie ni d'équipement public.

LISTE DU PATRIMOINE POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION DANS LES ZONES A ET N

Les bâtiments énumérés ci-dessous sont identifiés sur le plan de zonage.

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
2.1	BENESSE LES DAX	B0568	346 RTE DE LA GARE	LACHAT
2.2	BENESSE LES DAX	A0033	710 RTE DE LA SABLIERE	LES PLANTES
2.3	BENESSE LES DAX	A0009	LESPLANTES	LES PLANTES
2.4	BENESSE LES DAX	B0332	HOURMEIGNON	HOURMEIGNON
2.5	BENESSE LES DAX	B0074	1177 RTE DE LA GARE	LA LASSERRE
2.6	BENESSE LES DAX	B0049	25 RTE DE LA LASSERRE	LA LASSERRE
2.7	BENESSE LES DAX	B0043	1775 RTE DE LA GARE	LA LASSERRE
2.8	BENESSE LES DAX	A0601	LE HAOU	LE HAOU
2.9	BENESSE LES DAX	A0169	BAGIEUS	BAGIEUS
2.10	BENESSE LES DAX	B0496	HUZERA	HUZERA
2.11	BENESSE LES DAX	B0496	HUZERA	HUZERA
2.12	BENESSE LES DAX	B0496	HUZERA	HUZERA
2.13	BENESSE LES DAX	B0510	678 RTE DU PAYS DACQUOIS	LACHAT
2.14	BENESSE LES DAX	B0724	250 RTE DU PAYS DACQUOIS	LACHAT
2.15	BENESSE LES DAX	B0166	LACHAT	LACHAT
2.16	BENESSE LES DAX	B0165	LACHAT	LACHAT
2.17	BENESSE-LES-DAX	A0216	MAISON LA COUMERE 784 RTE DES POTIERS	LAS COUMERES
2.18	BENESSE-LES-DAX	A0880	MAISON LA COUMERE 784 RTE DES POTIERS	LAS COUMERES
3.1	CANDRESSE	C0151	772 RTE DES GARROQUE	GARROQUE
3.2	CANDRESSE	C0133	772 RTE DES GARROQUE	GARROQUE

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
5.1	GOURBERA	C0099	PILE	PILE
5.2	GOURBERA	C0099	PILE	PILE
6.1	HERM	D0129	2679 RTE DE L'HIPPODROME	PINTESEQUE
6.2	HERM	D0129	2679 RTE DE L'HIPPODROME	PINTESEQUE
6.3	HERM	E0386	737 RTE DU NONG	GNOURAT
6.4	HERM	D0061	1415 RTE DE GUIMBALON	GUIMBALON
6.5	HERM	A0061	GRANGEON	GRANGEON
6.6	HERM	A0067	GRANGEON	GRANGEON
6.7	HERM	A0067	GRANGEON	GRANGEON
6.8	HERM	F0276	150 CHE DE LA BERGERIE	CLEMENS
6.9	HERM	F0276	150 CHE DE LA BERGERIE	CLEMENS
6.10	HERM	A0139	1052 AV JOSEPH LACOSTE	SERGENT
6.11	HERM	A0136	501 RTE DES CARROUES	SERGENT
6.12	HERM	B1198	543 CHE DU PET	PET
6.13	HERM	B1057	2120 RTE DU MARQUIS	MARQUIS
6.14	HERM	B0812	JAQUELOUS	JAQUELOUS
6.15	HERM	B0055	877 RTE DE MARUCHE	MARUCHE
6.16	HERM	C0179	CRECQ	CRECQ
6.17	HERM	A0055	GRANGEON	GRANGEON
6.18	HERM	B1158	151 CHE DE DENTIQUE	MARUCHE
6.19	HERM	B0324	PET	PET
6.20	HERM	AI0010	570 CHE DE MAISONNAVE	LASSALLE
6.21	HERM	A0159	1644 AV JOSEPH LACOSTE	SERGENT

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
6.22	HERM	AI0017	POYANNE	POYANNE
6.23	HERM	F0276	150 CHE DE LA BERGERIE	CLEMENS
6.24	HERM	B0056	MARUCHE	MARUCHE
6.25	HERM	E1547	304 CHE DE DEZE	DEZE
7.1	HEUGAS	F0551	ESTIETS	ESTIETS
7.2	HEUGAS	F0426	100 RTE DE LOUSTAOU	CASSOU
7.3	HEUGAS	F0552	1040 RTE DE POUILLON	ESTIETS
7.4	HEUGAS	B0455	PALISSE	PALISSE
7.5	HEUGAS	D0483	CAZAOUS	CAZAOUS
7.6	HEUGAS	D0642	521 RTE DE BIGALETTE	MOUNDEILS
7.7	HEUGAS	D0642	521 RTE DE BIGALETTE	MOUNDEILS
7.8	HEUGAS	E0702	700 bis IMP DE MARLAMON	MARLANE
9.1	NARROSSE	AE0120	RUE ALPHONSE DAUDET	ESTIET
9.2	NARROSSE	AN0105	15 RTE DU PACHERAS	VIGNOT
9.3	NARROSSE	AN0105	15 RTE DU PACHERAS	VIGNOT
9.4	NARROSSE	AN0042	RTE DE LA CHALOSSE	DARD
9.5	NARROSSE	AO0020	142 RTE DE LA CHALOSSE	GOA
9.6	NARROSSE	AO0022	RTE DE LA CHALOSSE	GOA
9.7	NARROSSE	AO0020	142 RTE DE LA CHALOSSE	GOA
9.8	NARROSSE	AO0079	66 RTE DE LA CHALOSSE	LESCOUT
9.9	NARROSSE	AO0012	76 RTE DE LA CHALOSSE	CLAOUYES
9.10	NARROSSE	AN0047	26 CHE D'YSABEAU	YSABEAU
9.11	NARROSSE	AN0130	18 CHE D'YSABEAU	YSABEAU

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
9.12	NARROSSE	AP0191	47 RTE DE LA CHALOSSE	LAPARGUIE
9.13	NARROSSE	AO0079	66 RTE DE LA CHALOSSE	LESCOUT
9.14	NARROSSE	AN0100	28 CHE D'YSABEAU	YSABEAU
9.15	NARROSSE	AN0047	26 CHE D'YSABEAU	YSABEAU
9.16	NARROSSE	AO0092	78 RTE DE LA CHALOSSE	CLAOUYES
9.17	NARROSSE	AP0190	47 bis RTE DE LA CHALOSSE	LAPARGUIE
9.18	NARROSSE	AP0012	NOGUE	NOGUE
9.19	NARROSSE	AP0012	NOGUE	NOGUE
9.20	NARROSSE	AP0067	20 RTE DU CARROT	NOGUE
9.21	NARROSSE	AN0092	61 RTE DE LACROUTS	LESCOSTES
9.22	NARROSSE	AM0048	902 RTE DE LACROUTS	NOGUE
9.23	NARROSSE	AN0110	61 RTE DE LACROUTS	LESCOSTES
9.24	NARROSSE	AM0048	902 RTE DE LACROUTS	NOGUE
9.25	NARROSSE	AW0057	3 RTE DU BOIS	TASTET
9.26	NARROSSE	AW0057	3 RTE DU BOIS	TASTET
9.27	NARROSSE	AW0011	228 RTE DES PYRENEES	TASTET
9.28	NARROSSE	AO0045	99 RTE DE SORT	TISON
9.29	NARROSSE	AW0022	85 RTE DU BOIS	CAZAUMOUILLAT
9.30	NARROSSE	AW0022	85 RTE DU BOIS	CAZAUMOUILLAT
9.31	NARROSSE	AW0031	105 RTE DU BOIS	CAZAUMOUILLAT
9.32	NARROSSE	AW0011	228 RTE DES PYRENEES	TASTET
9.33	NARROSSE	AV0017	274 RTE DES PYRENEES	TASTET
9.34	NARROSSE	AW0058	52 RTE DES FRERES DARRIGADE	CAZAUMOUILLAT

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
9.35	NARROSSE	AW0034	137 RTE DU BOIS	LAULOM
9.36	NARROSSE	AW0058	52 RTE DES FRERES DARRIGADE	CAZAUMOUILLAT
9.37	NARROSSE	AV0058	71 RTE DES FRERES DARRIGADE	PLAINE DU MOULE
9.38	NARROSSE	AW0040	77 RTE DES FRERES DARRIGADE	LAULOM
9.39	NARROSSE	AW0040	77 RTE DES FRERES DARRIGADE	LAULOM
9.40	NARROSSE	AW0036	82 RTE DES FRERES DARRIGADE	LAULOM
9.41	NARROSSE	AV0058	71 RTE DES FRERES DARRIGADE	PLAINE DU MOULE
9.42	NARROSSE	AV0038	PLAINE DU MOULE	PLAINE DU MOULE
9.43	NARROSSE	AT0072	LEPLANTE	LEPLANTE
9.44	NARROSSE	AT0070	67 RTE DES MARNIERES	LEPLANTE
9.45	NARROSSE	AT0104	125 RTE DES MARNIERES	LEPLANTE
9.46	NARROSSE	AT0075	900 RTE DES MARNIERES	GRAND-BERTRAND
10.1	OEYRELUY	AA0101	COURAOUS	COURAOUS
10.2	OEYRELUY	AH0070	MONTEILS	MONTEILS
10.3	OEYRELUY	AA0079	HARDY	HARDY
10.4	OEYRELUY	AA0098	46 RTE D'HARDY	COURAOUS
10.5	OEYRELUY	AA0098	46 RTE D'HARDY	COURAOUS
10.6	OEYRELUY	AA0098	46 RTE D'HARDY	COURAOUS
11.1	RIVIERE SAAS ET GOURBY	AB0049	375 RTE DE HOUSSAT	COUMET
11.2	RIVIERE SAAS ET GOURBY	J0172	961 RTE DE LA BIELLE	MEING
11.3	RIVIERE SAAS ET GOURBY	AI0012	315 RTE DES ACACIAS	SAAS
11.4	RIVIERE SAAS ET GOURBY	B0369	RTE DE SAAS	PESSAY
11.5	RIVIERE SAAS ET GOURBY	K0110	SENDE	SENDE

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
11.6	RIVIERE SAAS ET GOURBY	AC050	BERGE	BERGE
12.1	SAINT-PANDELON	B0125	MARMAYOU	MARMAYOU
12.2	SAINT-PANDELON	B0133	335 CHE DE MARMAYOU	MARMAYOU
12.3	SAINT-PANDELON	B0139	MARMAYOU	MARMAYOU
12.4	SAINT-PANDELON	C0169	345 CHE DU HOURN	LE HOURN
14.1	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	WA0042	LE MOULIN	LE MOULIN
14.2	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	WA0042	LE MOULIN	LE MOULIN
14.3	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	AI0104	CHIOULEBEN	CHIOULEBEN
14.4	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	ZB0323	530 RTE LARROUY	
14.5	SAINT-VINCENT-DE-PAUL	AC0137	50 CHE BAIOU	BAILOU
15.1	SAUGNAC-ET-CAMBRAN	AD0044	245 RUE DE LA VIEILLE FORGE	PERRYN
17.1	SIEST	B0072	LES PLANTES	LES PLANTES
17.2	SIEST	B0216	61 RTE DE LOUSTAOU	LES PLANTES
18.1	TERCIS LES BAINS	AN0071	TUCS	TUCS
18.2	TERCIS LES BAINS	AN0077	TUCS	TUCS
18.3	TERCIS LES BAINS	AN0076	110 IMP DU TASTON	TUCS
18.4	TERCIS LES BAINS	AN0077	TUCS	TUCS
18.5	TERCIS LES BAINS	AN0071	TUCS	TUCS
18.6	TERCIS LES BAINS	AN0076	110 IMP DU TASTON	TUCS
18.7	TERCIS LES BAINS	AN0071	TUCS	TUCS
18.8	TERCIS LES BAINS	AN0071	TUCS	TUCS
18.9	TERCIS LES BAINS	AA0095	330 RTE DES TUCS	TUCS
18.10	TERCIS LES BAINS	AK0057	168 IMP DE MADELEINE	PEYRATA

Numéro	Commune	N° de parcelle	Adresse	Lieu-dit
18.11	TERCIS LES BAINS	AK0057	168 IMP DE MADELEINE	PEYRATA
18.12	TERCIS LES BAINS	AB0089	680 IMP DE GASCON	CASSIEDE
18.13	TERCIS LES BAINS	AB0089	680 IMP DE GASCON	CASSIEDE
18.14	TERCIS LES BAINS	AB0089	680 IMP DE GASCON	CASSIEDE
19.1	TETHIEU	A0224	82 IMP LAVIGNASSE	BROUCHOUA
20.1	YZOSSE	A0255	349 RTE DU FOUROU	FOURROU
20.2	YZOSSE	A0255	349 RTE DU FOUROU	FOURROU

LISTE DES ESSENCES LOCALES

Essences adaptées aux aires de stationnement

Les arbres des aires de stationnement permettent de composer des espaces paysagers participant à la qualité du cadre de vie et de l'environnement. La liste ci-dessous présente des arbres au système racinaire non superficiel adapté aux aires de stationnement.

Érables


1


2


3


4


5


6

1. Erable Champêtre (*ACER Campestris*)
2. Erable de Cappadoce (*ACER Cappadocicum*)
3. Erable plane (*ACER Platanoides*)
4. Erable faux platane ou Sycomore (*ACER Pseudoplatanus*)
5. Erable à sucre (*ACER Saccharinum*)
6. Erable de Freeman (*ACER Freemanii*)

Frênes


1

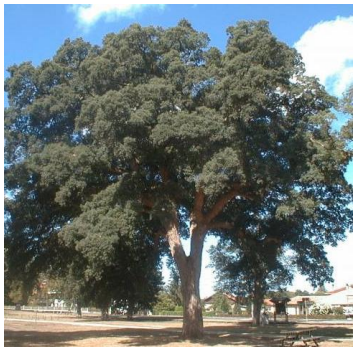

2


3

1. *FRAXINUS Angustifolia*
2. *FRAXINUS excelsior*
3. *FRAXINUS Ornus*

Chênes


1


2


3


4


5

1. Chêne vert (*QUERCUS Ilex*)
2. Chêne liège (*QUERCUS Suber*)
3. Chêne des marais (*QUERCUS Palustris*)
4. Chêne de Hongrie (*QUERCUS frainetto*)
5. Chêne pédonculé (*QUERCUS Robur*)

Cerisiers et poiriers


1


2


3

1. Cerisier du Japon (*PRUNUS Serrulata*)
2. Merisier à Grappes (*PRUNUS Padus*)
3. Poirier fleurs (*PYRUS Calleryana*)

Autres essences



1



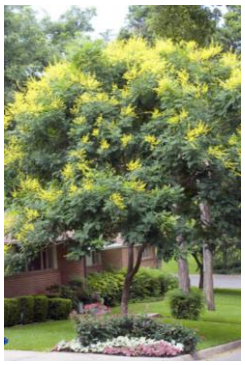
2



3



4



5



6

1. Micocoulier de Provence (*CELTIS Australis*)
2. Sophora du Japon (*SOPHORA Japonica*)
3. Orme résistant (*ULMUS Résista*)
4. ZELKOVA Serrata
5. Savonnier (*KOELREUTERIA Paniculata*)
6. Lilas de Perse (*MELIA Azedarach*)

Essences locales		Développement de l'arbre		
		Petit	Moyen	Grand
Erables	Erable Champêtre (*ACER Campestris*)		X	
	Erable de Cappadoce (*ACER Cappadocicum*)		X	
	Erable plane (*ACER Platanoides*)			X
	Erable faux platane ou Sycomore (*ACER Pseudoplatanus*)			X
	Erable à sucre (*ACER Saccharinum*)			X
	Erable de Freeman (*ACER Freemanii*)		X	
Frênes	*FRAXINUS Angustifolia*		X	
	FRAXINUS excelsior			X
	FRAXINUS Ornus	X		
Chêne	Chêne vert (*QUERCUS Ilex*)		X	
	Chêne liège (*QUERCUS Suber*)		X	
	Chêne des marais (*QUERCUS Palustris*)			X
	Chêne de Hongrie (*QUERCUS frainetto*)			X
	Chêne pédonculé (*QUERCUS Robur*)			X
Cerisiers et poiriers	Cerisier du Japon (*PRUNUS Serrulata*)	X		
	Merisier à Grappes (*PRUNUS Padus*)	X		
	Poirier fleurs (*PYRUS Calleryana*)	X		
Autres essences	Micocoulier de Provence (*CELTIS Australis*)			X
	Sophora du Japon *(SOPHORA Japonica*)		X	
	Orme résistant (*ULMUS Résista*)		X	
	ZELKOVA Serrata			X
	Savonnier (*KOELREUTERIA Paniculata*)	X		
	Lilas de Perse (*MELIA Azedarach*)	X		

Petit développement : surface foliaire environ 20 m²
Moyen développement : surface foliaire environ 50 m²
Grand développement : surface foliaire 100 m² et plus

Essences adaptées aux haies vives

Les haies vives sont composées de plusieurs variétés d'arbustes donnant à la haie son caractère **naturel et champêtre.** La mixité des essences végétales est aussi importante pour préserver la **biodiversité**.



1 2 3 4 5



6 7 8 9



10 11 12 13

1. Abélie à grandes fleurs (*Abelia x grandiflora*)
2. Viorne de Chine (*Viburnum plicatum*)
3. Cotonéaster laiteux (*Cotoneaster lacteus*)
4. Elaeagnus ebbingei « Limelight »
5. Photinia fraseri « Red Robin »
6. Potentille arbustive (*Potentilla fruticosa*)
7. Oranger du Mexique (*Choisya ternata*)
8. Forsythia intermedia
9. Bambou sacré (*Nandina domestica*)
10. Viorne tin (*Viburnum tinus*)
11. Buisson de beauté « Pink cloud » (*Kolkwitzia amabilis Pink Cloud*)
12. Arbre à perruques (*Cotinus Coggygria*)
13. Seringat (*Phila delphus x virginalis Virginal*)

Essences recommandées aux espaces libres

Les espaces libres seront plantés d'essences locales (exemples ci-dessous). Les essences adaptées aux aires de stationnement le sont également pour les espaces libres *(confère Essences adaptées aux aires de stationnement)*.



1



2



3



4



5

Arbres à grand développement :

1. Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
2. Tilleul de Crimée

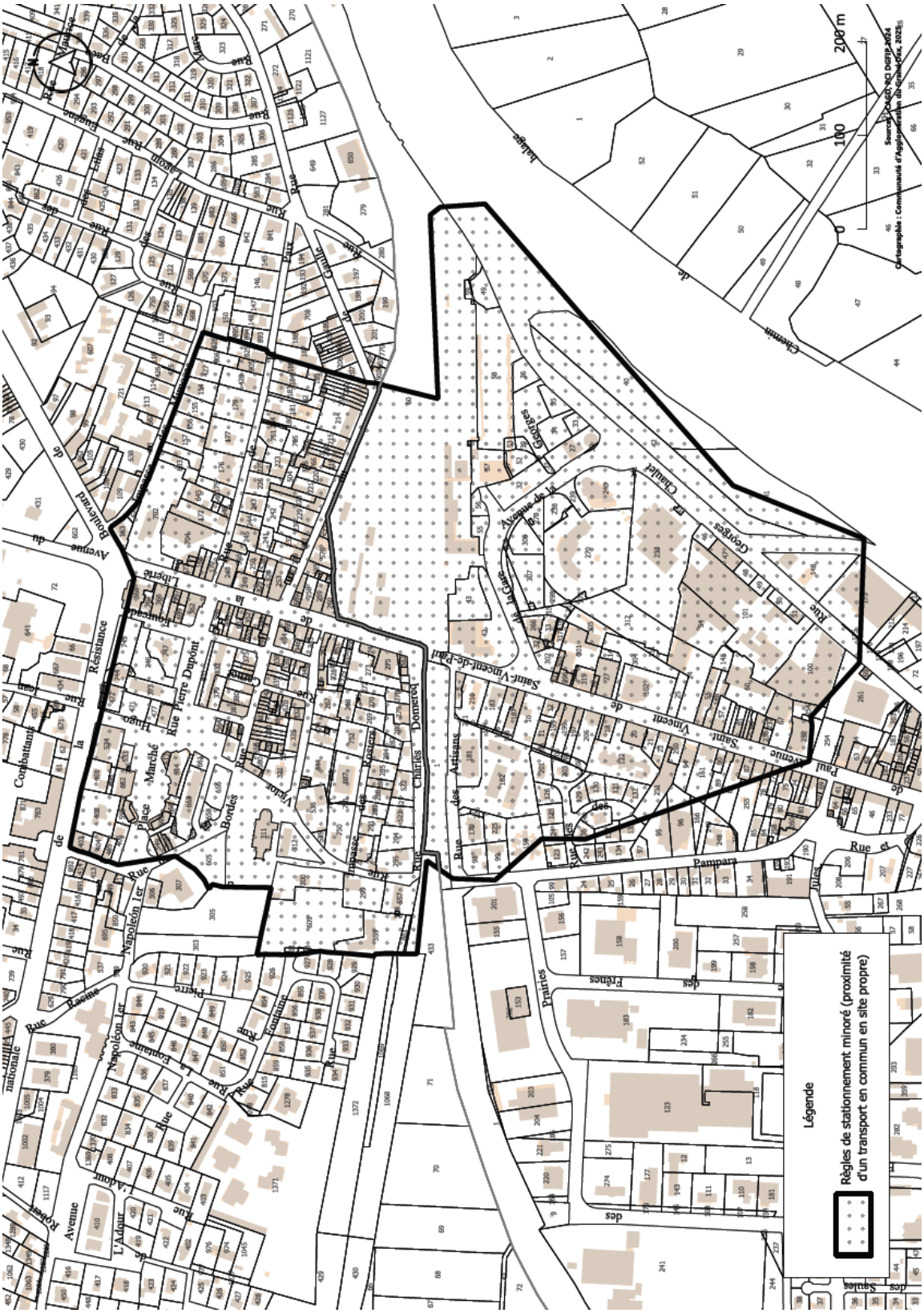
Arbres à moyen développement :

3. Frêne à fleurs
4. Poirier d'ornement

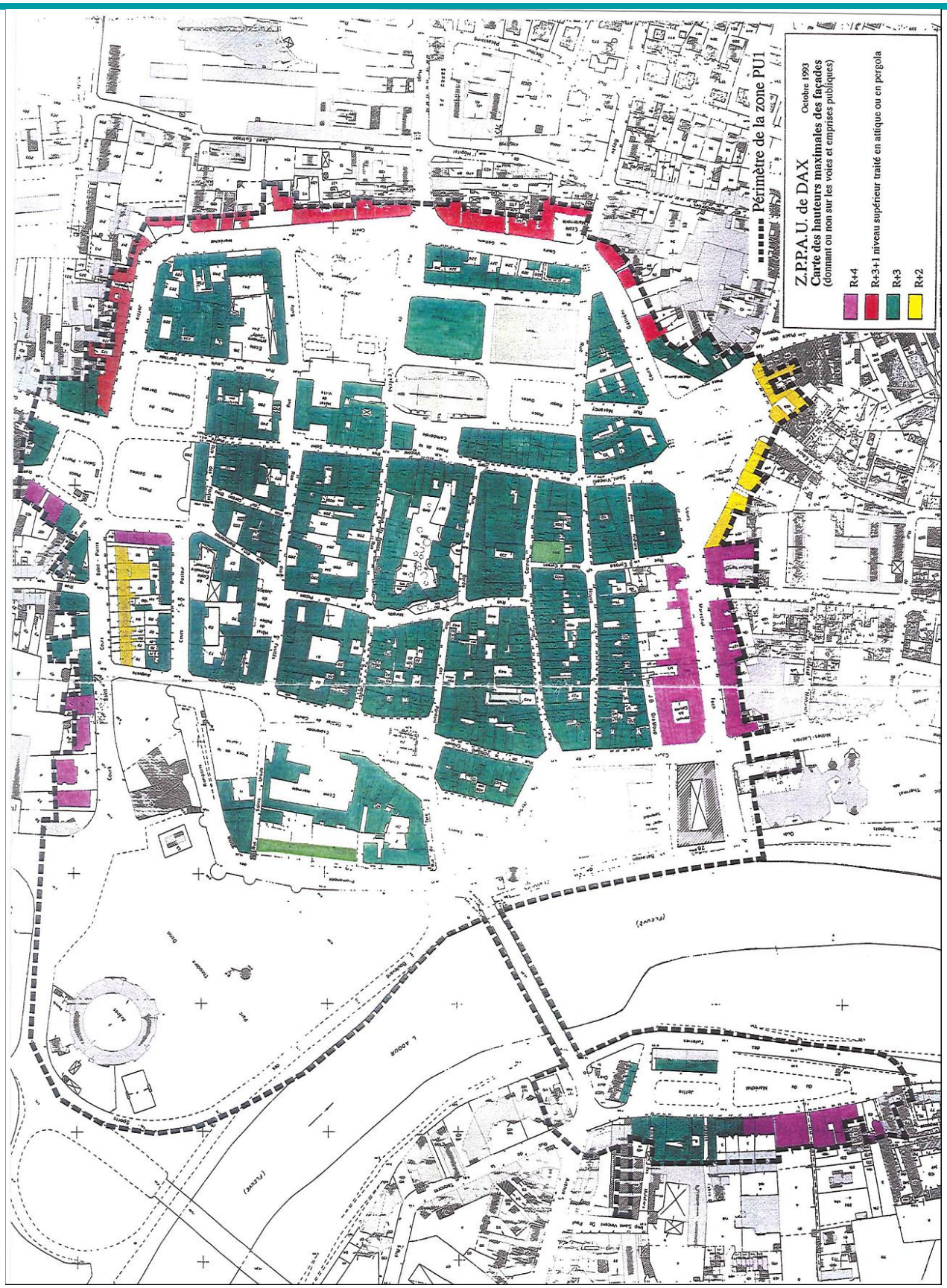
Arbres feuillus à petit développement :

5. Erable champêtre

PERIMETRE DE BONNE DESSERTE EN TRANSPORT COMMUN

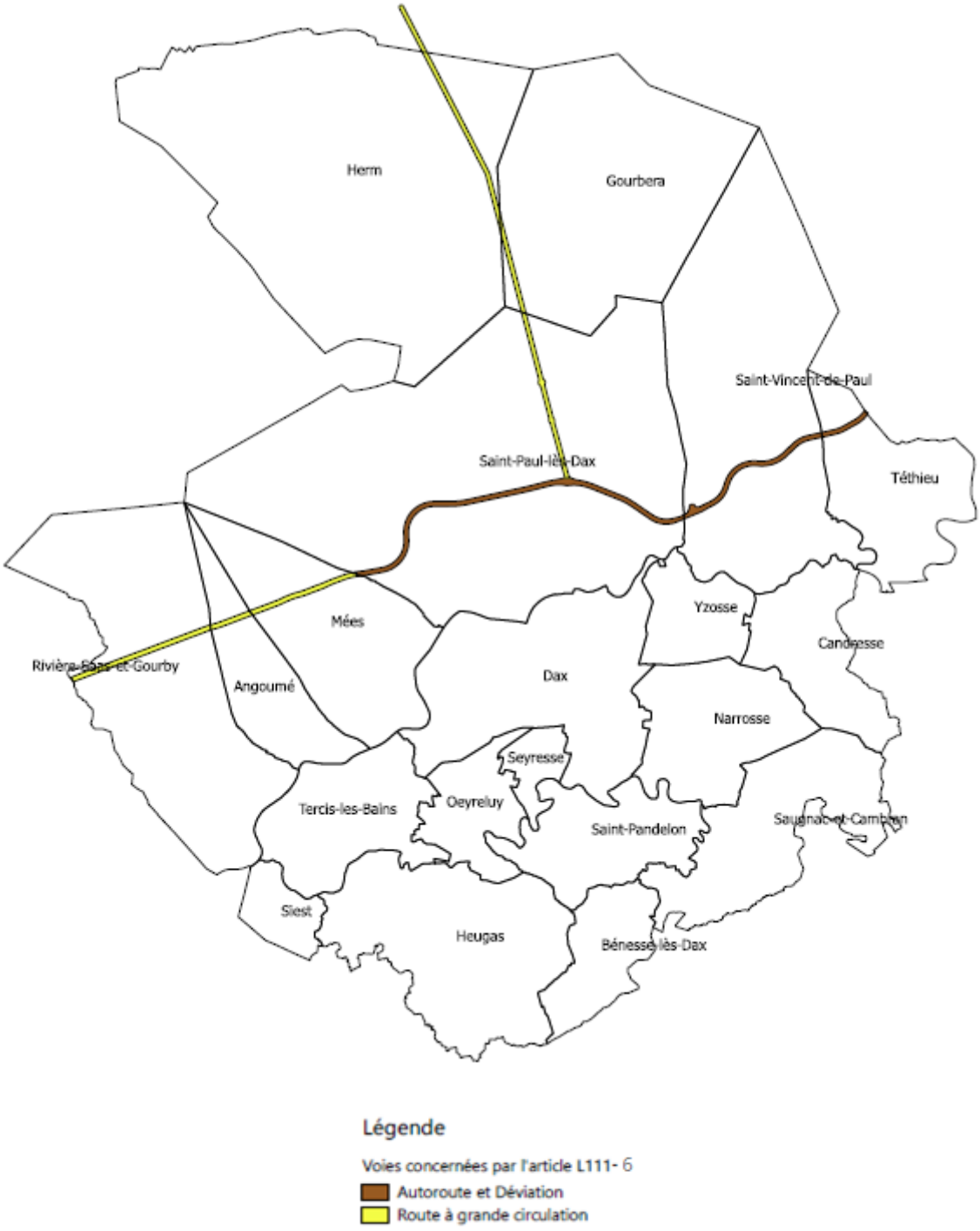


CARTE DES HAUTEURS DU SPR DE DAX



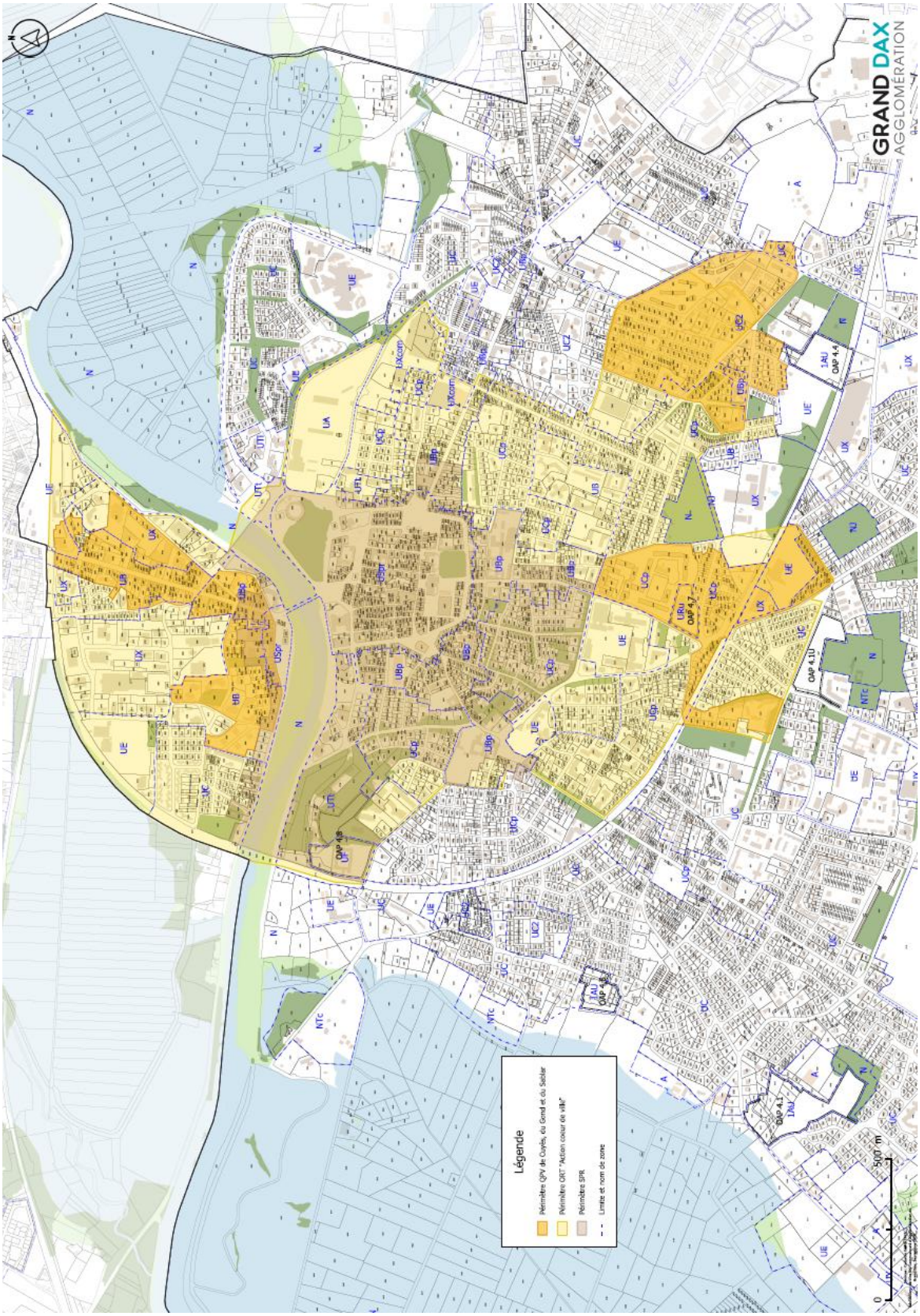
CONSTRUCTIBILITE INTERDITE LE LONG DES GRANDS AXES ROUTIERS

(Application L.111-6 et suivants du Code de l'urbanisme)



Source : Réalisé le 20/01/2016 par DDTM40/MCPT

PERIMETRE OPERATION DE REVITALISATION TERRITORIALE (ORT)



FICHES TYPOLOGIQUES

Fiches typologiques, répertoriant les styles architecturaux couramment rencontrés dans le territoire :

1. La maison ou ferme forestière 148
2. La maison de l'Airial 149
3. La maison ou ferme chalossaise 150
4. La maison Capcazalière 151
5. La maison de Bourg 152
6. La maison des Barthes 153
7. La Villa Basco Landaise 154
8. Le style Art Déco (pour les villes de Dax et Saint-Paul-lès-Dax) 155

1. LA MAISON FORESTIÈRE



Le volume du bâtiment principal

- Simple, sur une base rectangulaire
- RDC avec étage partiel sous combles
- Façade* principale sur pignon* sur le grand côté du rectangle
- Extensions* en appentis ou annexes autonomes (grange, porcherie, four, etc.)



Herm

La toiture

- Toiture à 2 ou 3 pans* (40 à 50%), elle peut également être à 4 pans*
- Large avant-toit sur mur pignon*, soutenu par des aisseliers chantournés
- Tuiles canal*



Herm

Les ouvertures et leur ordonnancement

- Ouvertures (fenêtres et portes) plus hautes que larges, de tailles variables, localisées surtout sur la façade* Est (principale)
- Façades* Nord et Ouest avec peu d'ouvertures, à cause des intempéries
- Encadrements des ouvertures en bois, avec linteaux parfois cintrés (arrondis).
- Volets de bois pleins



Herm

Les matériaux utilisés pour la construction

- Murs en ossature bois, avec remplissage torchis ou en briques
- Souvent enduits protecteurs à la chaux sur les murs
- Les dépendances sont traditionnellement en ossature bois sur soubassement en pierre, avec bardage en bois

La teinte des bâtiments

- Enduits de tons clairs
- Volets peints



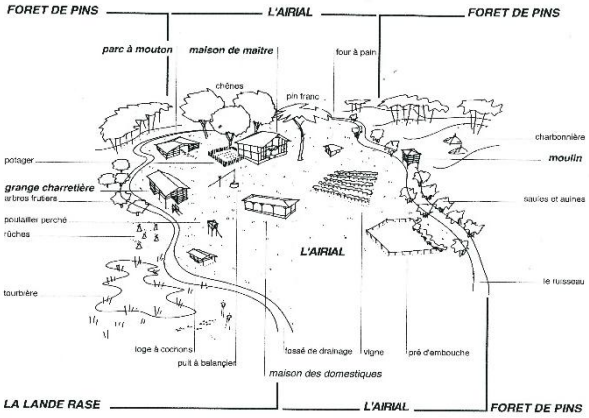
Gourbera

Les abords

Elle fait parfois partie d'un ensemble type airial

2. L'AIRIAL ET SA MAISON A FAÇADE* PIGNON*





CAUE des Landes

L'organisation sur la parcelle :
L'airial, basé sur une économie agro-pastorale vivrière, est une clairière, avec une pelouse plantée de chênes, des bâtiments d'habitation et des dépendances, (porcheries, granges, bergeries, hangars à charrettes), four, puits, poulaillers haut perchés...

Le volume du bâtiment principal :
- Simple et bas, carrés ou rectangulaires
- Façade* principale en pignon* sur le grand côté du rectangle pignon* marquée par un espace protégé en retrait, souvent central, appelé "Eustantade"
- Rez-de-chaussée, avec étage partiel sous combles

La toiture :
- Toiture à 3 pans*, descendant très bas à l'Ouest, sous la forme d'une croupe dite "en queue de palombe"
- Pente* de 40 à 50 %
- Larges avants-toits
- Tuiles canal* posées sur voliges à claire-voie, avec chevrons apparents

Les ouvertures et leur ordonnancement :
- Fenêtres et portes plus hautes que larges, de taille variable, assez réduite, localisées surtout sur la façade* Est
- Encadrements en bois et volets battants de bois plein

Les ornementations :
- Travail soigné des éléments de charpente

Les matériaux utilisés pour la construction :
- Maison à ossature bois avec pans* de bois apparents et remplissage en torchis et tout-venant. L'"eustantade" laisse apparaître la ferme, élément de charpente assemblée
- Briques de remplissage parfois apparentes selon la qualité des matériaux

Les teintes des bâtiments :
- Façade* (y compris les pans* de bois) traditionnellement chaulée en blanc
- Volets teinte foncée



Herm



Gourbera

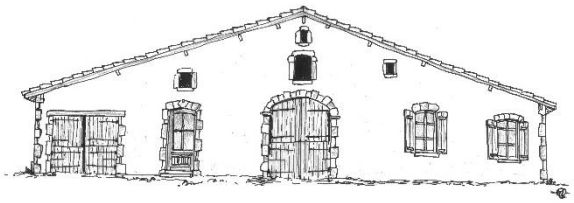


Herm, grange charretière



Gourbera, grange charretière

3. LA FERME CHALOSSAISE



Le volume du bâtiment principal

- Simple, sur une base rectangulaire
- RDC avec étage partiel sous combles
- Façade* principale sur pignon* sur le grand côté du rectangle
- Extensions* en appentis ou annexes autonomes (grange, porcherie, four, etc.)



Heugas

La toiture

- Toiture à 2 ou 3 eaux (40 à 50%)
- Large avant-toit sur mur pignon*, soutenu par des aisseliers chantournés
- Tuiles canal*



Les ouvertures et leur ordonnancement

- Ouvertures (fenêtres et portes) plus hautes que larges, de tailles variables, localisées surtout sur la façade* Est (principale)
- Façades* Nord et Ouest avec peu d'ouvertures, à cause des intempéries
- Encadrements des ouvertures en pierre ou en bois, avec linteaux parfois cintrés (arrondis). Certaines fenêtres sont à meneaux et/ou traverses de bois ou de pierre.
- Volets de bois pleins

Les matériaux utilisés pour la construction

- Murs en « tout-venant » : de moellons de pierre, de calcaire ou de grès, de briques, avec chaînage d'angle en pierre apparente
- Parfois parties haute du pignon* à pans* de bois, avec remplissage en torchis ou en briques badigeonnées à la chaux
- Enduits protecteurs à la chaux sur les murs
- Les appentis sont traditionnellement de bois et de torchis



Saugnac-et-Cambran

La teinte des bâtiments

- Murs de tons clairs : blanc, sable ou ocre jaune
- Volets peints : rouge, vert ou brun foncés

Les abords

- Espace extérieur d'herbe, cour en grave
- Végétation : essences végétales traditionnelles et locales, de grands arbres, des haies vives (arbustes locaux) en limite de séparation et/ou un muret

4. LA MAISON CAPCAZALIERE

Le volume du bâtiment principal



- Simple, sous forme rectangulaire
- Composition symétrique
- Rez-de-chaussée avec étage partiel sous comble
- Façade* principale orientée à l'Est en pignon*
- Dépendances (granges, chais, écuries) perpendiculaires à la façade*
- Façade* symétrique et ordonnancées, porte ornée

La toiture



- Toiture à 2 pans* (40 à 50 %)
- Souvent croupe côté Ouest
- Large avant-toit sur pignon*, parfois soutenu par des consoles
- Tuiles canal* posées sur voltige à claire-voie

Les ouvertures et leurs ordonnancements

- Portes et fenêtres plus hautes que larges localisées surtout sur façade* Est
- Taille variable
- Encadrements en pierre, avec linteaux parfois cintrés
- Volets de bois plein
- Deux demi-fenêtres présentes d'une part et d'autre de la porte d'entrée
- Certaines maisons ont des fenêtres à meneaux



Les matériaux utilisés pour la construction

- Pierres
- Enduit de protection à la chaux

La teinte des bâtiments

- Murs dans les tons clairs (blanc, sable, ocre)
- Volets dans les tons plus soutenus (rouge, vert, brun foncé, ou bleu-gris)

Les abords

- Portail d'entrée au domaine parfois souligné d'une allée de tilleuls, chênes ou platanes

5. LA MAISON DE BOURG



Le volume du bâtiment principal

- Simple sur une base rectangulaire ou carrée
- Peu de moulures et de décors
- Façade* principale plus large
- Mur gouttereau
- Rez-de-chaussée avec étage (plus combles parfois)
- Façade* sur 3 travées
- Façade* habillée de chaînage d'angle en pierre apparentes et de génoises



Candresse

La toiture

- Toiture à 2 ou 4 pans (40 à 50%)
- Tuiles canal*, à emboitement type « Marseille », ou rondes à emboitement



Mées

Les ouvertures et leurs ordonnancements

- Ouvertures ordonnancées et symétriques
- Fenêtres et portes plus hautes que larges
- Souvent encadrements de pierres taillées ou briques
- Parfois présence de petites ouvertures au niveau des combles
- Volets en bois plein au rez-de-chaussée
- Volets à claire-voie à l'étage



Rivière

Les matériaux utilisés pour la construction

- Murs en moellons de pierre et/ou briques
- Enduit protecteur

La teinte des bâtiments

- Murs dans des tons clairs (blanc, gris, beige, ocre jaune)
- Volets dans des tons plus soutenus (rouge, vert, gris, bruns)



Les abords

- Bâti en front de rue ou en recul
- Jardin de taille modeste
- Muret de clôture

6. LA MAISON DES BARTHES

Le volume du bâtiment principal

- Simple, sous forme rectangulaire
- Rez-de-chaussée avec étage et combles
- Façade* principale sur mur pignon* exposée Est ou Sud
- Chaînes d'angles en pierres apparentes
- Extensions* en appentis ou annexes autonomes (remises, grange…)



St-Pandelon

La toiture

- Toiture à 2 pans* (≥ 45 %)
- Toit débordant sur le mur pignon*
- Toit soutenu par des consoles de bois travaillées
- Tuiles canal*

Les ouvertures et leurs ordonnancements

- Portes et fenêtres plus hautes que larges
- Tailles variables
- Localisées sur les façades* Est et Sud
- Encadrements de pierre ou avec des linteaux de bois apparents au-dessus des ouvertures
- Portes charretières larges, à anse de panier
- Portes encadrements de pierre, ou avec des linteaux en bois droits ou cintrés
- Façades* Nord et Ouest avec peu d'ouvertures (intempéries)
- Volets de bois plein
- Présence demi-lunes, lucarnes ou œil-de-bœuf au niveau des combles



Saugnac-et-Cambran

Les matériaux utilisés pour la construction

- Mur en « tout-venant » : moellons de pierre, de calcaire ou de grès, de briques
- Enduit protecteur à la chaux

La teinte des bâtiments

- Murs dans des tons clairs (blanc, sable, ocre jaune)
- Volets dans les tons plus soutenus (rouge, vert, gris ou brun foncé)

Les abords

- A proximité de la route qui longe l'Adour
- Alignées et réparties de manière discontinue (isolées ou regroupées)

7. LA VILLA BASCO-LANDAISE



Le volume du bâtiment principal

- Volume composé
- Façade* sur mur pignon*
- 1 ou 2 étages

Les ornements

- Remplissage des pignons* en faux pans de bois et briques apparentes en épis, dites en « feuilles de fougères », souvent en ciment peint
- Colonnes, arcades
- Murs saillants en encorbellement
- Présence d'encorbellements, de colonnades, de loggias, de balcons, de perrons, de pans de bois
- Travail du bois soigné, pannes découpées, consoles, solives et garde-corps de balcon

La toiture

- Jeu de toiture complexe (35 à 40 %)
- Tuiles rondes à emboitement

Les ouvertures et leurs ordonnancements

- Ouvertures diverses, de taille et formes variées
- Volets battants en bois ou volets roulants

Les matériaux utilisés pour la construction

- Murs enduits de ciment
- Pierres ou briques pour le soubassement et certains encadrements
- Bois apparent

La teinte des bâtiments

- Murs blancs
- Volets et bois peints en couleurs plus soutenues (vert, rouge, brun)

Les abords

- Maisons en léger retrait de la route ou au milieu de la parcelle
- Jardinières, frises de tuiles, grilles en fer forgé



St-Paul-lès-Dax



St-Paul-lès-Dax



Dax

8. LES CONSTRUCTIONS ART-DECO

Le volume du bâtiment principal

- Parallélépipédiques
- Angles vifs, arrondis ou à pans coupés
- Possible présence d'un fronton

La toiture

- Possibilité de toit terrasse

Les ouvertures et leurs ordonnancements

- Corniche et linteaux sur les fenêtres
- Présence possible de bow-windows
- Fenêtres hublots, en bande ou d'angle

Les ornements

- Présence de sculptures géométriques, florale ou animales et bas-reliefs
- Parfois portes en ferronnerie
- Motifs sur les balcons ou garde-corps

Les matériaux utilisés pour la construction

- Béton
- Pierre de taille
- Briques
- L'utilisation de plusieurs matériaux est possible

La teinte des bâtiments

- Souvent enduit blanc
- Briques plutôt jaune paille ou rouge saturée



Candresse



Dax



Dax



Dax

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

3 Reglement

3.1 Reglement ecrit

Fiches patrimoniales

Sommaire

Angoumé

Fiche N°: 1.1	Grange de Touya	510 route de Rivière 21
Fiche N°: 1.2	Maison à chais 2	455 route des Potiers 23
Fiche N°: 1.3	Château d'Angoumé	190 route de Mées 25
Fiche N°: 1.4	Maison à chais 1	451 route des Barthes 27
Fiche N°: 1.5	Relais Postal Napoléon	720 chemin de Napoléon RN 124 28

Bénesse-lès-Dax

Fiche N°: 2.1	Maisonneuve	1177 route de la Gare 30
Fiche N°: 2.2	Grand Bagieu	960 route Bagieu 31
Fiche N°: 2.3	Commère neuve	784 route des Potiers 33
Fiche N°: 2.4	Château Larradé	1589 route Bagieu 35
Fiche N°: 2.5	Houn-dou-haou	212 route de Magenta 36
Fiche N°: 2.6	Maison Husera	765 route de la Gare 37
Fiche N°: 2.7	Ancienne gare	1784 route de la Gare 38
Fiche N°: 2.8	Bagth Hosse	172 chemin de Bagth Hosse 39
Fiche N°: 2.9	Hourtanet	1120 route Bagieu 41
Fiche N°: 2.10	Hastainbe	58 chemin de Burgues 43
Fiche N°: 2.11	Péporte	66 chemin de Burgues 45
Fiche N°: 2.12	Labadie	198 chemin du Moulin 47
Fiche N°: 2.13	Villa Alice-Eugène	119 route des Potiers 49
Fiche N°: 2.14	Capdoucamp	403 route de la Gare 51
Fiche N°: 2.15	Brana	38 route de la Sablière 53
Fiche N°: 2.16	Pribat	470 route Bagieu 54
Fiche N°: 2.17	Lataste de haut	42 route de Lesmolies 55
Fiche N°: 2.18	Barbé noir	240 route du Haou 57

Candresse

Fiche N°: 3.1	Château de Magne	181 route de Montfort 59
Fiche N°: 3.2	Maison	560 route de Narrosse 60
Fiche N°: 3.3	Laborde	63 route des Barthots 61
Fiche N°: 3.4	Bousquet	138 allée de l'étang 62
Fiche N°: 3.5	Houssat	830 route de Houssat 63
Fiche N°: 3.6	La Grange	278 rue des Écoles 64
Fiche N°: 3.7	Serres	683 route de Montfort 65
Fiche N°: 3.8	Lassalle	905 route de Cambran 66
Fiche N°: 3.9	Lavoir des Barthes	Route des barthots 67
Fiche N°: 3.10	Lavoir de Cambran	Route de Cambran 68
Fiche N°: 3.11	Château de Castera	822 allée de Castera 69

Fiche N°: 3.12 Château de Bret 190 route de St-Vincent-de-Paul 70
Fiche N°: 3.13 Foyer municipal 10 place de la mairie 71

Dax

Plan général de situation des fiches patrimoniales de dax 72
Plan de situation n°1 des fiches patrimoniales de dax 73
Plan de situation n°2 des fiches patrimoniales de dax 74
Plan de situation n°3 des fiches patrimoniales de dax 75
Plan de situation n°4 des fiches patrimoniales de dax 76
Plan de situation n°5 des fiches patrimoniales de dax 77
Plan de situation n°6 des fiches patrimoniales de dax 78
Plan de situation n°7 des fiches patrimoniales de dax 79
Plan de situation n°8 des fiches patrimoniales de dax 80
Plan de situation n°9 des fiches patrimoniales de dax 81
Plan de situation n°10 des fiches patrimoniales de dax 82
Fiche N°: 4.1 Maison 35 rue d'Aulan 83
Fiche N°: 4.2 Maison dite 'Chalet Pierre' 37 rue d'Aulan 85
Fiche N°: 4.3 Maison 39 rue d'Aulan (et passage rue Jogan)..... 87
Fiche N°: 4.4 Maison dite 'Les Bruyères' 41 rue d'Aulan 89
Fiche N°: 4.5 Maison dite 'Chalet Marguerite' 43 rue d'Aulan 91
Fiche N°: 4.6 Maison dite 'Villa Nathaly' 45 rue d'Aulan 93
Fiche N°: 4.7 Maison 48 rue d'Aulan 95
Fiche N°: 4.8 Maison 49 rue d'Aulan 97
Fiche N°: 4.9 Maison 50 rue d'Aulan 99
Fiche N°: 4.10 Maison 51 rue d'Aulan 101
Fiche N°: 4.11 Maison 52 rue d'Aulan 103
Fiche N°: 4.12 Maison dite 'Sam Suphy' 53 rue d'Aulan 105
Fiche N°: 4.13 Maison 54 rue d'Aulan 107
Fiche N°: 4.14 Maison dite 'Louisiane' 56 rue d'Aulan 109
Fiche N°: 4.15 Maison 58 rue d'Aulan 111
Fiche N°: 4.16 Maison 60 rue d'Aulan 113
Fiche N°: 4.17 Maison 62 rue d'Aulan 115
Fiche N°: 4.18 Maison 5 rue Maurice Boyau 117
Fiche N°: 4.19 Maison 7 rue Maurice Boyau 119
Fiche N°: 4.20 Maison dite 'Etche churia' 9 avenue Maurice Boyau..... 120
Fiche N°: 4.21 Maison 11 avenue Maurice Boyau..... 122
Fiche N°: 4.22 Maison dite 'Avril' 13 avenue Maurice Boyau..... 124
Fiche N°: 4.23 Immeuble dit 'Jane Henri' 14 avenue Maurice Boyau..... 126
Fiche N°: 4.24 Maison 15 avenue Maurice Boyau..... 128
Fiche N°: 4.25 Maison 16 avenue Maurice Boyau..... 130
Fiche N°: 4.26 Maison 17 avenue Maurice Boyau..... 132
Fiche N°: 4.27 Maison 18 avenue Maurice Boyau..... 134

Fiche N°: 4.28	Maison dite 'Villa Minerve'	20 avenue Maurice Boyau 136
Fiche N°: 4.29	Maison dite 'Plein Soleil'	21 rue Maurice Boyau 138
Fiche N°: 4.30	Maison	28 avenue Maurice Boyau 140
Fiche N°: 4.31	Maison dite 'Beau Soleil'	30 avenue Maurice Boyau 142
Fiche N°: 4.32	Maison	32 avenue Maurice Boyau 144
Fiche N°: 4.33	Maison	33 avenue Maurice Boyau 146
Fiche N°: 4.34	Maison dite 'Jeannette'	36 avenue Maurice Boyau 148
Fiche N°: 4.35	Maison dite 'Idalex'	38 avenue Maurice Boyau 150
Fiche N°: 4.36	Maison dite 'Monydé'	40 avenue Maurice Boyau 152
Fiche N°: 4.37	Maison dite 'Les Lutins'	44 avenue Maurice Boyau 154
Fiche N°: 4.38	Maison	46 rue Maurice Boyau 156
Fiche N°: 4.39	Maison dite 'Les Roitelets'	48 avenue Maurice Boyau 158
Fiche N°: 4.40	Maison dite 'Villa Nitine'	50 avenue Maurice Boyau 160
Fiche N°: 4.41	Maison dite 'Nanette'	52 avenue Maurice Boyau 162
Fiche N°: 4.42	EXCO Cabinet comptable	3 boulevard du Collège 164
Fiche N°: 4.43	Maison dite 'Villa Mary'	11 boulevard du Collège 166
Fiche N°: 4.44	Maison	17 boulevard du Collège 168
Fiche N°: 4.45	Maison	2 boulevard Cuyès 170
Fiche N°: 4.46	Maison dite 'Chinita'	4 boulevard Cuyès 172
Fiche N°: 4.47	Maison	6 boulevard Cuyès 174
Fiche N°: 4.48	Maison	8 boulevard Cuyès 176
Fiche N°: 4.49	Maison	10 boulevard Cuyès 178
Fiche N°: 4.50	Maison dite 'Les Terrasses'	54 avenue Maurice Boyau 180
Fiche N°: 4.51	Maison dite 'Bonrepos'	14 boulevard Cuyès 182
Fiche N°: 4.52	Maison	16 boulevard Cuyès 184
Fiche N°: 4.53	Maison dite 'Gascoïna'	18 boulevard Cuyès 186
Fiche N°: 4.54	Maison	3 avenue Paul Doumer 188
Fiche N°: 4.55	Maison dite 'Villa Jeanel'	1 avenue Paul Doumer 190
Fiche N°: 4.56	Maison	2 avenue Paul Doumer 192
Fiche N°: 4.57	Maison dite 'Villa Mirasol'	4 avenue Paul Doumer 194
Fiche N°: 4.58	Maison	6 avenue Paul Doumer 196
Fiche N°: 4.59	Maison	8 avenue Paul Doumer 198
Fiche N°: 4.60	Maison	10 avenue Paul Doumer 200
Fiche N°: 4.61	Maison	28 boulevard Claude Lorrin 202
Fiche N°: 4.62	Maison dite 'Jacquy'	30 boulevard Claude Lorrin 204
Fiche N°: 4.63	Maison	36, 38 boulevard Claude Lorrin 206
Fiche N°: 4.64	Maison	42 boulevard Claude Lorrin 207
Fiche N°: 4.65	Maison dite 'Louisiane'	44 boulevard Claude Lorrin 209
Fiche N°: 4.66	Maison dite 'Arcturus'	48, 50 boulevard Claude Lorrin 211
Fiche N°: 4.67	Maison dite 'Mon Plaisir'	52 boulevard Claude Lorrin 213
Fiche N°: 4.68	Maison	54 boulevard Claude Lorrin 214
Fiche N°: 4.69	Maison	58 bis boulevard Claude Lorrin 216
Fiche N°: 4.70	Maison dite 'El Nouplet'	60 boulevard Claude Lorrin 218

1Fiche N°: 4.71	Maison	62 boulevard Claude Lorrin	220
Fiche N°: 4.72	Maison dite 'Ph?bé Cottage '	64 boulevard Claude Lorrin	222
Fiche N°: 4.73	Maison	66 boulevard Claude Lorrin	224
Fiche N°: 4.74	Maison	68 boulevard Claude Lorrin	226
Fiche N°: 4.75	Maison	70 boulevard Claude Lorrin	228
Fiche N°: 4.76	Maison	72 boulevard Claude Lorrin	230
Fiche N°: 4.77	Maison	74 boulevard Claude Lorrin	232
Fiche N°: 4.78	Maison dite 'Léontine'	76 boulevard Claude Lorrin	233
Fiche N°: 4.79	Maison dite 'La Brise'	80 boulevard Claude Lorrin	235
Fiche N°: 4.80	Maison dite 'Xoko Ederrat'	6 avenue Francis Planté	237
Fiche N°: 4.81	Maison	16 avenue Francis Planté	238
Fiche N°: 4.82	Maison	24 avenue Francis Planté	239
Fiche N°: 4.83	Maison dite 'Yoyo Kriky'	30 avenue Francis Planté	241
Fiche N°: 4.84	Maison dite 'Elzévir'	38 avenue Francis Planté	243
Fiche N°: 4.85	Maison dite 'Thaïs'	91 boulevard Claude Lorrin	245
Fiche N°: 4.86	Maison dite 'La Roseraie'	85 boulevard Claude Lorrin	247
Fiche N°: 4.87	Maison	31 rue du Pribat	249
Fiche N°: 4.88	Maison	49 rue Pierre Prunetti	251
Fiche N°: 4.89	Maison	43 rue Pierre Prunetti	253
Fiche N°: 4.90	Maison dite 'Les Clématites'	41 rue Pierre Prunetti	255
Fiche N°: 4.91	Maison	39 rue Pierre Prunetti	257
Fiche N°: 4.92	Maison	10 rue Pierre Prunetti	259
Fiche N°: 4.93	Maison	47 rue Pierre Prunetti	260
Fiche N°: 4.94	Clôture	46 rue Pierre Prunetti	261
Fiche N°: 4.95	Clôture	44 rue Pierre Prunetti	262
Fiche N°: 4.96	Clôture	42 rue Pierre Prunetti	263
Fiche N°: 4.97	Maison	1 rue Jogan	264
Fiche N°: 4.98	Maison dite 'villa Ramuntcho'	3 rue Jogan	266
Fiche N°: 4.99	Maison	5 rue Jogan	268
Fiche N°: 4.100	Maison dite 'Les abeilles'	7 rue Jogan	269
Fiche N°: 4.101	Maison dite 'Etchesoa'	9 rue Jogan	271
Fiche N°: 4.102	Maison dite 'La Chamade'	11 rue Jogan	273
Fiche N°: 4.103	Maison	13 rue Jogan	275
Fiche N°: 4.104	Maison dite 'Dar-Zina'	15 rue Jogan	277
Fiche N°: 4.105	Villa dite 'Niki'	4 rue Jogan	278
Fiche N°: 4.106	Maison	7 rue de la Ferté, lotissement du Sarrat	280
Fiche N°: 4.107	Maison	8 rue de la Ferté	281
Fiche N°: 4.108	Maison dite 'Akistza'	4 rue Wlérick	283
Fiche N°: 4.109	Maison	9 rue Charles Despiau	285
Fiche N°: 4.110	Maison	57 avenue Francis Planté	287
Fiche N°: 4.111	Maison dite 'Guanmada'	2 rue Bournazel	289
Fiche N°: 4.112	Maison dite 'Maritxu'	115 boulevard Claude Lorrin	291

Fiche N°: 4.113 Maison 52 avenue Francis Planté 293
Fiche N°: 4.114 Maison dite 'Telkele' 1 rue Bournazel 295
Fiche N°: 4.115 Maison 19 avenue Francis Planté 297
Fiche N°: 4.116 Maison 5 rue Ferdinand Puyau 299
Fiche N°: 4.117 Maison dite 'Le Tuc' 6 rue Jogan 301
Fiche N°: 4.118 Maison 8 rue Jogan 303
Fiche N°: 4.119 Maison 10 rue Jogan 305
Fiche N°: 4.120 Maison 12 rue Jogan 306
Fiche N°: 4.121 Maison 14 rue Jogan 308
Fiche N°: 4.122 Maison 16 rue Jogan 310
Fiche N°: 4.123 Maison dite 'Teresa' 3 rue Ferdinand Puyau 312
Fiche N°: 4.124 Maison dite 'Socik-Gabé' 7 rue Ferdinand Puyau 314
Fiche N°: 4.125 Maison 9 rue Ferdinand Puyau 316
Fiche N°: 4.126 Maison 4 rue Ferdinand Puyau 317
Fiche N°: 4.127 Maison 1 rue Lebas 319
Fiche N°: 4.128 Maison 3 rue Lebas 321
Fiche N°: 4.129 Maison dite 'Suzette' 4 rue Lebas 323
Fiche N°: 4.130 Maison dite 'Cosy' 11 rue Lebas 324
Fiche N°: 4.131 Maison 6 rue Lebas 326
Fiche N°: 4.132 Maison 8 rue Lebas 328
Fiche N°: 4.133 Maison dite 'Erckia' 10 rue Lebas..... 330
Fiche N°: 4.134 Maison dite 'Hic Eta Nic' 12 rue Lebas..... 332
Fiche N°: 4.135 Maison 14 rue Lebas 334
Fiche N°: 4.136 Maison 13 rue Lebas 336
Fiche N°: 4.137 Maison dite 'Aldomi' 9 rue Lebas 338
Fiche N°: 4.138 Maison dite 'Les Hirondelles' 7 rue Lebas 340
Fiche N°: 4.139 Maison 5 rue Lebas 341
Fiche N°: 4.140 Maison dite 'Clos de la Baratte' 1 rue du Docteur Pécastaing 343
Fiche N°: 4.141 Maison 3 rue du Docteur Pécastaing 345
Fiche N°: 4.142 Maison dite 'Maïténa' 2 rue du Docteur Pécastaing 347
Fiche N°: 4.143 Maison 2 boulevard Carnot 349
Fiche N°: 4.144 Maison dite 'La Parcelle' 50 rue Joseph de Laurens 351
Fiche N°: 4.145 Orangerie (serre) 48 rue Joseph de Laurens 352
Fiche N°: 4.146 Maison 4 boulevard Carnot 353
Fiche N°: 4.147 Maison 13 boulevard Carnot..... 355
Fiche N°: 4.148 Maison dite 'Villa Marie-Pierre' 11 boulevard Carnot 356
Fiche N°: 4.149 Maison dite 'Les Colibris' 6 boulevard Carnot 358
Fiche N°: 4.150 Maison 8 boulevard Carnot 360
Fiche N°: 4.151 Maison dite 'Les Myrtes' 10 boulevard Carnot..... 362
Fiche N°: 4.152 Maison dite 'Villa Isabelle' 12 boulevard Carnot 364
Fiche N°: 4.153 Bâtiment de commerces 18 boulevard Carnot..... 366
Fiche N°: 4.154 Immeuble dit 'Chaudfontaine' 19 boulevard Carnot..... 368
Fiche N°: 4.155 Maison 20 boulevard Carnot 370

Fiche N°: 4.156	Maison dite 'Villa Gentiane'	21 boulevard Carnot	372
Fiche N°: 4.157	Maison (cabinet comptable)	24, 26 boulevard Carnot	374
Fiche N°: 4.158	Maison	2 rue des Lazaristes	376
Fiche N°: 4.159	Maison dite 'Cante Piyoun'	4 rue des Lazaristes	378
Fiche N°: 4.160	Maison	6 rue des Lazaristes	380
Fiche N°: 4.161	Maison dite 'Neretza'	23 boulevard Carnot	382
Fiche N°: 4.162	Maison dite 'Guretzat'	25 boulevard Carnot	384
Fiche N°: 4.163	Maison	7 rue du Pouy	386
Fiche N°: 4.164	Maison	10 rue du Pouy	387
Fiche N°: 4.165	Maison dite 'Tuc Saint-Jean'	11 rue du Pouy	389
Fiche N°: 4.166	Maison	13 rue du Pouy	391
Fiche N°: 4.167	Maison	15 rue du Pouy	392
Fiche N°: 4.168	Maison	2 rue Ballande	394
Fiche N°: 4.169	Maison dite 'Madiana'	4 rue Ballande	396
Fiche N°: 4.170	Maison dite 'Le nid'	6 rue Ballande	398
Fiche N°: 4.171	Maison dite 'Ville Borda'	15, 17 rue Chanzy	400
Fiche N°: 4.172	Maison dite 'Villa Lucie'	44 rue Chanzy	402
Fiche N°: 4.173	Maison dite 'Villa des Palmiers'	46 rue Chanzy	404
Fiche N°: 4.174	Maison dite 'Villa Elisabeth'	48 rue Chanzy	406
Fiche N°: 4.175	Maison dite 'Rosita'	42 rue Chanzy	408
Fiche N°: 4.176	Maison	40 rue Chanzy	410
Fiche N°: 4.177	Clôture	38 rue Chanzy	412
Fiche N°: 4.178	Maison	34 rue Chanzy	414
Fiche N°: 4.179	Maison dite 'Eskual Herrikoa'	33 rue Chanzy	416
Fiche N°: 4.180	Immeuble	32 rue Chanzy	418
Fiche N°: 4.181	Maison dite 'Villa Augusta'	29 rue Chanzy	420
Fiche N°: 4.182	Maison	23 rue Chanzy	422
Fiche N°: 4.183	Clôture	27 rue Chanzy	424
Fiche N°: 4.184	Clôture	25 rue Chanzy	425
Fiche N°: 4.185	Maison ancienne 'Villa Sans-Souci'	48 rue Gambetta	426
Fiche N°: 4.186	Maison, ancienne dépendance.	31 boulevard Carnot	428
Fiche N°: 4.187	Maison	19 rue Chanzy	430
Fiche N°: 4.188	Maison	21 rue Chanzy	432
Fiche N°: 4.189	Maison	26 rue du Tuc d'Eauze	434
Fiche N°: 4.190	Maison	28 rue du Tuc d'Eauze	436
Fiche N°: 4.191	Maison	30 rue du Tuc d'Eauze	438
Fiche N°: 4.192	Maison	34 rue du Tuc d'Eauze	440
Fiche N°: 4.193	Maison dite 'L'arrayade'	36 rue du Tuc d'Eauze	442
Fiche N°: 4.194	Hôtel Beausoleil	38 rue du Tuc d'Eauze	444
Fiche N°: 4.195	Maison	31 rue du Tuc d'Eauze	446
Fiche N°: 4.196	Maison dite 'Madel'	33 rue du Tuc d'Eauze	448
Fiche N°: 4.197	Maison	35 rue du Tuc d'Eauze	450
Fiche N°: 4.198	Maison	37 rue du Tuc d'Eauze	452

Fiche N°: 4.199	Maison	12 avenue Paul Doumer	454
Fiche N°: 4.200	Maison	29 boulevard Claude Lorrin	456
Fiche N°: 4.201	Maison	33 boulevard Claude Lorrin	458
Fiche N°: 4.202	Maison	35 boulevard Claude Lorrin	460
Fiche N°: 4.203	Maison dite 'Magda'	31 boulevard Claude Lorrin	462
Fiche N°: 4.204	Maison	7 rue Thore	464
Fiche N°: 4.205	Maison dite 'Belle Étoile'	9 rue Thore	466
Fiche N°: 4.206	Maison	27 boulevard Carnot	468
Fiche N°: 4.207	Maison dite 'Almami'	18 rue Jean le Bon	470
Fiche N°: 4.208	Maison dite 'Zijade'	20 rue Jean le Bon	472
Fiche N°: 4.209	Maison (cabinet médical)	22 rue Jean le Bon	474
Fiche N°: 4.210	Maison	3 rue de la Chaumière	476
Fiche N°: 4.211	Maison	67 boulevard Claude Lorrin	478
Fiche N°: 4.212	Maison dite 'Mooh'	89 boulevard Claude Lorrin	480
Fiche N°: 4.213	Domaine de Taulade	2 allée de Taulade	482
Fiche N°: 4.214	Maison	4 rue de la Chaumière	483
Fiche N°: 4.215	Maison	6 rue de la Chaumière	485
Fiche N°: 4.216	Maison dite 'Graziella'	5 rue de la Chaumière	487
Fiche N°: 4.217	Maison	4 rue Jean le Bon	489
Fiche N°: 4.218	Maison	6 rue Jean le Bon	491
Fiche N°: 4.219	Maison dite 'Le Gite'	16 rue Jean le Bon	493
Fiche N°: 4.220	Maison	12 rue Jean Rameau	495
Fiche N°: 4.221	Maison	14 rue Jean Rameau	497
Fiche N°: 4.222	Maison dite 'Sol y sombra'	18 rue Jean Rameau	499
Fiche N°: 4.223	Maison dite 'Bernard'	22 rue Jean Rameau	501
Fiche N°: 4.224	Maison	5 rue Thore	502
Fiche N°: 4.225	Maison	3 rue Thore	504
Fiche N°: 4.226	Maison dite 'Hor-Dago'	4 rue du Docteur Pécastaing	506
Fiche N°: 4.227	Maison	6 rue du Docteur Pécastaing	508
Fiche N°: 4.228	Maison	8 rue du Docteur Pécastaing	510
Fiche N°: 4.229	Maison	10 rue du Docteur Pécastaing	512
Fiche N°: 4.230	Résidence Labadie	6 rue du Pribat	514
Fiche N°: 4.231	Immeuble	10, 12, 12bis rue du Pribat	516
Fiche N°: 4.232	Maison	27 rue du Pribat	518
Fiche N°: 4.233	Maison	3 rue Charles Despiau	520
Fiche N°: 4.234	Maison dite 'Corrida'	5 rue Charles Despiau	522
Fiche N°: 4.235	Maison	6 rue Charles Despiau	524
Fiche N°: 4.236	Maison	1 rue Wlérick	526
Fiche N°: 4.237	Maison dite 'Casa Blanca'	5 rue Wlérick	528
Fiche N°: 4.238	Maison dite 'Flore'	7 rue Wlérick	530
Fiche N°: 4.239	Maison	61 boulevard Claude Lorrin	532
Fiche N°: 4.240	Maison	65 boulevard Claude Lorrin	534
Fiche N°: 4.241	Maison dite 'l'Oustaou'	75 boulevard Claude Lorrin	536

Fiche N°: 4.242 Maison 77 boulevard Claude Lorrin 538
Fiche N°: 4.243 Maison 79 boulevard Claude Lorrin 539
Fiche N°: 4.244 Maison dite 'Ma ChrisLou' 83 boulevard Claude Lorrin 540
Fiche N°: 4.245 Maison 87 boulevard Claude Lorrin 542
Fiche N°: 4.246 Maison dite 'A You' 93 boulevard Claude Lorrin 544
Fiche N°: 4.247 Maison dite 'Rose de Mai' 97 boulevard Claude Lorrin..... 546
Fiche N°: 4.248 Maison 99 boulevard Claude Lorrin 548
Fiche N°: 4.249 Maison 101 boulevard Claude Lorrin 550
Fiche N°: 4.250 Maison dite 'Ville Oiseaux' 103, 103 bis boulevard Claude Lorrin 551
Fiche N°: 4.251 Maison 105 boulevard Claude Lorrin 553
Fiche N°: 4.252 Maison 107 boulevard Claude Lorrin 554
Fiche N°: 4.253 Maison 3 rue Ambroise Paré 555
Fiche N°: 4.254 Maison 6 rue Ambroise Paré 556
Fiche N°: 4.255 Maison 8 rue Ambroise Paré 558
Fiche N°: 4.256 Maison dite 'do mi' 9 rue Ambroise Paré 559
Fiche N°: 4.257 Maison dite 'Levante' 10 rue Ambroise Paré 560
Fiche N°: 4.258 Maison 11 rue Ambroise Paré 561
Fiche N°: 4.259 Maison dite 'Iguzki' 12 rue Ambroise Paré 563
Fiche N°: 4.260 Maison dite 'Aigha' 11 rue Joseph Darqué..... 564
Fiche N°: 4.261 Maison 42 rue Joseph Darqué..... 566
Fiche N°: 4.262 Maison 3 rue Marie Fargues..... 568
Fiche N°: 4.263 Maison 7 rue Marie Fargues..... 570
Fiche N°: 4.264 Maison dite 'Beycourte' 5 rue Marie Fargues..... 572
Fiche N°: 4.265 Maison dite 'Simone' 3 rue Laennec..... 573
Fiche N°: 4.266 Maison dite 'Henriette' 5 rue Laennec..... 574
Fiche N°: 4.267 Maison 7 rue Laennec..... 576
Fiche N°: 4.268 Maison dite 'Le Bercail' 9 rue Laennec..... 577
Fiche N°: 4.269 Maison dite 'Chalet Marsijéa' 2 rue Bonnat 579
Fiche N°: 4.270 Maison dite 'Villa Magdeleine' 14 rue de la Ferté 580
Fiche N°: 4.271 Maison 2 rue de la Ferté 582
Fiche N°: 4.272 Maison 3 rue de la Ferté 583
Fiche N°: 4.273 Maison dite 'Hau Aski' 4 rue de la Ferté 585
Fiche N°: 4.274 Maison 6 rue de la Ferté 586
Fiche N°: 4.275 Maison dite 'Marlothé' 10 rue de la Ferté..... 587
Fiche N°: 4.276 Maison 17 rue de la Ferté 589
Fiche N°: 4.277 Maison dite 'Ariette' 18 rue de la Ferté 591
Fiche N°: 4.278 Maison dite 'Zaza' 24 rue de la Ferté 592
Fiche N°: 4.279 Maison dite 'Gure Ametchea'' 28 rue de la Ferté 594
Fiche N°: 4.280 Maison 30 rue de la Ferté 596
Fiche N°: 4.281 Maison dite 'Maisonnette' 33 rue de la Ferté 597
Fiche N°: 4.282 Maison dite 'La Marguerite' 41 rue de la Ferté 599
Fiche N°: 4.283 Maison de gardien 4 avenue Francis Planté 601
Fiche N°: 4.284 Maison dite 'René-Maria' 8 avenue Francis Planté 602

Fiche N°: 4.285	Maison dite 'Chalet Arrabag'	12 avenue Francis Planté 603
Fiche N°: 4.286	Maison dite 'Villa Souvenir'	18 avenue Francis Planté 604
Fiche N°: 4.287	Maison dite 'Villa Clarys'	20 avenue Francis Planté 605
Fiche N°: 4.288	Maison dite 'Villa Mectoub'	22 avenue Francis Planté 606
Fiche N°: 4.289	Maison	28 avenue Francis Planté 608
Fiche N°: 4.290	Maison dite 'Villa Toinette'	32 avenue Francis Planté 609
Fiche N°: 4.291	Maison dite 'Les Iris'	34 avenue Francis Planté 610
Fiche N°: 4.292	Maison dite 'Les Myosotis'	36 avenue Francis Planté 611
Fiche N°: 4.293	Maison dite 'Villa Janibern'	40 rue Francis Planté 613
Fiche N°: 4.294	Maison dite 'Le Grillon'	44 avenue Francis Planté 614
Fiche N°: 4.295	Maison	46 avenue Francis Planté 616
Fiche N°: 4.296	Maison	15 avenue Francis Planté 617
Fiche N°: 4.297	Maison	21 avenue Francis Planté 619
Fiche N°: 4.298	Maison	29 avenue Francis Planté 620
Fiche N°: 4.299	Maison	27 avenue Francis Planté 621
Fiche N°: 4.300	Maison	31, 33 avenue Francis Planté 623
Fiche N°: 4.301	Maison	43 avenue Francis Planté 625
Fiche N°: 4.302	Maison	45, 47 avenue Francis Planté 627
Fiche N°: 4.303	Maison dite 'Quatre-vents'	50 avenue Francis Planté 629
Fiche N°: 4.304	Maisons jumelles dites 'Cité Roger'	56 avenue Francis Planté 631
Fiche N°: 4.305	Maison dite 'Erin'	63 rue Francis Planté 633
Fiche N°: 4.306	Maison	65 avenue Francis Planté 635
Fiche N°: 4.307	Maison dite 'Chokho-Maria'	67 avenue Francis Planté 636
Fiche N°: 4.308	Maison	69 avenue Francis Planté 638
Fiche N°: 4.309	Maison dite 'Les Pins'	68 avenue Francis Planté 640
Fiche N°: 4.310	Maison dite 'Trano Kely'	33 boulevard du Sarrat 641
Fiche N°: 4.311	Maison	41 boulevard du Sarrat 643
Fiche N°: 4.312	Maison	4 boulevard Loucheur 644
Fiche N°: 4.313	Maison	1 boulevard Loucheur 646
Fiche N°: 4.314	Maison	74 avenue Francis Planté 647
Fiche N°: 4.315	Maison	76 avenue Francis Planté 648
Fiche N°: 4.316	Maison	6 boulevard Loucheur 650
Fiche N°: 4.317	Maison dite 'Villa Andry'	78 avenue Francis Planté 652
Fiche N°: 4.318	Maison dite 'Betsou'	39 boulevard du Sarrat 653
Fiche N°: 4.319	Maison	38 boulevard du Sarrat 654
Fiche N°: 4.320	Maison	36 boulevard du Sarrat 655
Fiche N°: 4.321	Maison	35 boulevard du Sarrat 656
Fiche N°: 4.322	Maison	72 avenue Francis Planté 657
Fiche N°: 4.323	Maison dite 'Guy'	8 boulevard Loucheur 659
Fiche N°: 4.324	Maison	70 avenue Francis Planté 661
Fiche N°: 4.325	Maison	37 boulevard du Sarrat 662
Fiche N°: 4.326	Maison	40 boulevard du Sarrat 663
Fiche N°: 4.327	Maison	3 boulevard Loucheur 664

Fiche N°: 4.328	Maison	82 avenue Francis Planté 666
Fiche N°: 4.329	Maison dite 'Miraflores'	1 boulevard du Sarrat 668
Fiche N°: 4.330	Maison	4 boulevard du Sarrat 670
Fiche N°: 4.331	Maison	5 boulevard du Sarrat 671
Fiche N°: 4.332	Maison dite 'Le Coucou'	7 boulevard du Sarrat 673
Fiche N°: 4.333	Maison	8 boulevard du Sarrat 675
Fiche N°: 4.334	Maison	9 boulevard du Sarrat 677
Fiche N°: 4.335	Maison dite 'Qu'ey finit'	10 boulevard du Sarrat 679
Fiche N°: 4.336	Maison dite 'Chalet Marthemarie'	11, 13 boulevard du Sarrat 680
Fiche N°: 4.337	Maison dite 'Lou Laré'	15 boulevard du Sarrat 681
Fiche N°: 4.338	Maison dite 'Chalet Paul Gabrielle'	17 boulevard du Sarrat..... 683
Fiche N°: 4.339	Maison	18 boulevard du Sarrat..... 685
Fiche N°: 4.340	Maison dite 'Sansonnette'	20 boulevard du Sarrat..... 686
Fiche N°: 4.341	Maison dite 'Chalet les Mimosas'	21 boulevard du Sarrat..... 688
Fiche N°: 4.342	Maison	22 boulevard du Sarrat..... 689
Fiche N°: 4.343	Maison	23 boulevard du Sarrat..... 690
Fiche N°: 4.344	Maison dite 'L'Arrayade'	27 boulevard du Sarrat..... 691
Fiche N°: 4.345	Maison	84 boulevard Claude Lorrin 692
Fiche N°: 4.346	Maison dite 'Mirnaia'	113 boulevard Claude Lorrin 693
Fiche N°: 4.347	Maison	17 rue Brémontier..... 694
Fiche N°: 4.348	Maison dite 'Blondine'	3 rue Bournazel 696
Fiche N°: 4.349	Maison	4 rue Bournazel 697
Fiche N°: 4.350	Maison	7 rue Bournazel 699
Fiche N°: 4.351	Maison	8 rue Bournazel 700
Fiche N°: 4.352	Maison	10 rue Bournazel..... 701
Fiche N°: 4.353	Maison dite 'Romance'	16 rue des Pins..... 703
Fiche N°: 4.354	Maison	17 rue des Pins..... 705
Fiche N°: 4.355	Maison dite 'Mimosa'	18 rue des Pins..... 706
Fiche N°: 4.356	Maison	1, 2 rue des Pins 708
Fiche N°: 4.357	Maison	13, 14 rue des Pins 710
Fiche N°: 4.358	Maisons	3, 4, 5 rue des Pins..... 712
Fiche N°: 4.359	Maisons	10, 11, 12 rue des Pins..... 714
Fiche N°: 4.360	Maison	6, 7, 8, 9 rue des Pins..... 716
Fiche N°: 4.361	Maison	2 rue Chambrelent 718
Fiche N°: 4.362	Maison	4 rue Chambrelent 720
Fiche N°: 4.363	Maison dite 'Sugnu Ker'	5 boulevard Loucheur..... 722
Fiche N°: 4.364	École élémentaire 'Les Pins'	10 boulevard Loucheur 724
Fiche N°: 4.365	Maison	1 rue de la Pinède..... 726
Fiche N°: 4.366	Maison	2 rue de la Pinède..... 728
Fiche N°: 4.367	Maison	4 rue de la Pinède..... 730
Fiche N°: 4.368	Maison	5 rue de la Pinède..... 732
Fiche N°: 4.369	Restaurant dit 'La Villa Dacquoise'	86 avenue Francis Planté..... 734
Fiche N°: 4.370	Maison dite 'Villa Gischia'	55 avenue Victor Hugo..... 735

Fiche N°: 4.371	Maison	32 rue Pierre Prunetti	737
Fiche N°: 4.372	Maison dite 'Villa Adrienne'	22 rue des Écoles	739
Fiche N°: 4.373	Maison dite 'Villa Norlande'	26 rue des Écoles	741
Fiche N°: 4.374	Maison dite 'Suzanne'	51 rue des Écoles	743
Fiche N°: 4.375	Maison	11 rue Brostra	745
Fiche N°: 4.376	Maison dite 'Stella Marin'	20 avenue de la République	747
Fiche N°: 4.377	Maison dite 'Tanagra'	24 avenue de la République	749
Fiche N°: 4.378	Maison dite ''	17 avenue de la République	751
Fiche N°: 4.379	Maison	30 avenue de la République	753
Fiche N°: 4.380	Maison	32 avenue de la République	755
Fiche N°: 4.381	Maison dite 'L'Oasis'	34 avenue de la République	757
Fiche N°: 4.382	Maison dite 'Tahiti'	25 avenue de la République	759
Fiche N°: 4.383	Maison dite 'For you and me'	31 avenue de la République	761
Fiche N°: 4.384	Maison dite 'Rêve d'or'	12 route de Tercis	763
Fiche N°: 4.385	Maison	10 boulevard Hippolyte Sintas	765
Fiche N°: 4.386	Atelier de menuiserie/ébénisterie	51 rue Bertranotte	767
Fiche N°: 4.387	Maison dite 'Kokoriko'	16 rue Bertranotte	769
Fiche N°: 4.388	Maison	36 avenue de la République	771
Fiche N°: 4.389	Maison dite 'le Tour du Sol'	9 route de Tercis	773
Fiche N°: 4.390	Maison	1 rue Bertranotte	775
Fiche N°: 4.391	Maison	15 rue Alfred de Musset	777
Fiche N°: 4.392	Maison	3 boulevard des Forceries	779
Fiche N°: 4.393	Maison	13 boulevard des Forceries	780
Fiche N°: 4.394	Maison	2 rue des Castors	782
Fiche N°: 4.395	Maison	20 boulevard des Forceries	783
Fiche N°: 4.396	Maison	34 route de Tercis	785
Fiche N°: 4.397	Maison	17 avenue de l'aérodrome	787
Fiche N°: 4.398	Maison	59 rue Bertranotte	789
Fiche N°: 4.399	Maison dite 'Aygue-Rouye'	196 avenue Georges Clémenceau	791
Fiche N°: 4.400	Maison	159 avenue Georges Clémenceau	793
Fiche N°: 4.401	Maison dite 'Iberia'	43 rue de la Croix Blanche	795
Fiche N°: 4.402	Maisons jumelles	12 à 25 rue de l'Epargne	797
Fiche N°: 4.403	Maison	96 avenue Georges Clémenceau	799
Fiche N°: 4.404	Maison	82 avenue Georges Clémenceau	801
Fiche N°: 4.405	Maison	80 avenue Georges Clémenceau	803
Fiche N°: 4.406	Maison	78 avenue Georges Clémenceau	805
Fiche N°: 4.407	Maison dite 'Villa Mathilde'	57 avenue Georges Clémenceau	807
Fiche N°: 4.408	Maison	48 rue de la Croix Blanche	809
Fiche N°: 4.409	Maison dite 'La Mandona'	5 boulevard Claude Lorrin	811
Fiche N°: 4.410	Maison	126 avenue Georges Clemenceau	813
Fiche N°: 4.411	Maison dite 'Monique'	125 avenue Georges Clemenceau	815
Fiche N°: 4.412	Maison	127 avenue Georges Clemenceau	817
Fiche N°: 4.413	Maison	129 avenue Georges Clemenceau	819

Fiche N°: 4.414	Domaine du Sarrat	12 boulevard du Sarrat	821
Fiche N°: 4.415	Maison	2 boulevard des Forceries	823
Fiche N°: 4.416	Maison	4 boulevard des Forceries	825
Fiche N°: 4.417	Maison	1 boulevard des Forceries	826
Fiche N°: 4.418	Maison dite 'mon Rêve'	6 boulevard des Forceries	828
Fiche N°: 4.419	Maison	8 boulevard des Forceries	829
Fiche N°: 4.420	Maison	10 boulevard des Forceries	831
Fiche N°: 4.421	Maison	14 boulevard des Forceries	833
Fiche N°: 4.422	Maison	22 boulevard des Forceries	834
Fiche N°: 4.423	Maison	9 boulevard des Forceries	836
Fiche N°: 4.424	Maison	21 boulevard des Forceries	838
Fiche N°: 4.425	Maison	26 boulevard des Forceries	839
Fiche N°: 4.426	Maison	38 rue des Castors	841
Fiche N°: 4.427	Maison dite 'Pyrénéa'	28 rue des Castors	843
Fiche N°: 4.428	Maison dite 'Odette'	35 avenue de la République	845
Fiche N°: 4.429	Maison dite 'Linda'	18 avenue de la République	847
Fiche N°: 4.430	Maison dite 'Zig-Zag'	35 rue Bertranotte	848
Fiche N°: 4.431	Maison dite 'Amaïta'	4 rue Eugène de Gardilanne	850
Fiche N°: 4.432	Maison	2 rue Eugène de Gardilanne	852
Fiche N°: 4.433	Maison	43 route de Tercis	854
Fiche N°: 4.434	Maison	11 boulevard Hippolyte Sintas	856
Fiche N°: 4.435	Maison	18 route de Saubagnacq	858
Fiche N°: 4.436	Maison dite 'Jack-Jan'	7 rue de l'Epargne	860
Fiche N°: 4.437	Maison dite 'L'Am-Gagnade'	9 rue de l'Epargne	862
Fiche N°: 4.438	Maison	26 avenue de la République	864
Fiche N°: 4.439	Maison	28 bis avenue de la République	866
Fiche N°: 4.440	Maison	28 avenue de la République	868

Gourbera

Fiche N°: 5.1	Solferino	680 route d'Herm	870
Fiche N°: 5.2	Pagnon	720 rue de Pagnon	872
Fiche N°: 5.3	Pilé	Impasse du pilé	874
Fiche N°: 5.4	Moulin de Pouymartet	1025 rue de Bouhette	876
Fiche N°: 5.5	Rabel	503 rue de Rabel	877
Fiche N°: 5.6	Le château	630 route d'Herm	879
Fiche N°: 5.7	Maison ouvrière	415 route d'Herm	880
Fiche N°: 5.8	Au Tuc	170 route d'Herm	881
Fiche N°: 5.9	Anglais	225 rue de Rabel	882
Fiche N°: 5.10	Maison de bourg	Route d'Herm	883
Fiche N°: 5.11	Airial du bourg	45 route de Dax	884
Fiche N°: 5.12	Grange-charreterie	115 rue du Bourg	886
Fiche N°: 5.13	Maison	Route de Laluque	887

Fiche N°: 5.14	Ancienne auberge	50 rue du bourg	888
Fiche N°: 5.15	Montblanc	115 rue du Bourg	889
Fiche N°: 5.16	La Grange	Route de Laluque	890
Fiche N°: 5.17	Pélanne	701 route de Pélanne	891

Herm

Fiche N°: 6.1	Roumaout	517 chemin de Lagrange	893
Fiche N°: 6.2	Le Castera	319 avenue de Hosseleyre	895
Fiche N°: 6.3	Longère	144 avenue des Fleurs	897
Fiche N°: 6.4	Maison	745 rue des Chênes	898
Fiche N°: 6.5	Maison de maître	24 impasse Roger Moresmau	900
Fiche N°: 6.6	Maison forestière	1 avenue Joseph Lacoste	901
Fiche N°: 6.7	Barrère	700 route du Rey	902
Fiche N°: 6.8	Crecq	450 route du Rey	903
Fiche N°: 6.9	Papire	1153 route du Rey	904
Fiche N°: 6.10	Petit Pequé	415 chemin du Pequé	906
Fiche N°: 6.11	Maruche	877 route de Maruche	907
Fiche N°: 6.12	Toy	1284 route des Carroués	908
Fiche N°: 6.13	Sergent 1 (Château)	501 route des Carroués	910
Fiche N°: 6.14	Sergent 2	1052 avenue Joseph Lacoste	912
Fiche N°: 6.15	Grangeon	1982 avenue Joseph Lacoste	913
Fiche N°: 6.16	Sourdat	2923 avenue Joseph Lacoste	915
Fiche N°: 6.17	Miquelicq	1011 chemin de Maisonnave	916
Fiche N°: 6.18	Clémens	150 chemin de la Bergerie	918
Fiche N°: 6.19	Maisonnave	1297 chemin de Maisonnave	920
Fiche N°: 6.20	Maison de maître	219 rue Michel Gieure	922
Fiche N°: 6.21	Château de Siffle	590 rue de Coyola	923
Fiche N°: 6.22	Matibon	11 rue Michel Gieure	924
Fiche N°: 6.23	École 1	30 rue du Vieux Lavoir	926
Fiche N°: 6.24	École 2	Rue Michel Noyer	927
Fiche N°: 6.25	Maison de bourg	92 rue Michel Noyer	928
Fiche N°: 6.26	Salle de réunions	123 rue J. Laboirie	929
Fiche N°: 6.27	Bureau des PTT	165 rue J. Laboirie	930
Fiche N°: 6.28	Maison de maître	38 rue Jean Laborie	931
Fiche N°: 6.29	Maison de maître	82 avenue de l'Océan	932
Fiche N°: 6.30	Maison de maître	82 avenue Joseph Lacoste	933
Fiche N°: 6.31	Maison de maître	61 impasse d'Austerlitz	934
Fiche N°: 6.32	Maison de maître	193 avenue des Fleurs	935
Fiche N°: 6.33	Maison du moulin neuf	840 avenue de l'Océan	937
Fiche N°: 6.34	Maison de maître	486 avenue de Hosseleyre	938
Fiche N°: 6.35	Nong	1285 route du Nong	939
Fiche N°: 6.36	Maison	66 avenue de l'Océan	940

Fiche N°: 6.37 Jacquelous 1381 route de Jacquelous 941

Heugas

Fiche N°: 7.1 Marlanon 700 impasse de Marlanon 942
Fiche N°: 7.2 Pons 996 route du Massey 943
Fiche N°: 7.3 Daillens 1461 route du Massey 945
Fiche N°: 7.4 Estiets 1040 route de Pouillon 946
Fiche N°: 7.5 La Gelouse 12 place de La Gelouse 947
Fiche N°: 7.6 Hitton 441 route de Siest 949
Fiche N°: 7.7 Béjourt 951 route de Siest 950
Fiche N°: 7.8 Bergay 2200 route du Braou 951
Fiche N°: 7.9 Laglère 70 impasse de Borda 953
Fiche N°: 7.10 Labernède 210 impasse de Labernède 954
Fiche N°: 7.11 Laborde 271 route de Hounchicotte 956
Fiche N°: 7.12 Bacheré 630 route de Hounchicotte 957
Fiche N°: 7.13 Narcous Petit 691 route de Barrère 958
Fiche N°: 7.14 Haou de Magnes 680 route de Bénesse 960
Fiche N°: 7.15 Grand Bendoïs 580 route de Bendoïs 961
Fiche N°: 7.16 Cazenabe 560 route de Lavielle 962
Fiche N°: 7.17 Latapy 330 route de Lavielle 964
Fiche N°: 7.18 Petit Glané 80 impasse du Glané 966
Fiche N°: 7.19 Bignaou 701 route du Tinga 967
Fiche N°: 7.20 Labady 2380 route du Braou 969
Fiche N°: 7.21 Solferino 131 route du Tinga 971
Fiche N°: 7.22 Labasty 1471 route de Pouillon 972
Fiche N°: 7.23 Maison de maître 750 route de Mahourat 973
Fiche N°: 7.24 Repaous 311 chemin de la Pachère 974
Fiche N°: 7.25 Campot 151 route de Galihot 975
Fiche N°: 7.26 Pédepay 161 chemin du Bourdot 977
Fiche N°: 7.27 Mimbaste 190 route de Siest 978
Fiche N°: 7.28 Luc 501 route de Siest 980
Fiche N°: 7.29 Lesourdes 640 route de Siest 981
Fiche N°: 7.30 Labarthe 880 route de Siest 982
Fiche N°: 7.31 Bergay 2 2211 route du Braou 983
Fiche N°: 7.32 Cazala 1151 route du Braou 984
Fiche N°: 7.33 Pihon 341 chemin du Pihon 985
Fiche N°: 7.34 Jambot 2000 route des Barthes 986
Fiche N°: 7.35 Lataillade 1721 route de Bénesse 988
Fiche N°: 7.36 Brocas 1031 route de Bénesse 989
Fiche N°: 7.37 La Us 2481 route de Pouillon 990
Fiche N°: 7.38 Cassou 100 route de Loustaou 991
Fiche N°: 7.39 Château d'Estiet 900 route de Pouillon 992

Fiche N°: 7.40	Petit Pédegouaty	180 impasse de Pédegouaty	994
Fiche N°: 7.41	Ecole des filles	6 place de Lagelouse	995
Fiche N°: 7.42	Ancienne mairie	36 place de Lagelouse	996
Fiche N°: 7.43	Ecole des garçons	10 rue de Mahourat	998
Fiche N°: 7.44	Villa ''Anita''	285 route du Massey	1000
Fiche N°: 7.45	Ferme maisonnave	11 route de Pouillon	1001
Fiche N°: 7.46	Ferme du Moundiet	510 Route de Cagnotte	1003

Mées

Fiche N°: 8.1	Maison des Glycines	950 avenue Emile Despax	1005
Fiche N°: 8.2	Batedé	119 route de Constantine	1007
Fiche N°: 8.3	Biremonde	61 impasse de Laurent	1008
Fiche N°: 8.4	Lavoir Bordenave	Route du Lavoir	1010
Fiche N°: 8.5	Salle de réunions	779 avenue Emile Despax	1011
Fiche N°: 8.6	Bureau des PTT	793 avenue Emile Despax	1012
Fiche N°: 8.7	Villa	162 route de Tirely	1013
Fiche N°: 8.8	Villa	88 route d'Angoumé	1015
Fiche N°: 8.9	Maison de maître	85 route d'Angoumé	1017
Fiche N°: 8.10	Villa	20 rue du Chalet	1018
Fiche N°: 8.11	Villa	186 route d'Angoumé	1019
Fiche N°: 8.12	Ancien presbytère	1030 avenue Emile Despax	1020

Narrosse

Fiche N°: 9.1	Coutrouy	75 route du Bois	1021
Fiche N°: 9.2	Pomaret	114 rue des Ecoles	1023
Fiche N°: 9.3	Peyret	105 route du Bois	1025
Fiche N°: 9.4	Labernède	67 route des Marnières	1027
Fiche N°: 9.5	Prat	77 route de l'Ancien Stade	1029
Fiche N°: 9.6	Laulom	82 route de l'Ancien Stade	1031
Fiche N°: 9.7	Château des Pins	137 route des Pyrénées	1032
Fiche N°: 9.8	Laratger	12 rue des Ecoles	1033
Fiche N°: 9.9	Laparguié	49 route de la Chalosse	1034
Fiche N°: 9.10	Bruca	28 chemin d'Ysabeau	1035
Fiche N°: 9.11	La Cabane	39 route de la Chalosse	1037
Fiche N°: 9.12	Lacrouts	82 route de Lacrouts	1038
Fiche N°: 9.13	Lacrouzade	214 route des Pyrénées	1039
Fiche N°: 9.14	Petit Arles	46 rue de l'Observatoire	1040
Fiche N°: 9.15	Labarthe	203 route du Bois	1041
Fiche N°: 9.16	École	117 rue des Écoles	1042

Oeyreluy

Fiche N°: 10.1	Château d'Hardy	455 route d'Hardy 1044
Fiche N°: 10.2	Puyo	1 rue d'Anchiotte 1045
Fiche N°: 10.3	Loustalou	456 passage le Bordé 1046
Fiche N°: 10.4	Domaine de Pontchevron	33 rue de Monteils 1047

Rivière-Saas-et-Gourby

Fiche N°: 11.1	Moulin d'Ascles	1051 route du Moulin d'Ascles 1049
Fiche N°: 11.2	Nave	480 impasse de la Nave 1050
Fiche N°: 11.3	Château de Larroque	558 route d'Angoumé 1051
Fiche N°: 11.4	Poumatan	211 route d'Angoumé 1053
Fiche N°: 11.5	Grand Castet 1	733 route de la Sablère 1054
Fiche N°: 11.6	Petit Buc	360 route de Bergeras 1055
Fiche N°: 11.7	Ancienne poste	121 route du Vimport 1056
Fiche N°: 11.8	Ancien presbytère	Place de l'Église 1057
Fiche N°: 11.9	Immeuble de bourg	35 place de l'Église 1058
Fiche N°: 11.10	Maison de bourg	112 route des Barthes 1059
Fiche N°: 11.11	Laguillon	325 impasse de l'Aiguillon 1060
Fiche N°: 11.12	Lassalle	248 route de Vimport 1062
Fiche N°: 11.13	Coumet	311 route de Houssat 1064
Fiche N°: 11.14	Barbé	121 route de la Forêt 1065
Fiche N°: 11.15	École	Le bourg 1066
Fiche N°: 11.16	Ménes	2491 route de Gourby 1067
Fiche N°: 11.17	Tournety	31 route de Tournety 1068
Fiche N°: 11.18	Pinsoles	1015 route de la Bielle 1069
Fiche N°: 11.19	Maisonnave	1015 route du Vimport 1071
Fiche N°: 11.20	Grand Castet 2	733 route de la Sablère 1072
Fiche N°: 11.21	Migueou	690 route de Bergeras 1073
Fiche N°: 11.22	Grand Buc	390 route de Bergeras 1074

Saint-Pandelon

Fiche N°: 12.1	Lupé	135 route de la Vieille Côte 1075
Fiche N°: 12.2	Arriberots	355 chemin des Arriberots 1076
Fiche N°: 12.3	Maison à auvent	502 chemin de Thoumiou 1077
Fiche N°: 12.4	Thoumiou 2	505 route de Thoumiou 1078
Fiche N°: 12.5	Maison de Rougé	155 route de la Vieille Côte 1079
Fiche N°: 12.6	Haou	570 route du Bourg 1080
Fiche N°: 12.7	Rous	405 route du Rous 1082
Fiche N°: 12.8	Maison de Hounious 2	355 route de Hounious 1083
Fiche N°: 12.9	Hachac	380 route des Salines 1084

Fiche N°: 12.10	Thoumiou	400 chemin de Thoumiou	1085
Fiche N°: 12.11	Damé	67 chemin d'Azeilles	1086
Fiche N°: 12.12	Campagne	500 chemin de Campagne	1087
Fiche N°: 12.13	Manos	40 route de Peyrehorade	1089
Fiche N°: 12.14	Château d'Herculat	1145 route des Carrières	1090
Fiche N°: 12.15	Houtanglese	280 route de Houtanglese	1092
Fiche N°: 12.16	Château Haubardin	285 route de la Sablère	1093

Saint-Paul-lès-Dax

Fiche N°: 13.1	Petit Grégory	367 chemin d'Aurus	1095
Fiche N°: 13.2	Couyoula	753 route des Serres	1097
Fiche N°: 13.3	Raimond	6 bd de Lattre de Tassigny	1098
Fiche N°: 13.4	Ronsade	578 bd St-Vincent-de-Paul	1100
Fiche N°: 13.5	Chalet du Grenadier	3 bd de Lattre de Tassigny	1101
Fiche N°: 13.6	Villa « Les Magnioliers »	843 bd St-Vincent-de-Paul	1102
Fiche N°: 13.7	Villa	581 bd St-Vincent-de-Paul	1103
Fiche N°: 13.8	Villa	93 bd St-Vincent-de-Paul	1104
Fiche N°: 13.9	Villa ''L'Oustau''	273 avenue de la Résistance	1106
Fiche N°: 13.10	Maison contemporaine	2 rue Charles Domercq	1108
Fiche N°: 13.11	Maison de Maurice Boyau	160 avenue de la Résistance	1109
Fiche N°: 13.12	Quillac	1613 route des Minières	1110
Fiche N°: 13.13	Camot	111 chemin Camot	1111
Fiche N°: 13.14	Herrère	356 chemin rural du Bois	1112
Fiche N°: 13.15	Lavoir de Pouymartet	Chemin de Pouymartet	1113
Fiche N°: 13.16	Maison de bourg	1 bd de Lattre de Tassigny	1114
Fiche N°: 13.17	Maison bourgeoise	1392 bd St-Vincent-de-Paul	1115
Fiche N°: 13.18	Moulin de Poustagnac	903 chemin de Poustagnac	1116
Fiche N°: 13.19	Moustachon	254 chemin de Moustachon	1118
Fiche N°: 13.20	Esting	207 chemin de Moustachon	1119
Fiche N°: 13.21	Bénérucq	1815 route de Mouchouts	1120
Fiche N°: 13.22	Villa ''La Bretonnière''	1603 route de la Bretonnière	1121
Fiche N°: 13.23	Bernadère	446 route de la Bernadère	1123
Fiche N°: 13.24	Villa	1 impasse des Pins	1124
Fiche N°: 13.25	Villa	14 rue Eugène Lagoin	1125
Fiche N°: 13.26	Villa	7 rue de la Paix	1126
Fiche N°: 13.27	Villa	8 bd St-Vincent-de-Paul	1127
Fiche N°: 13.28	Villa	13 rue Gambetta	1128
Fiche N°: 13.29	Maisonnave	27 rue du Tambour	1130
Fiche N°: 13.30	Maison forestière	719 rue Gilbert Lahillade	1131
Fiche N°: 13.31	Villa	390 avenue de la Résistance	1132
Fiche N°: 13.32	Maison de maître	426 avenue du Maréchal Foch	1133
Fiche N°: 13.33	Anguiaou	412 chemin d'Anguiaou	1134

Fiche N°: 13.34	Petit Ayet	Chemin de Laillet....1136
Fiche N°: 13.35	Vignac	182 route de Lestrilles 1137
Fiche N°: 13.36	Boudigau	1786 route des Barthes....1138
Fiche N°: 13.37	Cadet	chemin de Prentigarde 1139
Fiche N°: 13.38	Moulin d'Ardy	382 impasse du Moulin 1141
Fiche N°: 13.39	La Caserne	1413 rue René Loustalot....1143
Fiche N°: 13.40	Maison de ville	435 avenue de la Résistance 1144
Fiche N°: 13.41	Arbres remarquables	650 avenue Pierre Benoît 1145

Saint-Vincent-de-Paul

Fiche N°: 14.1	Mariterre	981 avenue du 19 mars 1962....1147
Fiche N°: 14.2	Maison de maître	162 route des Gravières....1148
Fiche N°: 14.3	Maison de bourg	221 rue des Pélerins....1150
Fiche N°: 14.4	Eyrose	1805 route Larrouy....1151
Fiche N°: 14.5	Téchené	423 route Larrouy....1152
Fiche N°: 14.6	Maison	25 route Larrouy 1153
Fiche N°: 14.7	Brocha	2 route Georges 1155
Fiche N°: 14.8	Lanusse	150 route Lanusse 1156
Fiche N°: 14.9	Jouandeou 2	117 impasse Jouandeou....1157
Fiche N°: 14.10	Pélanne	65 impasse Pélanne 1158
Fiche N°: 14.11	Bayle 1	Chemin du Bayle 1160
Fiche N°: 14.12	Bureau des PTT	101 rue du Pouy 1161
Fiche N°: 14.13	Maison	37 Impasse du Moulin 1162
Fiche N°: 14.14	Marcot 2	66 route Marcot....1163
Fiche N°: 14.15	La Boucherie	20 route de l'Adour 1164
Fiche N°: 14.16	Marcot 1	55 route Marcot....1165
Fiche N°: 14.17	Jouandeou 1	23 impasse Jouandeou....1166
Fiche N°: 14.18	Targue	629 route de Targue....1167
Fiche N°: 14.19	Pourric	242 route du Chalet 1168
Fiche N°: 14.20	Larrouy	530 route Larrouy....1169
Fiche N°: 14.21	Georges	140 route Georges 1171
Fiche N°: 14.22	Ancien presbytère	58 rue du Pouy 1172
Fiche N°: 14.23	Ferme du bourg	261 rue du Pouy 1173
Fiche N°: 14.24	Maison de bourg	307 rue du Pouy 1175
Fiche N°: 14.25	Immeuble	960 avenue du 19 mars 1962 1176
Fiche N°: 14.26	Guirlet	6 route de Guirlet 1177
Fiche N°: 14.27	Maison des ingénieurs des forges	1560 route de Basta....1178
Fiche N°: 14.28	Larquier	377 route de Gourbera 1180
Fiche N°: 14.29	Camiade	103 route de Gourbera....1182
Fiche N°: 14.30	Campet	1233 route du Marensin 1183
Fiche N°: 14.31	Maison de bourg	273 rue des Pélerins 1184
Fiche N°: 14.32	Maison de bourg	334 rue des Pélerins 1185

Fiche N°: 14.33	Moulin de Pouy	Impasse du Moulin 1186
Fiche N°: 14.34	Grand-Arré	1137 avenue des Platanes 1187
Fiche N°: 14.35	Bayle 2	Chemin du Bayle 1189
Fiche N°: 14.36	Longère	654 route de la Glacière 1190
Fiche N°: 14.37	Bellocq	621 route de la Glacière 1191
Fiche N°: 14.38	Mairie	Rue du Pouy 1192

Saugnac-et-Cambran

Fiche N°: 15.1	La Roseraie	1675 route d'Orthez 1193
Fiche N°: 15.2	Tastet	1320 route d'Orthez 1194
Fiche N°: 15.3	Barbé	265 route du Chêne des Sorcières 1196
Fiche N°: 15.4	Orist	215 route de St-Pandelon 1198
Fiche N°: 15.5	Chuchet	385 route de St-Pandelon..... 1200
Fiche N°: 15.6	Leborde	815 route de la Forêt 1201
Fiche N°: 15.7	Château d'Oro	870 route du Moulin d'Oro 1203
Fiche N°: 15.8	Maison de maître	565 route d'Arzet 1204
Fiche N°: 15.9	Haou	580 route de St-Pandelon 1206
Fiche N°: 15.10	Laborde	90 chemin de Montpeyroux 1207
Fiche N°: 15.11	Lanot	530 chemin de Montpeyroux 1209
Fiche N°: 15.12	Leshoudiguat	1200 rue de l'église de Cambran..... 1210
Fiche N°: 15.13	Maison de Pouy d'Arzet	255 chemin du Pouy d'Arzet..... 1211
Fiche N°: 15.14	Pont	1725 route d'Orthez..... 1213
Fiche N°: 15.15	Crestian	380 route de Cambran..... 1214
Fiche N°: 15.16	Brana	300 rue de l'Eglise de Cambran..... 1216
Fiche N°: 15.17	Chai	270 route du Chêne des Sorcières 1218
Fiche N°: 15.18	Prouba	1725 route d'Orthez..... 1220
Fiche N°: 15.19	Château de Pouy d'Arzet	260 chemin du Pouy d'Arzet 1222
Fiche N°: 15.20	Maison forestière	485 route de la Forêt..... 1223

Seyresse

Fiche N°: 16.1	Clédaque	15 rue du Cout 1225
Fiche N°: 16.2	Le château	253 route de Pommes..... 1226

Siest

Fiche N°: 17.1	Maison chalossaise	970 route d'Orist..... 1227

Tercis-les-Bains

Fiche N°: 18.1	Palisse	372 rue de Palisse 1228
Fiche N°: 18.2	Coustace	244 impasse de la Coustace..... 1229
Fiche N°: 18.3	Château Lartigue	160 route de Tartas..... 1231
Fiche N°: 18.4	Le Peyret	53 route des Barthes 1233

Fiche N°: 18.5	Eyrose	820 route des Barthes	1235
Fiche N°: 18.6	Vimport	150 rue des Pêcheurs	1236
Fiche N°: 18.7	Ancienne chapelle	759 chemin du Bayle	1237
Fiche N°: 18.8	Bouyrie	345 impasse de Lesbouyries	1238
Fiche N°: 18.9	Brouchoua	393 route de Brouchoua	1240

Téthieu

Fiche N°: 19.1	Capéranie	282 rue de Capéranie	1242
Fiche N°: 19.2	Brouchoua	766 rue de Brouchoua	1244
Fiche N°: 19.3	Granges de Grand Enclaux	473 route de Cassiada	1245
Fiche N°: 19.4	Le Lanot	172 rue du Braou	1246
Fiche N°: 19.5	Grand Cournet	615 route de Pouy	1247
Fiche N°: 19.6	Coutroun	251 route de Pouy	1248
Fiche N°: 19.7	Nhic	1151 route de Cassiada	1250
Fiche N°: 19.8	Gras	708 route de Cassiada	1251
Fiche N°: 19.9	Maison de maître	235 route de Cassiada	1252
Fiche N°: 19.10	Soubole	305 rue de Brouchoua	1253
Fiche N°: 19.11	Lavignasse	82 impasse Lavignasse	1254
Fiche N°: 19.12	Le château	3 rue de Lamic	1255
Fiche N°: 19.13	Petit Lami	194 rue de Lamic	1256
Fiche N°: 19.14	Loustalot	140 rue des Arènes	1257
Fiche N°: 19.15	Arènes de Téthieu	35 rue des Arènes	1258
Fiche N°: 19.16	Maison de maître	217 rue de l'Église	1259
Fiche N°: 19.17	Bénédit	25 route de Cassiada	1260
Fiche N°: 19.18	Maison de maître	22 route de Cassiada	1262
Fiche N°: 19.19	Poulon	252 rue de l'Église	1263
Fiche N°: 19.20	Barbé	149 rue de Capéranie	1264

Yzosse

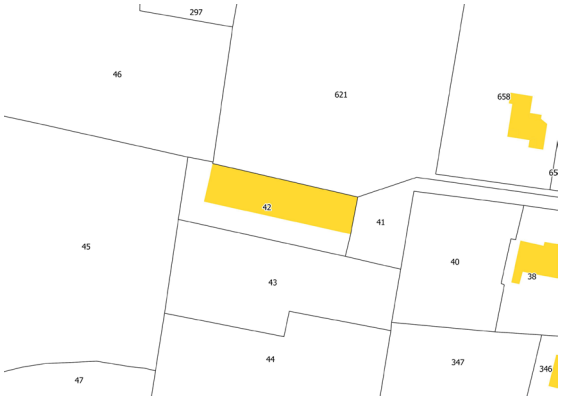
Fiche N°: 20.1	Castaing	437 route de Candresse	1266
Fiche N°: 20.2	Bénérucq	319 route des Braous	1268
Fiche N°: 20.3	Maison	340 route des Braous	1269
Fiche N°: 20.4	Houdi	461 route des Mourelles	1271

Grange de Touya

510 route de Rivière



Façade sud



Plan de situation : 42 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Grange dans laquelle était amenée, par chaque métayer de la commune, la partie des récoltes due au propriétaire du château.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâti agricole / Grange
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Unique de par son architecture et ses dimensions, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette grange a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, s'étend sur 1 étage sur 50 mètres de long, abrite sur ses 10 derniers mètres une habitation. La façade sud comporte 4 portes-charretières, chacune surmontées d'une fenêtre ainsi qu'un large auvent structuré par 2 poteaux en fonte.



Façade nord

Maison à chais 2

455 route des Potiers



Façade principale



Plan de situation : 106 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1865*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison jumelle de celle située au 451 route des Barthes.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâti agricole / chais
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, 2 chais latéraux avec entrée-porche disposés en retour d'angle, symétrie et hiérarchisation des niveaux, menuiserie, encadrements en pierre de taille. La façade principale est percée au RDC de 3 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.



Chai sud

Château d'Angoumé

190 route de Mées



Façade nord



Plan de situation : 207 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 18e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Propriété de la famille de Corta (qui fit bâtir en 1860 l'église Ste-Eugénie comme chapelle privée) puis ,par alliance en 1867, de la famille d'Avezac de Castera.

Modifications postérieures : Décor des façades (19e).

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, le château d'Angoumé contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, corps central en R+2 et 2 ailes en R+1 disposées symétriquement de part et d'autre, véranda sur piliers à l'est, hiérarchisation des niveaux et symétrie des ouvertures, matériaux (pierre de taille, fonte), décor (encadrements des fenêtres, agrafes, chaînes d'angle, cordon, lucarnes, corniche en pierre sculptée, aisseliers chantournés, couleurs -menuiseries rouges, encadrements ocres et enduit gris-, exemple très rare d'horloge solaire en pierre au sommet de la façade sud).
Parc arboré.



Façade sud



Véranda



Horloge solaire

Maison à chais 1

451 route des Barthes



Vue générale



Plan de situation : 373 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1860*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison jumelle de celle située au 455 route des Potiers.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâti agricole- Chais
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, 2 chais latéraux avec entrée-porche disposés en retour d'angle, symétrie et hiérarchisation des niveaux, menuiserie, encadrements en pierre de taille.

Relais Postal Napoléon

720 chemin de Napoléon RN 124



Vue générale



Plan de situation : 6 0A

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Relais Postal Napoléon

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Relais Postal Napoléonien
Bâti : Relais postal datant de Napoléon
Relais postal datant de Napoléon et composé de deux bâtiments jumeaux bien que présentant des différences liées notamment à des transformations sur le bâtiment Ouest. Façades principales au sud. Ils présentent une composition identique avec un bâtiment central en R+ flanqué de 2 ailes symétriques, avec des volets en bois et des pierres d'angle type pierre de Bidache. Les tuiles canal ont été remplacées par des tuiles romaines lors d'une rénovation. Les pierres d'angles sont toujours apparentes. La bâtiment Ouest a subi une rénovation modifiant son aspect d'origine avec une mise à nu de la façade en pierre non taillées contrairement au bâtiment Est qui est resté habillé d'un crépis traditionnel.


RESTAURANT

Maisonneuve

1177 route de la Gare



bénesse_Maisonneuve2.jpg



Plan de situation : 74 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1790*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, enduit, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Une dépendance lui est contiguë : plan rectangulaire, enduit, encadrement en bois et en pierre de taille.

Grand Bagieu

960 route Bagieu



Façade principale



Plan de situation : 169 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1861

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, large avant-toit, chevrons chantournés, enduit, menuiseries, encadrements en pierre de taille, impostes. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 4 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtre et d'une lucarne. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, enduit, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille, 2 entrées-porches au RDC, 2 oculi et une fenêtre à l'étage.



Grange

Commère neuve

784 route des Potiers



Façade principale



Plan de situation : 216 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1780*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 4 eaux, large avant-toit et chevrons chantournés, façade principale orientée à l'est, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres d'attique). La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. La maison possède 2 dépendances accollées : grange et chai avec encadrements des ouvertures en brique, large avant-toit et chevrons chantournés, enduit et menuiseries. Portail
Portail



Grange et chai

Château Larradé

1589 route Bagieu



Façade est extérieure



Plan de situation : 689 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1600*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Larradé » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cet ensemble bâti a conservé son aspect supposé d'origine : disposition des bâtiments de plan rectangulaire en U, tourelle d'angle circulaire au nord-ouest, toits à 2 eaux (tuiles canal, présence d'un clocheton et d'une lucarne), symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres à meneau, portes ouvragées en bois).

Houn-dou-haou

212 route de Magenta



Façade principale



Plan de situation : 512 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, pans de bois apparents, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Maison Husera

765 route de la Gare



Façade principale



Plan de situation : 225 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Husera » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire fl anqué au centre de la façade principale (orientée à l'est) d'une tour carrée, toit à 2 eaux, enduit, menuiseries, encadrements des ouvertures en bois et en pierre de taille.

Ancienne gare

1784 route de la Gare



Façade principale



Plan de situation : 508 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1914*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne gare de tramway.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

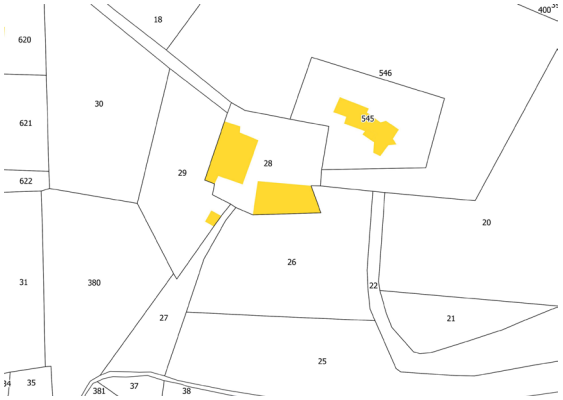
Typologie architecturale : Gare
Bâti : Élément représentatif de l'architecture industrielle de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtiments du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le bâtiment a conservé sa façade d'origine : symétrie et hiérarchisation des niveaux, encadrement des ouvertures et chaînes d'angles en brique et en pierre de taille, table portant l'inscription «Bénesse-lès-Dax»

Bagth Hosse

172 chemin de Bagth Hosse



Façade principale



Plan de situation : 28 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom de ''Baighthosse'' sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et travée nord en saillie, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, chevrons chantournés, enduit, menuiseries, encadrements en pierre de taille, décor (fenêtres hautes et étroites encadrant la porte d'entrée). Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'uneporte et de 4 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre double. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire, pans de bois à l'étage, enduit et menuiseries.



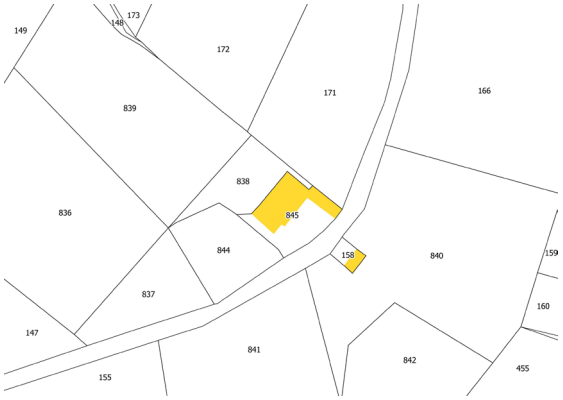
Grange

Hourtanet

1120 route Bagieu



Vue d'ensemble



Plan de situation : 845 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 3 eaux (tuiles canal), large avant-toit, aisseliers chantournés,



Façade principale



Chai

Hastainbe

58 chemin de Burgues



Façade prinicpale



Plan de situation : 355 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1780*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : 1780*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
enduit, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Un ancien chai lui est contigue : plan rectangulaire, toit à 2



Détail de la façade

Péporte

ELÉMENT EXCEPTIONNEL

66 chemin de Burgues



Façade prinicpale



Plan de situation : 593 0A

HISTORIQUE

Année de construction : Inconnue

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : L'édifice présente des éléments du 14ème et du 16ème siècle. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : 1760*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison pré renaissance
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et travée nord en saillie, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille, décor (oculi, table surmontant la porte, modillons de l'appui de fenêtre, traces de fenêtres à meneau, fenêtre en ogive). Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Un ancien chai lui est contigue : plan rectangulaire, toit à 2 eaux (tuiles canal), aisseliers chantournés, encadrements et chaînes d'angles en bois et en pierre de taille, menuiseries.



Détail de la façade



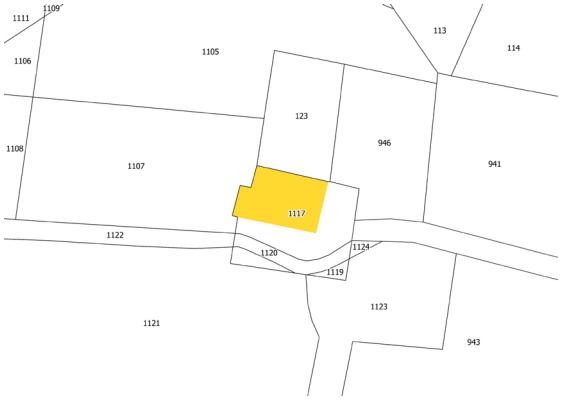
Grange

Labadie

198 chemin du Moulin



Vue générale



Plan de situation : 1117 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux (tuiles canal en partie), large avant-toit, enduit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre, d'un oculus et d'une lucarne.



Détail de la façade

Villa Alice-Eugène

119 route des Potiers



Façade nord



Plan de situation : 1054 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1934*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série d'édifices du même type, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec travée centrale en saillie, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et en chaîne d'angle en pierre et en briques, agrafes, balcon en bois sur consoles en bois ouvragées).



Façade sud

Capdoucamp

403 route de la Gare



Façade principale



Plan de situation : 184 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Vue générale

Brana

38 route de la Sablière





Plan de situation : 49 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Pribat

470 route Bagieu



Façade principale



Plan de situation : 1083 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Lataste de haut

42 route de Lesmolies



Façade principale



Plan de situation : 214 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Extension



Chai

Barbé noir

240 route du Haou



Façade principale



Plan de situation : 602 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1840*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Détail de la porte



Détail de la fenêtre

Château de Magne

181 route de Montfort



Vue générale



Plan de situation : 1184 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1859*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie et hiérarchisation des niveaux, couverture en ardoises, volets, décor (encadrement des ouvertures, corniche en pierre sculptée).
Parc arboré.
Portail et clôture.

Maison

560 route de Narrosse



Vue générale



Plan de situation : 352 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1650*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : En partie construite avec les pans de bois de l'ancienne mairie. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Laborde

63 route des Barthots



Plan de situation : 18 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, pans de bois.

Bousquet

138 allée de l'étang



Façade principale



Plan de situation : 964 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, pans de bois hourdis de briques disposées à plat/en épis, menuiseries, encadrements. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Houssat

830 route de Houssat



Vue générale



Plan de situation : 980 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison bourgeoise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 4 eaux, façade principale donnant sur la rue orientée au sud, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille. La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.
Muret en pierre et portail.

La Grange

278 rue des Écoles



Façade principale



Plan de situation : 428 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne dépendance du château de Magne. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers et chevrons chantournés, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Serres

683 route de Montfort



Façade principale



Plan de situation : 834 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, menuiseries, encadrements en bois. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porche, d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Lassalle

905 route de Cambran





Façade principale

Plan de situation : 52 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, pans de bois. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Lavoir des Barthes

Route des barthots



Vue générale



Plan de situation : 121 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 20e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Rénové entre 2000 et 2005.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Petit patrimoine
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
De plan rectangulaire, le lavoir est constitué de 2 bassins recouverts par un abri charpenté (assemblage tenons-mortaises, chevrons chantournés), reposant sur un muret de soubassement en pierre enduit. Couverture en tuiles canal.

Lavoir de Cambran

Route de Cambran



Vue générale



Plan de situation : 75 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Rénové entre 2000 et 2005.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Petit patrimoine
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
De plan rectangulaire, le lavoir est constitué par 2 bassins recouverts par un abri charpenté (assemblage tenons-mortaises, chevrons chantournés, clé sculptée), reposant sur un muret de soubassement en pierre enduit. Deux poutres portent l'inscription «1897, PARIS H.R.»

Château de Castera

822 allée de Castera



Vue générale



Plan de situation : 225 0C

HISTORIQUE

Année de construction : Inconnue

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne propriété des Milliès-Lacroix (maires de Dax).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Allée de chênes, parc arboré.

Château de Bret

190 route de St-Vincent-de-Paul



Façade sud



Plan de situation : 135 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne caverie. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château de Bret a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, corps de logis en R+1 flanqué au centre de sa façade sud d'une tour cylindrique, symétrie et hiérarchisation des niveaux, toit à 2 eaux, menuiseries, encadrements en pierre de taille. La façade sud est percée au RDC de 4 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Foyer municipal

10 place de la mairie



Vue générale



Plan de situation : 431 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1938 **Siècle principal :**

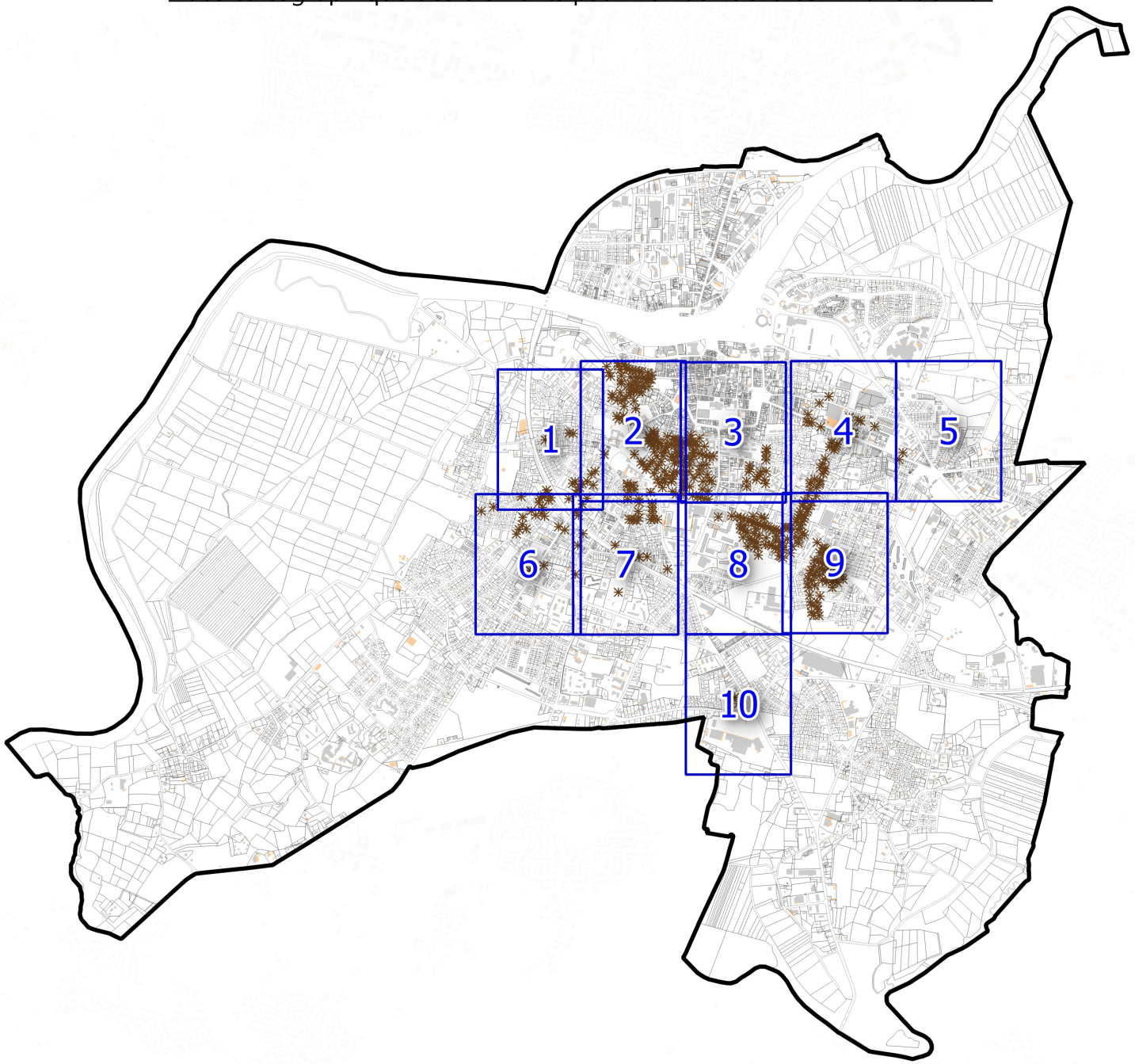
Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

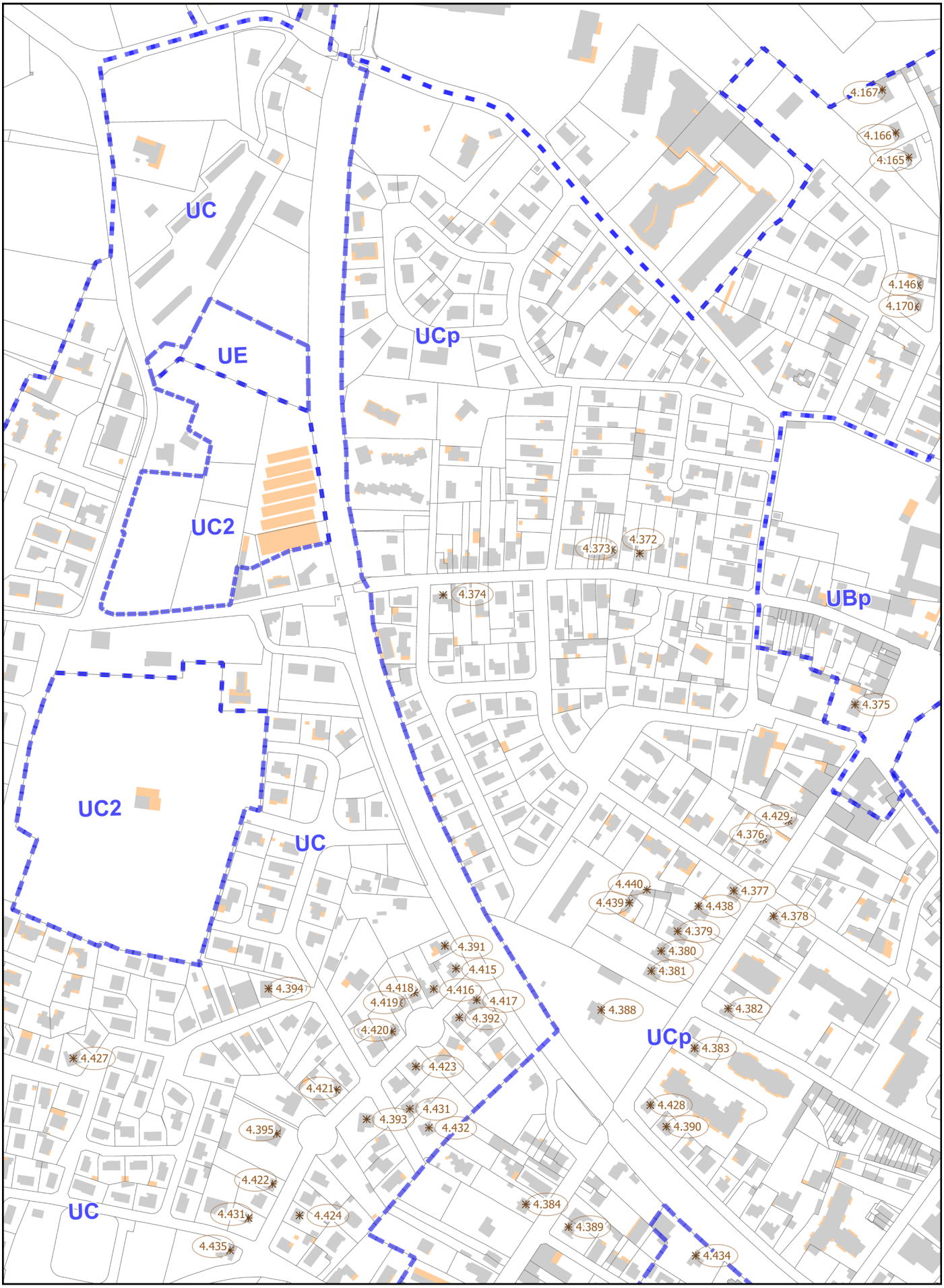
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture régionaliste-Art Déco de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité de la ville.
Immeuble néo-régional-Art Déco, la salle des fêtes de Candresse constitue une des ouvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style moderne teinté de références pittoresques est inspirée à la fois du courant Art Déco et des maisons rurales landaises. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. L'ornementation se développe principalement sur la façade ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre, bois, béton moulé) que dans celui des éléments décoratifs (linteaux des fenêtres, bandeaux, frises et consoles en ciment, corbeaux en béton, aisseliers, pannes et chevrons chantournés en bois).


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

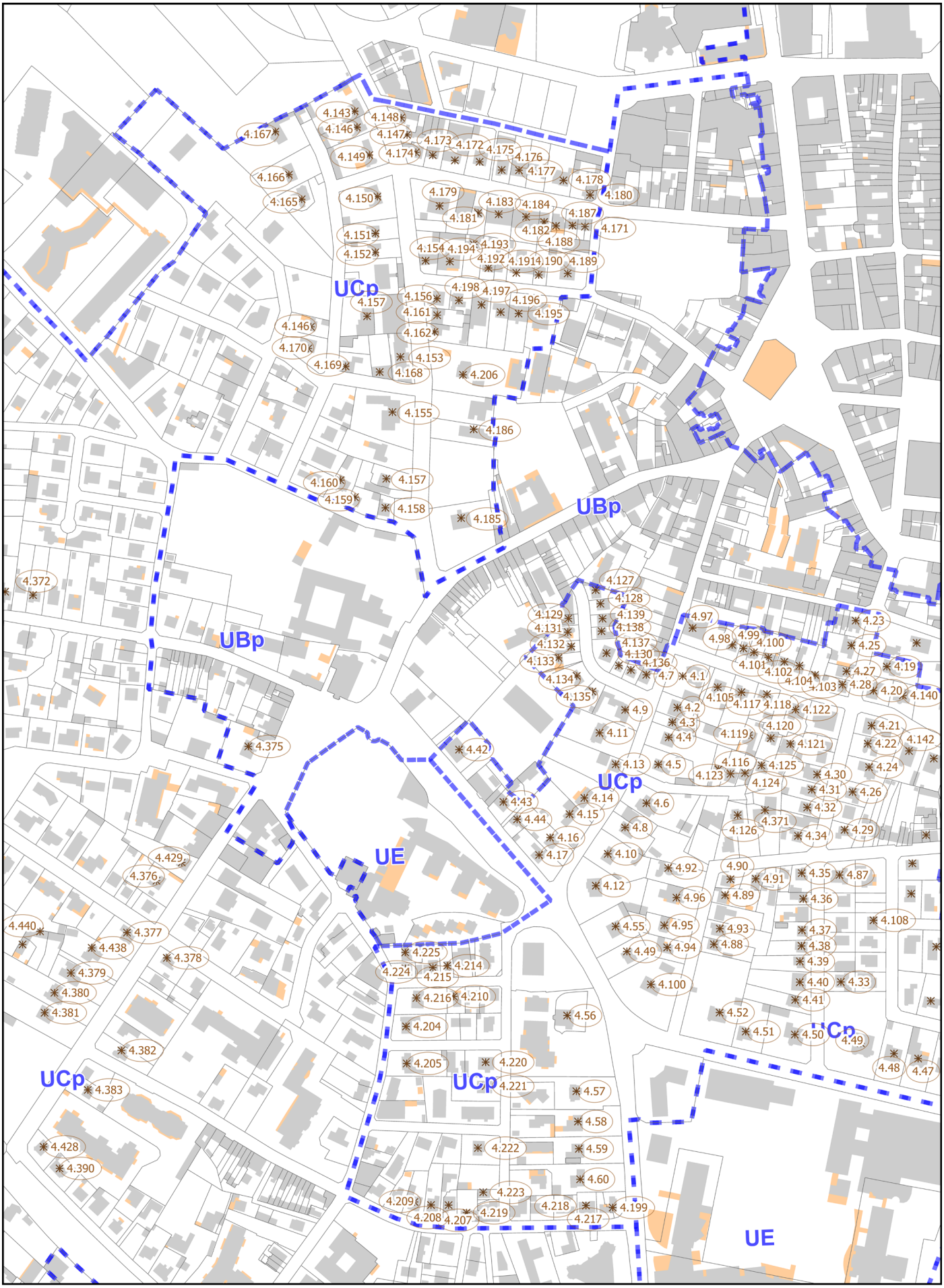


Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

Planche 1

N

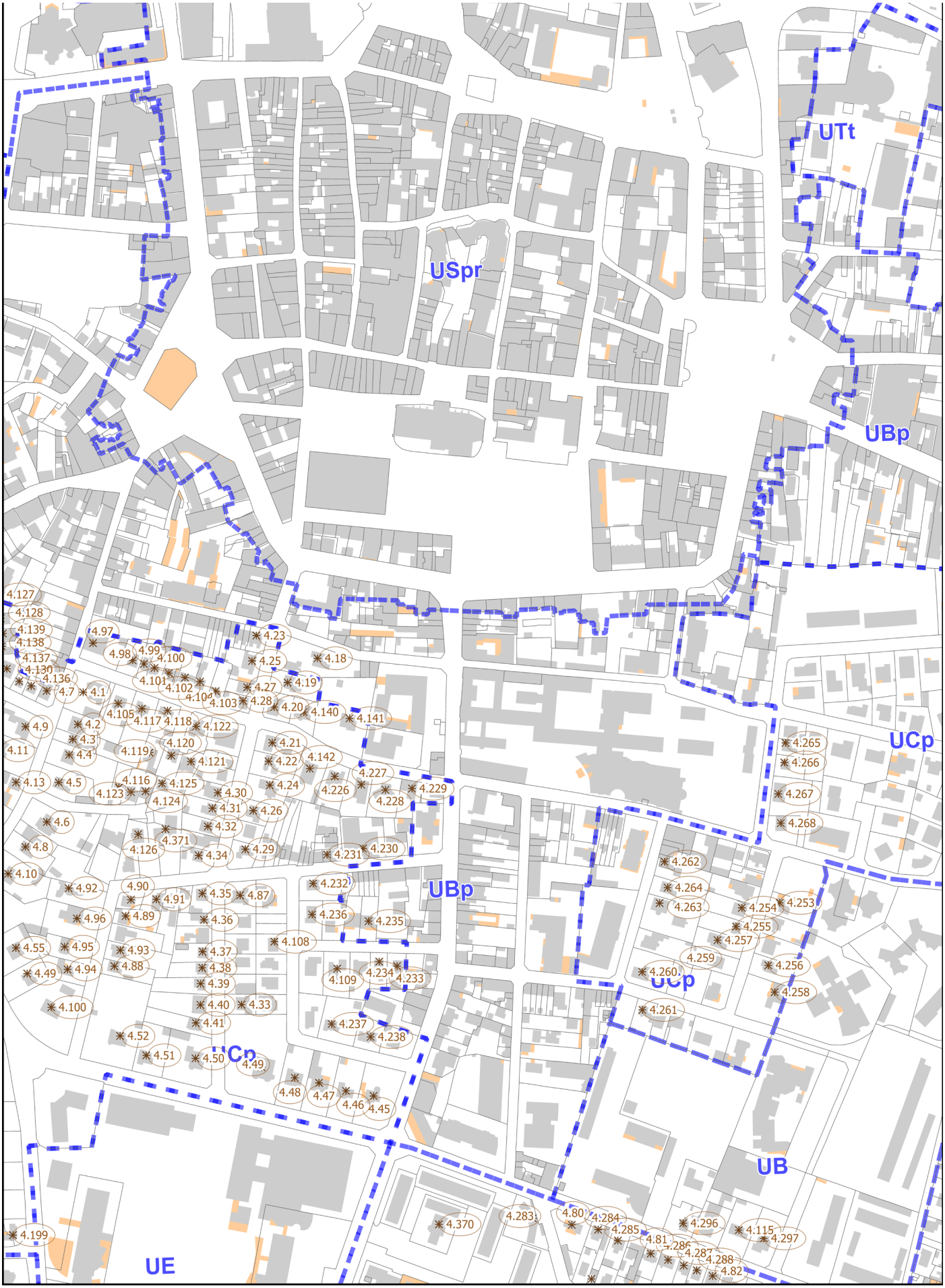
0 50 100 m



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

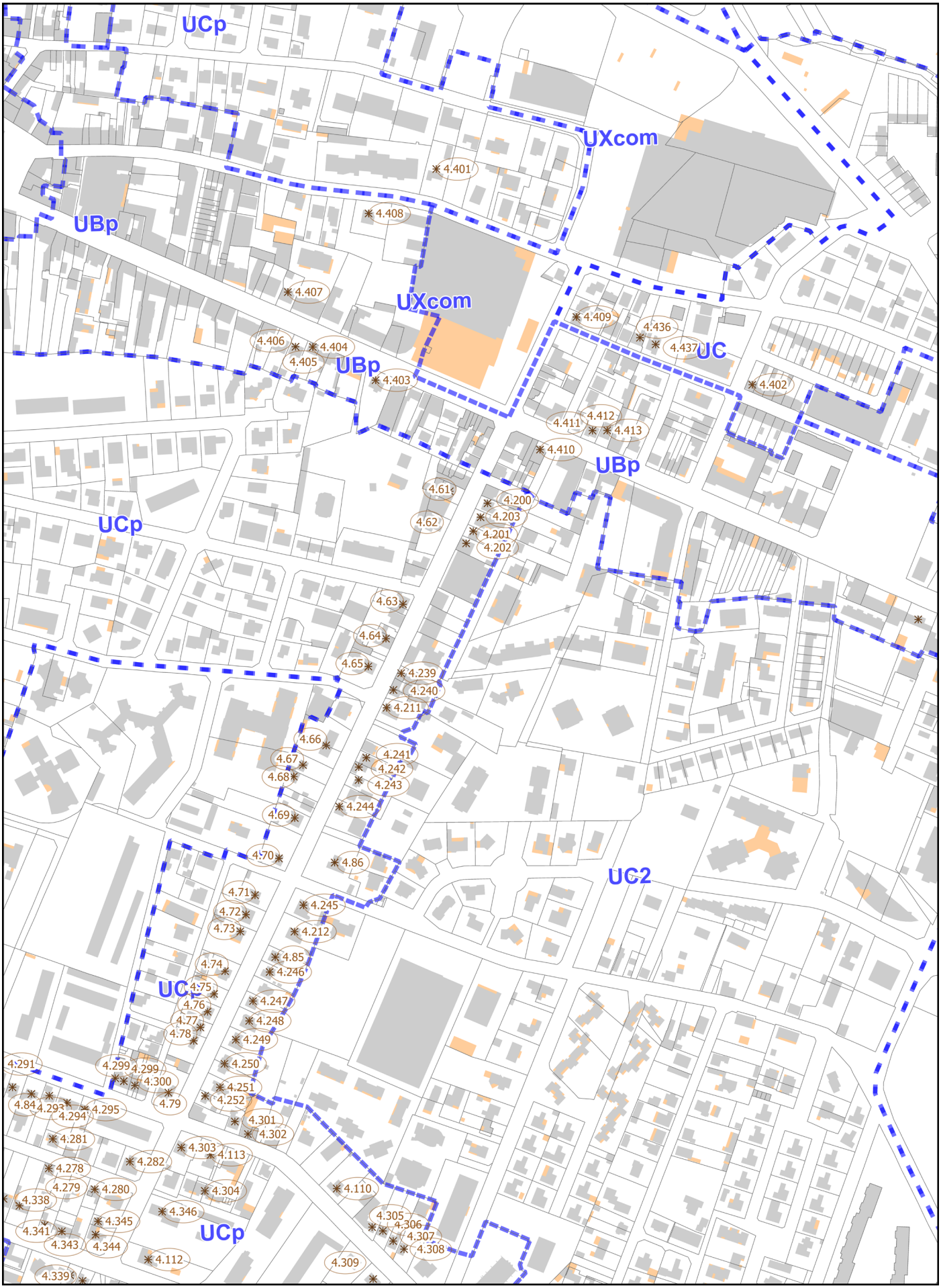
Planche 2

N 0 50 100 m



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

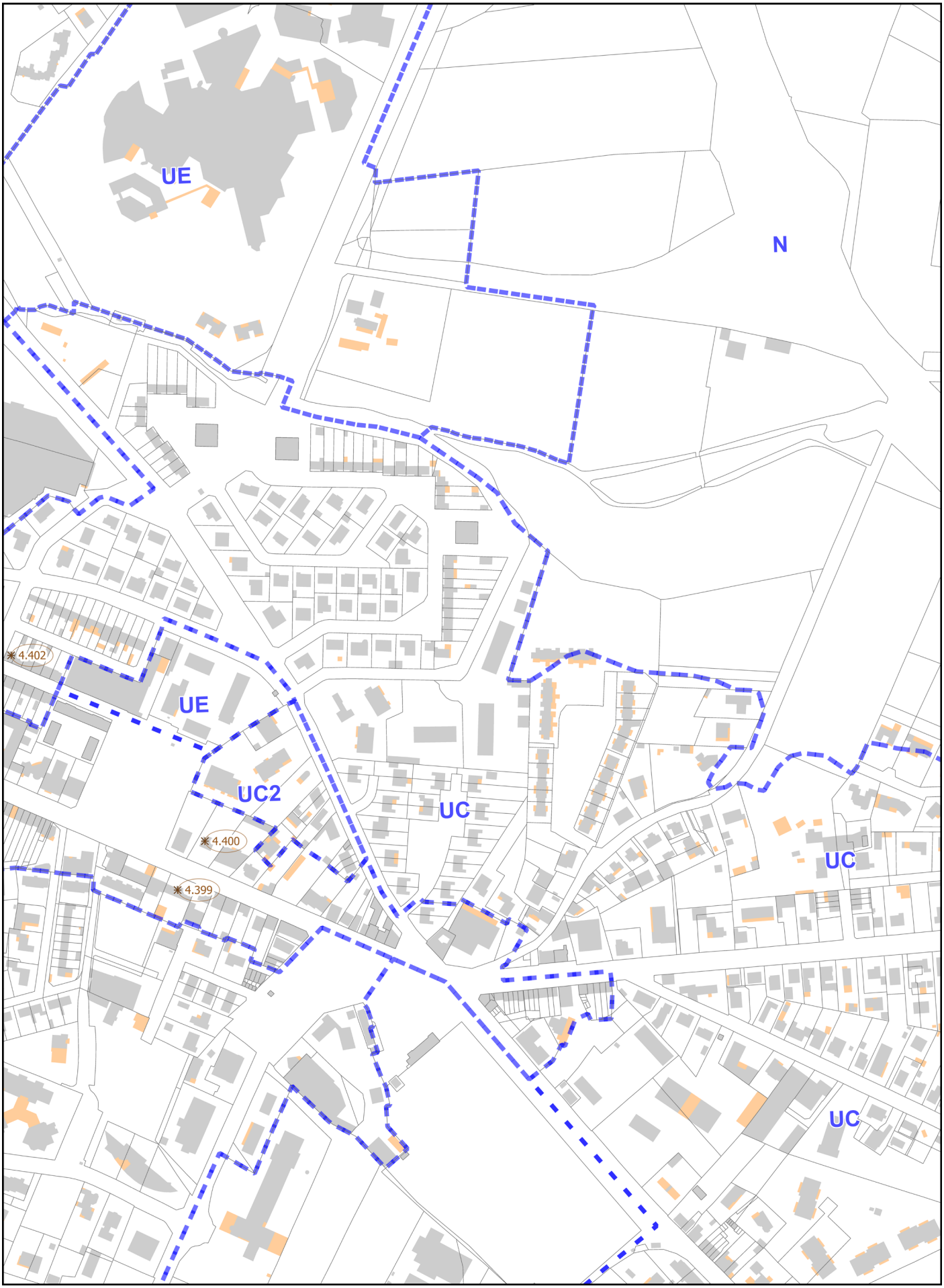
Planche 3



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

Planche 4

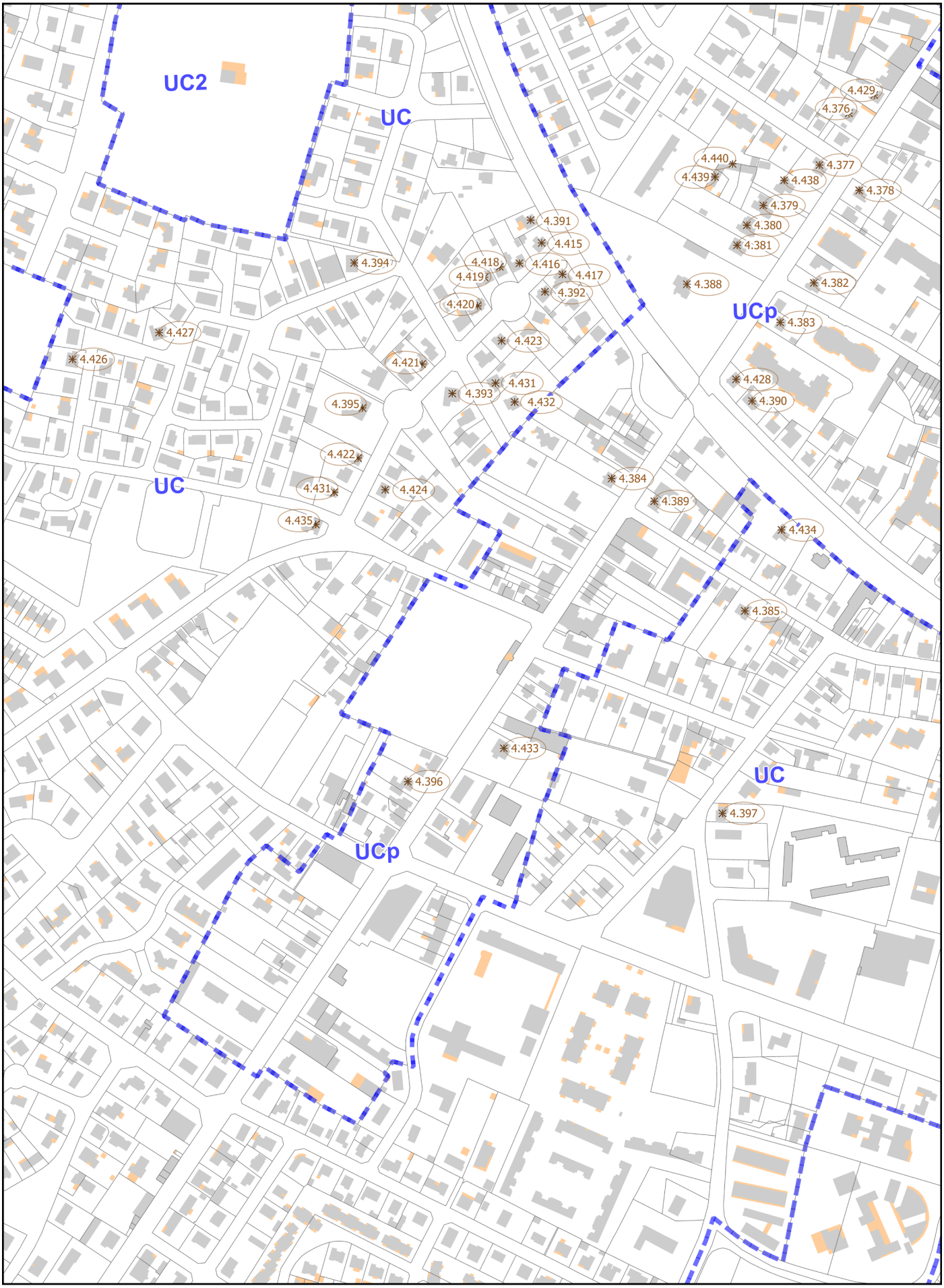
N 0 50 100 m



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

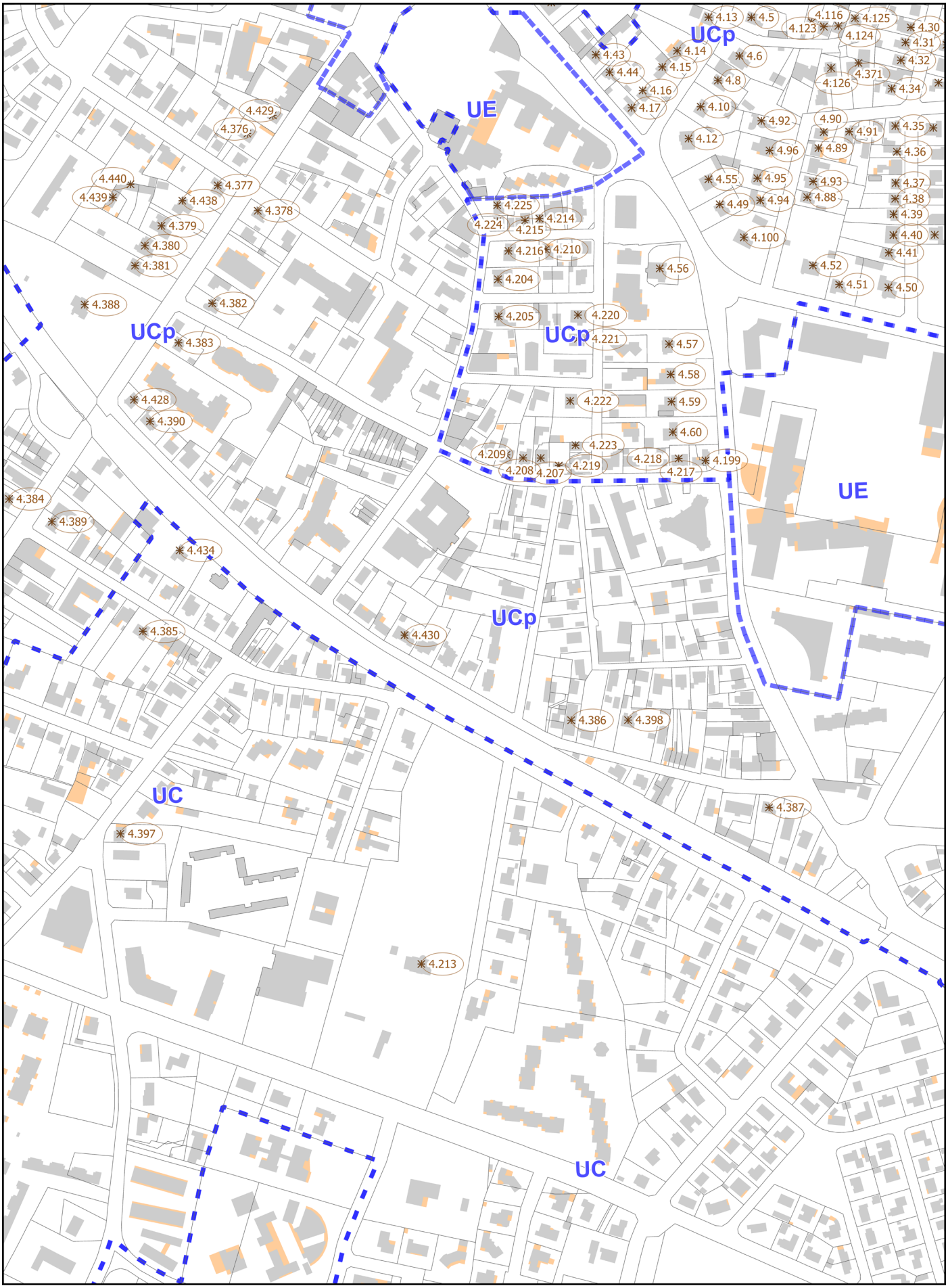
Planche 5

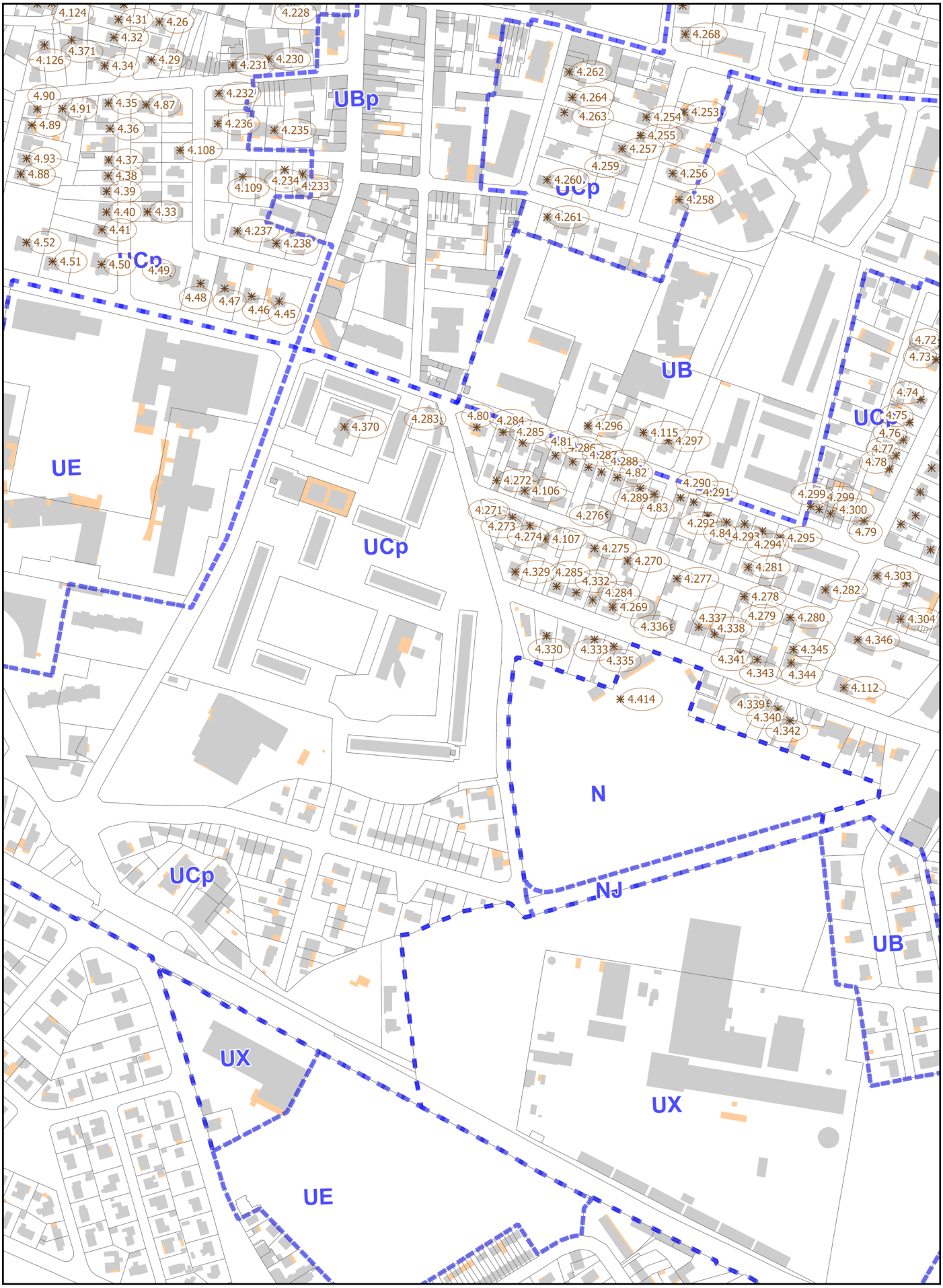
N 0 50 100 m



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

Planche 6

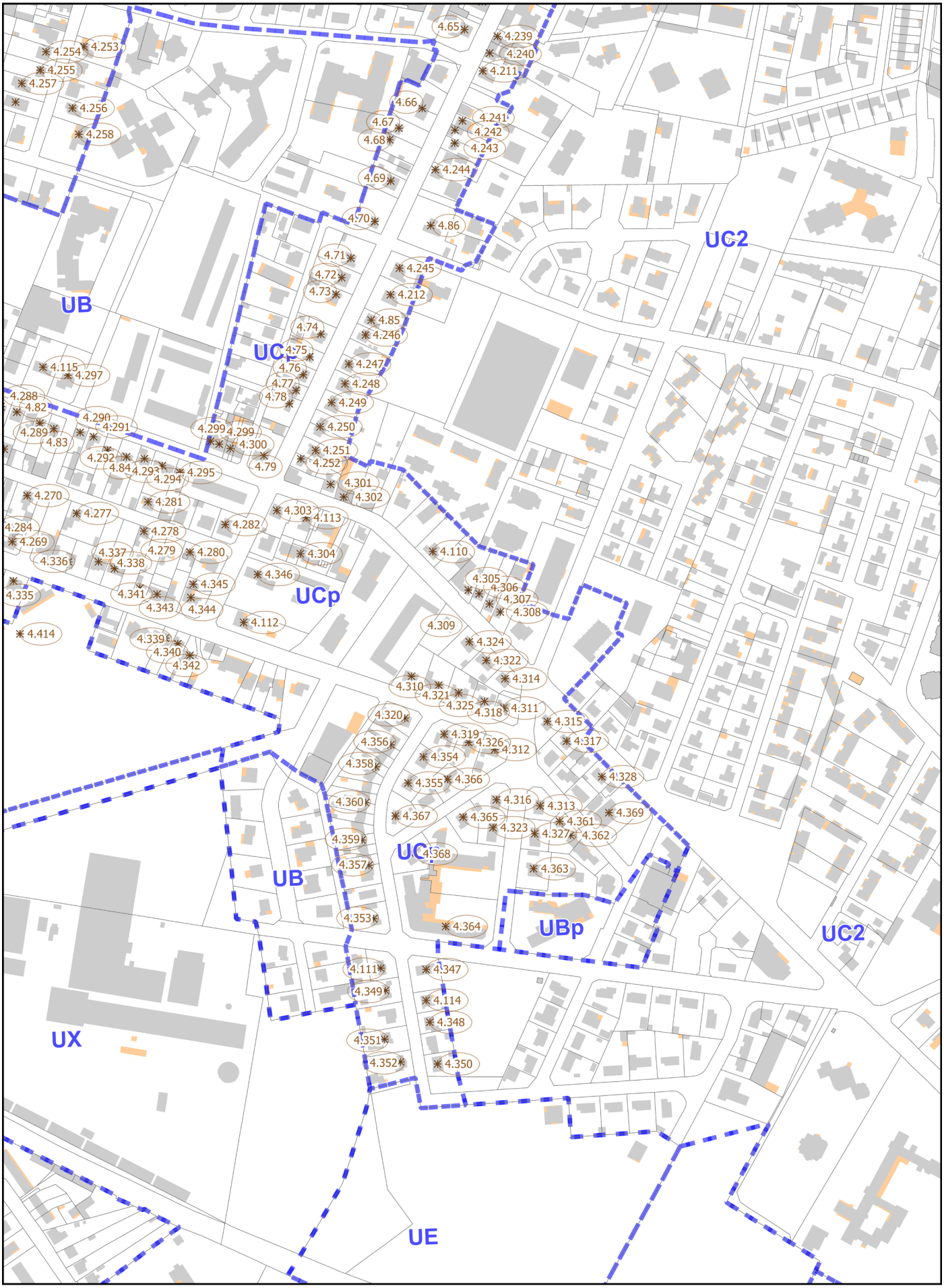

UCp
UE
UCp
UCp
UE
UCp
UC
UC
4.13
4.5
4.116
4.125
4.123
4.124
4.30
4.31
4.14
4.6
4.32
4.43
4.15
4.371
4.44
4.8
4.126
4.34
4.16
4.17
4.10
4.92
4.90
4.91
4.35
4.12
4.96
4.89
4.36
4.55
4.95
4.93
4.37
4.49
4.94
4.88
4.38
4.39
4.100
4.40
4.41
4.52
4.56
4.51
4.50
4.225
4.224
4.214
4.215
4.216
4.210
4.204
4.205
4.220
4.221
4.57
4.58
4.222
4.59
4.60
4.223
4.209
4.218
4.199
4.219
4.208
4.207
4.217
4.429
4.376
4.440
4.439
4.377
4.438
4.378
4.379
4.380
4.381
4.388
4.382
4.383
4.428
4.390
4.384
4.389
4.434
4.385
4.430
4.386
4.398
4.387
4.397
4.213
Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD
Planche 7
N
0
50
100 m



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

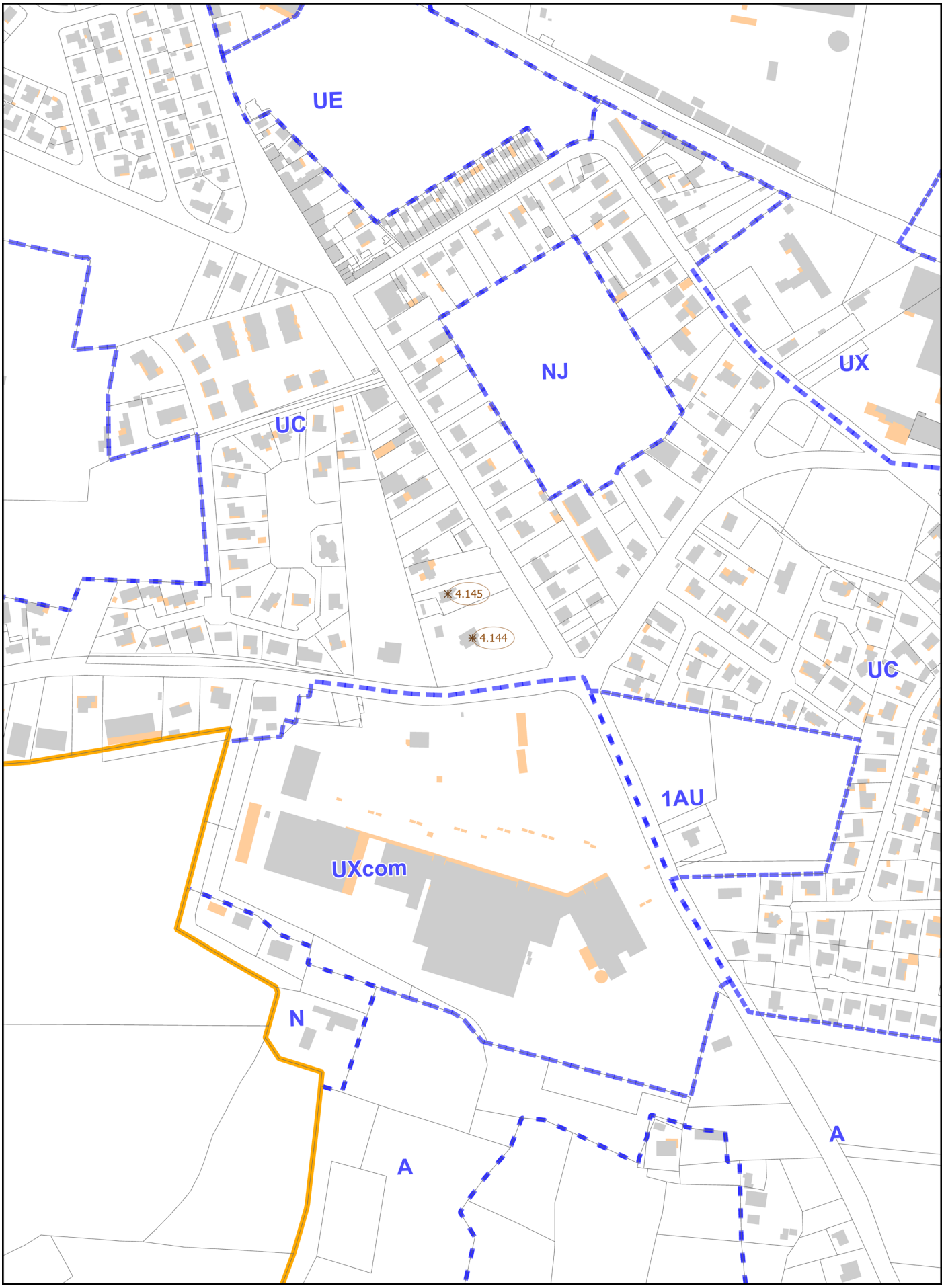
Planche 8

N 0 50 100 m



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

Planche 9



Sources : Cadastre 2019 DGFIP, Ville de Dax
Cartographie : CAGD

Planche 10

N 0 50 100 m

Maison

35 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 332 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : plan de la maison, pergola, jardin antérieur très arboré. Clôture de la fin du XIXe siècle (dans le prolongement des autres clôtures de la rue) à appareil polygonal et joints cimentés à sillon central, piliers de clôture alternant briques et pierre, grille et portail en fer forgé d'origine.





Maison dite 'Chalet Pierre'

37 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 333 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison peut-être construite vers 1910, possède une configuration classique de plan rectangulaire et façade symétrique. La modernité est apportée par la forme des baies en anse de panier avec deux grandes baies centrales et le décor des arcs en relief terminé en quart de rond, motif également fréquent dans les années 1920. La clôture basse en pierre et les piliers alternant pierre et briques sont remarquables.



Maison

39 rue d'Aulan (et passage rue Jogan)



Vue générale



Plan de situation : 334 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique d'un type architectural des années 1930 à Dax : plan en L, retour simulé par l'ajout d'un pignon. Disposant de deux entrées juxtaposées, elle semble avoir été divisée en deux logements dès le départ. La clôture basse permet une bonne visibilité sur le beau jardin antérieur.



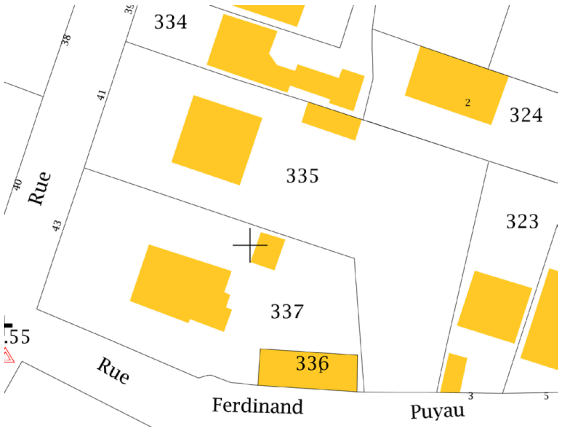


Maison dite ‘Les Bruyères’

41 rue d’Aulan (une entrée rue Ferdinand Puyau)



Vue générale



Plan de situation : 335 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1915 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Aucune modification depuis sa construction au début du XXe siècle.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est un élément exceptionnel de l’architecture dacquoise. En effet, elle n’a subit aucune modification depuis sa construction au début du XXe siècle. Elle se situe en milieu de parcelle et est entouré d’un beau jardin avec des arbres remarquables, notamment deux arbres marquant l’entrée. De configuration classique avec un plan massé et une façade symétrique à trois travées, la forme des baies du rdc en anse de panier décorées de petits garde-corps en fer forgé (motifs de cercles) apportent de la modernité. L’entrée est soigneusement traitée avec un degrés flanqué de murets en pierre, une marquise remarquable à ossature en fer forgé, un fin linteau en retrait décoré de petites étoiles à chaque extrémité. La polychromie est apportée par un doublé bandeau composé de deux lignes de briques passant au milieu du rdc. Excepté les volets roulants, tout le second-?uvre semble d’origine. La maison a également conservé son mur de clôture remarquable en pierre à joints cimentés et son portail d’entrée en fer forgé.



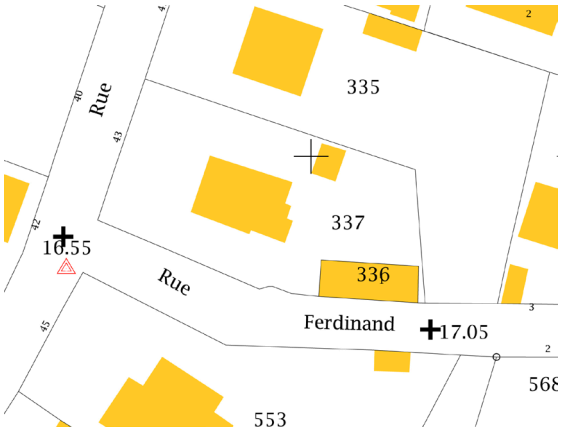


Maison dite 'Chalet Marguerite'

43 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 337 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1892 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1893 est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées et balcon central. La maison située en milieu de parcelle en entourée d'un grand jardin arboré avec une allée centrale conduisant à l'entrée. Le décor de la façade est très travaillé, il joue sur la polychromie des matériaux avec moellons apparents d'appareillage irrégulier sur la façade, chaînage d'angle et encadrement des baies harpés en pierre de taille. La travée centrale est mise en valeur par des formes de baies différentes (arc segmentaire pour la porte, fenêtre cintrée) ; le balcon et son beau garde-corps en fer forgé ; le traitement de l'entrée avec le degré antérieur flanqué de murets en escalier et le décor de la porte moulurée avec cartouche central.
De plus, la maison a conservé sa belle clôture en pierre avec grille et portail en fer forgé. L'arrière de la maison a été très modifié par une extension. On trouve une maison presque identique avec un décor plus simple au 30 boulevard Claude Lorrin. Note : Cette maison appartient toujours à la famille Jogan, où elle vécut pendant les travaux de restauration de leur maison principale située à quelques mètres.



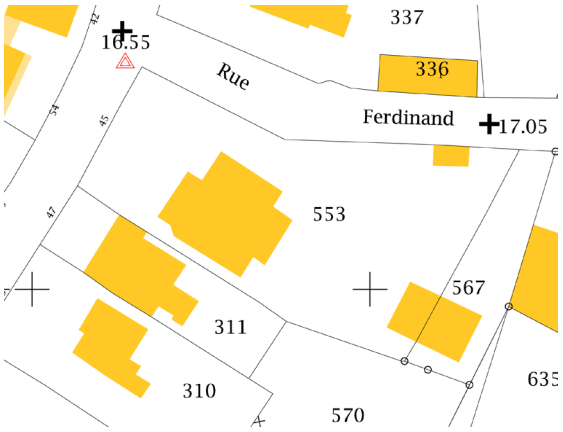


Maison dite 'Villa Nathaly'

45 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 553 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fait partie des premiers bâtiments dacquois sortant du plan classique massé du XIXe siècle pour se tourner vers un plan plus complexe en T avec pignon en retour et volume secondaire. Exceptionnel : situation en milieu de parcelle, surélevée et entourée d'un grand jardin arboré ; configuration générale ; authenticité (tout le second-?uvre est d'origine) ; décor de la façade ; magnifique clôture d'appareil polygonal irrégulier, grille en fer forgé et deux imposants piliers en pierre de taille en saillie un sur deux.





Maison

48 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 385 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1948 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Maison faisant partie du lotissement Lebas, issu de la vente du terrain de Madame Lebas en 1931 et divisé en 20 parcelles. Cette maison bâtie à la fin des années 1940 est la dernière à avoir été construite, toutes les autres datant d'avant guerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Construite après-guerre, cette maison se démarque singulièrement du reste du lotissement : plan massé, quatre travées dont une en saillie, décor simplement marqué par les quatre agrafes des baies cintrées. Malgré le peu d'espace que prodigue la parcelle, le jardin est très arboré et la terrasse couverte avec son beau garde-corps à claustra de tuiles permet de profiter de l'exposition au sud. La maison est dotant plus intéressante qu'elle n'a subi aucune modification et conserve tout son second-?uvre. Elle semble aujourd'hui inhabitée.





Maison

49 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 310 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Exceptionnel : situation surélevée avec beau jardin enveloppant arboré ; façade principale avec ses baies jumelées, balcon et terrasse ; second-?uvre (marquise et porte d'entrée d'origine) ; clôture avec mur à appareil polygonal et claustra de briques formant des losanges. Un mur de soutènement sépare le terrain du passage latéral conduisant au garage comme pour la maison voisine, les deux allées étant séparées par une clôture avec un très beau pilier donnant sur la rue (pierres centrales en retrait avec joints cimentés créant un motif décoratif, imposant bloc taillé en balustre en amortissement).



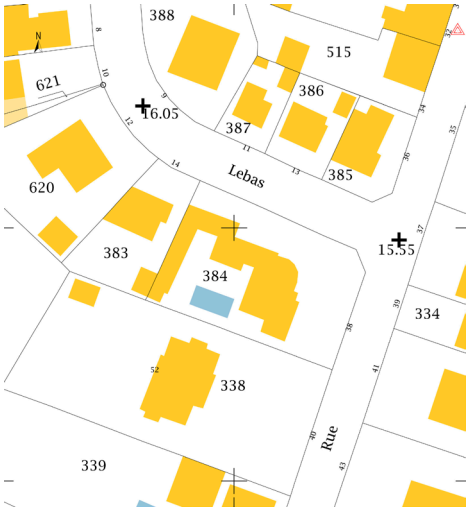


Maison

50 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 384 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1934

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite en 1934 est l'une des réalisations les plus remarquables de l'architecte Jean Prunetti à Dax. Elle frappe par l'originalité de son plan en V dissymétrique, du traitement de l'angle en hémicycle (occupé par un immense hall d'entrée) avec terrasse et toit en croupe polygonale, par l'importance accordée aux baies d'angle et par son décor simple mais s'adaptant parfaitement aux rondeurs de la maison : longues jardinières d'angle (inédit à Dax), colonnettes fondues dans le mur autour des baies, deux paires de corbeaux à trois ressauts très arrondis au-dessus des baies d'angle. La clôture en béton a également été moulée pour former trois bourrelets en parfaite harmonie avec les formes de la maison ; preuve de l'aboutissement du travail de l'architecte. Les menuiseries d'origine n'ont hélas pas été conservées mais les ferronneries (garde-corps, grilles des baies, porte d'entrée) sont toujours en place.





Maison

51 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 309 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre : Alfred Levannier

Historique : Cette maison date sans doute de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe et est signée Levannier, architecte résidant à Dax, né en 1872 en Charentes.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Peu de maisons de cet architecte sont répertoriées à Dax. Celle-ci constitue un élément exceptionnel du patrimoine dacquois à plusieurs égards : position en milieu de parcelle entourée d'un grand jardin arboré ; façade principale avec son pignon central surélevé, escalier extérieur à balustrade, décor remarquable en pierre sculptée et rare exemple de décor en céramique ; son authenticité (tout le second-?uvre est d'origine : volets, ferronneries, menuiseries). Enfin, elle possède une clôture exceptionnelle avec mur à appareil polygonal et larges joints cimentés à sillon central, claustra de briques formant de multiples losanges et escalier remarquable à deux volées divergentes permettant l'accès de la rue au jardin.


LEVANNIER
ARCHITECTE


51

Maison

52 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 338 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Pour le plan de cette maison construite dans les années 1930, Albert Pomade semble s'être inspiré de la Villa Nathaly située à quelques mètres au 45 rue d'Aulan (datant de la fin du XIXe siècle) : en corps principal en L avec un volume secondaire à droite créant trois niveaux de décrochement de la façade principale. La maison est mise en valeur par sa position en milieu de parcelle et son grand jardin enveloppant. Remarquable : jardin, plan, décrochements de la façade, porche soutenant une petite terrasse (balcon), second-?uvre d'origine dont les volets de l'étage décorés de motifs losangiques.



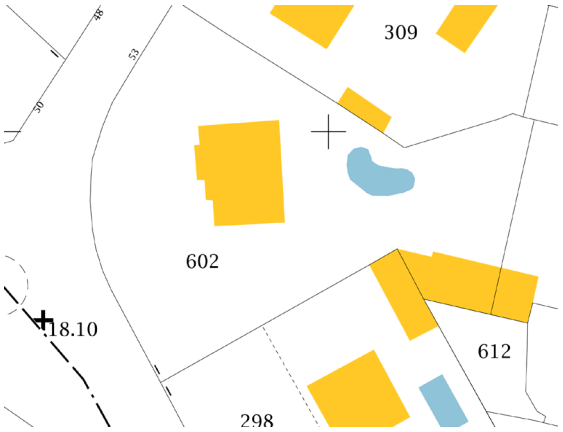


Maison dite 'Sam Suphy'

53 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 602 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison du début du XXe siècle est un élément exceptionnel du patrimoine dacquois. Elle est mise valeur par sa position surélevée, à l'angle de deux voies et située au milieu de la parcelle avec un grand jardin enveloppant arboré. La composition du jardin est travaillée avec notamment une haie conduisant à l'entrée. La maison reprend un plan classique du début du XXe siècle : le plan en L. Cependant, le corps en retour est plus élaboré : il est large de trois travées et met en relief la travée centrale par l'ajout d'un pignon accompagné d'un petit décrochement. La maison possède ainsi quatre niveaux de façade. Celle-ci est animée par différentes formes de baies (cintrée, arc segmentaire), un balcon et une somptueuse terrasse à balustrade accessible par un escalier double. La clôture est également exceptionnelle avec un mur à appareil polygonal et joints cimentés, claustra de briques formant deux lignes de losanges et d'imposants piliers en pierre de taille rustiques. Un autre escalier remarquable à deux volées affrontées permet d'accéder de la rue au jardin. Le nom de la maison autrefois gravé sur deux plaques sur les piliers de clôture à aujourd'hui disparu.



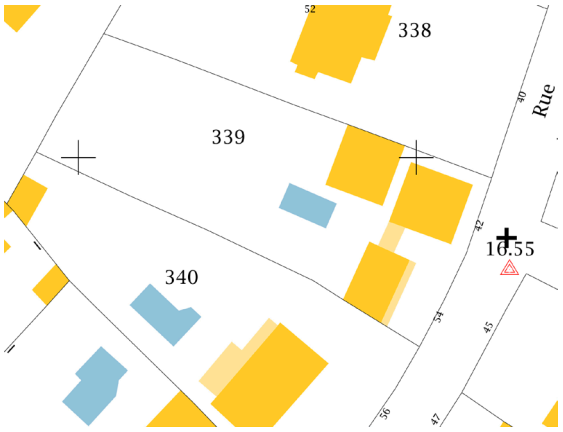


Maison

54 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 339 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1932 est signée Jean Prunetti. De plan massé, l'architecte a simulé un corps en retour avec l'ajout d'un pignon sur une travée mais la façade est alignée. Elle possède quelques caractéristiques néo-régionaliste avec un décor de briques en feuilles de fougère et des faux pans de bois au niveau du pignon et de la fenêtre au balcon. C'est sur cette baie que le décor est concentré : colonnettes engagées, bandeau mouluré au-dessus, garde-corps du balcon à formes géométriques. La maison possède encore un beau mur de clôture en pierre et sa grille en fer forgé.



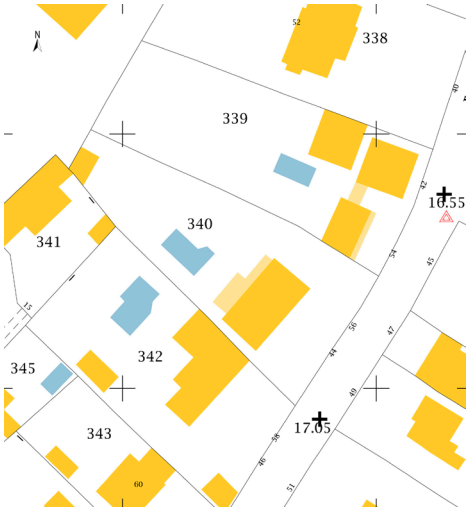


Maison dite 'Louisiane'

56 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 340 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, sans doute de la fin du XIXe siècle, est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle est tout d'abord mise en valeur par sa situation en milieu de parcelle et entourée d'un grand jardin arboré. La façade principale, à l'origine symétrique (la travée droite est une extension), met en valeur la travée centrale par l'ajout d'un pignon et le bel escalier double conduisant à l'entrée. Le décor est assez sobre : il se résume aux agrafes des baies taillées en pointe de diamant et aux aisseliers du pignon sculptées en forme de volute, assez rare à Dax. La clôture basse en pierre à ferronneries est remarquable avec ses deux piliers imposants en pierre de taille en saillie un sur deux avec couronnements sculptés et décor de demi-cercle. Ces piliers encadrement un magnifique portail en fer forgé portant les initiales S et R, certainement du nom du commanditaire. La maison a connu d'importantes transformations : extension, surélévation de l'extension, ajout de jardinières en béton à toutes les fenêtres (à la mode pendant l'entre-deux-guerres).



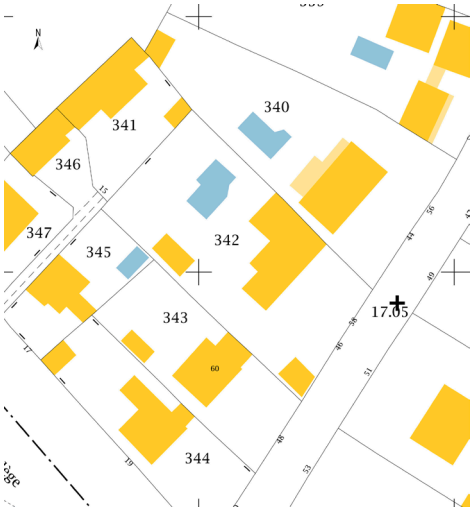


Maison

58 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 342 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, sans doute construite à la fin du XIXe siècle, est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque. Sa composition complexe aujourd'hui est le fruit d'extensions postérieures. De plan massé ou en L à l'origine, elle possédait une façade principale symétrique à trois travées et décor sobre résidant dans le chaînage d'angle harpé. La maison est précédée d'un beau jardin antérieur arboré et fleuri. Elle possède encore sa porte d'entrée d'origine.



Maison

60 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 343 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, sans doute construite à la fin du XIXe siècle, est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque. De plan massé, elle possédait une façade principale symétrique à trois travées (aujourd'hui quatre car extension) et un décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpés en bossage. Ce décor de pierres blanches ressort d'autant plus que le reste de la façade est couvert d'un enduit gris projeté. La maison est précédée d'un beau jardin antérieur organisé autour d'un imposant pin parasol central. La clôture basse à ferronneries d'origine permet une belle visibilité sur l'ensemble. De plus, tout le second-?uvre semble d'origine (volets, porte d'entrée, menuiseries des fenêtres).


60



Maison

62 rue d'Aulan



Vue générale



Plan de situation : 344 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, de la deuxième moitié du XIXe siècle, est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque avec sa façade principale symétrique à trois travées et un décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpés (même façade que la maison voisine). Elle possède un plan en L (d'origine ?) avec un corps en retour à l'arrière. Contrairement à la maison qui lui fait face, cette maison n'a pas été traitée conformément à sa position à l'angle de deux rues. En effet, la façade sud est aveugle, la façade principale (est) avec son degré à pans est tournée sur la rue d'Aulan et elle ne possède pas de jardin enveloppant (comme c'est souvent le cas) mais un jardin antérieur et un jardin postérieur. La clôture et ses ferronneries sont d'origine.



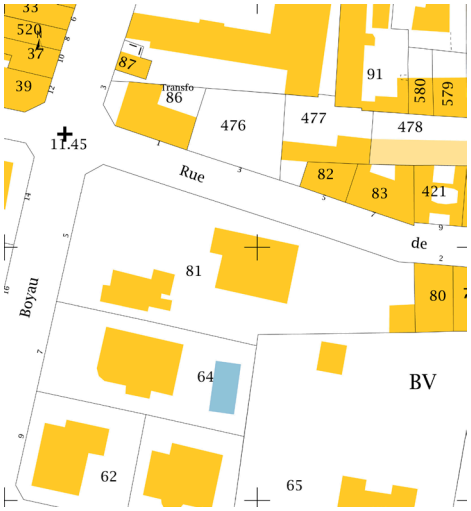


Maison

5 rue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 81 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1954

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite en 1954 est l'?uvre de Jean Prunetti. De belles proportions, elle correspond à un modèle fréquent des années 1950 à Dax. En effet, elle conserve des éléments architecturaux régionaux (façade-pignon, contrefort, moellons polygonaux irréguliers en soubassement) en les adaptant à l'époque avec ses baies carrées et son organisation très géométrique : un couloir central, salle de bain au fond, toutes les chambres côté nord et cuisine, salon, salle à manger au sud. La maison n'a subi aucune modification et conserve tout son second ?uvre (belle porte d'entrée, huisseries en bois à petits carreaux, petits garde-corps en fer forgé aux fenêtres). La façade principale est très soignée : une pièce en saillie formant un décrochement permet le développement d'un important auvent suivant les pentes du toit et reposant sur un grand aisselier ; le tableau des baies est arrondi pour se fondre dans le mur. De plus, la façade principale est précédée d'un grand jardin avec une allée bordée d'arbustes et un imposant magnolia grandiflora.





Maison

7 rue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 64 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1951

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Hiquet

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite en 1951 par l'entrepreneur Jean Hiquet, caractéristique du bâti de cette période par l'importance du moellon rustiques apparent présent sur toutes les façades et la clôture. La maison est remarquable par sa tour d'escalier d'angle et le traitement des ouvertures : baies droites, baies cintrées, baies jumelles, angles du garage en escalier, larges linteaux en béton façon bois. Villa de M. Salomon, expert comptable : à l'origine bureaux en rdc et habitation à l'étage.

Maison dite ‘Etche churia’

9 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 62 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : traitement de l’entrée cintrée en retrait surmontée d’un pignon décoré d’une double génoise avec deux corbeaux
petit escalier avec garde-corps à claustra. La clôture dénature la maison.





Maison

11 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 274 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : Traitement de l'entrée cintrée moulurée en tore (caractéristique de Prunetti) avec les jardinières de part et d'autre de l'escalier. Arcades à colonnes torses (mais fermées par l'extension). La maison du 15 rue Maurice Boyau signée Jean Hiquet possède de nombreuses similitudes avec celle-ci avec un décor beaucoup plus fourni.





Maison dite 'Avril'

13 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 273 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison représentative du travail de l'architecte Jean Prunetti : dissymétrie, toit mêlant croupe, croupe polygonale, appentis, entrée moulurée en tore. Remarquable : saillie chantournée à l'étage avec sa jardinière, volume hexagonal au sud, baies jumelées, porte cintrée moulurée, piliers de clôture (cf 50 rue d'Aulan).





Immeuble dit 'Jane Henri'

14 avenue Maurice Boyau. 44, 46, 48 rue Ramonbordes



Vue générale



Plan de situation : 499 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1914 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cet immeuble constitué de quatre logements et datant des années 1910 est unique dans le quartier par sa nature, son authenticité et la qualité de son décor. Le soin porté au traitement de la façade principale (façade-pignon) donne à l'immeuble l'aspect d'une maison individuelle bourgeoise : trois travées ordonnancées, polychromie des encadrement des baies et des chaînes d'angle grâce à l'utilisation de la brique, ferronneries des balconnets ouvragées, nom de la maison sur une plaque sculptée. Côté sud, l'immeuble possède quatre terrasses avec chacune leur couverture, garde-corps à claustra de briques, poteaux et aisseliers en bois. Les boiseries de la terrasse donnant sur la rue sont plus travaillées. Ce type de terrasse est très rare à Dax ou très rarement conservé. A noter, le second-?uvre a en grande partie été préservé : volets brisés à persiennes, certaines menuiseries, ferronneries et portails en fer forgé d'origine.





Maison

15 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 272 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Hiquet

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison conçue par l'entrepreneur Jean Hiquet et construite en 1953 possède une façade extrêmement fournie par ses volumes et son décor. Le plan en L est prolongé par un avant-corps plus bas avec un toit à croupe laissant apparent le pignon à l'arrière avec sa cheminée centrale hors-?uvre et ses longs pans dissymétriques. Le patio délimité par une arcature à colonnes torses laissant apercevoir le porche d'angle est l'élément principal de la façade. Un second porche, dans ?uvre cette fois est présent côté nord pour permettre un accès direct à la cuisine. La façade est également animée par la forme des baies, toutes différentes, leur encadrement (plate-bande, angles en quart de rond, angles à volutes, jardinières) et d'autres éléments décoratifs tels que la double génoise et les aisseliers sculptés du pignon séparant trois faux pigeonniers triangulaires avec chacun une pierre d'envol sur petit corbeau. À noter également, l'emploi de différentes techniques et matériaux : soubassement en moellons rustiques, tuiles couvrant l'arcature, et enduit taloché donnant encore plus de relief à la façade. Mur de clôture et piliers de années 1950 remarquables. Deux parcelles plus loin, la maison du 11 rue Maurice Boyau signée Jean Prunetti possède de nombreuses similitudes avec celle-ci : plan en L, pignon à longs pans dissymétriques et patio à arcatures dans l'angle.





Maison

16 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 41 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1956 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison du milieu des années 1950 est marquée par l'influence régionaliste. En effet, sa façade pignon orientée à l'est (hasard ?), sa travée centrale en retrait et son balcon abritant l'entrée font écho aux maisons landaises traditionnelles avec l'emban', lieu de vie entre intérieur et extérieur. Le mur de clôture et ses deux portails en fer forgés sont plus anciens que la maison (début du XXe siècle) et remarquables.





Maison

17 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 271 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1952 représentative du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville et marqué par la néo-régionalisme : plan en L, porche d'entrée dans l'angle, toit à longs pans dissymétriques, trois ouvertures triangulaires décoratives (faux pigeonnier). Jeu sur les volumes avec décrochement de la façade et corbeaux.



Maison

18 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 60 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison du début du XXe siècle au plan complexe (en F) avec pignon en retour en demi-croupe, caractéristique de cette période. Les moellons en façade n'étaient sans doute pas apparents à l'origine. La maison a exceptionnellement conservé ses gardes-corps en bois aux motifs de croix et de cercle, la plupart du temps remplacés (cf rue du Tuc d'Eauze n° 30 et 34). De plus, elle possède un décor en pierre très soigné concentré autour des baies : agrafe à triglyphe, linteau mouluré grand cadre, plate-bande reposant sur deux culots godronnés. Le second-?uvre a malheureusement été remplacé en totalité. En revanche, la maison conserve son muret de clôture en moellons rustiques dans le prolongement du n°20 et un beau portail en fer forgé également identique à celui du voisin.





Maison dite 'Villa Minerve'

20 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 61 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de configuration assez simple : plan massé, toit à longs pans et demi-croupe, façade à deux travées, possède un décor très soigné : baie de l'étage à arc segmentaire en briques apparentes, bandeau mouluré se prolongeant sur les contour des arcs des baies, allèges ornées de deux cadres à un côté concave et cercle central. La préservation des deux beaux balcons en bois à décor de cercles et croix (caractéristique du début du XXe siècle) est exceptionnelle à Dax. Enfin la maison a également préservé tout son second-?uvre (porte d'entrée, menuiseries des fenêtres, volets brisés à persiennes) et un magnifique portail à fers plats identique à la maison voisine, tout comme le muret de clôture en moellons rustiques (portail presque identique au 14 bd Cuyès). Il existe la même maison au 4 rue des Lazaristes. Le garage est l'?uvre de Pomade et Hébrard en 1956.


VILLA
MINERVE



Maison dite ‘Plein Soleil’

21 rue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 269 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Seul exemple du quartier de cette architecture très géométrique des années 1950 à plusieurs volumes imbriqués avec toit en appentis. Composition du jardin remarquable avec ses bacs à fleurs en moellons rustiques rappelant la clôture.





Maison

28 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 278 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1924 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle simple est ici décliné dans sa formule un peu plus élaborée avec un étage en surcroît ainsi qu'un décor soigné : plante-bande des baies en relief prolongées sur le jambage avec une agrafe à triglyphe. La façade est mise en valeur par un petit jardin rendu visible grâce à sa clôture basse, grille et portail en fer forgé, piliers coiffés d'un chapeau pyramidal. A l'étage, les volets d'origine ont été préservés.


28

Maison dite 'Beau Soleil'

30 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 279 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1923 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1923 est plutôt archaïque pour l'époque. En effet, son plan massé, façade à trois travées et travée centrale mise en valeur par un pignon, un balcon et un escalier extérieur, sont plutôt caractéristiques du bâti de la fin du XIXe siècle. Le pignon, purement décoratif, est néanmoins très élégant avec son toit galbé en carène, tuiles en écailles de poisson et épi en bois. L'avant-toit est également mis en valeur par de nombreux aisseliers sculptés. Les piliers de la clôture coiffés d'un chapeau pyramidal sont caractéristiques des années 1920.




BEAU SOLEIL

Maison

32 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 280 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1969

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Philippe Duplantier

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Construite en 1969 sous la direction de l'architecte Philippe Duplantier, cette maison est caractéristique de l'architecture de la fin des années 1960 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. La façade est animée par des lignes horizontales (bandeau médian, linteau et appui des baies saillant) et verticales (retrait de l'enduit au-dessus et en-dessous des baies). Le plaquage de briques entre la porte d'entrée et le garage ainsi que sous la fenêtre du rdc apporte de la couleur à l'ensemble. Le jardin antérieur est agrémenté de grands bacs à fleurs en moellons rustiques faisant écho aux piliers de clôture. Le portail et les ferronneries de celle-ci sont d'origine.



Maison

33 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 212 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison datant des années 1950 signée Jean Prunetti : plan en L avec un corps central rectangulaire créant une façade irrégulière avec un toit à longs pans et un toit en pavillon. Baies cintrées, entrée cintrée en retrait. Décor sobre sur le mur pignon : génoise sous le toit et discret bandeau médian marqué par un enduit différent. Ensemble mis en valeur par le jardin.




JEAN
PRUNETTI
ARCHITECTE
D.P.L.G

Maison dite 'Jeannette'

36 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 282 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1923

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

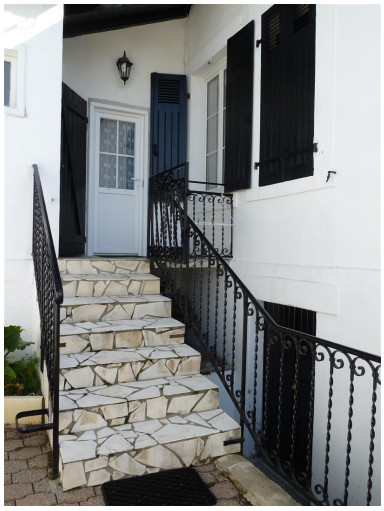
Architecte / Maître d'oeuvre : Lartigau, entrepreneur

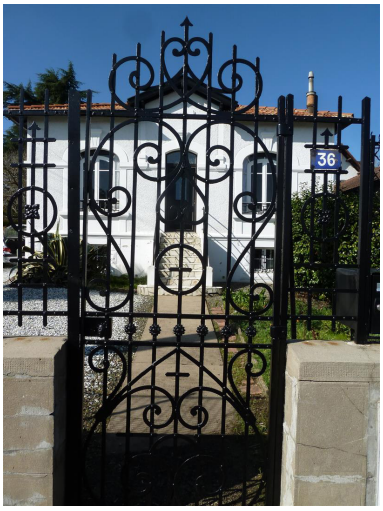
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite en 1923 par l'entrepreneur Lartigau, très peu modifiée. Bâti plutôt caractéristique du tout début du XXe siècle avec plan carré, façade symétrique, travée centrale mise en valeur par un petit pignon. Variété des ouvertures : baies en arc segmentaire, en anse de panier, larges agrafes. Décor très soigné : enduit projeté pour le rez-de-chaussée différent du soubassement, chaînes d'angle et encadrement des baies en pierre rustique pour le soubassement, bandeau mouluré, belle plaque sculptée portant le nom de la maison. Ensemble mis en valeur par la clôture en pierre rustique et le grand jardin. Palmier replanté à l'endroit où il était à l'origine. Portail à fers plats remarquable, caractéristique du début du XXe siècle. Second-oeuvre d'origine remarquable (menuiseries, porte d'entrée).



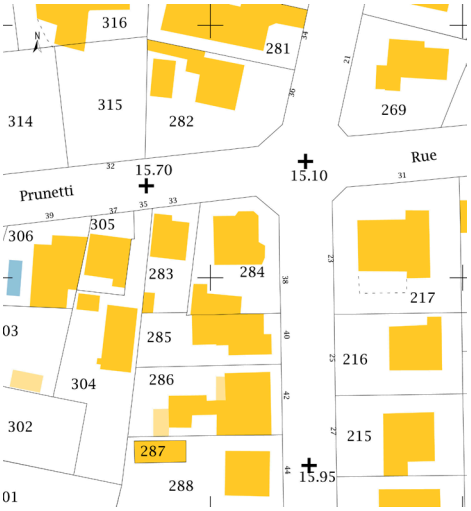

36

Maison dite 'Idalex'

38 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 284 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti de l'entre-deux-guerre à Dax : plan simple rectangulaire, un étage carré, toit en pavillon. Jeu sur les volumes avec un oriel sur chaque façade donnant sur la rue, supportant un balcon. La maison ne semble avoir subi aucune modification, y compris le second-?uvre. Ensemble mis en valeur par le jardin. Il est possible que l'architecte ou l'entrepreneur ait été inspiré par la grande demeure située au 10 bd Cuyès par Albert Pomade possédant également deux oriels en façade supportant un balcon.



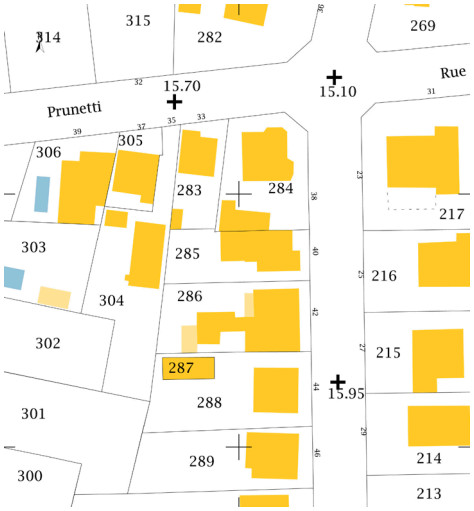


Maison dite 'Monydé'

40 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 285 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti de l'entre-deux-guerre qui se développe en périphérie du centre-ville : plan en L, pignon en retour. Soin apporté aux baies : arc segmentaire, décor original inédit (encadrement en relief, sommet de l'arc en pointe, cercles imbriqués dans les angles et au sommet ; allège quadrillée encadrée par 2 triglyphes). Maison très modifiée avec la construction de deux logements supplémentaires à l'arrière. Jardin goudronné. Restent de deux éléments de clôture à claustra béton caractéristique des années 1920 et sans doute présents autrefois sur toute la clôture.





Maison dite ‘Les Lutins’

44 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 288 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1951

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison signée Jean Prunetti construite en 1951. De configuration simple (plan massé, façade pignon, un étage), la façade est soignée et possède de nombreux traits caractéristiques du travail de Prunetti : plateforme du balcon polylobée avec garde-corps à fines balustres façon bois, arc de la baie cintrée et de la porte moulurée en tore, cheminées hors-oeuvre. L’ensemble est mis en valeur par un jardin et une clôture basse d’origine. Cf 5 rue Laennec.




LES LUTINS

Maison

46 rue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 289 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

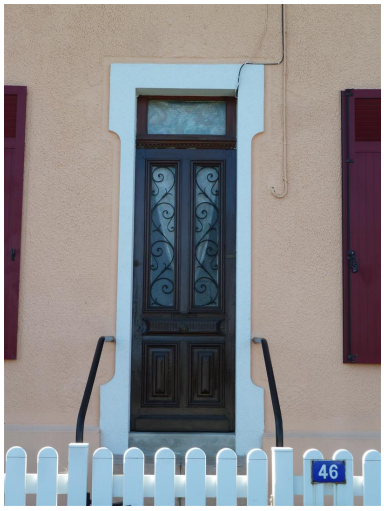
Architecte / Maître d'oeuvre :

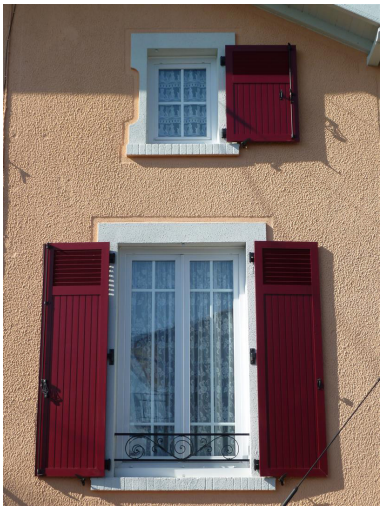
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle simple est ici décliné dans sa formule un peu plus élaborée avec un étage en surcroît ainsi qu'un décor soigné : encadrement des baies à crossettes. La maison a préservé sa porte d'entrée d'origine.


46



Maison dite ‘Les Roitelets’

48 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 290 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, construite vers 1930 et signée Jean Prunetti, présente les traits caractéristiques de l’architecture de l’entre-deux-guerres. De plan rectangulaire simple à deux travées, elle possède deux éléments fréquents voire incontournables à l’époque : un porche dans ?uvre et une loggia. La loggia, à angles en quart de rond convexe, possède un garde-corps à balustres en béton façon faux bois caractéristique du travail de Prunetti, tout comme la remarquable cheminée hors-oeuvre (conduit et foyer). Le décor est complété par une double génoise sous le toit et une jardinière décorée de petites boules. L’ensemble est mis en valeur par le jardin arboré et fleuri. De plus, elle semble avoir subi peu de modification y compris pour le second-oeuvre : volets, menuiseries des fenêtres et clôture sont d’origine.





Maison dite 'Villa Nitine'

50 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 291 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle simple est ici décliné dans sa formule un peu plus élaborée avec un étage en surcroît, la variété des formes des baies (cintrées, arc segmentaire, étroites) ainsi qu'un décor soigné polychrome : arc des baies et bandeau en briques. De plus, la maison possède un très joli balcon en bois (rarement conservés à Dax), relié à l'avant-toit par deux paires de piliers en bois et reposant sur deux paires d'aisseliers, eux-mêmes soutenus par des petites consoles. La maison a préservé sa porte d'entrée d'origine (menuiserie des fenêtres aussi ?) et possède un beau jardin antérieur mis en valeur par une clôture basse avec un beau mur d'appareillage rustique sur une assise en pierre de taille (tout comme les piliers), grille et portail en fer forgé.


VILLA
NITINE



Maison dite ‘Nanette’

52 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 292 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison des années 1920 de configuration singulière, inédite à Dax, avec un pignon dans l’angle sud-est surélevé par rapport au reste de la maison et des façades dissymétriques. Encadrement des baies soigné, chaînes d’angle assez fines en moellons rustiques rappelant ceux de la clôture, ferronnerie des balcon rappelant également celles de la clôture. Ensemble agrémenté d’un jardin.



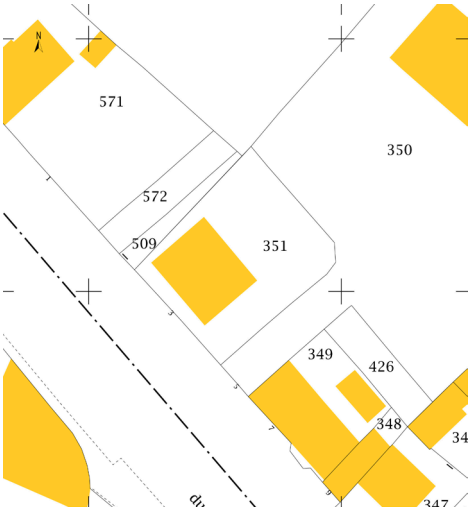


EXCO Cabinet d'expertise comptable

3 boulevard du Collège



Vue générale



Plan de situation : 351 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 18e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Immeuble présent sur le cadastre de 1825, sans doute du XVIIIe siècle mais modifié postérieurement (décor façade Sud-Est XIXe). D'après J-E Dufourcet (L'Aquitaine historique et monumentale, 1890), cette maison capcazalière dite 'Maison Du Gros', appartenait à la fin du XIXe siècle à la famille Ducasse, qui joua un rôle important dans l'ancienne communauté de Saint-Vincent.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Bâtiment de plan rectangulaire avec deux tours carrées aux angles Nord-ouest. Tours matérialisés par les deux toitures en pavillon. Enduit ocre interrompu pour délimiter l'encadrement des baies et les chaînes d'angle. Décor concentré sur la travée centrale de la façade Sud-est, en très légère saillie et très différente du reste du bâtiment : 3 baies de l'étage traitées ensemble avec un fronton, trumeaux sculptés petit cadre, garde-corps à 5 balustres et 2 demi-balustres, allège des baies décorée d'un motif feuillagé autour d'un cercle. L'environnement du bâtiment a été dénaturé par le parking mais il reste cependant une partie de la clôture avec son portail d'entrée.



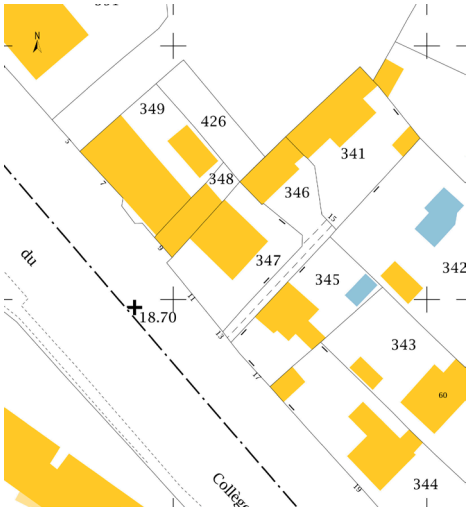


Maison dite 'Villa Mary'

11 boulevard du Collège



Vue générale



Plan de situation : 347 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti urbain qui se développe autour du centre ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle : plan rectangulaire, façade symétrique à trois travées. La façade principale met en valeur la travée centrale par l'ajout d'un pignon, les deux balcons et l'escalier conduisant à l'entrée. Le décor réside dans le chaînage d'angle harpé en bossage et l'encadrement des baies (toutes en arc segmentaire) harpé également avec claveaux en escalier et agrafe taillée en pointe de diamant ; appui saillant ; allège décorée d'une plaque en relief à la partie inférieure sculptée d'un demi-cercle et flanquée de deux triglyphes avec quatre gouttes et un carré en pointe de diamant. La façade sud-est est décorée, entre les baies, de quatre grandes tables verticales cintrées à oreilles. Les ferronneries ouvragées des balcons, de la clôture et du portail sont remarquables. La porte d'entrée est d'origine. Sur une carte postale ancienne, on voit que l'avant toit était autrefois orné de lambrequins. Les piliers de la clôture ont perdu leur décor sommital d'origine. Deux autres piliers flanquaient le portail latéral (remplacé également).





Maison

17 boulevard du Collège



Vue générale



Plan de situation : 345 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle à Dax avec son plan en L, son pignon en retour avec un toit en demi-croupe. Soin du décor notamment dans les chaînes d'angle alternant pierre/ briques. Beau mur de clôture d'appareil polygonal à joints en ciment mais surmonté d'une palissade opaque en PVC.



Maison

2 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 207 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie d'un lotissement de six maisons voisines, toutes construites par Albert Pomade de 1920 à 1930 et selon un programme destiné à des familles aisées : grandes demeures à décor soigné situées en milieu de parcelle et enveloppées d'un jardin arboré et fleuri. Celle-ci est celle qui a été construite en premier, vers 1920 (?).

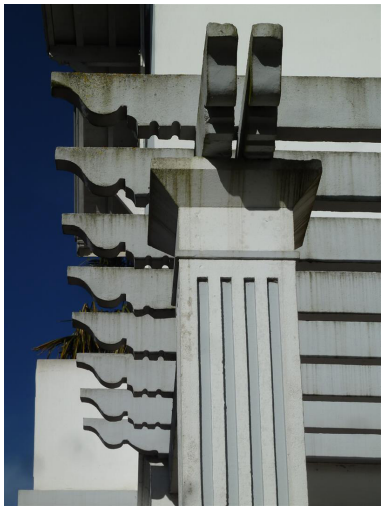
Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Première maison du lotissement construite vers 1920 (?) ce qui expliquerait peut-être sa configuration un plus archaïque. En effet, son plan complexe à différents volumes imbriqués, pignons en retour avec toit en demi-croupe est caractéristique du bâti du tout début du XXe siècle (Cf Tuc Saint-Jean). Néanmoins, la modernité est apportée par la diversité des formes des baies (rectangulaires, cintrées, en anse de panier), l'usage de la pergola et l'utilisation du béton pour les balcons, garde-corps et décors. L'intérieur a été très peu modifié (seulement la cuisine) et le salon est agrémenté d'une très belle cheminée en bois.





Maison dite 'Chinita'

4 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 208 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

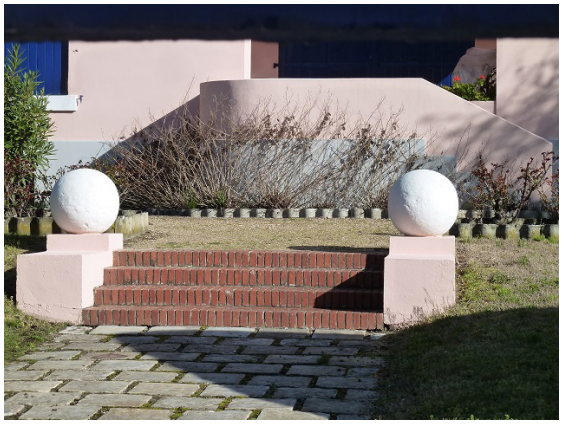
Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie d'un lotissement de six maisons voisines, toutes construites par Albert Pomade de 1920 à 1930 et selon un programme destiné à des familles aisées : grandes demeures à décor soigné situées en milieu de parcelle et enveloppées d'un jardin arboré et fleuri. Celle-ci a été construite vers 1925 et fut le lieu de résidence de Pomade jusqu'à sa mort en 1958.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Si le plan est assez simple (en L avec un volume en retrait), la façade principale est animée par un jeu de pleins/vides, de formes et de décors. On retrouve deux éléments fréquents voire incontournables à l'époque : le porche dans ?uvre surmonté d'une loggia. Celle-ci possède une grande jardinière chantournée imitant un balcon avec un garde corps composé de boules. Les faux pans de bois, clin d'?il régionaliste, servent plus à apporter la polychromie. L'avant-toit est mis en valeur par quatre lignes de génoise. Le jardin est soigné, sa composition est marquée par une allée bordée d'arbres et un degré de quatre marches en brique flanqué de deux boules. La clôture est caractéristique du travail de Pomade : mur bahut avec lisses en béton rappelant les faux pans de bois et piliers surmontés de boules pour faire écho au degré du jardin et au balcon. Le portail maçonné porte le nom de la maison. A l'arrière, rue Wlérick, se trouve un beau portillon en fer forgé. Pomade a construit une maison très similaire à Morcenx.





Maison

6 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 209 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie d'un lotissement de six maisons voisines, toutes construites par Albert Pomade de 1920 à 1932 et selon un programme destiné à des familles aisées : grandes demeures à décor soigné situées en milieu de parcelle et enveloppées d'un jardin arboré et fleuri. Celle-ci date de 1932.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison possède deux éléments fréquents voire incontournables à l'époque : porche et loggia. La façade est mise en valeur par le décor polychrome : archivolte de la baie cintrée en briques ; à l'étage, large bandeau composé de petits carrés de briques disposées verticalement et horizontalement ; garde-corps de la loggia à claustra en tuiles. Deux jardinières imbriquées devant la baie principale créent un trait d'union entre le jardin et la maison. Les lisses en béton, caractéristiques des clôtures de Pomade et présentes sur les deux maisons voisines ont, hélas, été remplacées par un grillage.





Maison

8 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 210 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie d'un lotissement de six maisons voisines, toutes construites par Albert Pomade de 1920 à 1930 et selon un programme destiné à des familles aisées : grandes demeures à décor soigné situées en milieu de parcelle et enveloppées d'un jardin arboré et fleuri. Celle-ci a été construite vers 1927.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison néo-régionaliste

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison est la seule du lotissement conçue selon un modèle néo-régionaliste affirmé. En effet, elle est inspirée de l'architecture rurale landaise avec sa façade pignon, son toit à longs pans et demi-croupe couvrant la loggia. Le décor polychrome est également purement régionaliste : corbeaux, encorbellements, faux pans de bois et décor de briques en feuilles de fougères (caractéristique des fermes landaises). La clôture est représentative des travaux d'Albert Pomade : mur bahut et lisses en béton faisant écho aux pans de bois de la façade ; les deux piliers octogonaux sont très originaux.



Maison

10 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 211 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie d'un lotissement de six maisons voisines, toutes construites par Albert Pomade de 1920 à 1932 et selon un programme destiné à des familles aisées : grandes demeures à décor soigné situées en milieu de parcelle et enveloppées d'un jardin arboré et fleuri. Celle-ci a été construite vers 1930.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison art déco

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

La façade principale joue sur les volumes avec une entrée en retrait, une loggia centrale et deux oriels latéraux supportant les deux balcons de l'étage. Sur la façade ouest, les fenêtres de l'étage possèdent chacune leur balcon reposant sur une console pyramidale. Détail remarquable, toutes les baies rectangulaires possèdent des angles arrondis. Autre détail, les angles de la maison ont été chanfreinés et cannelés à l'étage. Cette maison est une des rares à Dax à afficher un décor exceptionnel de style art-déco que l'on retrouve uniquement dans les ferronneries avec des motifs de chevrons et volutes (balcon, loggia, portail, magnifique porte d'entrée). La clôture n'a rien de remarquable si ce n'est les deux piliers dont la partie supérieure est cannelée. Le jardin est soigné, organisé par des allées et possède un espace de loisir très local puisqu'un fronton de pelote a été construit à l'arrière, unique exemple du quartier. Une maison très semblable a été bâtie par Pomade bd Carnot.


10



Maison dite ‘Les Terrasses’

54 avenue Maurice Boyau



Vue générale



Plan de situation : 293 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM), extension en 1953

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie d’un lotissement de six maisons voisines, toutes construites par Albert Pomade de 1920 à 1932 et selon un programme destiné à des familles aisées : grandes demeures à décor soigné situées en milieu de parcelle et enveloppées d’un jardin arboré et fleuri. Celle-ci a été construite vers 1930 (l’extension date de 1953).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison dite ‘Les Terrasses’ a perdu de son identité. En effet, son nom (effacé depuis) lui venait de son toit à deux niveaux de terrasses, exceptionnel à Dax, aujourd’hui couvert de tuiles. De même, l’auvent n’était constitué que d’une casquette droite en béton, rappelant la linéarité des terrasses, tout comme les avant-toits. Restent quelques particularité des l’époque : oriel supportant un balcon, porche, loggia, une série de quatre baies jumelées soulignée par une longue jardinière. La partie supérieure du bâtiment surélevé est cannelée. La maison a préservé sa clôture avec son portail maçonné assez monumental.




LES TERPASSES

Maison dite 'Bonrepos'

14 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 294 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1903 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, construite vers 1903, est représentative de l'architecture du début du XXe siècle à Dax avec son plan en L et son pignon en retour avec un toit en demi-croupe ; ici pour un programme destiné à une famille aisée, en témoigne son décor extrêmement soigné. La façade est animée par ses baies en arc segmentaire décorées de briques et de grandes agrafes à triglyphes ainsi que par sa grande baie cintrée sur le pignon. Celle-ci est clairement mise en relief par son encadrement mouluré, son balconnet reposant sur des consoles décoratives ornées de feuilles d'acanthes et de grappes de raisin. Le balcon de permier étage repose sur des consoles impressionnantes par leur taille et leur décor : volutes et chute de feuilles de chêne. Autre élément de décor exceptionnel, la plaque nominative située au-dessus de la porte d'entrée, rectangulaire à partie inférieure concave, entourée d'enroulements de cuirs. Les ferronneries du balcon et du balconnet avec leur décor de feuillages et marguerites sont également remarquables. La maison a préservé son mur de clôture d'appareil irrégulier, un beau pilier décoré d'un cercle dans un carré et d'un chapeau débordant mouluré en cavet ; ainsi que son beau portillon à fers plats (portails quasi identiques aux 18 et 20 rue Maurice Boyau).


BONREPOS



Maison

16 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 295 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1914 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture du début du XXe siècle à Dax : plan massé, façade pignon symétrique à trois travées, toit à longs pans et demi-croupe ; ici pour un programme destiné à une famille aisée : maison de quatre niveaux, surélevée et centrée sur la parcelle, beau jardin enveloppant arboré, décor remarquable. La façade joue sur la forme des baies et leur décor : baies du rdc en anse de panier avec archivolte terminée en volutes et décorée de denticules ; baies de l'étage rectangulaires à crossettes et deux petites pierres en pointe de diamant sous l'appui ; baies du surcroît latérales en arc segmentaire avec allèges décorées d'une guirlande de fleurs encadrée de 2 consoles en feuille d'acanthe, baie centrale décorée d'un petit fronton arrondi orné d'en enroulement de feuilles d'acanthe. Le bandeau décoratif séparant le premier étage de l'étage en surcroît est remarquable. Il est orné d'un contour de chevrons avec, au centre, un cercle dans un losange sur fond de moellons polygonaux à joints cimentés (comme certaines clôtures de l'époque).
Les quatre piliers de clôture encadrant les deux portails en fer forgé sont exceptionnels : ils alternent pierre de taille lisse et pierre rustique à bandes de ciment ; la pierre carrée sommitale est décorée d'un motif à ressauts et surmontée d'un chapeau mouluré en cavet, lui-même orné d'un élément de ferronnerie formé de cinq tiges épineuses.



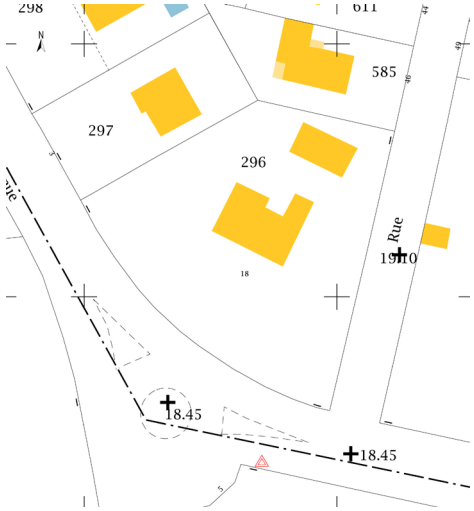


Maison dite 'Gascoïna'

18 boulevard Cuyès



Vue générale



Plan de situation : 296 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1937 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

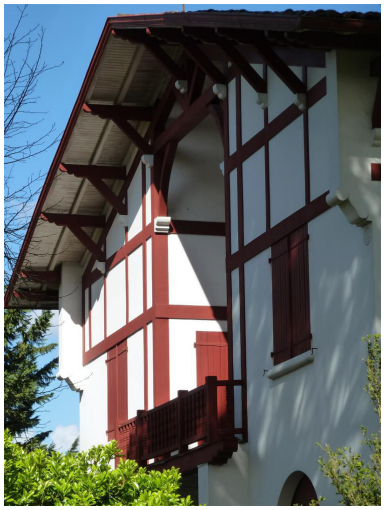
Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison basco landaise
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de style purement basco-landais est représentative des tendances architecturales de l'entre-deux-guerre, époque qui voit grandir l'expression des régionalismes sur tout le territoire. Cette grande demeure a été construite par Jean Prunetti vers 1937. Elle est mise en valeur par sa situation en milieu de parcelle ainsi que par son immense jardin enveloppant et reprend les traits du bâti rural régional : plan massé, façade pignon, faux pans de bois à l'étage, large avant-toit à grands aisseliers. L'accent est porté sur la travée centrale, en retrait (caractéristique de certaines fermes landaises), et sa terrasse centrale. Les différents niveaux son hiérarchisés : baies cintrées au rdc, baies rectangulaires à l'étage, faux pans de bois pour le surcroît. La maison possède un double garage indépendant d'origine assez remarquable par ses proportions et son traitement, du même style que la maison. La clôture à claustra de béton est exceptionnelle, seul exemple d'une telle longueur conservé à Dax. Mettant en valeur le jardin et la maison, elle est indissociable du programme architectural. Le portail portant le nom de la maison en fer forgé est également remarquable.





Maison

3 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 297 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique de l'architecture de la fin des années 1960 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. La façade témoigne d'un jeu de reliefs et de profondeurs grâce aux murs de refend en saillie, au retrait de la travée Est, au large avant-toit plat, aux deux balcons et à la coursière desservant le rdc surélevé. Ces éléments permettent également un jeu sur les lignes horizontales et verticales. Le soubassement traité en moellons rustiques apparents rappelle le mur de clôture plus ancien (fin du XIXe siècle ou début du XXe), avec appareil polygonal et joints cimentés, qui a été préservé.





Maison dite 'Villa Jeanel'

1 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 298 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1905 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture du début du XXe siècle à Dax : plan massé, façade pignon symétrique à trois travées, toit à longs pans et demi-croupe ; ici pour un programme destiné à une famille aisée : maison de quatre niveaux, surélevée et centrée sur la parcelle, jardin enveloppant arboré, décor soigné. Le traitement de la façade principale est remarquable et relève d'un cheminement particulier. Tout d'abord la belle clôture avec son mur de soutènement à appareil polygonal, joints cimentés et la claustra de briques formant un décor de losanges. Après avoir franchi le remarquable portillon à fers plats, on trouve un escalier à deux volées divergentes donnant accès au jardin antérieur. Un second escalier conduit ensuite au palier d'entrée communiquant de chaque côté avec une grande terrasse à balustrade. La porte d'entrée d'origine possède de remarquables ferronneries. Chaque fenêtre de l'étage possède son petit balcon en fer forgé. Le décor réside dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpés avec l'ajout de volutes affrontées et palmettes sur les deux oculi. Ce motif se retrouve sur la plaque nominative située sous la baie centrale du surcroît, auquel viennent s'ajouter trois gouttes de chaque côté.


1
AVENUE
PAUL DOUMER

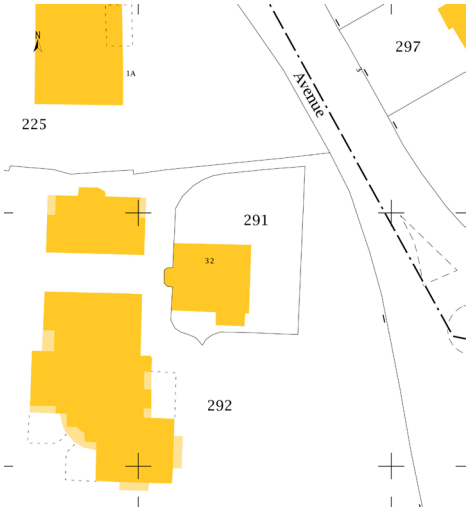


Maison

2 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 291 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1907

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite en 1907 sur le modèle des maisons de maître de la deuxième moitié du XIXe siècle : plan massé, façade ordonnancée, un étage carré, un étage de combles avec ici un toit brisé. L'entrée est mise en valeur par son escalier double. Les décors sculptés sont également très caractéristiques de cette période : chaînage d'angle et encadrement des baies harpés, palmettes, chutes de fleurs, enroulements d'acanthe. La maison possédait à l'origine un jardin encore plus vaste. Les deux terrasses superposées aménagées côté sud permettaient de profiter de cet espace extérieur. La maison possède un beau mur de clôture en pierre avec un portail en fer forgé flanqué de deux imposants piliers au décor sculpté : couronnement pyramidal surmonté d'une boule et deux cartouches à décor de cuirs qui portaient sans doute, à l'origine, le nom de la maison ou du domaine. De plus, la maison a conservé sa porte d'entrée, ses volets et ses éléments de ferronnerie d'origine. Ce type de bâti entouré d'un terrain aussi important est rare à Dax.


1907

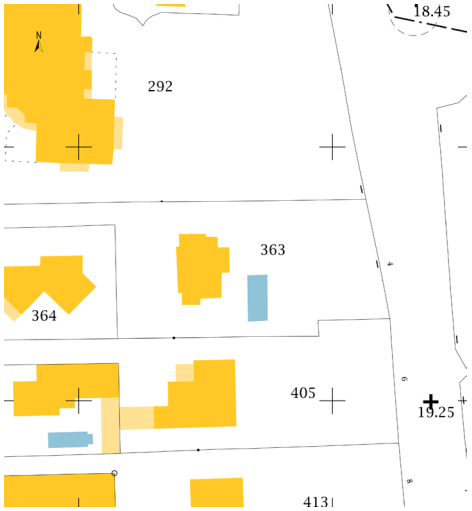


Maison dite 'Villa Mirasol'

4 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 363 BT

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : position surélevée, jardin enveloppant, plan en T, forme et décor des baies en briques, souche de cheminée à décor de triglyphes, balcon et son garde-corps en fer forgé à volutes. Exceptionnel : clôture en moellons rustiques avec piliers fondus dans le mur et un portail en fer forgé surmonté d'une impressionnante structure rayonnante en fer forgé marquant l'entrée, portail inédit à Dax.



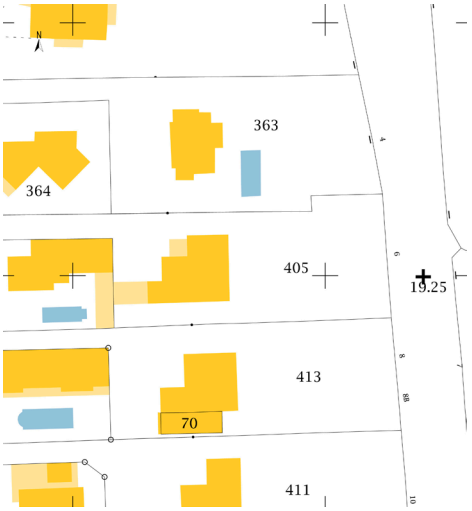


Maison

6 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 405 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1941 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Néo-régionaliste. Remarquable : position surélevée, jardin enveloppant, forme et décor des baies (moellons rustiques et génoise), loggia, mur de clôture en moellons rustiques avec petits piliers reliés à chaque fois par deux traverses en fer forgé, portillon de style art-déco.



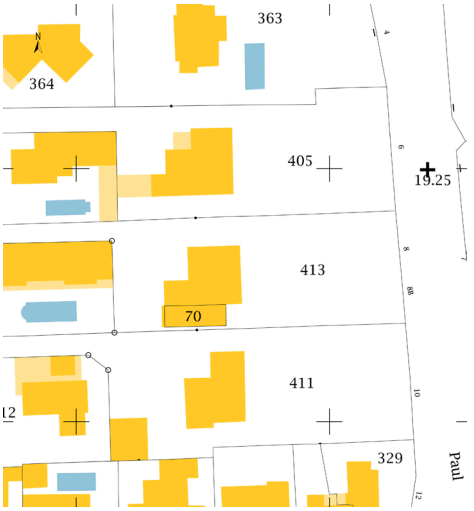

6

Maison

8 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 413 BT

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : position surélevée, jardin enveloppant, composition paysagère, escalier double marquant l'entrée, balcons en béton et garde-corps en fer forgé à décor de volutes, jeux d'enduits marquant l'encadrement des baies et enduit projeté formant une bande dans la partie supérieure du mur. Décor des agrafes du rdc inédit à Dax. Beau mur de clôture en moellons irréguliers formant deux pentes douces descendant jusqu'au portillon central. La travée sud en retrait correspond à la construction, en 1953 par Jean Prunetti, d'un nouveau logement indépendant pour le propriétaire comprenant au sous-sol : garage, buanderie, cave ; au rdc : terrasse, studio, salle à manger, cuisine ; à l'étage : 2 chambres, une salle de bain.



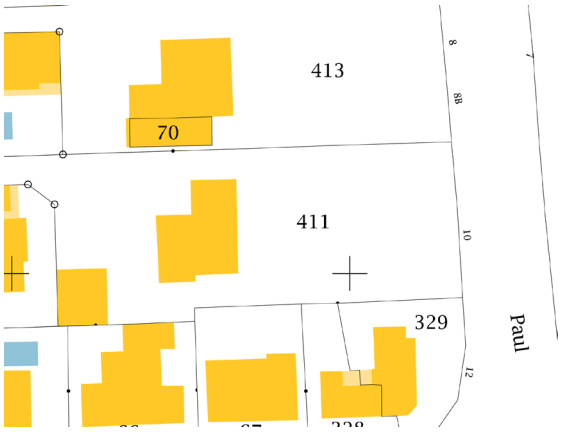


Maison

10 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 411 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1951

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

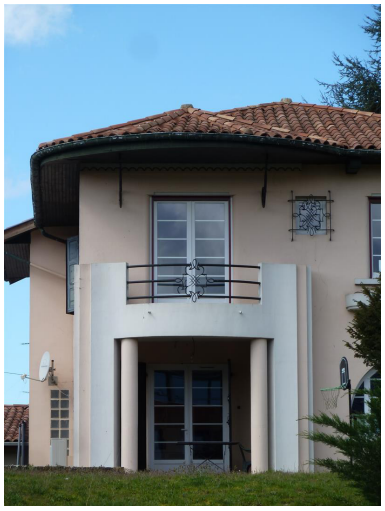
Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison a été construite en 1951 sous la direction de Jean Prunetti. Elle présente plusieurs détails propres à cet architecte avec notamment un jeu sur les courbes : toit avec croupe polygonale simulant une pièce en saillie, jardinière aux angles arrondis, chanfrein des baies en quart de rond, corniche du garage descendant en doucine et se terminant par une volute. Les consoles en fer forgé de l'avant-toit ainsi que les grilles ouvragées des baies donnent à la maison un style hispanisant assez fréquent chez Prunetti. Le porche hors-?uvre supportant le balcon avec ses colonnes et ses ressauts est remarquable et inédit à Dax.





Maison

28 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 269 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite dans la deuxième moitié du XIXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées, balcon central et décor résidant essentiellement dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpé en bossage. Ici, l'entrée est particulièrement soignée avec un linteau orné d'un cartouche à pomme de pin centrale, flanqué de feuilles de chêne. Les consoles du balcon sont ornées de feuilles d'acanthe. Clôture basse à ferronneries et portails préservés.





Maison dite 'Jacquy'

30 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 33 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison date probablement du tout début des années 1920. Elle est en mauvais état car inhabitée mais a conservé toute son authenticité. Plutôt modeste, en rez-de-chaussée, avec son plan classique en L et pignon en retour, elle possède néanmoins une façade très soignée jouant sur la forme des baies et le choix des matériaux pour le décor. L'entrée est droite, la fenêtre latérale est en arc segmentaire et le séjour est doté d'une grande baie cintrée divisée en 3 parties par des montants en briques avec, au centre, une porte-fenêtre donnant sur un petit balcon en bois, élément remarquable, rarement conservé à Dax. L'utilisation de la brique apparente donne à la maison un décor polychrome : encadrement de la baie cintrée, plate-bande de l'entrée, arc de la petite baie éclairant les combles, arc de la fenêtre latérale, chaîne d'angle et bandeau traversant toute la façade principale. L'enduit en ciment projeté, interrompu à 2 cm des encadrements, contribue à animer la façade. La clôture est également remarquable avec son mur en moellons, ses piliers (avec chapeaux pyramidaux) décorés de briques pour faire écho à la façade et sa grille en fer forgé (qui demande a être restaurée) rappelant la petite marquise. Les deux portails sont d'origine ainsi que la porte d'entrée. Seuls les volets ont été changés.





Maison

36, 38 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 75 BD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Sans doute un corps principal construit vers 1900 (encadrement des baies à crossettes) puis extension et modifications dans les années 1950 (baie cintrée, porche).

Maison

42 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 209 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1910 caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville dès la fin du XIXe siècle : plan massé,un étage carré, façade principale symétrique à deux travées et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpés.





Maison dite 'Louisiane'

44 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 302 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de configuration construite vers 1936, de configuration très singulière : façade pignon avec un avant-corps rappelant un clocher-porche avec petit toit en pavillon. Soin accordé à l'encadrement des baies cintrées. Importante extension au sud-ouest, ancien jardin complètement cimenté. La même maison existe à Saint-Paul-lès-Dax.




LOUISIANE

Maison dite 'Arcturus'

48, 50 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 197 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maisons jumelées construites vers 1926, de configuration simple : plan allongé, un étage carré, toit à longs pans et croupes ; mais au décor soigné caractéristique des années 1920 : baies en anse de panier au rdc avec arc en briques (sans doute laissées rouges à l'origine) terminé en quart de rond, motif fréquent dans les années 1920 ; briques en escalier dans les angles (cf 42 av Maurice Boyau). Clôture basse et portail à fers plats d'origine, caractéristique de cette période. Ensemble mis en valeur par un grand jardin. Cf 37 rue d'Aulan


48



Maison dite ‘Mon Plaisir’

52 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 83 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans les années 1930 : plan en L, pignon en retour, baie cintrée sur le pignon. Grand jardin antérieur. Les travaux sur la clôture et la toiture ont dénaturé cette maison.

Maison

54 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 84 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1850 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique de la deuxième moitié du XIXe siècle : plan rectangulaire, façade pignon symétrique, décor résidant dans les chaînes d'angle et l'encadrement des baies harpés en bossage. Lettre A dans un cartouche au-dessus de la porte d'entrée. Grand jardin antérieur avec un puits, clôture basse et portail à fers plats sans doute des années 1920. La maison semble avoir subi peu de modification, même pour le second-oeuvre : menuiseries des fenêtres et porte d'entrée d'origine.


A



Maison

58 bis boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 87 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1953 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1953 et signée Jean Prunetti. Configuration en L avec pignon en retour, porche dans l'angle et baie cintrée sur le pignon plutôt caractéristique des années 1920 et 1930 à Dax ; contrefort très fréquent dans les années 1950. Décor soigné avec double génoise, angle du porche moulurés en doucine, garde-corps à claustra de tuiles, petite pergola, polychromie des matériaux (soubassement en moellons rustiques). Bel escalier extérieur conduisant au porche avec main courante en doucine.


GIAN
PIANETTI
ARCHITETTO
D.P.R.S

Maison dite ‘El Nouplet’

60 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 88 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1931 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1931. Configuration courante à Dax, déjà présente autour de 1900 : plan en L, pignon en retour avec toit à demi-croupe. Soin apporté aux ouvertures : baies du rdc en arc segmentaire en briques (aujourd’hui peintes) à cross-settes, clé saillante. Balcon entièrement en bois, garde corps à motif géométrique (rarement conservé à Dax). Elle semble avoir subi peu de modifications y compris pour le second-oeuvre : menuiseries des fenêtres et porte d’entrée d’origine. Ensemble mis en valeur par le jardin.





Maison

62 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 265 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1927 de configuration et décor assez archaïque : plan classique en L avec pignon en retour, plate-bande des baies en relief avec retour sur le jambage et agrafe saillante à triglyphe, archivoltes de briques en arc segmentaire. Ensemble mis en valeur par le jardin. Portillon remarquable à fers plats caractéristique de cette époque, portant le monogramme 'ME' au centre. De part et d'autre, les piliers sont étrangement de hauteur différente, cintrés et ornés d'un cercle.



Maison dite 'Ph?bé Cottage '

64 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 90 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1898 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti urbain qui se développe autour du centre ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle : plan rectangulaire, façade symétrique à trois travées. La façade principale met en valeur la travée centrale par l'ajout d'un pignon, les deux balcons et l'escalier conduisant à l'entrée. Le décor est assez sobre (agrafe des baies en pointe de diamant) mais accentué au niveau de l'entrée : cadre mouluré, agrafe à triglyphe, consoles du balcon à perles et palmettes. Un fronton triangulaire surhaussé en faible saillie surmonte la baie du pignon et porte une plaque sculptée du nom de la maison. Les ferronneries ouvragées d'origine de la clôture et du portail permettent d'apercevoir le jardin antérieur. La porte d'entrée d'origine est également remarquable. Le nom de la maison 'Ph?bé' vient très certainement du satellite de Saturne du même nom découvert en 1899, année de construction de la maison.



Maison

66 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 91 BD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Peu visible, masquée par la végétation. Maison construite entre 1920 et 1940. Configuration courante à Dax, déjà présente autour de 1900 : plan en L, pignon en retour avec toit à demi-croupe. Soin apporté aux ouvertures : baies du rdc en arc cintrées, plate-bande en relief avec retour sur le jambage, clés saillante. Terrasse antérieure. Porte d'entrée de style Art-déco. Ensemble mis en valeur par le grand jardin arboré et fleuri.





Maison

68 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 92 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison néo-régionaliste
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1927, de style néo-régionaliste caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l'entre-deux-guerre : façade pignon, toit à longs pans dissymétriques, porche dans-oeuvre cintré supportant une loggia, faux pans de bois. Porte d'entrée d'origine à ferronnerie de style Art-déco. Portillon à fers plats d'origine. Ensemble mis en valeur par le jardin mais dénaturé par la palissade ajoutée à la clôture.



Maison

70 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 94 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1926 de configuration caractéristique de l'entre-deux-guerre à Dax : plan en L avec pignon en retour, toit à longs pans dissymétrique, variété des formes de baies (cintrées, droites, arc segmentaire), arcs en briques sans doute laissée rouge à l'origine. Avant-toit mis en valeur par des aisseliers reposant sur des corbeaux. Ensemble mis en valeur par le jardin. Clôture d'origine, piliers à sommet pyramidal remarquables, portillon à fers plats caractéristique des années 1920.


70

Maison

72 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 95 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (ISIGEO)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1925, caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon symétrique, toit à longs pans et demi-croupe. L'encadrement des baies est soigné : arc segmentaire, en relief, à crossettes, agrafe de la porte à triglyphe. Porte d'entrée est d'origine. Clôture et portail à fers plats d'origine, caractéristique des années 1920. Ensemble mis en valeur par le jardin. Escalier antérieur refait.



Maison

74 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 96 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1890 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1890, caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à la fin du XIXe siècle : plan massé, un étage carré, façade principale symétrique à trois travées et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpés. Porte d'entrée d'origine. Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur.

Maison dite 'Léontine'

76 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 97 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

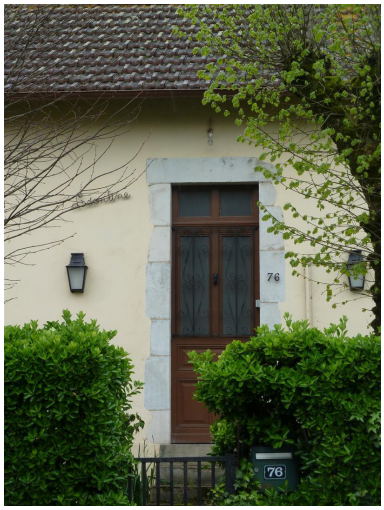
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1900 de configuration simple : plan en L, toit à longs pans, façade symétrique. Le décor réside dans l'encadrement des baies, ici irréguliers, marqué par l'enduit du reste de la façade comme pour les immeubles du centre historique. Porte d'entrée ancienne.


76
76

Maison dite ‘La Brise’

80 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 99 BD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Maison très singulière car certainement un corps principal rectangulaire construit autour de 1900 puis modifiée au début des années 1930 par l’architecte Jean Prunetti (deux extensions au Nord et à l’Ouest visibles sur la vue aérienne de 1938).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison néo-régionaliste

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Façade d’origine symétrique à trois travées, toit à longs pans et croupes, linteau des baies en bâtière à clé saillante. Ajout d’une travée en appentis au Nord avec double balconnet arrondi à balustres en béton façon bois, caractéristique du travail de Prunetti. L’architecte a apporté un décor néo-régionaliste de faux pans de bois avec un remplissage de briques en feuilles de fougères, il a aussi ajouté une jardinière à chaque fenêtre de l’étage. L’entrée est surmontée d’une génoise de tuiles ondulante. Porte d’entrée d’origine. Clôture remarquable en moellons rustiques et ferronnerie agrémentée d’une grande glycine.





Maison dite 'Xoko Ederrat'

6 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 250 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1950

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Marcel Le Gal

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. La parcelle en tant que telle existe depuis l'origine du lotissement mais cette maison n'a été construite qu'en 1950 par l'architecte Marcel Le Gal.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison néo-régionaliste

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

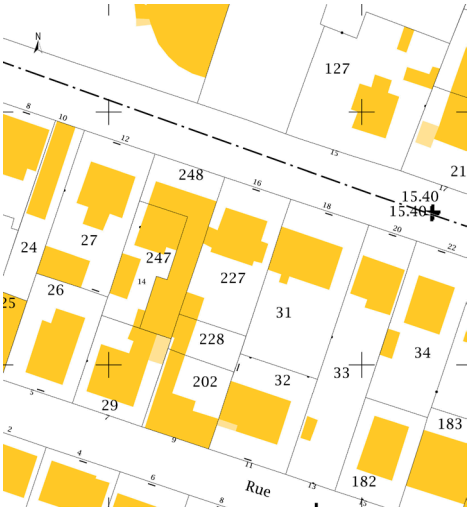
Maison de style néo-régionaliste avec sa façade pignon, son toit à longs pans dissymétriques, les trois triangles décoratifs à la façon d'un pigeonnier avec sa pierre d'envol. Relief apporté par un décrochement de la façade, porche hors-oeuvre, corbeaux dont certains superposés, auvents et jardinières.

Maison

16 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 227 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1938 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1938.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique des abords du centre-ville de Dax dans les années 1930 : plan rectangulaire, un étage, toit en pavillon, façade à deux travées avec baie du rdc cintrée. Celle-ci a la particularité d'avoir un porche à demi fors-oeuvre (peu fréquent) avec un auvent couvert de tuiles. La façade principale est soignée avec un décor de double génoise sous le toit faisant écho à celle du auvent et à la claustra du porche. L'encadrement de la baie cintrée est souligné par un large arc en relief. Un bandeau cannelé orne la partie supérieure du mur, tandis que des moellons rustiques apparents décorent le soubassement. Les ferronneries de la clôture et portail aux motifs art-déco semblent d'origine.

Maison

24 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 35 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des années 1930 à Dax : plan en L, pignon en retour. Mais rare édifice à 4 niveaux : rdc traité comme un haut soubassement, deux étages, un niveau en surcroît. Jeu sur la forme des baies : arc segmentaire, anse de panier. Décor de l'avant-toit charpenté remarquable faisant écho aux balcons et au garde-corps de l'escalier également en bois. Menuiseries d'origine partiellement sauvegardées.



Maison dite 'Yoyo Kriky'

30 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 39 BE

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration courante à Dax, déjà présente autour de 1900 : plan en L, pignon en retour avec toit à demi-croupe. Elle possède un très beau porche à arcades dans l'angle supportant une terrasse (inédit). Importance du bois : balcon, garde-corps de la terrasse, aisseliers sur corbeaux supportant l'auvent du porche. Polychromie des matériaux avec le soubassement en moellons apparents et la belle clôture à claustra de tuiles (rare). Ensemble mis en valeur par le jardin. Nom de la maison trouvé dans les archives du lotissement.





Maison dite 'Elzévir'

38 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 256 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1930.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa configuration plutôt archaïque rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan massé, façade symétrique, pignon central. Son originalité réside dans son grand pignon surhaussé et son décor extrêmement soigné : baies en arc segmentaire avec agrafes à triglyphes, deux cordons, décor du pignon formé d'un arc en anse de panier surmonté d'une agrafe à triglyphe et reposant sur une petite corniche avec deux consoles latérales encadrant une plaque portant le nom de la maison. Le portail et la clôture à fers plats sont remarquables et identiques à la maison voisine. Malheureusement, les menuiseries ont été remplacées par du pvc.


38


ELZÉVIR

Maison dite 'Thaïs'

91 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 3 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1937 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Décor remarquable. Travaux en cours. Portail dénaturant la maison.





Maison dite ‘La Roseraie’

85 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 243 AZ

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison du début du XXe siècle est caractéristique de l’architecture de cette époque avec son pignon en retour et son toit à demi-croupes mais est exceptionnelle par sa situation, ses proportions et son décor. En effet, elle est mise en valeur par sa position isolée sur sa parcelle, à l’angle de deux rues, au milieu d’un grand jardin arboré fermé par une élégante clôture à mur bas d’appareil irrégulier rustique avec d’imposants piliers en pierre de taille laissés rustiques et légèrement saillant un sur deux. De plus, la grille et le beau portail en fer forgé d’origine font de cette clôture un élément exceptionnel. Le décor est également exceptionnel à commencer par les garde-corps des balcons en fer forgé de style art-nouveau (rares à Dax), la polychromie des plates-bandes des baies, le bandeau sculpté de canaux et, surtout, la plaque portant le nom de la maison : cartouche sur deux petits corbeaux, décor de cuirs, feuilles d’acanthe, feuilles de chêne et palmes.


La Roseraie


85

Maison

31 rue du Pribat



Vue générale



Plan de situation : 217 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1976 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique de l'architecture des années 1970 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. La façade témoigne d'un jeu de reliefs et de profondeurs grâce, à la partie gauche en saillie, au large avant-toit plat, à la coursière régnant sur l'étage, au mur de refend en saillie sur le rdc. Ces éléments permettent également un jeu sur les lignes horizontales et verticales. La maison est mise en valeur par sa clôture basse qui laisse visible le petit jardin avec son pin qui semble dater de la construction de la maison. Le second-?uvre avec les menuiseries des fenêtres à angles en quart de rond est d'origine.



Maison

49 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 300 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite peu avant 1938, de configuration assez classique : plan rectangulaire, façade symétrique à trois travées. Elle présentait sans doute à l'origine un décor polychrome avec sa génoise et l'appui de ses fenêtres en briques aujourd'hui peintes de la même couleur que l'enduit. Les deux portails de style art-déco sont remarquables.




49

Maison

43 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 303 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1923

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison datée de 1923 de style plutôt archaïque (façade ordonnancée, pignon sur la travée centrale). En effet, on rencontre ce type d'architecture à la fin du XIXe siècle. Rares sont les maisons de cette époque qui portent la date ; celle-ci est également marquée des initiales JD. Élément singulier, la cave possède un accès extérieur sur la façade principale par un escalier situé juste devant l'entrée dans l'alignement de la travée centrale. Le harpage des chaînes d'angle et des baies alterne pierre de taille et briques, aujourd'hui peintes, qui créaient sans doute à l'origine un décor polychrome assortis aux piliers de la clôture (eux-mêmes en briques). Celle-ci est d'origine et possède un bel ensemble de grilles et portillon et fer forgé.



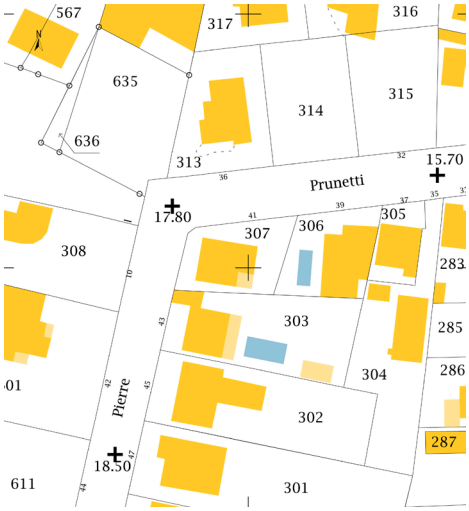


Maison dite 'Les Clématites'

41 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 307 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des années 1920 en périphérie du centre-ville : plan en 'L', pignon pour simuler un retour, petit jardin latéral. Soin accordé à la forme des baies (arc segmentaire, carrée, rectangulaire) et leur encadrement. La partie Est sur pilotis est une extension postérieure de la deuxième moitié du XXe siècle. Le mur de clôture opaque est également moderne.

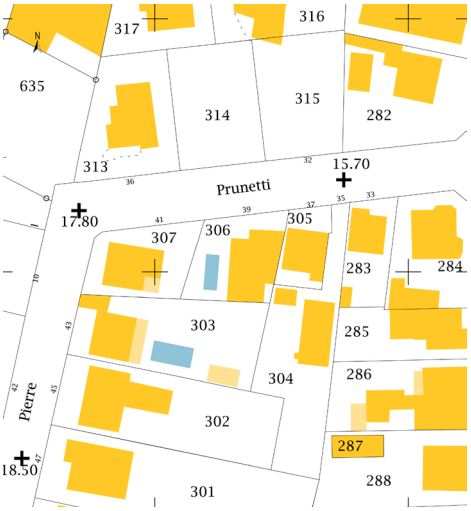


Maison

39 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 306 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison à plan en 'L' avec pignon en retour qui paraît un peu archaïque pour l'époque. Seules les baies du rez-de-chaussée en arc segmentaire permettent de la dater plutôt du deuxième quart du XXe siècle. La maison a été entièrement ravalée, les huisseries changées. Seuls les volets percés de petits trous dans la partie supérieure sont d'origine (une paire de volets brisés). Bâtiment dénaturé par l'enduit gris et la clôture opaque moderne.

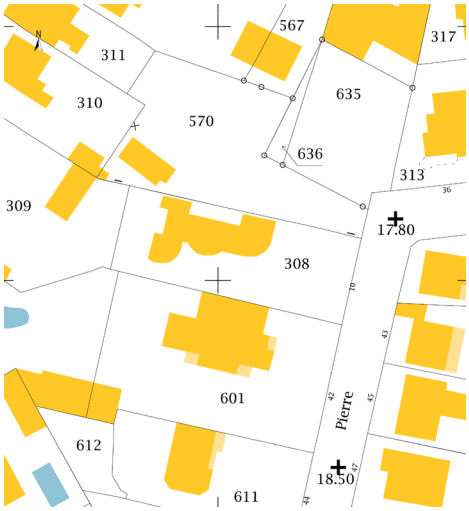


Maison

10 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 308 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1954

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Hiquet

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite en 1956 par l'entrepreneur Jean Hiquet, de configuration totalement inédite : plan général en 'L', traitement des angles en hémicycle avec une toiture à 2 croupes polygonales ainsi que des baies de formes variées : occuli à la façon de hublots, porte cintrée, baies d'angle, baies jumelées, angles soignés en doucine. Située en fond de parcelle, elle possède un grand jardin antérieur. La maison ne semble pas avoir subi de modification y compris pour le second-oeuvre.

Maison

47 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 301 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Clôture
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des années 1930 à Dax : plan en 'L' avec une grande baie cintrée sur le pignon en retour. La façade était encore décorée en 2011 de faux pans de bois recouverts depuis. La clôture et les piliers de clôture sont d'origine mais les deux portails en fer forgé (présents en 2011) ont été remplacés.

Clôture

46 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 585 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

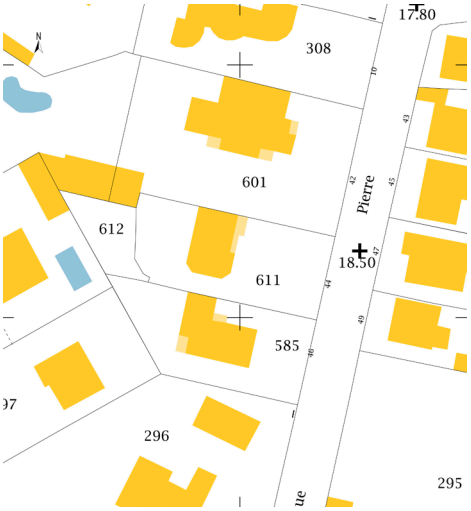
Typologie architecturale : Clôture
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Clôture remarquable se prolongeant aux n° 44 et 42 (manque la grille au n° 44), certainement de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe et sans doute issue d'une même propriété. Maison moderne.

Clôture

44 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 611 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

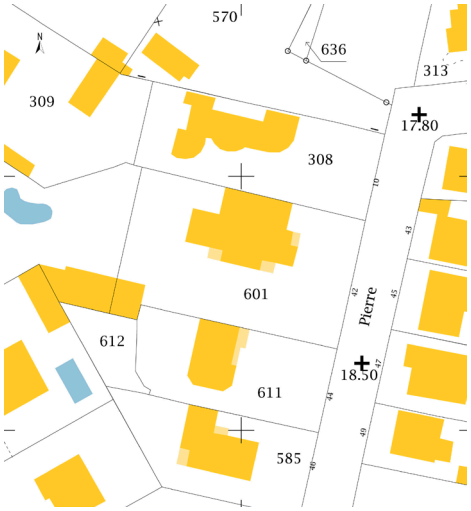
Typologie architecturale : Clôture
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Mur de clôture se prolongeant aux n° 46 et 42 (mais dont il manque la grille en fer forgé) datant certainement de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe et sans doute issu d'une même propriété. Maison moderne.

Clôture

42 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 601 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Clôture remarquable se prolongeant au n° 46 et 44 (manque la grille au n° 44), certainement de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe et sans doute issue d'une même propriété. Maison moderne.

Maison

1 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 52 BV

HISTORIQUE

Année de construction : Modifications de 1971

Siècle principal : 19e siècle 1ère moitié, 20e siècle 2ème quart, 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Philippe Duplantier (aménagements de 1971)

Historique : Propriété des Jogan, grande famille de propriétaires et exploitants agricoles, cette maison a été remaniée à plusieurs reprises. Il s'agissait à l'origine d'une maison de maître traditionnelle sur le modèle des fermes chalossaises avec une toiture à longs pans dissymétriques. La maison a semble-t-il été modernisée dans les années 1930 et sans doute transformée en immeuble de 2 appartements avec une entrée rue d'Aulan et l'autre rue Jogan à cette période. En 1971, l'architecte Philippe Duplantier travaille à de nombreux aménagements intérieurs et extérieurs : surélévation de la partie Est, modifications des baies. La propriété a conservé sa clôture exceptionnelle du XIXe siècle.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison remaniée dans les années 1930 : plan en L, modification des baies, entrée remarquable de style art-déco aujourd'hui préservée. En 1971, l'architecte Philippe Duplantier travaille à de nombreux aménagements intérieurs et extérieurs : surélévation de la partie Est, modifications des baies. La propriété a conservé sa clôture exceptionnelle du XIXe siècle avec un mur d'appareillage irrégulier, onze piliers en pierre surmontés d'une boule sur une base en balustre, une grille et deux portails en fer forgé.



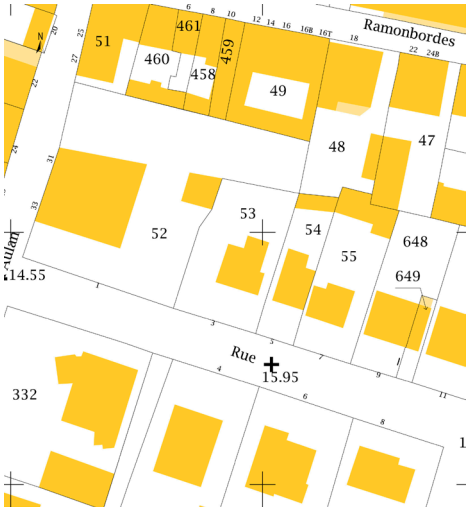


Maison dite ‘villa Ramuntcho’

3 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 53 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Construite vers 1926 sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison basco landaise
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison allie différents traits d’architecture régionaliste basco-landaise avec ses longs pans dissymétriques, ses baies cintrées et ses corbeaux tout en combinant différents matériaux qui animent la façade : faux pans de bois, briques en feuilles de fougère, claustra et auvent en tuiles canal. Le petit jardin antérieur avec son palmier a également été préservé.



Maison

5 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 54 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1926

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fut construite vers 1926 sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison conçue selon le modèle néo-régionaliste : plan en L avec pignon en retour, son toit à longs pans dissymétriques et sa façade animée de corbeaux et faux pans de bois. Au rez-de-chaussée on trouve un vestibule, un séjour, une cuisine/ salle à manger (aujourd'hui, une cloison a été déplacée pour créer un bureau) ; au sous-sol, une buanderie et une pièce en rez-de-jardin aménagée en chambre ; à l'étage, deux chambres et une salle de bain. La maison dispose d'une cheminée par pièce, toutes différentes et de différents matériaux : briques, pierre, marbre. L'escalier et les planchers sont d'origine ainsi que le carrelage rouge et jaune du sous-sol. La clôture et le palmier n'ont pas été conservés.

Maison dite ‘Les abeilles’

7 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 55 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Construite vers 1926 par l’architecte Jean Prunetti sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison allie architecture régionaliste, motifs art-déco et personnalité de l’architecte. En effet, on reconnaît les traits d’une architecture basco-landaise avec le jeu des matériaux qui animent la façade : faux pans de bois, briques en feuilles de fougère, archivoltes de tuiles au-dessus de l’entrée. Le balcon possède un décor art-déco avec ses consoles en béton rainurées et son garde corps à formes géométriques. La porte cintrée, quant à elle, avec son encadrement en forme de bourrelet est caractéristique des maisons de Jean Prunetti. Le petit jardin antérieur avec son palmier a été préservé ainsi que la clôture avec ses deux portails. La maison a été divisée en 4 appartements.





Maison dite 'Etchesoa'

9 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 56 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1929, 1953

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Surélévation : Roger Colmant (direction) et Lovisa (exécution)

Historique : Maison construite en 1929 sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925. A l'origine, maison en rdc, puis surélévation en 1953 par l'architecte Roger Colmant.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
À l'origine, il s'agissait d'une maison modeste en rez-de-chaussée, de plan carré, toit en pavillon et baies rectangulaires. Un peu plus tard, un petit pignon au-dessus de la porte d'entrée a été ajouté pour donner plus de cachet à la maison ; la maison a également été agrandie côté Est avec un garage et une pièce supplémentaire. En 1953, l'architecte Colmant se charge de faire d'importantes modifications : la maison est surélevée d'un étage et les baies du rez-de-chaussée sont modifiées pour créer des baies cintrées. Un décor de génoise sous le bandeau et au-dessus des baies jumelées anime la façade. La maison a conservé sa porte d'entrée d'origine, les deux portails et certainement certains arbres et arbustes du jardin antérieur.





Maison dite 'La Chamade'

11 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 57 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1932

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison a été construite en 1932 sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
La façade est animée par l'utilisation de moellons rustiques sur le soubassement et par un enduit projeté utilisé seulement sur le tiers supérieur et dessinant l'encadrement des baies. Le porche d'angle est décoré de fines cannelures caractéristiques du style art-déco. Du second-?uvre d'origine, seule reste la porte aux ferronneries art-déco. Huisseries, volets, clôture et portails sont modernes.


LA CHAMADE

Maison

13 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 58 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1929 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Maison construite autour de 1930 sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
La façade est animée par les aisseliers de l'avant toit, les jardinières et l'utilisation de différents enduits formant des cadres autour des baies. La clôture en pierre à appareil polygonal et joints cimentés avec ses piliers à sommets pyramidaux est remarquable. Ce type d'appareillage était plutôt employé autour de 1900, le mur serait-il donc antérieur ? La maison a été divisée en 2 appartements (rdc et étage) additionnée d'un troisième appartement à l'arrière.



Maison dite ‘Dar-Zina’

15 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 59 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Maison construite entre 1925 et 1930 sur le terrain vendu par la famille Jogan en 1925.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison aurait assez facilement pu être datée du premier quart du XXe siècle par son style assez archaïque, mais la parcelle fait partie du terrain vendu par la famille Jogan en 1925 et divisé en lots à construire à ce moment là. L’ornementation est concentrée sur l’encadrement des baies chacune surmontées d’une fine corniche. La baie de la pièce principale est en anse de panier. Tout le second-?uvre est d’origine : volets, huisseries, porte d’entrée. Le portail art-déco est également remarquable. Dar Zina signifie ‘Belle maison’ en arabe.

Villa dite 'Niki'

4 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 331 BV

HISTORIQUE

Année de construction : peu après 1934

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

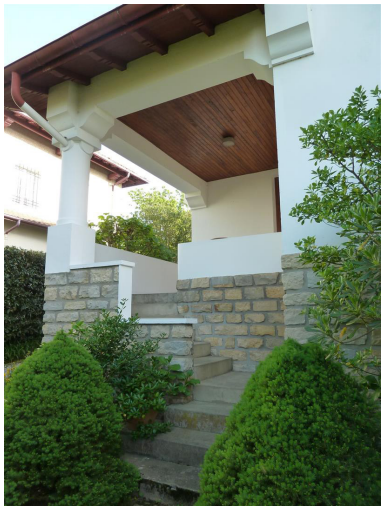
Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 et a été aquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. La dernière maison sera construite en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Albert Pomade, 3 sont signées Jean Prunetti, la dernière n'est pas signée. La propriété était appelée le Tuc car elle est situé sur une colline ; d'importants travaux de terrassement ont donc été nécessaires. Les maisons sont clairement orientées vers la rue, au Nord, et ne disposent que de peu d'ouvertures côté Sud.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Dans cette maison, le jardin à l'arrière ne descendait pas en pente douce à l'origine mais était accessible par un escalier, la vue côté sud n'était donc pas dégagée ; par conséquent, c'est le porche au Nord-est qui tenait lieu de terrasse. Le terrain à l'arrière était exploité comme potager et verger. L'habitation est répartie autour d'un couloir central avec 3 chambres, une cuisine/souillarde, une salle de bain au fond et un salon/salle à manger en façade. Le soubassement est occupé par la cave et il semble que, dès l'origine, y avait été aménagée une chambre louée par la propriétaire. Une autre chambre était louée dans la dépendance du jardin. Le confort était assez modeste : un espace de couchage et un lavabo. La maison a subi quelques modifications dans les années 1970 ; la façade a tout d'abord était épurée (une partie du décor a donc disparu) pour mieux s'adapter à la mode de l'époque : les archivoltes en tuiles des baies faisant écho à la double génoise ont été supprimées ainsi que la plaque portant le nom de la maison ('Niki'). Le garde-corps de l'escalier était un mur plein, il a été découpé pour alléger la façade. A l'intérieur, le mur à arcade séparant le salon de la salle à manger a été supprimé, la chambre du fond a été changée en cuisine et l'ancienne cuisine est devenue un bureau. Dans la cuisine originelle, une cloison en bois séparait la cuisine de la souillarde, des boiseries allant jusqu'au plafond fermaient également l'escalier menant à la cave comme un placard. La maison a conservé ses huisseries d'origine. La clôture d'origine est également remarquable avec ses barrières en béton assez fréquentes chez les maisons d'Albert Pomade (cf bd Cuyès). Dans le jardin antérieur, certains arbustes datent de la construction de la maison.




4

Maison

7 rue de la Ferté, lotissement du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 29 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1952

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Henri Bessagnet, architecte D.P.L.G. Paul Louges, exécution des travaux.

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été réalisée par l'architecte Henri Bessagnet, diplômé de l'école de Beaux-arts de Bordeaux. Bessagnet est l'auteur de la cité ouvrière Castors de Pessac ainsi que des cités de Dax et Saint-Paul-lès-Dax. L'exécution des travaux a été confiée à Paul Louges, son voisin.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est assez modeste : un séjour, une cuisine, une salle de bain (avec douche et wc) et 2 chambres. L'accent est mis sur le pignon avec sa grande baie cintrée et sa grande jardinière. Le second-?uvre ne semble pas d'origine. La porte d'entrée encore en place en 2012 a été changée. La maison a préservé sa clôture basse grillagée agrémentée de deux losanges métalliques.

Maison

8 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 242 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : André Peyrelongue, maçon, commanditaire

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été réalisée par son propriétaire, André Peyrelongue, maçon de profession.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison assez modeste : un séjour, une cuisine, un wc, une salle de bain et 3 chambres. Sa configuration en 'L' est plutôt caractéristique des années 1920 et 1930 à Dax. La façade est mise en valeur par le porche, la petite terrasse, les angles des baies en quart de rond et l'emploi de moellons rustiques sur le soubassement et le contrefort du porche. La maison a préservé sa clôture basse en moellons faisant écho à la façade. cf 20 rue Jean Le Bon.



Maison dite 'Akistza'

4 rue Wlérick



Vue générale



Plan de situation : 220 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Saubion, commanditaire

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Gischia', issu de la propriété du Pribat ayant appartenu à Léon Gischia. Celui-ci a divisé son terrain en 28 parcelles à lotir en 1932 et les premières maisons ont été construites en 1952. Celle-ci date de 1953 et a été conçue par le propriétaire lui-même.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Le propriétaire a été inspiré par le modèle traditionnel à plan massé, étage en surcroît, longs pans dissymétriques et un ancrage dans le sol marqué par les contreforts et l'emploi de moellons rustiques en soubassement. La forme et l'encadrement des baies est néanmoins soigné avec l'entrée cintrée moulurée, le chanfrein arrondi de la porte-fenêtre à l'étage et la ferronnerie à volutes du balcon et de l'oculus.





Maison

9 rue Charles Despiau



Vue générale



Plan de situation : 236 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti (direction des travaux), Jean Hiquet (exécution)

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Gischia', issu de la propriété du Pribat ayant appartenu à Léon Gischia. Celui-ci a divisé son terrain en 28 parcelles à lotir en 1932 et les premières maisons ont été construites en 1952. Celle-ci est signée Jean Prunetti et date de 1953. Jean Hiquet fut en charge de l'exécution des travaux.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Prunetti a dessiné ici un plan en L 'amélioré' grâce à des décrochements de la façade. En effet, bureau, séjour et garage ne sont pas alignés ce qui permet de revisiter cette façade-pignon traditionnelle issue de la ferme landaise. La fenêtre d'angle est représentative des ouvertures des années 1950 ; presque toutes les maisons de la rue construites à la même époque en possède une. La façade est assez sobre et géométrique, les seuls éléments de décor se trouvent dans le petit passage latéral maçonné et surmonté d'une génoise comprenant une porte cintrée et une baie carrée avec grille en fer forgé décorée de volutes et quadrilobes. Ce passage conduit à une vaste terrasse arrière délimitée par une colonnade (ou pergola ?) autour de laquelle s'organise la maison. En effet, le séjour est largement ouvert sur cette terrasse par trois arcades, une chambre y possède un accès, l'autre une fenêtre d'angle. La clôture avec ses triples piliers en béton est exceptionnelle.





Maison

57 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 149 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jules Lataste, commanditaire. Exécution des travaux : André Bidalle, entrepreneur à Téthieu.

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de plan très simple (six pièces réparties autour d'un couloir central et un garage) a été construite en 1953. Elle possède une façade d'esprit néo-régionaliste animée par différentes formes et matériaux : façade pignon, toit à longs pans dissymétriques, porche dans ?uvre avec colonnes et garde-corps à claustra de tuiles, fenêtre principale avec ses angles abattus, deux petits contreforts en cavet inversé, génoise, faux pigeonnier, soubassement à moellons apparents.



Maison dite 'Guanmada'

2 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 189 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Gilbert Cumenal, commanditaire

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Elle a été conçue en 1953 par son propriétaire.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison possédait à l'origine un grand potager à l'arrière (aujourd'hui bâti). Sa configuration est assez curieuse puisque deux chambres sont situées à niveau plus élevé de 1,20 m par rapport au reste des pièces, au-dessus d'un cellier et d'une buanderie en soubassement. La façade est marquée par son porche dans ?uvre et sa travée sud en retrait avec un balcon séparant les deux niveaux. Le décor est constitué du faux pigeonnier (trois triangles sur une génoise) et des moellons rustiques employés pour le soubassement et les piliers du porche.




GUANMADA

Maison dite 'Maritxu'

115 boulevard Claude Lorrin, lotissement du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 63 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Georges Fudji

Historique : Cette maison construite par l'architecte Georges Fudji en 1953 fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison est masquée par la haie et les grands arbres du jardin. Le plan de la maison est organisé curieusement avec un porche d'entrée donnant sur un tout petit vestibule s'ouvrant directement sur une 'chambre-studio', communicant elle-même avec le séjour. Cette circulation porche/vestibule/chambre/séjour est peu commune. L'accent est mis sur la façade ouest : porche, degré convexe, fenêtre d'angle, moellons roses de la Rhune.



Maison

52 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 54 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1955

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Renaud Brocas

Historique : Le lieu dit où se situe la maison était appelé 'Escorye Baque'. Maison construite en 1955 et signée Renaud Brocas.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Il s'agit en fait deux logements jumeaux dont un de surface très restreinte avec seulement deux pièces. La maison est caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans les années 1950 avec un rdc surélevé sur un haut niveau de soubassement, porche dans-oeuvre, escalier extérieur. La façade pignon avec toit à longs pans dissymétrique est un trait du néo-régionalisme. Décor épuré : deux petites génoises encadrent l'oculus, pilier du porche en tuiles plates. Sur la façade ouest, une terrasse surélevée relie les deux logements.





Maison dite 'Telkele'

1 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 108 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1954

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Celle-ci a été construite en 1954.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond à un modèle fréquent des années 1950 à Dax. En effet, elle conserve des éléments architecturaux néo-régionalistes tels que les longs pans dissymétriques, le soubassement en moellons et le faux pigeonnier, en les adaptant à l'époque avec des baies carrées réunies dans un cadre en relief. Le porche à la particularité d'être à demi hors-?uvre. L'ensemble est mis en valeur par le jardin.



Maison

19 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 123 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1954

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Marcel Le Gal, architecte. (Exécution : Lartigau, entrepreneur. Sanitaire et chauffage : Mrs Tramblais et Ardoin).

Historique : Cette maison de l'architecte Marcel Le Gal construite en 1954 n'a subi aucune modification à par la réfection des menuiseries, dans le respect des petits carreaux d'origine.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Les plans de la maison révèlent un sous-sol compartimenté extrêmement fonctionnel avec un dégagement desservant : garage, buanderie, débarras, chaufferie, cave à charbon (et cuve à mazout), cave et caveau à vin et enfin, une resserre pour les outils de jardinage. L'architecte a mis l'entrée en valeur par la construction d'un pignon surbaissé décoré d'une double génoise et par la grande porte-fenêtre cintrée (avec un arc en pierre de la Rhune) qui est en fait, chose rare, la porte d'entrée de la maison. L'autre élément remarquable est la 'terrasse-galerie' régnant sur les 3/4 de la façade, agrémentée de jardinières-garde-corps et de socles en béton surmontés d'une boule faisant écho aux épis de faîtage, eux-mêmes en forme de boule. Le mur de clôture et ses piliers en moellons rouges d'Ascain a également été dessiné par l'architecte, tout comme les jardins.

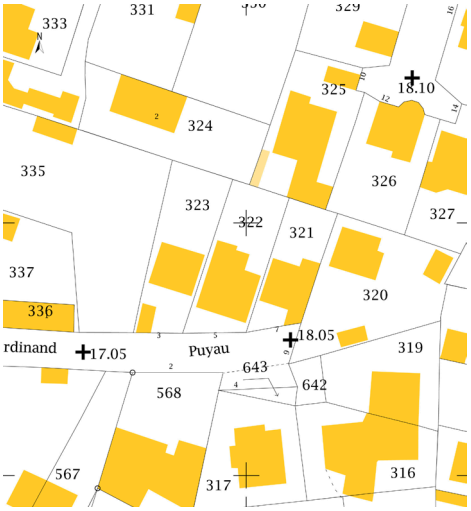


Maison dite ‘’

5 rue Ferdinand Puyau



Vue générale



Plan de situation : 322 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1929 (IGECOM), 1954 (surélévation)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison datant de la fin des années 1920 très représentative des constructions dacquoises de cette période avec son plan perpendiculaire à la rue, sa façade pignon et son soubassement en moellons rustiques. La baie cintrée et le porche dans ?uvre décoré de motifs géométriques art-déco est également caractéristique de l’entre-deux-guerres. La hauteur du soubassement est importante de sorte que le rez-de-chaussée surélevée est en fait au niveau d’un premier étage auquel on accède par un grand escalier extérieur à deux volées. La maison a été surélevée d’un étage en 1954 dans le but de rendre le grenier habitable en créant trois chambres. La chambre centrale possède une porte-fenêtre et un balcon en béton, le tout compris dans un léger retrait à la façon d’une loggia. La clôture et le second-?uvre sont d’origine (vitres, volets, porte d’entrée) et le jardin est fleuri et arboré. La maison est en mauvais état.



Maison dite 'Le Tuc'

6 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 330 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1936

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 et a été aquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. La dernière maison sera construite en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Albert Pomade, 3 sont signées Jean Prunetti, la dernière n'est pas signée. La propriété était appelée le Tuc car elle est situé sur une colline ; d'importants travaux de terrassement ont donc été nécessaires. Les maisons sont clairement orientées vers la rue, au Nord, et ne disposent que de peu d'ouvertures côté Sud.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Dans cette maison, le jardin-potager à l'arrière était située sur une butte (partie non terrassée) et accessible par un chemin en pente le long de la clôture mitoyenne. La vue côté sud n'était donc pas dégagée ; par conséquent, c'est le porche au Nord-est qui tient lieu de terrasse. Avec ses cinq chambres, cette maison est une des plus grandes de la rue. De plus, elle multiplie les détails architecturaux caractéristiques des maisons de l'entre-deux-guerres à Dax : porche dans-?uvre, loggia, terrasse, pièce en saillie, baie cintrée, baie à angles en quart de rond, motifs décoratifs art-déco. La maison n'a subi aucune modification et respecte en tout point le devis originel de l'architecte. Notons notamment les vitres, menuiseries, porte d'entrée et surtout l'enduit béton plus sombre sous l'avant-toit, très rarement conservé. La clôture en moellons rustiques apparents et le portail sont d'origine. Elle possède également un jardin remarquable avec un cerisier et un camélia de l'âge de la maison. Tous ces éléments font de cette maison un élément exceptionnel du patrimoine architectural dacquois.





Maison

8 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 329 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 pour être loti et a été acquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement (dit 'lotissement Riberol') de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. La dernière maison sera construite en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Albert Pomade, 3 sont signées Jean Prunetti, dont celle-ci construite vers 1936.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

De plan en L, plus un garage, avec porche dans l'angle assez fréquent, elle est singulière par son corps en retour dont l'étage est polygonal avec une baie sur chaque pan coupé. L'encadrement des baies est soigné avec notamment une embrasure en quart de rond convexe pour la fenêtre principale, trait caractéristique du travail de Prunetti. La partie supérieure du garage décorée de trois ressauts fait écho au même motif présent sur le porche, décor géométrique caractéristique de l'Art déco. La maison ne semble avoir subi aucune modification, tout le second-oeuvre est d'origine (volets, menuiseries, porte d'entrée cintrée remarquable) tout comme la clôture avec le portillon portant l'initiale H, du nom des premiers propriétaires 'Hayet'. cf n°4 rue Abel Guichemerre.


8

Maison

10 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 325 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 pour être loti et a été acquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement (dit 'lotissement Riberol') de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. La dernière maison sera construite en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Jean Prunetti, 3 sont signées Albert Pomade, dont celle-ci construite vers 1935. Maison caractéristique du bâti de cette période.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

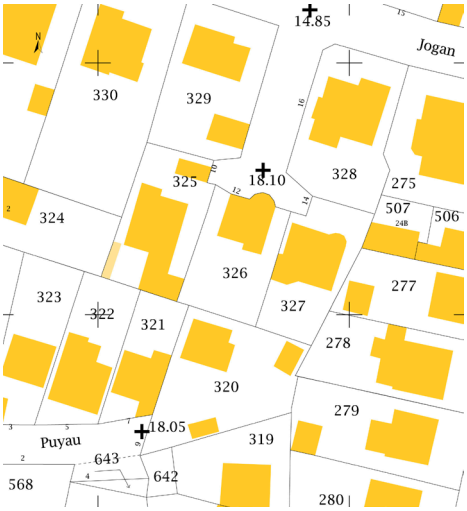
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Peu visible, car très surélevée par rapport à la rue, garage dans le soutènement.

Maison

12 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 326 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1949

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti, architecte. Saint-Pées frères, entrepreneurs (exécution des travaux).

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 pour être loti et a été acquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement (dit 'lotissement Riberol') de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. Celle-ci sera la dernière construite plus tardivement en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Albert Pomade, 3 sont signées Jean Prunetti, dont celle-ci.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison située directement sur la rue avec jardin postérieur, en rdc surélevé sur un soubassement, accès assez remarquable sur le côté de la maison par un escalier à deux volées et bac à fleurs dans l'angle. Plan en L avec corps en retour en rotonde, toit à croupe polygonale, caractéristique du travail de Prunetti. Cette partie a sans doute subie une modification postérieure car la signature de l'architecte est masquée à moitié.



Maison

14 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 327 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 pour être loti et a été acquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement (dit 'lotissement Riberol') de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. La dernière maison sera construite en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Albert Pomade, 3 sont signées Jean Prunetti, dont celle-ci construite vers 1936.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
De plan en L, elle est remarquable par la pièce en saillie arrondie, fondue sur la façade et toiture à croupe polygonale caractéristique du travail de Prunetti, ainsi que par sa grande pergola en façade.





Maison

16 rue Jogan



Vue générale



Plan de situation : 328 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1939 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Le terrain situé au sud de la rue Jogan, appelé propriété du Tuc, a également été vendu par la famille Jogan en 1925 pour être loti et a été acquis par le chirurgien Jean Riberol. En 1933, celui-ci crée un lotissement (dit 'lotissement Riberol') de 7 parcelles, projet accepté en 1935. En 1939, 6 parcelles sont loties. La dernière maison sera construite en 1949. Sur les 7 maisons, 3 sont signées Albert Pomade, 3 sont signées Jean Prunetti, celle-ci n'est pas signée.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Elle est remarquable car de configuration inédite : plan général en L avec plusieurs pièces en saillie, une rotonde sur la façade Nord donnant sur le porche, un pièce polygonale sur la façade Est et un décrochement sur la façade ouest. Importance du grand porche/terrasse créé par le large avant-toit reposant sur trois colonnes ; on y accède par un bel escalier aligné sur la façade. Jeu sur les profondeurs. Décor sobre : rainures dans l'enduit sur le soubassement, moellons rustiques faisant écho à la clôture, bandeau en saillie sous l'avant-toit. Clôture basse et portails caractéristiques des années 1930.



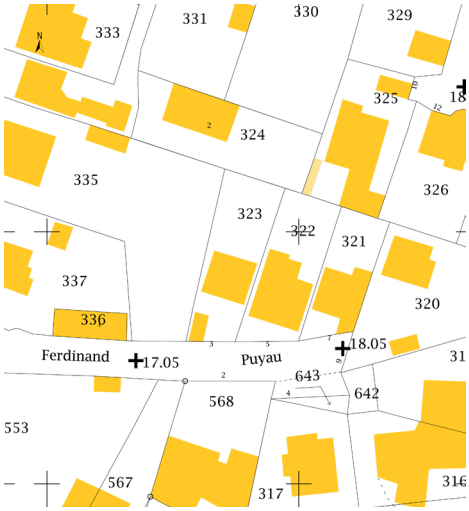


Maison dite 'Teresa'

3 rue Ferdinand Puyau



Vue générale



Plan de situation : 323 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, construite vers 1932, présente les traits caractéristiques de l'architecture de l'entre-deux-guerres. De plan rectangulaire simple à deux travées, elle possède deux éléments fréquents voire incontournables à l'époque : un porche dans ?uvre et une loggia. Le porche est orné d'angles convexes en quart de rond à redents et la loggia possède un balcon bombé en très légère saillie pour apporter du relief à la façade. La maison est précédée d'un jardin, d'un garage certainement d'origine et d'une clôture avec des piliers surmontés d'une boule. De plus, tout le second-?uvre a été préservé : menuiseries des fenêtres, volets et porte d'entrée.





Maison dite 'Socik-Gabé'

7 rue Ferdinand Puyau



Vue générale



Plan de situation : 321 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

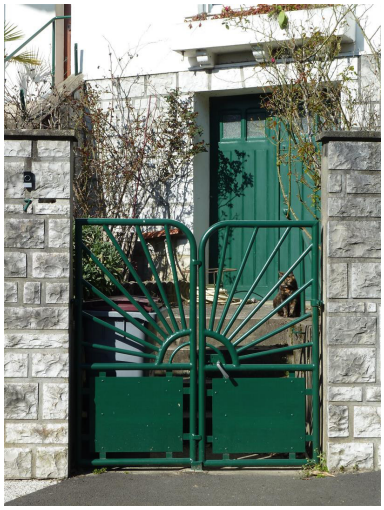
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville dans les années 1920 et 1930 : plan massé, retour simulé par un pignon dans l'alignement du gouttereau, une baie cintrée avec jardinière, un porche dans-oeuvre. Décor simple marqué par une plate-bande avec petit retour sur le jambage et clé saillante. La hauteur du soubassement en moellons rustiques est importante de sorte que le rez-de-chaussée surélevé est en fait au niveau d'un premier étage auquel on accède par un grand escalier extérieur. La porte d'entrée, de cave et les menuiseries des fenêtres sont d'origine. La partie Est est sans doute une extension postérieure. Elle est précédée d'une terrasse surmontant un garage datant sans doute des années 1950, en témoigne l'appareillage rustique rectangulaire caractéristique de cette période. La clôture et le joli portillon d'entrée datent aussi de cette époque.

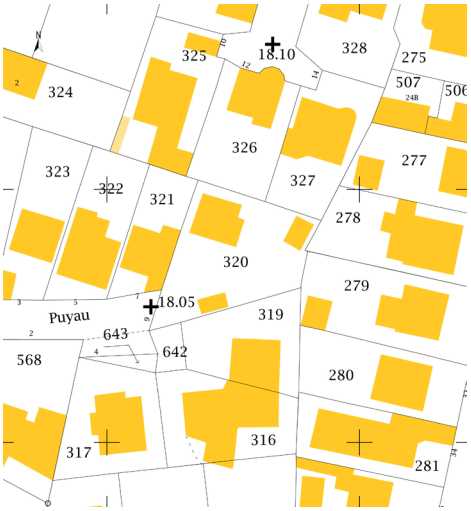


Maison

9 rue Ferdinand Puyau



Vue générale



Plan de situation : 320 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

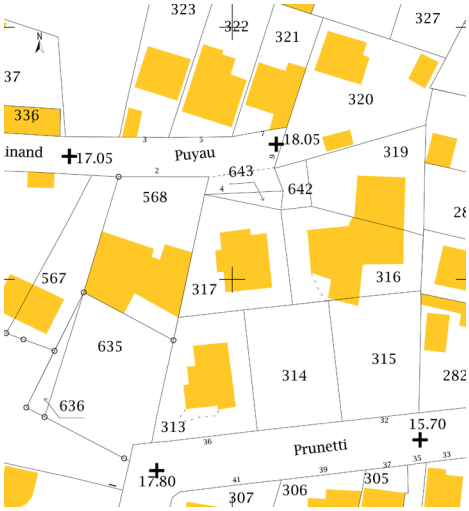
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville dans l'entre-deux-guerre : plan en L, corps en retour avec une baie cintrée, porche dans l'angle supportant une terrasse. Le néo-régionalisme est apporté par les corbeaux superposés créant du relief et les faux pans de bois. Baie cintrée décorée d'une génoise en archivolte et garde corps en métal à petites volutes aux extrémités, motif caractéristique des années 1930 et de l'Art déco.

Maison

4 rue Ferdinand Puyau



Vue générale



Plan de situation : 317 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1973

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : René Guichemerre

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison signée René Guichemerre est caractéristique de l'architecture des années 1970 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. La façade témoigne d'un jeu sur les lignes verticales et horizontales : travée en retrait, baies carrées et rectangulaires horizontales avec cadre saillant, large avant-toit plat, lignes horizontales tracées dans l'enduit. La maison est mise en valeur par un joli jardin. Le second-?uvre a été préservé avec notamment une belle porte d'entrée et de remarquables menuiseries sur la fenêtre centrale.

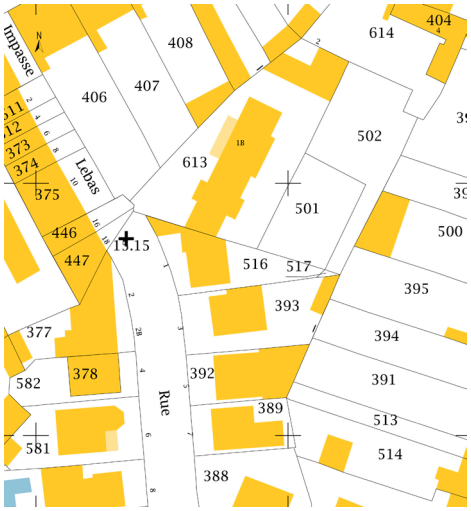


Maison

1 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 516 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1921 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1921 (?).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville à cette période : plan en T, pignon en retour, néo-régionalisme marqué par les faux pans de bois et les corbeaux sur le pignon. La partie en appentis est peut-être une extension postérieure, quoique les motifs de la grille de la baie cintrés sont caractéristiques des années 1930.





Maison

3 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 393 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1935 et signée Albert Pomade,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des abords du centre-ville de Dax dans les années 1930 : plan en L, un étage, toit à longs pans et croupes, façades régulières à deux travées et trois travées, entrée cintrée en retrait. Les baies sont décorées de génoises qui font écho à celles de l'avant-toit. L'ensemble est mis en valeur par le petit jardin antérieur. A noter, les piliers de clôture originaux avec la partie supérieure cannelée.

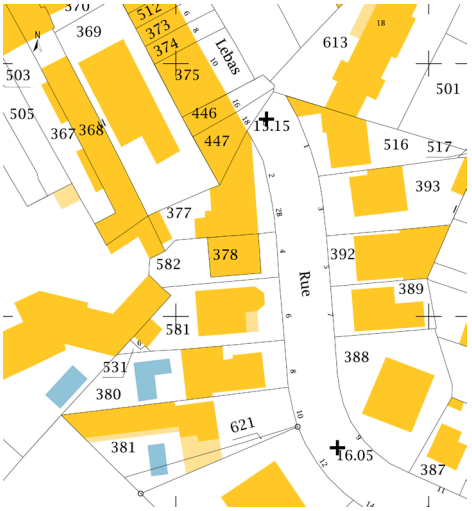


Maison dite 'Suzette'

4 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 378 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1933 et signée Albert Pomade,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l'entre-deux-guerre : plan en L, porche dans l'angle, baie cintrée sur le corps en retour, néo-régionalisme apporté par les corbeaux et faux pans de bois avec un remplissage de briques en feuilles de fougère, faisant écho aux briques de l'arc de la baie (polychromie des matériaux). La singularité de cette maison vient de la toiture en appentis du corps en retour, accentuant la dissymétrie de la façade.

Maison dite 'Cosy'

11 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 387 BV

HISTORIQUE

Année de construction : Vers 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Elle a été conçu par Jean Prunetti à cette date et n'a subi aucune modification depuis.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
De surface assez modeste, elle est pourtant très représentative d'un renouvellement du modèle régionaliste landais que semble rechercher Prunetti avec son toit à longs pans et croupe et une travée avec toit en appentis (voir également 80 boulevard Claude Lorrin). La façade reprend de façon condensée tous les codes régionalistes : faux pans de bois, corbeaux, contrefort, décor de briques en feuilles de fougère ; et aussi modernes : baie cintrée, pergola, jardinière. La maison possède sa clôture d'origine avec un portail en fer forgé remarquable ainsi que tout le second-?uvre (menuiseries des fenêtres, volets, porte d'entrée). A l'intérieur, les sols et cheminées sont également conformes au devis d'origine. Tous ces éléments font de cette maison un élément exceptionnel du patrimoine urbain de la ville.

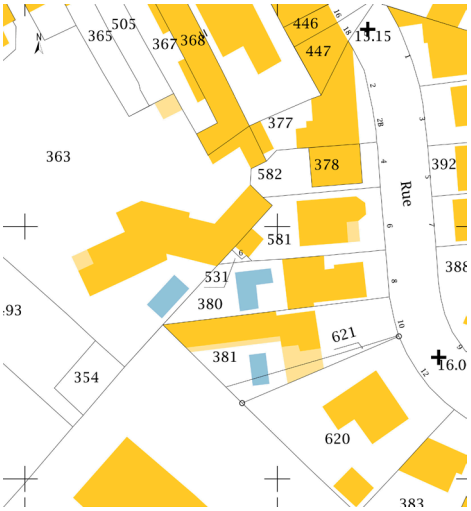


Maison

6 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 581 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade ?

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1933.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l'entre-deux-guerre : plan en L, porche dans l'angle. Sa particularité réside dans son corps en retour polygonal avec une baie et sa jardinière sur chaque pan de mur. Décor sobre et soigné : bandeau médian en briques, angles du porche moulurés en doucine. Jardin bétonné, porche fermé.


SUZETTE

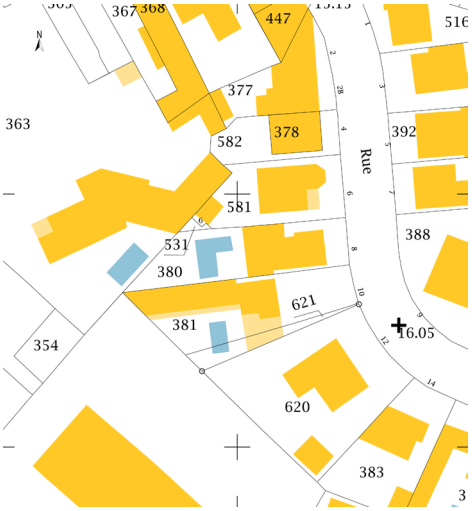


Maison

8 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 380 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1933.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de style régionaliste caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l'entre-deux-guerre : façade pignon, toit à longs pans dissymétriques, baies cintrées, corbeaux superposés apportant du relief, faux pans de bois.

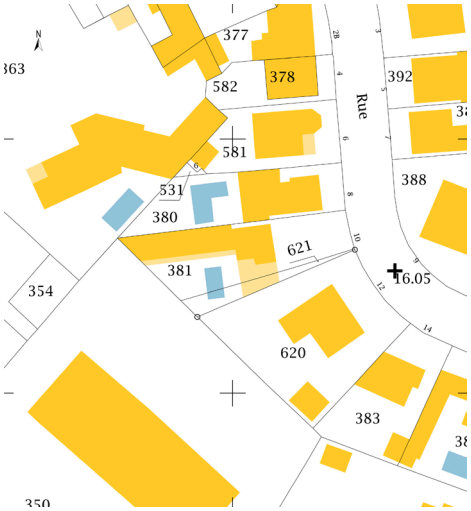


Maison dite 'Erckia'

10 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 381 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des abords du centre-ville de Dax dans les années 1930 : plan rectangulaire, un étage, toit à longs pans et croupes, façades régulières avec baies du rdc cintrées. Ces dernières sont mises en valeur par une fine archivolte en briques faisant écho au large bandeau de briques ornant toute la façade. L'avant-toit est décoré de nombreuses pannes sculptées assemblées par paires dans les angles et quatre au centre. La maison est très en retrait par rapport à la rue, l'ensemble était certainement mis en valeur par un grand jardin antérieur, aujourd'hui goudronné. Cf 7 rue Marie Fargues.


ERCKIA

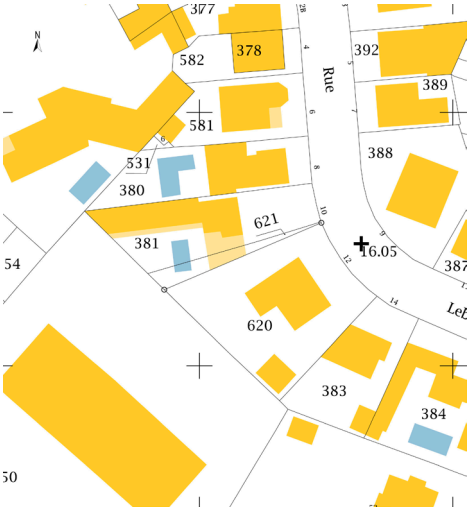

ALBERT POMADE
ARCHITECTE D.P.L.G

Maison dite ‘Hic Eta Nic’

12 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 620 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1935, signée Jean Prunetti.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l’entre-deux-guerre : plan en L, pignon en retour à baie cintrée. Singulièrement, la façade est déséquilibrée par le porche hors-oeuvre situé à droite (habituellement dans l’angle) abrité par une toiture à longs pans dissymétriques. Corbeaux superposés donnant du relief à la façade et arc de la baie en briques pour apporter de la couleur. Les petites volutes qui ornent les corbeaux sont caractéristiques du travail de Prunetti. Ensemble mis en valeur par le jardin et la clôture basse. Portails d’origine également.





Maison

14 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 383 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1935.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l'entre-deux-guerre : plan en L, pignon en retour, toit à longs pans dissymétriques, porche dans l'angle, néo-régionalisme apporté par les corbeaux et faux pans de bois avec un remplissage de briques en feuilles de fougère. Baie cintrée décorée par un cordon peint et une génoise. Ensemble mis en valeur par le jardin.





Maison

13 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 386 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1935.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans l'entre-deux-guerre : plan en L, pignon en retour, baie cintrée en rdc, toit à longs pans dissymétriques, porche dans l'angle, néo-régionalisme apporté par les corbeaux et faux pans de bois. Clôture préservée : barrière en béton et boules sur les piliers caractéristiques du travail d'Albert Pomade.





Maison dite 'Aldomi'

9 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 388 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade ?

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1933.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des abords du centre-ville de Dax dans les années 1930 : plan rectangulaire, un étage, toit en pavillon, façades régulières à trois travées, porche dans-oeuvre. Décor sobre : bandeau supérieur, cannelures dans la partie supérieure des colonnes du porche. L'ensemble est mis en valeur par le jardin.



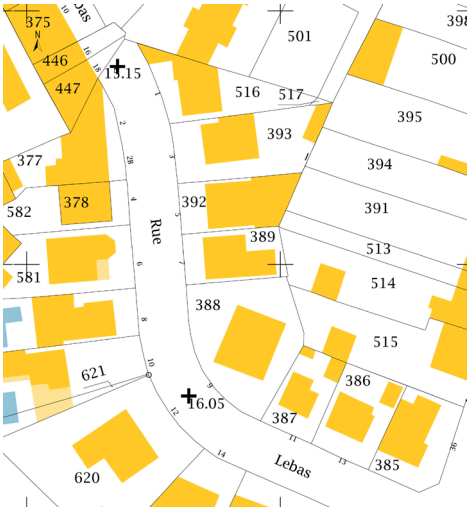


Maison dite ‘Les Hirondelles’

7 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 389 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM) (?)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Présente sur les vues aériennes de 1938, elle semble plutôt des années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

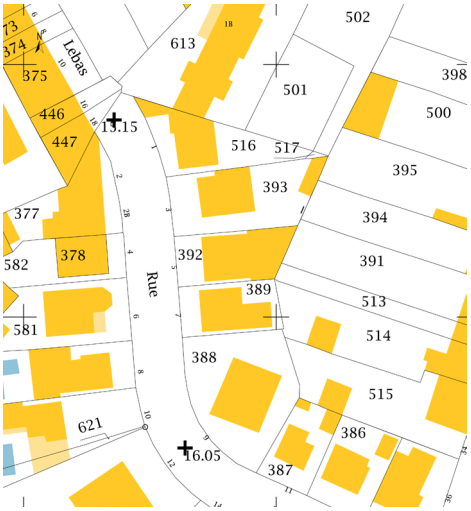
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Plan L (un corps rectangulaire et une extension à l’arrière), toit à longs pans, un étage carré, façade régulière à deux travées. Clôture et portails d’origine.

Maison

5 rue Lebas



Vue générale



Plan de situation : 392 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement Lebas, issu du terrain à lotir vendu par Madame Lebas en 1931. Construite vers 1935.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de configuration simple : plan rectangulaire, un étage carré, toit à longs pans, façade gouttereau régulière à trois travées, entrée cintrée en retrait. Décor soigné : une baie cintrée par niveau, angles du garage en quart de rond concaves, décor dans l'enduit en forme de piédestal sous la fenêtre central (portant autrefois la nom de la maison), enduit différent sous l'avant-toit marquant le contour supérieur des baies de l'étage. Auvent couvert de tuiles sur toute la façade entre les deux niveaux. Belle grille en fer forgé à motifs en volutes Art-déco.





Maison dite ‘Clos de la Baratte’

1 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 63 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1953 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1953 par Jean Prunetti, caractéristique des années 1950 à Dax et de cet architecte : une pièce en rotonde, une fenêtre d’angle. Clôture d’origine, beau jardin arboré.

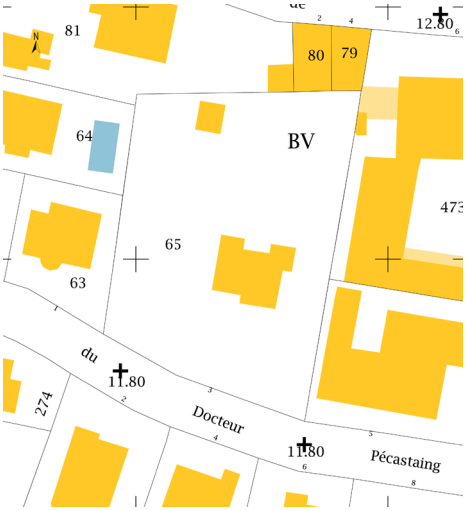


Maison

3 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 65 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1950 caractéristique du bâti des années 1950 à Dax avec son corps en retour et ses fenêtres carrées formant des lignes très géométriques. Décor résidant sobrement dans les grille des baies ouvragées. Ensemble mis en valeur par un très beau jardin enveloppant arboré et fleuri. Il semble que la maison n'a subi aucune modification et possède tout son second-oeuvre d'origine (menuiseries, ferronneries, porte d'entrée). La clôture est simple mais d'origine, dans le même style que les maisons voisines.





Maison dite ‘Maïténa’

2 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 263 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti des années 1950 à Dax : plan massé avec un avant-corps, rdc surélevé, porche d’entrée, façade dissymétrique avec une baie cintrée. Il semble que la maison n’a subi aucune modification et possède tout son second-oeuvre d’origine (menuiseries, volets, porte d’entrée). Façade principale très soignée : porche à arcades, garde-corps à claustra de tuiles, arcs et agrafes soulignés par l’enduit en relief, jardinière, moellons rustiques sur le soubassement et les contreforts. Bâti mis en valeur par son jardin antérieur laissé visible grâce à une clôture basse (mur bahut en moellons rustiques, et portails d’origine). Les maisons voisines n°4 et n°6 ont une configuration similaire.





Maison

2 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 13 AC

HISTORIQUE

Année de construction : Avant 1870.

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre : Alfred Levannier

Historique : Cette maison est l'une des plus anciennes du quartier puisque sa présence est attestée par des documents notariés en 1863. Or, elle est signée Alfred Levannier, architecte né en 1872. Levannier a donc sans doute restauré ou décoré la façade à la fin du XIXe siècle.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

De composition classique à plan rectangulaire et trois travées, la maison comporte une extension au nord réalisée très certainement pendant l'entre-deux-guerre (elle est attestée en 1938) avec sa baie cintrée et sa petite pergola, caractéristiques de cette période. Le décor de la façade est remarquable. Parfaitement symétrique, celle-ci met en avant la travée centrale grâce au bel escalier à balustres conduisant à l'entrée, à son balcon central et au fronton de la baie de l'étage, cintré brisé à volutes avec une fleur au centre. Un fronton triangulaire surmonte les baies latérales et les lucarnes. Les fenêtres du rez-de-chaussées sont flanquées de pilastres à chapiteaux composites, surmontées d'un entablement ; celles de l'étage comportent un cadre mouluré à crossettes, deux goutes et une agrafe en pointe de diamant. L'allège des baies est décorée de pierres taillées en pointe de diamant et de triglyphes. La plate-forme du balcon est décorée de tables rectangulaires moulurées grand cadre avec un cercle central ; elle repose sur deux consoles décorées de feuilles d'acanthe. Enfin, un jeu d'enduit lisse et d'enduit projeté crée un décor de tables rectangulaires sur la façade. A noter : la maison a préservé sa porte d'entrée d'origine, son beau mur de clôture a appareil polygonal rustique, joints cimentés (caractéristique de cette époque à Dax), sa grille et ses deux portails en fer forgé.




LEVANNIER
ARCHITECTE

Maison dite ‘La Parcelle’

50 rue Joseph de Laurens



Vue générale

Plan de situation : 61 BO

HISTORIQUE

Année de construction : 1886

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison, située au milieu d’un vaste parc, apparaît sur la matrice cadastrale en 1886 sur un domaine nommé ‘La parcelle’. Sa façade symétrique à trois travées est caractéristique des maisons de la fin du XIXe siècle. La maison n’a subi aucune modification majeure et a préservé son authenticité. De plus, la maison était accompagnée de dépendances : Serre, chai, écurie, volière, remise, construits en 1889 et 1890 et dont une partie est toujours conservée (voir fiche du 48 rue Joseph Lorens).

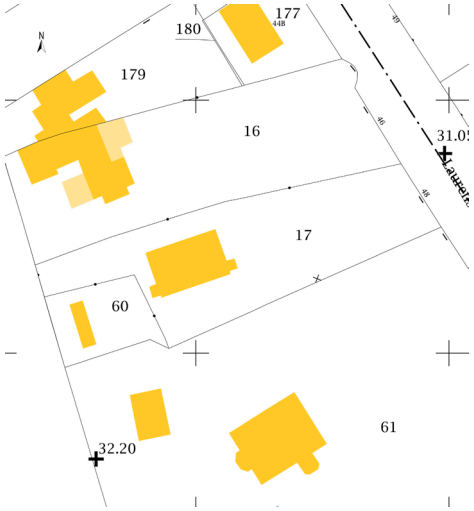
Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
La bâtisse est ouverte sur l’extérieur avec la présence de volumes en saillie, dont une rotonde à l’arrière, signe de son appartenance à une famille aisée. Le décor de la façade principale est également très soigné : baies du surcroît contrées, corniche, chaînes d’angle, linteaux et agrafes des baies de l’étage sculptés. La maison n’a subi aucune modification majeure et a préservé son authenticité. En effet, tout le second-?uvre est d’origine : portes, volets, menuiseries, ferronneries ainsi que la clôture et son portail en fer forgé. De plus, la maison était accompagnée de dépendances : Serre, chai, écurie, volière, remise, construits en 1889 et 1890 et dont une partie est toujours conservée (voir fiche du 48 rue Joseph Lorens). Cette maison fait donc partie des bâtiments exceptionnels de la ville.

Orangerie (serre)

48 rue Joseph de Laurens



Vue générale

Plan de situation : 17 BO

HISTORIQUE

Année de construction : 1889

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Ce bâtiment était à l'origine une orangerie, dépendance de la maison dénommée 'La parcelle' située juste à côté. Située au milieu d'un vaste parc, la maison apparaît sur la matrice cadastrale en 1886. Elle était accompagnée de dépendances : une serre, un chai et une écurie construits en 1889 ainsi qu'une volière et une remise datant de 1890. La 'serre' est en fait une orangerie devenue aujourd'hui une maison d'habitation.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

De style néo-classique, ce bâtiment présente les caractéristiques des serres du XIXe siècle avec ses grandes baies cintrées et son toit terrasse. Le décor est encore plus travaillé que celui de la demeure. La façade est rythmée par 5 baies et 8 pilastres cannelés sur le tiers inférieur. A chaque extrémité, une porte droite surmontée d'un oculus avec, de part et d'autre, deux cornes d'abondance. Les baies sont surmontées d'un entablement à triglyphes, goutes et d'une corniche ; une balustrade ferme le toit terrasse. La volière de 1890, élément remarquable, a également été conservée. Il s'agit d'un bâtiment en briques et pans de bois de plan rectangulaire composé de trois corps de bâtiment : un bâtiment central en rdc avec façade gouttereau flanqué de deux corps latéraux à un étage avec façade pignon. Ces deux bâtiments font partis des rares bâtiments de types encore préservés à Dax (sans doute les seuls). Leur conservation est donc essentielle.

Maison

4 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 14 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax à la fin du XIXe siècle et au début du XXe : plan en L (à l'origine) avec pignon en retour. Sans doute construite vers 1910, elle affiche la modernité de ce début de siècle par la variété des formes des baies et leur décor : baies en arc segmentaire au rdc et trois baies étroites cintrées dont les menuiseries donnent l'illusion de trois oculi. La baie centrale, située entre deux niveaux et éclairant sans doute l'escalier, crée un effet de dissymétrie. L'arc des baies est un briques (sans doute laissées apparentes à l'origine pour apporter de la polychromie à la façade) souligné par un fin bandeau en relief et une agrafe centrale à triglyphe. Autre élément remarquable de la façade, le traitement de l'entrée avec l'escalier extérieur et l'auvent couvert de tuiles en écailles de poisson, supporté par un pilier en bois sculpté.



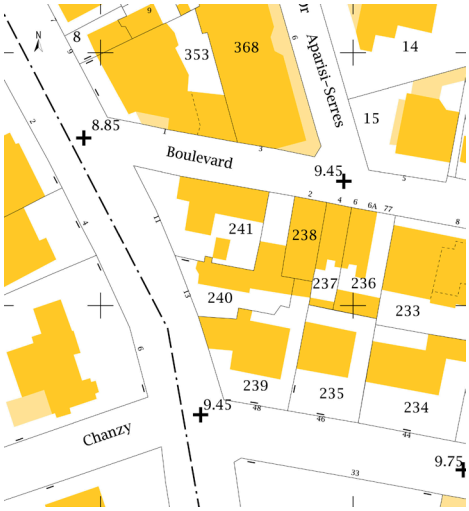


Maison

13 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 240 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite autour de 1900 de configuration simple : plan rectangulaire (mais ayant subi une extension moderne), façade symétrique à trois travées. Sa particularité réside dans la tour adossée côté Ouest de plan circulaire et toit conique. Chaînes d'angle harpées avec alternance de pierre et briques (certainement polychrome à l'origine). Encadrement des baies en relief avec linteau en bâtière. Malheureusement, l'ensemble est dénaturé par le changement des menuiseries des fenêtres.

Maison dite 'Villa Marie-Pierre'

11 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 241 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax à la fin du XIXe siècle et au début du XXe : plan en L avec pignon en retour. Sans doute construite vers 1910, son décor réside dans le chaînage d'angle harpé mêlant pierre de taille et briques ainsi que dans l'encadrement des baies mouluré avec crossettes d'angle et agrafes en pierre, plate-bande en briques, allèges ornées d'un motif chantourné (cf n°12 bd Carnot et 26 rue des Écoles) flanqué de petites consoles à gouttes. Autres éléments remarquables : ferronnerie ouvragée du balcon, porte d'entrée et volets d'origine, escalier extérieur avec garde-corps à balustres, clôture basse avec grille et portail en fer forgé.





Maison dite 'Les Colibris'

6 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 15 AC

HISTORIQUE

Année de construction : Avant 1897. Autour de 1910 (première extension)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart, 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison apparaît sur un plan parcellaire de 1897. Elle a sans doute été construite à la fin du XIXe siècle.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

De plan en T à l'origine, elle a subi deux extensions avec, dans un premier temps, l'ajout d'un second corps en retour avec pignon (vers 1910) et, plus tard, un nouveau prolongement au nord, ce qui lui donne un aspect singulier. Elle affiche sa modernité par ses jeux de volumes (importance de l'oriel), la dissymétrie de la façade qui possède différentes formes de baie et l'éclectisme de son décor. L'oriel est décoré d'une corniche à denticules, de losanges surmontant les baies et d'un bossage en tables. Pour les baies du corps central, un motif du XVIe siècle a été repris : l'accolade ; la baie du second pignon possède quant à elle un décor néo-classique. La maison possède un mur de clôture en pierre de taille surmonté d'une grille en fer forgé (portail aussi), deux piliers remarquables moulurés de quatre grands cadres sur chaque face et un beau mur latéral avec moellons rustiques.




LES COLIBRIS

Maison

8 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 16 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

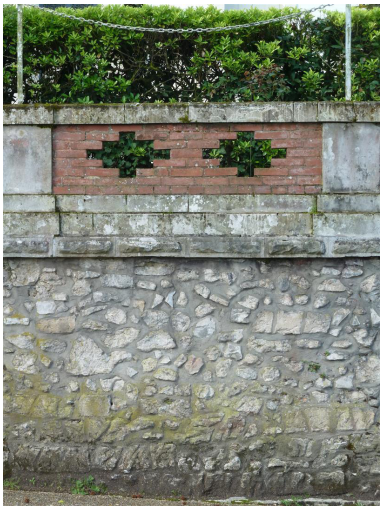
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti urbain qui se développe autour du centre ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle, ici pour un programme destiné à une famille aisée : position de la maison surélevée, jardin enveloppant arboré, grands volumes, décor soigné. Le plan d'origine, massé avec une travée en légère saillie dotée d'un pignon, s'est vu prolongé d'une quatrième travée au sud. Le chaînage d'angle et l'encadrement des baies sont harpés en bossage avec les agrafes taillées en pointe de diamant. Sous la corniche à denticules, on trouve un entablement alternant cannelures et paire de tables moulurées à angles abattus concaves. Le décor n'est pas aussi travaillé pour l'extension. Concernant le second-?uvre, les ferronneries ouvragées des balcons sont remarquables ainsi que la porte d'entrée d'origine. Les volets brisés à persiennes semblent également avoir été préservés (ou remplacés par des volets identiques). Il faut également noter la magnifique clôture composée d'un haut mur de soutènement en moellons rustiques surmonté de briques formant une frise de losanges (caractéristique de la fin du XIXe siècle, que l'on trouve aussi rue d'Aulan) et l'escalier extérieur conduisant au jardin avec son garde-corps en pierre taillée formant également des losanges. A noter, cette maison était dotée d'un magnifique belvédère visible sur les cartes postales anciennes.





Maison dite 'Les Myrtes'

10 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 17 AC

HISTORIQUE

Année de construction : Après 1910, avant 1919

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture du début du XXe siècle à Dax avec son plan en L et son pignon en retour avec un toit en demi-croupe ; ici pour un programme destiné à une famille aisée : position de la maison surélevée, jardin enveloppant dessiné et arboré, grands volumes, décor exceptionnel. Construite dans les années 1910, 'Les Myrtes' a certainement été inspirée par le 'Tuc Saint-Jean' construite en 1909 et située juste derrière (même architecte ?). En effet, elles possèdent exactement les mêmes éléments de décor. La modernité de ce début de siècle est affichée par la variété des formes des baies et leur décor : baies cintrées, baies en arc segmentaire, baies jumelées ; décor mêlant pierre de taille (agrafes, crossettes), briques (arc, archivoltes), briques émaillées de couleur verte et faïence (cabochons en forme de fleurs et bourgeons). L'une des agrafes est surmontée d'un décor formé d'un deux volutes affrontées formant un c?ur avec une rosace sommitale (exactement le même motif qu'au Tuc Saint-Jean). Enfin un chaînage d'angle composé de quelques moellons rustiques ainsi que l'enduit projeté interrompu autour des baies et aux angles du bâtiment anime également la façade. Autres éléments remarquables : les ferronneries du balcon avec son décor de marguerites et, bien sûr, le jardin avec sa végétation et son escalier tournant à deux volées courbes, sans oublier la clôture caractéristique de cette période : mur de soutènement à appareil polygonal à joints cimentés, grille et portail en fer forgé.


LES MYRTES



Maison dite 'Villa Isabelle'

12 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 18 AC

HISTORIQUE

Année de construction : Après 1910, avant 1919

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle à Dax avec son plan en L et son pignon en retour ; ici pour un programme destiné à une famille aisée : position de la maison surélevée, jardin enveloppant dessiné et arboré, grands volumes, décor soigné. Construite dans les années 1910, elle possède (comme la maison voisine) un jardin remarquable avec un escalier tournant à deux volées courbes. Le décor réside dans le chaînage d'angle harpé mêlant pierre de taille et briques ainsi que dans l'encadrement des baies mouluré avec crossettes d'angle, allèges ornées d'un motif chantourné (cf n°11 bd Carnot) flanqué de petites consoles à gouttes ou d'une pierre taillée en pointe de diamant pour le dernier niveau. Autres éléments remarquables : garde-corps des fenêtres en ferronneries ouvragées, mur de soutènement rustique qui a, hélas, perdu sa partie supérieure (grille en fer forgé ou claustra de briques ?)





Bâtiment de commerces

18 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 21 AC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
En travaux. Escalier détruit.



Immeuble dit 'Chaudfontaine'

19 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 212 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1911 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cet immeuble constitué de plusieurs logements et datant des années 1910 est caractéristique du début du XXe siècle avec sa configuration encore classique : plan rectangulaire, façade symétrique à trois travées. Façade principale mise en valeur par les ferronneries des balcons ouvragées ornées de feuilles de châtaigner. A noter, le second-?uvre a en partie été préservé, sans oublier la clôture, sa grille et son portail en fer forgé.





Maison

20 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 53 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
C'est maison, construite vers 1935, est certainement la plus remarquable de l'architecte Albert Pomade à Dax. Elle est clairement mise en valeur par sa situation en milieu de parcelle et son jardin enveloppant. De style néo-régionaliste, elle combine néanmoins tous les traits modernes de l'entre-deux-guerres. Le plan massé traditionnel est revisité selon deux principes : la façade principale se situe sur le plus long côté et est doublée par un imposant avant-corps à longs pans dissymétriques. Les différents niveaux sont hiérarchisés avec de la pierre apparente rouge pour le soubassement (services), des baies cintrées pour le rdc (pièces à vivre, réception) et des baies rectangulaires à l'étage (chambres) avec faux pans de bois. La façade est agrémentée d'une série de quatre baies jumelées à angles en quart de rond avec colonnes engagées et chacune un volet roulant. Le porche et la loggia permettent un jeu sur les pleins et le vides tandis que la multiplication des encorbellements (corbeaux, bandeaux), les faux pans de bois et le faux pigeonnier (cinq triangles peints et une pierre d'envol sur petits corbeaux) rappellent les fermes labourdines. La clôture basse qui laisse voir le jardin avec ses lisses en béton est caractéristique du travail de Pomade. Une partie des menuiseries a été conservée (rdc).




ALBERT POMADE
ARCHITECTE D.P.L.G

Maison dite 'Villa Gentiane'

21 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 198 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1930 est assez singulière par le traitement de l'entrée et le décor. De configuration classique à plan rectangulaire, rdc surélevé et toit en pavillon, elle possède un porche dans ?uvre cintré impressionnant avec son mur à sommet chantourné dépassant la toiture et couronné d'une génoise. Un escalier double conduit à l'entrée. Les baies à arc segmentaires et linteau débordant sont également soignées. La façade ouest possède quatre porte-fenêtres dont deux jumelées au centre, communiquant grâce à la coursière. Le traitement du soubassement en moellons rustiques, le chaînage d'angle harpé et le toit débordant avec pannes sculptées contribuent à l'animation de l'ensemble. Le portillon en fer forgé avec le nom de la maison est remarquable.



Maison (aujourd'hui cabinet comptable)

24, 26 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 55 AC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre ville à la fin du XIXe siècle : plan massé, façade pignon et trois travées. Le décor réside dans le chaînage d'angle, l'encadrement des baies harpés ainsi qu'un linteau en bâtière pour la porte d'entrée et la fenêtre du surcroît. Les trois fenêtres de l'étage possèdent leur balcon avec garde-corps en fer forgé. La clôture avec ses ferronneries a été préservée. Le corps sud est une extension postérieure, aujourd'hui logement individuel.


sogeca

Maison

2 rue des Lazaristes



Vue générale



Plan de situation : 57 AC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite dans la deuxième moitié du XIXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe autour du centre ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpés avec clés en pointe de diamant. La façade, d'appareillage irrégulier apparent, était sans doute enduite à l'origine. L'entrée est sobrement mise en valeur par la marquise et l'escalier extérieur.

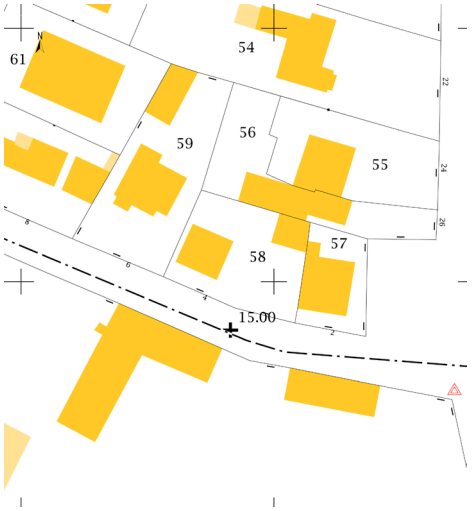


Maison dite 'Cante Piyoun'

4 rue des Lazaristes



Vue générale



Plan de situation : 58 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1905 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
La même maison se trouve au 20 avenue Maurice Boyau. Celle-ci a été moins bien préservée (balcons en béton, toutes les menuiseries refaites) mais bénéficie d'un grand jardin et possède toujours sa grille et son portail en fer forgé.



Maison

6 rue des Lazaristes



Vue générale



Plan de situation : 59 AC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : volume secondaire avec étage en encorbellement sur portique. Pièce en saillie suportant le balcon. Garde-corps du balcon et de la fenêtre de l'étage en béton rappelant les faux-pans de bois.



Maison dite 'Neretza'

23 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 197 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : Accent mis sur le petit pignon en saillie par rapport à la façade avec de petites baies jumelées, faux pans de bois, corbeaux et longue jardinière. Tout le second-?uvre est d'origine ainsi que la clôture.





Maison dite 'Guretzat'

25 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 196 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : Grande terrasse à balustrade couvrant l'entrée. La façade sur rue a sans doute été refaite dans les années 1950 (baie cintrée, jardinières) avec peut-être le percement d'une entrée ; la seconde entrée, côté sud, était certainement la seule entrée à l'origine.

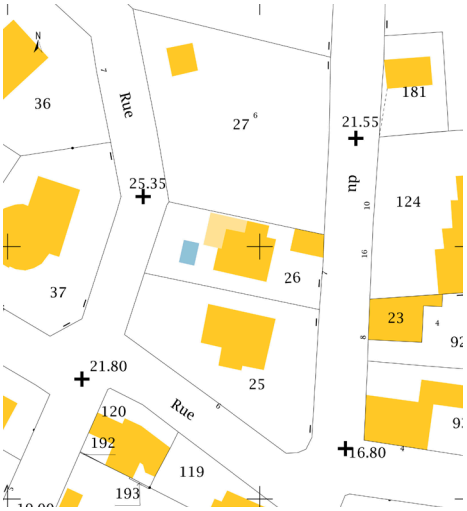


Maison

7 rue du Pouy



Vue générale



Plan de situation : 26 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : position surélevée et grand mur de soutènement en pierre. Porche dans-oeuvre à angles abattus. Pièce en saillie supportant le balcon. Décor géométrique de la façade et des ferronneries.

Maison

10 rue du Pouy



Vue générale



Plan de situation : 124 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : A l'origine, l'entrée se faisait boulevard Carnot, par un grand jardin antérieur aménagé en terrasses, la maison étant surélevée par rapport au boulevard. Avec la vente d'une partie du terrain et la construction moderne d'un immeuble, la façade principale est maintenant invisible et la façade ouest, rue du Pouy, est devenue la façade d'entrée.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Exceptionnel : entrée mise en valeur par son porche dans-oeuvre auquel on accède par un degré convexe colonnes soutenant le garde-corps en hémicycle et en saillie de la loggia.

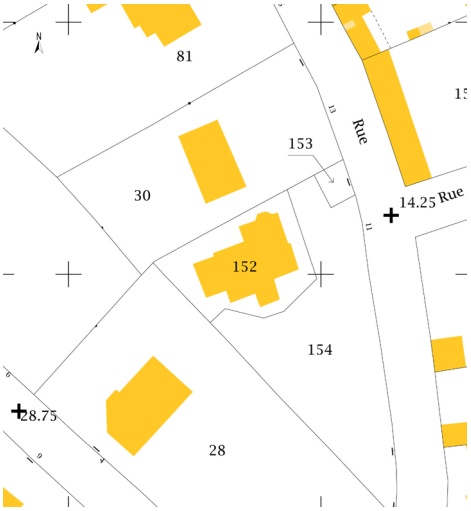


Maison dite 'Tuc Saint-Jean'

11 rue du Pouy



Vue générale



Plan de situation : 152 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1909

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
La maison du 'Tuc Saint-Jean' est certainement l'une des plus remarquables de la ville. Située tout en haut de la rue Chanzy, cette grande demeure entourée d'un grand jardin domine le quartier (d'où son nom). Son plan complexe composé de différents volumes imbriqués, pièces en saillie, ses façades dissymétriques et ses pignons en demi-croupe sont caractéristiques du début du XXe siècle. A l'est, le morceau de bravoure consiste en un large portique à arcades surbaissées en fer à cheval supportant une immense terrasse à balustrade. Le 'Tuc Saint-Jean' affiche également sa modernité par la variété des formes des baies : baies cintrées, baies en anse de panier, baies en arc segmentaire, baies jumelées. Celles-ci sont agrémentées d'un décor exceptionnel qui mêle pierre de taille (agrafes, crossettes), moellons rustiques à joints cimentés (au-dessus de la baie sud, dernier niveau), briques (arc, archivoltes), briques émaillées de couleur verte et ferronneries (balcons, balconnets). L'agrafe de la baie principale (pignon sud) ainsi que la porte d'entrée sont surmontées d'un décor de deux volutes affrontées formant un c?ur avec une rosace sommitale. Les angles du bâtiment sont également décorés de briques disposées en escalier ; les angles du corps sud sont chanfreinés. L'imposant mur de soutènement est surmonté d'une balustrade en pierre, il possède une porte cochère et une porte piétonne (à l'encadrement harpé) s'ouvrant sur un escalier, ainsi qu'une petite fenêtre donnant sans doute sur un débarras. A noter, la maison dite 'Les Myrtes', située a quelques mètres, a certainement été inspirée par le Tuc Saint-Jean. En effet, elles possèdent exactement les mêmes éléments de décor. Sont-elles du même architecte ?



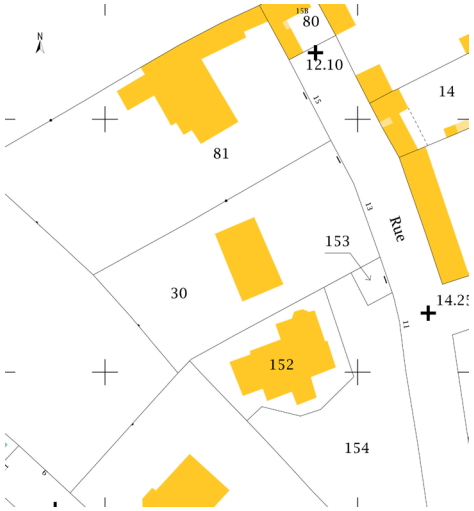


Maison

13 rue du Pouy



Vue générale



Plan de situation : 30 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1966 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

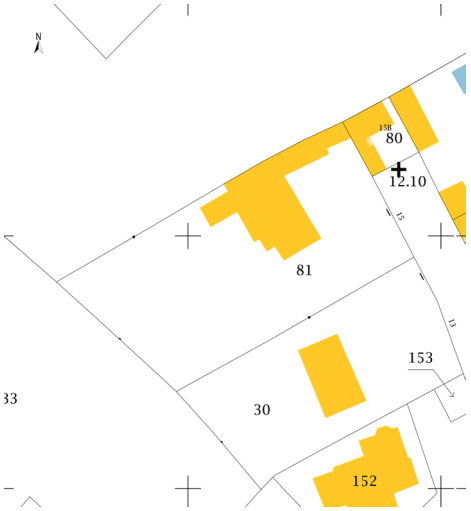
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique de l'architecture de la fin des années 1960 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. Construite autour de 1966, la maison est mise en valeur par sa position surélevée sur un soubassement à pilotis et son beau jardin enveloppant dessiné avec une allée et arboré. La façade est divisée en deux par un mur de refend saillant et le plaquage en briques sur toute la partie nord. Le relief est apporté par le mur de refend, le cadre saillant des baies, le large avant-toit plat et la coursière ou terrasse occupant l'angle nord-est de la maison.

Maison

15 rue du Pouy



Vue générale



Plan de situation : 81 AC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture du deuxième quart du XXe siècle à Dax, ici pour un programme destiné à une famille aisée : position de la maison surélevée sur son soubassement en moellons apparents, jardin enveloppant en terrasses arboré, grands volumes, façade soignée. Un décrochement de la toiture simule une saillie sur la façade, elle-même animée par la variété de la forme des baies : rectangulaires horizontales, cintrées, trois baies jumelées à l'étage ainsi que par les jardinières et le décor de génoises. L'entrée est mise en valeur par un magnifique escalier en briques.



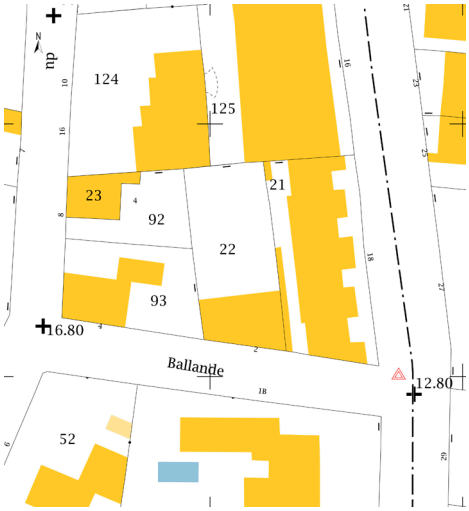


Maison

2 rue Ballande



Vue générale



Plan de situation : 22 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1965 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : gros volume secondaire à l'angle sud-est rattrapant le dénivelé, comprenant une loggia, un garage et un débarras et soutenant une grande terrasse avec pergola.





Maison dite 'Madiana'

4 rue Ballande



Vue générale



Plan de situation : 93 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1922 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison exceptionnelle par son décor géométrique très fourni de toutes les façades : chaînes d'angle harpées alternant pierres concaves et convexes, baies flanquées de deux pilastres cannelés stylisés se terminant dans leur partie inférieure par trois motifs en hallebarde, partie du mur sous l'avant-toit décoré d'une frise alternant demi-disques et pointes de flèche, pignon décoré, au centre, d'un médaillon circulaire mouluré avec une étoile centrale ; de part et d'autre, un motif composé de trois lignes verticales et deux horizontales. Mur de soutènement en pierre avec passage cintré conduisant au jardin.





Maison dite ‘Le nid’

6 rue Ballande



Vue générale



Plan de situation : 25 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1928 par Albert Pomade caractérisée par ses nombreux décrochements et volumes imbriqués : corps en retour, grand porche hors-oeuvre soutenant une terrasse, pièce en saillie sur la façade sud. Cette dernière de plan triangulaire sur base à ressauts est très originale. La maison est mise en valeur par sa situation surélevée avec jardin enveloppant arboré et fleuri. Elle a conservé une partie de sa clôture d’origine avec notamment l’entrée dans l’angle avec barrière béton caractéristique du travail de Pomade.





Maison dite 'Ville Borda'

15, 17 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 223 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1892

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison portant la date de construction, 1892, constituée de deux logements. Cette maison est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle : plan rectangulaire, façade symétrique à trois travées. La façade principale met en valeur la travée centrale par l'ajout d'un pignon, les baies jumelées dans l'alignement des portes d'entrée et, évidemment, le décor : consoles du balcon sculptées de feuilles d'acanthe et palmettes ; cartouches de cuirs à volutes desquels s'échappent deux branches fleuries au-dessus de chaque porte ; en-dessous des baies jumelées du pignon, deux cadres moulurés portant le nom de la maison, une fleur centrale dans un cercle et deux volutes encadrant le tout. Les ferronneries ouvragées de la clôture et du balcon sont également remarquables. De plus, tout le second-?uvre est d'origine : menuiseries, porte d'entrée, volets.


1892
VILLA
BORDA

Maison dite 'Villa Lucie'

44 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 234 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fait partie d'une série de trois maisons voisines semblables à jardin antérieur, de plan massé, façade pignon et trois travées (n° 44, 46 et 48), construites à la fin du XIXe siècle. Remarquable : petit escalier à balustrade mettant en valeur l'entrée. Partie ouest (extension) avec sa grande baie en anse de panier et menuiseries d'origine, son toit-terrasse à balustrade avec deux piliers de part et d'autre décorés d'une chute de fleur surmontée d'un disque avec demi-sphère centrale. Beau mur de clôture à appareil polygonal et joint cimenté à sillon central, avec grille et portail d'origine.





Maison dite 'Villa des Palmiers'

46 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 235 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1898 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fait partie d'une série de trois maisons voisines semblables à jardin antérieur, de plan massé, façade pignon et trois travées (n° 44, 46 et 48), construites à la fin du XIXe siècle. Remarquable : Jardin antérieur. Décor sculpté de la façade. Beau mur de clôture à appareil polygonal et joints cimentés à sillon central, avec de magnifiques piliers alternant briques et pierre taillée en pointe de diamant et une belle grille en fer forgé à motifs de fleurs et pommes de pin ; le portail a également été préservé. À noter : le second-?uvre était encore en place en 2012, aujourd'hui seule la porte d'entrée est encore d'origine.



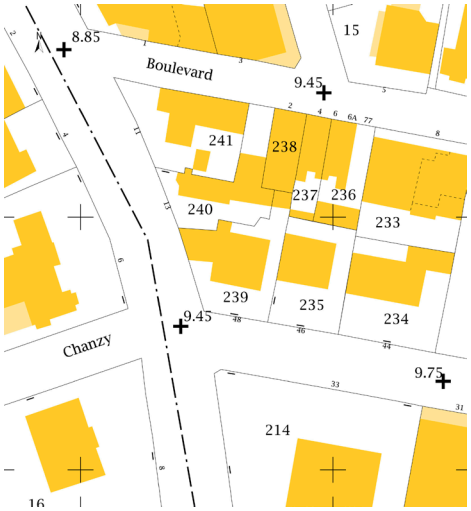

46

Maison dite 'Villa Elisabeth'

48 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 239 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fait partie d'une série de trois maisons voisines semblables à jardin antérieur, de plan massé, façade pignon et trois travées (n° 44, 46 et 48), construites à la fin du XIXe siècle. Celle-ci possède néanmoins un décor beaucoup plus simple. L'entrée d'origine côté rue Chanzy a été condamnée au profit d'une entrée par l'extension donnant boulevard Carnot.




VILLA ELISABETH

Maison dite 'Rosita'

42 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 232 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de la fin du XIXe ou du tout début du XXe siècle est entourée d'un jardin fleuri et arboré. De plan massé classique avec façade gouttereau, elle possède une façade principale ordonnancée à trois travées avec un décor en pierre sobre qui réside dans l'emploi de moellons rustiques en bossage pour les chaines d'angle et l'encadrement des baies et d'un appareil polygonal à joints cimentés pour le soubassement (identique à la clôture). Le décor des ferronneries est en revanche très travaillé avec des volutes en enroulements végétaux sur les balcons, l'escalier extérieur et, surtout, le magnifique portail aux formes art nouveau. La façade nord est complètement différente ; elle possède un pignon central, deux grandes baies en arc segmentaire et une baie centrale étroite et cintrée (éclairant sans doute l'escalier), toutes trois avec arcs en briques et grande agrafe sculptée. Ces baies sont exceptionnelles car inédites et, surtout, elles ont conservé leurs menuiseries d'origine à tout petits carreaux. Le mur de clôture à appareil polygonal et joint cimenté à sillon central, sa grille et son portail sont également exceptionnels.





Maison

40 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 230 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Proeres

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Il existe peu de maisons signées Jean Proeres. Celle-ci, de plan en L assez classique, possède un décor géométrique exceptionnel sur la façade principale : garde-corps de la terrasse en béton avec des motifs rappelant des croix ansées (un cercle au sommet du montant de la croix) ; pilier du porche décoré de cercles, de carrés et de lignes verticales ; cercles également sur la jardinière ; archivolte cintrée sur la baie du pignon constituée d'un bandeau en ciment surmonté d'une génoise avec un remplissage en béton. La partie de l'extension, à l'arrière de la maison, est surmontée d'un toit terrasse avec un grand auvent charpenté et couvert. La clôture basse avec sa grille permet une belle visibilité sur la maison. Les piliers qui encadrement le portail à sommet triangulaire décorés d'un demi-cercle sont remarquables.





Clôture

38 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 229 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Magnifique grille de clôture du premier quart du XXe siècle à motifs plats avec un jeu de courbes, volutes et lignes horizontales.

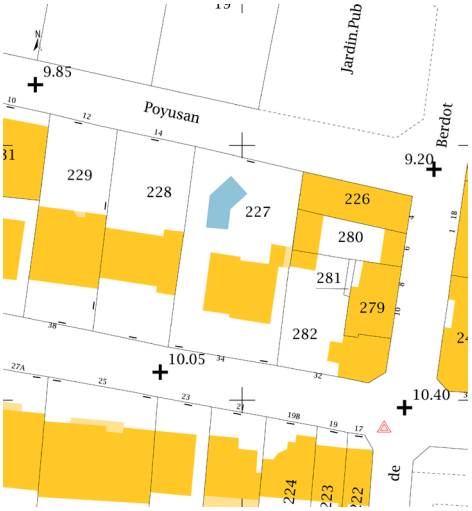


Maison

34 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 227 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de composition classique à plan massé et façade pignon de la fin du XIXe siècle. La façade n'est pas symétrique : elle est composée de deux travées avec des baies jumelées côtés ouest et sur le surcroît. On remarque que la façade a été modifiée dans les années 1930 : ajout d'une jardinière avec motifs art déco, remplacement de l'ancien balcon (sans doute en bois) par un balcon en béton qui reprend peut-être les motifs d'origine. Les volets et la porte d'entrée d'origine ont été préservés. De plus, la maison possède toujours son mur de clôture remarquable d'appareil polygonal à joints en ciment ainsi que sa grille et son portail en fer forgé (dont les dormants sont surmontés d'un décor de pommes de pin).





Maison dite 'Eskual Herrikoa'

33 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 214 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de style purement néo-basque est représentative des tendances architecturales de l'entre-deux-guerre, époque qui voit grandir l'expression des régionalismes sur tout le territoire. Cette grande demeure a été construite par Albert Pomade vers 1930. Elle est mise en valeur par sa situation en milieu de parcelle ainsi que son jardin et reprend les traits du bâti rural régional : plan massé, façade pignon, faux pans de bois à l'étage, large avant-toit à grands aisseliers reposant sur des corbeaux, encorbellements. L'accent est porté sur le grand porche central hors-?uvre à arcades supportant une terrasse, élément d'architecture incontournable dans les années 1930. Sur chaque fenêtres, de petits garde-corps en béton font écho aux faux pans de bois. La clôture à lisses en béton (caractéristique du travail de Pomade), bien qu'envahie par la végétation, a été préservée.





Immeuble

32 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 282 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1894

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Date portée : 1894.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Immeuble portant la date de construction, 1894, comprenant, semble-t-il, deux logements (une porte d'entrée sur chaque rue). Cet immeuble est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle. L'accent est mis sur le pignon d'angle dont le décor est très soigné : baies à arc segmentaire, oculus, chaînes d'angle et encadrement des baies harpés, bossage, corniche à denticules, ferronnerie ouvragée à décor végétal. Les portes d'entrées d'origine ainsi que les volets à persiennes ont été préservés (sauf pour la grande baie d'angle). L'immeuble possédait une cour ou un jardin postérieur qui sert aujourd'hui de parking, mais la clôture a été conservée.





Maison dite 'Villa Augusta'

29 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 216 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1928 est signée Albert Pomade. Elle est conçue selon le modèle régionaliste basco-landais avec sa façade pignon, son toit à longs pans dissymétriques et ses faux pans de bois. Elle possède un très beau jardin antérieur, arboré (palmiers) et fleuri. Elle est, hélas, dénaturée par les deux résidences qui l'entourent.





Maison

23 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 219 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Bâti caractéristique des maisons urbaines qui se développent dans les faubourgs de Dax à la fin du XIXe siècle : plan massé, façade pignon à deux travées symétriques. Remarquable : encadrement des baies, balcon régnant sur les deux travées soutenu par trois montants métalliques et décoré de ferronneries ouvragées. Beau mur de clôture à appareil polygonal et joints cimentés à sillon central, avec de beaux piliers alternant briques et moellons calcaire avec une pierre centrale taillée en pointe de diamant ; grille et portail en fer forgé également préservés.



Clôture

27 rue Chanzy



Vue générale

Plan de situation : 217 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Clôture ancienne avec mur bahut et grille métallique préservée.

Clôture

25 rue Chanzy



Vue générale

Plan de situation : 218 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Clôture ancienne avec mur en pierre à appareil polygonal à joints cimentés et grille métallique préservée.

Maison, antérieurement 'Villa Sans-Souci'

48 rue Gambetta



Vue générale



Plan de situation : 394 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Limite 18ème - 19ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette grande demeure des faubourgs de la ville date sans doute de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. En effet, un bâtiment est déjà présent sur le cadastre de 1825. Elle apparaît dans les archives sous le nom de 'Château (ou villa) Sans-Souci'.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison est située au milieu d'un grand parc possédant des arbres remarquables. Elle possède un beau mur de clôture en pierre avec une grille en fer forgé et de remarquables piliers formés de 10 blocs de pierre circulaires superposés et taillés rustiquement. La façade principale est ordonnancée en cinq travées avec une travée centrale mise en valeur par l'escalier, l'encadrement de la porte, deux chaînes de part et d'autre et, jadis, une lucarne à fronton sculpté. La maison a hélas été dénaturée par les travaux de rénovation : fenêtres et volets roulant P.V.C., surélévation (toit brisé, destruction des cheminées et de la lucarne). Cette maison a été utilisée comme hôpital pendant la Grande Guerre du 23 septembre 1914 au 3 mars 1917.





Maison, ancienne dépendance.

31 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 417 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette dépendance agricole du XIXe siècle appartenait sans doute à une grande demeure voisine.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Remarquable : grandes baies à arc segmentaire du rdc, polychromie des matériaux avec moellons calcaires pour le corps de bâtiment central et briques pour les corps latéraux, larges bandeaux décoratifs.



Maison

19 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 224 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1953 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Georges Fudji

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison des années 1950, insérée de façon incongrue dans ce quartier des faubourgs de la deuxième moitié du XIXe siècle, est l'?uvre de l'architecte Georges Fudji. Ce type de bâti est inédit dans le centre ville : composition géométrique avec différents volumes imbriqués et plusieurs niveaux de décrochement de la façade. Les lignes verticales sont contrebalancées par une pièce et son balcon en hémicycle, l'oculus, et l'auvent au-dessus de l'entrée également arrondi. Tout le second-?uvre (en bois à l'origine) a malheureusement été remplacé par de l'aluminium et du P.V.C., et l'enduit blanc d'origine a laissé place à une peinture jaune.



Maison

21 rue Chanzy



Vue générale



Plan de situation : 220 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1897 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

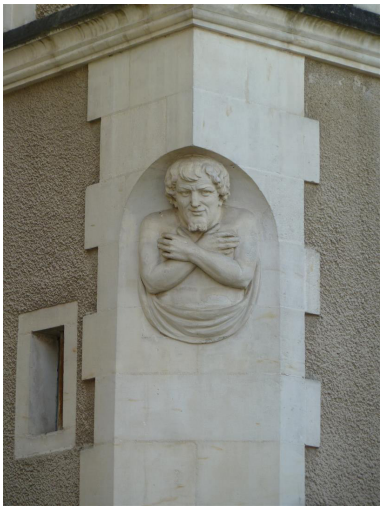
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de la fin du XIXe siècle est exceptionnelle dans le paysage urbain de Dax. De plan en L, elle possède une tour carrée avec toit en pavillon, lucarne et corniche à denticules et un pignon découvert en retour décoré de quatre moellons triangulaires lui donnant l'aspect d'un pignon à redents. Chose rare, la maison possède une couverture en ardoise. De plus, la façade possède un décor sculpté remarquable (coquille, vase, guirlande, enroulements végétaux) avec notamment un bel atlante à l'angle nord-est. Enfin, tout le second-?uvre est d'origine ainsi que la clôture, sa grille et son portail remarquable en fer forgé surmonté du monogramme 'D'.





Maison

26 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 205 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1926 est l'?uvre d'Albert Pomade. De belles dimensions, elle est mise en valeur par sa position à l'angle de deux rues et isolée sur sa parcelle avec son mur de clôture en pierre (avec de beaux piliers à sommet triangulaire décoré d'un cercle) et sa grille en métal. De plan massé, elle possède une façade principale symétrique avec deux pièces en saillie (oriel ?) impressionnantes reposant sur des consoles (trompes) et supportant chacune un balcon à balustres. Le décor sculpté est sobre : cercles, chutes de fleurs, feuilles de chêne. La façade latérale possède une loggia centrale remarquable (couverte d'un auvent) avec balcon et garde-corps arrondis en saillie. Une variété de formes a été employée pour les baies : droites, cintrées, arc segmentaire, anse de panier. L'encadrement des baies et les chaînes d'angle sont harpés tout comme les deux chaînes marquant le conduit de cheminée (façade est). L'avant-toit est également travaillé grâce à une trentaine de pannes sculptées sur chaque côté. Autre élément remarquable, tout le second-?uvre a été préservé : volets brisés à persiennes, menuiseries de baies, ferronneries à décor de volutes et branches feuillagées ainsi qu'une belle porte d'entrée.



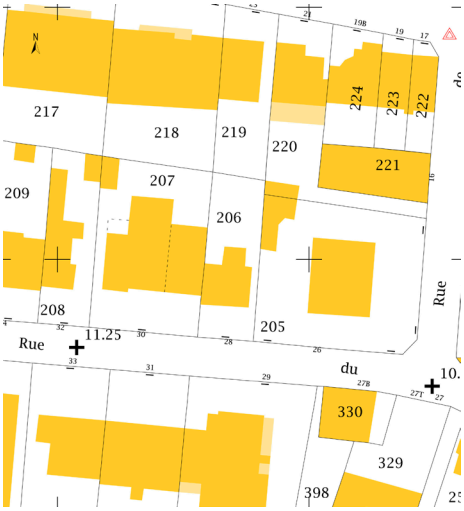


Maison

28 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 206 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite autour de 1900 est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle : plan rectangulaire, façade symétrique à trois travées. La façade principale met en valeur la travée centrale par l'ajout d'un pignon avec oculus. Le décor est assez sobre : agrafe des baies en pointe de diamant. La maison possède sa clôture d'origine avec des ferronneries ouvragées remarquables.



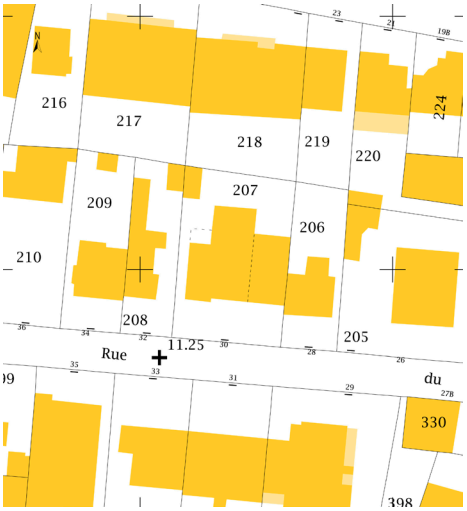


Maison

30 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 207 AD

HISTORIQUE

Année de construction : Années 1910.

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle à Dax avec son plan en L, son pignon en retour avec un toit en demi-croupe. Remarquable : mur de clôture à appareil polygonal et joints cimentés à sillon et sa grille en métal ouvragé. Cette maison possédait un beau balcon et une coursière en bois visibles sur des vues anciennes, qui ont été supprimés. Le décor polychrome d'origine en briques a été masqué par l'enduit moderne.



Maison

34 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 209 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1893 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative de l'architecture de la fin du XIXe et du début du XXe siècle à Dax avec son plan en L, son pignon en retour avec un toit en demi-croupe. Remarquable : façade principale, jardin arboré et fleuri, mur de clôture à appareil polygonal et sa grille en métal. À noter : cette maison possédait un balcon en bois à décor de cercles et croix, visible sur des vues anciennes, qui a été remplacé par du métal.





Maison dite ‘L’arrayade’

36 rue du Tuc d’Eauze



Vue générale



Plan de situation : 210 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison des années 1950 assez simple. Remarquable : jardin antérieur ; clôture avec mur à appareil polygonal, grille et portail en métal, beaux piliers en pierre de taille moulurés un sur deux et en saillie un sur deux.





Hôtel Beausoleil

38 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 211 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1977 (agrandissement), 1990 (surélévation)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart, 20e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Philippe Duplantier (extension)

Historique : Ce bâtiment de la fin du XIXe siècle a été agrandi en 1977 sous la direction de Philippe Duplantier et surélevé en 1990.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

La partie ancienne reste remarquable par son décor : encadrement des baies mouluré à crossettes ; agrafes en pointe de diamant ; consoles à triglyphes, gouttes et pierre carrée en pointe de diamant de chaque côté de l'allège, elle-même décorée d'un panneau chantourné dans sa partie inférieure ; entablement à corbeaux sculptés, frise à denticules et corniche.

La terrasse à balustrade régnant sur toute la façade à laquelle on accède par un escalier double n'est pas d'origine mais est néanmoins remarquable.


HOTEL
BEAUSOLEIL
RESTAURANT
H



Maison

31 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 202 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est unique dans le paysage urbain dacquois par sa configuration et son décor teinté de touches art-déco. La façade principale joue sur la forme des baies (cintrées et droites) et les lignes verticales et horizontales. La façade est animée par une belle terrasse centrale à plateforme trilobée supportée par quatre colonnes en béton cannelées dans leur partie supérieure et se prolongeant au niveau du balcon pour supporter des pots de fleurs ; une corniche moulurée et une longue jardinière à ressauts régnant sur trois baies qui rappelle les lignes horizontales de la corniche. Les baies sont mise en valeur avec un jambage cannelé, au premier étage, formant des pilastres stylisés et des colonnettes engagées, au deuxième étage. Le bossage en table du rez-de-chaussée et les arcs à génoise des baies complètent le décor. L'immeuble possède également un beau jardin antérieur (auquel font écho les jardinières de la façade) avec une clôture très basse permettant une grande visibilité qui doit être préservée. En revanche, tout le second-?uvre a été changé en 2018, sauf les portes d'entrée en métal.




31

Maison dite 'Madel'

33 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 201 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1941 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison d'Albert Pomade est l'une des rares de Dax à avoir été construite pendant la guerre, au début des années 1940.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
De configuration très singulière, elle est adossée à l'immeuble voisin et possède un toit en appentis et une demi-croupe. La façade principale dissymétrique est divisée en trois travées par de longs corbeaux ; la travée principale étant celle de gauche : plus large, elle comporte un poche avec un garde-corps à claustra de tuiles supportant la loggia à petits corbeaux, faux pans de bois, décor de briques disposées en feuilles de fougère et garde-corps à balustres en faux bois. Ajouté à cela la génoise sous l'appentis et le faux pigeonnier (retrait de l'enduit formant trois triangles), le caractère néo-régionaliste est ici clairement affirmé. De plus, la maison est agrémentée de deux jardins (antérieur et postérieur) avec une clôture basse constituée d'une simple barrière en béton sur un petit muret (caractéristique des constructions de Pomade) et préservant la lisibilité architecturale. Enfin, les menuiseries d'origine des fenêtres semblent également en place.



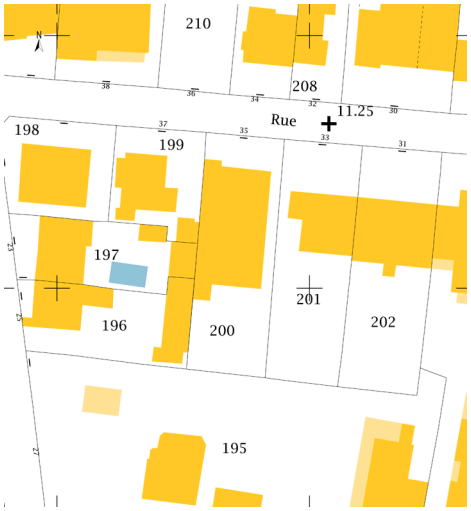


Maison

35 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 200 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1953

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Raymond Larrieu (architecte, Biarritz)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite en 1953 par l'architecte biarrot Raymond Larrieu, comportait à l'origine le cabinet médical (en rez-de-chaussée) et la maison d'habitation (à l'étage) du médecin dacquois, Jean Magnes. Exceptionnel : façade principale avec mur pignon sans avant-toit et volume formant une tour d'angle, décor apporté par les ferronneries de style hispano-mauresque (grille de la baie, balcon, porte d'entrée). Remarquable : mur de clôture en moellons rustiques.





Maison

37 rue du Tuc d'Eauze



Vue générale



Plan de situation : 199 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Marcel Le Gal

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1932 est signée Marcel Le Gal. Elle est conçue selon un modèle architectural de l'entre-deux-guerres mêlant régionalisme et modernité. De plan en L avec un pignon en façade, elle combine presque tous les codes architecturaux des années 1930 : faux pans de bois, corbeaux, jardinières, porche hors-?uvre supportant une petite terrasse, garde-corps en béton imitation bois, baies du rdc cintrées, deux pergolas. De plus, elle possède un beau jardin antérieur, arboré et fleuri, avec une clôture composée d'un mur bahut en moellons d'appareil irrégulier surmonté d'une barrière en béton avec piliers en béton ornés d'une boule (rappelant les clôtures dessinés par Albert Pomade). Tous ces éléments en font un exemple remarquable du bâti dacquois.




M LE GAL

Maison

12 avenue Paul Doumer



Vue générale



Plan de situation : 329 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1940 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison de Jean Prunetti est l'une des rares de Dax à avoir été construite pendant la guerre, au début des années 1940.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
De plan en L, elle s'adapte parfaitement à sa situation à l'angle de deux rues. Remarquable : plan en L, pièce polygonale à l'angle avec auvent sur aisseliers, porche dans-oeuvre, balcon d'angle, large avant-toit avec pannes et aisseliers, volets d'origine, clôture en moellons rustiques et portails d'origine.





Maison

29 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 7 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1880 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite dans le dernier quart du XIXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées, balcon central et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpé. La maison possède encore ses volets anciens et sa clôture d'origine avec ses ferronneries ouvragées.


29



Maison

33 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 9 AZ

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite dans le dernier quart du XIXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées, balcon central et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies et les consoles sculptées du balcon. La maison possède un joli petit jardin antérieur mis en valeur par la clôture basse avec ses ferronneries et son très beau portillon ouvragé (le même que la maison voisine).



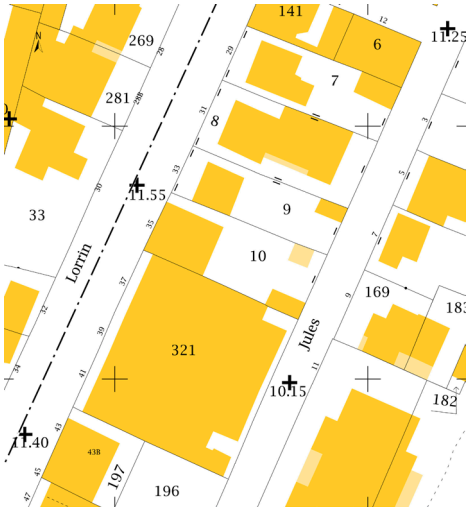


Maison

35 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 10 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1896 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

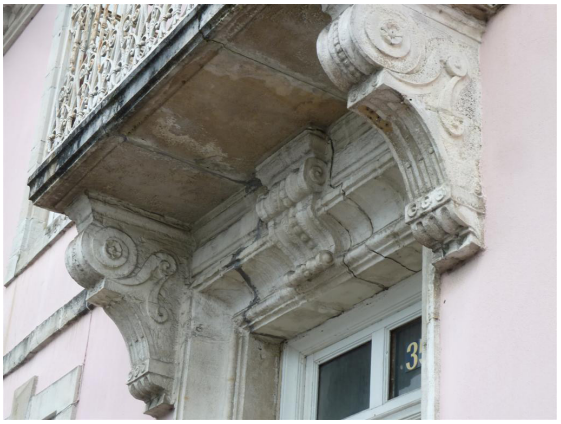
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite dans le dernier quart du XIXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées et balcon central. Détail rare à Dax, elle possède une toiture en pavillon à égouts retroussés. Le décor réside classiquement dans le chaînage d'angle, l'encadrement des baies et les consoles sculptées du balcon. Elle possède également une corniche à larges denticules. La maison a conservé ses ferronneries en fer forgé d'origine : garde-corps du balcon et portail d'entrée.





Maison dite 'Magda'

31 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 8 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1893 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1893 est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées, balcon central et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies. La maison a conservé les belles ferronneries du balcon reposant sur deux piliers en métal marquant l'entrée eux-mêmes liés par un décor de volutes en fer forgé. La maison possède un joli petit jardin antérieur mis en valeur par la clôture basse avec ses ferronneries et son très beau portillon ouvragé (le même que la maison voisine). Possédant autrefois un grand jardin postérieur, la parcelle est aujourd'hui occupée en quasi totalité par l'extension. On trouve presque la même maison au 43 rue d'Aulan.





Maison

7 rue Thore



Vue générale



Plan de situation : 37 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

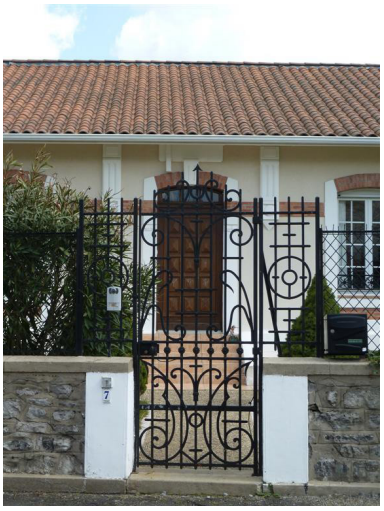
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Exceptionnel : décor de la façade polychrome avec brique, décor géométrique (art-déco) ; clôture à mur bahut d'appareil irrégulier rustique avec joints en ciment appliqué grossièrement et marqués par un sillon ; portail à fers plats à décor géométrique (lignes, cercles, volutes) ; grand jardin arboré. (cf portail de la maison voisine n°9)



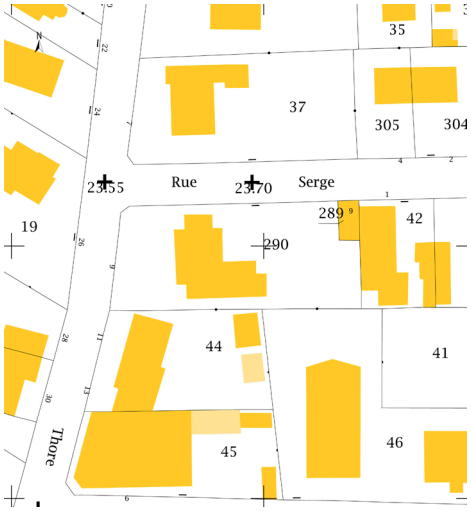


Maison dite 'Belle Étoile'

9 rue Thore



Vue générale



Plan de situation : 290 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de la fin des années 1920 est caractéristique d'un certain type de bâti qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque en conservant certains archaïsmes de la fin du XIXe siècle : plan massé (sans doute à l'origine), façade symétrique et travée centrale mise en valeur par un pignon. Son beau jardin, sa position à l'angle de deux rues, surélevée sur le soubassement avec escalier double en façade en fait une maison de famille plutôt aisée. Exceptionnel : décor de la façade ; clôture à moellons rustiques, portail et grille à fers plats à décor géométrique (lignes, cercles, volutes) (cf portail de la maison voisine n°7). A noter : beaucoup de modifications dues à sa transformation en résidence pour curistes.



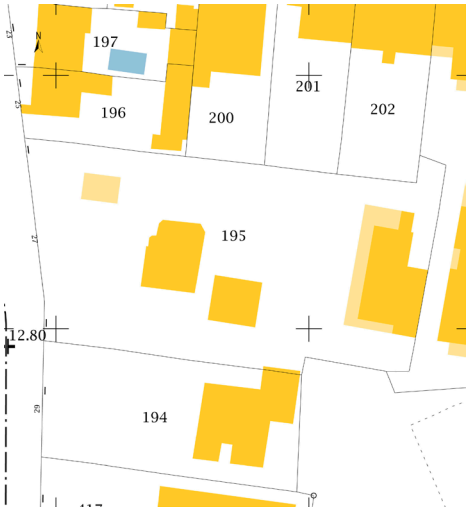


Maison

27 boulevard Carnot



Vue générale



Plan de situation : 195 AD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

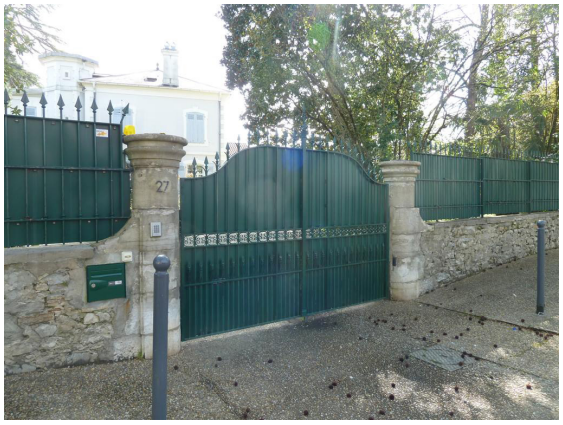
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette grande demeure des faubourgs de la ville date sans doute de la fin du XIXe siècle. Elle est située au milieu d'un grand parc arboré, fermé par un beau mur de clôture en pierre avec d'imposants piliers à chapeau circulaire mouluré, une grille et un portail en fer forgé. De plan en L, la maison possède une remarquable tour d'escalier octogonale. Le décor assez simple réside essentiellement dans le chaînage d'angle harpé.


27

Maison dite 'Almami'

18 rue Jean le Bon



Vue générale



Plan de situation : 376 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1934 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison signée Albert Pomade est caractéristique des années 1930 à Dax : plan en 'L' avec une grande baie cintrée sur le corps en retour (souvent un pignon mais ici avec un toit à croupe). La clôture avec mur bahut et barrière de béton est caractéristique des constructions de Pomade. Tout le second-?uvre semble également d'origine, ce qui fait de cette maison un élément remarquable du patrimoine dacquois de l'entre-deux-guerre.




Amami

Maison dite ‘Zijade’

20 rue Jean le Bon



Vue générale



Plan de situation : 57 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison signée Albert Pomade a été construite autour de 1935. De plan en ‘L’ (caractéristique de cette période) elle se distingue par l’angle de ses baies en quart de rond sur lesquelles viennent s’adapter porte et volets de l’époque de la maison qui conserve aussi une partie de ses menuiseries. Les jardins antérieurs et postérieurs, remarquablement fleuris et arborés, mettent en valeur la maison.





Maison (cabinet médical)

22 rue Jean le Bon



Vue générale



Plan de situation : 56 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique des années 1930 à Dax : plan en 'L' avec une baie cintrée sur le pignon. Cette maison a subi de nombreuses modifications lors de sa transformation en cabinet médial (porche fermé, fenêtres changées) mais l'esprit a été conservé avec une clôture basse et le portail en métal qui permet de voir maison et jardin.



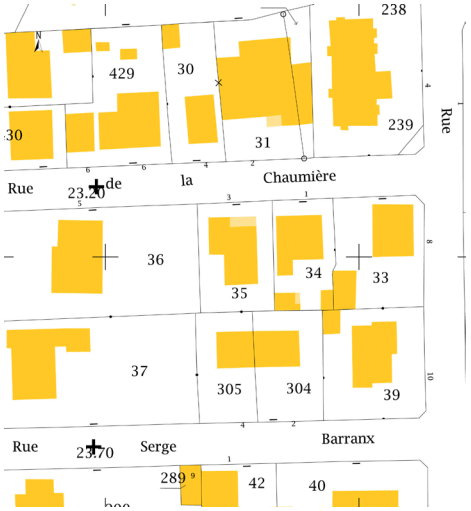


Maison

3 rue de la Chaumière



Vue générale



Plan de situation : 35 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1950

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison signée Albert Pomade a été construite en 1950, pourtant, elle est représentative d'un type architectural déjà présent dans les années 1930 à Dax : plan en 'L' avec une grande baie cintrée sur le pignon, porche dans l'angle. Décor apporté par la polychromie des matériaux (cadre de la baie cintrée en briques, soubassement en moellons rustiques), la génoise et l'élégante balustrade du porche en béton caractéristique du travail de Pomade (3 bagues sur les balustres). La clôture basse avec mur bahut et barrière en métal ainsi que tout le second-?uvre sont d'origine : volets, menuiseries, porte d'entrée.



Maison

67 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 192 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1870 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite dans la deuxième moitié du XIXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, façade principale symétrique à trois travées, balcon central et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpé. Clôture basse à ferronneries laissant visibles maison et jardin. Ancienne maison d'habitation de l'architecte Jean Prunetti ?

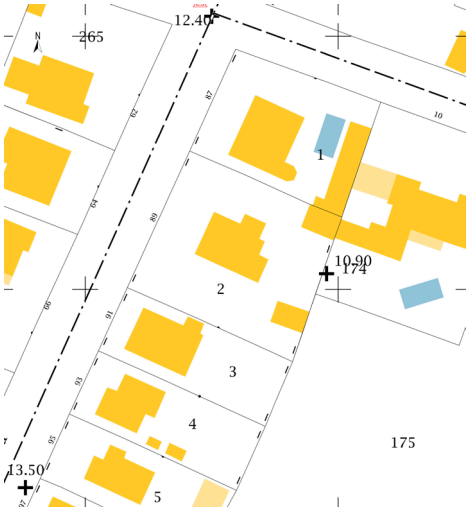


Maison dite 'Mooh'

89 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 2 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison signée Albert Pomade a été construite autour de 1927. Suivant les plans complexes du début du XXe siècle, elle possède un pignon en retour et une grande terrasse à l'étage. Menuiseries et volets sont d'origine. Ces derniers sont assez remarquables avec leur trou circulaire décoré d'une volute en métal (élément rarement conservé). La clôture basse avec mur bahut et barrière de béton est caractéristique des constructions de Pomade. Elle permet une grande visibilité sur la maison et le grand jardin arboré. Tous ces détails font de cette maison un élément remarquable du patrimoine dacquois de l'entre-deux-guerre.



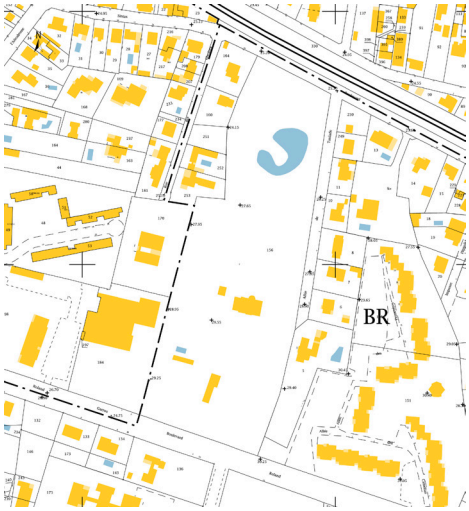

MOLIN

Domaine de Taulade

2 allée de Taulade



Vue générale



Plan de situation : 156 BR

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison de maître datant du milieu du XIXe siècle est caractéristique du bâti bourgeois de cette époque : plan massé, façade ordonnancée, un étage carré, un étage de combles avec lucarnes. La façade nord possède une très belle rotonde en saillie surmontée d'une terrasse. Sur la façade sud (entrée de la maison), la travée centrale est mise en relief par une légère saillie. Le décor est sobre mais soigné : chaînes d'angles droites, cadre des baies à crossettes, encadrement harpé, agrafes en pointe de diamant, petite corniche au-dessus des baies de l'étage et triglyphes sur l'allège. Les lucarnes latérales sont surmontées d'un fronton triangulaire, la lucarne centrale d'un fronton cintré, tout comme la fenêtre centrale de l'étage. La porte d'entrée cintrée est surmontée d'un cartouche à cuirs et feuilles de lauriers portant le monogramme T/A. A l'arrière sur la rotonde, on trouve un très beau décor composé d'un cartouche à cuirs sur lequel figure un visage en très haut-relief, le tout flanqué de deux guirlandes de fleurs encadrées par deux consoles sculptées de feuilles d'acanthe et écailles de poisson. La maison est située sur un vaste parc planté d'arbres centenaires et comportant un étang autour duquel a été aménagée une promenade faisant le tour de la propriété. Les piliers de clôtures sont encore présent au sud. Les chapeaux de deux autre piliers portant l'inscription 'Domaine' / 'Taulade' reposent sur le sol au niveau de l'entrée Est. Ce type de bâti sur une telle parcelle de terrain est rare à Dax.

Maison

4 rue de la Chaumière



Vue générale



Plan de situation : 30 BT

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite dans le deuxième quart du XXe siècle, avant 1938. De configuration assez simple (plan massé, un étage carré, toit à longs pans et croupes) elle possède un porche dans ?uvre (ou plutôt une entrée en retrait) et une façade à deux travées dissymétriques : la travée droite est plus large. Il existe au moins trois maisons presque identiques à Dax : 69 av Francis Planté, 1 bd du Sarrat, 65 bd Claude Lorrin.





Maison

6 rue de la Chaumière



Vue générale



Plan de situation : 372 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. La façade est soignée avec ses baies en arc segmentaire et surtout un porche remarquable simulant une terrasse sommitale grâce au petit garde-corps en béton.



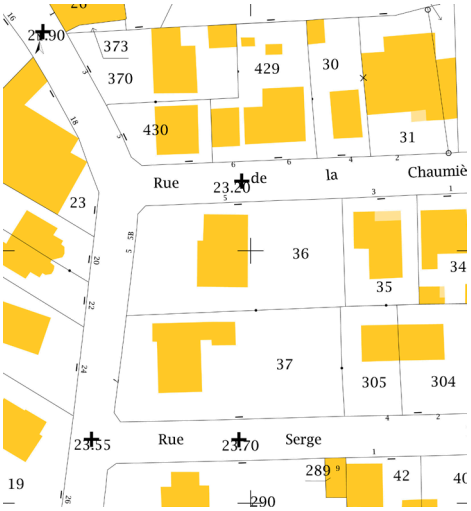


Maison dite 'Graziella'

5 rue de la Chaumière



Vue générale



Plan de situation : 36 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1928 est mise en valeur par son jardin enveloppant et sa position surélevée grâce à un étage de soubassement très haut. La composition est assez fréquente à Dax à cette période : plan en L avec un volume principal et un volume en retrait avec toit en appentis. On retrouve des éléments d'héliotropisme fréquents à l'époque : terrasse, balcon et loggia. La façade principale (rue Thore) possède un remarquable décor géométrique composé de lignes horizontales (bandeaux, frise de losanges) et verticales imitant des pilastres. La clôture basse en moellons rustiques a été préservée.





Maison

4 rue Jean le Bon



Vue générale



Plan de situation : 67 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM). 1951 (extension).

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison est caractéristique des années 1930 à Dax : plan en 'L' avec une grande baie cintrée sur le corps en retour, porche d'entrée ici aligné avec la façade. Cependant, une extension a été construite côté Est en 1951. Le décor de la façade (porche et pignon) est remarquable. La maison est mise en valeur par son jardin antérieur et sa clôture basse.





Maison

6 rue Jean le Bon



Vue générale



Plan de situation : 66 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Schéma classique à cette période : clôture basse, jardin antérieur, maison surélevée sur soubassement. Originalité du plan en T, façade symétrique marquée par un pignon à large demi-croupe. Décor du fronton en briques (feuilles de fougères) et pommes de pin original.





Maison dite ‘Le Gite’

16 rue Jean le Bon



Vue générale



Plan de situation : 60 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison très simple (plan rectangulaire parallèle à la rue, toit à longs pans dissymétriques et façade gouttereau) construite aux alentours de 1926 et ayant préservé toute son intégrité (pas d’extension). La clôture basse à ferronneries ne dépasse pas le niveau du rdc surélevé ce qui laisse visible la façade soignée : moellons rustiques pour le soubassement, encadrement des baies à crossettes et clé saillante, encadrement de l’entrée harpé, linteau en bâtière.




16

Maison

12 rue Jean Rameau



Vue générale



Plan de situation : 40 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1923 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de configuration très simple (plan carré, en rdc, toit en pavillon) construite au début des années 1920 et ayant préservé toute son intégrité (pas d'extension, second-oeuvre préservé). Le décor a été soigné sur toutes les façades : poly-chromie des matériaux alternant briques et pierre pour les chaînes d'angle et les encadrement des baies.





Maison

14 rue Jean Rameau



Vue générale



Plan de situation : 41 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1954 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des années 1950 à Dax : plan massé, rdc surélevé, avant-corps avec grande baie cintrée. La maison n'a subi aucune modification et possède tout son second-oeuvre d'origine (menuisries, ferronneries, porte d'entrée, clôture et portillon). La façade très soignée est marquée par son avant-corps, la variété des formes des baies (carrée, cintrée, oculus), l'escalier extérieur avec garde-corps en escalier et son décor régionaliste : génoises sur l'escalier, les baies et l'avant-toit, corbeaux dans les angles.





Maison dite ‘Sol y sombra’

18 rue Jean Rameau



Vue générale



Plan de situation : 47 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1960 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1960. Composition classique : plan en L, toit à longs pans et croupe. Marques d’héliotropisme : balcon régnant sur toute une façade, terrasse (portique). Bâtiment mis en valeur par son jardin enveloppant comportant un grand sapin, le tout laissé visible par une clôture basse.




Sol y
Sombra

Maison dite 'Bernard'

22 rue Jean Rameau



Vue générale



Plan de situation : 62 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1959 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

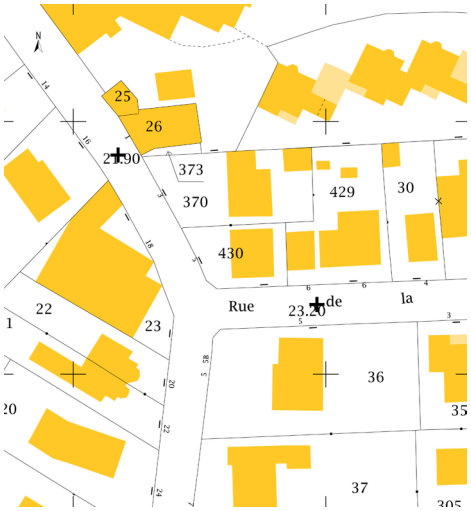
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison intéressante par sa toiture en appentis caractéristique des années 1950. Jardin antérieur, clôture basse, portail d'origine.

Maison

5 rue Thore



Vue générale



Plan de situation : 371 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1921 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de configuration simple (plan rectangulaire, façade-pignon symétrique, un étage en surcroît, toit à longs pans) construite au début du XXe siècle. Elle a été bâtie en même temps que sa voisine qui est presque identique (une baie au lieu de trois dans le surcroît ; ce qui nous fait penser que celles-ci sont sans doute postérieures). Le décor est simple mais soigné : chaînes d'angles et encadrement des baies harpés, clés taillées en pointe de diamant. L'entrée est marquée par un auvent couvert de tuiles reposant sur des aisseliers. Le bâti est mis en valeur par un petit jardin antérieur laissé visible par une clôture basse. Le portillon d'origine à fers plats caractéristiques de cette période a été préservé.


5



Maison

3 rue Thore



Vue générale



Plan de situation : 370 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1921 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

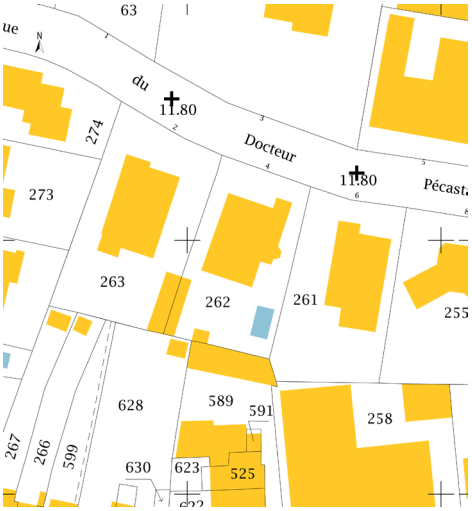
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de configuration simple (plan rectangulaire, façade-pignon symétrique, un étage en surcroît, toit à longs pans) construite au début du XXe siècle. Elle a été bâtie en même temps que sa voisine qui est presque identique (trois baies au lieu d'une dans le surcroît, sans doute ouvertes a posteriori). Le décor est simple mais soigné : chaînes d'angles et encadrement des baies harpés, clés taillées en pointe de diamant. Le bâti est mis en valeur par un petit jardin antérieur. Le portillon d'origine à fers plats caractéristiques de cette période a été préservé.

Maison dite 'Hor-Dago'

4 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 262 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1947 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti des années 1950 à Dax : plan en L, rdc surélevé, porche d'entrée. Il semble que la maison n'a subi aucune modification et possède tout son second-oeuvre d'origine (menuisries, ferronneries, porte d'entrée). Façade principale très soignée : verres polychromes sur le porche, jardinières, génoise sous l'avant-toit, bandeau décoratif en crépi projeté. Bâti mis en valeur par son jardin antérieur laissé visible grâce à une clôture basse. Celle-ci est remarquable : mur bahut en moellons rustiques et ferronnerie originale avec motifs en forme de harpe que l'on retrouve sur les portails. Les maisons voisines n°2 et n°6 ont une configuration similaire. Note : cette maison fut la maison d'habitation de l'entrepreneur Jean Hiquet, auteur de beaucoup de maisons du quartier.



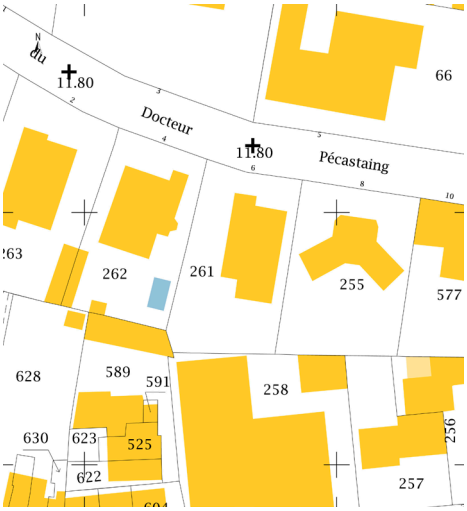


Maison

6 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 261 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1951

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Hiquet

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite en 1951 par l'entrepreneur Jean Hiquet et caractéristique du bâti des années 1950 à Dax : plan en L, rdc surélevé, porche d'entrée. Il semble que la maison n'a subi aucune modification et possède tout son second-oeuvre d'origine (menuiseries, ferronneries, porte d'entrée). Bâti mis en valeur par son jardin antérieur laissé visible grâce à une clôture basse dans le même style que la maison voisine. Les maisons des n°2 et n°4 ont une configuration similaire.



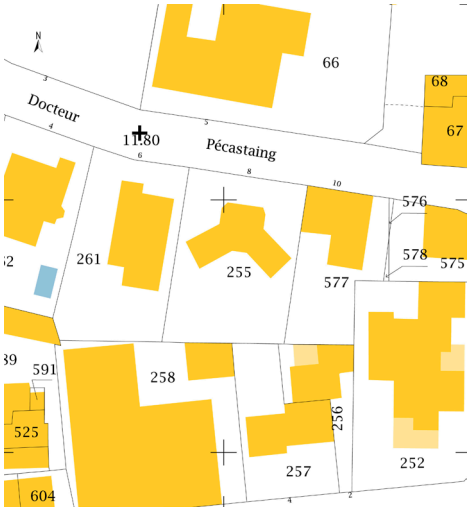


Maison

8 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 255 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1952

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite en 1952 d'après les plans d'Albert Pomade est exceptionnelle par sa configuration en V, inédite à Dax. La maison en rdc surélevé sur un haut soubassement possède une façade symétrique avec un avant-corps central (hall d'entrée sur garage en soubassement) flanqué de deux ailes. La symétrie est marqué notamment par les deux séries de quatre baies jumelées et leur jardinière. Devant l'entrée, une terrasse à laquelle on accède par deux volées d'escaliers de part et d'autre. Le décor épuré réside dans les ferronneries du garde-corps de la terrasse et des petites baies carrées de chaque côté de la porte d'entrée. Le second-?uvre est d'origine, mis à part la porte de garage changée récemment. Le tout est mis en valeur par un jardin antérieur réparti autour de deux allées suivant les plans du bâtiment.



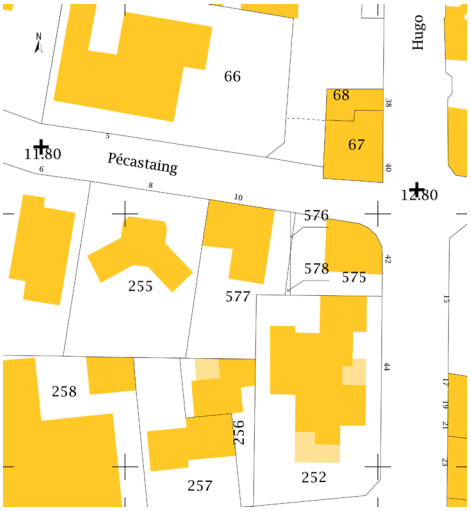


Maison

10 rue du Docteur Pécastaing



Vue générale



Plan de situation : 577 BV

HISTORIQUE

Année de construction : Années 1940.

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite dans les années 1940 signée Albert Pomade. Bâti représentatif de cette période : plan en L, grande baie cintrée sur le pignon, décor utilisant la polychromie des matériaux : génoise, arc en briques, soubassement en moellons rustiques. Originalité : maison donnant directement sur la rue, entrée sur le côté Est.




ALBERT POMADE

Résidence Labadie

6 rue du Pribat



Vue générale



Plan de situation : 258 BV

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Immeuble de périphérie du centre ville signé Albert Pomade, remarquable par son décor de faux pilastres cannelés qui accrochent la lumière.





Immeuble

10, 12, 12bis rue du Pribat



Vue générale



Plan de situation : 603 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1941 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Immeuble (ou trois maisons jumelées) signé Albert Pomade et construit vers 1941. Remarquable : deux porches dans-oeuvre avec angles moulurés en doucine, bandeau décoratif en briques.





Maison

27 rue du Pribat



Vue générale



Plan de situation : 240 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1931 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des abords du centre-ville de Dax dans les années 1930 : plan rectangulaire, un étage, toit en pavillon, façades régulières avec baies du rdc cintrées, mises en valeur par une génoise en archivolte. L'avant-toit est décoré de 14 paires d'aisseliers sculptés sur toutes les façades. L'ensemble est mis en valeur par son jardin enveloppant. A noter, la clôture est d'origine, totalement en béton surmontée de modules ajourés positionnés en escalier autour du portail pour mettre l'entrée en valeur.



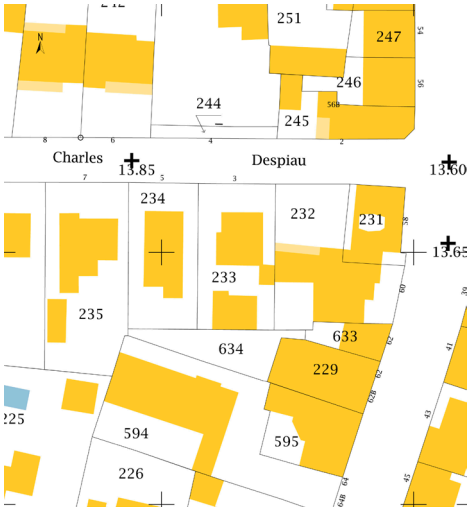


Maison

3 rue Charles Despiau



Vue générale



Plan de situation : 233 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1965 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des années 1960 à Dax aux abords du centre-ville : plan en L, toit à longs pans dissymétrique, rdc traité comme un soubassement (pierre apparente) avec un escalier extérieur d'accès à l'étage, décor résidant dans les grilles qui ornent plusieurs baies. Ensemble mis en valeur par un petit jardin laissé visible par une clôture très basse et ses deux portillons d'origine.



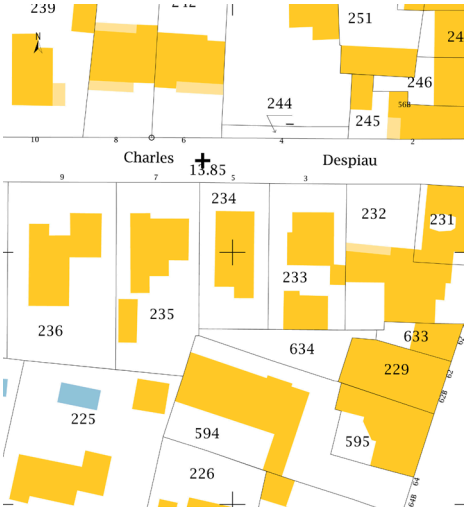


Maison dite 'Corrida'

5 rue Charles Despiau



Vue générale



Plan de situation : 234 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1957 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1957 d'après les plans de Jean Prunetti, reprenant un modèle fréquent dans les années 1950 à Dax : plan rectangulaire, toit à longs pans et croupe, un étage, entrée cintrée en retrait, loggia. Le long corps de bâtiment à l'arrière semble d'origine. Élément caractéristique du travail de Prunetti dans les années 1950 : fenêtres d'angle à cadre en relief. Le tout est mis en valeur par un jardin antérieur et une clôture basse en béton rythmée par des piliers cintrés au sommet. (Cf n°9 rue Laennec).



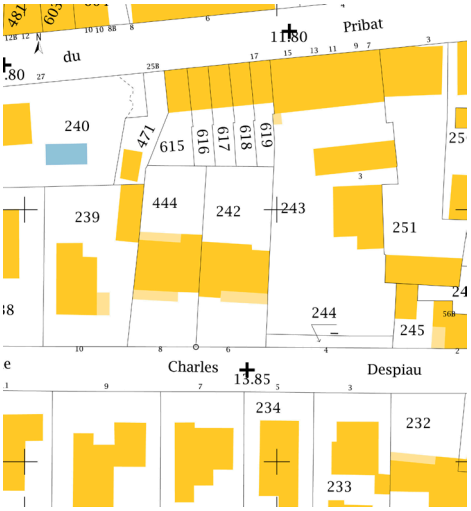

Sorrida

Maison

6 rue Charles Despiau



Vue générale



Plan de situation : 242 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1971 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique de l'architecture de la fin des années 1960 et des années 1970 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. La façade témoigne d'un jeu de reliefs et de profondeurs grâce à la la pièce en saillie ainsi que le mur de refend et le mur de la façade est, au large avant-toit et à la terrasse régnant sur les 3/4 de la façade. Il y a aussi un jeu sur les matériaux : moellons rustiques pour la clôture et les murs en saillie, briques entre les baies, bois des fenêtres et de la porte d'entrée (d'origine).



Maison

1 rue Wlérick



Vue générale



Plan de situation : 238 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1969 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Lovisa (entrepreneur)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1969 par l'entrepreneur Lovisa est caractéristique de l'architecture de la fin des années 1960 et des années 1970 : plan rectangulaire, façade très géométrique, décor épuré. La façade témoigne d'un jeu de reliefs et de lignes verticales et horizontales grâce à la travée en saillie, le balcon régnant, le large avant-toit et les claustra qui apportent un jeu de lumière.


LOVISA



Maison dite 'Casa Blanca'

5 rue Wlérick



Vue générale



Plan de situation : 225 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Gischia', issu de la propriété du Pribat ayant appartenu à Léon Gischia. Celui-ci a divisé son terrain en 28 parcelles à lotir en 1932 et les premières maisons ont été construites en 1952. Celle-ci date de 1953.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Elle est remarquable par son volume, les décrochements de la façade, le jeu sur les formes de baie (cintrées, jumelées), la petite loggia d'angle, la baie d'angle (caractéristique du travail de Prunetti dans les années 1950) soulignée par la jardinière, le petit pignon décoratif formant saillie pourvu d'une baie à ferronnerie hispanisante. Une partie des menuiseries des fenêtres ont été préservé. De plus, la maison possède encore sa clôture basse d'origine à lisses en béton.



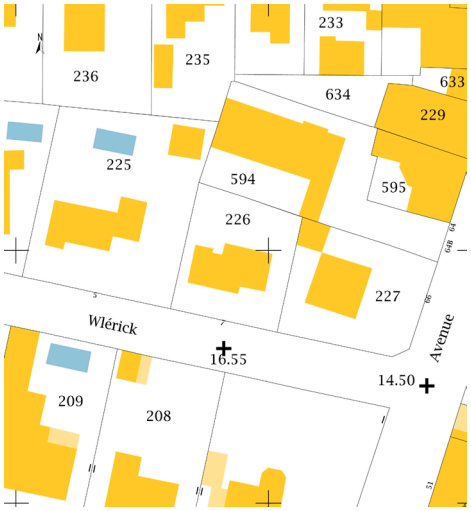


Maison dite 'Flore'

7 rue Wlérick



Vue générale



Plan de situation : 226 BV

HISTORIQUE

Année de construction : 1959 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Gischia', issu de la propriété du Pribat ayant appartenu à Léon Gischia. Celui-ci a divisé son terrain en 28 parcelles à lotir en 1932 et les premières maisons ont été construites en 1952. Celle-ci a été construite vers 1959 d'après les plans de Jean Prunetti.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Elle correspond au modèle néo-régionaliste (plan massé, façade pignon, toit à longs pans dissymétrique) adapté à l'architecture moderne (façade très géométrique avec un décrochement, moellons rustiques apparents décoratifs, murs en saillie). La clôture basse en moellons faisant écho à la façade a été préservée ainsi que les portails d'origine.



Maison

61 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 18 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1890 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite autour de 1890 est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville dans la deuxième moitié du XIXe siècle : plan rectangulaire, un étage carré, pignon central sur la façade. Les baies cintrées en briques, au rdc, semblent postérieures car non homogène avec le reste de la façade. Toutes les autres baies ont malheureusement été réduites ou bouchées et le second-oeuvre remplacé. Seule la petite baie cintrée a gardé ses anciens volets à persiennes brisés surmontés de deux motifs en 'S'.



Maison

65 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 21 AZ

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1925. De configuration assez simple (plan massé, un étage carré, toit à longs pans et croupes) elle possède une façade à deux travées dissymétriques : la travée droite est plus large. La porte d'entrée étroite est d'origine. Il existe au moins trois maisons presque identiques à Dax : 69 av Francis Planté, 1 bd du Sarrat, 4 rue de la Chaumière.

Maison dite 'l'Oustaou'

75 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 137 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM) ?

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de faubourg de configuration très simple : en rdc, plan rectangulaire, toit à longs pans, façade symétrique composée d'une porte d'entrée centrale flanquée de deux baies. Encadrement des baies soigné, à crossettes et clé en pointe de diamant. 4 grand aisseliers sculptés décorent l'avant-toit.


l'Oustaou
75

Maison

77 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 136 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1899 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1900 est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, un étage carré, façade principale symétrique à trois travées et décor résidant dans le chaînage d'angle et l'encadrement des baies harpé. Extension à l'arrière, second-oeuvre remplacé.

Maison

79 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 135 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1933. Corps en retour simulé avec l'ajout d'un pignon sur une travée mais la façade est alignée. Régionalisme apporté par les faux pan de bois peints. Hélas la façade a été très modifiée : disparition du balcon, des jardinières, remplacement de tout le second-oeuvre sans aucune harmonie. Le jardin antérieur a été goudronné.

Maison dite 'Ma ChrisLou'

83 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 133 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des abords du centre-ville de Dax de l'entre-deux-guerres : plan en L, un étage carré, façade symétrique, toit à longs pans et croupes. Le caractère régionaliste est apporté par les faux pans de bois et le décor de briques en feuilles de fougère. Singularité : entrée à l'arrière.



Maison

87 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 1 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1935

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Marcel Le Gal

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite en 1935 d'après les plans de l'architecte Marcel Le Gal. Malgré les extensions postérieures (corps à l'arrière, deuxième pignon en façade), elle est représentative d'un bâti courant de la première moitié du XXe siècle avec des plans en T ou L, un pignon en retour et un porche d'entrée.



Maison dite ‘A You’

93 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 4 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique des années 1930 à Dax : plan en ‘L’ avec pignon en retour et porche dans l’angle. Les faux pans de bois lui donne un caractère régionaliste ainsi que le toit à pans dissymétriques du pignon. Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur.



Maison dite ‘Rose de Mai’

97 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 6 AY

HISTORIQUE

Année de construction : Années 1910 ou 1920

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est remarquable car elle n’a subi aucune modification majeure depuis sa construction das le premier quart du XXe siècle. Configuration très simple : plan carré, en rdc, façade symétrique (une porte centrale flanquée de deux fenêtres). Décor soigné : linteau des baies en relief descendant sur le jambage, clés en saillie. Petite marquise en fer forgé d’origine. L’ensemble est mis en valeur par le jardin et la clôture basse en moellons et ses deux portails à fers plats remarquables (décor de losanges et volutes). Le nom de la maison est inscrit au-dessus de la porte dans un style d’écriture Art Nouveau.


ROSE de MAI



Maison

99 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 162 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1960 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique des années 1960 à Dax aux abords du centre-ville : plan massé, pièce en hémicycle à l'angle avec toit à croupe polygonale, rdc traité comme un soubassement (pierre apparente) avec un escalier extérieur d'accès à l'étage.



Maison

101 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 161 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1957 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1957. Elle correspond au modèle néo-régionaliste (plan massé, façade pignon, toit à longs pans dissymétrique) adapté à l'architecture moderne (façade très géométrique avec un décrochement). La clôture basse d'origine a été préservée ainsi que les portails.

Maison dite 'Ville Oiseaux'

103, 103 bis boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 217 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maisons jumelles peu courantes à Dax, plutôt bourgeoise par son volume, le décor, la configuration. Bâtiment des années 1910, avec un plan en croix, corps central en retour, pignons à demi-croupe (caractéristique de cette période), entrées par les façades nord et sud (latérales). Remarquable : marquise sud d'origine, portes d'entrée d'origine, décor des chaînes d'angle avec pièces métalliques (inédit), ensemble mis en valeur par une clôture basse et un jardin.





Maison

105 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 159 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1965 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1965 caractéristique du bâti des années 1960 : plan rectangulaire, grandes baies carrées, moellons rustiques apparents. Passage latéral maçonné. Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur (clôture basse).

Maison

107 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 235 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

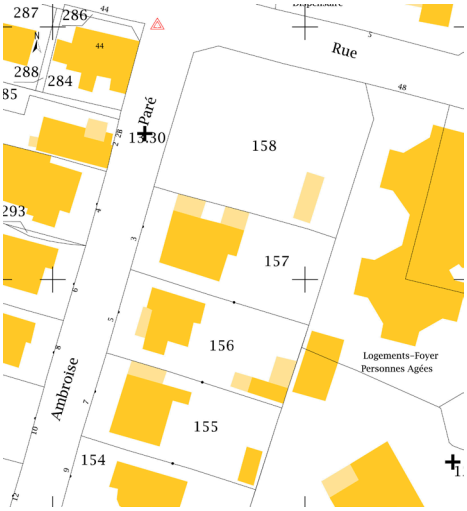
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite au début du XXe siècle est caractéristique du bâti urbain qui se développe dans les faubourgs de la ville à cette époque : plan massé, toit à longs pans, façade principale symétrique à trois travées, décor simple résidant l'encadrement des baies en relief, petit jardin antérieur. Porte d'entrée d'origine. Singularité : tour polygonale centrale à l'arrière.

Maison

3 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 157 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1966 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Celle-ci a été construite vers 1966 d'après les plans de Jean Prunetti.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Elle correspond au modèle néo-régionaliste (plan massé, façade pignon, toit à longs pans dissymétrique) adapté à l'architecture moderne (façade très géométrique, partie centrale en retrait, moellons rustiques apparents décoratifs). L'irrégularité de la façade est notamment due à la porte fenêtre et son balconnet située en entresol au-dessus du garage. La fenêtre d'angle est caractéristique du travail de Prunetti depuis les années 1950.

Maison

6 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 292 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison signée Jean Prunetti appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique des années 1950 à Dax aux abords du centre-ville : plan en L, toit à longs pans dissymétrique, rdc traité comme un soubassement (pierre apparente) avec un escalier extérieur d'accès à l'étage, décor simple. Ensemble mis en valeur par un petit jardin et une clôture basse (lisses en bois modernes).



Maison

8 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 148 BD

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart, 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison signée Jean Prunetti appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique des années 1960 à Dax aux abords du centre-ville : plan en L, rdc traité comme un sou-bassement (pierre apparente) avec un escalier extérieur d'accès à l'étage, décor simple. Ensemble mis en valeur par un petit jardin et une clôture basse.

Maison dite ‘do mi’

9 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 154 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1960 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit ‘Escorye-Betet’, issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Celle-ci a été construite vers 1960.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
A Dax, on trouve plusieurs maisons de cette période présentant un angle en hémicycle, élément remarquable de cette maison, souvent associé à l’architecte Jean Prunetti. L’emploi de moellons rustiques apparents comme seul élément de décor est fréquent à cette période : piliers de façade, soubassement, escalier extérieur et clôture. Cette maison est tournée sur l’extérieur grâce à une grande terrasse latérale. Le mur de clôture a été préservé mais des lisses en PVC ont été ajoutées.

Maison dite 'Levante'

10 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 149 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1957 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Maison construite vers 1957.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison construite vers 1957 est plutôt caractéristique du bâti des années 1930 à Dax par sa configuration : plan en 'L', rdc surélevé. Cependant les contreforts avec moellons apparents ainsi que le soubassement et la clôture sont représentatifs des années 1950. La façade est mise en valeur par les trois arcades fermant la terrasse et son garde-corps en métal ouvragé. Malheureusement, elle été dénaturée par le remplacement de tout le second-oeuvre (fenêtres en aluminium). La clôture basse et le portail d'origine ont été conservés, préservant ainsi la vue sur le jardin antérieur.

Maison

11 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 153 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1966 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Maison construite vers 1966.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique de l'architecture des années 1960 à Dax : façade pignon et toit à longs pans dissymétriques (marques du régionalisme). La façade témoigne d'un jeu de reliefs et de lignes verticales et horizontales grâce aux murs de refend en saillie, aux garde-corps et poutres en bois des balcons. La maison est tournée vers l'extérieur par la multiplication des balcons, dont un balcon régnant, et la grande terrasse mais aussi par l'importance accordé au bois pour le second-oeuvre, qui intègre le bâtiment au paysage : un vaste jardin arboré.



Maison dite 'Iguzki'

12 rue Ambroise Paré



Vue générale



Plan de situation : 150 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1957

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade et Jean-Raphaël Hébrard

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Construite en 1957 par les architectes associés Albert Pomade et Jean-Raphaël Hébrard.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Elle elle est caractéristique de l'architecture des années 1960 à Dax : une configuration simple : plan massé, façade pignon, toit à longs pans. La façade témoigne d'un jeu de reliefs et de lignes verticales et horizontales grâce aux murs latéraux en saillie, à la claire-voix en béton et aux poutres de charpente apparentes sur le pignon. Décor épuré auquel s'ajoute la polychromie des matériaux : béton, bois, briques. Extension à l'arrière en 1966 par la SICAHR pour faire un bureau.

Maison dite 'Aigha'

11 rue Joseph Darqué



Vue générale



Plan de situation : 135 BD

HISTORIQUE

Année de construction : Avant 1947

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Construite peu avant 1947.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Construite peu avant 1947, sa configuration est néanmoins caractéristique du néo-régionalisme des années 1920 et 1930 à Dax : plan en L, façade pignon, toit à longs pans dissymétriques, terrasse dans-oeuvre, corbeaux, jardinières, génoise, aisseliers sous l'avant-toit. Seules des lignes plus géométriques (baies carrées, léger retrait de l'enduit, casquette droite du porche) relèvent d'une architecture plus moderne.

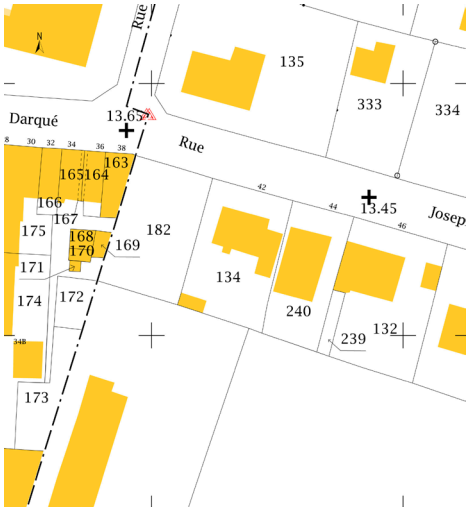


Maison

42 rue Joseph Darqué



Vue générale



Plan de situation : 134 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Construite vers 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Elle possède des éléments caractéristiques du néo-régionalisme à Dax : plan massé, façade irrégulière, corbeaux, génoise. Très représentatifs de l'architecture de la première moitié du XXe à Dax : le porche dans-oeuvre et la loggia. Celle-ci possède deux baies cintrées jumelées (élément récurrent dans le travail de l'architecte Prunetti, cf 5 rue Wlérick, 80 bd Claude Lorrin). Sa toiture à longs pans dissymétriques mais avec demi-croupe est assez singulière mais rappelle aussi certaines fermes landaises. L'ensemble est mis en valeur par un jardin et une clôture basse d'origine.


42



Maison

3 rue Marie Fargues



Vue générale



Plan de situation : 140 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Maison construite vers 1950, extension postérieure.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Façade irrégulière, très soignée : baies droites et cintrées, encadrement des baies harpé, linteaux en bâtière, agrafe cannelée, bandeaux, très jolie jardinière sur console. La pergola en façade a été fermée par des vitres. Portillon en fonte remarquable.





Maison

7 rue Marie Fargues



Vue générale



Plan de situation : 137 BD

HISTORIQUE

Année de construction : Années 1930.

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison signée Albert Pomade appartient au lotissement dit 'Escorye-Betet', issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Celle-ci est la première construite (entre 1935 et 1938), la plupart ayant été bâties dans les années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Elle est caractéristique des abords du centre-ville de Dax dans les années 1930 : plan rectangulaire, un étage, toit à longs pans et croupes, façades régulières avec baies du rdc cintrées. La façade est décorée d'un bandeau en briques. L'ensemble est mis en valeur par un grand jardin, clôture basse et deux portails d'origine. Un volume polygonal vitré a été ajouté sur la façade sud. Travaux second-?uvre. Cf 10 rue Lebas.



Maison dite ‘Beycourte’

5 rue Marie Fargues



Vue générale



Plan de situation : 138 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1960 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison appartient au lotissement dit ‘Escorye-Betet’, issu de la propriété des frères Henri et Léon Gischia vendue en 1934 et divisée en 28 parcelles à lotir. Celle-ci a été construite vers 1960.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
De configuration très simple (plan rectangulaire, en rdc, façade pignon) elle est mise en valeur par un beau jardin antérieur arboré et fleuri, sa clôture basse et portails d’origine.

Maison dite 'Simone'

3 rue Laennec



Vue générale



Plan de situation : 164 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle simple est ici décliné dans sa formule un peu plus élaborée avec un étage en surcroît et un décor plus soigné (encadrement des baies). La façade est mise en valeur par un petit jardin rendu visible grâce à la clôture basse. Les deux baies étroites à l'étage ont préservé leurs volets brisés à persiennes d'origine.

Maison dite 'Henriette'

5 rue Laennec



Vue générale



Plan de situation : 163 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1951 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison signée Jean Prunetti construite vers 1951. De configuration simple (plan massé, façade pignon, un étage carré), la façade est très soignée et possède de nombreux traits caractéristiques du travail de Prunetti : plateforme du balcon trilobée avec garde-corps à fines balustres façon bois, arc de la baie cintrée moulurée en tore, cheminées hors-oeuvre (conduit et foyer) sur la façade nord. Les génoises du balcon et du petit bandeau rappellent celle du toit. L'ensemble est mis en valeur par un jardin enveloppant et une clôture basse d'origine : en béton avec lisse en béton, sommet des piliers biseauté original. cf 44 av Maurice Boyau.





Maison

7 rue Laennec



Vue générale



Plan de situation : 162 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1905 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax au tout début du XXe siècle : plan massé, façade pignon symétrique, toit à longs pans et demi-croupe. La façade principale avec l'entrée n'est pas tournée vers la rue (ouest) mais vers le jardin (sud), chose rare à Dax. Vaste jardin arboré.

Maison dite ‘Le Bercail’

9 rue Laennec



Vue générale



Plan de situation : 161 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1959 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

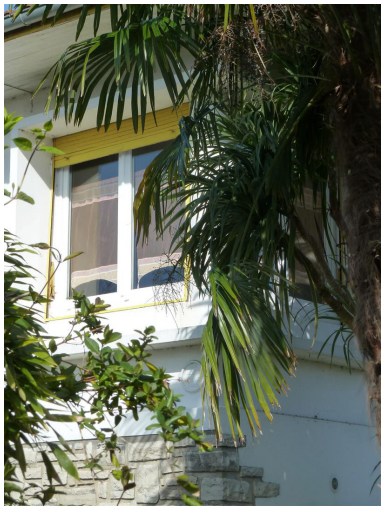
Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1959 d’après les plans de Jean Prunetti, reprenant un modèle fréquent à cette époque : plan rectangulaire, toit en pavillon, rdc traité comme un soubassement (moellons apparents et escalier extérieur conduisant au premier), un étage carré, loggia. Élément caractéristique du travail de Prunetti dans les années 1950 : fenêtre d’angle à cadre en relief. Le tout est mis en valeur par un jardin et une clôture basse d’origine avec piliers en moellons rustiques rappelant la façade. (Cf n°5 rue Charles Despiau).



Maison dite 'Chalet Marsijéa'

2 rue Bonnat



Vue générale



Plan de situation : 252 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1923 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. La maison a été construite vers 1923.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe au début du XXe aux abords du centre-ville : plan rectangulaire (le garage est postérieur), porche hors-oeuvre, toit à longs pans et demi-croupe. Le porche a été fermé. Un bâtiment s'est juxtaposé au nord. Cette maison a son pendant à l'angle des rues Bonnat et Ferté (14 rue de la Ferté).

Maison dite 'Villa Magdeleine'

14 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 89 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1923 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. La maison a été construite vers 1923.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe au début du XXe aux abords du centre-ville : plan rectangulaire (aujourd'hui avec une extension), porche hors-oeuvre, toit à longs pans et demi-croupe. Mur de clôture bas en moellons rustiques. Cette maison a son pendant à l'angle des rues Bonnat et Sarrat (2 rue Léon Bonnat).



Maison

2 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 98 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1927.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle simple est ici décliné dans sa formule un peu plus élaborée avec un étage en surcroît et un décor plus soigné (encadrement des baies). Menuiseries des fenêtres et porte d'entrée toutes remplacées.

Maison

3 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 25 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1928.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison située sur une parcelle très étroite qui explique son plan allongé à quatre travées, une seule sur la rue et absence de jardin. Mise à part la baie cintrée sur la façade côté rue caractéristique des années 1920, elle relève plutôt d'une architecture classique du début du XXe siècle. Le porche d'entrée possède encore son décor charpenté (rare à Dax).





Maison dite 'Hau Aski'

4 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 97 BE

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du premier quart du XXe siècle : de configuration simple (plan rectangulaire), façade symétrique, travée centrale mise en valeur par un pignon et l'escalier double conduisant à l'entrée, décor résidant dans l'encadrement des baies. Ces éléments témoignent d'un certain archaïsme mais la baie cintrée du pignon montre que la maison est postérieure à 1920. Extension postérieure à l'est. Clôture basse, piliers à sommet pyramidal, porte d'entrée d'origine.

Maison

6 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 96 BE

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison datant sans doute des années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

On trouve plusieurs maison de ce type à Dax reprenant la base d'un plan massé, façade pignon à demi-croupe mais ajoutant un garage créant ainsi une façade dissymétrique. La maison possède en porche dans oeuvre avec claustra en tuiles, motif qu'on trouve régulièrement à Dax dans les années 1950. Clôture et portails en fonte d'origine. Importante extension à l'arrière de la maison.

Maison dite 'Marlothé'

10 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 91 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1930.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle classique est ici décliné dans sa formule néo-régionaliste grâce aux faux pans de bois. Ces derniers sont disposé en crois au centre du pignon pour mettre en valeur le nom de la maison peint sur une plaque. Garage postérieur. La porte d'entrée est d'origine, ainsi que la marquise. Le tout est mis en valeur par le petit jardin antérieur et la clôture basse.



Maison

17 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 183 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1971 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1971 et signée Jean Prunetti.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison originale et inédite à Dax. Elle possède un plan massé mais un retour est simulé par la toiture formant pignon avec un large avant-toit couvrant le balcon. Jeu de volumes avec l'entrée en retrait, les piliers, l'avant-toit et la plateforme du balcon sur grands aisseliers. Moellons rustiques apparents entre la porte et la grande baie du rdc et les piliers. Clôture basse, enduit taloché.





Maison dite 'Ariette'

18 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 84 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1947 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1947.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Configuration en 'L' avec porche dans l'angle caractéristique du deuxième quart du XXe siècle. Toiture du porche en hémi-cycle avec double croupe. Grand jardin avec grand sapin.

Maison dite 'Zaza'

24 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 81 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1929 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de configuration simple, façade symétrique construite vers 1929 et donc de style un peu archaïque pour l'époque. D'après les photos aériennes de 1938, il semble que la maison possédait à l'origine un pignon central.



Maison dite ‘Gure Ametchea”

28 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 186 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l’architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de plan rectangulaire avec un volume supplémentaire à l’est et un porche dans l’angle. La façade simule un corps en retour grâce à la toiture formant un pignon au nord et un pignon à l’ouest. Boiseries du porche sculptées remarquables.



Maison

30 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 72 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de style néo-régionaliste caractéristique des années 1930 à Dax : façade irrégulière, toit à longs pans dissymétriques, porche dans ?uvre, faux pans de bois, motif de briques en feuilles de fougère, corbeaux et contrefort. Second-?uvre changé. Extension postérieure ?

Maison dite 'Maisonnette'

33 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 47 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de style néo-régionaliste caractéristique des années 1930 à Dax : façade pignon, toit à longs pans, porche d'entrée, faux pans de bois, trois triangles décoratifs, corbeaux et contrefort. Second-?uvre changé. La clôture basse laisse visible le jardin antérieur.



Maison dite 'La Marguerite'

41 rue de la Ferté



Vue générale



Plan de situation : 51 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Le plan de cette maison est assez particulier, il se compose d'un volume central rectangulaire auquel viennent se greffer trois corps secondaires. Les façades dissymétriques possèdent de nombreux décrochements, un jeu sur les volumes et les pleins/vides avec la grande terrasse couverte, le porche hors-oeuvre, les deux pergola, la claustra, les contreforts, la cheminée hors-oeuvre. Clôture basse en moellons rustiques caractéristique des années 1950.





Maison de gardien

4 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 20 BE

HISTORIQUE

Année de construction : Vers 1921

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Henri Godbarge ?

Historique : Ce bâtiment était une dépendance de la maison de maître dite 'Villa Gischia' située juste à côté et construite entre 1921 et 1923. Le nom vient de son propriétaire Henri Gischia, propriétaire avec son frère Léon de l'usine à gaz de Dax, située juste en face, avenue Francis Planté, aujourd'hui détruite. Le terrain a été acheté par Henri Gischia en 1913. L'acte de vente mentionne une ferme appelée ferme 'Peyrelongue' composée d'une « maison de fermier, dépendances, cour, jardin, terres labourables, prairies ». La demeure était à l'origine connue sous le nom de « villa Peyrelongue ». Peyre-Longue, longue pierre fait référence à un bloc rocheux, grand monument en pierre situé à cet endroit, détruit au XVIe siècle et qui aurait été le vestige de tombeau romain. D'après le cadastre ancien, la dépendance, maison de gardien, située à l'angle nord-est de la propriété a été achevée en 1921. Il existerait des plans de cette dépendance signés Henri Godbarge (seul bâtiment connu de cet architecte à Dax) et datés de 1913. Les travaux auraient donc été interrompus pendant la guerre. Elle était composée d'un garage, d'écuries, d'une remise, d'une loge pour le concierge. L'ensemble était situé au nord d'un vaste parc de 8 ha. Henri Gischia meurt en 1931, laissant la maison à sa femme et son fils Jean Auguste, celui-ci y résidera jusqu'à sa mort en 1956. En 1958, la villa est vendue à l'État pour accueillir le service des impôts puis depuis 1987, le tribunal de commerce et le conseil de prud'hommes. Le terrain alentours a été acheté par la société landaise d'HLM. La dépendance a été vendue à des particuliers pour en faire des appartements.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Bâtiment remarquable de composition symétrique formant un 'V', composé d'un corps principal rectangulaire et de deux ailes de part et d'autre. Le corps central est plus haut, avec un petit pignon central décoratif surbaissé. Côté cour : le corps central possédait à l'origine une grande porte centrale (aujourd'hui divisée en deux) aux angles en quart de rond avec plate-bande en relief et claveaux marqués (le tout en béton). Les baies cintrés des ailes en rdc possèdent en large arc en relief. A l'étage, on trouve quatre baies jumelées centrales sur le corps principal, les autres baies possédaient à l'origine une jardinière (ne restent que les corbeaux). Petite bande en relief décorative (ou portant à l'origine une inscription) sur le pignon. Corniche moulurée en tore. Côté rue : baie centrale cintrée donc l'arc est décoré d'une double rangée de briques, deux carrés en briques avec un petit carré central en pointe de diamant ; baies du rdc jumelées. Certaines menuiseries sont peut-être d'origine ou des années 1950 (partie fixe de la baie cintrée quadrillée). Côté rue, deux murs de clôture en pierre (appareillage irréguliers) ferment la propriété en partant du corps central.

Maison dite 'René-Maria'

8 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 22 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1923 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1923, elle fait partie des premières maisons construites dans ce lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon symétrique, toit à longs pans et demi-croupe. L'encadrement des baies est soigné. Porte d'entrée est d'origine, clôture très modeste avec seulement un muret et un grillage, les portails sont d'origine également.

Maison dite 'Chalet Arrabag'

12 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 27 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1920, elle fait partie des premières maisons construites dans ce lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison de composition classique plutôt archaïque caractéristique du bâti de la fin du XIXe siècle : plan massé, façade pignon symétrique, trois travées, chaînes d'angle harpées. L'encadrement des baies à crossettes et agrafe à triglyphe est soigné. On accède au rdc surélevé par un double escalier (seulement 3 marches) avec garde-corps en fer forgé. Clôture très modeste avec seulement un muret et un grillage. Le portail est remarquable. Le nom de la maison sans doute inscrit jadis sur la plaque est effacé, il a été trouvé dans les archives du lotissement.

Maison dite 'Villa Souvenir'

18 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 31 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1925, elle fait partie des premières maisons construites dans ce lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

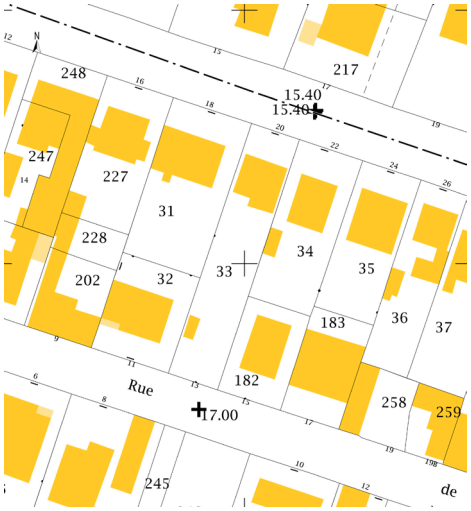
Elle possède une composition classique plutôt archaïque caractéristique du bâti de la fin du XIXe siècle : plan massé, façade pignon symétrique, trois travées, chaînes d'angle et encadrement des baies harpés. Jardinières caractéristiques des années 1920. Extension de 1949 par l'entrepreneur Jean Hiquet (?). L'ensemble est mis en valeur par la surélévation sur le soubassement, et le petit jardin antérieur. La clôture très modeste avec seulement un muret et un grillage. Le portail d'origine à fers plats est aussi caractéristique de cette époque. Porte d'entrée d'origine. Le nom de la maison a été trouvé dans les archives du lotissement.

Maison dite 'Villa Clarys'

20 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 33 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1923 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1923, elle fait partie des premières maisons construites dans ce lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Elle possède une composition classique plutôt archaïque caractéristique du bâti de la fin du XIXe siècle : plan massé, façade pignon symétrique, trois travées, chaînes d'angle et encadrement des baies harpés. L'ensemble est mis en valeur par le jardin. Grand jardin postérieur contrairement à toutes les autres parcelles de l'îlot divisées en deux, avec une maison rue de la Ferté. Clôture très modeste avec seulement un muret et un grillage. Le portail est caractéristique des années 1920. Le nom de la maison a été trouvé dans les archives du lotissement.

Maison dite 'Villa Mectoub'

22 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 34 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1928.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Configuration très simple : plan rectangulaire, façade pignon symétrique. Elle possède un degré en façade avec une petite plateforme devant l'entrée à garde-corps. Ensemble entouré d'un jardin. La façade a été complètement dénaturée par le rabaissement d'une des fenêtres et le changement des volets. Néanmoins, la clôture d'origine a été préservée avec son portail et surtout les quatre piliers en béton à sommet pyramidal. Le nom de la maison, sans doute inscrit jadis sur la plaque, est effacé ; il a été trouvé dans les archives du lotissement.



Maison

28 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 37 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1947 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison construite vers 1947.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Configuration caractéristique des années 1930 : plan rectangulaire, toit en pavillon, porche dans-oeuvre, étage traité comme un rdc surélevé sur soubassement. La modernité est apportée par des formes et un décor très géométriques : piliers cannelés, lignes horizontales dans l'enduit du rdc pour différencier les niveaux.

Maison dite 'Villa Toinette'

32 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 262 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1922 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1922 et fait donc partie des premières maisons construites du lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa configuration plutôt archaïque rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan massé, un étage, toit à longs pans et croupes, façade principale symétrique à trois travées, décor résidant l'encadrement des baies. La maison possède un corps de bâtiment à étage et un autre à l'arrière en rdc. Portillon d'entrée à fers plats d'origine. Nom de la maison trouvé dans les archives du lotissement.

Maison dite ‘Les Iris’

34 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 41 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l’architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1925 et fait donc partie des premières maisons construites du lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa configuration plutôt archaïque rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan massé, un étage, toit à longs pans, façade principale symétrique à trois travées, décor résidant dans l’encadrement des baies. La maison possède un bel escalier double conduisant à une terrasse devant l’entrée. Deux portails à fers plats d’origine. A l’origine, la maison possédait un petit pignon central décoratif (également fréquent au XIXe siècle) qui a hélas été supprimé.

Maison dite ‘Les Myosotis’

36 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 43 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l’architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1925 et fait donc partie des premières maisons construites du lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa configuration plutôt archaïque rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan massé avec pignon en retour, décor résidant dans l’encadrement des baies. La travée droite est une extension postérieure. L’entrée est mise en valeur par un porche avec arc en anse de panier, auquel on accède par un escalier. Le portail et la clôture à fers plats sont remarquables et identiques à la maison voisine. La maison possède encore un grand jardin postérieur contrairement à la majorité des parcelles de l’îlot divisées en deux, avec une maison rue de la Ferté. Le nom de la maison, effacé sur la plaque, a été trouvé dans les archives du lotissement.



Maison dite 'Villa Janibern'

40 rue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 45 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1924 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison construite vers 1924, donc l'une des premières construites du lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Plan rectangulaire avec un volume supplémentaire à l'avant correspondant à une extension. La façade simule un corps en retour grâce à la toiture formant un pignon. Grand jardin postérieur contrairement à la majorité des parcelles de l'îlot divisées en deux.

Maison dite 'Le Grillon'

44 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 46 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Elle possède un corps central principal de plan rectangulaire à façade symétrique et deux corps latéraux dont un garage qui sont peut-être des extensions postérieures. L'encadrement des baies est soigné. la grande baie du corps latérale possède de magnifiques menuiseries d'origine. La maison possède toujours sa clôture basse permettant une visibilité sur le très beau jardin antérieur. Les vues aériennes témoignent aussi d'un magnifique jardin postérieur.



Maison

46 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 48 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration simple : plan rectangulaire, toit en pavillon, façade agrémentée d'un pignon central. Deux grandes portes-fenêtres en anse de panier. Menuiseries refaites mais ayant préservé l'aspect d'origine. Une terrasse occupe toute la façade sur rue. Avec son soubassement en moellons apparents caractéristique des années 1950 à 1970, elle paraît postérieure. La maison a préservé sa clôture et son portillon à fers plats (caractéristique du début du XXe) ouvrant sur un petit jardin antérieur. Maison très similaire au n° 50.

Maison

15 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 127 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1931 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1931, de style néo-régionaliste, caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville à cette époque. De plan en L, le régionalisme apparaît avec la façade pignon et les faux pans de bois. Elle possède deux éléments marqueurs de l'architecture de l'entre-deux-guerre : un porche dans-oeuvre et une loggia. Grand jardin arboré.



Maison

21 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 122 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1953 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1953, remarquable par ses différents volumes imbriqués donnant des effets de décrochements accentués par les murs de refend en saillie et contre-fruit. La pergola, l'encadrement des baies ainsi que les petits carrés en saillie (imitations d'ouvertures d'aération) poursuivent ces lignes géométriques. La polychromie des matériaux participent également du décor : plaquage de moellons rustiques et de bois.

Maison

29 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 304 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite autour de 1900, caractéristique du bâti qui se développe aux abords du centre-ville à cette période : plan rectangulaire, façade pignon symétrique, toit à longs pans et demi-croupe, un étage, trois travées. L'encadrement des baies est soigné (arc segmentaire au rdc) et un décor de briques en escalier est ajouté dans les angles sous les bandeaux. Second-oeuvre changé. Une maison jointive en rdc de même style côté ouest.

Maison

27 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 304 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

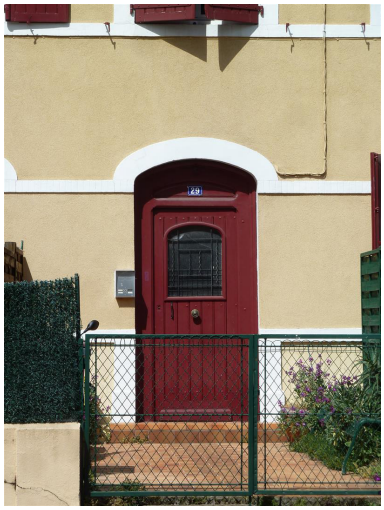
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite autour de 1900, caractéristique du bâti qui se développe aux abords du centre-ville à cette période : plan rectangulaire, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. L'encadrement des baies est soigné et un décor de briques en escalier est ajouté dans les angles. Second-oeuvre changé. Une maison jointive à un étage de même style côté est.





Maison

31, 33 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 180 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1910 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Bâti modeste caractéristique de la fin du XIXe et du début du XXe siècle : plan rectangulaire, un étage carré, deux travées, toit à longs pans. Extension postérieure. Encadrement des baies très soigné, inédit à Dax : linteau en bâtière, angles saillants arrondis, moulure en accolade.





Maison

43 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 155 AY

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison de style néo-régionaliste caractéristique des années 1920-1930 à Dax : façade irrégulière, toit à longs pans dissymétriques, porche dans ?uvre, faux pans de bois avec remplissage de briques en feuilles de fougère, corbeaux et contre-fort. Cheminée hors-oeuvre (jeu sur les volumes). Tout le second-oeuvre est d'origine (sauf garage pvc) avec des volets à jour circulaire et ferronnerie en escargot, garde-corps en métal du porche à décor d'ondulations et volutes, porte d'entrée d'origine à ferronnerie remarquable art-déco.





Maison

45, 47 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 190 AY

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Bâti caractéristique des années 1950. Plan en U (un corps postérieur ?), retour simulé par l'ajout d'un pignon, baies carrées jumelées. Importance des ferronneries des baies pour le décor.




45
47

Maison dite 'Quatre-vents', anciennement 'Villa Josette'

50 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 53 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration simple : plan rectangulaire, toit en pavillon, façade symétrique avec une entrée centrale et deux portes-fenêtres en anse de panier. Menuiseries refaites mais ayant préservé l'aspect d'origine. Une terrasse occupe toute la façade avec un escalier central. Petit jardin fleuri et arboré. Maison très similaire au n°46.




quatre
vents

Maisons jumelles dites ‘Cité Roger’

56 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 278 BE

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Limite 19ème - 20ème siècle

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique : Remarquable ensemble de logement collectif, type logement ouvrier, appelé ‘Cité Roger’ sur les plans anciens,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Ensemble composé de quatre maisons jumelées, chacune de plan rectangulaire en rdc surélevé sur un soubassement (cave), petit escalier extérieur, façade symétrique (une porte centrale, une fenêtre de chaque côté) et un décor soigné : chaînes d’angle et encadrement des baies harpés avec des pierres taillées brutes. A l’arrière, chaque logement possède une pièce en saillie et une terrasse en bois sur pilotis. A l’origine, un grand jardin entourait les maisons avec jardin potager.

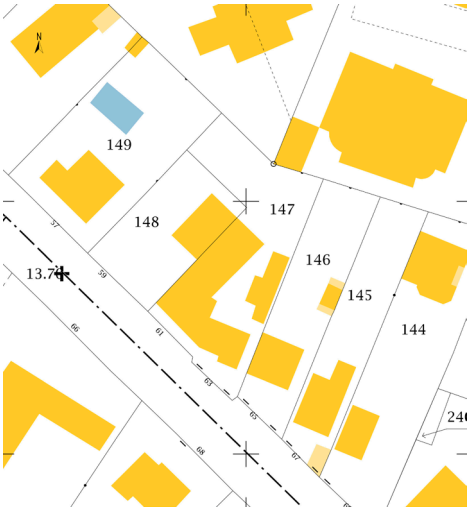


Maison dite 'Erin'

63 rue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 147 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1929 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fut construite vers 1929. Elle est conçue selon le modèle néo-régionaliste avec son plan en L avec pignon en retour, son toit à longs pans et sa façade animée de jardinières et faux pans de bois. Le jardin est arboré, la clôture est d'origine avec son portillon à fers plats caractéristique du début du XXe siècle.

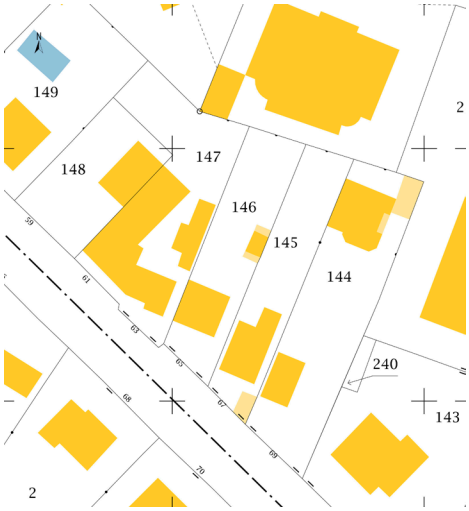


Maison

65 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 146 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. Ce modèle simple est ici décliné dans sa formule un peu plus élaborée avec un étage en surcroît ainsi qu'un décor soigné : plante-bande des baies en relief prolongées sur le jambage avec clé saillante. La façade est mise en valeur par un petit jardin antérieur.

Maison dite 'Chokho-Maria'

67 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 145 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison fut construite vers 1930. Elle est conçue selon le modèle néo-régionaliste avec son plan rectangulaire, façade-pignon, toit à longs pans, façade animée de jardinières, faux pans de bois et trois triangles peints. Le jardin est arboré, la clôture est d'origine.




CHOKHO

Maison

69 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 144 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1925. De configuration assez simple (plan massé, un étage carré, toit à longs pans et croupes) elle possède un porche dans ?uvre (ou plutôt une entrée en retrait) et une façade à deux travées dissymétriques : la travée droite est plus large. Une partie du second-?uvre a été conservée : porte d'entrée, volets, menuiseries des fenêtres. L'ensemble est mis en valeur par un grand jardin. La clôture est d'origine. Il existe au moins trois maisons presque identiques à Dax : 4 rue de la Chaumière, 1 bd du Sarrat, 65 bd Claude Lorrin.

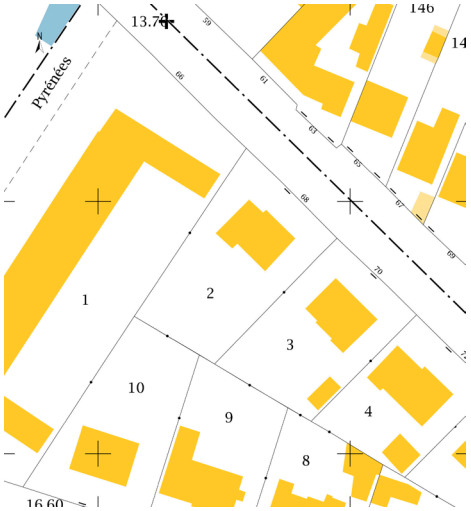


Maison dite ‘Les Pins’

68 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 2 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit ‘Village des Pins’. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d’Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l’auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l’angle. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l’étage rappellent l’architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.

Maison dite 'Trano Kely'

33 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 10 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle (ici une pièce a été construite postérieurement sur le porche). Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.



Maison

41 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 6 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle (ici une pièce a été construite postérieurement sur le porche). Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture d'origine était une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Ici, la clôture a hélas été remplacée par un mur plein. Le porche a été fermé (vitré).

Maison

4 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 36 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C (plus une extension moderne) et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle (ici une pièce a été construite postérieurement sur le porche). Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Le porche a été fermé (vitré).



Maison

1 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 48 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Véranda postérieure, le porche a été fermé (vitré).

Maison

74 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 163 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle. Petites différences dans la forme des baies, certaines ont une fenêtre cintrée en rdc, d'autre ont le porche cintré (comme ici). Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture d'origine était une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Ici, la clôture a hélas été remplacée par un mur plein.

Maison

76 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 37 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C1 : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec deux chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Celle-ci a malheureusement subi un remplissage béton pour la rendre opaque. Certaines baies du rdc ont été modifiées récemment.



Maison

6 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 52 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est la seule correspondant au modèle D (une chambre de plus que C1) : rdc comprenant salle commune, chambre, souillarde/cuisine, abri/bûcher/W.C et un étage avec trois chambres et un grenier. Le plan de la maison est en croix avec un porche hors-oeuvre dans l'angle. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois à l'étage rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.





Maison dite 'Villa Andry'

78 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 181 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle B : en rdc, comprenant pièce commune, deux chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. Malheureusement cette maison a été dénaturée par le changement du second-oeuvre (volets pleins remplacés par des volets roulants pvc) et le ravalement de façade d'une couleur inappropriée et masquant les faux pans de bois. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.

Maison dite 'Betsou'

39 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 7 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle B : en rdc, comprenant pièce commune, deux chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Cette maison a été modifiée par une extension postérieure, l'ajout d'une terrasse et le plaquage d'un décor de moellons à la mode dans les années 1960 à 1970. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. Malheureusement cette maison a été dénaturée par le changement du second-oeuvre (volets pleins remplacés par des volets roulants pvc) et le ravalement de façade d'une couleur inappropriée et masquant les faux pans de bois. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.

Maison

38 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 30 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle B : en rdc, comprenant pièce commune, deux chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Mais elle a été modifiée par une grande extension. La pergola est postérieure. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Hélas, une partie a été remplacée par un mur plein. Le porche a été fermé (vitré).

Maison

36 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 11 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

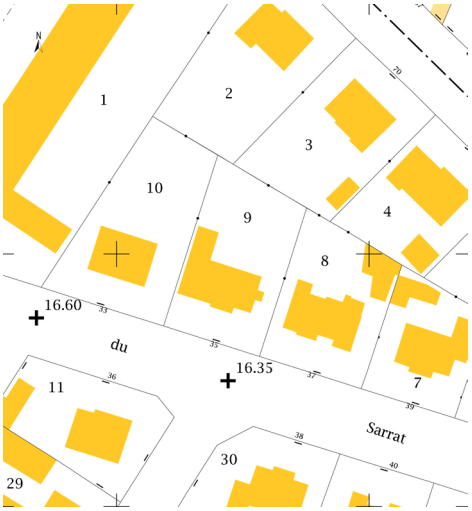
Peu visible à cause de la haie. Cette maison correspond au modèle B : en rdc, comprenant pièce commune, deux chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.

Maison

35 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 9 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Cette maison a subi une extension à l'arrière. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Belle glycine sur la façade.

Maison

72 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 4 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. Cette maison ne semble pas avoir été agrandie comme la plupart des maisons du lotissement, en revanche, les menuiseries des baies (encore en place en 2017) ont récemment été remplacé par du pvc, les petits bois/petits carreaux ont disparu.



Maison dite 'Guy'

8 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 51 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche d'entrée sur le côté. Une chambre a été remplacée par un garage. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste.


604

Maison

70 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 3 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C2 : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche central. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. Cette maison ne semble pas avoir subi de modifications, à part la clôture qui date sans doute des années 1960 mais qui ne dénature pas le bâti.

Maison

37 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 8 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C2 : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche central. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. Extension postérieure à l'ouest, porche fermé, fenêtre centrale et volet droit changés récemment dénaturant la façade.

Maison

40 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 35 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C2 : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche central. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. Extension postérieure à l'arrière, menuiseries des fenêtres pvc, clôture postérieure.

Maison

3 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 49 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. La majorité des maisons, dont celle-ci, sont signées Pomade qui dessina 5 types de maisons pour les 20 premiers lots bâtis au début des années 1930 : B, C, C1, C2 et D.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond au modèle C2 : en rdc, comprenant pièce commune, trois chambres, souillarde/cuisine, abri, bûcher/W.C et un porche central. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade tandis que les faux pans de bois rappellent l'architecture régionaliste. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Extension avec le garage, menuiseries pvc, tous les volets de la façade ont été remplacés par des stores pvc.



Maison

82 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 41 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait aujourd'hui partie du lotissement dit 'Village des Pins' mais le terrain qu'elle occupe appartenait originellement à la ferme située à côté, aujourd'hui restaurant 'la villa dacquoise'. La majorité des maisons du lotissement, dont celle-ci, sont signées Pomade. Les premières maisons ont été bâties au début des années 1930, mais celle-ci date des années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison de configuration simple : plan rectangulaire, façade pignon, toit à longs pans dissymétriques. L'animation de la façade réside dans les contreforts surmontés de fausses poutres en saillie et l'entrée en retrait. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.



Maison dite 'Miraflores'

1 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 99 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison construite vers 1930.

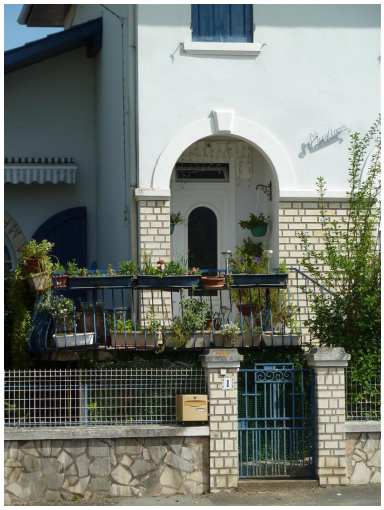
Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

De configuration assez simple au départ (plan massé, un étage carré, toit à longs pans et croupes), elle a été agrandie côté ouest. Elle possède un porche dans ?uvre (ou plutôt une entrée en retrait) et une façade à deux travées dissymétriques : la travée droite est plus large. L'ensemble est mis en valeur par un grand jardin arboré et fleuri et une clôture basse dans doute des années 1960 ou 1970. Les deux portails de style art déco sont remarquables et d'origine. Il existe au moins trois maisons presque identiques à Dax : 4 rue de la Chaumière, 69 av Francis Planté, 65 bd Claude Lorrin.



Maison

4 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 101 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1964 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Celle-ci est plus tardive puisqu'elle a été construite vers 1964 alors que la parcelle était délimitée dès la création du lotissement dans les années 1920.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Elle correspond au modèle traditionnel (plan massé, façade pignon, toit à longs pans) adapté à l'architecture moderne (façade très géométrique avec un décrochement, contreforts, baies carrées). L'ensemble est mis en valeur par un très beau jardin antérieur divisé en deux par l'allée d'accès au garage dans le soubassement. La terrasse en façade lie la maison au jardin.

Maison

5 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 244 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1929 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1929.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa configuration plutôt archaïque rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan massé, un étage carré, façade principale symétrique à trois travées. Escalier antérieur à garde-corps en ciment assorti à la clôture. Portillon à fers plats d'origine, caractéristique des années 1920.



Maison dite 'Le Coucou', anciennement 'Chalet Magui'

7 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 92 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1926.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe autour du centre-ville de Dax dans l'entre-deux-guerres : plan massé, façade pignon, toit à longs pans et demi-croupe. La maison a la singularité d'avoir un porche central hors-oeuvre à contre-forts avec toit à longs pans et entrée sur le côté (inédit à Dax) (postérieur ?). Décor soigné. Garage postérieur. Ensemble mis en valeur par le jardin arboré et fleuri.



Maison

8 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 103 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1928.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville à celle période : plan simple rectangulaire (aujourd'hui extension postérieure), façade pignon symétrique avec baies cintrées, toit à longs pans et demi-croupe. Cependant, la demi-croupe est plus large, surbaissée. Le décor de la façade est remarquable : faux pans de bois avec remplissage de briques en feuille de fougère (néo-régionaliste) faisant écho à la brique ornant les baies. Deux coloris, clair et foncé, ont été employés. Les angles de la façade principale sont ornés de pilastres cannelés. On accède à la maison surélevée sur son soubassement en moellons rustiques par un escalier central flanqué de deux jardinières en quart de rond. L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur et la clôture basse en moellons rustiques, piliers en béton caractéristiques des années 1920.





Maison

9 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 222 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est caractéristique du bâti des années 1920 à Dax : plan en 'L' avec pignon en retour et porche dans l'angle. Les faux pans de bois lui donnent un caractère régionaliste ainsi que le toit à pans dissymétriques du pignon. Le portillon d'entrée à fers plats est caractéristique des années 1920 (hélas la clôture a été modifiée pour un mur opaque). La porte d'entrée d'origine à ferronneries Art déco est remarquable.

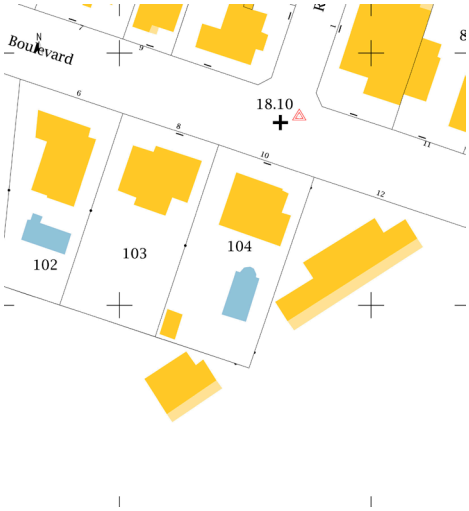

9

Maison dite 'Qu'ey finit'

10 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 104 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Elle a été construite vers 1925 et fait donc partie des premières maisons construites du lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa configuration plutôt archaïque rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan massé, un étage carré, façade principale symétrique à trois travées, décor résidant dans l'encadrement des baies. Clôture et second-?uvre refaits sauf la porte d'entrée. Le nom de la maison a été trouvé dans les archives du lotissement.

Maison dite 'Chalet Marthemarie'

11, 13 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 86 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1924 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison à deux logements jumelés fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. La maison été construite vers 1924 et fait donc partie des premières maisons construites du lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

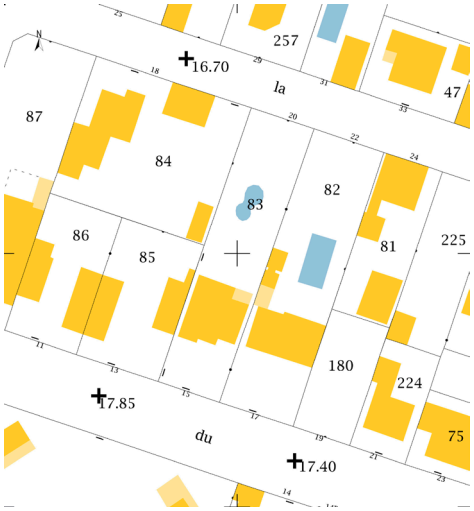
Sa configuration simple rappelle certaines maisons de la fin du XIXe siècle : plan rectangulaire (extension postérieure à l'arrière), un étage carré, façade principale symétrique à trois travées, décor résidant dans l'encadrement des baies. Clôture avec piliers surmontés d'une boule d'origine. L'ensemble est mis en valeur par un grand jardin arboré et fleuri.

Maison dite ‘Lou Laré’

15 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 83 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1937 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l’architecte René Guichemerre. Maison construite vers 1937.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique des années 1930 : configuration simple, plan massé, façade pignon, rdc traité comme un haut soubassement. La maison possède un porche d’entrée dans ?uvre central (aujourd’hui vitré) auquel on accède par un escalier à balustres. Ensemble mis en valeur le jardin antérieur et la clôture basse. Avant-toit mis en valeur par les aisseliers. Second-?uvre changé.

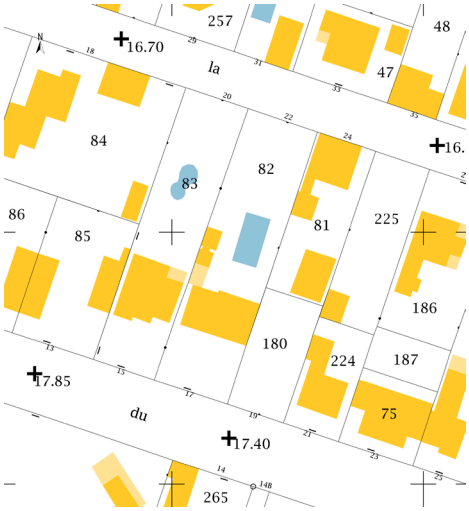

LOU LARE
15

Maison dite 'Chalet Paul Gabrielle'

17 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 82 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

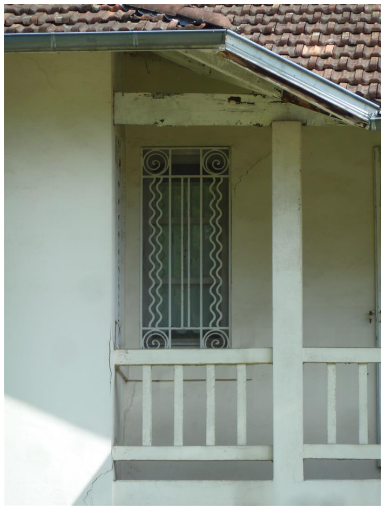
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Sa configuration est caractéristique du bâti qui se développe aux alentours du centre-ville dans le premier quart du XXe siècle : plan en L, toit à longs pans et croupe sur le corps en retour. Il semble que la travée Est soit une extension postérieure. A l'étage, un balcon régnant sur toute la façade, couvert par l'avant-toit, garde-corps en bois, anime la façade. La maison a gardé certains éléments de second-?uvre : menuiseries de fenêtres, porte d'entrée à ferronnerie Art déco faisant écho à la grille de la fenêtre à l'étage. La maison a conservé sa clôture d'origine originale basse à ferronneries en croisillon, mais elle est en mauvais état.

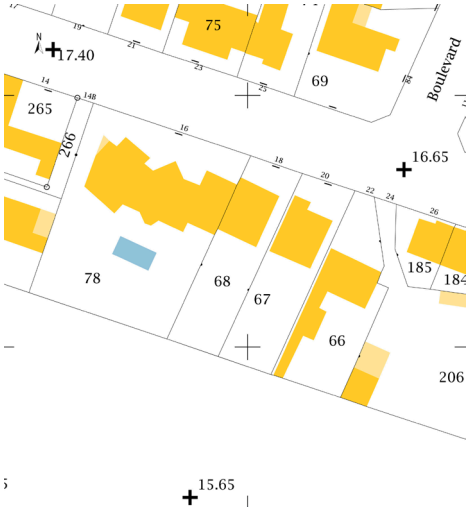


Maison

18 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 68 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. La maison a été construite vers 1930.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville à celle période : plan simple rectangulaire, façade pignon symétrique, toit à longs pans et demi-croupe. Encadrement des baies travaillé : cintré et en arc segmentaire, arc en relief avec clés saillantes. On accède à la maison surélevée sur son soubassement par un escalier central. L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur et la clôture basse caractéristique de l'entre-deux-guerres.

Maison dite 'Sansonnette'

20 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 67 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. La maison a été construite vers 1928.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville à celle période : plan simple rectangulaire, façade pignon symétrique avec baies cintrées, toit à longs pans et demi-croupe. Le décor de la façade est soigné : jambage des baies décoré de briques mêlant clair et foncé, arc et plate-bandes en relief prolongés jusqu'au bandeau décoratif, clés saillantes. On accède à la maison surélevée sur son soubassement par un escalier central. L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur. A noter : la clôture, barrière en béton armé ornée de demi-cercles entrelacés fait partie des rares conservées à Dax mais elle est en mauvais état.




SANSONNET

Maison dite 'Chalet les Mimosas'

21 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 224 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1925, elle fait partie des premières maisons construites dans ce lotissement.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

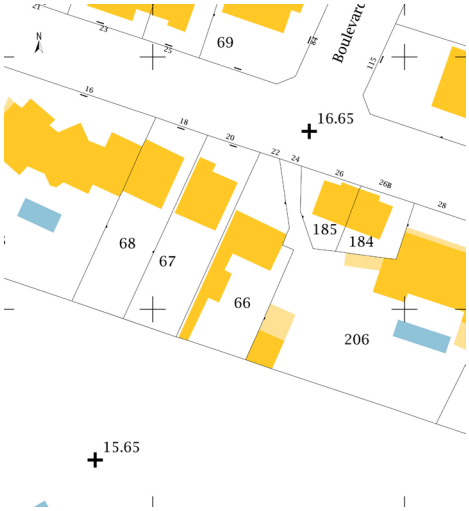
Configuration simple et fréquente au début du XXe siècle : plan en L avec un volume principal rectangulaire et un corps secondaire à l'arrière, façade pignon symétrique, toit à longs pans. Encadrement des baies soigné. Porte d'entrée est d'origine. Clôture basse et portillon à fers plats d'origine. Nom de la maison trouvé dans les archives du lotissement.

Maison

22 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 66 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. D'après les vues aériennes de 1938, il semble que la première maison bâtie vers 1925 ait eu un toit à longs pans avec façade gouttereau.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

La façade ou l'ensemble a donc été modifié, peut-être dans les années 1950 (décor très épuré) pour un style néo-régionaliste avec façade pignon, deux baies cintrées encadrant la porte, avant-toit mis en valeur par les aisseliers, trois triangles et fausse pierre d'envol. Le détail de l'embrasure de la porte arrondie convexe fait penser à l'architecte Jean Prunetti.

Maison

23 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 75 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1939 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Construite vers 1939 par Albert Pomade,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison est assez différente des autres maisons du quartier même si elle a subi plusieurs extensions postérieures. Elle se caractérise par un volume principal en L avec une pièce venant combler l'angle avec toiture en appentis. L'angle des baies en quart de rond est soigné, la façade est rythmée par des corbeaux massifs et un bandeau peint en rouge. Second-oeuvre remplacé. La palissade en bois dénature l'ensemble.

Maison dite 'L'Arrayade'

27 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 69 BE

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison construite dans les années 1950,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique de cette période : différents volumes imbriqués donnant des effets de décrochements. Jeu sur les baies : baies d'angle, baies carrées, baies jumelées avec cadre en relief. Les deux pergolas poursuivent le jeu sur les lignes géométriques. La cheminée hors-oeuvre devient un élément de décor. L'ensemble est mis en valeur par le jardin.

Maison

84 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 70 BE

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison des années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison accolée à la maison voisine par le garage, la parcelle était donc à l'origine le jardin. Elle a peut-être été construite par les mêmes propriétaires pour la location ou pour des membres de la famille. Bâti caractéristique des années 1950 : volume parallélépipédique, jeu sur les lignes géométriques (cadres des baies) et les volumes avec différents niveaux de retraits sur le façade (loggia, cadres en relief plus ou moins marqué, cheminée hors-oeuvre). Les moellons rustiques en façade (plaquage) font écho à ceux des piliers de clôture. L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur.

Maison dite 'Mirnaia'

113 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 62 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement du Sarrat. Celui-ci est issu du don à la ville et du morcellement du domaine du Sarrat en 1922 qui appartenait à Mademoiselle Nancy Guichemerre, tante de l'architecte René Guichemerre. Maison construite dans les années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique des années 1950 : différents volumes imbriqués donnant des effets de décrochements. Jeu sur les lignes géométriques (baies). L'ensemble est mis en valeur par un grand jardin. La clôture d'origine en moellons rustiques caractéristiques de cette période a été préservée.

Maison

17 rue Brémontier



Vue générale



Plan de situation : 109 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1954 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Maison de 1954

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison de style néo-régionaliste qui reprends très précisément les traits des fermes landaises : plan rectangulaire, façade pignon, toit à longs pans dissymétriques permettant de faire un garage, porche dans-oeuvre, aisseliers sous l'avant-toit, trois triangles décoratifs soulignés par un bandeau imitant les jours d'aération de grenier ou les pigeonniers. Le décor est soigné jouant sur la polychromie des matériaux : soubassement en moellons rustiques, garde-corps du porche à claustra de tuiles rappelant la génoise. Angles du garage et du porche en quart de rond. Ensemble mis en valeur par le jardin.



Maison dite 'Blondine'

3 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 107 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1954 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Maison construite vers 1954.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond à un modèle fréquent des années 1950 à Dax : plan massé, façade pignon, porche dans-oeuvre cintré, éléments architecturaux néo-régionaliste (soubassement en moellons, contreforts, faux pigeonnier). Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur. La porte d'entrée avec ses trois vitres circulaires semble d'origine.

Maison

4 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 115 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1955 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Construite vers 1955 par Jean Prunetti.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Configuration en L est plutôt caractéristique du bâti des années 1920 et 1930. A noter, d'après les vues aériennes, les corps en retour à l'avant et à l'arrière sont des extensions postérieures, ils ne sont pas construits en 1966. Les moellons rustiques apparents pour le décor de la façade et la clôture sont caractéristiques des années 1950 tout comme la baie d'angle, marque du travail de Prunetti à cette période. L'ensemble est mis en valeur par le jardin.



Maison

7 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 105 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1956 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Maison construite vers 1956

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Cette maison correspond à un modèle fréquent des années 1950 à Dax marqué par le néo-régionalisme : plan massé, façade pignon, large avant-toit animé par pannes et aisselier, contreforts. Le décrochement de la travée droite apporte de la modernité. Ensemble mis en valeur par le jardin.

Maison

8 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 117 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1958 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Maison construite vers 1958,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison remarquable par ses différents volumes imbriqués donnant des effets de décrochements. La pergola et l'encadrement des baies en saillie poursuivent ces lignes géométriques. Décor sobre dont l'élément central est la grande cheminée hors-oeuvre en moellons rustiques caractéristique de cette période. Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur arboré et fleuri.

Maison

10 rue Bournazel



Vue générale



Plan de situation : 118 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1957 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950. Maison construite vers 1957 par Jean Prunetti,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison remarquable par ses différents volumes imbriqués avec un avant-corps central donnant des effets de décrochements accentués par les contreforts en saillie. La pergola et l'encadrement des baies en saillie poursuivent ces lignes géométriques. Décor sobre. Importance accordée au large pilier de la pergola en moellons rustiques. Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur arboré et fleuri.





Maison dite 'Romance'

16 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 15 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950, elle fut la maison d'habitation de l'architecte Roger Colmant, auteur de nombreux bâtiments à Dax. Construite en 1950 par Albert Pomade,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration en L avec pignon en retour plutôt caractéristique du bâti des années 1920 et 1930. L'encadrement des baies (toutes cintrées sur la façade principal) est soigné. D'après les plans, il semble que le pignon ait été encore plus décoré à l'origine. La porte d'entrée est remarquable. L'ensemble est mis en valeur par le jardin. Avec ses deux corbeaux en façade, le garage en appentis a été construit en harmonie avec la maison.





Maison

17 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 31 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. Cette maison, construite par Jean Prunetti vers 1935,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

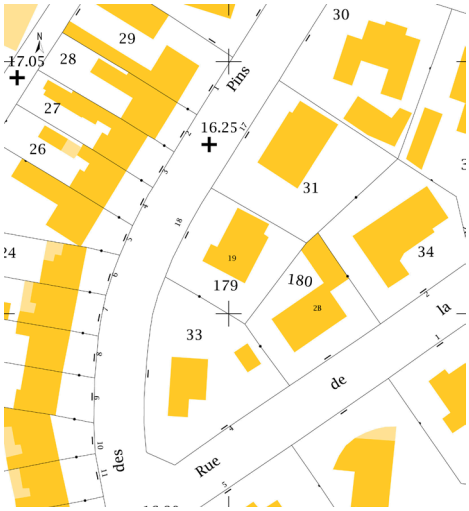
Maison remarquable par son plan en U, peu fréquent à Dax, avec un porche central cintré. Le garage au nord est une extension postérieure. Le néo-régionalisme est marqué par le décor de briques en feuilles de fougère sur les corps en retour. Ensemble mis en valeur par le jardin fleuri. Hélas, les menuiseries ont été remplacé par du pvc et les lisses pvc de la clôture dénaturent un peu l'ensemble.

Maison dite 'Mimosa'

18 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 179 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1938 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. Cette maison, construite par Jean Prunetti vers 1938,

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville dès les années 1920 : plan massé, façade pignon avec demi-croupe, porche d'entrée. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Un grand mimosa, qui donna son nom à la maison, arborait encore en 2012 le jardin antérieur (taillé ou arraché ?).



Maison

1, 2 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 29 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

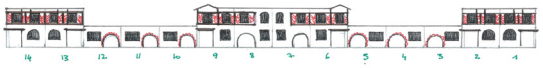
Historique : Ces maisons jumelles font partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. Ces maisons font partie d'un ensemble de 14 logements jumelés de style régionaliste caractéristique de cette période, conçus vers 1930 par Jean Prunetti de façon symétrique : 4 maisons centrales à un étage, 3 maisons identiques de part et d'autre en rez-de-chaussée et deux maisons identiques de part et d'autre à un étage.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Les n°1 et 2 ainsi que les n°14 et 13 de la rue, se situent aux extrémités de l'ensemble avec porche dans-oeuvre droit à fausse poutre débordante (en béton), une baie cintrée en rdc, un étage décoré de faux pans de bois avec remplissage de briques en feuilles de fougère. L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Le porche du n°1 a été fermé et le décor de briques peint en blanc, ce qui affadit la façade.





Maison

13, 14 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 17 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

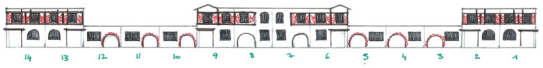
Historique : Ces maisons jumelles font partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. Ces maisons font partie d'un ensemble de 14 logements jumelés de style régionaliste caractéristique de cette période, conçus vers 1930 par Jean Prunetti de façon symétrique : 4 maisons centrales à un étage, 3 maisons identiques de part et d'autre en rez-de-chaussée et deux maisons identiques de part et d'autre à un étage.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Les n°13 et 14 ainsi que les n°1 et 2 de la rue, se situent aux extrémités de l'ensemble avec porche dans-oeuvre droit à fausse poutre débordante (en béton), une baie cintrée en rdc, un étage décoré de faux pans de bois avec remplissage de briques en feuilles de fougère. Extension postérieure (garage et à l'arrière). L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.




14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Maisons

3, 4, 5 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 26 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

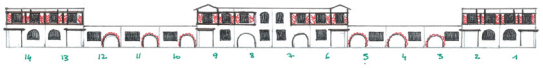
Historique : Ces trois maisons jumelles font partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. Ces maisons font partie d'un ensemble de 14 logements jumelés de style néo-régionaliste caractéristique de cette période, conçus vers 1930 par Jean Prunetti de façon symétrique : 4 maisons centrales à un étage, 3 maisons identiques de part et d'autre en rez-de-chaussée (dont celles-ci) et deux maisons identiques de part et d'autre à un étage.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration simple : plan en L (retour à l'arrière), toit à longs pans, grand porche dans-oeuvre cintré. Décor du porche soigné avec génoise sur l'arc et briques en feuilles de fougère sur le jambage. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.





Maisons

10, 11, 12 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 19 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Ces trois maisons jumelles font partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. Ces maisons font partie d'un ensemble de 14 logements jumelés de style néo-régionaliste caractéristique de cette période, conçus vers 1930 par Jean Prunetti de façon symétrique : 4 maisons centrales à un étage, 3 maisons identiques de part et d'autre en rez-de-chaussée (dont celles-ci) et deux maisons identiques de part et d'autre à un étage.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Configuration simple : plan en L (retour à l'arrière), toit à longs pans, grand porche dans-oeuvre cintré. Décor du porche soigné avec génoise sur l'arc et briques en feuilles de fougère sur le jambage. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Hélas, cette continuité est rompue par l'ajout d'une palissade opaque au n°12.

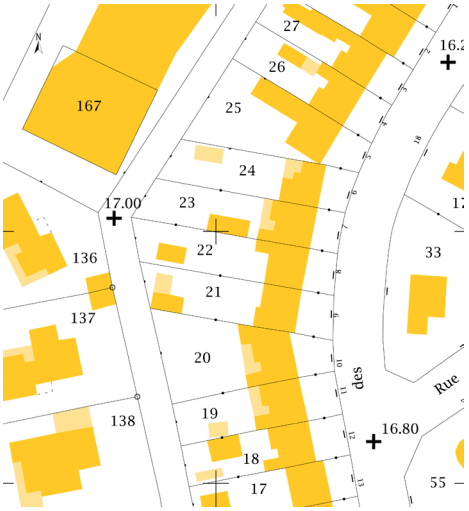


Maison

6, 7, 8, 9 rue des Pins



Vue générale



Plan de situation : 22 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Ces maisons jumelles font partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1930 et directeur des travaux. Ces maisons font partie d'un ensemble de 14 logements jumelés de style néo-régionaliste caractéristique de cette période, conçus vers 1930 par Jean Prunetti de façon symétrique : 4 maisons centrales à un étage, 3 maisons identiques de part et d'autre en rez-de-chaussée et deux maisons identiques de part et d'autre à un étage.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Ces quatre maisons constituent l'ensemble central symétrique également : deux maisons avec un porche dans oeuvre cintré et une baie cintrée à l'étage, flanquées de deux maisons avec pignon sur une travée et porche dans-oeuvre droit, fausse poutre débordante en béton ; étage décoré de faux pans de bois avec remplissage de briques en feuilles de fougère. L'ensemble est mis en valeur par le jardin antérieur. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins. Malheureusement, l'ensemble n'est plus homogène aujourd'hui : les peintures en façade n'ont pas été harmonisées, clôture à lisses en pvc au n°7.





Maison

2 rue Chambrelent



Vue générale



Plan de situation : 47 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Petite parcelle (sans doute issue d'une division), configuration simple de plan rectangulaire, façade-pignon et néo-régionalisme marqué par les deux triangles en retrait dans l'enduit à la façons des jours d'aération des greniers. Jardinières et corbeaux donnent du relief à la façade. Ensemble mis en valeur par le jardin antérieur fleuri. La clôture est une simple barrière en béton (deux piquets et deux barres), dessinée par Albert Pomade pour tout le lotissement des Pins afin de créer une unité dans le paysage urbain et de mettre en valeur les jardins.



Maison

4 rue Chambrelent



Vue générale



Plan de situation : 46 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1950 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration fréquente à Dax, plan en L, façade pignon, toit à longs pans dissymétriques, mais toit à forte pente. La maison est ouverte sur l'extérieure avec ses deux terrasses dont une à pergola. Baie de l'étage à balconnet marqué par un cadre à forte saillie pour simuler une loggia. Ensemble mis en valeur par un beau jardin arboré et fleuri.





Maison dite ‘Sugnu Ker’

5 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 50 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1940 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit ‘Village des Pins’. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d’Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l’auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. Celle-ci, conçue par Pomade également, a été construite vers 1940.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration simple : plan massé, toit en pavillon, porche dans-oeuvre. Décor sobre : soubassement en pierre de la Rhune, bandeau en saillie dans l’enduit, angles du porche moulurés, garde-corps du porche à boules en béton caractéristiques du travail d’Albert Pomade.


Sugni-Ker



École élémentaire publique 'Les Pins'

10 boulevard Loucheur



Vue générale



Plan de situation : 56 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : L'école publique du village des Pins a été construite vers 1952 par Albert Pomade, au moment de la deuxième phase de construction du lotissement du 'Village des Pins' entamée en 1930.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Elle est composée de deux corps de bâtiment en L et d'un corps central reliant ceux-ci avec cour centrale. Elle possède aussi deux pavillons (à un étage, porche dans-oeuvre), un à chaque extrémité, sans doute à l'origine des maisons d'instituteurs ou du directeur. Corps en rdc décorés d'une génoise et angles des baies en quart de rond convexe. Le corps central a été modifié.





Maison

1 rue de la Pinède



Vue générale



Plan de situation : 53 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été acquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration en L avec pignon en retour, porche dans l'angle et baie cintrée sur le pignon plutôt caractéristique des années 1920 et 1930 à Dax. Irrégularité de la façade accentuée par les longs pans dissymétriques du pignon. Bel escalier conduisant au porche. La clôture opaque dénature l'ensemble.



Maison

2 rue de la Pinède



Vue générale



Plan de situation : 34 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été acquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930 avec Albert Pomade comme directeur de travaux. Celle-ci, signée Jean Prunetti, a été construite vers 1936.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Configuration en L avec pignon en retour et baie cintrée sur le pignon caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans les années 1930. Irrégularité de la façade accentuée par les longs pans dissymétriques du pignon.



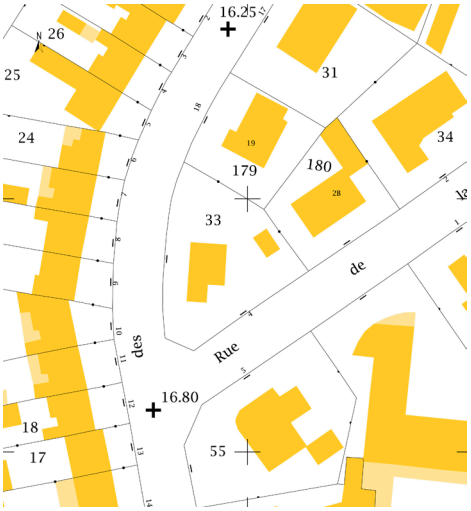

J.P.M.
PRUNETTI
ARCHITECTE
D.P.L.G.

Maison

4 rue de la Pinède



Vue générale



Plan de situation : 33 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1937 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été acquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Les premières maisons ont été construites dans les années 1930 avec Albert Pomade comme directeur de travaux. Celle-ci a été construite vers 1937.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Configuration simple caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre-ville dans les années 1930 : plan rectangulaire, pignon simulant un retour. Rdc traité comme soubassement, pièces principales au premier étage avec accès par un escalier extérieur. La clôture d'origine était la barrière en béton dessinée par Pomade que l'on retrouve dans tout le village des Pins.



Maison

5 rue de la Pinède



Vue générale



Plan de situation : 55 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1956 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Cette maison fait partie du lotissement dit 'Village des Pins'. Le terrain du lotissement avait été aquis par la Société de Construction d'Habitation à Bon Marché des Landes dans le but de le morceler et de vendre les lots. Albert Pomade fut l'auteur du projet entamé en 1931 et directeur des travaux. Celle-ci fait partie de la deuxième phase de construction du lotissement dans les années 1950

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :

Bâti :

Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Sa singularité réside dans sa pièce d'angle en hémicycle pourvue de quatre baies jumelées avec un large avant-toit, ce qui en fait une maison adaptée à sa situation à l'angle de deux voies. Son pendant au 8 rue Chambrelent possède la même caractéristique, ce qui prouve qu'on se situe dans un lotissement pensé dans sa globalité. La maison témoigne d'un jeu architectural sur les volumes : pièce en hémicycle, décrochement de la façade, contreforts, murs de refend en saillie, fausses pannes en béton et pergola venant accentuer les lignes géométriques. Décor sobre résidant dans l'emploi de moellons rustiques apparents. L'ensemble est mis en valeur par un jardin arboré et fleuri.

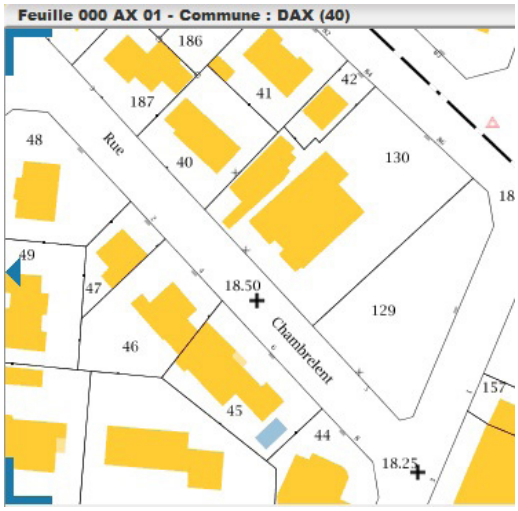


Restaurant dit 'La Villa Dacquoise'

86 avenue Francis Planté



Vue générale



Plan de situation : 130 AX

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Bâtiment de style néo-basque datant certainement du deuxième quart du XXe siècle et caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville à cette période. Des plans du lotissement des Pins indiquent qu'il s'agissait d'une ferme. Plan en T (assez singulier à Dax), façade pignon avec toit à longs pans dissymétriques, faux pans de bois et un décrochement de la façade formant un demi-pignon et permettant un jeu sur les volumes, accentué par les petits corbeaux. La maison possède un grand jardin avec cinq majestueux platanes alignés. Le bâtiment a subi de nombreuses modifications, notamment en rdc dues à l'installation du restaurant. Le second-oeuvre a été changé. Il reste une partie de la clôture d'origine rue Hugues, clôture simple utilisée pour tout le Village des Pins et dessinée par l'architecte de la ville, Albert Pomade, sous forme d'une simple barrière en béton.

Maison dite 'Villa Gischia' ou 'Villa Peyrelongue'

55 avenue Victor Hugo



Vue générale



Plan de situation : 5 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1920.

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

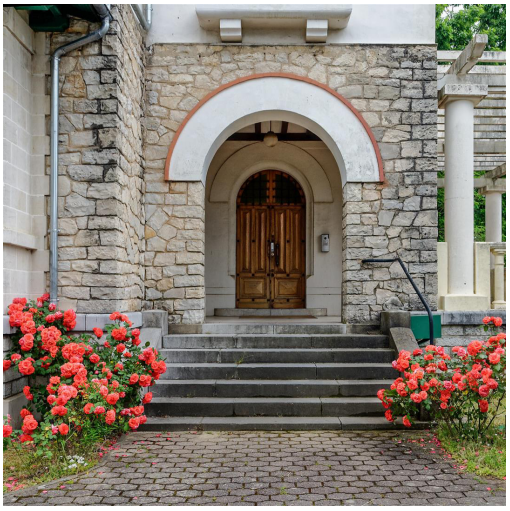
Historique : Histoire : Le nom 'Villa Gischia' vient de son premier propriétaire Henri Gischia, dirigeant avec son frère Léon l'usine à gaz de Dax, située juste en face, avenue Francis Planté, aujourd'hui détruite. Le terrain a été acheté par Henri Gischia en 1913. L'acte de vente mentionne une ferme appelée ferme 'Peyrelongue' composée d'une « maison de fermier, dépendances, cour, jardin, terres labourables, prairies ». La demeure était à l'origine connue sous le nom de « villa Peyrelongue ». Peyre-Longue, longue pierre fait référence à un bloc rocheux, grand monument en pierre situé à cet endroit, détruit au XVIe siècle et qui aurait été le vestige de tombeau romain. D'après le cadastre ancien, la dépendance, maison de gardien, située à l'angle nord-est de la propriété a été achevée en 1921. Il existerait des plans de cette dépendance signés Henri Godbarge (seul bâtiment connu de cet architecte à Dax) et datés de 1913. Les travaux auraient donc été interrompus pendant la guerre. La construction de la maison semble s'être achevée un peu plus tard, vers 1923 d'après les matrices cadastrales. L'ensemble était situé au nord d'un vaste parc de 8 ha. Henri Gischia meurt en 1931, laissant la maison à sa femme et son fils Jean Auguste, celui-ci y résidera jusqu'à sa mort en 1956. En 1958, la villa est vendue à l'État pour accueillir le service des impôts puis depuis 1987, le tribunal de commerce et le conseil de prud'hommes. Le terrain alentours a été acheté par la société landaise d'HLM. La dépendance a été vendue à des particuliers pour en faire des appartements.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Bâtiment exceptionnel du point de vue de son architecture et de son histoire. Plan composé de différents volumes imbriqués, décrochements des façades, dissymétrie en rupture avec les modèles classiques du XIXe siècle. Influence du model de la « casa-torre », type hispanique. Participe également aux jeux de volumes : balcons (garde-corps à balustre très graphique, lignes horizontales et verticales) et contreforts. Maison ouverte sur l'extérieur, héliotropisme : multiplication des ouvertures et des types d'ouverture : balcons, terrasses, pergola, oriels (bow-windows). Jeu sur la forme des ouvertures : cintrées, droites, baies jumelées. Jeu sur les couleurs : soubassement en pierre rustique, brique (archivoltes des arcs), béton, menuiseries avec insistance sur l'avant-toit et ses nombreuses pannes sculptées, consoles des balcons imitant les pannes. Éléments de décor : colonnettes renflées des baies jumelées, bandeau en relief sous l'avant-toit, écusson monumental sur la façade nord. Maison faite pour être vue de tous les côtés. A l'intérieur, le grand hall avec son escalier commande la distribution des pièces. Cheminées et lambris à décor sculptés remarquables ont été conservés.



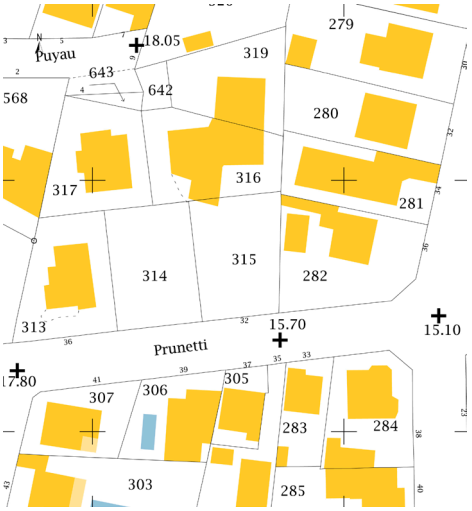


Maison

32 rue Pierre Prunetti



Vue générale



Plan de situation : 316 BV

HISTORIQUE

Année de construction : Années 1970.

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Programme important, grand jardin arboré.



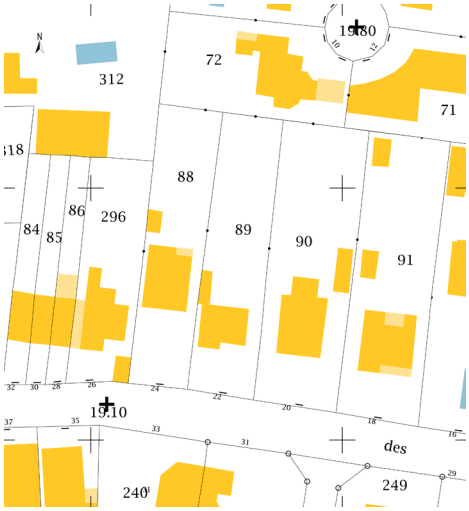


Maison dite 'Villa Adrienne'

22 rue des Écoles



Vue générale



Plan de situation : 89 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax autour de 1900 : plan en L avec pignon en retour. Décor remarquable : plate-bande des baies en briques émaillées alternant vert clair et vert foncé, agrafe saillante à triglyphe ; briques disposées en escalier ornant les angles du bâtiment ; épi de faîtage en bois sculpté ornant le pignon. La maison a conservé ses volets et sa porte d'entrée d'origine. Elle est mise en valeur par son jardin antérieur et sa clôture d'origine à mur bas et grille et portail en fer forgé.




VILLA
ADRIENNE

Maison dite 'Villa Norlande'

26 rue des Écoles



Vue générale



Plan de situation : 296 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1905 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax autour de 1900 : plan en L avec pignon en retour. Sans doute construite vers 1905, son décor réside dans le chaînage d'angle ponctué de pierres taillées rustiquement et l'encadrement des baies à crossettes ornées de trois gouttes, agrafes à triglyphe, plate-bande en briques apportant de la polychromie, allèges ornées d'un motif chantourné (cf n°11 bd Carnot). La maison, mise en valeur par son petit jardin antérieur a conservée clôture avec mur bas et grille en fer forgé, volets et porte d'entrée.



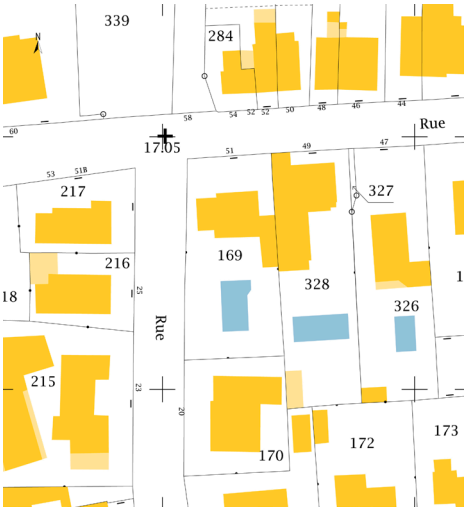

NORLANDE

Maison dite 'Suzanne'

51 rue des Écoles



Vue générale



Plan de situation : 169 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

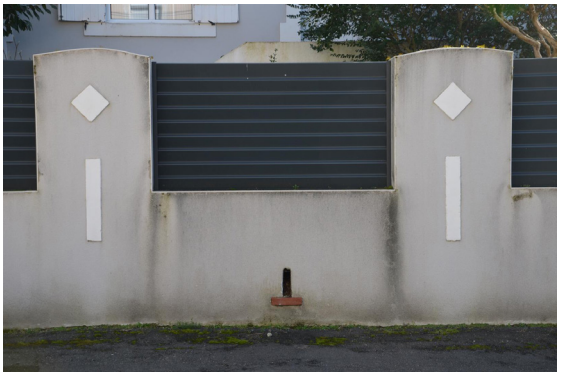
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison a été construite vers 1920. Elle possède une composition fréquente à cette période à Dax : plan massé, façade pignon symétrique, toit avec demi-croupe, trois travées, chaînes d'angle et encadrement des baies harpés. Le soubassement en moellons apparents et joints saillants en ciment est plutôt archaïque (plus fréquent autour de 1900). A part le garage latéral qui est un ajout postérieur, la maison est authentique, elle a conservé menuiseries, porte d'entrée, marquise et clôture d'origine. Entrée remarquablement mise en valeur avec escalier double et surmontée d'un magnifique décor mettant en avant le nom de la maison : cadre en anse de panier avec arc en briques, nom sur fond de faïence, agrafe saillante, deux petites consoles. La clôture en béton est remarquable, inédite à Dax : piliers ornés de losanges et bandes verticales, jours verticaux avec une brique en assise.


SUZANNE



Maison

11 rue Brostra



Vue générale



Plan de situation : 112 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1907 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax à la fin du XIXe siècle et au début du XXe : plan en L avec pignon en retour. Sans doute construite vers 1907, son décor réside dans le chaînage d'angle alternant pierre de taille et briques ainsi que dans l'encadrement des baies mouluré à crossettes. Beaux oculi ovoïdes mis en valeur par leur encadrement mouluré à volutes. La maison est mise en valeur par sa position à l'angle de deux voix, isolée sur sa parcelle avec un jardin enveloppant arboré et une belle clôture d'origine à appareil polygonal, joints cimentés, grille en fer forgé et piliers monumentaux avec pierres rustiques.





Maison dite 'Stella Marin'

20 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 135 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

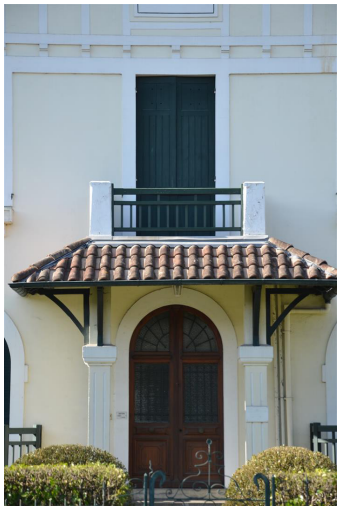
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, construite vers 1925, est exceptionnelle par son authenticité. Elle est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax dans les années 1920 : plan massé, façade pignon symétrique un peu archaïque, toit avec demi-croupe, trois travées. Elle est mise en valeur par sa position en milieu de parcelle et la composition paysagère qui l'entoure avec son jardin arboré et fleuri. Tout le second-?uvre est d'origine : volets, menuiseries des fenêtres remarquables, grande porte d'entrée cintrée remarquable également. L'entrée est mise en valeur par le beau porche hors-oeuvre sur piliers béton, couvert de tuiles, aisseliers en bois et soutenant le balcon central. Façade ornée de faux pans de bois, probablement l'une des premières occurrence de ce motif à Dax, qui apporte la modernité, ainsi que les jardinières. Clôture basse et portail en fer forgé d'origine remarquables.





Maison dite 'Tanagra'

24 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 268 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1926 plutôt caractéristique des années 1910, exceptionnelle par son décor : polychromie des matériaux avec le bandeau et les plate-bandes des baies ainsi que les allèges en briques ; entrée mise en valeur par un pignon central décoré d'une charpente ouvragée, par l'escalier double et son garde-corps en fer forgé faisant écho à la clôture et au portail. Deux beaux piliers de clôture. Beau jardin enveloppant arboré mettant en valeur la maison.


TANAGRA


TANAGRA

Maison dite ‘’

17 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 221 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM) ?

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison, est caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre ville de Dax au début du XXe siècle (années 1910) : plan massé, façade pignon symétrique, toit avec demi-croupe, trois travées. Elle est exceptionnelle par son authenticité : porche d’entrée hors-oeuvre sur montants et aisseliers en bois, menuiseries et porte d’entrée d’origine. Elle est mise en valeur par sa position en milieu de parcelle, son jardin et sa clôture exceptionnelle à murs bas rustiques et joints ciment irréguliers, grille à fers plats ornée de volutes et portails assortis ainsi que deux imposants piliers de clôture.





Maison

30 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 197 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1953 certainement de l'architecte Jean Prunetti. Elle est remarquable par son volume, le décrochement de la façade, le jeu sur les formes de baie (carrées, cintrées, jumelées), baies d'angle et balconnet en béton (caractéristique du travail de Prunetti dans les années 1950), baies d'angles soulignées par la jardinière. Magnifique jardin arboré (grand magnolia) et fleuri mettant en valeur la maison, clôture simple mais d'origine laissant visible le jardin.



Maison

32 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 200 BW

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe dans les années 1920 à Dax : décrochement de la façade et une pièce en saillie en rdc soutenant le balcon, bouleversant ainsi le plan massé traditionnel. Décor régionaliste des faux pans de bois sur le pignon auxquels font écho le garde-corps en béton du balcon et le décor peint de la jardinière. Maison mise en valeur par un magnifique jardin arboré et fleuri avec une pergola végétalisée ainsi que par la clôture d'origine en moellons rustiques et barrière béton (caractéristique du travail d'Albert Pomade).




ETCHE-ONA

Maison dite 'L'Oasis'

34 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 201 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1920 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

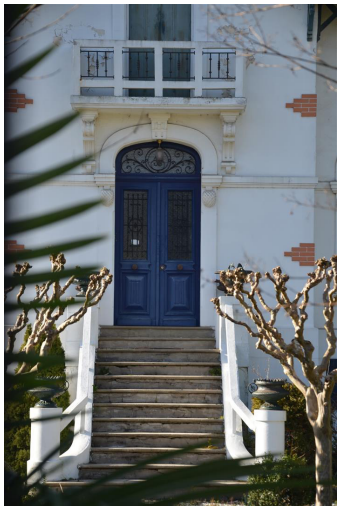
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1920 exceptionnelle par sa singularité et son authenticité. La maison est mise en valeur par sa position surélevée sur un haut soubassement et son environnement : beau jardin arboré et fleuri composé autour d'une allée centrale. De plan simple rectangulaire, la travée centrale en saillie est clairement mise en avant par un grand pignon surhaussé décoré d'éléments de charpente et l'escalier conduisant à l'entrée dont le garde-corps en béton fait écho au balcon de l'étage. Le décor est remarquable : oculi quadrilobés, arc des en saillie avec agrafe à triglyphe, éléments de briques disposées en escalier aux angles du bâtiment et apportant de la couleur. Enfin, la maison a préservé son second-oeuvre : volets, menuiseries des fenêtres et porte d'entrée d'origine. La clôture est simple, les portails ont été remplacés dans le respect de l'ensemble.



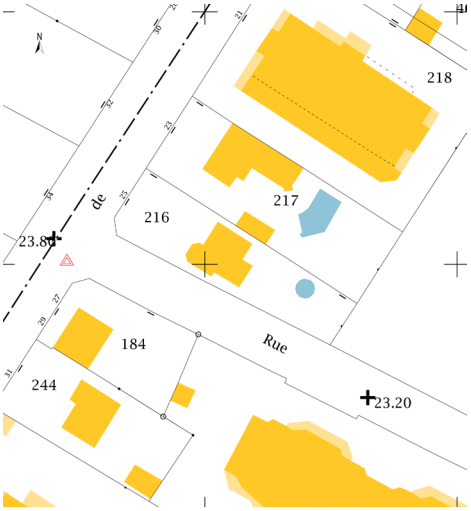

L'OASIS

Maison dite 'Tahiti'

25 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 216 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison caractéristique du bâti qui se développe dans les années 1920 à Dax : multiplication des volumes, une pièce en saillie en rdc soutenant une terrasse, porche d'entrée hors-oeuvre. Cela greffé à la base classique de la maison du début du siècle avec façade pignon à trois travées, toit à longs pans et demi-croupe. Encadrement des baies soigné. Le garde-corps en béton à balustres de la terrasse rythme la façade. La maison a conservé ses menuiseries de fenêtre et sa porte d'entrée d'origine. Maison mise en valeur par le jardin antérieur arboré et fleuri et la clôture d'origine avec mur à moellons rustiques et ferronneries.


TAHITI

Maison dite ‘For you and me’

31 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 244 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 (IGECOM) ?

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax dans les années 1910. Si la maison a bien été construite en 1928, c’est donc une persistance tardive du style : plan en L avec pignon en retour à demi-croupe. Décor polychrome remarquable : arc des baies en briques, agrafe saillante à triglyphe, bandeau en briques ; sur le pignon, nom de la maison surmonté d’un décor cintré en briques, agrafe à triglyphe et losange central sur fond de pierre rustique à joints cimentés ; balcon reposant sur de grandes consoles à triglyphes avec trois gouttes. Avant-toit du pignon animé par deux aisseliers reposant sur de petits corbeaux. La maison a conservé ses belles menuiseries d’origine (sur les baies en anse de panier), porte d’entrée, marquise et ferronnerie des baies, balcon et escalier extérieur. Elle possède également sa clôture d’origine remarquable avec mur en pierre meulière, joints cimentés et magnifique grille à fers plats et son portillon, décor de volutes, caractéristiques du début du XXe siècle. Il reste encore un pilier d’origine, remarquable, assorti au décor de la maison (sommet cintré, décor de cercle et triglyphe).


FOR YOU AND ME



Maison dite ‘Rêve d’or’

12 route de Tercis



Vue générale



Plan de situation : 177 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1919 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Maison construite vers 1919, caractéristique du bâti qui se développe en périphérie du centre de Dax dans les années 1910 : plan simple rectangulaire, façade symétrique à trois travées. L’accent est porté sur la travée centrale en saillie avec pignon et balcon à l’étage. Décor classique remarquable : encadrement des baies en chaînes d’angles harpés alternant pierre et briques. Autres éléments décoratif : épis de faîtage et crête de toit ont été préservés, ce qui est rare à Dax. La maison a conservé ses volets et sa porte d’entrée d’origine tout comme sa clôture à mur bas d’appareil polygonal, joints cimentés, grille en fer forgé et deux portails ouvragés également remarquables.

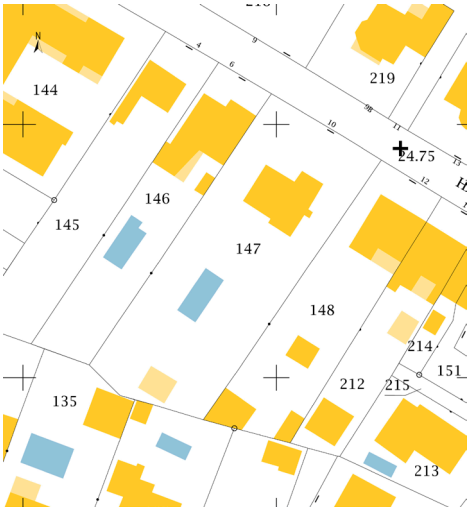

REVE D'OR

Maison

10 boulevard Hippolyte Sintas



Vue générale



Plan de situation : 147 BS

HISTORIQUE

Année de construction : 1926 (IGECOM) ?

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

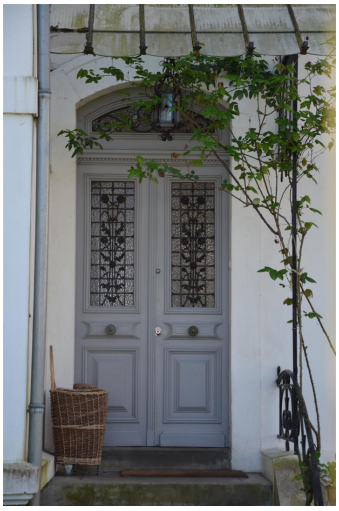
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax dans les années 1910. Si la maison a bien été construite en 1926, c'est donc une persistance tardive du style : plan en L avec pignon en retour à demi-croupe. Singularité : le petit pignon venant brisé le mur gouttereau. Décor remarquable sans doute polychrome à l'origine : arcs et plate-bande des baies en briques, agrafes saillante ; balcon reposant sur de grandes consoles à triglyphes. Avant-toit du pignon reposant sur deux aisseliers. La maison a conservé sa porte d'entrée d'origine, la marquise et la belle ferronnerie du balcon. Elle est mise en valeur par sa position en milieu de parcelle enveloppée par un jardin arboré et fleuri. Elle possède également sa clôture d'origine remarquable : mur bas, ferronnerie ouvragée, portails, deux piliers monumentaux coiffés d'un chapeau pyramidal à ressauts.





Atelier de menuiserie/ébénisterie

51 rue Bertranotte



Vue générale



Plan de situation : 134 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Atelier de menuiserie/ébénisterie de plan rectangulaire (un vaisseau perpendiculaire à la voie) construit vers 1932, remarquable par son authenticité : toutes les menuiseries et vitres sont d'origine, la baie cintrée du pignon est remarquable avec ses menuiseries formant des rayons. La charpente métallique apparente, décore l'avant-toit à la façon de pannes et lambrequins.


MENUISERIE-EBENISTERIE


ABALAT
Centre Régional
de Formation des Taxis
ANTENNE LANDES

Maison dite 'Kokoriko'

16 rue Bertranotte



Vue générale



Plan de situation : 281 BT

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.
Cette maison est représentative du bâti qui se développe autour du centre ville de Dax dans les années 1910 : plan en L avec pignon en retour à demi-croupe. L'ensemble est mis en valeur par sa position surélevée sur un étage de soubassement, un escalier à garde-corps à balustres conduit à l'entrée. Les matériaux apparents, donnant un effet de polychromie, sont également caractéristiques de cette période : appareillage de moellons irrégulier uniquement sur la façade principale, chaînes d'angle et encadrement des baies alternant pierre et briques. Décor remarquable : agrafes des baies à triglyphe, crossettes terminées par trois gouttes, décor chantourné sur l'allège ; plaque portant le nom de la maison très décorée, surmontée d'une corniche à denticules et d'un fronton interrompu à volutes et boule centrale, un décor chantourné en allège flanqué de deux petites consoles à triglyphes. Balcons supportés par deux paires d'aisseliers reposant sur une petite console godronnée ; garde-corps des balcons en bois remarquables, ornés de motifs en 'S' affrontés. La maison a conservé ses volets et sa porte d'entrée d'origine.





Maison

36 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 203 BW

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

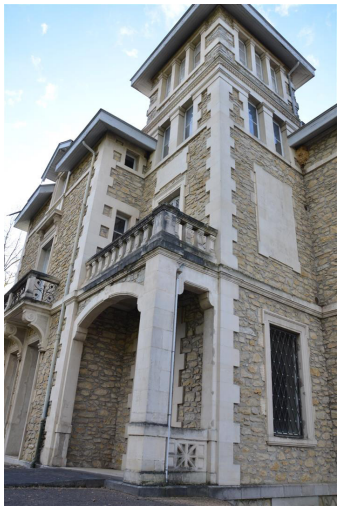
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison dite ‘le Tour du Sol’

9 route de Tercis



Vue générale



Plan de situation : 5 BS

HISTORIQUE

Année de construction : 1925 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Jean Proères

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

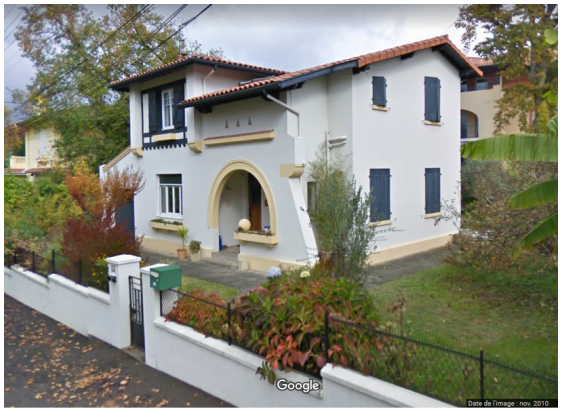
Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



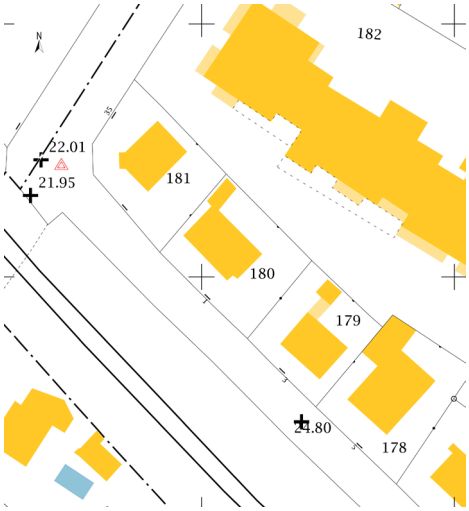


Maison

1 rue Bertranotte



Vue générale



Plan de situation : 180 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1934 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.


Google
Date de l'image : mai 2015

Maison

15 rue Alfred de Musset



Vue générale



Plan de situation : 36 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1948 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Maison

3 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 39 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1932 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison

13 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 81 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



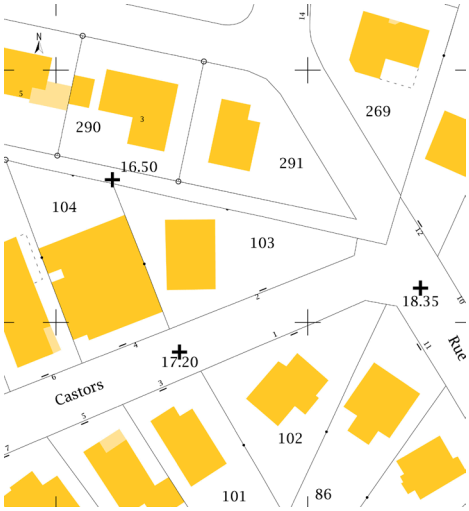


Maison

2 rue des Castors



Vue générale



Plan de situation : 103 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1955 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison

20 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 213 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1940 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Maison

34 route de Tercis



Vue générale



Plan de situation : 62 BZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison

17 avenue de l'aérodrome



Vue générale



Plan de situation : 45 BS

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

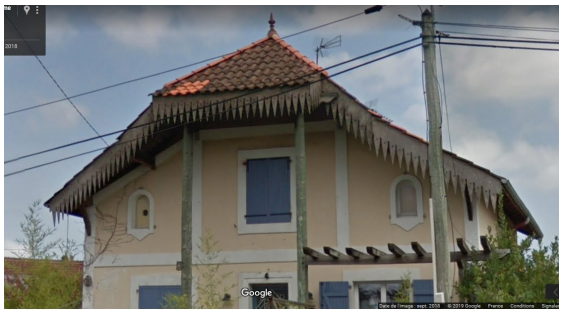
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.


Google

Maison

59 rue Bertranotte



Vue générale



Plan de situation : 93 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1927 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison dite 'Aygue-Rouye'

196 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 72 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1923

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.




196

Maison

159 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 108 AS

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Façade nord

Maison dite 'Iberia'

43 rue de la Croix Blanche



Vue générale



Plan de situation : 211 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1951

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Chai sud

Maisons jumelles

12 à 25 rue de l'Epargne



Vue générale



Plan de situation : 404 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1911 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Façade sud



Véranda



Horloge solaire

Maison

96 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 13 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1906 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison

82 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 9 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1901

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.




1901
82

Maison

80 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 8 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1913 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Grange

Maison

78 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 7 BD

HISTORIQUE

Année de construction : 1913 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Grange et chai



Maison dite 'Villa Mathilde'

57 avenue Georges Clémenceau



Vue générale



Plan de situation : 182 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1843 (IGECOM) ?

Siècle principal : 19e siècle 2nde moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.




VILLA
MATHILDE

Maison

48 rue de la Croix Blanche



Vue générale



Plan de situation : 204 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1960 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Maison dite ‘La Mandona’

5 boulevard Claude Lorrin



Vue générale



Plan de situation : 348 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1914 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison

126 avenue Georges Clemenceau



Vue générale



Plan de situation : 246 AZ

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.




126

Maison dite 'Monique'

125 avenue Georges Clemenceau



Vue générale



Plan de situation : 156 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Grange

Maison

127 avenue Georges Clemenceau



Vue générale



Plan de situation : 155 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Façade principale



Chai

Maison

129 avenue Georges Clemenceau



Vue générale



Plan de situation : 154 BC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1ère moitié

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





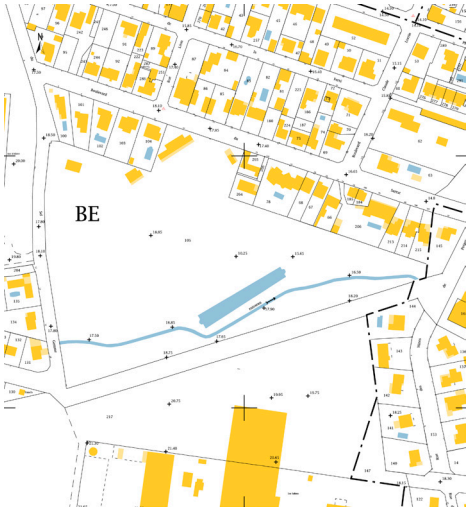
Détail de la façade

Domaine du Sarrat

12 boulevard du Sarrat



Vue générale



Plan de situation : 105 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1958

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Détail de la façade



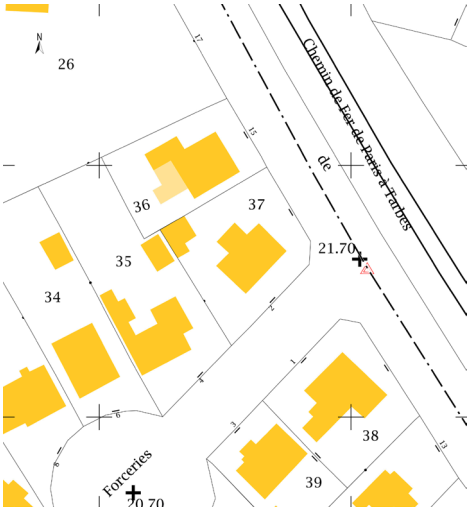
Grange

Maison

2 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 37 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





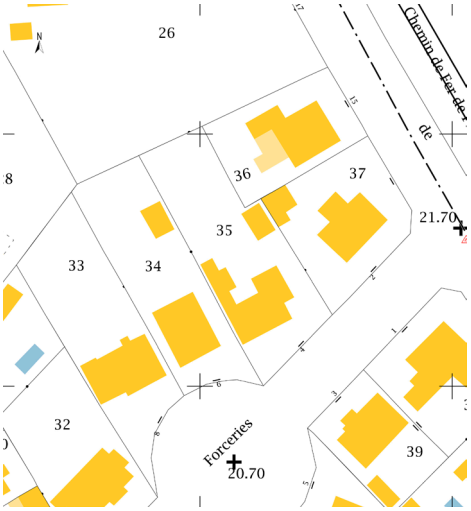
Détail de la façade

Maison

4 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 35 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1933 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison

1 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 38 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1930 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Maison dite ‘mon Rêve’

6 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 34 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1934 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison

8 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 33 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Chai

Maison

10 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 32 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1935 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Façade principale



Détail de la porte



Détail de la fenêtre

Maison

14 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 83 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1931 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison

22 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 89 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



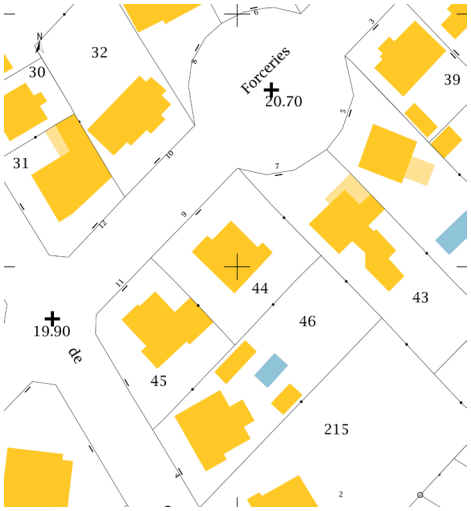
Dépendance

Maison

9 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 44 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1936 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Vue générale



Maison

21 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 74 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1939 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison

26 boulevard des Forceries



Vue générale



Plan de situation : 91 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1937

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

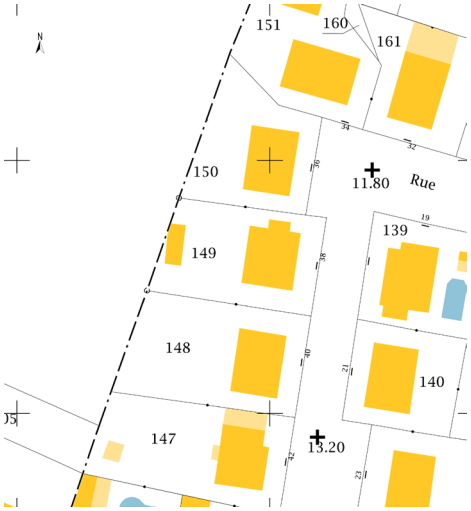


Maison

38 rue des Castors



Vue générale



Plan de situation : 149 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1957 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette maison est caractéristique du régionalisme dacquois des années 1950 avec une morphologie copiée sur les anciennes fermes landaises (façade pignon, toiture à longs pas, porche dans-oeuvre et loggia, matériaux et décor soignés). Elle fait partie d'un lotissement «Castor» de Dax, mouvement de construction coopératif d'après-guerre.



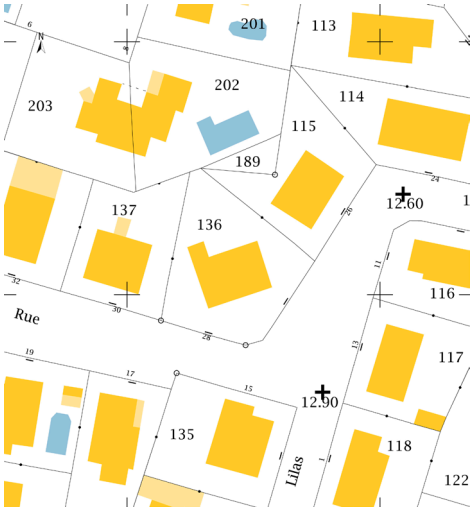
Extension

Maison dite ‘Pyrénéa’

28 rue des Castors



Vue générale



Plan de situation : 136 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1957 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Détail de la porte

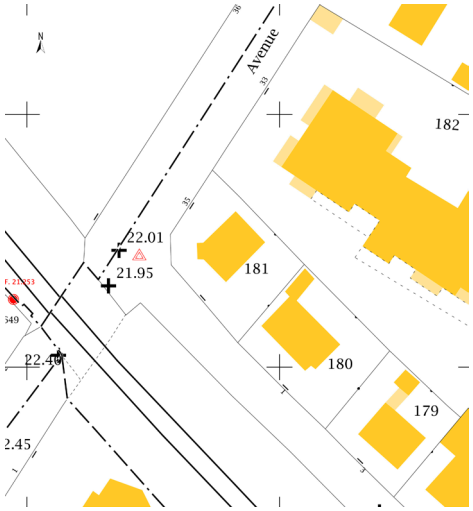
Détail de la fenêtre

Maison dite 'Odette'

35 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 181 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1937 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Maison dite 'Linda'

18 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 134 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1913 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

Maison dite ‘Zig-Zag’

35 rue Bertranotte



Vue générale



Plan de situation : 386 BT

HISTORIQUE

Année de construction : 1924 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d’oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l’architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu’il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

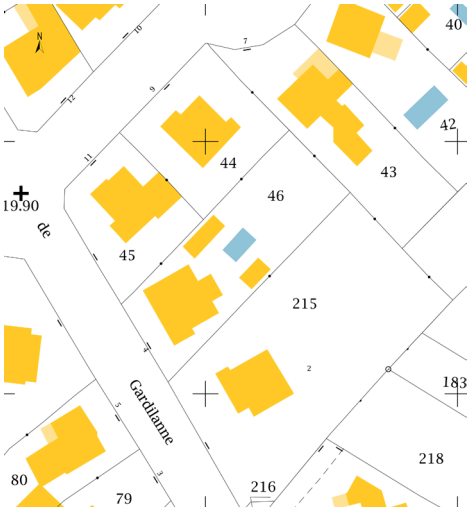

ZIG

Maison dite 'Amaïta'

4 rue Eugène de Gardilanne



Vue générale



Plan de situation : 46 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1934 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

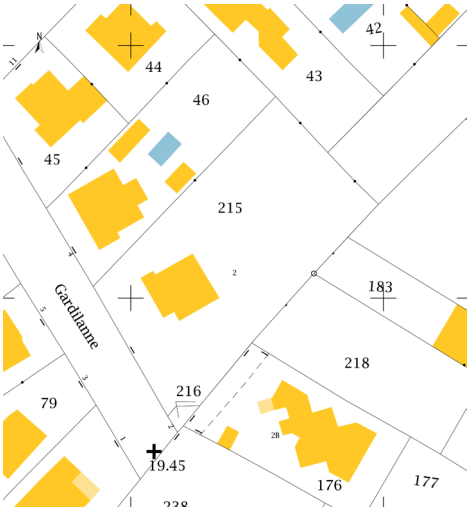

Amaita

Maison

2 rue Eugène de Gardilanne



Vue générale



Plan de situation : 215 BX

HISTORIQUE

Année de construction : 1958 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison

43 route de Tercis



Vue générale



Plan de situation : 226 BS

HISTORIQUE

Année de construction : 1939 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Renaud Brocas

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison

11 boulevard Hippolyte Sintas



Vue générale



Plan de situation : 272 BS

HISTORIQUE

Année de construction : 1890 (IGECOM)

Siècle principal : 19e siècle 4ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



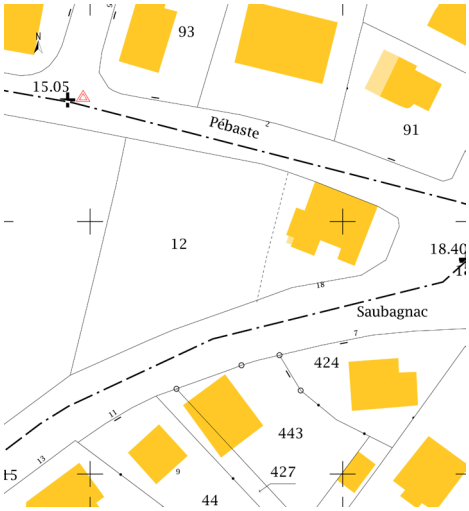


Maison

18 route de Saubagnacq



Vue générale



Plan de situation : 12 BY

HISTORIQUE

Année de construction : Avant 1825

Siècle principal : Limite 18ème - 19ème siècle

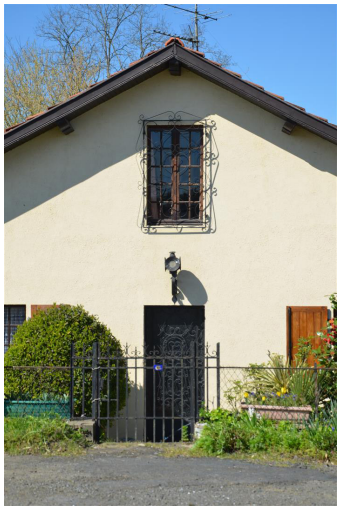
Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique : Maison présente sur le cadastre de 1825 sur le lieu-dit 'Berlion'

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison dite 'Jack-Jan'

7 rue de l'Epargne



Vue générale



Plan de situation : 137 BC

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.


JACK.JAN

Maison dite 'L'Am-Gagnade'

9 rue de l'Epargne



Vue générale



Plan de situation : 402 BC

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 2ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

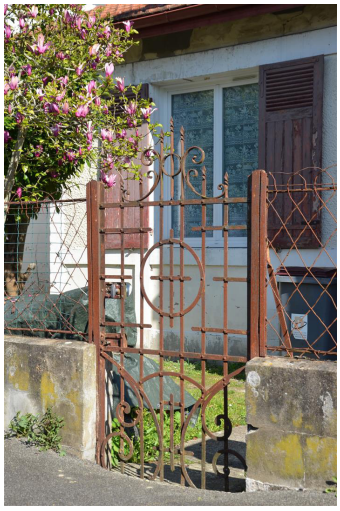
Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.





Maison

26 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 219 BW

HISTORIQUE

Année de construction : 1952 (IGECOM)

Siècle principal : 20e siècle 3ème quart

Architecte / Maître d'oeuvre : Jean Prunetti

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.



Maison

28 bis avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 199 BW

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

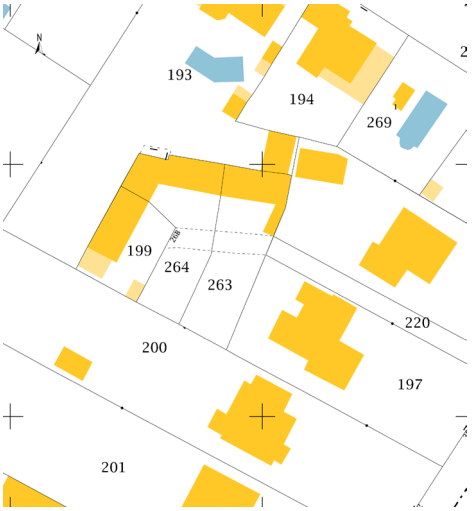


Maison

28 avenue de la République



Vue générale



Plan de situation : 264 BW

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : 20e siècle 1er quart

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Cette construction est un élément remarquable de l'architecture dacquoise de par son histoire, sa morphologie et son décor. Elle est représentative du patrimoine bâti de cette période qu'il convient de préserver afin de le transmettre aux générations futures.

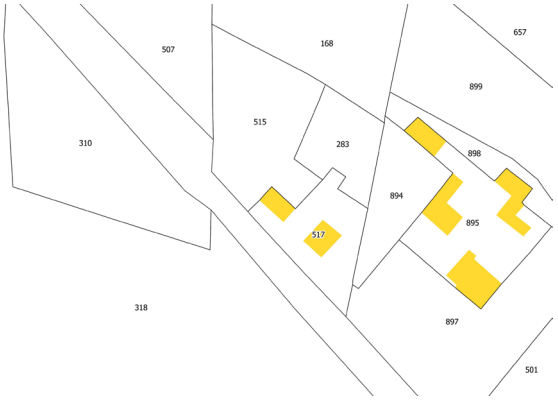


Solferino

ELÉMENT
REMARQUABLE

680 route d'Herm





Vue d'ensemble

Plan de situation : 517 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1780*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au sud-ouest, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage de briques posées à plat. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres au RDC, et de 3 fenêtres à l'étage.

Pagnon

720 rue de Pagnon



Maison de maître



Plan de situation : 33 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1770*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Pagnon » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Airial
Bâti : Ensemble représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, la maison de maître, associé à un Airial, a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, façade principale orientée à l'est, toit à 4 eaux, menuiseries. Elle possède 3 dépendances : 1 remise et une cour à bestiaux (plan rectangulaire, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, tuilea canal), et 1 grange-étable (ossature bois et bardage vertical, toit à 3 eaux, façade pignon formant auvent avec balcon matérialisé par une balustrade en croix de St-André). Les dépendances constituant l'airial ont également conservé leur aspect d'origine.



Remise et cour à bestiaux



Grange-étable

Pilé

Impasse du pilé



Vue ouest de la maison



Plan de situation : 99 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Ensemble représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison forestière de plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 4 eaux, menuiseries, ossature bois et remplissage en briques posées en épis; parc à moutons à ossature bois posée sur soubassement maçonné, bardage vertical, toit à 3 eaux.



Vue de la façade sud de la maison

Moulin de Pouymartet

1025 rue de Bouhette



Vue générale



Plan de situation : 237 0C

HISTORIQUE

Année de construction : Av. 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Petit patrimoine
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par sa forme et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cet ancien moulin a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, toit à 4 eaux (tuiles canal), menuiseries, ossature bois avec remplissage en briques posées à plat.

Rabel

503 rue de Rabel



Façade principale de la maison



Plan de situation : 204 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Ensemble représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison (ancienne grange-étable) à ossature bois et remplissage badigeonné à la chaux, toit à 3 eaux, façade pignon formant auvent avec balcon matérialisé par une balustrade en croix de St-André; grange à plan rectangulaire, toit à 2eaux, ossature bois avec remplissage en brique posée en épis, large galerie couverte à l'est.
Airial



Arrière de la maison



Grange

Le château

630 route d'Herm



Façade principale



Plan de situation : 895 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1920*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale adaptée de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité du territoire.
Cette ancienne maison de maître a connu d'importantes modifications pour adopter un style représentatif de l'architecture de villégiature balnéaire : plan rectangulaire et tour d'angle carrée, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, cordons, balcons sur consoles ouvragées et gardes-corps en fonte).

Maison ouvrière

415 route d'Herm



Façade principale



Plan de situation : 901 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Logements destinés aux ouvriers d'une ancienne scierie située à proximité.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison ouvrière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison ouvrière (ancienne scierie) a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au nord, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage de briques posées à plat. Symétrique et régulière, la façade principale est percée de 2 portes d'entrée et de 4 fenêtres au RDC, et de 4 fenêtres à l'étage.

Au Tuc

170 route d'Herm



Vue d'ensemble



Plan de situation : 304 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au sud-est, toit à 2 eaux, menuiseries, pans de bois apparents. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 5 fenêtres, et à l'étage de 7 fenêtres. La maison possède une dépendance (maçonnerie en briques).

Anglais

225 rue de Rabel



Vue générale



Plan de situation : 197 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, sans étage, façade principale (mur gouttereau) orientée à l'est, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage de briques posées à plat. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une large porte d'entrée et de 3 fenêtres au RDC, et de 4 fenêtres à l'étage.

Maison de bourg

Route d'Herm



Façade principale



Plan de situation : 541 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1780*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au nord, toit à 4 eaux, menuiseries, pans de bois hourdis de briques en épis. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Airial du bourg

45 route de Dax



Façade principale



Plan de situation : 980 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1740*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, sans étage, façade principale (mur gouttereau) orientée à l'ouest, toit à 2 eaux (tuiles canal), menuiseries, pans de bois hourdis de briques en épis. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres.
La maison possède une dépendance : parc à moutons à ossature bois posée sur soubassement maçonné, bardage vertical, toit à 3 eaux.



Dépendance

Grange-charreterie

115 rue du Bourg



Vue de la partie ouest



Plan de situation : 810 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Dépendance de Maison forestière (Geange charretière)
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette grange a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux (tuiles canal), ossature bois avec remplissage en brique posée à plat à l'est, formant large galerie couverte à l'ouest, grenier à l'étage avec bardage vertical en bois.

Maison

Route de Laluque



Vue d'ensemble



Plan de situation : 330 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au sud-est, toit à 4 eaux, menuiseries, pans de bois partiellement apparents (remplissage badigeonné à la chaux). Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et de 3 lucarnes de combles. La maison possède 2 dépendances (pans de bois partiellement apparents, remplissage badigeonné à la chaux).

Ancienne auberge

50 rue du bourg



Façade principale



Plan de situation : 917 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1740*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne auberge de la commune. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au nord, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois apparente sur pignon seulement (façade enduite). Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres au RDC, et de 3 fenêtres à l'étage.

Montblanc

115 rue du Bourg



Façade nord



Plan de situation : 325 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison ouvrière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison ouvrière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façades principales (mur gouttereau) orientée au nord-est et au sud-ouest, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage de briques posées à plat. Symétriques et régulières, les façades principales (identiques) sont chacune percées de 2 portes d'entrée et de 2 fenêtres au RDC, et de 4 fenêtres à l'étage.

La Grange

Route de Laluque



Façade principale



Plan de situation : 878 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Salle municipale.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Dépendance de Maison forestière (Grange étable)
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette grange-étable a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, ossature bois sur muret de soutènement avec bardage vertical, façade pignon formant auvent avec balcon matérialisé par une balustrade en croix de St-André.

Pélanne

701 route de Pélanne



Façade principale de la maison



Plan de situation : 138 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Ensemble représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison forestière de plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois et remplissage en briques posées à plat; parc à moutons à ossature bois posée sur soubassement maçonné, bardage vertical, toit à 3 eaux.



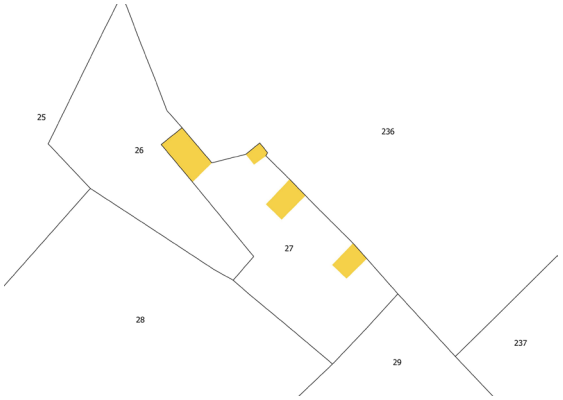
Dépendance

Roumaout

517 chemin de Lagrange



Maison



Plan de situation : 27 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Airial
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison de plan rectangulaire, toit à 4 eaux, ossature bois avec remplissage en briques posées à plat, lucarnes en demi-lune au RDC; grange de plan rectangulaire, toit à 4 eaux (tuiles canal), ossature bois sur soubassement en pierre avec bardage vertical; grange-charreterie de plan rectangulaire, toit à 2 eaux (partiellement tuiles canal, ossature bois avec bradage horizontal, galerie latérale longitudinale ouverte sur une partie.
Airial



Grange



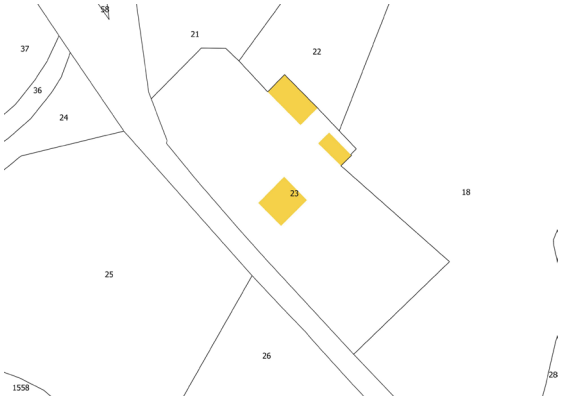
Grange-charreterie

Le Castera

319 avenue de Hosseleyre



Façade principale



Plan de situation : 23 AO

HISTORIQUE

Année de construction : 1859*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, corniche en pierre sculptée, oculi). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 4 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.
Plusieurs arbres remarquables : chênes encadrant le portail et magnolias notamment dans le parc.
Portail et clôture.



Dépendance

Longère

ELÉMENT
REMARQUABLE

144 avenue des Fleurs



Façade principale



Plan de situation : 4 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison ouvrière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison ouvrière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orienté au sud, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée de 4 portes d'entrée et de 8 fenêtres au RDC, et de 6 fenêtres à l'étage.

Maison

745 rue des Chênes



Vue générale



Plan de situation : 16 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1840*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Ensemble représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, la maison a conservé son aspect supposé d'origine : maison forestière de plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuiles canal), menuiseries, colombage serré avec remplissage badigeonné à la chaux. Elle possède une dépendance traditionnelle : de plan rectangulaire, à colombage d'ossature, posé sur un soubassement en pierre, avec bardage vertical.



Dépendance

Maison de maître

24 impasse Roger Moresmau



Façade principale



Plan de situation : 54 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 portes latérales, et à l'étage de 3 fenêtres.

Maison forestière

1 avenue Joseph Lacoste



Façade principale



Plan de situation : 39 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1875*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage en briques posées à plat. La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Une 2ème façade donne sur la rue (2 fenêtres au RDC, 2 fenêtres à l'étage). La bâtisse comprend une extension dégradant l'unité de la construction. La propriété comprend une grange à ossature bois qui a conservé son aspect supposé d'origine.

Barrère

700 route du Rey



Façade principale



Plan de situation : 580 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée àl'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, ossature bois avec remplissage en briques posées à plat, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

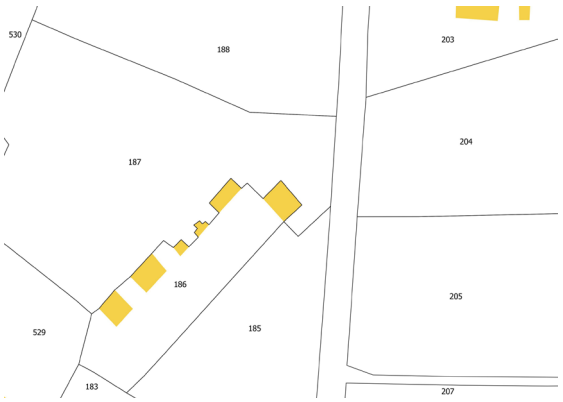
Crecq

ELÉMENT
REMARQUABLE

450 route du Rey



Vue générale



Plan de situation : 186 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire en R + combles, façade principale (mur gouttereau) orientée au nord-est, toit à 2 eaux, menuiseries, pans de bois hourdis de briques badigeonnées à la chaux. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres.

Papire

1153 route du Rey



Maison et face est de la grange



Plan de situation : 314 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Papire » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître GrangeMaison de Maître GrangeMaison de Maître Grange
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison de maître de plan carré, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle), façade principale percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres; grange de plan rectangulaire, ossature bois sur soubassement en pierre avec bardage vertical et remplissage en briques disposées en épis à l'arrière, galerie centrale fermée à l'arrière.
Airial



Face ouest de la grange

Petit Pequé

415 chemin du Pequé



Façade principale



Plan de situation : 19 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1792*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Maruche

877 route de Maruche



Façade principale



Plan de situation : 55 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1860*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, pans de bois avec remplissage en briques posées en épis, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte et de 3 fenêtres.

Toy

1284 route des Carroués



Façade ouest



Plan de situation : 348 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1600*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Le Toye » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826). La façade et la partie est de la maison datent du début du 17e siècle, la façade et la partie ouest du 19e siècle.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, deux façades principales orientées à l'est et à l'ouest, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers (chantournés sur la façade est), pans de bois avec torchis (façade est) et remplissage en brique (façade ouest) badigeonnés à la chaux, menuiseries, barreaux. Symétrique et régulière, la façade est est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres. Symétrique et régulière, la façade ouest est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.



Façade est



Façade sud

Sergent 1 (Château)

501 route des Carroués



Vue générale



Plan de situation : 136 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1896*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Transformation dans un style balnéaire (début 20e).

Modifications postérieures : Extensions nord, sud et ouest.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale adaptée de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité du territoire.
Cette ancienne maison de maître a connu d'importantes modifications pour adopter une architecture de villégiature de style balnéaire : corps central de plan rectangulaire flanqué de 3 extensions au nord, au sud et à l'ouest, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiserie, décor (encadrements des ouvertures, balcons sur consoles ouvragées, appuis, aisseliers, cordons, agrafes, archivoltes et linteaux en briques). La maison possède 2 dépendances : grange de plan rectangulaire avec galerie centrale au RDC, ossature bois, remplissage en briques, aisseliers, menuiseries...



Vue façade sud



Vue façade ouest

Sergent 2

1052 avenue Joseph Lacoste



Façade principale



Plan de situation : 139 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type; il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations; cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire en RDC; façade principale (mur gouttereau) orientée à l'est; toit à 2 eaux; menuiseries; pans de bois hourdis de briques en épis. Symétrique et régulière; la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres.

Grangeon

1982 avenue Joseph Lacoste



Façade principale



Plan de situation : 66 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Grangeon » sur la carte de Cassini (1756). Transformation dans un style néo-régional (début 20e).

Modifications postérieures : Volume, décors.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître de style néo-régional
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale adaptée de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité du territoire.
Cette ancienne maison de maître a connu d'importantes modifications pour adopter un style néo-régional : plan carré, menuiserie, décor de la façade principale orientée au nord-ouest (antes sur corbeaux, faux pans de bois en ciment, jardinières, menuiserie et faux pans de bois peints en rouge, enduit blanc). Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte et de 4 fenêtres au RDC et de 2 fenêtres à l'étage. Elle possède une grange de plan rectangulaire, ossature bois sur soubassement en pierre avec bardage vertical sur les côtés et remplissage en briques disposées à plat sur la façade principale, galerie centrale fermée à l'arrière.



Dépendance

Sourdat

2923 avenue Joseph Lacoste



Vue générale



Plan de situation : 53 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

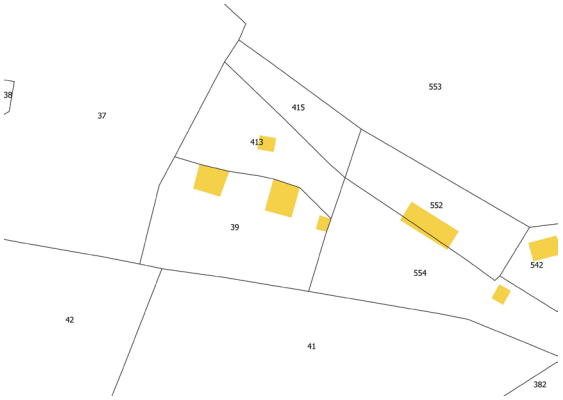
Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire en RDC, façade principale (mur gouttereau) orientée à l'est, toit à 2 eaux, menuiseries, pans de bois hourdis de briques en épis. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres.

Miquelicq

1011 chemin de Maisonnave



Façade principale



Plan de situation : 39 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 2 eaux (tuiles canal), large avant-toit, aisseliers, pans de bois hourdis de briques disposées en épis, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire, ossature bois sur soubassement en pierre avec bardage horizontal, galerie centrale ouverte.
Airial



Dépendance

Clémens

150 chemin de la Bergerie



Façade est de la maison



Plan de situation : 276 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison forestière de plan rectangulaire à un étage, toit à 4 eaux, ossature bois avec remplissage badigeonné; dépendance de plan rectangulaire, toit à 2 eaux, ossature bois avec remplissage en briques posées en épis, galerie ouverte au sud sur toute la longueur, four sous appentis.



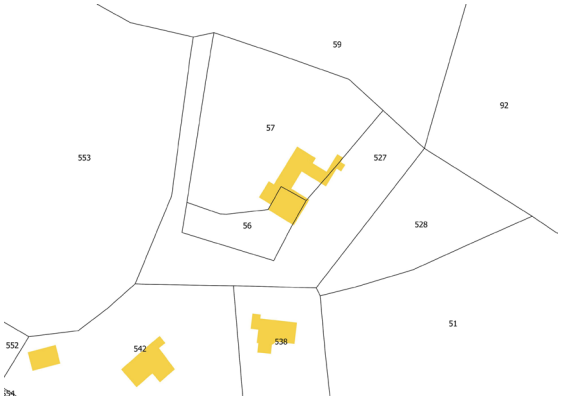
Dépendance

Maisonnave

1297 chemin de Maisonnave



Façade principale



Plan de situation : 56 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire. Une plaque porte la mention « Diplômé par le gouvernement ».La bâtisse serait la première réalisation de l'architecte dans la région. Couverture partielle en ardoises (entourage et tour) et en zinc.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois hourdis de briques disposées en épis, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.



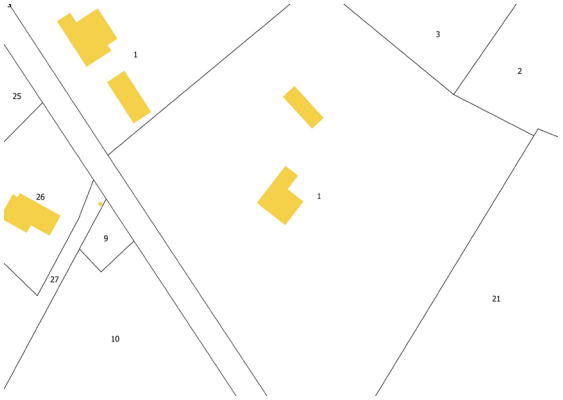
Dépendance

Maison de maître

219 rue Michel Gieure



Façade principale



Plan de situation : 1 AI

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

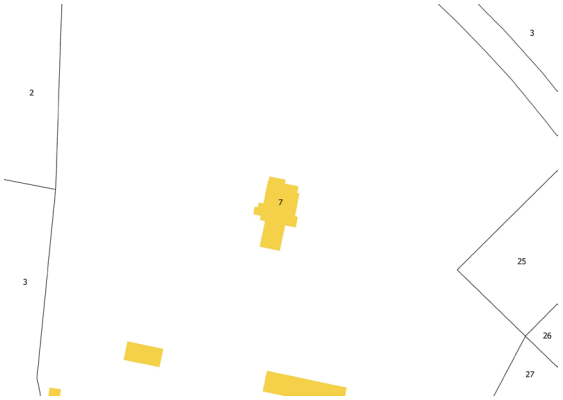
Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle, corniche en pierre sculptée, oculus et lucarnes en demi-lune, balcon en fer forgé). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres. Elle possède une dépendance de plan rectangulaire, avec un toit à forte pente recouvert de tuiles picon.

Château de Siffle

590 rue de Coyola



Façade principale



Plan de situation : 7 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1905*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, couverture en ardoises, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, perron et balustrade, décor (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle, corniche en pierre sculptée, cordons, lucarnes, balcon en fer forgé). Une plaque porte la mention : « Diplômé par le gouvernement ».La bâtisse serait la première réalisation de l'architecte dans la région.Couverture partielle en ardoises (entourage et tour) et en zinc.

Matibon

11 rue Michel Gieure



Maison et four



Plan de situation : 3 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1860*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Airial
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison de plan rectangulaire en RDC, toit à 4 eaux, façade principale orientée au sud-ouest et percée d'une porte et de 3 fenêtres; grange-charreterie de plan rectangulaire, toit à 2 eaux, ossature bois sur soubassement en pierre avec bardage vertical, galerie latérale ouverte sur toute la longueur; grange de plan rectangulaire, toit à 3 eaux (tuiles canal), façade pignon située en retrait, abritée par un large auvent, ossature bois sur soubassement en pierre avec bardage vertical, four ainsi qu'un christ en croix.
Airial



Grange



Grange-charreterie

École 1

30 rue du Vieux Lavoir



Façade principale



Plan de situation : 1 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1894*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : Élément représentatif de l'architecture publique de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtiments du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : corps de plan rectangulaire, sans étage, façade principale (donnant sur la rue) symétrique et régulière, percée d'une porte et de 6 fenêtres; pavillon ouest de plan carré, façade principale (donnant sur la rue) symétrique et régulière, percée d'une porte et de 2 fenêtres au RDC, et de 3 fenêtres à l'étage. Décor : encadrement des fenêtres, chaînes d'angle, cordons.

École 2

Rue Michel Noyer



Façade principale



Plan de situation : 11 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1894*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : Élément représentatif de l'architecture publique de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtiments du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : corps de plan rectangulaire, sans étage, façade principale (donnant sur la rue) symétrique et régulière, percée d'une porte et de 6 fenêtres; pavillon est et ouest de plan carré, façades principales (donnant sur la rue) symétriques et régulières, percées d'une porte et de 2 fenêtres au RDC, et de 3 fenêtres à l'étage. Décor : encadrement des fenêtres, chaînes d'angle, cordons. En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : corps de plan rectangulaire, sans étage, façade principale (donnant sur la rue) symétrique et régulière, percée d'une porte et de 6 fenêtres; pavillon est et ouest de plan carré, façades principales (donnant sur la rue) symétriques et régulières, percées d'une porte et de 2 fenêtres au RDC, et de 3 fenêtres à l'étage. Décor : encadrement des fenêtres, chaînes d'angle, cordons.

Maison de bourg

92 rue Michel Noyer



Vue générale



Plan de situation : 10 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage en briques posées à plat, décor (frise d'avant-toit). La façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres. Une 2ème façade donne sur la rue et ne possède qu'une porte.
Muret en brique.

Salle de réunions

123, rue J. Laboirie



Vue générale



Plan de situation : 9 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1925

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures : L'entrée de cet édifice a été totalement réaménagée.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une série d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité de la ville.
Immeuble d'écriture académique, la salle des fêtes Mées constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. l'ornementation se développe principalement sur la façade nord-ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, bois, briques) que dans celui des éléments décoratifs (soubassement et escalier en pierre de taille, portes ouvragée en bois, encadrements des fenêtres, agrafes, chaînes d'angle, table sculptée, consoles, cordon et corniche en pierre sculptée, linteaux et hourdis en brique).

Bureau des PTT

165, rue J. Laboirie



Vue générale



Plan de situation : 15 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1927*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une série d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité de la ville.»
Immeuble d'écriture académique, le bureau de poste d'Herm constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au sein d'un alignement urbain. l'ornementation se développe principalement sur la façade ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, fer forgé, briques) que dans celui des éléments décoratifs (porte ouvragée en bois et fer forgé, encadrements des fenêtres, agrafes, fronton, consoles, chaînes d'angle, table sculptée, frise d'attique, cordons en pierre sculptée, frise de brique, pannes et chevrons chantournés en bois).

Maison de maître

38 rue Jean Laborie



Façade principale



Plan de situation : 66 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Maison de maître

82 avenue de l'Océan



Façade principale



Plan de situation : 40 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, génoise). La façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Maison de maître

82 avenue Joseph Lacoste



Façade principale



Plan de situation : 56 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, génoise, grande lucarne). La façade principale est percée au RDC d'une d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres. Elle possède une dépendance de plan rectangulaire, avec lambrequins en bois.
Portail et clôture.

Maison de maître

61 impasse d'Austerlitz



Façade principale



Plan de situation : 51 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

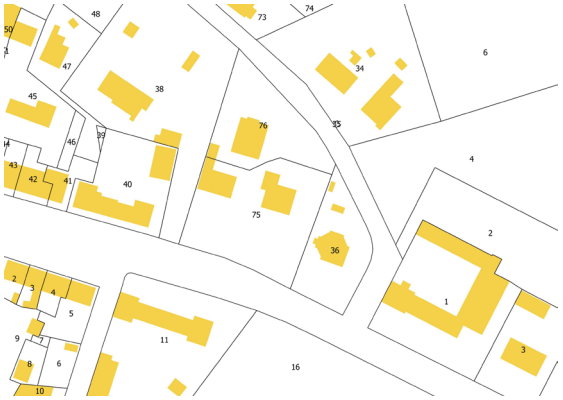
Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle, oculi, génoise, imposte, balcon en fer forgé). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Maison de maître

193 avenue des Fleurs



Façade principale



Plan de situation : 75 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Elle possède une dépendance formé par 2 ailes identiques (porte-charretière et fenêtre à l'étage) rassemblées par une galerie couverte.



Dépendance

Maison du moulin neuf

840 avenue de l'Océan



Façade principale



Plan de situation : 976 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

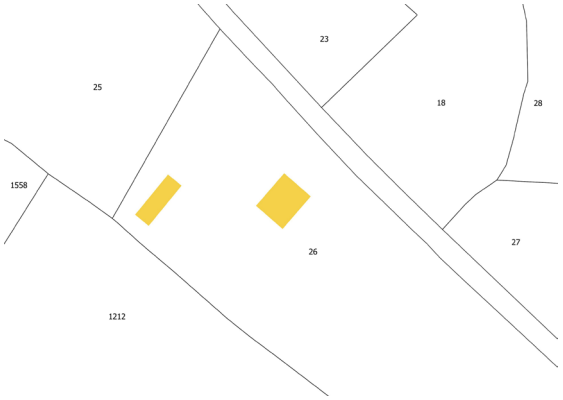
Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire en RDC, façade principale (mur gouttereau) orientée au nord-est, toit à 2 eaux, menuiseries, pans de bois hourdis de briques en épis. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres.

Maison de maître

486 avenue de Hosseleyre



Façade principale



Plan de situation : 26 AO

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

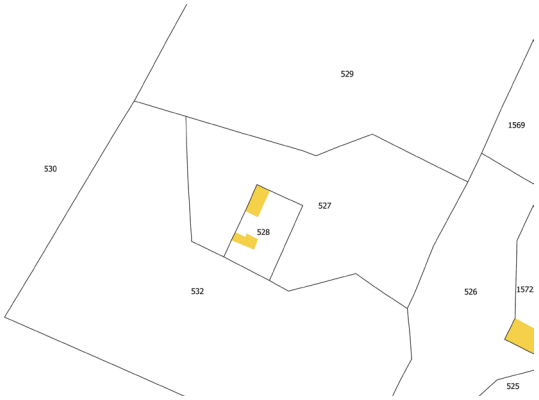
Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, corniche en pierre sculptée, cordon). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 4 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.Clôture en pierre et portail en fer forgé ouvragé de couleur proche des menuiseries de la bâtisse. Plusieurs arbres centenaires remarquables dans le parc.
Plusieurs arbres centenaires remarquables dans le parc, chênes notamment.
Portail et clôture.

Nong

1285 route du Nong



Façade principale



Plan de situation : 528 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire en RDC, façade principale (mur gouttereau) orientée à l'est, toit à 2 eaux, menuiseries, pans de bois hourdis de briques en épis. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres.

Maison

66 avenue de l'Océan



Façade principale



Plan de situation : 63 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

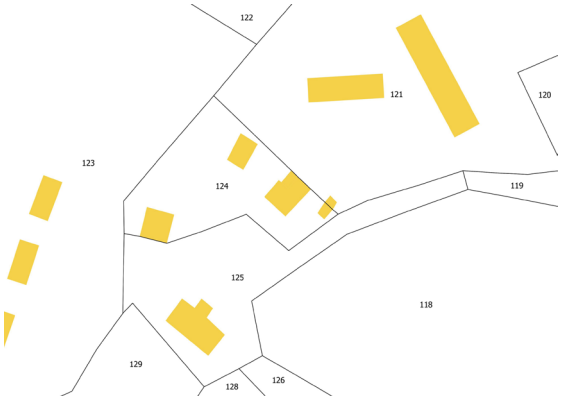
Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée au sud-est, toit à 2 eaux, menuiseries, ossature bois avec remplissage de briques posées à plat. Symétrique et régulière, la façade principale est percée de 2 portes d'entrée et de 3 fenêtres au RDC, et de 3 fenêtres à l'étage.

Jacquelous

1381 route de Jacquelous



Façade principale



Plan de situation : 124 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison basco landaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Cette ancienne ferme a été refaçadée dans un style néo-régional : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiserie, décor de la façade principale orientée au sud-ouest (chevrons chantournés, antes sur corbeaux, faux pans de bois en ciment, jardinières, menuiserie et faux pans de bois peints en rouge, enduit blanc). Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte et de 2 fenêtres au RDC et d'une fenêtre à l'étage.

Marlanon

700 impasse de Marlanon



Façade principale



Plan de situation : 753 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1805*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Pons

996 route du Massey



Façade principale



Plan de situation : 642 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1570*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Dépendance

Daillens

1461 route du Massey



Façade principale



Plan de situation : 102 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

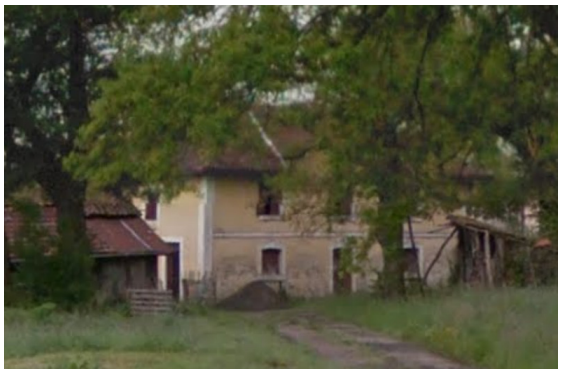
Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

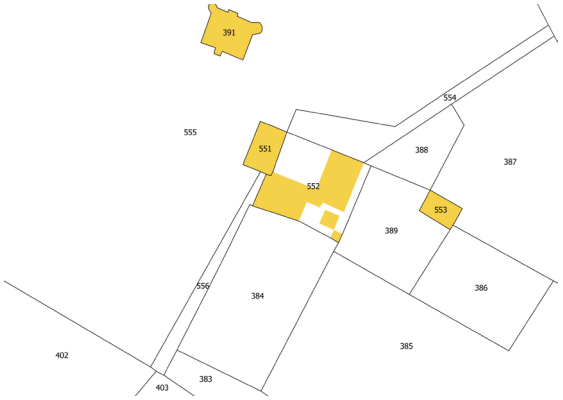
Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Estiets

1040 route de Pouillon



Vue générale



Plan de situation : 552 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1782*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : 3 corps de bâti de plan rectangulaire disposés en L, enduit, menuiseries, encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, cordons.

La Gelouse

12 place de La Gelouse



Maison de maître, vue d'ensemble de la façade Est



Plan de situation : 2 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Parc arboré comprenant sur ses franges plusieurs sujets remarquables à préserver (voir Plan de stituation) : 1 : Chênes pédonculés, Quercus robur (Limites Ouest-Sud-Ouest), 2 : Chêne vert, Quercus ilex, (Nord) 3 : Liquidambars (2) (Nord) 4 : Févier d'Amérique, Gleditzia Triacanthos (Sud-ouest) 5 : If commun, Axus baccata, (Est). Portail en fer forgé et clôture en pierre surmontée de fer forgé.
Portail et clôture.



Maison de maître, détail du fronton signé et daté de la façade Est



Maison de maître, partie centrale, façade Ouest



Maison de maître, Lucarne centrale datée, façade Ouest



Dépendance, façade Sud



If commun



plan de situation des arbres remarquables

Hitton

441 route de Siest



Vue générale



Plan de situation : 269 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Les Hittes » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Béjourt

951 route de Siest



Façade principale



Plan de situation : 595 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Bergay

2200 route du Braou



Vue générale



Plan de situation : 153 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Portail et muret de clôture en pierre.



Détail de la façade



Déoendance

Laglère

70 impasse de Borda



Façade principale



Plan de situation : 272 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Compot ». Le nom Compot correspond probablement au nom du maçon.

Modifications postérieures : La clé de voûte de l'entrée principale porte l'inscription : « L'année 1700

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

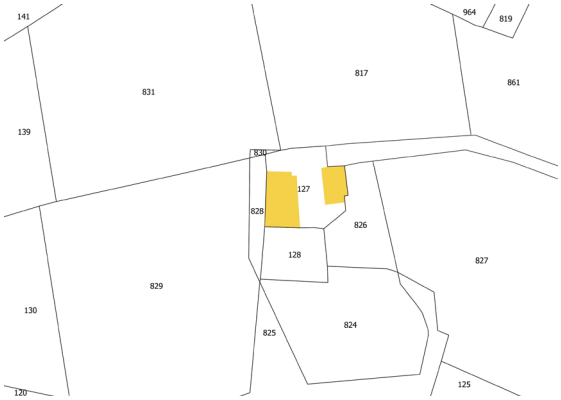
Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries, lucarnes. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Labernède

210 impasse de Labernède



Vue générale



Plan de situation : 127 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en bois, pans de bois à l'étage, enduit, menuiseries, oculi. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.



Détail de la façade principale

Laborde

271 route de Hounchicotte



Façade principale



Plan de situation : 485 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : Disparition de l'enduit.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

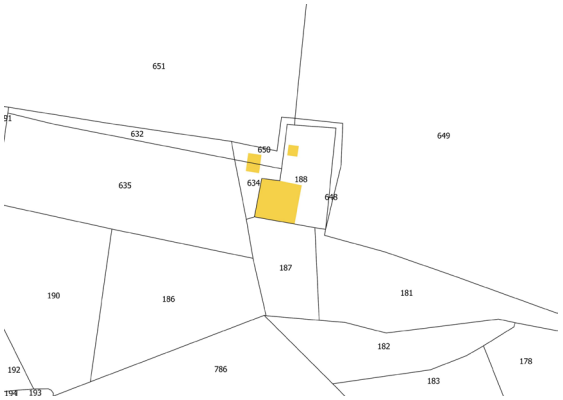
Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en bois, en brique et en pierre de taille, menuiseries, lucarnes. La façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porches et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Bacheré

630 route de Hounchicotte



Vue générale



Plan de situation : 188 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1851*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en bois et en pierre de taille, enduit, menuiseries.

Narcous Petit

691 route de Barrère



Façade principale



Plan de situation : 306 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 18e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom de « Narcous » sur la carte de Cassini (1756).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en bois et en pierre de taille, lucarne, pans de bois à l'étage formant 2 rangs de croix de St-André avec remplissage en briques, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porches, d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage d'une ouverture.



Détail des pans de bois

Haou de Magnes

680 route de Bénesse



Façade principale



Plan de situation : 92 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en bois, en brique et en pierre de taille, oculus, pans de bois à l'étage, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Grand Bendoïs

580 route de Bendoïs



Façade principale



Plan de situation : 748 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, encadrements en pierre de taille, travée centrale en retrait et panne et chevrons du plancher apparents en façade, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Cazenabe

560 route de Lavielle



Façade principale



Plan de situation : 935 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1831*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Le linteau de la porte d'entrée porte l'inscription : « 1831 ».

Modifications postérieures : Disparition de l'enduit.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. La façade nord possède une entrée porche avec encadrement en pierre de taille.



Porte d'entrée



Volet à l'étage



Volet au RDC



Entrée-porche de la façade nord

Latapy

330 route de Lavielle



Façade principale



Plan de situation : 452 0D

HISTORIQUE

Année de construction : (1370*)

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuiles canal), large avant-toit, aisseliers chantournés, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre et de 2 lucarnes. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, toit à 2 eaux (tuiles canal), encadrements en bois et en pierre de taille, enduit, menuiseries.



Dépendance

Petit Glané

80 impasse du Glané



Façade principale



Plan de situation : 431 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, lucarnes, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 4 ouvertures.

Bignaou

701 route du Tinga



Façade principale



Plan de situation : 226 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1724*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres d'attique). La façade principale (sud-est) est percée au RDC d'une porte, d'une entrée entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres. La façade sud-ouest est percée au RDC d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage de 2 fenêtres.



Façade sud-ouest

Labady

2380 route du Braou



Vue générale



Plan de situation : 150 OA

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type; il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations; cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire; façade principale orientée à l'est; toit à 2 eaux; large avant-toit; aisseliers chantournés; encadrements en pierre de taille; lucarne et oculi; enduit; menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche; d'une porte et d'une fenêtre; et à l'étage de 3 fenêtres. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire; encadrements en bois et pierre de taille; enduit.



Détail de la façade

Solferino

131 route du Tinga



Vue générale



Plan de situation : 144 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1930*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ancienne maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale adaptée de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette ancienne maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, aisseliers sur corbeaux, faux pigeonniers). La façade principale (sud-est) est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Labasty

1471 route de Pouillon



Vue générale



Plan de situation : 363 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en pierre de taille, lucarnes, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire, toit à 3 eaux, aisseliers chantournés, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries.

Maison de maître

750 route de Mahourat



Façade principale



Plan de situation : 987 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ancienne maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même style, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette ancienne maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire,toit à 4 eaux (tuiles canal), symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, oculi, génoise). La façade principale (sud) est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Repaous

311 chemin de la Pachère



Façade principale



Plan de situation : 533 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1812*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même style, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en pierre de taille, oculi, enduit. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Campot

151 route de Galihot



Vue générale



Plan de situation : 89 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec partie sud en retour d'angle, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en bois et en pierre de taille, oculi, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire, encadrements en bois et en pierre de taille, enduit, menuiseries.



Dépendance

Pédepay

161 chemin du Bourdot



Façade principale



Plan de situation : 608 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec partie sud en retour d'angle, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en bois, en brique et en pierre de taille, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Mimbaste

190 route de Siest



Vue générale



Plan de situation : 817 0B

HISTORIQUE

Année de construction : Av. 1773

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Mimbaste » sur la carte de Cassini (1756).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, lucarnes, enduit, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 3 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries.



Dépendance

Luc

501 route de Siest



Vue d'ensemble



Plan de situation : 267 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, oculi, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Lesourdes

640 route de Siest



Vue générale



Plan de situation : 263 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, oculi, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Labarthe

880 route de Siest



Façade principale



Plan de situation : 191 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en bois et en pierre de taille, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Bergay 2

2211 route du Braou



Façade ouest



Plan de situation : 183 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1796*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, lucarnes, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Cazala

1151 route du Braou



Plan de situation : 615 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1696*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Cazala » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son ancienneté et son état de conservation, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.
Portail et muret de clôture en pierre.

Pihon

341 chemin du Pihon



Vue générale



Plan de situation : 336 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec retour d'angle au sud, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, encadrements en bois, chaînes d'angle en pierre de taille, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porches, d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Jambot

2000 route des Barthes



Façade principale



Plan de situation : 343 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1763*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom de « Jeanmot » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec travée nord en saillie, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, chevrons chantournés, encadrements en bois et en pierre de taille, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 4 entrées-porches, de 2 portes et d'une fenêtre, et à l'étage de 3 fenêtres.



Vue d'ensemble

Lataillade

1721 route de Bénesse



Façade principale



Plan de situation : 561 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1893*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures : Disparition de l'enduit.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec travée nord en saillie, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, chevrons chantournés, encadrements en pierre de taille, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Brocas

1031 route de Bénesse



Façade principale



Plan de situation : 60 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Broucas » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même style, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 4 eaux (tuiles canal), symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille,oculi, génoise, lucarne). La façade principale (sud) est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.
Alignement de platanes, parc arboré.
Portail et mur de clôture en pierre.

La Us

2481 route de Pouillon



Façade principale



Plan de situation : 226 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1783*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même style, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec travée nord en léger retrait, façade principale orientée au nord-est, toit à 2 eaux, encadrements en pierre de taille, oculi, enduit, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 entrées-porches, et à l'étage de 3 fenêtres.

Cassou

100 route de Loustaou



Façade principale



Plan de situation : 426 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

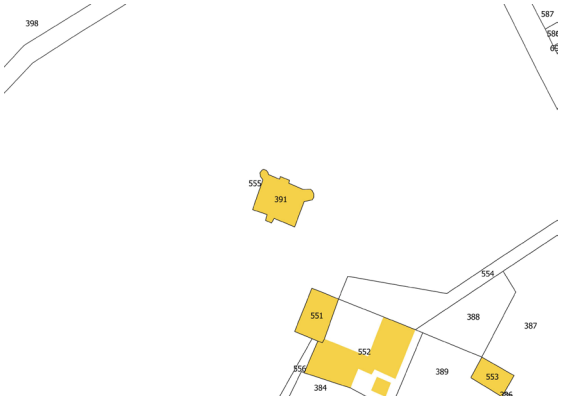
Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même style, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec travée nord en léger retrait, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, encadrements en bois et en pierre de taille, lucarnes, enduit, menuiseries.

Château d'Estiet

900 route de Pouillon



Façade nord



Plan de situation : 391 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1876*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château d'Estiet a conservé son aspect supposé d'origine : corps de plan rectangulaire fl anqué au nord de 2 tourelles d'angle, couverture en ardoises, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, cordons, corniche en pierre sculptée, grandes lucarnes).
Parc arboré.
Portail et mur de clôture.



Portail

Petit Pédegouaty

180 impasse de Pédegouaty



Façade principale



Plan de situation : 719 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même style, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en bois et en pierre de taille, lucarne, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porches et d'une fenêtre et à l'étage d'une fenêtre.

Ecole des filles

6, place de Lagelouse



Vue générale



Plan de situation : 247 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1912

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Appartenant à une série d'édifi ces du même style, il concourt au maintient de l'identité de la ville.
Immeuble d'écriture académique, le bâtiment constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des établissements scolaires parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au sein d'un alignement urbain. l'ornementation se développe principalement sur la façade nord-ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, acier) que dans celui des éléments décoratifs (porte ouvragée en bois, corbeaux des fenêtres, fronton, consoles en pierre sculptée, pannes et chevrons chantournés en bois).

Ancienne mairie

36, place de Lagelouse



Vue générale



Plan de situation : 240 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1935

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture régionaliste-Art Déco de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une série d'édifi ces du même style, il concourt au maintient de l'identité de la ville.
Immeuble néo-régional-Art Déco, l'ancienne mairie de Heugas constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style moderne teinté de références pittoresques est représentation des établissement scolaires de la région inspirés à la fois des villas balnéaires, du courant Art Déco et des maisons rurales landaises. De plan complexe, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. l'ornementation se développe principalement sur la façade sud-est. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre, tuiles, béton moulé) que dans celui des éléments décoratifs (linteaux des fenêtres, boules, tables et typographie Art Déco en ciment, colonnes en béton, génoises, pannes et chevrons chantournés en bois).



Vue ancienne

Ecole des garçons

10, rue de Mahourat



Vue générale



Plan de situation : 465 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1934

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture régionaliste-Art Déco de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une série d'édifi ces du même style, il concourt au maintient de l'identité de la ville.
Immeuble néo-régional-Art Déco, l'école des garçons de Heugas constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style moderne teinté de références pittoresques est inspirée à la fois des villas balnéaires, du courant Art Déco et des maisons rurales landaises. De plan complexe, cet immeuble est inscrit au devant d'une promenade arborée de platanes. l'ornementation se développe principalement sur la façade sud. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre, béton moulé) que dans celui des éléments décoratifs (appuis des fenêtres, cordons et typographie Art Déco en ciment, pannes et chevrons chantournés en bois).



Vue générale

Villa ''Anita''

285, route du Massey



Vue générale



Plan de situation : 6 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1928 **Siècle principal :**

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture régionaliste-Art Déco de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une série d'édifi ces du même style, il concourt au maintient de l'identité de la ville.
Villa néo-régionale-Art Déco, « Anita » constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style moderne teinté de références pittoresques est représentatif de la villégiature des bords de mer inspirées à la fois du courant Art Déco et des maisons rurales basques et landaises. De plan complexe, cet immeuble est inscrit au sein d'un jardin d'agrément caractéristique de ce type d'habitat. l'ornementation se développe principalement sur la façade sud-est. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre, fer forgé, béton moulé) que dans celui des éléments décoratifs (porte ouvragée en fer forgé Art Déco, linteaux des fenêtres en pierre, balustrades Art déco, colonne et consoles en béton, jardinières en ciment). En outre, l'édifice possède un rare exemple de corniche en forme de gorge egyptienne.

Ferme maisonnave

11 route de Pouillon



Façade principale



Plan de situation : 270 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries, lucarnes. La façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche rectangulaire, de 3 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres plus une dans la partie centrale haute en encorbellement. Pans de bois en chevrons à l'étage avec remplissage en briques posées à plat, en encorbellement.



Détail de façade

Ferme du Moundiet

510 Route de Cagnotte



Vue d'ensemble



Plan de situation : 801 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
L'ensemble se compose d'un bâtiment principal et d'un bâtiment secondaire relativement symétrique face à face. Ils forment ainsi une cour. Une annexe est également comprise sur l'entité foncière. En dépit de quelques transformations, cet ensemble bâti de type chalossais a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 3 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries, lucarnes. Les façades principales du bâti principal et secondaire sont percées au RDC d'une entrée-porche arrondies. Parmi les transformations, les couvertures ont été reprises en tuiles romaines et une partie des pierres d'angles ont été recouvertes par les enduits. L'annexe est en revanche conservée dans son aspect d'origine, y compris sa charpente et ses tuiles canals.



Bâtiment principal



Bâtiment secondaire

Maison des Glycines

950 avenue Emile Despax



Façade principale



Plan de situation : 48 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Louée avant 1914 par la famille de Pierre Benoît, célébrée par Émile Despax dans un recueil de poèmes.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale adaptée de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, lucarne en pignon, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres d'attique, balcon à consoles ouvragées, garde-corps en fonte). La façade principale (est) est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. La façade nord est percée au RDC de 3 fenêtres et à l'étage de 3 fenêtres. La maison possède une dépendance : pigeonnier de plan rectangulaire avec tour carrée sur porche, enduit, chaîne d'angle en pierre de taille
Jardin et ruisseau avec plusieurs ponts en galet permettant de l'enjamber.
Portail et clôture en pierre.



Pigeonnier



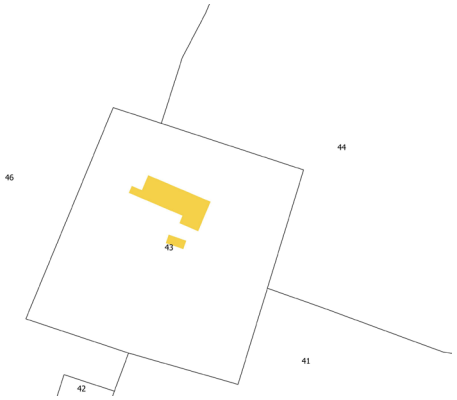
Ponts en galets

Batedé

119 route de Constantine



Façade principale



Plan de situation : 43 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Batedé » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et d'une fenêtre. Toiture refaite en tuile romaine et non canal.

Biremonde

61 impasse de Laurent



Façade principale



Plan de situation : 22 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et retour d'angle, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, encadrements en bois et en pierre de taille, pans de bois à l'étage avec remplissage en briques posées à plat, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et d'une fenêtre, et à l'étage de 2 fenêtres. Elle possède une dépendance abritant un four.



Détail de la façade

Lavoir Bordenave

Route du Lavoir



Vue générale



Plan de situation : 55 AN

HISTORIQUE

Année de construction : 1909

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Lavoir
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série d'éléments du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce lavoir a conservé son aspect supposé d'origine : bassin en béton recouvert par un abri charpenté.

Salle de réunions

779, avenue Emile Despax



Vue générale



Plan de situation : 3 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1927

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité de la ville.
Immeuble d'écriture académique, la salle des fêtes Mées constitue une desoeuvre architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. l'ornementation se développe principalement sur la façade sud-est. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, bois, enduit tyrolien, briques) que dans celui des éléments décoratifs (soubassement et escalier en pierre de taille, portes ouvragée en bois, encadrements des fenêtres, agrafes, chaînes d'angle, table sculptée, consoles, cordon et corniche en pierre sculptée, linteaux et hourdis en brique).

Bureau des PTT

793, avenue Emile Despax



Vue générale



Plan de situation : 3 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1911*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures : A l'origine, les linteaux en brique de cet édifice étaient visibles. De même, l'entablement était recouvert d'un enduis tyrolien rouge.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité de la ville. Ancien Bureau de poste, il est actuellement occupé par l'Ecole de Musique.
Immeuble d'écriture académique, le bureau de poste de Mées constitue une desoeuvre architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. l'ornementation se développe principalement sur la façade sud-ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, fer forgé, briques) que dans celui des éléments décoratifs (portes ouvragée en bois, encadrements des fenêtres, agrafes, archivoltes, chaînes d'angle, table scluptée, cordon et corniche en pierre sculptée, linteaux en brique, pannes et chevrons chantournés en bois).

Villa

162 route de Tirely



Façade ouest



Plan de situation : 175 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1875*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison ressemblante à celle du 20 rue du Chalet

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et tour de plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, décor (encadrements des ouvertures, agrafes, chaînes d'angle, cordons, large avant-toit et aisseliers chantournés, balcon à consoles ouvragées, grades-corps en fonte, soupiraux). Elle possède une dépendance : plan rectangulaire, décor (encadrement des ouvertures et chaînes d'angle, cordons).
Clôture et jardin.
Portail et clôture en pierre et fer forgé.



Façade est et dépendance

Villa

88 route d'Angoumé



Façade principale



Plan de situation : 184 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 20e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire,cage d'escalier en saillie, symétrie, hiérarchisation des niveaux, lucarne sur mur gouttereau, enduit, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, cordons, large avant-toit et aisseliers chantournés, arceau). Tuiles plates type de marseille.



Détail de l'avant-toit

Maison de maître

85 route d'Angoumé



Façade principale



Plan de situation : 46 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1886*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres d'attique, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 4 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.

Villa

20 rue du Chalet



Façade principale



Plan de situation : 176 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1875*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison ressemblante à celle du 162 rue de Tirely

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, décor (encadrements des ouvertures, agrafes, chaînes d'angle, cordons, large avant-toit et aisseliers chantournés, oculi, balcon à consoles ouvragées, gardes-corps en fonte, soupirails). Elle possède une dépendance : plan rectangulaire, décor (encadrement des ouvertures et chaînes d'angle, cordons).
Portail et clôture en pierre et fer forgé.

Villa

186 route d'Angoumé



Façade principale



Plan de situation : 6 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine :corps et pavillons latéraux rectangulaires, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de brique, aisseliers chantournés). La façade principale (corps) est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Les pavillons sont percés au RDC d'une porte, au 1er étage d'une fenêtre et au 2ème étage d'une fenêtre.

Ancien presbytère

1030 avenue Emile Despax



Façade principale



Plan de situation : 130 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

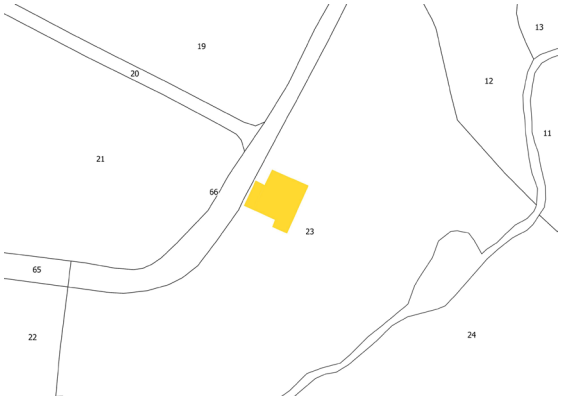
Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille). La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.
Portail en fer forgé et clôture en pierre.

Coutrouy

75 route du Bois



Façade principale



Plan de situation : 23 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Façade nord

Pomaret

114 rue des Ecoles



Vue générale



Plan de situation : 192 AH

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Façade principale

Peyret

ELÉMENT
REMARQUABLE

105 route du Bois



Façade principale



Plan de situation : 31 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.



Façade nord

Labernède

ELÉMENT REMARQUABLE

67 route des Marnières



Façade est



Plan de situation : 70 AT

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille). La maison possède un lavoir : construction à pans de bois hourdis de briques posées à plat, toit recouvert en ardoises.



Façade sud



Lavoir

Prat

77 route de l'Ancien Stade



Façade principale



Plan de situation : 40 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 18e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison dans laquelle est né André Darrigade.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, encadrements en bois et en pierre de taille, enduit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, maçonnerie enduite et pans de bois à l'étage avec remplissage badigeonné à la chaux.



Détail de la façade



Dépendance (vue sud)



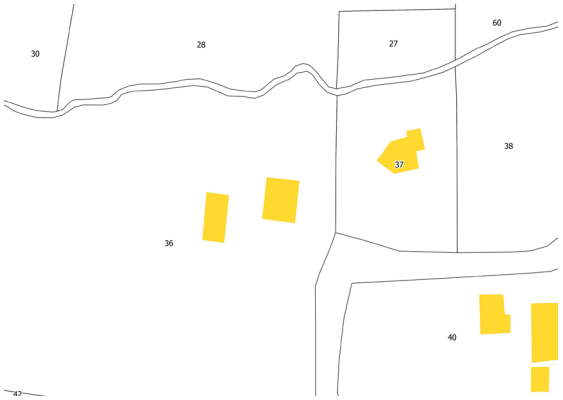
Dépendance (vue nord-est)

Laulom

82 route de l'Ancien Stade



Façade principale



Plan de situation : 36 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, encadrements en pierre de taille, enduit, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre et 2 lucarnes.

Château des Pins

137 route des Pyrénées



Vue générale



Plan de situation : 64 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce château a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire fl anqué d'une tour d'angle carrée, toit à la mansart avec couverture en ardoises, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle, balcons sur consoles ouvragées, corniche en pierre sculptée).
Parc.

Laratger

12 rue des Ecoles



Vue générale



Plan de situation : 6 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 17e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne caverie. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en brique et en pierre de taille).
Mur de clôture en pierre.

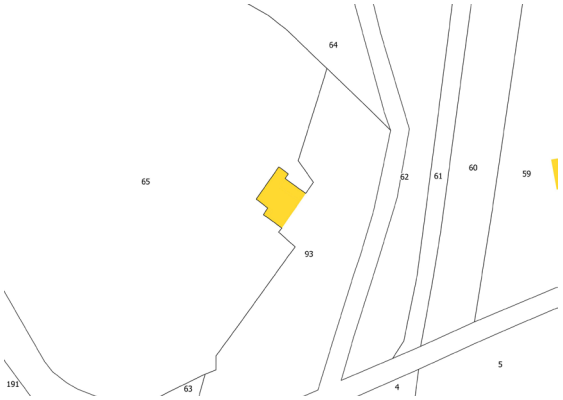
Laparguié

ELÉMENT
REMARQUABLE

49 route de la Chalosse



Façade principale



Plan de situation : 93 AN

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures : 1987*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 3 eaux, maçonnerie enduite et pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, encadrements en bois, menuiseries. La façade est percée au RDC de 3 portes et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Bruca

28 chemin d'Ysabeau



Façade principale



Plan de situation : 100 AN

HISTORIQUE

Année de construction : 1930*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures : 1935*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, soubassement en pierre et pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, encadrements en bois, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.



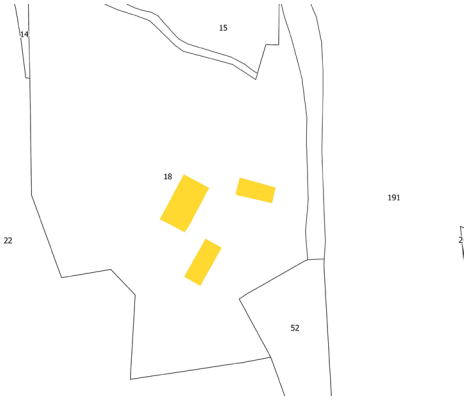
Façade sud

La Cabane

39 route de la Chalosse



Façade principale



Plan de situation : 18 AP

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures : 1967*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, pans de bois à l'étage avec remplissage badigeonné à la chaux et une partie hourdis de briques visibles, encadrements en bois, menuiseries. La façade principale est percée au RDC de 3 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Lacrouts

82 route de Lacrouts



Façade principale



Plan de situation : 10 AP

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison traditionnelle
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux (tuiles canal), ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. La façade est est percée au RDC de 3 portes, et à l'étage d'une fenêtre.

Lacrouzade

214 route des Pyrénées



Façade principale



Plan de situation : 67 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « La Croisade » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, encadrements en briques et en pierre de taille, enduit, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 4 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Petit Arles

46 rue de l'Observatoire



Façade principale



Plan de situation : 71 AZ

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

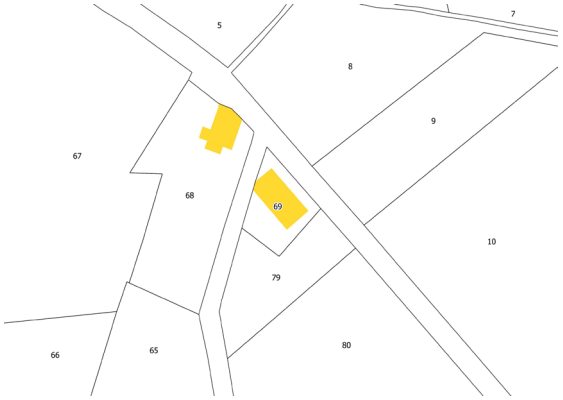
Typologie architecturale : Maison traditionnelle
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, maçonnerie enduite et pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. La façade est percée au RDC de 3 portes, et à l'étage d'une fenêtre.

Labarthe

203 route du Bois



Façade principale



Plan de situation : 69 AY

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en brique, en bois et en pierre de taille, fenêtres d'attique). La façade principale est percée au RDC d'une porte, de 2 portes-charretières et de 2 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.

École

117 rue des Écoles



Vue générale



Plan de situation : 43 AH

HISTORIQUE

Année de construction : 1910*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : Élément représentatif de l'architecture publique de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette école a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec corps en saillie et une aile de chaque côté, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, balcons sur consoles ouvragées, chaînes d'angle, frontons, cordons). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 12 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.



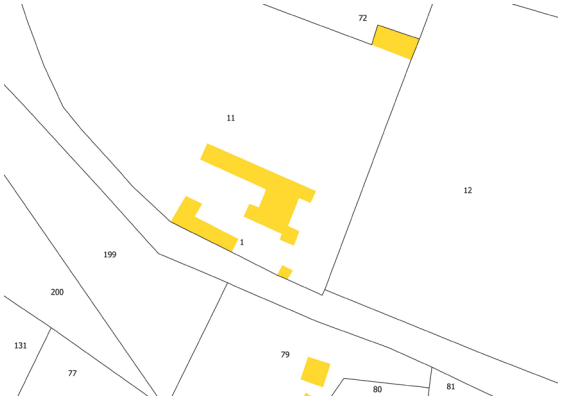
Détail de la façade

Château d'Hardy

455 route d'Hardy



Façade est



Plan de situation : 11 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1650*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne caverie. Nom « Dardy » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : 18e

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, le château d'Hardy contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations,ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : plan en L, corps de logis encadré par 2 tours d'angle carrées et prolongé par une aile à l'ouest, hiérarchie des niveaux et symétrie des ouvertures, matériaux (pierre de taille, fonte), décor (encadrements des fenêtres). Une importante dépendance le jouxte.

Puyo

1 rue d'Anchiotte



Façade principale



Plan de situation : 124 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

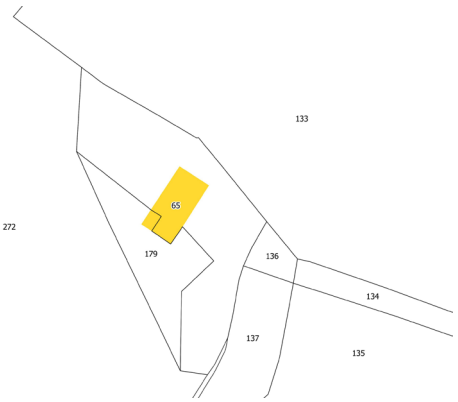
Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, couverture, large avant-toit, aisseliers, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille, pans de bois visibles. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte, de 2 entrées-porches et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Loustalou

456 passage le Bordé



Vue générale



Plan de situation : 65 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1840*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures : Extension au sud

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Elle possède une dépendance.

Domaine de Pontchevron

33 rue de Monteils



Façade sud 1



Plan de situation : 17 AH

HISTORIQUE

Année de construction : Inconnue

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : 20e

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le domaine a conservé son aspect supposé d'origine : 4 bâtiments rectangulaires disposés en retour d'angle les uns par rapport aux autres (les parties les plus anciennes à l'est), hiérarchie des niveaux et symétrie des ouvertures, coursive en bois et métal soutenue par des aisseliers métalliques le 1er étage d'une des façades est, encadrements en pierres de taille ou briques.



Façade sud 1



Coursive sur l'une des façade est

Moulin d'Ascles

1051 route du Moulin d'Ascles



Façade principale



Plan de situation : 143 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Ascles » et symbole du moulin sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Moulin
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce moulin a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille. La façade exposée à la route est percée en sous-sol de 2 arcades ouvrant sur le ruisseau, au RDC de 2 fenêtres et à l'étage de 2 fenêtres.

Nave

480 impasse de la Nave



Façade principale



Plan de situation : 91 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 2012*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiserie, décor (encadrements des fenêtres en pierre de taille, fenêtre de combles, chaînes d'angle). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Château de Larroque

558 route d'Angoumé



Façade principale



Plan de situation : 211 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1810*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « La Roque » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, corps de logis encadré par deux pavillons, mise en scène de toutes les façades, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, tuiles Picon, décor (tout le bâtiment en pierre de taille ; encadrements des fenêtres, chaînes d'angle, cordons et corniche en pierre sculptée).



Dépendances

Poumatan

211 route d'Angoumé



Façade principale



Plan de situation : 174 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1815*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Pomatan » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (génoises, encadrements des ouvertures en pierre de taille, fenêtres d'attique, chaînes d'angle). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, à l'étage de 3 fenêtres et en attique de 2 fénêtres réhaussés de frontons triangulaires.

Grand Castet 1

733 route de la Sablère



Façade principale



Plan de situation : 70 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal : Grand Castet

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 3 eaux, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et d'une fenêtre à l'étage.

Petit Buc

360 route de Bergeras



Façade principale



Plan de situation : 472 0H

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre

Ancienne poste

121 route du Vimport



Façade principale



Plan de situation : 324 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 20e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture publique de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : plan en L, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle, cordon). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 portes d'entrée et d'une fenêtre, et à l'étage de 3 fenêtres.

Ancien presbytère

Place de l'Église



Façade principale



Plan de situation : 324 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1790*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.»,»En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Une extension plus récente le prolonge au sud.

Immeuble de bourg

35 place de l'Église



Façade principale



Plan de situation : 27 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette immeuble de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle). La façade donnant sur la place est percée au RDC comme à l'étage de 5 fenêtres.

Maison de bourg

112 route des Barthes



Façade principale



Plan de situation : 270 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1905*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle). La façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et d'une fenêtre, et à l'étage de 3 fenêtres.

Laguillon

325 impasse de l'Aiguillon



Vue générale



Plan de situation : 41 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1716*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre :

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise et ses annexes ont conservé leur aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au Sud Est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille, pans de bois. L'ensemble dispose de deux annexes intéressantes. L'une à 2 pans de toit, en prolongement du bâti principal et l'autre à 3 pans de toits qui dispose de deux grandes ouvertures rectangulaires avec des pierres d'angle taillées.



Annexes

Lassalle

248 route de Vimport



Façade principale



Plan de situation : 346 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures en pierre de taille, oculi, chaînes d'angle). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Portail en fer forgé et clôture en pierre.



Clôture

Coumet

311 route de Houssat



Façade principale



Plan de situation : 953 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1875*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille, pans de bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Barbé

121 route de la Forêt



Façade principale



Plan de situation : 324 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 1790*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle, oculi). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

École

Le bourg



Façade principale



Plan de situation : 159 0F

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Edifice public
Bâti : Élément représentatif de l'architecture publique de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette école a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en pierre de taille, chaînes d'angle, tables, cordon, clocher). La façade principale est percée au RDC de 4 arcades, et à l'étage de 6 fenêtres.

Ménes

2491 route de Gourby



Façade principale



Plan de situation : 30 0J

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, pans de bois (remplissage badigeonné à la chaux), menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Tournety

31 route de Tournety



Façade principale



Plan de situation : 24 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 4 eaux, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décors (encadrements des ouvertures en bois, chaînes d'angle, 3 fenêtres de combles). La façade principale (orientée à l'est) est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.

Pinsoles

1015 route de la Bielle



Façade principale



Plan de situation : 165 0J

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, ossature à pans de bois sur muret de soubassement (remplissage badigeonné à la chaux), menuiseries, encadrements en bois, décor (cordon de croix de Saint-André). Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.



Façade nord

Maisonnave

1015 route du Vimport



Façade principale



Plan de situation : 169 0E

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan carré, toit à 4 eaux, mise en scène de la façade principale donnant sur la rue, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, tuiles picon, décors (génoises, encadrements en pierre de taille, chaînes d'angle).

Grand Castet 2

733 route de la Sablère



Façade principale



Plan de situation : 70 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal : Grand Castet

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, colombages sur muret de soubassement, toit à 3 eaux, menuiseries. Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et de 2 fenêtres à l'étage.

Migueou

690 route de Bergeras



Façade principale



Plan de situation : 217 0H

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison Maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille et en briques. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Grand Buc

390 route de Bergeras



Vue d'ensemble



Plan de situation : 258 0H

HISTORIQUE

Année de construction : 1773*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Au Buc » présent sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan en T et partie en saillie à l'est, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décors (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise).

Lupé

135 route de la Vieille Côte



Façade principale



Plan de situation : 465 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1150*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison capcazalière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son décor et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison capcazalière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille, décors (jambages et entablement de la porte en pierre de taille). Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Arriberots

355 chemin des Arriberots



Façade principale



Plan de situation : 52 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Aasymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Aasymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Maison à auvent

502 chemin de Thoumiou



Façade principale



Plan de situation : 262 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : Extensions de chaque côté

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : pla rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, auvent, pans de bois sur la façade principale et l'auvent, menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'un auvent et de 2 fois 2 fenêtres jumelées, et à l'étage de 3 fenêtres. Symétriques, 2 extensions plus récentes ont été réalisées de chaque côté.

Thoumiou 2

505 route de Thoumiou



Façade principale



Plan de situation : 461 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux large avant-toit, chevrons chantournés, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux large avant-toit, chevrons chantournés, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Maison de Rougé

155 route de la Vieille Côte



Façade principale



Plan de situation : 123 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : 1935*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Haou

570 route du Bourg



Façade principale



Plan de situation : 247 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, chevrons chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille, décors (2 linteaux de remploi sculptés, oculus). Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, chevrons chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille, décors (2 linteaux de remploi sculptés, oculus). Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.



Porte



Fenêtre

Rous

405 route du Rous



Façade principale



Plan de situation : 157 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : 1900*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, tuiles canal, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 entrées-porche, d'une porte et et d'une fenêtre, et à l'étage d'une fenêtre.

Maison de Hounious 2

355 route de Hounious



Façade principale



Plan de situation : 317 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au nord, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Assymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 entrées et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Hachac

380 route des Salines



Façade principale



Plan de situation : 54 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, couverture, large avant-toit, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille. Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 3 portes, et à l'étage d'une fenêtre.

Thoumiou

400 chemin de Thoumiou



Façade principale



Plan de situation : 418 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures : Reconstruction récente de la partie droite

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit et aisseliers, encadrements en bois et en pierre de taille. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée sous auvent et de 3 portes latérales.

Damé

67 chemin d'Azeilles



Façade principale



Plan de situation : 371 0E

HISTORIQUE

Année de construction : (1500*)

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

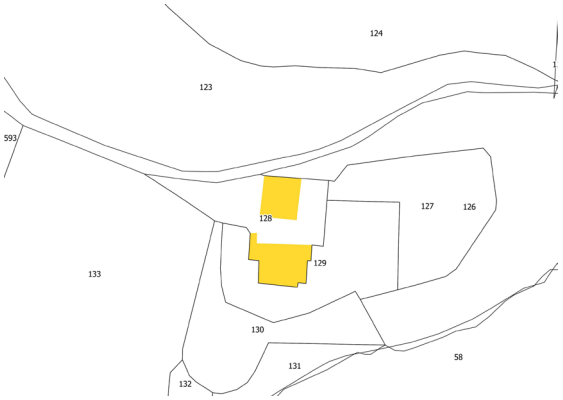
Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés (1 manquant), menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille, pans de bois. Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 portes latérales, et à l'étage de 2 fenêtres.

Campagne

500 chemin de Campagne



Façade principale



Plan de situation : 128 0C

HISTORIQUE

Année de construction : Av. 16e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne demeure capcazalière (présence du trottoir en galets), qui daterait du 14e siècle d'après des recherches menées par le propriétaire. Nom 'Campagne' présent sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).
Modifications postérieures : Obstruction des fenêtres à meneaux.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille, meurtrières, décors (traces de fenêtres à meneaux, dabantiu hourdi de briques). Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage de 3 fenêtres.



Détail des pans de bois

Manos

40 route de Peyrehorade



Façade principale



Plan de situation : 354 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille, enduits. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Château d'Hercular

1145 route des Carrières



Façade sud



Plan de situation : 291 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1600*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Hurcular » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château a conservé son aspect supposé d'origine : corps de logis rectangulaire, tour d'angle cylindrique au NE avec dépendance accolée, tourelle d'angle cylindrique au NO, tuiles canal pour le corps de logis et tuiles en écailles pour les 2 tours (surmontées d'un dôme) et la dépendance, large avant-toit à l'est et à l'ouest, menuiseries, encadrements en pierre de taille, décors (fenêtres à meneaux, oculi). Symétrique et irrégulière, la façade sud est percée au RDC de 5 portes, et à l'étage de 4 fenêtres et d'une porte en niche d'angle. Asymétrique et irrégulière, la façade nord est percée au RDC de 2 portes d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 5 fenêtres.



Façade nord



Tour d'angle et dépendance accollée

Houtanglese

280 route de Houtanglese



Façade principale



Plan de situation : 192 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom ''Hontangloise'' présent sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, couverture en tuiles canal, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Elle possède une dépendance.
Portail en pierre et fer forgé.

Château Haubardin

285 route de la Sablère



Façade nord



Plan de situation : 476 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1764

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom de ''Haubardin'' sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le château a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façades principales orientée au nord et au sud, corps de logis surmonté d'un fronton triangulaire et encadré par 2 tours d'angle carrées, toit à 2 eaux, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade nord est percée au RDC de 2 portes et 2 fenêtres, au 1er étage de 4 fenêtres, et au 2ème étage de 2 fenêtres, 2 oculi et 1 meurtrière. Elle possède une dépendance : plan rectangulaire, toit à 4 eaux, menuiseries, encadrements en bois et en pierre de taille.



Dépendance

Petit Grégory

367 chemin d'Aurus



Vue d'ensemble



Plan de situation : 106 BN

HISTORIQUE

Année de construction : 1865*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Corps de bâtiment



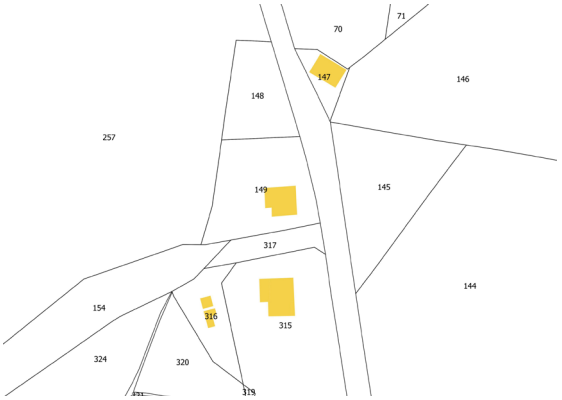
Pavillon sud

Couyoula

753 route des Serres



Façade principale



Plan de situation : 149 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Raimond

6 bd de Lattre de Tassigny



Façade principale



Plan de situation : 1029 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Seul exemple de fenêtre à meneau en bois sur le territoire.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Fenêtre à meneau

Ronsade

578 bd St-Vincent-de-Paul



Façade principale



Plan de situation : 452 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Chalet du Grenadier

3 bd de Lattre de Tassigny



Façade principale



Plan de situation : 282 BN

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture urbaine de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.

Villa « Les Magnioliers »

843 bd St-Vincent-de-Paul



Façade principale



Plan de situation : 608 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 1928*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison basco landaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture urbaine de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.

Villa

581 bd St-Vincent-de-Paul



Façade principale



Plan de situation : 55 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 1894*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.
Portail et clôture.

Villa

93 bd St-Vincent-de-Paul



Façade principale



Plan de situation : 431 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Architecte Prix de Rome.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.
Portail et clôture.



Façade est

Villa ‘‘L’Oustau”

273, avenue de la Résistance



Vue ancienne



Plan de situation : 402 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1923*

Siècle principal :

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l’architecture de villégiature de l’agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.



Vue contemporaine

Maison contemporaine

2 rue Charles Domercq



Façade principale



Plan de situation : 488 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1996*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Stéphanie IMBAUD

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa moderne
Bâti : Élément représentatif de l'architecture contemporaine de l'agglomération dacquoise.
Les volumes cubiques, les toits terrasses, les murs blancs, les menuiseries foncées, les casquettes en béton armé et les pavés de verre, font référence à l'architecture moderniste, née dans les années 20 dans le contexte de la révolution industrielle. L'inclinaison du mur de clôture et du mur d'acrotère de la toiture terrasse donne une dynamique à l'ensemble. Elle laisse apercevoir la terrasse intérieure par le biais d'une clôture métallique d'écriture minimaliste que l'on retrouve également au 2ème étage. Le mur courbe englobant l'escalier intérieur en colimaçon, amène de la douceur dans la volumétrie d'ensemble. La grande baie verticale vient contrebalancer l'horizontalité des casquettes en béton. Des lignes de modénatures soulignant les ouvertures, des enduits en relief ainsi que des petites touches colorées apportées par les pavés de verre bleus enrichissent la composition d'ensemble conçue comme un tableau.

Maison de Maurice Boyau

160 avenue de la Résistance



Façade principale



Plan de situation : 671 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison de Maurice Boyau, pilote d'avion mort pour la France durant la Première Guerre mondiale.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

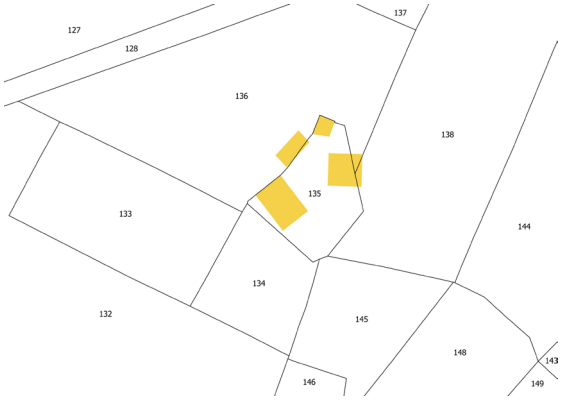
Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.

Quillac

1613 route des Minières



Façade principale



Plan de situation : 135 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Camot

111 chemin Camot



Façade principale



Plan de situation : 531 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1740*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Herrère

356 chemin rural du Bois



Façade principale



Plan de situation : 240 AS

HISTORIQUE

Année de construction : 1720*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « La Ferrière » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Lavoir de Pouymartet

Chemin de Pouymartet



Vue générale



Plan de situation : 609 BN

HISTORIQUE

Année de construction : Inconnue

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Lavoir
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
De plan rectangulaire, le lavoir est constitué par 1 bassin en béton recouvert par un toit à 4 eaux reposant sur 4 piliers en pierre.

Maison de bourg

1 bd de Lattre de Tassigny



Vue générale



Plan de situation : 845 BN

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture urbaine de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.

Maison bourgeoise

1392 bd St-Vincent-de-Paul



Vue générale



Plan de situation : 155 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison bourgeoise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture urbaine de l'agglomération antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de son identité.
Portail et clôture.

Moulin de Poustagnac

903 chemin de Poustagnac



Vue générale



Plan de situation : 255 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal : Ensemble de Poustagnac

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Moulin – bâti industriel
Bâti : Élément représentatif de l'architecture industrielle de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, le bâtiment principal a conservé l'aspect suivant : plan rectangulaire, 4 niveaux, symétrie et hiérarchisation des niveaux, encadrements des ouvertures en brique. Un bâtiment de plan rectangulaire à 1 étage lui est accolé (enduit, encadrements en bois, menuiseries). Un 2ème bâtiment de plan rectangulaireau nord reprend les mêmes encadrements en briques. étang



Moulin



Bâtiment accollé



Bâtiment au nord

Moustachon

254 chemin de Moustachon



Façade principale



Plan de situation : 45 BM

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Moustachon » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 4 eaux, façade principale orientée au nord-ouest, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, encadrement de la porte d'entrée, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 6 fenêtres, et à l'étage de 6 fenêtres.

Esting

207 chemin de Moustachon



Vue d'ensemble



Plan de situation : 20 BM

HISTORIQUE

Année de construction : 1788*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison traditionnelle
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale (mur gouttereau) orientée à l'est, toit à 3 eaux, partie est maçonnée, partie ouest à pans de bois, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et possède des fenêtres de combles.

Bénérucq

1815 route de Mouchouts



Façade principale



Plan de situation : 96 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations (tuiles modernes,...), cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Villa ‘’La Bretonnière”

1603, route de la Bretonnière



Vue générale



Plan de situation : 369 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1912*

Siècle principal :

Architecte / Maître d’oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l’architecture balénaire de l’agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Appartenant à une séries de villas du même style, il concourt au maintient de l’identité de la ville.De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l’architecture balénaire de l’agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Appartenant à une séries de villas du même style, il concourt au maintient de l’identité de la ville.De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l’architecture balénaire de l’agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Appartenant à une séries de villas du même style, il concourt au maintient de l’identité de la ville. Villa d’écriture balnéaire, « La Bretonnière » constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l’agglomération dacquoise du début du XXe siècle. Son style éclectique est représentatif de la villégiature des bords de mer. De plan complexe, cet immeuble est inscrit au sein d’un jardin d”agrément caractéristique de ce type d”habitat. L’ornementation se développe principalement sur la façade sud-est. Elle témoigne d”un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (brique, pierre, fonte, bois) que dans celui des éléments décoratifs (porte ouvragée en bois et fer-forgé, linteaux des fenêtres, consoles, agrafes, cordons en pierre sculptée, gardes-corps, aisseliers, pannes et chevrons chantournés en bois, hourdis en briques, cheminées en brique et pierre, toit en tuiles Picon).



Vue ancienne

Bernadère

446 route de la Bernadère



Vue générale



Plan de situation : 380 BN

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Villa

1 impasse des Pins



Façade principale



Plan de situation : 691 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 1930*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa basco landaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
NR

Villa

14 rue Eugène Lagoin



Façade principale



Plan de situation : 1093 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 1935*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan en L, soubassement en moellons apparents, enduit sur la partie supérieure, décor (encadrements des ouvertures, perron, pergola).

Villa

7 rue de la Paix



Vue d'ensemble



Plan de situation : 177 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1928*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan en L, maçonnerie régulière, symétrie, hiérarchisation des niveaux, volets, décor (archivoltes en pierre de taille, gardes-corps en bois, aisseliers en bois, soupiraux).
Portail et clôture.

Villa

8 bd St-Vincent-de-Paul



Façade principale



Plan de situation : 163 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et pavillon de plan rectangulaire, toits à 2 eaux, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, volets, décor (encadrements des ouvertures, agrafes, chaînes d'angle, corniche en pierre sculptée et modillons, cordons, tables sous fenêtres du 2ème étage, balcons à consoles ouvragées et grades-corps en fonte, grande lucarne).
Portail et clôture.

Villa

13 rue Gambetta



Façade principale 1



Plan de situation : 444 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 20e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
NR



Façade principale 2

Maisonnave

27 rue du Tambour



Façade principale



Plan de situation : 1067 BI

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries, encadrements en bois. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 3 portes et à l'étage de 2 fenêtres.

Maison forestière

719 rue Gilbert Lahillade



Façade principale



Plan de situation : 1790 BI

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuile canal), large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes, et à l'étage de 2 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuile canal), large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes, et à l'étage de 2 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuile canal), large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries, encadrements en bois. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes, et à l'étage de 2 fenêtres.

Villa

390 avenue de la Résistance



Façade principale



Plan de situation : 34 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1922*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
NR

Maison de maître

426 avenue du Maréchal Foch



Façade principale



Plan de situation : 863 BP

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale adaptée de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, tourelle carrée accollée à la façade nord, toit à 4 eaux, façade principale donnant sur la rue orientée à l'ouest, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, balcons sur, garde-corps en fonte). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Portail et clôture en pierre et fer forgé.

Anguiaou

412 chemin d'Anguiaou



Façade est



Plan de situation : 182 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison bourgeoise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : corps central rectangulaire fl anqué de 2 tours rectangulaires, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures en pierre sculptés, chaînes d'angle, cordons, corniche en pierre sculptée, grandes lucarnes, terrasse - verrière, escaliers et balustrades). Parc, portail
Parc
Portail et clôture.



Façade sud



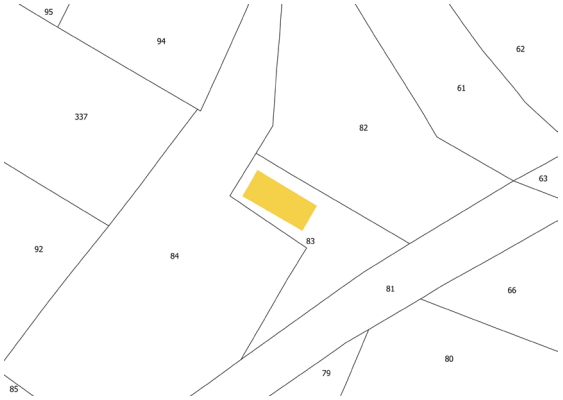
Façade ouest

Petit Ayet

Chemin de Laillet



Façade principale



Plan de situation : 83 AH

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-ouest, toit à 2 eaux (tuiles canal), large avant-toit, aisseliers chantournés, auvent en façade, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 4 fenêtres.

Vignac

182 route de Lestrilles



Façade principale



Plan de situation : 744 AH

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries.

Boudigau

1786 route des Barthes



Façade principale



Plan de situation : 168 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison bourgeoise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire avec partie centrale en légère saillie, toit à 4 eaux, façade principale orientée à l'est, symétrie, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, corniche en pierre, tables surmontant chacune des 7 ouvertures). La façade principale est percée au RDC de 5 portes et de 2 fenêtres.

Cadet

Cadet (chemin de Prentigarde)



Façade principale



Plan de situation : 483 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1984*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Façade nord

Moulin d'Ardy

382 impasse du Moulin



Façade nord



Plan de situation : 531 AM

HISTORIQUE

Année de construction : 1905*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Construit sur des bases médiévales, on doit l'élévation actuelle à Boulart, maître des forges de Castets, d'Abesse et d'Ardy.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison bourgeoise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, symétrie et hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, cordons, fenêtres triples sur pignon au 2ème étage, frises sur pignons, tables sur pignons portant l'inscription «B»).
Parc et étang d'Ardy.



Façades ouest et sud



Façade est



Étang et parc d'Ardy

La Caserne

1413 rue René Loustalot



Vue générale



Plan de situation : 259 BE

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal : Ensemble de Poustagnac

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle, agrafes, cordons, oculus, aisseliers chantournés).

Maison de ville

435 avenue de la Résistance



Façade principale



Plan de situation : 791 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1912*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : villa
Bâti : Élément représentatif de l'architecture urbaine de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette villa a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 4 eaux (ardoises), symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en brique et en pierre de taille, cordons, fronton, frise, corniche et modillons, balcon à consoles ouvragées et garde-corps en fer forgé).
Portail et clôture.

Arbres remarquables

650 Avenue Pierre Benoît



Arbres remarquables :
1- Cèdre
2- Séquoia
3- Tilleul à petites feuilles
4- Séquoia
5- Chêne pédonculé
6- Magnolia à grandes fleurs
7- Magnolia à grandes fleurs
8- Séquoia
9- Chêne pédonculé

Vue générale



Plan de situation : 297 BK

HISTORIQUE

Année de construction : 1900 (IGECOM)

Siècle principal : Parc Pierre Benoit - Médiathèque

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale :
Bâti : Plusieurs arbres remarquables sont identifiés dans le parc arboré de 2 hectares comprenant la maison et le musée Pierre Benoit ainsi que les anciens locaux de la société Gascogne qui font l'objet d'une transformation en Médiathèque. Les « éléments paysagers remarquables » sont les suivants : - alignement de tilleuls le long de la route départementale - double alignement de platanes de part et d'autre de l'allée piétonne reliant la route départementale à la maison Pierre Benoit - espaces verts au nord de l'allée piétonne - 9 arbres remarquables au sud de la maison Pierre Benoit.



Magnolia Grandiflora



Cèdre de l'Atlas, Tilleuls et Platanes



Alignement de Tilleuls



Alignement de Platanes



Séquoïa et Tilleuls

Mariterre

981 avenue du 19 mars 1962



Façade principale



Plan de situation : 88 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille, oculi. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Maison de maître

162 route des Gravières



Façade principale



Plan de situation : 162 AL

HISTORIQUE

Année de construction : 1885*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.



Façade nord

Maison de bourg

221 rue des Pélerins



Façade principale



Plan de situation : 72 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1887*

Siècle principal : Bourg de Buglose

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

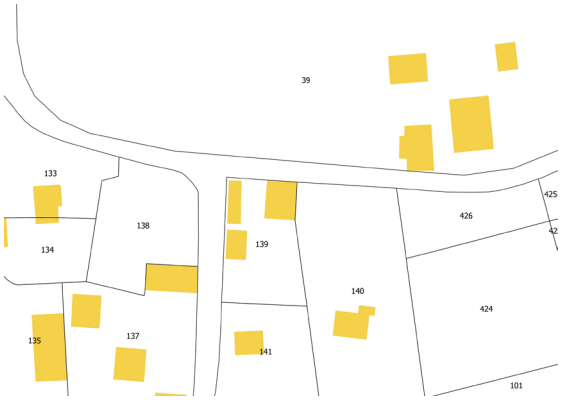
Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, soubassement en pierre apparent, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, soubassement en pierre apparent, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, soubassement en pierre apparent, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Eyrose

1805 route Larrouy



Façade nord



Plan de situation : 139 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1893*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille.En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille.En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille.

Téchené

423 route Larrouy



Vue générale



Plan de situation : 104 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : maison traditionnelle
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers,pans de bois avec remplissage en briques posées à plat sur la façade et les côtés, menuiseries.En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers,pans de bois avec remplissage en briques posées à plat sur la façade et les côtés, menuiseries.En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers,pans de bois avec remplissage en briques posées à plat sur la façade et les côtés, menuiseries.

Maison

25 route Larrouy



Façade principale



Plan de situation : 336 AC

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux (tuiles canal), large avant-toit, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage en briques en épis. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, de 2 portes latérales et de 3 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres. Elle possède une dépendance : plan rectangulaire, toit à 2 eaux (tuiles canal), soubassement en pierre, pans de bois aec remplissage en briques en épis. Four.



Dépendance

Brocha

2 route Georges



Façade principale



Plan de situation : 786 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements bois ou en pierre de taille. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, d'une porte latérale et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Lanusse

150 route Lanusse



Façade principale



Plan de situation : 653 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuiles canal), large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille, oculi. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Jouandeou 2

117 impasse Jouandeou



Façade principale



Plan de situation : 226 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1902*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, d'une porte latérale et de 2 fenêtres.

Pélanne

65 impasse Pélanne



Façade principale



Plan de situation : 97 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, large auvent abritant la façade, menuiseries, encadrements en pierre de taille et en briques, pans de bois hourdis de briques sur la partie sud. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, d'une porte latérale et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre et de 2 lucarnes. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, RDC maçonné, étage en pans de bois hourdis de briques en épis sur 3 côtés, large avant-toit, aisseliers.



Dépendance

Bayle 1

Chemin du Bayle



Façade principale



Plan de situation : 264 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Grand Bayle

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Bureau des PTT

101, rue du Pouy



Façade principale



Plan de situation : 1250 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1929

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures : A l'origine, les trumeaux du second niveau de cet édifice étaient recouverts d'un enduis tyrolien ocre.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public

Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux guerres. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité du territoire.De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux guerres. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité du territoire.De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux guerres. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité du territoire.
Immeuble d'écriture académique, le bureau de poste de Saint-Vincent-de-Paul constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. L'ornementation se développe principalement sur la façade sud-ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, fer forgé, briques) que dans celui des éléments décoratifs (portes ouvragées en bois, encadrements des fenêtres, agrafes, archivoltes, chaînes d'angle, table sculptée, cordon et corniche en pierre sculptée, pannes et chevrons chantournés en bois).Immeuble d'écriture académique, le bureau de poste de Saint-Vincent-de-Paul constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. L'ornementation se développe principalement sur la façade sud-ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, fer forgé, briques) que dans celui des éléments décoratifs (portes ouvragées en bois, encadrements des fenêtres, agrafes, archivoltes, chaînes d'angle, table sculptée, cordon et corniche en pierre sculptée, pannes et chevrons chantournés en bois).Immeuble d'écriture académique, le bureau de poste de Saint-Vincent-de-Paul constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. L'ornementation se développe principalement sur la façade sud-ouest. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, fer forgé, briques) que dans celui des éléments décoratifs (portes ouvragées en bois, encadrements des fenêtres, agrafes, archivoltes, chaînes d'angle, table sculptée, cordon et corniche en pierre sculptée, pannes et chevrons chantournés en bois).

Maison

37 Impasse du Moulin



Façade principale



Plan de situation : 85 WA

HISTORIQUE

Année de construction : 1825*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Marcot 2

66 route Marcot



Façade principale



Plan de situation : 703 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1993*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, auvent abritant l'entrée, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiserie. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et d'une fenêtre.

La Boucherie

20 route de l'Adour



Façade principale



Plan de situation : 27 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1752*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'ouest, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Marcot 1

55 route Marcot



Façade principale



Plan de situation : 271 ZA

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, d'une porte latérale et de 3 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Jouandeou 1

23 impasse Jouandeou



Façade principale



Plan de situation : 199 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, de 2 portes latérales et d'une fenêtre, et à l'étage de 2 fenêtres.

Targue

629 route de Targue



Façade principale



Plan de situation : 173 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1780*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, ossature bois et pierre, enduit, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée, d'une porte latérale et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 lucarnes.

Pourric

242 route du Chalet



Vue générale



Plan de situation : 183 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 2004*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers,pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Elle possède un étage.

Larrouy

530 route Larrouy



Façade principale



Plan de situation : 39 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au Xxème siècle. Appartenant à une série d'ensemble du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine. Maison de plan rectangulaire, toit à 3 eaux, façade principale orientée à l'est, large avant-toit, pans de bois en façade, menuiseries. Grange de plan rectangulaire à 3 eaux, 3 faces à pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, soubassement en pierre. Dépendance de plan rectangulaire à 3 eaux, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux.



Façade ouest



Dépendance

Georges

140 route Georges



Vue générale



Plan de situation : 1271 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Grange
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de granges du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette grange a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 3 eaux, ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux, soubassement en pierre.

Ancien presbytère

58 rue du Pouy



Vue générale



Plan de situation : 199 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 2002*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, fenêtres d'attique). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Ferme du bourg

261 rue du Pouy



Façade principale



Plan de situation : 577 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, menuiseries, encadrements en pierre de taille, oculi. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre. La maison possède deux dépendances : grange de plan rectangulaire, soubassement en pierre, ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux et bardage vertical; grange à ossature bois et bardage vertical sur soubassement en pierre.



Grange

Maison de bourg

307 rue du Pouy



Façade principale



Plan de situation : 215 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures en pierre et en briques, chaînes d'angle en briques, fenêtres d'attique). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Immeuble

960 avenue du 19 mars 1962



Vue générale



Plan de situation : 1269 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par ses dimensions, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cet immeuble a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise, fenêtres d'attique). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 8 fenêtres, et à l'étage de 9 fenêtres.

Guirlet

6 route de Guirlet



Façade principale



Plan de situation : 816 AB

HISTORIQUE

Année de construction : 1760*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 3 eaux, large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Maison des ingénieurs des forges

1560 route de Basta



Façade principale



Plan de situation : 556 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1879*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Maison construite pour accueillir les ingénieurs des forges de Basta.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par ses décors, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cet ensemble de maisons de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise, tables sculptées). La façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et de 6 fenêtres, et à l'étage de 8 fenêtres. ClôtureEn dépit de quelques transformations, cet ensemble de maisons de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise, tables sculptées). La façade principale est percée au RDC de 2 portes d'entrée et de 6 fenêtres, et à l'étage de 8 fenêtres. Clôture
Clôture en pierre et fer forgé.



Table 1



Table 2

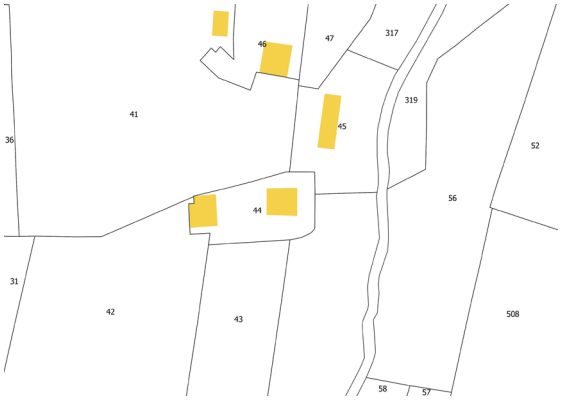
Larquier

ELÉMENT REMARQUABLE

377 route de Gourbera



Façade principale



Plan de situation : 44 AI

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au début du XXème siècle. Appartenant à une série d'airials du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, les bâtiments ont conservé leur aspect supposé d'origine : maison forestière de plan rectangulaire, toit à 2 eaux, façade principale orientée à l'est, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 4 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres. Grange-étable de plan rectangulaire, ossature bois et bardage vertical, toit à 3 eaux, façade pignon formant auvent avec balcon matérialisé par deux balustrades en croix de St-André.



Grange



Grange-étable

Camiade

103 route de Gourbera



Vue générale



Plan de situation : 86 AI

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Camiade » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 2 eaux, large avant-toit, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Campet

1233 route du Marensin



Vue générale



Plan de situation : 433 AI

HISTORIQUE

Année de construction : 2001*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux,appentis arrière, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Elle possède une grange de plan rectangulaire, ossature bois et bardage vertical posé sur un soubassement en pierre.

Maison de bourg

273 rue des Pélerins



Façade principale



Plan de situation : 625 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal : Bourg de Buglose

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, soubassement en pierres apparent, génoise). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Maison de bourg

334 rue des Pélerins



Façade principale



Plan de situation : 580 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal : Bourg de Buglose

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de bourg de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à l'ensemble paysager du bourg, il contribue au maintien de son identité.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures sculptés, chaînes d'angle, cordon, génoise, corniche en pierre sculptée, balcon à consoles ouvragées et garde-corps en fonte, imposte en fonte). La façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Clôture
Clôture en pierre et portail en fer forgé.

Moulin de Pouy

Impasse du Moulin



Vue générale



Plan de situation : 88 WA

HISTORIQUE

Année de construction : Inconnue

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Moulin auquel se rendait Saint Vincent de Paul enfant.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Moulin
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure début du XXème siècle.
Unique de par son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce moulin a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux (tuiles canal), ossature bois avec remplissage en briques posées à plat, large auvent.

Grand-Arré

1137 avenue des Platanes



Façade principale



Plan de situation : 97 WA

HISTORIQUE

Année de construction : 1810*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Transformation dans un style balnéaire-régionaliste (début 20e).

Modifications postérieures : Ouvertures, décror.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Cette ancienne maison de maître a connu d'importantes modifi cations pour adopter un style néo-régional : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, menuiseries, décor de la façade principale orientée au sud-est (encadrements de fenêtres, antes sur corbeaux encadrant une galerie, balcon à consoles ouvragées, enduit lisse simulant le pan de bois, baies thermales, chaîne d'angle, soubassement en moellons apparent). Symétrique et régulière, la façade principale est percée d'une porte et de 2 fenêtres au RDC, de 3 fenêtres au premier étage et d'une large baie au 2ème étage. Elle possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, encadrements en pierre de taille.



Dépendance

Bayle 2

Chemin du Bayle



Façade principale



Plan de situation : 265 ZB

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal : Grand Bayle

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte d'entrée et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Longère

654 route de la Glacière



Façade principale



Plan de situation : 65 WA

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Longère. Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette longère a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale sur mur gouttereau orientée au sud-ouest, toit à 2 eaux, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries.

Bellocq

621 route de la Glacière



Vue générale



Plan de situation : 59 AN

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale sur mur gouttereau orientée au sud-est, toit à 2 eaux, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries.

Mairie

Rue du Pouy



Façade principale



Plan de situation : 1250 AB

HISTORIQUE

Année de construction :

Siècle principal : Bourg

Architecte / Maître d'oeuvre : Albert Pomade (architecte DPLG, Dax)

Historique :

Modifications postérieures : A l'origine, les trumeaux du second niveau de cet édifice étaient recouverts d'un enduis tyrolien ocre-rouge. En outre, l'édifice possédait une remarquable porte d'entrée en bois ouvragée déposée lors des travaux de rénovation en 2013.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Bâtiment public
Bâti : De par ses qualités esthétiques et son authenticité, cet ensemble bâti et paysager constitue un élément patrimonial exceptionnel représentatif de l'architecture académique de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux guerres. Appartenant à une séries d'édifices du même style, il concourt au maintien de l'identité du territoire.
Immeuble d'écriture académique, la mairie de Saint-Vincent-de-Paul constitue une des oeuvres architecturales majeures du patrimoine de l'agglomération dacquoise de l'entre-deux-guerres. Son style éclectique est représentatif des édifices publics parisiens du XIXe et du XXe siècle. De plan rectangulaire, cet immeuble est inscrit au devant d'une place. L'ornementation se développe principalement sur la façade sud-est. Elle témoigne d'un soin esthétique particulier tant dans le choix des matériaux (pierre de taille, fer forgé) que dans celui des éléments décoratifs (encadrements harpés des fenêtres, agrafes, consoles, frises, bosage en table à refends, chaînes d'angle, table sculptée, cordon, entablement et corniche en pierre sculptée, gardes-corps en fonte).

La Roseraie

1675 route d'Orthez



Façade principale



Plan de situation : 15 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1915*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison bourgeoise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Jardin.
Portail et clôture.

Tastet

1320 route d'Orthez



Façade principale



Plan de situation : 55 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Façade sud

Barbé

265 route du Chêne des Sorcières



Façade principale



Plan de situation : 89 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



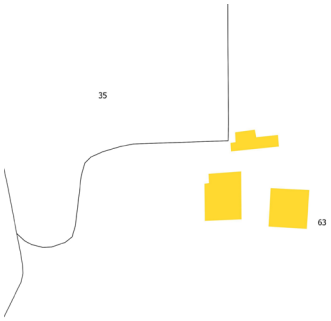
Détail de la façade

Orist

215 route de St-Pandelon



Façade principale



Plan de situation : 63 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Dépendance 1



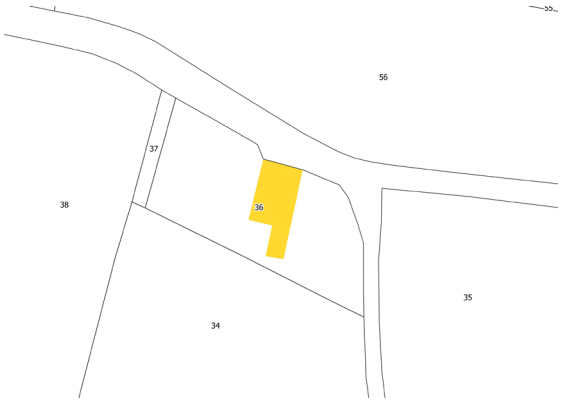
Dépendance 2

Chuchet

385 route de St-Pandelon



Façade principale



Plan de situation : 36 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Leborde

815 route de la Forêt



Façade principale



Plan de situation : 1 AT

HISTORIQUE

Année de construction : 1890*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Parc.
Portail.



Détail de la façade principale



Façade sud



Dépendance

Château d'Oro

870 route du Moulin d'Oro



Vue générale



Plan de situation : 14 AP

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Oro » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Parc arboré.
Portail.

Maison de maître

565 route d'Arzet



Façade principale



Plan de situation : 94 AR

HISTORIQUE

Année de construction : 1840*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Dépendance 1



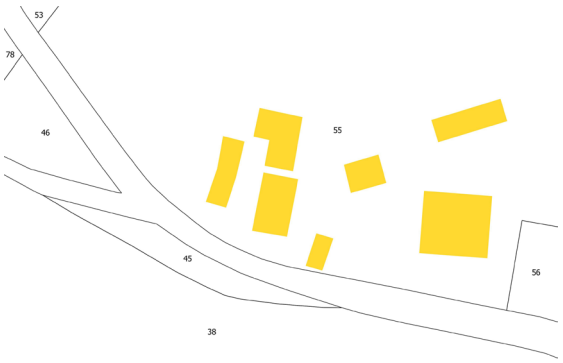
Dépendance 2

Haou

580 route de St-Pandelon



Façade principale



Plan de situation : 55 AW

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Laborde

90 chemin de Montpeyroux



Façade principale



Plan de situation : 85 AV

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Détail de la façade

Lanot

530 chemin de Montpeyroux



Façade principale



Plan de situation : 120 AV

HISTORIQUE

Année de construction : 18e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom de « Montperoux » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, ossature bois sur soubassement en pierre.

Leshoudiguat

1200 rue de l'église de Cambran



Façade principale



Plan de situation : 6 AI

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures : 1910*

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Maison de Pouy d'Arzet

255 chemin du Pouy d'Arzet



Vue générale



Plan de situation : 65 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Poy d'Arzet » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Façade est



Dépendance

Pont

1725 route d'Orthez



Façade principale



Plan de situation : 14 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

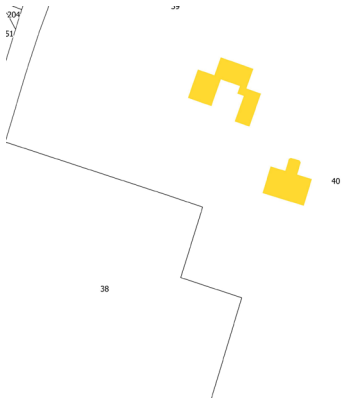
Typologie architecturale : Ferme chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Crestian

380 route de Cambran



Façade principale



Plan de situation : 40 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1881*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Dépendance 1



Dépendance2

Brana

300 rue de l'Eglise de Cambran



Façade principale



Plan de situation : 4 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1860*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



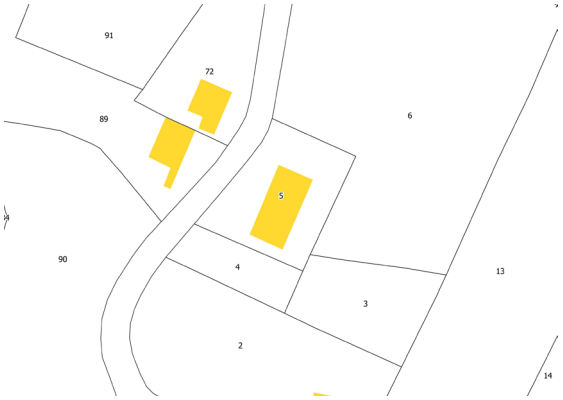
Façade sud

Chai

270 route du Chêne des Sorcières



Façade principale



Plan de situation : 5 AV

HISTORIQUE

Année de construction : 1860*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Chai
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Vue générale

Prouba

1725 route d'Orthez



Façade principale



Plan de situation : 26 AN

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, enduit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. Les façades sud et est possèdent également menuiseries et encadrements en pierre de taille.



Façade sud



Façade ouest

Château de Pouy d'Arzet

260 chemin du Pouy d'Arzet



Vue d'ensemble



Plan de situation : 66 AX

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Édifice construit par Émile Darracq, après son mandat de maire de Dax (1848-1850).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

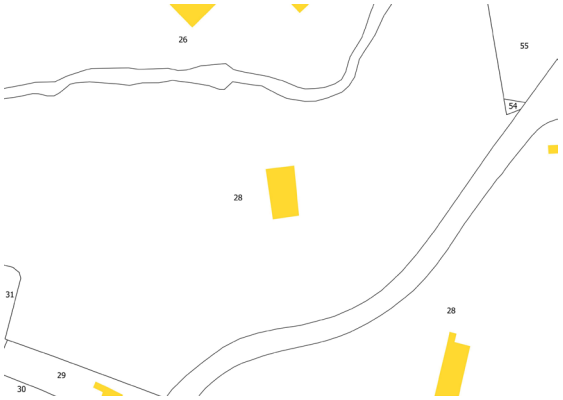
Typologie architecturale : Maison bourgeoise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison bourgeoise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au nord, symétrie des ouvertures, enduit, menuiseries, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, fronton, corniche en pierre scultée et modillons, frise, tables, perron).

Maison forestière

485 route de la Forêt



Façade principale



Plan de situation : 28 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1600*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Exemple rare de maison forestière à 2 étages.

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux (tuiles canal), large avant-toit, aisseliers, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 3 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois à l'étage, entrées-porches avec encadrements en pierre de taille.



Détail de la façade



Dépendance



Dépendance

Clédaque

15 rue du Cout



Façade sud



Plan de situation : 43 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Clédaque » présent sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, pans de bois avec remplissage en brique, menuiseries.

Le château

253 route de Pommes



Vue d'ensemble



Plan de situation : 48 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, elle contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce château a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à la mansart recouvert d'ardoises, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, cordons.
Portail et clôture.

Maison chalossaise

970 route d'Orist



Façade principale



Plan de situation : 351 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1560*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiserie d'une prote cochère, encadrements en bois et en pierre de taille.

Palisse

372 rue de Palisse



Portail d'entrée et façade principale



Plan de situation : 17 AD

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
Portail et clôture.

Coustace

244 impasse de la Coustace



Façade principale



Plan de situation : 69 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Dépendance

Château Lartigue

160 route de Tartas



Façade principale



Plan de situation : 199 AI

HISTORIQUE

Année de construction : 1884*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Château
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et tourelle d'angle au nord-ouest, 7 travées avec travées centrale et latérales en retrait, couverture en ardoises, hiérarchisation des niveaux et symétrie des ouvertures, enduit, volets, décor (encadrements des fenêtres, agrafes, chaînes d'angle, cordon, corniche en pierre sculptée, grande et petites lucarnes, balcon sur consoles ouvragées, porte d'entrée ouvragée, escalier et balustrade, soubassement en moellons apparents).



Façade ouest



Façade nord

Le Peyret

53 route des Barthes



Façade est



Plan de situation : 37 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1700*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître style chalossais
Bâti : Élément représentatif de l'architecture bourgeoise de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ce bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : corps principal de plan rectangulaire fl anqué à l'est d'une extension avec tourelle d'angle carrée (couvertre en tuiles picon, génoise, pans de bois hourdis de briques dans la partie supérieure), façades principales orientées à l'est et à l'ouest, enduit, menuiseries, encadrements en brique et en pierre de taille.



Façade ouest



Vue générale



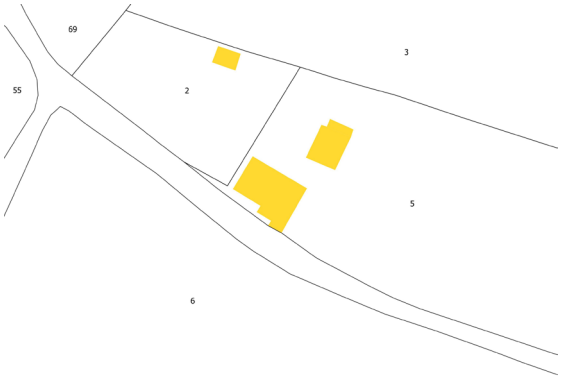
Tourelle d'angle

Eyrose

820 route des Barthes



Façade principale



Plan de situation : 5 AK

HISTORIQUE

Année de construction : 1750*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux (tuile canal), large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre et de 2 lucarnes.

Vimport

150 rue des Pêcheurs



Façade principale



Plan de situation : 124 AN

HISTORIQUE

Année de construction : 1880*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres d'attique). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Ancienne chapelle

759 chemin du Bayle



Vue générale



Plan de situation : 35 AA

HISTORIQUE

Année de construction : 2002*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Ancienne chapelle transformée en maison d'habitation

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : ancienne chapelle
Bâti : Élément représentatif de l'architecture religieuse de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette ancienne chapelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, extension de plan rectangulaire à l'est, toit à la Mansart avec couverture en tuiles picon (brisis) et tuiles canal (terrasson), alignement des ouvertures, enduit, décor (encadrements et chaînes d'angle en pierre de taille, forme des ouvertures, génoise).

Bouyrie

345 impasse de Lesbouyries



Façade principale



Plan de situation : 149 AH

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille, clé de voute sculptée (diable-qui-rit). Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une entrée-porche, de 2 portes et d'une fenêtre, et à l'étage de 3 fenêtres.



Clé de voute sculptée

Brouchoua

393 route de Brouchoua



Façade principale



Plan de situation : 28 AE

HISTORIQUE

Année de construction : 1625*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Brouchoua » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture et son ancienneté, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers et chevrons chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres. Elle possède des dépendances : grange de plan rectangulaire avec galerie couverte en pans de bois sur la façade ouest, encadrements en bois et en pierre de taille, aisseliers chantournés; maison ouvrière avec grange attenante, galerie couverte en pans de bois sur la façade est.
Portail et clôture.



Façade nord



Façade est



Grange



Maison ouvrière

Capéranie

282 rue de Capéranie



Façade principale



Plan de situation : 94 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 18e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Propriété d'une communauté religieuse avant la Révolution française (proximité de l'église), la Capéranie est vendue comme bien national en 1795. Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, menuiseries, encadrements en pierre de taille, porte d'entrée. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 4 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, soubassement en pierre et pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, 3 portes-charretières en bois, barreaux aux fenêtres.
Parc arboré.
Portail et muret de clôture.



Grange

Brouchoua

766 rue de Brouchoua



Façade principale



Plan de situation : 220 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage en briques posées à plat, menuiserie. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Granges de Grand Enclaux

473 route de Cassiada



Vue générale



Plan de situation : 985 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1875*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Granges
Bâti : Éléments représentatifs de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de granges du même type, ils contribuent au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, ces granges ont conservé leur aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, ossature bois sur muret de soutènement, remplissage des pans de bois en briques posées en épis, badigeonnées à la chaux en façade.

Le Lanot

172 rue du Braou



Façade principale



Plan de situation : 75 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1893*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille. porche, pergola, jardinières, génoise et modillons). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Grand Cournet

615 route de Pouy



Façade principale



Plan de situation : 56 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 4 fenêtres, et à l'étage de 4 fenêtres.

Coutroun

ELÉMENT
REMARQUABLE

251 route de Pouy



Façade principale



Plan de situation : 64 0D

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale sur mur gouttereau orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuiles canal), pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 4 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres. La maison possède une dépendance : plan rectangulaire, toit à 2 eaux (tuiles canal), ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux et bardage vertical à l'étage, lambrequins de chevrons.



Façade sud



Dépendance

Nhic

1151 route de Cassiada



Façade principale



Plan de situation : 333 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison chalossaise
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison chalossaise a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, menuiseries, encadrements en pierre de taille. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Gras

708 route de Cassiada



Façade principale



Plan de situation : 321 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Maison de maître

235 route de Cassiada



Vue générale



Plan de situation : 841 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 19e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise, oculi). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Soubole

305 rue de Brouchoua



Façade principale



Plan de situation : 165 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1840*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers chantournés, ossature bois et maçonnerie, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiserie. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 3 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage de 2 fenêtres.

Lavignasse

82 impasse Lavignasse



Façade principale



Plan de situation : 224 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1820*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée au sud-est, toit à 3 eaux, large avant-toit, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiserie. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage de 2 fenêtres.d'une porte et d'une fenêtre, et à l'étage de 2 fenêtres.

Le château

3 rue de Lamic



Façade principale



Plan de situation : 1206 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 2015*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture de villégiature de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan en T, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, variété des matériaux (pierre, brique, fonte), décor (encadrements des ouvertures, agrafes, chaînes d'angle, oculi, corniche en pierre sculptée, soubassement en pierre de taille, soupirails).

Petit Lami

194 rue de Lamic



Façade principale



Plan de situation : 1237 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1830*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Loustalot

140 rue des Arènes



Façade principale



Plan de situation : 1214 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux, large avant-toit, aisseliers, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Symétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC d'une porte et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.

Arènes de Téthieu

35 rue des Arènes



Vue générale



Plan de situation : 842 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 20e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Arènes
Bâti : Élément représentatif de l'architecture publique de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Unique de par son architecture, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de queluqes transformations, le bâtiment a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, toit à 2 eaux, loges en pierre, tribunes couvertes en bois, bardage vertical à l'avant orné de représentations.

Maison de maître

217 rue de l'Église



Façade principale



Plan de situation : 15 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1850*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduit, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, génoise, oculi). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Bénédit

25 route de Cassiada



Façade principale



Plan de situation : 150 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 2009*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, enduits, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, cordon, corniche en pierre sculptée, fenêtres d'attique, brisis en ardoise sur la partie ouest,). La façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 4 fenêtres, et à l'étage de 6 fenêtres. Clôture
Portail et clôture.



Clôture

Maison de maître

22 route de Cassiada



Vue générale



Plan de situation : 124 0C

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de maître a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire et extension rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille. La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Poulon

252 rue de l'Église



Vue générale



Plan de situation : 139 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1800*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de bourg
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison de bourg a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, symétrie, hiérarchisation des niveaux, menuiseries, décor (encadrements des ouvertures et chaînes d'angle en pierre de taille, fenêtres d'attique avec encadrement en briques). La façade principale est percée au RDC d'une porte et de 2 fenêtres, et à l'étage de 3 fenêtres.

Barbé

149 rue de Capéranie



Façade principale



Plan de situation : 784 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1870*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 2 eaux (tuiles canal), larges avant-toits, aisseliers chantournés surla façade ouest, chevrons chantournés sur les autres façades, soubassement en pierre, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiserie. Asymétrique et régulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et d'une fenêtre, et à l'étage de 2 fenêtres.



Façade nord



Façade ouest

Castaing

437 route de Candresse



Façade principale



Plan de situation : 584 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 18e

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Nom « Castaing » sur la carte de Cassini (1756). Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Ferme
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.



Vue générale

Bénérucq

319 route des Braous



Façade principale



Plan de situation : 117 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1900*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique :

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison de Maître
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise du début du XXème siècle. Appartenant à une série de maisons du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.

Maison

340 route des Braous



Façade principale



Plan de situation : 496 0B

HISTORIQUE

Année de construction : 1780*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : maison forestière
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison forestière a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, aisseliers, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 3 portes et de 2 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre.



Façade ouest

Houdi

461 route des Mourelles



Façade principale



Plan de situation : 230 0A

HISTORIQUE

Année de construction : 1580*

Siècle principal :

Architecte / Maître d'oeuvre : Inconnu

Historique : Présence sur le cadastre napoléonien (1826).

Modifications postérieures :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

Typologie architecturale : Maison traditionnelle
Bâti : Élément représentatif de l'architecture rurale de l'agglomération dacquoise antérieure au XXème siècle. Appartenant à une série de bâtis du même type, il contribue au maintien de l'identité de ce territoire.
En dépit de quelques transformations, cette maison traditionnelle a conservé son aspect supposé d'origine : plan rectangulaire, façade principale orientée à l'est, toit à 3 eaux, large avant-toit, ossature bois avec remplissage badigeonné à la chaux, menuiseries. Asymétrique et irrégulière, la façade principale est percée au RDC de 2 portes et de 3 fenêtres, et à l'étage d'une fenêtre. La maison possède une dépendance : grange de plan rectangulaire, toit à 3 eaux (tuiles canal), large avant-toit, aisseliers, menuiseries, pans de bois avec remplissage badigeonné à la chaux.



Vue générale



Grange